
20741.26

HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS

DE LA VILLE

DE TOULOUSE.

Imprimerie de Laurent CHAPELLE,
petite rue Saint-Rome, 1.

HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS

RELIGIEUSES, POLITIQUES, JUDICIAIRES
ET LITTÉRAIRES

DE LA VILLE DE TOULOUSE,

Par M. le Chevalier Al. Du MÈGE,

Lauréat de l'Institut, ex-Ingénieur militaire, Chevalier de plusieurs Ordres, Maître et Mainteneur des Jeux-Floraux, Membre de l'académie des sciences de Toulouse, de celle des sciences de Turin, des bonnes lettres de Barcelonne, des sociétés des Antiquaires du Nord, à Copenhague, de la Normandie, de la Morinie, des Antiquaires de France, de celles de Béziers, Limoges, Montauban, Perpignan, Pau; de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, Inspecteur des antiquités, Conservateur des monuments historiques, Correspondant des ministères de l'intérieur et de l'instruction publique, ex-secrétaire général de la société archéologique du midi de la France.

Les villes meurent comme les hommes......
Lucien.

TOME QUATRIÈME.

TOULOUSE,

LAURENT CHAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PETITE RUE SAINT-ROME, 1.

1846.

PRÉFACE.

Dans les premiers volumes de cet ouvrage, je n'ai dû m'occuper que des Institutions les plus importantes, et qui ont fait autrefois la gloire de Toulouse. Le Gouvernement municipal, l'Eglise qui reconnaît Saturnin pour son créateur, le second Parlement de France, telles étaient les Institutions vers lesquelles je devais diriger mes recherches. Les monastères, les églises, les Fondations scientifiques et littéraires avaient le droit de m'occuper ensuite, et ce sont toutes ces choses qui ont fourni la matière de ce quatrième et dernier volume.

Le voyageur qui, Pausanias à la main, découvre, dans la Grèce, les substructions d'un temple, l'enceinte d'une ville abandonnée, la trace d'une habitation célèbre, éprouve une vive satisfaction. A la vue de ces ruines, il évoque à la fois tous ses souvenirs; il rétablit, par la pensée, ce que le temps et la barbarie ont détruit; il s'entretient avec les hommes des anciens jours, et, par une heureuse palingénésie, il revivifie en quelque sorte ce que la tombe avait dès longtemps dévoré. Pourquoi n'en serait-il pas de même

en France? Pourquoi ne pas rendre une vie passagère à tout ce qui fut autrefois? Le charme des souvenirs n'est-il pas souvent préférable à la triste et froide réalité? Tous les édifices anciens qui décoraient Toulouse, et qui faisaient d'elle, selon les commissaires du Parlement de Bordeaux, l'une des plus belles villes du royaume, sont remplacés aujourd'hui par des constructions mesquines, et tout à fait dans le goût de l'époque qui les vit surgir Mais l'historien et l'artiste veulent connaître ce qui existait jadis, et j'ai essayé de satisfaire à cet égard leurs désirs empressés. Il ressort d'ailleurs de la comparaison de ce qui fut autrefois, avec ce qui existe aujourd'hui, des vérités morales, et des axiomes politiques qui ne sont point à dédaigner. Dans la vie d'un peuple, chaque époque se peint elle-même par ses idées, plus ou moins religieuses, par sa littérature, par ses arts et par ses monuments. Un temple antique était, dans son plan, dans ses dispositions intérieures, dans son ornementation, parfaitement approprié à sa destination. On reconnut que la foule ne devait point y assister à de longues instructions, à des cours complets destinés à montrer toute la laideur du crime, toute la sublime beauté de la vertu. Une église doit avoir, au contraire, des formes qui lui soient propres, car le Tout-Puissant veut bien l'habiter, et il y appelle tout son peuple. Ainsi, par le seul examen de deux édifices religieux, on peut reconnaître quel est celui qui appartint au polythéisme, quel est celui

qui fut bâti pour des chrétiens. Il en est de même des constructions civiles, ou des maisons des différentes classes de la société. Que l'on entre dans l'une de ces demeures, conservées à Pompéi, sous la cendre vomie par le Vésuve : des arabesques élégants, des peintures gracieuses, où l'art ancien fut employé à peindre les plus aimables scènes de la mythologie, les plus douces illusions des sens, apparaissent de toutes parts, et l'on est bientôt convaincu qu'il n'y avait plus guère de religion chez le peuple, qui possédait de telles demeures, ou plutôt qu'il ne connaissait plus que le culte des plaisirs. Contemplez ensuite ce qui reste des palais, des châteaux construits au temps de la renaissance, et vous retrouverez, là aussi, des ornements frivoles, de douces compositions, et les riants mensonges de la mythologie, taillés en pierre ou en marbre, ou retracés par le pinceau. Alors vous reconnaîtrez une grande analogie entre l'époque où Pompéi disparut sous la cendre du volcan, et celle où la vieille France cessa d'exister, ensevelie en quelque sorte sous les ruines de la religieuse et héroïque société, dont les nouvelles doctrines, et l'oubli des anciennes mœurs, avaient amené la fin. A l'une et à l'autre époque, les Dieux s'en allaient, les croyances et les vertus n'étaient plus que de légers fantômes, dissipés par ce que l'on appelait les lumières de la philosophie.

Les changements politiques sont ainsi parfaitement indiqués dans les révolutions de l'architecture. Au commencement du moyen-âge, les hommes puissants, les

conquérants, se placent sur les hauteurs les plus escarpées, et s'y fortifient. Les pauvres, les faibles, se groupent autour des églises et des abbayes, cherchant un abri à l'ombre des saints édifices, et la protection de ceux devant lesquels s'agenouillent les conquérants. Au temps de la renaissance, on substitue, aux longues meurtrières des châteaux, des croisées élégantes; aux lignes de mâchicoulis et de créneaux qui couronnaient les édifices, succèdent des frises où l'acanthe développe capricieusement ses ressauts. C'est le retour des arts de l'irreligieuse antiquité, c'est l'indication d'une nouvelle ère de troubles et de voluptés. Tout change au XIX[e] siècle, et surtout dans les grandes villes; la soif des richesses préside aux compositions architecturales; plus de vastes salles aux planchers brillants de peintures et d'or; plus de vastes foyers près desquels se rassemblait toute la famille, et où il y avait toujours une large place pour l'étranger. Les appartements se resserrent, chacun s'isole, se renferme dans un espace circonscrit. Ce qu'il faut, c'est que le *fenêtrage* perce en cent endroits les murs; ce qu'il faut, c'est que le nombre des chambres soit immense, parce que chacune d'elles doit payer un tribut mensuel au possesseur de la maison.

Ainsi chaque époque se peint admirablement dans son architecture.

A Toulouse, durant le moyen-âge, tout avait pris un air de grandeur; presque toute la population avait, comme dans l'une des provinces de la monarchie espa-

gnole, la prétention d'être noble, et cette prétention devait s'empreindre dans les formes des édifices. On construisait, on élevait de vastes habitations. Catel dit à ce sujet « que l'historien qui a escrit en langage du pays les guerres de Raymond-le-Vieux, comte de Tolose, raconte qu'après que Simon de Montfort fut mis en possession de cette comté, et qu'elle lui fut adjugée tant par le concile de Latran que par le roi Philippe, il fit assembler son conseil pour adviser comment il devoit se comporter avec les habitans de cette ville. En ce conseil estoient Guy de Montfort, frère du comte Simon, lequel, opinant sur ce qui avoit esté proposé, fust d'advis que le comte de Montfort, son frère, devoit estre fort gracieux, et traiter courtoisement les habitans de Tolose, d'autant que la plus part d'iceux estoient nobles et gentilshommes, lesquels un jour n'oubliroient pas les injures et mauvais traictement qu'il leur feroit. Ces nobles, comme estant gens fort riches, logeoient dans de grandes maisons, où il y avoit ordinairement des tours, lesquelles ne servoient pas seulement pour orner ces maisons, mais encore marquoient quelque espèce de grandeur. — Il y avoit anciennement, à Tolose, beau nombre de tours grandement élevées, comme il y en a bien encore aujourd'hui, à cause de quoi quelque nouveau poète a donné ceste épithète à Tolose : ***Turrita Tolosa.*** Guillaume de Puylaurens, dans son Histoire des Albigeois, escrit que Simon, comte de Montfort, s'estant rendu maistre de Tolose, fit des-

molir non-seulement les murailles de la ville et parois du bourg, mais aussi *turres domorum fortitius infra villam et ultrà ut non aderent insurgere.* Roger de Hodeven, en la seconde partie de son Histoire de Henri II, roi d'Angleterre, raconte comme le cardinal saint Chrysogone estant entré dans Tolose pour en chasser les hérétiques, l'un d'iceux qui estoit grandement riche, et qui avoit deux chasteaux, l'un dans la ville et l'autre dehors, se présenta à lui, lequel nonobstant fust condamné comme hérétique, et fust ordonné par le cardinal *ut turres ejus quas proceras et pulcherrimas habuit demolirentur.* On voit en la maison du sieur de Carrière, advocat en la cour qui est près du collége de Périgord, une tour qui fust dès lors abaissée. Il est fait aussi mention dans les anciens actes de la tour de Najac qui estoit près de la Bourse. »

Ce genre d'architecture donnait à la ville un aspect imposant et majestueux qui s'efface chaque jour; et j'ai cru devoir parler quelquefois de cette partie si élégante de nos constructions civiles. Je n'ai pas dû négliger non plus ce qui tient à nos églises, aux sculptures de nos cloîtres, et à nos vieilles portes de ville : de même que j'ai cru ne pas devoir oublier ce que le département de la Haute-Garonne offre en ce genre de plus remarquable. De ces études pourraient résulter un assez grand nombre de planches qui formeraient en quelque sorte une *Toulouse monumentale,* mais tracée avec exactitude, mais avec tout ce qui

fait de l'archéologie une vraie science et la plus puissante auxiliaire de l'histoire. Parmi ces planches, il y en aurait une, faite d'après le dessin de feu M. P. Virebent, ancien architecte de la ville de Toulouse, artiste qui fut aimé pour son talent, pour ses mœurs et pour son antique probité. Sans ce dessin, on ignorerait toujours les formes de notre ancienne Porte de Muret. Dans un ouvrage spécial sur Toulouse, on s'est complétement trompé en donnant l'une des portes de l'ancien Palais-de-Justice, comme étant celle du monastère de l'Inquisition, qui est placé de l'autre côté de la rue, et presque en face. J'ai dû rétablir et publier, d'après le dessin fait par feu M. Cammas, et d'après la description donnée par M. l'abbé Magi, le vrai dessin de la porte de cette célèbre maison religieuse. J'ai rétabli encore, à l'aide du dessin qui m'a été donné par M. Pecharman, l'ancien ***Château du Bazacle***, tel qu'il existait encore, il y a environ trente ans.

Les divisions adoptées dans les volumes précédents ne pouvaient plus l'être dans celui-ci. Je devais, tout en écrivant l'histoire de nos Institutions, retracer la physionomie administrative et pittoresque de la ville; c'est ce que j'ai exécuté avec soin. Ainsi cette dernière partie de mon ouvrage se compose de neuf chapitres. Chacun des huit premiers est consacré à l'un des capitoulats ou divisions administratives de la ville; le neuvième est relatif à l'université.

En ce temps d'erreurs et de crimes qui commence

au 10 août 1792, et qui ne finit qu'à la révolution du 18 Brumaire, nos dominateurs ne se contentaient pas seulement d'étancher leur soif homicide dans le sang qu'ils versaient chaque jour, il fallait détruire tous les monuments et effacer tous les souvenirs. Les villes, les bourgades, les villages même changèrent de dénomination. Saint-Gaudens devint ***Mont-Unité***, la semaine devint ***la décade.*** Les hommes de cette époque, à la place des noms de leurs patrons, trouvèrent dans le nouveau calendrier des noms de légumes, d'arbres et d'animaux, qu'il fallut prendre bien vite; et l'on vit des mères appeler leurs enfants, ***Haricot***, ***Choufleur*** et ***Scorsonère.*** Les noms patronimiques commencèrent aussi à disparaître, et l'on se nomma : ***Pistache***, ***Caton***, ***Concombre***, ***Scevola*** et ***Ciboule Brutus....*** Les rues ne pouvaient plus, dans le système alors suivi, conserver leurs vieux noms, qui étaient souvent des monuments d'une grande importance. A Toulouse, on opéra en ce genre une réforme complète. La ***Rue de Villeneuve*** fut la ***Rue Socrate***, la ***Rue du Four-Bastard*** devint la ***Rue Licurgue***, la ***Rue Montoulieu*** fut transformée en ***Rue des Thermopyles***, celle du ***Mont-Carmel*** fut la ***Rue Solon***, celle de ***Montaudran*** prit le nom de ***Rue Léonidas***; la ***Rue Vinaigre*** devint la ***Rue des Spartiates***, la ***Rue de las Leys*** fut celle ***de Codrus***, le ***Pont de Guillemery***, alors presque en ruine, fut le ***Pont Hercule***, la ***Rue Royale*** prit le nom de ***Rue Caton.*** Rome fournit aussi une bonne partie des dénominations nouvelles. Ainsi

nous eûmes les ***Rues Caton*** (1), ***Mutius-Scevola*** (2), ***Decius***(3), ***Fabricius***(4), ainsi que la ***Place Caton*** (5), le ***Quai Brutus*** (6), le ***Canal Brutus*** (7), le ***Faubourg Brutus***. Toulouse, surnommée naguère ***la Sainte***, eut le ***Quai***, la ***Place*** et le ***Pont Voltaire*** (8)... Le philosophe de Genève reçut aussi des hommages, et il y eut la ***Rue Rousseau*** (9), le ***Quai***, le ***Pont*** et la ***Place Rousseau*** (10), la ***Place*** et la ***Rue du Contrat Social*** (11), et la ***Rue d'Emile*** (12); comme il y eut les places ***Tell*** et ***Franklin*** (13); la ***Place des Capucins*** devint la place ***Penn***, et la ***Rue du Taur***, celle de la ***Philosophie***.... La révolution fournit en outre des noms, aujourd'hui détestés, à la nouvelle nomenclature de nos rues et de nos places. Toulouse posséda la ***Place*** et la ***Rue Lepelletier*** (14), la ***Rue*** et la ***Place Châlier*** (15); on vit au nom de ***Rue Baragnon*** succéder celui de ***Rue Marat***, et une de nos places prit le nom de cet énergumène sans génie (16). Quelques autres dénominations ne furent que l'œuvre de la stupidité, et dans le nombre je citerai celle de la ***Rue Ça-ira*** (17), et de la ***Place de la Carmagnole*** (18)..... C'est aussi dans cette classe qu'il faut mettre l'imposi-

(1) Anciennement *rue Montardy*. — (2) La *rue Delfum*. — (3) La *rue Joutx-Aigues*. — (4) La *rue des Cordeliers*. — (5) La *place Montardy*. — (6) Le *quai du Bazacle*. — (7) Le *canal de Brienne*, le *faubourg du Bazacle*. (8) Le *pont*, la *place* et le *quai Saint-Pierre*. — (9) La *rue Tour de Najac*. — (10) Le *quai*, la *place* et le *pont de la Daurade*. — (11) La *rue* et la *place de la Trinité*. — (12) La *rue de l'Arc-des-Carmes*. — (13) La *place Saint-Sernin* et la *place Saint-Raymond*. — (14) La *rue* et la *place du Pont*. — (15) La *rue de la Maison-Professe* et la *place d'Assezat*. — (16) La *place Roaix*. — (17) La *rue de la Pomme*. — (18) La *place du Salin*.

tion des noms de onze mois du calendrier républicain, aux onze villages ou hameaux de la banlieue de cette ville (1).

J'ai cru que l'ensemble de ces dénominations formerait un des documents les plus remarquables de l'histoire anecdotique de Toulouse, et j'ai cru devoir le rapporter en entier dans les notes.

Ce volume renferme tout ce qui est relatif à l'histoire des académies des Sciences, des Jeux-Floraux et des Beaux-Arts, ainsi qu'à l'Université et aux collèges qui en dépendaient. Les étymologies des noms de plusieurs de nos rues et de quelques-unes de nos places, n'ont pas été négligées. Malheureusement cette partie de notre histoire locale n'a pas occupé ceux qui ont écrit, avant moi, sur Toulouse, et je n'ai pu retrouver les recherches spéciales que le P. Hyacinthe Sermet avait fait à ce sujet pendant une longue vie.

En parcourant les huit Capitoulats qui formaient nos divisions administratives, j'ai indiqué les maisons où sont nés les hommes qui ont acquis, à différentes époques, quelque célébrité. Ainsi l'histoire anecdotique de Toulouse n'a pas été plus négligée dans ce volume que dans ceux qui l'ont précédé. J'ai rappelé

(1) Voici ces noms : Lardenne, *Vendémiaire.* — Saint-Simon, *Brumaire.* — Les Cocus, *Frimaire.* — Ginestou, *Nivôse.* — Pouvourville, *Ventôse.* — Sainte-Agne, *Germinal.* — La Lande, *Floréal.* — Croix-Daurade, *Prairial.* — Montaudran, *Messidor.* — Saint-Michel-Ferreri, *Thermidor.* — Saint-Martin-du-Touch, *Fructidor.*

des noms, très connus autrefois, qui l'étaient peu aujourd'hui, ou même qu'on avait entièrement oubliés, et je crois que l'on me saura quelque gré d'avoir réhabilité le souvenir de ces savants, de ces jurisconsultes, de ces poètes, de ces magistrats, qui environnent d'une auréole glorieuse les vieux souvenirs de Toulouse, leur patrie. L'un des auteurs grecs, que l'on relit le plus souvent, Plutarque, s'est attaché minutieusement, et l'on ne doit pas s'en plaindre, à retracer une foule de petits détails que l'on ignorerait sans lui, à recueillir des noms qui, sans lui encore, n'existeraient plus dans le souvenir des hommes. Pourrait-on se tromper en imitant ce délicieux modèle, cet immortel biographe des grands capitaines grecs et romains, qui ne rechercha ni les dignités, ni la fortune? « ***Né dans » une petite ville,*** disait-il, ***j'aime à l'habiter, afin » d'empêcher qu'elle ne devienne plus petite encore.*** » Heureux celui auquel on pourrait appliquer ces paroles de l'un des plus grands écrivains de l'antiquité!

HISTOIRE

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES,

POLITIQUES, JUDICIAIRES ET LITTÉRAIRES

DE LA VILLE DE TOULOUSE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

I.

Eglises et Abbayes. — Châteaux du Comminges, du Nébousan, et des diocèses de Rieux et de Toulouse.

Lorsqu'un peuple a perdu, soit par la volonté d'un conquérant, soit par une révolution politique, ses anciennes lois, ses institutions, ses monuments, sa nationalité, lorsqu'il ne peut plus se servir, dans ses transactions, de la langue parlée par ses aïeux, ce peuple n'a plus d'existence réelle; il appartient tout entier aux recherches de la science, aux souvenirs de l'histoire.

C'est ce qui a lieu aujourd'hui pour le Languedoc, en général, et pour Toulouse en particulier.

Au XIIIe siècle, l'usurpation des domaines de nos comtes, usurpation opérée par la force des armes, la réunion même du comté à la couronne, semblaient devoir amener immédiatement la destruction des libertés méridionales; mais le peuple était si invinciblement attaché à ses coutumes qu'il fallut les respecter. Les Comices pro-

vinciaux se rétablirent : ils formèrent une véritable représentation des diverses parties de la Languedoc; celle-ci fut soumise sans doute aux lois de la France ; mais sans perdre entièrement le caractère d'un état particulier, et telle fut la puissance des anciens faits, qu'au XV[e] siècle encore, les Capitouls, qui formaient le sénat de nos Comtes, stipulaient au nom du comté, et réclamaient pour celui-ci les vieux priviléges qui lui avaient été accordés par nos souverains particuliers, où dont la jouissance remontait jusqu'aux temps de la domination romaine.

Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, la langue romane fut la langue de toute la population ; et, malgré les ordres du souverain, les stipulations entre particuliers furent très souvent formulées en cette langue.

Les états de la province octroyaient un don gratuit au *Seigneur-Roi,* mais sans *que cela pût tirer à conséquence,* et être regardé comme une obligation. Des *Ambassadeurs* étaient envoyés *en France* pour présenter cette offrande au chef de l'état, et, en même temps, les réclamations et les doléances du pays. Ces *Ambassadeurs* recevaient, à Versailles, les honneurs accordés aux envoyés des souverains étrangers. Ce n'était, dira-t-on peut-être, que les restes insignifiants d'une ancienne étiquette; mais on ne peut nier cependant qu'elle renouvelait, qu'elle consacrait chaque année les droits de la province de Languedoc, qui menaçait, alors que par la force on violait ses droits, de demander, comme le fait aujourd'hui l'Irlande, le *Rappel de l'union.*

A chaque avénement, le nouveau roi devait jurer de conserver et de protéger les libertés de la province.

La population était, sans aucun doute, très affectionnée aux rois de France. On prodiguait pour eux l'or et le sang des Languedociens; mais ces derniers habitaient une sorte d'état particulier qui pouvait demander sa séparation, si

l'on détruisait, par des innovations dangereuses, les liens qui le rattachaient au faisceau politique.

Il y avait là des garanties pour les libertés et la prospérité du Languedoc : ses allures indépendantes, loin de l'isoler des intérêts généraux, y entretenaient le désir de signaler cette belle province entre toutes les autres provinces de France, alors qu'il fallait repousser l'étranger, améliorer la condition des peuples, agrandir l'industrie, creuser des canaux et des ports, tracer des routes, et protéger les sciences et les arts.

Cependant, il faut l'avouer, le désir d'être présentée à la cour, de monter dans les carosses du roi, d'être invitée à ses chasses, avait affaibli, dans le cœur de la noblesse Languedocienne, ce dévouement absolu à la vraie patrie qui l'avait jusqu'àlors distinguée : elle cherchait les faveurs de la cour, et elle n'obtenait que peu de chose. Arrivée des confins du royaume, elle était, à l'exception de quelques familles, traitée comme étrangère.

Le clergé recherchait trop les avantages que produisait l'inscription de ses membres sur *la Feuille des Bénéfices*.

La bourgeoisie, jalouse de la noblesse, s'aventurait dans toutes les routes qui pouvaient la conduire aux honneurs possédés par la classe privilégiée, qu'elle voulait dès lors remplacer.

Le peuple, qui participait largement aux bienfaits de l'éducation gratuite, était depuis longtemps en possession de presque tous les emplois secondaires de l'église. Les monastères étaient remplis de ses enfants ; mais ce n'était pas assez. Il voulait, lui aussi, avoir part aux richesses de la bourgeoisie et aux avantages réservés à la noblesse : pour parvenir au but de tous ses désirs, il lui fallait fouler au pied le passé, et s'élancer dans un avenir qui devait, disait-il, lui être prospère. Pour cela, il crut que ce n'était qu'en imitant les hautes classes qu'il s'élèverait jusqu'à

elles. De là cet abandon graduel des habitudes simples, religieuses et touchantes des aïeux, que l'on remarquait déjà en 1770; de là cette ridicule affectation de se servir, en présence des étrangers, et dans les conversations, même les plus communes, de la langue imposée par les vainqueurs, affectation dont le poète Hillet, ou Napian, s'est moqué avec tant d'à-propos (1).

La révolution de 1789 détruisit la nationalité languedocienne, et ce que, jusqu'à la fin du XVIe siècle, nos pères nommaient la *République Tolosaine*. Par une suite fatale, nos monuments devaient disparaître, nos institutions être livrées au ridicule, notre idiome, si riche et si sonore, être proscrit à jamais.

(1) Un joun qu'éri d'himou de battre la campagno,
Partissi del castel per me randre à Sent-Aigno,
Quand trobi pes camis une troupo de gens,
Qu'abion pres le däban coumo maï diligens;
Et tout en fan paÿs les aougi que parlabon
Le Moundi franc et net, ta pla que me charmabon;
Mes m'abanci, et taleou se giton sul francés,
Qu'escaraougnon, Diou sab, que n'y manquabo rés.

« Et per qué, ça lour faouc, quittats bostre lengatgé,
Per vous serbi d'aquel que randets tout salbatgé;
Que nou le sabets brico; et qu'es per banitat,
Que me fazets entendre un jargou d'espitat?

» Le boun sen nous apren qu'acos la maternelo,
Que diben coustouzi coumo plus naturelo;
Le Francés, le Lati, le Grec, soun pes sabens,
Utilés à qui bol counéïsse aquelos gens.

» Mes per vous aous, qu'abets à bioure dins Toulouzo,
Aquelo couneïssenço es fort infructuouzo;
Et tout bostre Francés, ount pensats trioumpha,
N'aboutis à re maï sounquo à s'en fa trufa.

» Atal un aprendis, espes, pesant, terrestré,
Creï d'égala de siec le plus habille mestré;
Mes per tant que s'ensaje, es toutjoun aprendis,
Et touto soun ardou sul moumen s'esfredis.

» Aco, dit m'enfugissi, et de len les entendi
Me canta milo mals, mes des pes m'en deffendi. »

Le Languedoc perdit ses états ; le Nébousan et le Comminges, réunis au territoire de Toulouse, furent aussi privés pour toujours de leurs Comices provinciaux (1).

Il n'y eut plus de Languedoc, de Nébousan, de Comminges ; il y eut *le Département de la Haute-Garonne.*

Toulouse conserva son nom ; mais, à l'exception de quelques rares édifices, indignement mutilés ou profanés, il ne resta rien de ce qui pouvait rappeler ses croyances antiques et sa vieille puissance ; et c'est sur des débris que s'élève aujourd'hui une ville, nommée aussi Toulouse... Celle qui portait ce nom, il y a soixante ans, ne subsiste plus. Le Nébousan et le Comminges auront bientôt oublié leurs origines, et même jusqu'aux institutions particulières dont ils étaient si fiers autrefois.

En parcourant le territoire qui forme aujourd'hui la petite province, dont Toulouse moderne est le chef-lieu, on retrouve presque partout les traces des destructions opérées, bien moins par le temps que par les hommes. A l'extrémité de la vallée de Luchon, le voyageur remarque une vieille tour qui défendait autrefois le passage qui conduit en Aragon, et qui porte encore le nom de *Castel-Vieil.* Les bandes Arabes, accourues de la Péninsule hispanique, ont passé souvent au pied de cette tour, et au temps même des guerres de la succession, les Aragonnais, venus dans le dessein de piller et de ravager l'ancien comté de Comminges, n'ont pas redouté cette petite forteresse, qui ne pouvait renfermer que quelques hommes, et n'opposer qu'une légère résistance. Vers la naissance des vallées de Larboust et d'Oueil, était autrefois le Castel-

(1) Déjà Louis XIV avait supprimé les états du Comminges en 1668. En 1789, l'Assemblée du Département de Comminges en demanda le rétablissement... La Révolution lui répondit.

Blanc, et des légendes religieuses et romantiques s'attachent à l'ancienne existence de cette demeure, sur laquelle flottait sans doute autrefois la bannière des vicomtes de Larboust. Non loin de là est l'église romane de Saint-Aventin, et les ruines de l'oratoire de *Sant Antonio*.

Plusieurs personnages révérés dans l'église ont porté le nom d'Aventinus ou d'Aventin. L'un naquit à Dun-le-Roi, dans le diocèse de Bourges, l'autre, à Troyes. Suivant une tradition constante, celui dont on vénère la mémoire dans nos montagnes appartiendrait à la vallée de Larboust, où il serait né vers la fin du VIII[e] siècle. Le Bréviaire du diocèse de Comminges dit peu de chose de ce martyr (1). Mais la tradition et les historiens en ont raconté la naissance, les miracles et la sainte mort. Une église remarquable renferme ses reliques. Bâtie aux frais des habitants de la vallée, elle fut consacrée par saint Bertrand, évêque de Comminges. Ce monument a trois nefs, et son plan est sage et sévère, comme ceux de toutes les églises bâties dans nos montagnes avant l'introduction du style ogival. Dans l'intérieur, une lourde maçonnerie recouvre le tombeau de saint Aventin, et dérobe à l'œil la forme demi-circulaire de l'apside. Quatre bas-reliefs ornent le retable de l'autel. Dans l'un on voit un ange qui vient annoncer un bienfait du Tout-Puissant; un autre représente la mère du saint recevant avec joie le message qui lui annonce la naissance de ce fils, qui doit un jour être compté parmi les élus. Un autre

(1) *Die* XIII *Junii. — In festo Sancti Aventinis, martyris.*
« In Aquitaniæ finibus Aventinum fidem prædicasse, et sanguine suo asseruisse, multa suadent vallis Labursti monumenta. Nunc ab ejusdem nominis solitario in diœcesi Trecensi, et ab Aventino Dunocensi, martyrii gloria discernit. Antiquo ritu sancti martyris memoria colitur in templo olim sub beatæ Mariæ, nunc sancti Aventini invocatione, ipsiusque nomine insignitus est Vicus, qui ejus reliquiis gloriatur. His in tumulo lapideo ponè majus altare reconditis; cereum vectigal afferunt quot annis Hispani. »

bas-relief représente un ours renversé sur le dos, et présentant le pied, duquel saint Aventin tire une épine. Le dernier bas-relief montre le saint après son martyre. « La tradition se tait sur l'enfance d'Aventin. Quoique les peintres et les sculpteurs le représentent toujours avec l'habit, la ceinture, le capuce pointu, et la tonsure cléricale; on ignore dans quel lieu et par qui il fut admis dans les ordres sacrés. Il paraît qu'il s'était retiré près de la rivière d'Oo, dans un ermitage dont il subsiste encore des vestiges. Ce fut le théâtre du premier miracle qu'il opéra, *arrachant*, dit son historien, *une épine du pied d'un ours qui vint en suppliant demander ce bon office au pieux solitaire.* — La réputation de ses vertus l'enleva bientôt à la retraite; il se livra dès lors aux fonctions pénibles de l'apostolat, en cherchant à répandre les lumières de la foi, qui, introduite dans les Pyrénées, vers le IIIe siècle, s'était corrompue par un mélange de superstitions et de souvenirs du paganisme. »

Les Sarrasins étaient alors maîtres de la Péninsule, et bien que vaincus par Eudon, sous les murs de Toulouse, et par Charles-Martel, dans les champs de Poitiers, leurs bandes spoliatrices et cruelles, traversant les Pyrénées, venaient souvent ravager l'Aquitaine. Lors de leurs excursions, ils prirent Aventin, et le renfermèrent dans la tour de Castel-Blanc, forteresse dont les ruines couronnent une montagne placée au débouché des deux vallées de Larboust et d'Oueil.

Ne pouvant plus se livrer à ses travaux apostoliques, Aventin résolut de chercher les moyens de se soustraire aux fers des Sarrasins. Confiant dans le pouvoir de Dieu, tandis que ses gardiens environnaient la forteresse, il s'élança du haut de la tour, franchit le confluent des deux vallées, et descendit dans le territoire de Pons. L'un de ses pieds reposa sur une roche d'une excessive dureté, et

cependant cette roche s'amollit et reçut l'empreinte du pied de saint Aventin. Ce bloc est encore là, dans une chapelle naguère réparée, et les habitants de la vallée de Larboust y vénèrent cette empreinte, qui leur rappelle la foi courageuse du saint confesseur et martyr.

Saint Aventin reçut enfin le glorieux prix de ses travaux, cette palme ensanglantée que, de nos jours encore, tant de confesseurs de la foi vont cueillir dans la haute Asie. Poursuivi par les Sarrasins, il fut atteint sur les bords du torrent qui parcourt la vallée d'Oueil, et le cimeterre d'un Arabe lui trancha la tête.

On avait, depuis plusieurs siècles, oublié dans quel lieu reposaient les restes de saint Aventin. Mais, selon une légende locale, un miracle vint le révéler.

Chaque matin un taureau s'éloigne du troupeau, traverse une petite rivière, s'arrête sur le même point, s'y couche, refuse l'herbe qu'on lui offre, fouille le sol, et pousse de longs mugissements. Ramené à l'étable, il n'en sort que pour recommencer la même course, que pour fouiller de nouveau la terre, et faire entendre de nouveaux mugissements. Le peuple s'assemble; on appelle les prêtres du voisinage; on prie..... tout à coup une voix se fait entendre; elle dit : *C'est ici que repose le corps du bienheureux Aventin!*

Telle est la légende, que ne rapporte pas, il est vrai, le Bréviaire du diocèse de Comminges, mais que l'on trouve dans plusieurs écrits, et qui est encore racontée par les habitants de la vallée de Larboust.

L'église de Saint-Aventin semble indiquer, par ses formes, que la date de sa construction remonte aux premières années du XIIe siècle. La porte est placée sur le côté gauche de l'édifice. Les archivoltes sont soutenues par quatre chapiteaux doubles; ainsi les colonnes sont accouplées; trois ont été enlevées; les chapiteaux sont

décorés de bas-reliefs qui représentent la légende du saint, sous l'invocation duquel cette église a été bâtie. Un grand bas-relief est placé dans l'arc à plein cintre, encadré par les dernières voussures. L'artiste y a représenté Dieu, placé dans une gloire ovale, soutenue par des anges qui portent les symboles des quatre évangélistes. Le portail est en saillie sur le côté droit de l'église, qui est orientée; il s'ouvre au midi. Le pilier de gauche était orné par un bas-relief, détruit pendant la révolution; celui de droite en renferme encore un qui fait retour vers la muraille. Sur la face principale, on a représenté la Vierge assise sur un trône, ou une *chaire*, dont les extrémités sont formées par des têtes d'aigles; elle foule aux pieds des animaux fantastiques, emblèmes des péchés et des vices; sur ses genoux est l'enfant Divin, qui d'une main tient un livre, et lève l'autre pour bénir. L'auréole du Sauveur est décorée d'une croix. Un arc à plein cintre, supporté par des consoles, formées de têtes d'animaux, se dessine au-dessus de la tête de Marie. Cet arc forme une sorte de cadre, dans lequel on lit:

Res miranda nimis Mater Deí erat vir animis.

Sur le retour, du côté de la muraille, Aventin est représenté, annonçant les vérités du christianisme. Un ange, placé dans la partie supérieure du bas-relief, semble inspirer saint Aventin.

A la droite du porche est un autre bas-relief, qui représente l'invention des reliques du saint, telle que la légende l'indique. Un taureau creuse le sol, et découvre un corps mort, enveloppé d'un suaire. Un ange placé au-dessus, semble indiquer que c'est réellement le corps de saint Aventin. Dans le bas est le vers suivant:

Sic innotescit Sanctus quâ parte quiescit.

Chaque année, comme le dit le Bréviaire du diocèse de

Comminges, les habitants de Vénasque, petite ville de l'Aragon, viennent offrir un cierge au tombeau de saint Aventin. C'est à sa puissante intercession, disent-ils, qu'ils doivent la fin d'une maladie dont leurs bestiaux furent jadis attaqués dans les pâturages des montagnes voisines.

Ici, comme dans toute la France, on trouve des ruines et des profanations. Trois colonnes manquent au portail de l'église que je viens de décrire; des bas-reliefs ont été détruits; et, chaque jour, de prétendues restaurations menacent cet édifice, auquel on a voulu enlever souvent l'aspect religieux et monumental qu'il offre encore aux regards.

L'église de Saint-Aventin n'est pas éloignée des limites de la petite ville de Bagnères-de-Luchon, que l'on peut regarder aujourd'hui comme l'un des faubourgs de Toulouse, car la distance qui sépare la cité pyrénéenne de la vieille capitale du Languedoc, est franchie si fréquemment, et en un temps si court, que cet espace semble avoir disparu. Là, des souvenirs de l'antiquité romaine appellent toute l'attention de l'archéologue. Les nombreux autels votifs consacrés aux Naïades de Luchon, et que l'on a retrouvés dans les débris de ses thermes, prouvent qu'ils furent célèbres à l'époque de la domination des Césars : ils ne le sont pas moins aujourd'hui.

Dans un site pittoresque, et touchant à la grande route qui, de Toulouse, conduit aux thermes de Luchon, est une chapelle en ruine, mais toujours vénérée dans la contrée. C'est celle du petit village de Burgalaïs. Là, il y a vingt-cinq ans, un tronçon de colonne milliaire supportait un bénitier chargé de sculptures. Dans le mur paraissait l'un de ces cipes sépulcraux en marbre blanc, si communs dans nos montagnes, et sur lequel on a sculpté deux bustes, celui d'un homme et celui d'une femme. Dans la partie la plus remarquable de la chapelle, on voyait un autre bas-relief qui

paraissait appartenir au XIIe siècle. Il représentait une main de bénédiction, et c'est, comme l'on sait, l'un des symboles pieux que l'on aimait à placer dans les temples. Une niche creusée dans l'intérieur de la chapelle contenait quelques figures en bois très détériorées... C'était, disait-on, les figures de quelques saints vénérés dans le diocèse. La vallée de Luchon se termine au point où la rivière de la Piqué mêle ses eaux à celles de la Garonne. A ce point s'ouvre la vallée que parcourt le grand fleuve Aquitain. A peu de distance, et après avoir passé au pied du *Tuco de Saint-Géry*, et aux bords de ce lac bourbeux, que l'on nomme le *Stagno* ou l'*Estagnau*, on remarque la tour du comte Raymond, et, plus loin, le château de Saint-Béat, que dominent les rochers escarpés du pic de Gar, contrée jadis bien connue des Romains, et où l'on retrouve à chaque instant des débris antiques; lieux bien chers à mes souvenirs, car c'est dans cette vallée et dans celles qui l'avoisinent, que j'ai retrouvé, depuis bientôt trente années, cette longue série d'autels votifs, consacrés à des divinités locales, et qui ont révélé toute une mythologie inconnue (1).

Le portail roman de l'église de Saint-Béat est l'un des plus remarquables de ceux que l'on retrouve encore dans les Pyrénées; ses chapiteaux historiés sont travaillés avec soin, et au-dessus des archivoltes paraît, comme dans une foule d'autres monuments de la même époque, le monogramme sacré, cantonné des deux lettres Α et Ω, par lesquelles l'Apocalypse indique que le Sauveur est le commencement et la fin de toutes choses.

Si, quittant Saint-Béat et son entrée si étroite, nommée autrefois *Passus Lupi*, on s'achemine vers l'ancienne *Lug-*

(1) N'oublions pas ici ce que l'on doit, en ce genre de découvertes, à M. Victor Cazes, actuellement habitant de Saint-Bertrand.

dunum Convenarum, aujourd'hui Saint-Bertrand de Comminges, les rochers s'écartent, la vallée s'élargit, et bientôt apparaît une petite plaine remarquable par sa fécondité. La vallée de Barousse y débouche, vallée inconnue à tous les voyageurs, et où cependant les aspects les plus riants, et quelquefois les plus sévères, s'offrent aux regards enchantés et surpris. C'est là que la religion a laissé subsister les superstitions des temps antiques, et que les croyances Aquitaniques et Romaines se mèlent aux légendes du moyen-âge; c'est là que des monuments méconnus sont attribués à des personnages historiques, et que des mythes populaires s'attachent à des objets qu'une critique éclairée ferait mieux connaître. Ainsi, à Bramevaque, sous le porche qui précède l'église, est une grande pierre sépulcrale, sur laquelle on voit les images gravées d'un seigneur du lieu de Ardengost et de sa femme. Une inscription très fruste indique les noms de ces personnages, qui vivaient vers la fin du XIVe siècle; mais, en dépit de cette inscription, le peuple et les demi-savants du pays disent que cette pierre est celle qui recouvrait la tombe de la reine Marguerite. Mais quelle est cette princesse? Est-ce la sœur de François Ier, Marguerite d'Angoulême, femme de Henri d'Albret, et que le poète Marot a chanté avec tant d'amour? Non; car on sait le lieu dans lequel elle fut inhumée. Serait-ce cette autre Marguerite de Valois, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, et qui fut reine de Navarre, par son mariage avec Henri de Bourbon? Ici, même impossibilité. L'ignorance de l'un de ceux qui ont voulu lire cette inscription, a seule propagé cette erreur, d'ailleurs facile à concevoir, alors que l'on se rappelle que ces deux reines de Navarre étaient aussi comtesses de Bigorre, et avaient des possessions dans la vallée de Barousse.

Mais ce n'est point seulement à l'église du village de

Bramevaque que le nom de Marguerite est attaché, c'est aussi aux ruines de l'ancien château de ce lieu, que les princesses qui portaient ce nom, habitèrent, dit-on, autrefois, ce qui n'est pas impossible. Ici des superstitions et des légendes font de cette ruine, presque informe, un monument célèbre. Dans cette partie si reculée de nos montagnes, sous les rochers qui supportent le château, s'ouvre une caverne dans laquelle existe, dit-on, un trésor immense, gardé par l'esprit infernal. Nul n'a pu conjurer ce gardien inflexible, et l'on accourt encore, non-seulement des vallées françaises, mais aussi de celles qui existent sur le versant espagnol, pour chercher à endormir la vigilance du démon de la grotte. Une longue légende, que j'ai racontée ailleurs, fait allusion à la cruauté de l'un des anciens possesseurs du château. La tour conserve un mythe plus gracieux : sur ce donjon à demi-renversé, les Fées viennent pendant les nuits d'été, former des danses, où nul mortel n'est admis, et, sous leurs pas entrelacés, naissent des touffes de violettes dont les suaves exhalaisons se répandent dans la pittoresque vallée, que les flôts de l'Ourse parcourent avec la rapidité du torrent.

Je pourrai rapporter encore de nombreuses légendes en parcourant la petite plaine, bornée d'un côté par les montagnes de la vallée de Barousse, et de l'autre, par les rochers, sur lesquels s'élève Saint-Bertrand de Comminges. Mais de grands souvenirs historiques rattachent ici les temps anciens à l'époque du moyen-âge. Le nom de *Lugdunum*, que portait d'abord cette ville, indique évidemment une origine celtique ; puis saint Hiéronyme nous apprend que Pompée rassembla dans ce lieu, et apparemment dans les cantons voisins, des Celtibères, des Vettons et des Arebaci. Ces Espagnols, tous de différentes origines, avaient porté les armes pour Sertorius, et

erraient sur les cimes les plus escarpées des Pyrénées, d'où ils s'élançaient quelquefois dans les vallées et sur les plaines Aquitaniques. Pour mettre un terme aux ravages de ces hordes, Pompée les réunit en corps de nation, et leur donna *Lugdunum* pour capitale. De là cette cité prit le nom d'*Urbs Convenarum*, du mot latin *convenire*, qui signifie réunir, rassembler. Les *Arebaci* s'habituèrent surtout dans le canton où existe aujourd'hui la petite ville d'*Arbas*. Il paraît que, de proche en proche, les *Convenæ* s'étendirent sur toute la rive droite de la Louge, jusqu'à son embouchure dans la Garonne, et c'est là qu'ils bâtirent plusieurs bourgades ou petites villes qui portèrent des noms Ibériens, tels qu'*Ambax* ou *Aimphats*, *Carbonna*, ou *Carmona*, et *Calagorris*. Cette dernière, d'après le calcul des distances, devait se retrouver dans les champs que traversait la voie romaine, ou l'*Estrade*[1] (*Via Strata*), touchant à une position délicieuse, où l'un des Césars du Bas-Empire construisit sans doute la *Villa Impériale* que j'ai retrouvée, et qui conservait pour nous tant de monuments précieux.

Lugdunum possédait l'un des plus anciens évêchés de la Novempopulanie. M. A. E. d'Osmond ferme la série des prélats qui en ont tenu le siége. Le plus célèbre est, sans aucun doute, Bertrand, issu de la noble famille des comtes de l'Ile-en-Jourdain. L'église l'honore comme saint, et l'histoire lui donne le titre de second fondateur de *Lugdunum*.

Un ambitieux, Gondevald, en s'appuyant sur sa prétendue descendance de la famille royale, avait voulu usurper la couronne. Plusieurs provinces mêmes s'étaient soumises à son autorité; mais bientôt, poursuivi de toutes parts, il fut, comme l'on sait, chercher un asile à *Lugdunum*. La force des vieux murs romains de cette ville, le courage et la fidélité de ses soldats auraient pu triompher des efforts

(1) C'est le nom que porte encore le chemin qui, suivant la vallée del Hers, va de Fanjeaux à Toulouse. – (de la Gangue [illegible])

de l'armée qui assiégeait la place; mais la trahison veillait: le duc Mommole traita avec Leudegisile, qui commandait les troupes de Gontran, et Gondevald fut précipité du haut de ces rochers, qui portent aujourd'hui le nom de *Mata-can* (1). La ville fut pillée et brûlée ; il ne resta sur le sol qu'elle occupait autrefois, que des ruines informes, quelques inscriptions, et les débris, presque méconnaissables, d'un théâtre.

C'est du milieu de ces ruines que Bertrand fit surgir une nouvelle ville.

Dans la suite, cette petite cité prit le nom de celui qui en avait relevé les murailles. Il ne reste plus sans doute rien qui se rapporte au temps de Bertrand de l'Ile à *Lugdunum*, que l'entrée de l'église cathédrale et peut-être une portion du cloître. Dans le tympan du grand portail, on a représenté la sainte Vierge offrant son fils à l'adoration des Mages; derrière la figure de Marie, le bas-relief a été coupé, de manière à former un carré long. Là, sans doute, était primitivement la figure de saint Joseph; mais on y a placé depuis celle de saint Bertrand, revêtu de ses ornements sacerdotaux, appuyé d'un côté sur sa crosse, et élevant la main droite pour bénir. Des ruines de monuments religieux se mêlent dans les champs de *Lugdunum* et dans son église aux ruines romaines. La toiture du cloître a été enlevée, et la colonnade elle-même a été vendue en 1812; et sans un heureux hasard qui me ramena alors d'au-delà des Pyrénées, au lieu de rappeler une époque religieuse, cette colonnade mutilée servirait aujourd'hui à la décoration d'un jardin pittoresque.

Là se trouve encore la chape, si curieuse, même comme simple monument d'art, de l'évêque saint Bertrand. L'étoffe dont elle est formée, est couverte de figures qui indiquent

(1) Tue-chien.

par leur style une époque très reculée sans doute, mais que plusieurs personnes pourraient bien croire n'être pas celle où vivait le saint évêque de Comminges. Au reste, sans respect pour un monument si précieux, un ecclésiastique, que je ne nommerai point, la fait retailler; et de tous les ornements sacerdotaux de Clément V, donnés par ce pape à l'église de Comminges, on ne voit plus qu'une chape, indignement mutilée, comme celle de saint Bertrand. Ainsi disparaissent les objets les plus vénérables, ainsi la France est successivement dépouillée de tout ce qui aurait fait sa gloire; et le saint archevêque de Toulouse, aujourd'hui successeur des évêques de Comminges, ne se couvre que de lambeaux outragés par l'ignorance et l'incurie, alors que dans ses fréquentes tournées pastorales, il revêt l'une ou l'autre de ces chapes auxquelles se rattachent d'impérissables souvenirs.

Les légendes, les traditions de toute espèce accompagnaient autrefois le voyageur dans la petite plaine de Saint-Bertrand. Mais aujourd'hui on les dédaigne; et alors que l'on interroge ceux qui, par leur âge, pourraient encore avoir conservé quelque mémoire de ces fables touchantes, les paysans, eux aussi, croient que l'on insulte aux lumières du siècle. Ainsi l'on n'entend plus répéter les mythes relatifs à la *Hount de las Hados*, ni ces chants longs et plaintifs qui rappelaient la destruction de *Lugdunum*, ni la ballade où apparaissaient tous les anciens habitants de cette ville, revenant, une fois chaque année, visiter les ruines de leurs demeures.



L'une des légendes que je viens d'indiquer est relative au lac de Barbazan, dominé par un château bâti, ou reconstruit en entier sous le règne de Louis XIV (1). Ce récit

(1) Il appartenait à la famille d'Astorg de Barbazan, qui subsiste encore. On y a vu depuis M. Picot-Belloc, de Toulouse, auteur d'un drame in-

n'est autre chose qu'une imitation de la fable de Philémon et de Baucis. Un pauvre vient demander le pain de la charité à la porte de la plus chétive cabane d'un village situé au-dessous de la position occupée aujourd'hui par le château; il s'est présenté devant tous les habitants, et nul n'a voulu soulager son malheur. Mais, dans cette dernière cabane, tout change pour lui. Il y trouve un saint vieillard et sa femme. Celle-ci retire du four le seul pain qu'elle possédait; elle l'offre au pauvre qui l'accepte, et qui lui dit que son four en contient beaucoup d'autres qu'elle doit distribuer dans les lieux voisins; elle regarde, et en effet d'autres pains apparaissent. « Ils ne sont point destinés, dit alors le mendiant, aux habitants de ce village : ils dédaignent, ils repoussent les infortunés; d'ailleurs ils ont déjà reçu le prix de leur méchanceté. » Le vieillard et sa femme ouvrent la porte de leur cabane; le village qui était placé en face a disparu; le sol qui supportait les habitations s'est affaissé; un lac, dans lequel tous les villageois ont été engloutis, le remplace. Le pauvre était un envoyé de Dieu. Le vieillard et sa femme étaient déjà mûrs pour le ciel. Ils furent bientôt y recevoir la récompense de leurs vertus.

Telle est cette légende morale, imitée, comme je l'ai dit, du mythe de Philémon et de Baucis.

Dans la plaine, et en face du château de Barbazan, à une distance assez grande de toutes les habitations, est une église remarquable par ses formes monumentales. C'est celle de Saint-Just, de Valcabrère. Son portail monumental est décoré de quatre grandes statues en marbre blanc. A droite est une femme, à côté d'elle saint Etienne, le premier martyr. Cette femme porte une couronne, et de

titulé : le *Père comme il y en a peu*. Un ancien négociant de Bordeaux, nommé M. Gemuseüs, je crois, a, pendant quelques années, habité ce château, possédé actuellement par M. le duc de Rovigo.

sa main droite elle tient une petite croix placée sur sa poitrine. A gauche sont les statues de saint Just et de saint Pasteur. Ces figures supportent des chapiteaux sur lesquels on a sculpté la lapidation de saint Etienne et l'histoire des deux saints que je viens de nommer. Au centre de l'arc à plein cintre du portail, est un bas-relief qui représente Jésus-Christ bénissant le monde, et ayant autour de lui les symboles des quatre évangélistes.

La femme couronnée, et placée à droite du portail, est sans aucun doute la fondatrice de cette église. Je ne sais s'il faudrait reconnaître en elle l'une des premières comtesses de Comminges.

Quelques inscriptions romaines et des fragments de bas-reliefs, qui ont pu faire partie des ornements d'un arc de triomphe, paraissent çà et là dans les murs.

Le plan de cette petite église est admirable de simplicité; elle se compose de trois nefs, terminées par trois chapelles demi-circulaires. Au fond de la grande nef, et en arrière de l'autel, s'élève un monument remarquable. C'est un tombeau en marbre blanc que recouvrent, en s'élançant assez haut, des arcs-ogives. De chaque côté, quelques marches conduisent sur la plate-forme qui supporte ce tombeau, violé depuis quelques années, et, à ce qu'on assure, par ceux-là même qui auraient dû le respecter.

Autour du sanctuaire sont des colonnes en marbre, ne tenant point à la construction, et évidemment placées là comme souvenir d'un ancien édifice, construit sur le même sol où l'église de Saint-Just a été bâtie dans la suite.

Ce point est à peu près le centre de l'ancienne ville basse de *Lugdunum Convenarum ;* et c'est aussi de ce point qu'en calculant les distances, d'après celles qui existent dans l'Itinéraire romain, on parcourt vingt-six milles pour parvenir à *Calagorris ,* aujourd'hui *Chiragan.*

Beaucoup plus rapproché des habitations du village de

Valcabrère, existait autrefois un monastère de cordeliers de la Grande-Observance. J'ai vu, en 1806, les ruines de leur église et de leur magnifique cloître. Huit piliers en marbre griotte, de Cierp, formaient les angles de ce cloître, et divisaient en deux portions la colonnade de chaque galerie. Les carrières de Saint-Béat avaient fourni les colonnes et les chapiteaux de ce cloître, dont les ogives trefflées se dessinaient avec grâce et légèreté. Comme à Saint-Bertrand de Comminges, les dalles et les murs offraient de toutes parts des épitaphes qui formaient un nécrologe immense, pieux et lugubre moniteur des siècles passés. Aujourd'hui c'est avec quelque hésitation que l'on indique la place, occupée, il y a trente ans, par ce monastère, et les acquéreurs de cet édifice ont dû sans doute, en en devenant possesseurs, se promettre de réaliser la menace contenue dans ce vers de Lemierre :

On cherchera la place où ce temple exista.....

Valcabrère (*Vallis Caprariæ*), aujourd'hui chétif village, qui sera sans doute réuni un jour à la commune de Saint-Bertrand, était, dit-on, le chef-lieu de ce petit état que l'on nommait *les Quatre Vallées,* parce qu'il était composé de celles d'Aure, Magnoac, Nestes et Barousse, qui ont eu des comtes particuliers, et qui, après l'extinction de la branche aînée de la maison d'Armagnac, ont été réunies à la couronne. Leurs priviléges, qui constituaient ce pays en une sorte de république, ont à diverses époques été confirmés par les rois de France, et l'on en possédait naguère encore les actes authentiques. Louis XI reconnut et approuva ces coutumes, franchises et libertés, en 1475; Charles VIII en fit autant en 1489; Louis XII, en 1499; Charles IX, en 1564; Henri III, en 1579; Henri IV, en 1594 et en 1608; Louis XIII, en 1612, 1615 et 1618. Louis XIV imita cet exemple par ses lettres-patentes de

1656, et par des arrêts du conseil d'état en 1661, 1669, 1679, 1689, 1690; un arrêt rendu par le parlement de Toulouse, en 1696, les confirma encore. Louis XV approuva aussi les priviléges des *Quatre Vallées*, en 1718. Louis XVI imita en cela son aïeul, aussitôt après son avénement à la couronne.

La communauté de Valcabrère avait un scel sur lequel on voyait deux chèvres grimpantes, et pour support, les figures de saint Just et de saint Pasteur, patrons de l'église de ce lieu.

Des traditions, aujourd'hui presque effacées, ajoutaient la sévérité d'un mythe religieux à l'intérêt que fait naître l'aspect du vieux château dont on voit encore quelques ruines à Valcabrère, et qui fut, dit-on, possédé par les Chevaliers de la Milice du Temple.

D'autres souvenirs, ou religieux, ou historiques, s'offrent à la mémoire du voyageur qui parcourt cette portion du Comminges, réuni au territoire dont Toulouse devint la capitale ou le chef-lieu, alors qu'elle perdait d'ailleurs toutes ces Institutions, tout ce qui jusqu'alors avait fait sa gloire. A Polignan était un beau monastère de Cordeliers, dont l'église a été conservée, d'abord par les soins pieux de deux personnes attachées autrefois au service de ce couvent, et plus tard, par la munificence du cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse. Non loin de là, dans la petite ville de Montréjeau, existait un couvent de religieux Augustins. Des mausolées, des monuments précieux en décoraient l'église, et c'est de là sans doute qu'a été retirée la pierre sépulcrale de Geraud d'Espagne, qui sert aujourd'hui de pont sur le canal de fuite d'une usine.

Sur la droite, et au milieu des montagnes, on trouverait peut-être encore quelques ruines de l'ancien château de Sauveterre, forteresse remarquable autrefois, et qui fut le chef-lieu d'une châtellenie.

Chargé de sculptures barbares, mais curieuses, le portail de la petite église de Martres-de-Rivière peut arrêter pendant quelque temps les regards du voyageur qui veut méditer sur les ruines de la vieille France.

Saint-Gaudens offrirait encore, si l'ignorance n'avait pas ajouté au mauvais vouloir des autorités révolutionnaires, toute la force du vandalisme le plus stupide, des monuments bien dignes d'arrêter les regards de l'artiste et de l'archéologue. On a renversé l'église que les Dominicains possédait dans cette capitale du Nébousan, et je n'ai pu retirer du milieu des ruines que l'épitaphe de Milette d'Asnava, veuve d'Isarn de Fanjeaux, fils de Pierre Roger de Mirepoix, chevalier. Elle fut la première bienfaitrice du couvent des frères prêcheurs de Saint-Gaudens (1), et sa statue sépulcrale décorait l'une des nefs; mais cette statue a été brisée, ainsi que tous les tombeaux, et tous les chapiteaux et les bas-reliefs qui décoraient le cloître de l'église collégiale de cette ville. J'ai décrit autrefois le cloître de l'église de Saint-Gaudens (2), d'après les souvenirs et les notes prises bien antérieurement à la publication de mon travail.

(1) Anno Domini millesimo trecentesimo decimo quarto nobilis Mileta d'Asnava hic sepulta illi conventus duodecim solidos Tolosanos pro anniversario faciendo in crastino B. Andræ legavit annuatim, pro anima sua, patris, matris et filiæ suæ; sic quod conventus teneatur celebrare missam sicut in die obitus sui; et quod nec prior, nec superior, nec inferior possint vendere, alienare, nec aliter expendere nisi prædicta die fratre in refectorio opposítum faciendo totum legatum. Ad Raymundum Arnaldi de Aspello ejus hæredem devolvatur. (*Extrait du livre des fondations des religieux du couvent de Saint-Dominique de Saint-Gaudens, fol.* 138.)

La famille d'Asnava était très ancienne dans le Nébousan et le Comminges. Guillaume Bernard d'Asnava prit part à l'expédition des comtes de Foix, dans le Lauraguais; on lui confia plus tard la défense de l'une des Barbacanes de Toulouse, V. *Canso des Eretges d'Albèges*, v. 8977 et v. 9479.

(2) *Hist. et Mém. de l'acad. roy. des sciences et inscr. et belles-let. de Toulouse, tom. IV, pag.* 109.

« C'était vers les derniers jours de l'été de 1808. La toiture du cloître n'existait plus, quelques colonnes mêmes avaient été renversées ; mais, du côté de l'église subsistait encore un mausolée en marbre blanc, décoré d'une statue sépulcrale. Elle représentait un évêque. On avait enlevé la petite plaque chargée d'une inscription, qui, placée au-dessus du tombeau, contenait sans doute le nom et la date du décès de celui pour lequel ce monument avait été élevé. La statue qui servait de couvercle avait été soulevée et déplacée. On avait cru pouvoir trouver dans cet asile de la mort quelques objets précieux. Les profanateurs de 1793 ne savaient pas, sans doute, qu'au XVI[e] siècle, les religionnaires les avaient devancés dans cette recherche. S'ils ne l'avaient pas ignoré, auraient-ils pu espérer encore après les investigations sacriléges ordonnées par Montgommeri, et exécutées par ses dignes compagnons ?

» Un bas-relief qui représentait une branche de vigne, chargée de raisins, couvrait la face principale du tombeau, ou de l'*auge*, expression dont se servit mon conducteur, qui convoitait la propriété de ce marbre, destiné par lui aux usages que le nom qu'il lui donnait faisait bien deviner.

» Les chrétiens des premiers siècles ont souvent sculpté des rameaux de vigne sur leurs tombeaux ; et durant le moyen-âge, on a quelquefois imité cet exemple : une vigne chargée de raisins rappelait ces paroles du Seigneur : « *Je suis la vigne et mon père est le vigneron ; il retranchera toutes les branches qui ne porteront pas de fruit en moi, et il taillera toutes celles qui porteront du fruit, afin qu'elles en rapportent davantage. Je suis la vigne et vous en êtes les rameaux. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit. Ce sera la gloire de mon père que vous rapportiez beaucoup de fruit.* » Ainsi, le mausolée du cloître de Saint-Gaudens annonçait en quelque sorte, par le symbole dont il était orné, que celui pour lequel il avait été fait, ayant vécu dans le Seigneur, c'est-à-dire dans l'amour de sa loi, dans l'observance de ses commandements, dans la pureté de la foi, *avait porté beaucoup de fruit*, et que, mûr pour l'éternité, il avait été cueilli et reposait dans la gloire céleste.

» Non loin de ce monument, on voyait encastré, dans le mur, une pierre, contenant une épitaphe très ancienne, et en tête de laquelle était le monogramme du Christ, composé d'un Χ *chi*, d'un Ρ *rho* et d'un Σ *sigma*, et cantonné d'un Α *alpha* et d'un Ω *oméga*.

» Près de cette épitaphe paraissait le tombeau de la famille de Leran, très considérée autrefois dans le Nébousan et le Comminges.

» De distance en distance, au milieu de ces monuments funèbres, apparaissaient des bas-reliefs en marbre blanc qui rappelaient des traits de l'histoire sainte. L'un d'eux, qui subsiste encore, représente Jésus-Christ dans le désert, et le mauvais génie qui essaie de tenter son Dieu.

» Un autre tombeau, aussi en marbre blanc et soutenu par de petites colonnes, était placé contre l'un des murs : à la richesse des matériaux, au soin avec lequel les sculptures étaient exécutées, on pouvait conjecturer qu'il avait appartenu à une famille favorisée par la fortune. Ce tombeau avait d'assez grandes dimensions, et le gardien du lieu, qui savait qu'un de

ses chefs voulait faire transporter ce marbre à sa maison des champs, n'osait pas élever ses vœux jusqu'à en désirer la possession. On avait presqu'entièrement déplacé le bloc, en forme de toiture, qui recouvrait le monument; mais cette fois la cupidité avait été trompée. *On n'a rien trouvé de bon dans cette auge!* me dit avec humeur mon *Cicerone*, et il retira du tombeau une tête qu'il lança au milieu du cloître. Je m'aperçus bientôt que là avaient été ensevelis un homme, une femme et un enfant. Des herbes s'étaient élevées dans ce sépulcre et apparaissaient en touffes épaisses entre le couvercle soulevé et les parois du monument. Quelques fleurs mêmes y recouvraient de tristes débris. Je profitai de l'absence momentanée de mon guide qui s'ennuyait sans doute en me voyant dessiner des bas-reliefs et des chapiteaux, et je ramassai la tête desséchée et d'autres restes qu'il avait jetés au loin. — « Là, disais-je, reposaient, sous la garde de la religion, des lois de la morale et des lois de l'état, la femme, le père et l'enfant. Ils s'aimaient pendant leur vie, après leur mort ils étaient réunis. Des hommes stupides, étrangers à tous les sentiments affectueux, ont violé ce dernier asile. Je vais replacer, sur leur lit de marbre, ces ossements épars. Je ne dirai point, comme les anciens, *que la terre leur soit légère!* Ils n'y sont point renfermés; mais je ferai des vœux pour qu'ils reposent dans ce mausolée, jusqu'au jour où la grande voix de l'Eternel, rappelant les morts du sein de la poussière, chaque sépulcre rendra le dépôt qui lui aura été confié. »

» C'était, comme on l'a vu, en 1808, que je visitai, pour la première fois, le cloître de Saint-Gaudens. Bien jeune alors, bien inexpérimenté, je croyais que les agents d'un souverain qui avait relevé les autels, qui accueillait, disait-on, tout ce qui pouvait honorer la France et effacer la trace de douze années d'erreurs, m'écouteraient, alors que je demanderais la conservation de ces tombeaux. Le préfet (1) ne repoussa point mes instances; il prescrivit même des mesures pour que le cloître de Saint-Gaudens fût respecté. Six ans plus tard, en revenant d'au-delà des monts, je m'arrête à Saint-Gaudens durant quelques heures; je cours vers la porte du cloître..... il n'y avait plus ni colonnes, ni arcs élégants, ni chapiteaux couverts de figures gracieuses. Et les tombeaux!!.... Ils avaient reçu la vile destination qu'on leur avait assignée..... Les ossements que j'avais replacés, ceux de l'évêque et d'autres encore, étaient étalés çà et là sur des monceaux de ruines. Je parlai, mais en vain, contre cette profanation. Hélas! on ne pût obtenir qu'avec peine l'autorisation de donner à ces tristes restes les derniers et presque furtifs honneurs d'une inhumation nocturne...

» J'ai insisté sur ce cloître antique, parce qu'aucun autre ne m'a paru plus tranquille, plus religieux, j'oserai même dire, plus sépulcral; là point de vastes échappées de vue sur des monts lointains ou sur des vallées pittoresques : on n'y remarquait que des murs élevés, des colonnes, des inscriptions funéraires, des mausolées somptueux, et de modestes épitaphes, toutes choses que n'avaient pu défendre leurs immobiles possesseurs; là

(1) M. Desmousseaux.

encore se retrouvaient des images consolatrices et des allégories sur une autre existence ; précieuse poésie du culte chrétien, qui grave le symbole de l'espérance sur le marbre même du tombeau !...

» Une porte latérale, bâtie sans doute vers la fin du XIVe ou au commencement du XVe siècle, est ouverte sur le côté gauche de l'édifice. Le style de ses ornements ne manque pas d'élégance ; mais on doit lui préférer une autre porte à plein cintre, qui est ouverte dans l'axe de l'édifice, et qui est de l'époque même de la construction de l'église : elle est très étroite, et cependant plus monumentale que l'autre. On a rattaché néanmoins à cette porte latérale des souvenirs antérieurs de près de sept siècles à sa construction. C'est là, en effet, qu'on montrait autrefois, et que peut-être on montre encore, les fers du cheval d'Abdalrhaman, qui, selon les légendes populaires, aurait en vain fait ruer ce cheval contre elle, alors que, ravageant déjà l'Aquitaine, ce chef des Musulmans voulut piller les trésors renfermés dans l'édifice consacré au jeune martyr *Gaudentius*.

» L'apside de l'église produit un effet remarquable, quoique peu chargée de détails et d'ornements. Sous un grand arc s'ouvrent trois fenêtres étroites, au milieu desquelles on n'a pratiqué qu'une petite ouverture longitudinale. De courtes colonnilles décorent ces fenêtres. Là le mur est aplomb ; c'est celui qui termine la grande nef. Mais l'arc ouvert intérieurement donne entrée dans le chœur ou dans la chapelle de l'apside. Elle se projette en forme demi-circulaire, percée de jolies croisées, ornées aussi de colonnilles, et flanquée de butées. Les deux chapelles latérales, ou des deux extrémités des bas-côtés, se projettent de même en dehors, mais moins que celle de l'apside, et leur aspect simple et monumental fait valoir celle-ci (1). A droite est la ville ; à gauche, une vallée pittoresque déroule ses tranquilles paysages ; au loin, l'horizon est borné par les cimes des monts pyrénéens, resplendissants de célestes clartés. Ici donc, comme à Valmagne, comme à Maguelonne, comme dans une foule d'autres lieux que j'ai visités, on peut remarquer qu'aux temps reculés de notre vieille France, on avait su, par un art presque

(1) On a, depuis 1808, complétement dégradé cette partie de l'église de Saint-Gaudens. Une ouverture carrée a remplacé l'étroite et élégante fenêtre de la chapelle de gauche, dédiée au patron de ce monument. Cette barbarie a été opérée pour obtenir un jour mystérieux, pour éclairer ce que l'on nomme UNE GLOIRE, formée par des nuages en plâtre. Extérieurement, on a récrépi cette chapelle. Le sanctuaire a perdu aussi son élégante simplicité et ses formes primitives. Aux fenêtres formées par des arcs à plein cintre, soutenues par des colonnes géminées, on a substitué des fenêtres carrées, avec des verrières blanches et des rideaux rouges. La coupole a reçu d'affreuses peintures. La corniche en pierre et à damier a été brisée pour lui substituer une méchante corniche en plâtre, sur laquelle apparaissent des vases, en plâtre aussi. Des colonnes en marbre de Languedoc supportent cette corniche. Rien de plus barbare n'avait peut-être encore été exécuté dans une église aussi remarquable par ses formes architecturales. Aujourd'hui, la restauration de l'une des chapelles, placée à droite, fait espérer que le reste de cette église retrouvera son ancienne et majestueuse ornementation, et l'on y remarque avec plaisir les peintures murales, exécutées par M. Pibou, de Miremont.

perdu aujourd'hui, offrir en même temps à la vue ce que la nature a de plus doux et de plus sublime, et ce que l'art a créé de plus noble et de plus gracieux. »

On ne retrouverait peut-être plus aujourd'hui, dans Saint-Gaudens, aucune trace du couvent des Pères de la Trinité, qui y étaient établis. Ce n'est pas seulement à Toulouse que le voyageur pieux est condamné à marcher sur des ruines, ou à rechercher en vain les monuments élevés par la religion, et embellis par les arts. L'abbaye de Nisos a été complétement détruite par ceux qui l'ont achetée en 1790. Cloître majestueux, église remarquable par l'élégance de son architecture, tout a disparu, et naguère quelques-uns des destructeurs ont vendu à l'administration du Musée de Toulouse, un tombeau provenant de cette abbaye, et quelques portions du pavé en faïence colorée que l'on remarquait dans le sanctuaire et autour du principal autel.

N'oublions pas, avant de nous éloigner du Nébousan et du Comminges, d'inscrire dans ces pages quelques noms qui ne doivent pas être effacés. C'est dans l'ancien Comminges que naquit François de Belleforest, auteur trop fécond peut-être, et auquel on doit, entr'autres ouvrages, autrefois estimés, *les Grandes Annales de l'Histoire générale de France.*

Un ancien chanoine de la cathédrale de Saint-Bertrand, M. Vignaux, mort vers 1806, a laissé une *Histoire du Comminges.* Cet ouvrage est encore inédit. L'un de ses confrères, M. de Binos, issu de l'une des plus anciennes familles de ce pays, avait voyagé en Orient, et il publia, en 1787, un *Voyage en Italie, en Egypte, au Mont-Liban et en Palestine.*

Un autre vénérable ecclésiastique, dont la mémoire m'est bien chère, habitait, en 1826, le château de Montegut, non loin de Saint-Bertrand de Comminges. Ancien

grand vicaire du diocèse de Cahors, auteur d'un Traité de théologie, plusieurs fois imprimé, M. l'abbé de Verdelin achevait alors, dans la retraite, une longue carrière remplie par la pratique de toutes les vertus...

Durant les longues guerres de la révolution et de l'empire, la petite ville de Saint-Béat, en Comminges, a fourni plusieurs hommes distingués. Dans le nombre nous mentionnerons d'abord M. Cazes, membre de l'assemblée législative, qui ne partagea point les fureurs du plus grand nombre de ses collègues, et auquel nous devons d'ailleurs la conservation de plusieurs monuments antiques. M. Martin, général de brigade, puis préfet du département des Pyrénées-Orientales, obtint une grande réputation de bravoure durant nos premières guerres contre l'Espagne. M. le général Barrié s'est aussi distingué pendant longtemps dans les armées impériales.

Saint-Gaudens a donné à la France plusieurs officiers supérieurs, estimés pour leurs talents et leur courage. L'un d'eux, le général Barthier de Saint-Hilaire,(1) qui s'était distingué dans toutes les guerres de l'empire, était demeuré à Toulouse, lors de l'entrée des Anglais dans cette ville, ses blessures l'empêchant de suivre le duc de Dalmatie dans sa retraite. Il fut dénoncé au général ennemi qui le fit arrêter, mais qui lui rendit bientôt la liberté.

En 1789, le Nébousan mit au nombre de ses députés M. Pegot, honorable habitant de Saint-Gaudens. Ses deux fils, qui, par leur mère, descendaient de Milles de Noyers, maréchal de France, en 1312, parvinrent au grade de maréchal de camp; l'un d'eux vit encore; l'autre (Jean-Gaudens-Claude Pegot), compté au nombre des plus habiles officiers des armées de l'empire, est mort dans sa ville natale, en 1819. Un membre de cette famille, S. Pegot, qui vivait au commencement du XVII[e] siècle, faisait des vers latins avec facilité, et nous avons encore ceux qu'il

(1) C'est le Bartier du Combat de la terrasse

adressa, en 1610, à Guillaume Ader, auteur du *Gentilhoume Gascoun*, et qu'il signa ainsi : *S. Pegotius, Sengaudensis.*

Sur les bords de la voie romaine, et dans un site où l'on découvre quelquefois des monuments antiques, on remarque le village de Stancarbon. L'abbé Bordages, curé de ce lieu, durant une partie de la seconde moitié du XVIIIe siècle, a fait beaucoup de vers, publiés à Toulouse (1), et qui ont eu peu de succès. Les états du Néboun firent imprimer, en 1772, son *Ode sur le débordement de la Garonne.*

L'abbaye de Bonnefont était le Saint-Denis des comtes de Comminges (2). C'est là qu'existaient leurs tombeaux. Près de l'église où reposaient leurs cendres, s'étendait un cloître magnifique. Quatre cents colonnes en marbre blanc en décoraient les galeries. Leurs chapiteaux, formés de palmes, de feuilles d'eau, de plantes grimpantes, offraient dans leur ensemble, un aspect aussi varié qu'admirable. Là s'ouvrait la Salle du Chapitre. Les nervures de sa voûte retombaient sur une colonne octogone, placée au centre de cette salle; tout autour existait un large banc en marbre. Là s'asseyaient les religieux; un siége, ou une chaire en bois, recevait l'abbé. Celui qui avait fait exécuter ce meuble était représenté sur le dossier, et semblait invoquer la miséricorde du Tout-Puissant. Deux fenêtres, décorées de colonnilles en marbre de Campan et de Cierp, éclairaient cette salle. Maintenant on chercherait en vain, et l'église, et le cloître de Bonnefont, et l'admirable monastère bâti dans ce lieu, et les sépulcres pressés des comtes de Comminges. Le plus atroce vandalisme a tout renversé. On trouve partout,

(1) *Mes Ennuis*, in-8°. Toulouse, 1786.

(2) On sait qu'il existe encore dans Toulouse une branche de l'ancienne famille de Comminges.

dans l'arrondissement de Saint-Gaudens, des colonnes arrachées au cloître de Bonnefont, et des pierres qui ont fait partie de ce vaste édifice. Un particulier a transporté et reconstruit à l'entrée de la petite ville de Saint-Martory, une portion de l'une des façades de cet ancien monastère, et j'ai recueilli, pour le Musée de Toulouse, la statue sépulcrale de Bernard IV, comte de Comminges, qui fut tué près de Saint-Gaudens, vers l'an 1150.

En 1807, je visitais, pour la première fois, l'abbaye de Bonnefont. J'étais alors accompagné par un ami, le chevalier Pecharman de Vèze, homme d'esprit, dessinateur plein de goût, et qui, depuis, a donné de nombreuses preuves d'un talent non contesté. S'il parcourt ces pages, il verra que mes sentiments pour lui n'ont pas changé ; il verra aussi que le temps n'a pas affaibli les impressions que nous avons éprouvées alors, et que mon indignation contre les Vandales de notre siècle est toujours aussi vive qu'en ces temps, que l'on représente, à des gens qui n'ont rien vu par eux-mêmes, ou qui n'ont lu que des pages mensongères, comme une époque de gloire artistique et de respect pour les vieux souvenirs de notre belle patrie.

Au-delà de Saint-Martory, et sur les hauteurs formidables qui s'étendent sur les deux rives de la Garonne, apparaissent les restes de quelques châteaux. A droite est celui de Roquefort, souvent assiégé, repoussant quelquefois victorieusement les attaques dirigées contre lui, ou cédant aux efforts des croisés d'Outre-Loire, des Anglais, des comtes d'Armagnac, des huguenots et des catholiques. Ces ruines sont informes. Il n'en est pas de même du château placé sur la rive opposée, et au pied duquel se dessine la grande route, qui de Toulouse conduit vers la partie centrale des Pyrénées.

Ce château fut bâti par les seigneurs de la noble famille

de Montpezat, fondateurs et bienfaiteurs de l'abbaye de Bonnefont. On y voit encore la haute tour du donjon, dominant un groupe de constructions, qui formaient jadis l'habitation des possesseurs de cette forteresse. Une vaste enceinte de murs crénelés entoure, en suivant la pente de quelques escarpements, toute la surface occupée autrefois par les bâtiments du château. Au bord de la route existe encore une tour carrée, bien connue dans l'histoire, et qui défendait cet étroit passage : c'était la *Tour de la Garde*, existant entre le fleuve et ce chemin. Froissard nous a laissé des notions précieuses sur le château de Montpezat, et on lira, sans doute avec intérêt, les pages dans lesquelles il raconte, avec beaucoup de charmes, ce que lui dit à ce sujet le chevalier Espaing du Lyon :

« En telles paroles et devis, nous chevauchâmes tout le jour contremont la rivière de Garonne ; et vis, d'une et d'autre part la rivière, plusieurs beaux chastels et forteresses. Tous ceux qui étoient par-delà à la main-senestre étoient pour le comte de Foix, et cils de par-deçà devers nous étoient pour le comte d'Ermignac. Et passâmes à Mont-Pezat, un très beau chastel et très fort pour le comte d'Ermignac, séant haut sur une roche ; et dessous est le chemin et la ville. Au dehors de la ville, le trait d'une arbalète à un pas que on dit à la Garde, est une tour sur le chemin entre la roche et la rivière, et dessous cette tour, sur le passage à une porte de fer à coulisse, et pourroient six personnes garder ce passage contre tout le monde; car ils n'y peuvent que deux chevaucher de front, pour les roches et la rivière.

» Adonc, dis-je au chevalier ; « Sire, veez-ci un fort passage et une forte entrée de pays. — C'est voir, répondit le chevalier, et combien que l'entrée soit forte, toutefois le comte de Foix la conquit une fois, et passèrent lui et les gens tous parci, et vinrent à Palamininch (1) et à Montesquieu, et jusques à la cité de Pamiers. Si estoit le passage assez bien gardé ; mais les archers d'Angleterre qu'il avoit en sa compagnie lui aidèrent grandement son fait à faire, et le grand désir aussi qu'il avoit de passer tout outre pour venir en la marche de Pamiers. Or chevauchiez de lez moi et je vous dirai qu'elle chose il y fit adonc. Lors chevauchai-je de lez messire Espaing du Lyon, et il me commença à faire sa narration.

» Le comte d'Ermignac (2) et le sire de la Brets, ce dit le chevalier, atout

(1) Palaminy.
(2) D'Armagnac.

cinq cents hommes d'armes, s'en vinrent en la comté de Foix et en la marche de Pamiers, et fut droitement à l'entrée d'août que on doit recueillir les biens aux champs et que les raisins murissent, et par cette saison, il en y avoit grande abondance au pays dessusdit. Messire Jean d'Ermignac et ses gens se logèrent adonc devant la ville et le chastel de Saverdun, à une petite lieue de la cité de Pamiers, et là livrèrent-ils assaut, et mandèrent à ceux de Pamiers que s'ils ne rachetaient leurs blés et leurs vignes, ils arderoient et détruiraient tout. Ceux de Pamiers se doutèrent, car le comte leur sire, leur étoit trop loin : il étoit en Bearne; et eurent conseil d'eux racheter, et se rachetèrent à six mille francs; mais ils prindrent quinze jours de terme, lesquels on leur donna. Le comte de Foix fut informé de toute cette affaire, et comme on rançonnoit ses sujets. Si se hata au plus qu'il put, et manda gens de tous côtés, tant qu'il en eut assez et s'en vint coup férir d'éperons devers Pamiers et passa au Pas de *la Garde* à cette porte coulisse et la conquit, et s'en vint bout r en la cité de Pamiers. Et gens lui venoient de tous lez; et avoit adonc largement douze cens lances, et fut venu sans faute combattre messire Jean d'Ermignac et ses gens si ils l'eussent attendu; mais ils se partirent et se retrairent, et rentrèrent en la comté de Comminges, et point n'emportèrent l'argent de ceux de Pamiers, car ils n'eurent pas loisir de l'attendre. Mais pour ce ne le quitta pas le comte de Foix, à ses gens, mais dit que, il l'auroit, et qu'il l'avoit gagné quand il estoit venu tenir la journée et bouter hors du pays ses ennemis. Si l'eut et en paya ses gendarmes, et là se tint tant que les besognes des bonnes gens furent faites, et que ils eurent recueilli et vendangé, et la leur mis assur. » — « Par ma foi, dis-je au chevalier, je vous ai ouï volontiers. »

A une assez grande distance des deux châteaux de Roquefort et de Montpezat, apparaissent encore les ruines de celui de Montespan. Les anciens seigneurs de cette terre descendaient d'Arnaud de Comminges, dit d'Espagne, troisième fils d'Arnaud de Comminges, vicomte de Couserans. Il prit le nom d'Espagne, qui passa à sa postérité, et fut seigneur de Montespan, après Roger Arnaud de Comminges, son frère. Sa postérité finit à Roger d'Espagne IV, seigneur de Montespan, fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1524, et mort sans enfants légitimes, en 1555. La terre de Montespan entra dans la maison de Pardeilhan, par l'alliance de Paule d'Espagne avec Arnaud de Pardeilhan, baron de Gondrin. Il fut père d'Hector, reçu chevalier du Saint-Esprit le 31 décembre 1585, et aïeul d'Antoine Arnaud, maréchal de camp,

en faveur duquel les terres de Montespan et d'Antin furent érigées en marquisat, en 1612 et 1615. C'est de celui-ci que descendait, selon les traditions locales, le mari de la marquise de Montespan. Il avait eu d'elle plusieurs enfants, et lorsque cette femme célèbre fut reconnue comme la favorite du grand roi, Montespan revint dans son château, au pied des Pyrénées, et annonça à ses enfants que leur mère était morte; il prit le deuil, et fit peindre au dehors de toutes les églises de ses domaines, le litre funèbre, qui indiquait que la noble châtelaine n'était plus.

En parcourant cette partie du Comminges, qui s'étend à l'ouest, vers le département du Gers, on retrouve quelques châteaux qui retracent des souvenirs historiques et des noms illustres. Celui de Péguillan, possédé pendant longtemps par une branche de la maison de Comminges, est aujourd'hui habité par la famille de Villeneuve, qui était connue dans la Septimanie, dès l'an 850. On raconte, et des documents nombreux ont prouvé, que beaucoup de familles qui descendaient des Goths vinrent sous le règne de Charlemagne chercher, dans la Septimanie, un asile contre les Sarrasins, conquérants de l'Espagne. Ildéric les conduisait. Il obtint du grand empereur et de Louis-le-Pieux, son fils, de vastes domaines dans cette partie de la France. Après 850, on voit que Walchaire, fils du vidame ou vicomte de Narbonne, avait déjà fondé Villeneuve et son église. Alberic, son frère, posséda le titre vicomtal à Mâcon; sa postérité régna sur la Bourgogne, et lorsqu'elle s'éteignit, ce fut après avoir contracté une alliance avec la dynastie royale des Plantagenets. — Les Villeneuve demeurés dans le Midi de la France, accompagnèrent les comtes de Toulouse dans la Palestine, et furent, durant le XIIIe siècle, les courageux défenseurs de la noble dynastie des Ray-

Péguillan

mond. C'est de ces *Montmorency du Languedoc* que descendait M. le marquis François de Villeneuve, administrateur général des Provinces du Midi, en 1815, conseiller d'état et successivement préfet des départements de Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Cher, Creuze et Corrèze, qui est mort, il y a moins de trois ans, dans le château de Péguilhan. Son *Précis de l'Histoire*, adopté par l'Université, et imprimé plusieurs fois, est un excellent livre. Son *Agonie de la France* est l'un des ouvrages les plus hardis, et aussi l'un des plus remarquables que l'on ait publié depuis 1789. Ce n'est point l'ouvrage d'un homme de parti, c'est un travail consciencieux, où d'ailleurs toutes les convenances sont respectées. Le style en est toujours ce qu'il devait être, tantôt grave et solennel, tantôt vif, rapide et animé. Quelquefois l'épigramme échappe, le trait satirique est lancé; mais l'auteur rentre bientôt dans le cercle imposant qu'il a tracé lui-même. Le château de Péguilhan, célèbre par les vieux souvenirs de l'histoire du Comminges, le sera encore, et pendant longtemps, par le séjour de l'auteur des ouvrages que je viens d'indiquer, ouvrages remarquables, et qui légitimèrent les titres de membre de l'Académie des Jeux-Floraux, et de celle des Sciences de Toulouse, qui furent décernés à cet écrivain.

Sur les collines les plus escarpées, sur les montagnes les plus abruptes, les seigneurs du Nébousan et du Comminges possédaient des châteaux plus ou moins bien fortifiés. Mais depuis longtemps ces nobles demeures sont abandonnées, et quelques pans de murs recouverts de lierre indiquent la place où s'élevaient autrefois les hautes tours de ces forteresses (1). On ne trouvera bientôt plus

(1) Il existe encore, en Comminges, et dans le voisinage, un bon nombre de familles, dont l'origine remonte au temps de la domination des comtes de cette petite province. Ce sont les Binos, qui ont produit, comme je

aussi de traces des monastères bâtis autrefois dans ces contrées. Le couvent des Pères de la Merci, dans la petite ville d'Aurignac, ne subsiste plus. Il faut interroger les vieillards pour retrouver la place exacte qu'occupait ce monastère. Le château des évêques de Comminges, magnifique habitation, placée dans la bourgade d'Alan, n'a conservé d'intact que son portail, peut-être trop vanté. Le couvent des Jacobins de l'Ile-en-Dodon a disparu. L'abbaye de Fabas [1], où des religieuses de l'ordre de Fontevrault donnaient l'exemple de toutes les vertus, a été renversée. Ses murs ont disparu, et après avoir été pendant longtemps profanée, son église aussi a jonché de ses débris les champs voisins du lieu où elle montrait autrefois ses ogives élégantes et son clocher pyramidal. Partout l'on rencontre des ruines, partout apparaissent les marques d'une révolution qui, ne respectant pas les hommes, ne devait pas professer une grande vénération pour les monuments. Salies renfermait un couvent des Pères

l'ai dit, un savant ecclésiastique, auquel on doit un *Voyage en Palestine.* Les Sarlabous, qui descendent de ce fameux colonel de Sarlabous, dont le nom se rattache à une foule de combats glorieux, livrés en Italie, et durant les malheureuses guerres de religion du XVIe siècle. Les Saint-Jean de Pointis-Inard, viennent, dit-on, d'Hinart de Pointis, qui prit part à l'expédition de Bernard de Comminges, en Gascogne, contre les croisés. Le poète qui nous a laissé la *Canso dels Heretgès d'Albegès*, dit que ce chevalier qui était bon et preux, *nInartz de Punhtis ques pros e ichernitz*, conseilla au jeune comte de Comminges de poursuivre vivement les croisés qui fuyaient devant lui. Au combat de la Melha, il combattit avec une valeur extraordinaire, selon le même poète; et, plus tard, lorsque Toulouse fut menacée d'un siége par les Français, on chargea ce brave chevalier de défendre l'une des Barbacanes qui couvraient la ville. Les de Sers, dont le mausolée existe dans l'église de Montesquieu-Volvestre, ont laissé aussi des souvenirs glorieux dans nos annales militaires. Le fameux capitaine Sarrieu, souvent cité par Brantôme et par quelques autres, était enseveli dans l'église de Martres, bourg dont il était seigneur; on pourrait rappeler encore une foule de noms qui, dans la partie méridionale du département, se rattachent à des événements dont la mémoire ne doit pas s'effacer. Mais leurs manoirs, leurs habitations fortifiées ont disparu, et l'on ne retrouve pas même de vestiges de ces demeures jadis célèbres.

[1] L'abbaye de Fabas s'appelait la Lumière-Dieu. Elle formait avec les Salenques de Foix (Cisterciennes) dont le couvent à St Lizier s'appelait l'Abondance-Dieu et l'abbaye de Longages dite la Grâce-Dieu une des trois grandes maisons de femmes du pays

de la Merci. Les débris de ce monastère ont servi à la construction de quelques habitations modernes.

La petite ville de Salies a vu naître l'un de ces officiers que les guerres de l'empire ont illustré. C'est là que naquit, en 1769, le général comte Compans, pair de France, et c'est là que sa dépouille mortelle a été déposée, le 15 novembre 1845. *Excellent général de bataille*, disait l'Empereur, Compans avait mérité l'estime de l'armée, et l'amitié de son souverain.

Le lieutenant-général Baron Cassaigne, avantageusement connu par quelques faits militaires, était né à Alan. Il mourut à Toulouse, en 1841.

En ces temps où les regards des chrétiens étaient tournés vers l'Orient, à cette époque où le laboureur quittait sa charrue et le pâtre ses troupeaux, pour aller visiter les saints lieux, et où les hommes forts, les seigneurs, allaient combattre pour la délivrance ou pour la garde de la Palestine, l'Ordre de la Milice du Temple se forma. Il n'admettait à l'honneur de recevoir la ceinture militaire que des gentilshommes, et bientôt, par la valeur de ceux qui le composaient, il acquit une immense célébrité. Les rois, les comtes, voulurent être affiliés à l'Ordre du Temple, qui eut pour dotations de riches seigneuries, des principautés même. La terre de Montsaunès fut alors donnée à l'Ordre, qui fit bâtir dans ce lieu un château flanqué de grosses tours, et une église. On arrache en cet instant les dernières pierres de ce château. L'église seule subsiste encore, et ses formes monumentales, dégradées dans l'intérieur, par de prétendus embellissements modernes, ses deux portes à plein cintre que surmonte le monogramme du Christ, comme dans toutes les églises bâties par les chevaliers du Temple, les chapiteaux historiés qui supportent les archivoltes, l'encadrement circulaire de la principale entrée, les peintures qui, çà et là, décorent les voûtes,

tout indique le XIIe siècle, époque de grandeur monumentale, et surtout époque de foi et d'enthousiasme guerrier. Mais l'église de Montsaunès n'offrirait bientôt plus qu'un monceau de ruines, si le premier magistrat du département (1) n'avait pas accueilli mes réclamations empressées. Aujourd'hui l'église de Montsaunès est déclarée monumentale, et une somme assez forte doit servir à lui rendre, en partie, son éclat.

D'autres ruines, mais d'une époque plus reculée, s'offrent dans un lieu moins éloigné de Toulouse. Ce sont celles de *Calagorris*, et de la Villa Impériale que j'ai retrouvée près de l'ancienne voie romaine qui traversait cette ville où naquit le célèbre hérésiarque Vigilantius (2).

L'auteur d'une très belle carte du département de la Haute-Garonne, publiée en 1841, met la ville de *Calagorris* des *Convenæ* à Saint-Martory, tandis que Danville place ce lieu sur le sol de Cazères, et que, d'après des calculs faits avec soin, j'ai cru pouvoir déterminer cette position à *Chiragan*, ou, comme on disait autrefois, *Calagan*, dans le territoire de *Martres-Tolosanes*. Le même géographe donne à Bagnères-de-Luchon le nom d'*Aquæ Luxoni*. Mais aucun auteur ancien ne désigne ainsi ces thermes si justement célèbres. On a pu seulement, par la découverte de deux autels votifs faite dans ce lieu, et sur lesquels on lit : ILIXONI DEO, conjecturer que ce dieu, Ibérien ou Aquitain, avait donné son nom à Luchon. Mais il y a loin de là à la dénomination de *Aquæ Luxoni*.

Non loin des ruines de *Calagorris* existe la Fontaine de

(1) M. le vicomte Duchâtel.

(2) Qu'il me soit permis de consigner ici le témoignage de toute ma reconnaissance pour M. Bellecour, membre du conseil général, et maire actuel de Martres. Accueilli par lui comme un fils, à l'époque où j'entrepris les fouilles de la Villa Impériale, bâtie sur le sol de Calagorris, j'ai reçu de nombreuses marques de son amitié; puisse-t-il, ainsi que tous les siens, croire à l'assurance du sentiment affectueux qui ne finira qu'avec ma vie.

Saint-Vidian, au nom duquel se rattache une légende religieuse et chevaleresque :

« Louis-le-Débonnaire régnait. Les Douze Pairs n'étaient plus, mais la race des braves n'était pas éteinte. Parmi les plus vantés, on distinguait Vidian ; il était du sang impérial, et sa bravoure éprouvée le rendait digne du titre de neveu du vainqueur des Saxons. Malgré leur éclatante défaite en deçà des monts, les Arabes, possesseurs de l'Espagne, venaient souvent ravager la France. Un jour on apprend que leurs hordes menaçent l'Aquitaine et la Septimanie. L'empereur ordonne à Vidian d'aller au secours de la première de ces provinces, et le jeune guerrier obéit avec joie. Il avait à venger la longue captivité d'un père, et celle à laquelle il s'était soumis pour le racheter des fers des Sarrasins. Vainqueur dans cent combats, il voyait cependant apparaître toujours de nombreux ennemis. Chaque vallée était une porte par laquelle entraient d'autres dévastateurs. Les étendards de l'Islamisme, arborés sur les pics escarpés et sur les tours qui couronnent encore nos montagnes, annonçaient aux populations consternées la désolation et l'esclavage.

» Un jour, l'émir d'Huesca, à la tête d'une petite armée, enveloppe Martres, que l'on appelait alors *Angonia*. Vidian n'est pas dans ce lieu ; mais, prévenu par un messager fidèle, il accourt aussitôt avec vingt braves guerriers. Attaquer l'ennemi avec une si faible escorte aurait paru une folie à tout autre ; mais Vidian était un héros. Il encourage ses compagnons, et le bruit éclatant de son cor annonce aux habitants d'*Angonia* qu'il s'approche pour les secourir. Déjà troublé, l'ennemi s'aperçoit qu'il faut combattre, à l'instant où il croyait n'avoir qu'à recueillir un riche butin.

» Vidian cherche l'émir et le poursuit au loin ; mais aucun de ses guerriers ne peut le suivre ; il est seul, et l'ennemi qui s'en aperçoit, se retourne et fond sur lui avec furie. Il repousse les Sarrasins, mais il reçoit de cruelles blessures, et revient à pas lents vers *Angonia*. A une médiocre distance de la ville, une fontaine épanche dans le fleuve son eau fraîche et pure : le héros s'arrête sur ses bords, et lave les plaies profondes qu'il a reçues dans le combat. Sa redoutable épée est appendue à un arbre, ainsi que son casque. Une nombreuse troupe d'Arabes avait trouvé un asile dans l'épaisse forêt qui couvrait la plaine. Sortis de cette retraite, les barbares se jettent sur lui à l'improviste : privé de ses armes, il ne peut d'abord se défendre ; mais bientôt il arrache un cimeterre à l'un des Sarrasins qui l'environnent, et il jonche la terre des cadavres du plus grand nombre d'entre eux. Le reste, épouvanté, prend la fuite. Mais Vidian a reçu de nouvelles et de plus dangereuses blessures. Son sang ruisselle sur le sol qu'il a défendu avec tant de valeur ; il tombe, et son ame, dégagée de ses terrestres liens, va rejoindre, dans les cieux, les ames d'Olivier, de Roland, de tous les preux morts en combattant pour la foi et pour la patrie.

» Et que l'on ne croie pas que le souvenir du héros soit éteint dans les lieux qu'il sauva du joug de l'Islamisme ; on montre dans les rochers voisins

la place où il se reposait de ses travaux. La pierre s'est, dit-on, amolie sous son corps, et en a moulé les formes athlétiques; la fontaine où il lava ses blessures est encore teinte de son sang. Chaque année, dans des jeux guerriers consacrés à sa mémoire, on déploie sa vieille bannière; elle met encore en fuite les Sarrasins, et le nom de Vidian se mêle alors aux chants sacrés de l'église et aux hymnes de la victoire. »

Un autre chevalier, célèbre par ses combats contre les Sarrasins, Cisius (1), est vénéré dans les lieux voisins de Martres; comme Vidian, il repoussa les ennemis de la foi, et comme lui il reçut les palmes du martyre.

Martres

Martres dépendait de l'ancien diocèse de Rieux qui avait été formé d'une petite portion du territoire de l'ancien Comminges et d'une partie du Toulousain. Le Comminges était divisé en vingt archiprêtrés : c'étaient ceux de Saint-Bertrand, Saint-Gaudens, Alan, Saint-Frajoux, Boulogne, Saint-Plancard, Cazeaux, Salles, Marignac, Fronssac, Izaut, Salies, Saint-Paul-d'Oeil, Troubat, Montoussé, Arrau, Azet, Génos; les cinq derniers font aujourd'hui partie du diocèse de Tarbes. Les autres sont réunis au diocèse de Toulouse.

Rieux

On connaît l'origine du diocèse de Rieux formé, comme je l'ai dit, d'un démembrement de l'ancien évêché de Toulouse, et de quelques communautés du Comminges; son étendue était médiocre. Le revenu de ses évêques ne s'élevait qu'à la somme de 26,000 fr. Plusieurs hommes célèbres sont montés sur le siége épiscopal de la petite ville de Rieux. Jean de Pins, dont j'aurai l'occasion de parler encore, fut l'un des plus connus. Trois prélats de la famille de Bertier, ont administré avec honneur cette petite province ecclésiastique. Jean de la Tissanderie, l'un de ses évêques, y fit construire le couvent des Cordeliers de la Grande Observance. Là était aussi un monastère de religieux du Carmel. J'ai vu, il y a bientôt trente ans, les colonnes en marbre blanc ravies aux cloîtres de ces deux

(1) Vulgairement Saint Cizi.

monastères, entassées sans ordre, et leurs chapiteaux servant aux plus vils usages; j'ai vu les pierres sépulcrales arrachées des églises de cette ville, répandues çà et là dans tout le territoire et servant à des constructions modernes. Ainsi, dans la Grèce et dans l'Asie-Mineure, les sarcophages couverts de bas-reliefs et d'inscriptions, les chapiteaux et les tronçons mutilés des statues sont employés comme de vils matériaux, et les chefs-d'œuvre de la sculpture et les monuments de l'histoire sont déshonorés par l'ignorance et la barbarie.

Le portail de l'église de Rieux a perdu les figures qui le décoraient, les enroulements gracieux qui en formaient l'ornementation; dans l'intérieur de l'église une inscription rappelle le souvenir des évêques de ce diocèse.

C'est dans l'étendue de celui-ci que se trouve encore le château de la Terrasse, célèbre dans les temps modernes par la manufacture qui y fut établie, par la belle collection de tableaux qui y était renfermée, et aussi par la défaite d'une colonne de soldats républicains chargés d'arrêter la marche de l'armée royale, qui, de Muret, se dirigeait vers les Pyrénées. Là aussi est le vieux château de Palaminy, mentionné par Froissard, et que possède encore une famille qui date de l'époque où Espaing du Lyon racontait, à l'aimable chroniqueur, les guerres du comte de Foix et du comte d'Armagnac.

En rentrant, vers la gauche, dans le Comminges et le Nébousan, on retrouve encore des noms et des souvenirs que l'histoire a consacré. La famille d'Espagne a possédé, vers Cassagnabère, de nombreux domaines. Cette maison d'Espagne est sortie des anciens comtes de Comminges, par des princes qui eurent pour leur apanage l'ancienne vicomté de Conserans. Un de leurs rameaux produisit les seigneurs de Ramefort, et c'est de ceux-ci que descendait le fameux comte d'Espagne, assassiné en Catalogne, il y

(1) ou Ramefort, qui existe encore

a peu d'années. C'est dans ce canton que se retrouvent encore, ainsi que dans l'ancien Conserans, tous les souvenirs qui se rattachent à l'existence de cette noble famille. C'est là aussi que naquit le fameux cardinal d'Ossat, qui, sorti des rangs les plus infimes, obtint et mérita la pourpre romaine; homme dont le nom est historique, et que la religion et la diplomatie ont rendu également célèbre.

J'ai parlé du Nébousan; cette petite province reconnaissait Saint-Gaudens pour sa ville capitale. Si l'on adopte l'opinion de Danville, le Nébousan n'est autre chose que le pays possédé autrefois par les *Onobusates*, et la bourgade actuelle de Cieutat (*Civitas*), en était autrefois le chef-lieu. Chaque année, les États du Nébousan se rassemblaient à Saint-Gaudens, et s'occupaient de l'administration locale, de la répartition des impôts et du don gratuit à offrir au roi. Mais, tandis que le Languedoc donnait au monarque une somme de trois millions, le Nébousan, pays pauvre, ne présentait que la chétive somme de 2,400 liv. (1). Les États de Comminges s'assemblèrent aussi chaque année jusqu'en 1660.

(1) Pour faire connaître la composition des États du Nébousan, je rapporterai ici le commencement du procès-verbal de la tenue des états, en 1770.

« L'an mil sept cent soixante-neuf, et le dix-huitième de décembre, dans la ville de Saint-Gaudens, capitale de la vicomté de Nébousan, par messire Jean-François-Gaston de Sirgan, comte d'Erce, vicomte de Conserans et d'Aulus, baron de Castelnau de Picampeau, seigneur de Polastron, Bourjac, Dauban et autres places, conseiller du roi en ses conseils, sénéchal et gouverneur pour Sa Majesté, en ladite vicomté de Nébousan, et commissaire pour convoquer et tenir en son nom les États généraux de ladite vicomté pour l'année prochaine, mil sept cent soixante-dix. Les lettres-patentes du roi, données à Fontainebleau, le trente-un octobre mil sept cent soixante-neuf; signées Louis, et plus bas: PHILIPPEAUX, scellées du grand sceau de cire jaune. La lettre de cachet du trente-un octobre mil sept cent soixante-neuf à M. le comte d'Erce, sénéchal et gouverneur des vicomtés de Nébousan, portant l'envoi desdites lettres-patentes et encore la lettre du roi, aux gens des trois ordres de ladite vicomté, du même jour, portant avis de sa commission pour tenir lesdits États, auxquelles lettres est jointe celle de M. le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'état, en date du même jour, sur l'envoi de

Le territoire dont Toulouse est aujourd'hui le chef-lieu, renferme les ruines, informes aujourd'hui, de la célèbre abbaye de Feuillans (1). C'est là que Jean de la Barrière apporta les règles d'une salutaire réforme et qu'il transforma, en hommes dignes d'être vénérés, des moines dissolus. C'est de là qu'il partit à la tête de soixante religieux, marchant pieds nuds, sous la bannière de la croix, et allant à Paris, pour condescendre aux vœux de Henri III et pour

ladite commission et lettres de cachet pour la convocation desdits États; M. le sénéchal étant assisté de Me Tatareau, juge-mage, et de Me Montalègre, procureur du roi et du sénéchal de Nébousan, commissaires adjoints;

» Ont été convoqués et assemblés les gens des trois ordres pour tenir les états généraux de ladite vicomté, auxquels ont assisté pour le clergé, messire l'abbé de Montaut, chanoine et député du chapitre collégial de la ville de Saint-Gaudens, président; et pour la noblesse, messire Henri Bernard, marquis d'Espagne, baron de Ramefort, seigneur de la châtellenie de Cassagnabère, Peyrouset, Seiglan et Sallenave, et capitaine au régiment de cavalerie Royal-Picardie; messire Binos de Pontbaret, baron de Linaget et Cauhapé; de Gestas, seigneur de Montmaurin; Dispan de Floran, seigneur de Floran; de Loubouin, seigneur de Sarrecave; de Lussan, seigneur de Vidausan; de Mun, marquis de Sarlabous; de Luplan, seigneur de Marsas; de Villa, seigneur de Garissau; Bernard de Cardeillac, comte de.....

» Et pour le tiers état de ladite vicomté, composée de cinq chefs de châtellenie, contenant 58 communautés en dépendant :

» Pour la châtellenie de Saint-Gaudens : M. Dausan, avocat au parlement; M. Adrien Echevin; M. Boyer, consul; le sieur Destranges, consul de Saint-Plancart; Jean Larrieu, consul de Montmaurin; Jean Pierre Abadie, consul de Balesta; Querillac, consul de Sarremezan; M. Duville, consul de Blajan; Laloue, consul de Lodève; Querillac, consul de Larroque; Fasuille, consul de Lespugue; Lana, consul de Lunax et Cauhapé; Saint-Germès, consul de Lodes; Latour, consul de Franqueville; d'Hers, consul de Sarrecave; Carbe, consul de Nizan, pour la châtellenie de Cassagnabère; Aniol, consul d'Aulon; Aurillas, consul de Peyrouzet; Jean Ducos, consul de Saint-Elix; Fouillous, consul de Gariscan; Fontan, consul de Pinas; N..., consul d'Escala; Dupax, consul de Tuzaguet; Serres, consul de Lagrange; Galans, consul de Lanemezan; Samouillan, consul de Seiglas, pour la châtellenie de Sauveterre; Maube, consul de Sauveterre; Casaulx, consul de Labarthe-de-Rivière; Monthieu, consul d'Ardiége; Begué, consul de Gourdan; Jacques Soulé, consul de Labroquère, M. Jérôme Pailhé, de la viguerie de Mauvesin; Me Duson, syndic du tiers état. »

(1) Commune de Labastide-Clermont.

y fonder une maison de son ordre. La solitude de Feuillans a été illustrée par de grandes vertus, par de nobles exemples.... Mais la révolution apparut, et sa main spoliatrice s'étendit sur ce monastère, qui fut vendu comme domaine national (1). C'était le chef-lieu de l'ordre, la demeure de l'Abbé Général, et le siége des assemblées ou chapitres généraux, qui se tenaient tous les cinq ans. Ces assemblées se composaient des abbés et supérieurs des maisons des Feuillans, répandues dans les diverses parties de l'Europe catholique. On y venait des extrémités de l'Allemagne, de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne. Les bâtiments s'étendaient sur une surface considérable. On y entrait par une cour extrêmement vaste. « Le pavillon, abbatial, d'une belle forme, était en face et cachait les bâtiments claustraux qui venaient ensuite. Ce corps était composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage, dont le principal était à deux rampes. On apercevait au bas de cet escalier, en descendant dans le cloître, deux corps de bâtiments immenses, qui s'appuyaient aux deux bouts du pavillon abbatial. Au-dessus de l'entrée de la grande cour, du côté gauche, était une autre entrée principale, pour aller à l'église et à la porte du monastère. On y arrivait aussi par la grande cour, en traversant le vestibule placé au milieu du pavillon abbatial, où était le principal escalier, pour descendre dans le cloître, et pour arriver aux deux grands corps de bâtiments déjà mentionnés. Celui qui occupait la droite, et que l'on nommait le *Noviciat*, était bâti depuis trente ans. Un grand nombre d'appartements pour les étrangers et pour les dignitaires de l'ordre existaient au premier étage. Un immense réfectoire occupait le rez-de-chaussée. Les novices, les profès et les autres religieux étaient logés au second étage.

(1) Ce furent les sieurs Sarrans et Corbières qui devinrent les acquéreurs de cette abbaye.

L'aile gauche renfermait une superbe église à trois nefs et voûtée en ogive; de ce côté étaient aussi les salles des chapitres généraux, et du chapitre particulier de la maison. Un dortoir et les cellules des religieux de cette nombreuse communauté étaient aussi dans cette aile. Une riche bibliothèque occupait tout le second étage ; un beau clocher s'élevait au milieu de l'église, et deux grandes tours carrées à cinq étages étaient placées à l'entrée et communiquaient entr'elles par une grande galerie en pierre et à balustres. Le cloître était moderne et très vaste (1). »

J'ai dit qu'il ne restait plus que des ruines informes de la célèbre abbaye de Feuillans.

La religion doit à Dom Papillon la conservation d'une partie des reliques de Jean de la Barrière, qui étaient conservées dans cette abbaye. Elles sont placées aujourd'hui dans l'église de Saint-Saturnin.

Après avoir exprimé des regrets sur la destruction d'une abbaye justement illustre, je dois dire quelques mots sur une habitation seigneuriale dont l'origine paraît remonter à l'époque de la renaissance : c'est le château de Saint-Félix, nommé vulgairement de Saint-Elix, parce que, dans le dialecte Aquitain, la lettre F n'est pas employée. La communauté de Saint-Félix avait des seigneurs dès le XIVe siècle, et sans doute leur manoir était situé à peu près à la même place que le château actuel; mais une légende populaire lui assignerait une assez singulière origine, qu'il faut peut-être rejeter. Ce serait, disaient, il y a moins de vingt ans, un grand nombre de vieillards, ce serait François Ier qui aurait fait construire cette demeure, en mariant la belle Jeanne d'Ariche avec un gentilhomme de ce pays. Une ballade, qui ne peut se recommander par la régularité de sa forme poétique, vient à l'appui de cette tradition popu-

(1) *Courte description des bâtiments et biens de Feuillans*, par M. d'Hérisson.

laire. Mais ce récit, qui paraît dater, en effet, du XVI[e] siècle, ne peut soutenir l'examen d'une critique sévère. La vieille ballade est sans doute intéressante, et quelques-uns de ses détails sont attendrissants; mais la vérité doit l'emporter sur tous les charmes de la plus naïve poésie :

BALLADE.

c'est la légende de la Belle-Paule

Lou noste Rey qu'aymet uo goujato,
Al frount blanc, as pots d'escarlato,
Al el negre, risen et gay,
Et fresco coumo flou de may.

Abio quinze ans lorsque lou Rey
La vesec et que li disey :
« Oh! la plus accorte de France,
» De moi, garde bien souvenance! »

Se partissio pel pays estrangier
Aquet boun Rey, en grand dangier
Anabo loing, en Italio,
Et hourec pres daban Pabio.

Et lieou lou Carles s'ahanec,
Et dins l'Espanho l'emmenec;
Et lou Rey disio : « O ma France!
» De moi, garde bien souvenance! »

Jouanilletto, chez argentiés,
Ba bende baguos et couliés;
Et leou que se met en campagno
Per trobar lo Rey en Espagno.

A Madrid en pauc arribec;
Dins la cambra del Rey intrec :
« Donc, pour vous j'arrive de France,
» De vous ai tousiours souvenance.

» Qu'aurois-fait de tant d'atours,
» Quand gémissés, ô mes amours?
» Rien; et vous porte ma chevance
» Pour que tôt reveniez en France. »

Lou Rey plourec que jamay plus.....
Et quan sen tournec, un dilus,
Dam un bet moussu, ben ariche,
Maridec Jouanillo d'Ariche.

D'argen et d'or tant lin dounet,
Que ne hec basti lou castet;
Et ly disio : « La plus belle de France,
» De moi, garde bien souvenance! »

Voir la réfutation de cette légende dans l'ouvrage de Roschach Foix et Comminges. p. 128

On assure que le château de Saint-Elix fut décoré, lors de sa construction, par des bas-reliefs et des statues, où Nicolas Bachelier avait donné de nouvelles marques d'un talent facile et gracieux. Tout cela avait disparu vers 1760, et François Lucas, qui n'avait pas à coup sûr le talent de Bachelier, fut chargé du soin de décorer le parc et les appartements du château. Mais les lourdes masses de terre cuite, façonnées par Lucas, ont presque entièrement disparu. Le temps n'a pas respecté les productions, trop faciles, de ce statuaire toulousain.

Le château de Saint-Elix fut pendant longtemps la pompeuse, la riche villa où une grande partie de la bonne société se donnait rendez-vous. Là, se trouvaient, chaque année, les évêques de Comminges, de Lombez et de Rieux. Là aussi venaient les plus jolies femmes de Toulouse. Les présidents et les conseillers de la cour souveraine oubliaient, dans ce séjour, embelli par l'art, leur gravité ordinaire. De jeunes officiers venaient de même y passer une partie de leurs semestres. Durant la révolution tout changea de face, et souvent le représentant du peuple en mission, et le commandant de l'armée révolutionnaire, vinrent demander à Saint-Elix une riche hospitalité. Il fallut alors placer, dans l'intérieur des appartements, les images des hommes qui dominèrent successivement sur la France épouvantée. Au buste de Mirabeau, on substitua bientôt celui de Marat; à la gravure représentant Bailly ou Lafayette, le portrait de Maximilien Robespierre. Mais le possesseur du château de Saint-Elix se contentait de substituer une image à une autre. Il ne détruisait rien, et, peu d'années avant sa mort, on voyait encore dans ses salons, près d'une armure complète de chevalier, la pique et le sale bonnet rouge d'un sans-culotte de 1794, les traits de Barnave et ceux de Cazalès, Louis XVI et Danton, le maréchal

de Turenne et Santerre, l'odieux brasseur devenu général. Les salons de Saint-Elix contenaient ainsi une histoire toute palpitante d'intérêt. Leur possesseur racontait comment il avait su ainsi accorder sa sûreté personnelle avec les sentiments de son cœur; et, comme justification de ce qu'indiquaient ces divers objets étalés aux regards, il répétait ces deux vers :

Le sage dit, selon les temps,
Vive le roi, vive la ligue.

Le château de Noé est connu depuis le XI[e] siècle. Il fut d'abord possédé par une famille qui porta le même nom, et qui reconnaissait pour auteur Pons, qui, avec Adalaïs, sa femme, fut présent à la consécration de l'église de Montaut, près de Noé, consécration qui eut lieu en 1048. Cette famille fut la souche de celle de Montaut. M. Lainé (1) dit que l'on a présumé que ce Pons pouvait être le même qu'un autre Pons, fils puîné d'un comte de Toulouse, Prince dont l'histoire n'a point fait connaître la destinée. « Toute dénuée de preuves que soit cette conjecture, elle se rattache, dit le savant généalogiste, à des faits qui la rendent digne de quelque créance. Il se peut, en effet, que ce Pons, fils puîné d'un comte de Toulouse, ait eu, en apanage, les baronnies de Noé et de Montaut, dans le Toulousain. Le titre de Nobilissime, donné à son fils, celui de Prince que portait son petit-fils, et le rang distingué que leurs descendants ont toujours eu à la cour des comtes de Toulouse, autorise cette présomption. » Suivant Lafaille (2), les Noé, mis par erreur dans la liste des Capitouls de l'an 1430, sous le nom de Noyers, étaient seigneurs de ce lieu et barons de l'Ile. Ils furent bienfaiteurs de l'abbaye

(1) *Dictionnaire véridique des origines des maisons nobles ou annoblies.* — II, *pag.* 77.

(2) *Traité de la noblesse des Capitouls.*

de Grandselve, en l'an 1186, de celle de Feuillans en 1205, et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La terre de Noé, érigée en marquisat, était possédée au commencement du XVIIIe siècle, par cette famille, représentée alors par le marquis de Noé, Sénéchal des Quatre Vallées. Elle passa depuis dans la famille des Lecomte, qui l'a vendue à un ancien membre du Conseil des Cinq-Cents. L'habitation actuelle est, en grande partie, formée par l'ancienne tour fortifiée du château; mais comment la reconnaître aujourd'hui, après les *restaurations* subies par cet édifice ?

C'est presque en face, et sur le côteau qui borde la rive droite de la Garonne, qu'existent encore les masures du château de Montaut. C'est là qu'habitait l'honorable famille de ce nom, qui a fourni tant de braves chevaliers, toujours fidèles aux comtes de Toulouse, et qui ont combattu avec courage pour la cause de ces souverains. L'histoire a consacré le souvenir de leurs faits d'armes, et le poète qui nous a laissé la *Canso dels Heretgès d'Albegès*, cite plusieurs membres de la famille de Montaut, qui ont défendu Toulouse, et qui se sont honorés par la valeur la plus brillante, par le dévouement le plus absolu. Cette famille possédait, en outre de la seigneurie de Montaut, celles de Miramont et de Pech-d'Agnel, ainsi que les baronnies d'Auterive, de Bénac et de Navailles. C'est de cette famille qu'était sorti Jean-Marc de Montaut de Bénac, sénéchal de Bigorre, aïeul du maréchal duc de Navailles, et Capitoul, en 1538. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Pavie, on le crut mort pendant longtemps. Sa femme était jeune et belle : elle fut recherchée par plusieurs seigneurs, et c'est de là qu'est née la légende, si singulière, qui raconte comment Montaut de Bénac revint des terres étrangères, et empêcha sa femme de contracter un nouvel hymen. Ce Montaut de Bénac fut l'un des hommes les plus distingués de son époque. Son portrait était placé avec

ceux de sept autres Capitouls, les plus célèbres de tous, dans le Petit Consistoire de l'Hôtel-de-Ville.

L'abbaye, ou monastère de Longages, subsiste à une petite distance de Noé. La révolution a frappé cette sainte retraite, et les vastes bâtiments dont elle était composée ont presque entièrement disparu.

L'abbaye de Lagrace-Dieu n'a pas éprouvé une meilleure destinée.

Les voyageurs ne cessent de s'écrier contre la barbarie de ceux qui ont détruit, ou laissé tomber en ruines, les monuments de la Grèce et de l'Asie-Mineure : que dira-t-on, dans l'avenir, des législateurs qui ont ordonné la destruction de tout ce qui rappelait la vieille France, de tout ce qui retraçait notre histoire, de tout ce qui devait honorer la patrie?

Le château des anciens Marquefaves, connus sous ce nom et sous celui de Villemur, au temps des comtes de Toulouse, ne subsiste plus. C'est de ce manoir seigneurial que sortirent plusieurs évêques et des cardinaux, dont les noms ont été conservés par l'histoire. On trouve dans le *Saisimentum* du comté de Toulouse, le seigneur de Marquefave, dénommé entre les barons qui jurèrent fidélité au roi, et qui lui rendirent hommage pour les terres qu'ils tenaient des comtes de Toulouse.

Presque en face de la vieille église de Capens, on voyait, il y a trente ans, les ruines d'une autre église, dédiée à Saint-Hyppolite; quelques pans de mur, et deux ou trois chapiteaux élégants étaient alors tout ce qui restait de cet édifice sacré.

Le château de Fontenilles rappelle le souvenir de la Belle *Paule de Viguier,* qui fut baronne de ce lieu. Ce fut sous ce dernier titre qu'elle fut présentée à Catherine de Médicis, lors du passage de cette reine, à Toulouse. Le nom de Fontenilles rappelle d'ailleurs des faits honorables

et des services dont le souvenir doit être conservé ; mais la Belle Paule doit surtout recevoir nos hommages. Tous les poètes de son siècle ont célébré sa beauté, tous ont rendu une justice éclatante à ses vertus. Son parent, Gabriel de Minut, lui a consacré l'un des plus singuliers ouvrages que le XVIe siècle ait vu paraître (1). L'amant le plus passionné ne pouvait parler avec plus d'enthousiasme, l'admirateur de la sagesse la plus austère ne pouvait s'exprimer avec plus de respect. Il commence ainsi l'un des sonnets qu'il lui adresse :

Nature, ayant un chef-d'œuvre entrepris,
Fit ton pourtraict au plus beau de son mieux,
Et emprunta faveur de tous les Dieux
Pour l'enrichir d'un esprit bien appris ;

L'un rend de toy tout nostre siècle espris,
Voyant ce corps, cette face, ces yeux ;
L'autre montrant qu'il est enfant des cieux,
Pour l'admirer ravit tous nos esprits.

Quinze jours avant sa mort, Gabriel de Minut envoya l'*Adieu* suivant à Paule de Viguier :

Adieu celle que j'ay dans mon cœur imprimée,
Qui se faict par sa grâce à un chacun aymer ;
Adieu celle de qui le los je veux semer,
Et accroistre partout la vive renommée ;

Adieu, de Languedoc la dame mieux famée,
Que, sur toutes, je puis chaste et belle nommer.
Certes, je puis te dire un adieu désormais.....
Car je suis en danger de ne te veoir jamais.

Adieu, Paule la Belle, en éternel adieu,
Le seul espoir que j'ay de te voir est, qu'un jour,
Ayant quitté du tout ce terrestre séjour,
Nous nous rencontrerons là haut avecque Dieu.

(1) *De la beauté, discours divers, pris sur deux fort belles façons de parler, desquelles l'Hebrieu et le Grec usent : l'hébreu* טוב Tob, *et le grec* καλὸν κἄγαθὸν, *voulant signifier que ce qui est naturellement beau est aussi naturellement bon; avec* LA PAVLE-GRAPHIE, *ou description des beautés d'une Dame Tholosaine, nommée la* BELLE-PAULE. *Par Gabriel de Minut, chevalier, baron de Castera, Seneschal de Rouergue ;* in-8°. Lyon, par Barthélemy Honorat, au Vase d'or, 1587.

Adieu celle que j'ay dans mon cœur imprimée,
Qui se faict par sa grâce à un chacun aymer,
Adieu, de Languedoc, la dame mieux famée,
Que, sur toutes, je puis chaste et belle nommer !....

Empeaux et son château formaient une baronnie que la famille Doujat possède encore. On connaît et le célèbre Doujat, membre de l'Académie française, et cette foule de magistrats honorables, sortis de la même famille, et qui, dans les parlements de Paris et de Toulouse, ont été comptés parmi les hommes les plus distingués de leur époque.

La Vernose fut le lieu d'une Station Romaine; c'est le *Vernosolem* de l'Itinéraire. Mais celui-ci se trompe, alors qu'il parle de la situation de cette bourgade; l'ordre géographique étant renversé dans cette partie de l'ouvrage.

Sur la hauteur de Saint-Clar existe un camp romain, dont les fossés et les parapets sont encore parfaitement conservés. Il a la forme d'un triangle, et sa position devait autrefois le rendre formidable.

L'abbaye d'Eaunes appelle ensuite l'attention du voyageur religieux. Mais cette demeure a changé de forme en changeant de possesseur. On y chercherait en vain les tombeaux de ses nombreux abbés, les monuments que six siècles d'existence y avaient entassés. En parcourant la vieille France, il faut se résigner à ne retrouver partout que des débris, que des ruines profanées et des ames indifférentes qui se jouent des regrets et de l'enthousiasme des étrangers. Partout, dans notre patrie, on rencontre ce que l'on nommerait si bien des Vandales, et aussi des hommes sans patriotisme, et qui répèteraient volontiers ce que les Grecs modernes disaient à M. de Châteaubriand : *Bon voyage, Seigneur, aux ruines d'Athènes!*

La plaine qui s'étend de Noé jusques à Muret, paraît au premier coup d'œil être dépourvue d'habitations remar-

quables; mais, sur le bord du fleuve, existe le petit château de Segla. C'est là, c'est sous de frais ombrages, auprès de sources limpides, que Mme de Montégut célébrait les beautés de la nature, traduisait les églogues de Pope, et se plaçait au premier rang, parmi les femmes qui ont cultivé les lettres à Toulouse.

Tout le monde se rappelle les derniers vers de son admirable Élégie sur la coupe du bois de Segla :

> Tout tombe, tout périt; bientôt, ainsi que vous,
> De l'inflexible mort je recevrai les coups;
> La poussière et l'oubli deviendront mon partage,
> Et s'il reste de moi quelque fidèle image,
> Que l'amitié sensible ait pris soin de tracer,
> Le temps qui détruit tout saura bien l'effacer.

C'est à Segla que François de Montégut, fils de cette Maîtresse ès-Jeux-Floraux, traduisait Horace et réunissait les débris de cette ancienne église de la Daurade, que l'on pouvait comparer à tout ce que Ravenne conserve encore de plus remarquable en monuments byzantins. C'est aussi à Segla que ce vénérable membre de la Chambre des Vacations du parlement de Toulouse fut arrêté avec son fils, et c'est de là qu'ils s'acheminèrent tous deux, vers l'échafaud, alors toujours dressé sur la Place de la Révolution.

Sur la gauche, et assez loin de Segla, l'église de la Masquère renferme l'épitaphe et le tombeau de Claire Priscille de Catellan de Portel, qui, elle aussi, obtint le titre de Maîtresse ès-Jeux-Floraux. Rivalz a peint cette femme d'esprit, en l'affublant du costume et des attributs de Diane. Il aurait peut-être mieux fait de lui donner seulement ceux d'une Muse.

Plus loin, à l'occident, apparaît un vaste édifice, c'est l'église paroissiale de Muret! Muret! champ de bataille célèbre, et où le petit nombre, secondé par le génie, triompha de la puissance d'un roi et de toute une armée

qui combattait pour la défense de la patrie. Le récit de cette sanglante journée a fourni de longues déclamations à l'auteur de la *Philippide*, qui, empruntant aux auteurs anciens leurs formes classiques, a ôté à ce drame militaire la couleur romantique qu'il devait avoir, et l'intérêt qu'il devait produire. Pierre de Vaulx-Cernay, plus exact, mais chez lequel la passion étouffe souvent la voix de la vérité, n'a pas raconté avec une exactitude scrupuleuse tous les détails de cette surprise, qui valut à Montfort le titre de comte de Toulouse. L'auteur de la chronique en langue romane, et celui de la *Canso des Heretgès d'Albégès*, ont bien mieux redit toutes les circonstances de cette sanglante journée. Les auteurs de ces deux derniers ouvrages se gardent bien de faire tenir à Montfort la longue et ennuyeuse harangue que Guillaume le Breton met dans sa bouche, et où le héros de la croisade mêle les noms de Charles-le-Puissant, de Roland, et du vaillant Oger, de Simon, de Jonathas, de Judas Matathias, et même d'Antiochus. Montfort ne prononce que quelques mots pour annoncer son dessein de surprendre l'ennemi. Il laisse dans le château l'évêque Foulques et les abbés. Il sort par la porte de Salas : il s'avance à travers le marais. Le roi d'Aragon s'aperçoit de sa marche, il s'élance, mais il est bientôt mortellement frappé. Son sang rougit la terre, tous les siens prennent la fuite, et le champ de carnage s'étend jusqu'au Rivet.....

Entro sus al Rivel es lo chaplès tenguts.

Aujourd'hui le château de Muret n'existe plus. On cherche en vain la porte de Salas; l'église du château, si remarquable par ses formes, a été démolie, il y a peu d'années, et j'en ai vu les débris informes en 1833. Jadis on montrait le lieu où le roi d'Aragon était tombé; on voyait la chapelle où son corps, revêtu d'un manteau de pour-

pre, avait d'abord été déposé. Mais le *Cicerone*, qui tenait de ses pères de longs et précieux détails sur la bataille de Muret, est mort, et avec lui ont fini toutes les traditions, vraies ou fausses, relatives à ce grand événement.

A une médiocre distance de Muret existe le village de Seisses, l'*Aquæ Siccæ* de l'Itinéraire.

Portet, lieu où l'on retrouve des traces de plusieurs habitations romaines, a servi, pendant quelques temps, de quartier général au célèbre prince de Galles. C'est là qu'il fit passer la Garonne à son armée qui avait reçu la mission de ravager le Languedoc, et qui porta la flamme et le fer dans toute cette partie du royaume.

La petite province formée, en 1790, sous le nom de *Département de la Haute-Garonne*, a perdu, en 1808, toute cette portion de la Gascogne et du bas Querci que l'on nommait l'arrondissement de Castelsarrasin. Là, se trouvaient plusieurs abbayes célèbres. Le Mas-Garnier, Grandselve, surtout, où furent inhumés plusieurs Seigneurs Souverains de Montpellier, et Foulques de Marseille, ce trop célèbre évêque de Toulouse. Dans cet arrondissement était aussi Beaumont de Lomagne, lieu où l'on prétend que le célèbre Pierre de Fermat est né, et qui peut montrer avec quelque orgueil son église, aux formes si pittoresques. Grenade possède une église plus monumentale peut-être et digne d'obtenir les secours que le gouvernement accorde pour la conservation des édifices religieux, auxquels se rattachent de grands souvenirs. Les ducs de Berry et d'Anjou, oncles de Charles VI, ont plusieurs fois habité cette ville, bâtie par les rois de France et les abbés de Grandselve. L'image du duc de Berry se retrouvait, avant la révolution, ainsi que celles de beaucoup d'autres personnages célèbres sur les vitraux de l'église de ce lieu. Mais on les chercherait en vain aujourd'hui, et aux verrières éclatantes qui décoraient si bien cette église,[1] aux meneaux tréflés des

(1) Elle s'est enrichie cependant des ruines de Grandselve ; elle en possède en particulier des tableaux, qui ont une certaine valeur.

fenêtres, on a substitué des châssis en bois et de petites vitres blanches.....

Grenade doit conserver précieusement le souvenir de l'une de nos plus nobles gloires militaires. C'est dans le voisinage de cette ville que naquit le maréchal de Perignon, homme de guerre distingué, diplomate habile, et qui n'a point flétri ses lauriers par de honteuses concessions, ou par l'oubli des devoirs que lui imposaient sa double qualité de Maréchal de France et de citoyen. C'est là qu'est mort, il y a peu d'années, le marquis de Perignon, son fils, estimé aussi par ses vertus, et qui a laissé une collection précieuse de monuments de tous les âges.

Un poète a dit autrefois :

> Où naquit un grand homme, un Dieu vient habiter !...

S'il y a de l'exagération dans cette phrase, on ne peut du moins contester que les lieux où vécut un homme célèbre, inspirent un profond respect à celui qui vient les visiter. Il semble que chaque pierre, que chaque meuble, conserve quelque chose de cet homme dont on révère la mémoire. Les œuvres de son génie, les événements auxquels il a participé, tous les faits de l'histoire contemporaine de son existence, se retracent à la fois, et augmentent la vénération qu'on a pour lui. — On éprouve le sentiment que je viens d'exprimer, en entrant dans le château de Pibrac, ancien manoir de la famille de Dufaur, qui a produit plusieurs magistrats justement honorés. Le plus illustre fut, sans aucun doute, Guy Dufaur, de Pibrac; doué d'un génie aussi vaste que celui des plus grands hommes du XVIe siècle, chancelier de Navarre, président au parlement de Paris, ambassadeur près du fameux Concile de Trente, il montra partout les talents de l'homme d'état; homme de lettres, il nous a laissé ses *Quatrains*, traduits dans toutes les langues de l'Europe. Les pensées

y sont fortes, vigoureusement et noblement exprimées. Élevé dans les cours, admis dans l'intimité des plus grands princes de son époque, il ne fut jamais, cependant, le flatteur du pouvoir. L'indépendance de son esprit, l'empêcha seul d'être élevé à la dignité de chancelier de France, que Catherine de Médicis voulait lui donner. L'Hospital, flatteur empressé, courtisan assidu, et des Guises (1) et de tous ceux qui possédaient la puissance, atteignit à ce haut degré de fortune. Pibrac n'y parvint point, parce qu'à la cour des Valois on ne pouvait associer en quelque sorte au pouvoir souverain, celui qui avait écrit ces vers :

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement;
Aux saints décrets ils ont, premièrement,
Puis à nos lois la puissance tollue.

Le château de Pibrac est encore possédé par une branche de la famille de Dufaur. On y montre la chambre qu'occupa quelquefois Henri IV, lors de ses courses dans le comté de l'Ile-Jourdain. On y voit aussi le cabinet où Pibrac se délassait, dans l'étude des lettres, des travaux de la magistrature et des soucis de la politique. Une boiserie sculptée couvrait en partie, alors que je l'ai vu, les murs de ce cabinet, que l'on nommait le *Cabinet des Quatrains*.

II.

Eglises et châteaux dans les environs de Toulouse et dans le diocèse de Rieux. — Notre-Dame de Bruyères. — Lauraguais. — Notre-Dame de Roqueville.

On trouve, presque aux portes de Toulouse, des restes de monuments religieux très remarquables. Le premier de ces monuments, est complétement dégradé par des

(1) Voyez les Poésies, d'ailleurs si remarquables, de Michel de l'Hospital.

restaurations modernes; c'est la chapelle de Saint-Exupère. C'est dans l'enceinte de cette chapelle, et spécialement dans la portion où l'on remarque une sorte de caveau, que le saint évêque de Toulouse fut enseveli, si l'on en croit les traditions locales. Tout autour de cette chapelle existent des fragments de peintures à fresque, exécutées vers la fin du XIVe siècle; des inscriptions en langue romane expliquent ces curieuses images. L'une d'elles représente l'instant où saint Exupère, après avoir été, suivant une légende fabuleuse, forcé de quitter Toulouse, revint dans la vallée d'Aure où il était né, et où il reprit les travaux des champs; mais les Toulousains obtinrent enfin qu'il revînt dans leur ville. Voici comment Guillaume de Laperrière, traducteur de Nicolas Bertrand, raconte cette aventure (1).

« Saint-Ambroyse, guéri d'une grande maladie par les soins de sainct Exupere, loua Dieu en extollant la vertu de ce sainct, et réputant les Tolosains heureux d'avoir un tel homme pour prélat; mais certes, comme dict *Jacobus de Voragine*, les cœurs des mauvais de tant qu'ils sentent estre honorés, tant plus sont eslevés en arrogance, et pource les Tolosains touchés de ce vice, enfin devoient obéir et prendre correction du sainct homme Exupere, lequel en fut fort triste et longuement en pleurs, tant privément que publicquement, en priant grands et petits de laisser vices, injures, blasphèmes, et qu'ils exercent justice, lequel voyant qu'il n'y pouvoit autre chose faire pour l'obstination du peuple, se despartit de Tolose secrètement, et longtemps fut absent, et en ce temps vint si grande stérilité et famine au pays de Languedoc, que les citoyens de Tolose, enduraient grant faim. Et pource le peuple commenca à recognoistre son péché et à desirer le sainct homme Exupere, lesdits Tolosains furent inspirés

(1) V. *Les Gestes des Tolosains et des autres nations des environs.*

de la grace de Dieu, à chercher leur prélat et pour envoyer leurs plus faconds orateurs par tout le monde pour le quérir, lesquels perlustrant les Espaignes, les Gaules, les Mons Pyrénées et autres lieux, rien ne trouverent et pource revenoyent à Tolose comme hors d'espoir, et en revenant, passèrent par devant le sainct homme, où il estoit en priant Dieu dévotement, et tenant vie d'hermite, et pource qu'ils ne savoient où estoit le lieu de l'hermitage, se logèrent en un lieu pres, lesquels par long souspirs et regrets disoient telles parolles, ou semblables : «O Exupere! nostre sainct père, nous te prions instantement, qu'il te plaise nous donner secours en ceste fière bataille; hélas! il nous est incertain, que desbvons faire ! » — Et d'aventure, la mère de sainct Exupere estoit présente, laquelle notoit bien tout, et quand elle ouyt nommer son fils, elle dit aux orateurs : « Messieurs, qui estes si dolens, que demandez-vous ? » Lesquels luy expliquerent la cause de leur douleur et voyage. Et après la bonne dame respondit : — «Cestuy que demandés est icy derrière en ces champs avecques son père : c'est celuy qui est Evesque de Tolose et à ceste heure touche les bœufs de l'esguillon avecques son père.» Les messagiers voyant leur seigneur, prindrent course, et avecques grand joye, vindrent et le saluèrent humblement, en luy priant, qu'il luy plaise retourner à Tolose, laquelle chose refusa en disant : *Induratum est cor Pharaonis*, qui vault autant a dire, que le peuple de Tolose estoit endurcy et obstiné en son péché, et disait : Que ceulx estoient indignes de miséricorde, qui vouloient tousiours perservérer en leurs pechés; ce nonobstant les orateurs, comme bien aprins, de rechief, supplient le sainct homme en luy racomptant la grant amour qu'avoient les Tolosains envers luy, et pareillement la cruelle famine qui estoit par tout Tolose. Et pource le sainct homme fermement respondit, qu'il estoit autant possible que jamais

retournast à Tolose, comme estoit possible que le baston qu'il tenoit es mains pour toucher les bœufs florist et verdoyast, et ces parolles dites, en incontinent ledit baston commence à florir, et pource le sainct homme promit retourner à Tolose, et luy esmerveillé d'un tel mystère dist en ceste manière : Vrayment la voulonté de Dieu est que je retourne à mes enfans de Tolose, et que les recoipve à pénitence, car mon Dieu est juste et miséricordieux à ceulx qui l'appellent justement. Et ce dit, le sainct homme se despartit de ses parents non pas sans grandes lamentations; car lesdits parents desiroyent fort avoir tousiours la présence de leur fils. Ainsi s'en retourna sainct Exupere à Tolose, auquel les Tolosains vindrent au devant, avecques grande procession, en chantant hymnes. »

Suivant les légendaires, le saint évêque se retira plus tard dans le lieu de Blagnac, habité sans doute lors de la domination romaine, car l'on y retrouve des monuments qui rendent ce fait incontestable. Exupère mourut là, et fut enterré dans l'ermitage qu'il habitait. « En après, dit encore Laperrière, advint que l'oratoire et hermitage Saint-Exupere, lequel estoit près de Blanhac cheut par terre, et pource le lieu de la sépulture dudit sainct fut perdu et ignoré par longtemps. Mais advint que quelque bon laboureur après le centiesme an du trespas dudit sainct, achapta le champ où le corps du sainct homme estoit ensepulturé. Et lui ignorant de ce qu'estoit à advenir, feist faire une petite maison audit champ sur le lieu de la sépulture, et dedans fist mettre un lict où il dormoit lui et sa femme. Un peu après, une nuyct advint qu'il luy fut révélé qui se levast, et que le lieu estoit sainct pour le corps du glorieux saint Exupere de Tolose, et qu'il le fit asçavoir aux chanoines de Saint-Estienne de Tolose, et eurent les bonnes gens champestres jusques à troys foys revellation; mais par simplicité rurale estoyent incrédules. Ce nonobs-

tant, le bon laboureur vint à Tolose, et raconta tout ce qu'avoit ouy ausdist chanoines, mais ils contennerent et despriserent la révélation de l'ange, et pource, le laboureur s'adresse aux religieux de Sainct-Saturnin, et leur raconte comme avoit faict devant aux autres. Et incontinent lesdits religieux vindrent accompagnés de six cens hommes et davantaige, à Blanhac, et trouvèrent le corps du sainct homme, lequel apportèrent à Tolose en grande révérence et honneur. »

Les peintures de la chapelle de Saint-Exupère sont extrêmement curieuses et font connaître toute la légende de ce sixième successeur de saint Saturnin : il n'en existe point d'aussi précieuses dans tout le diocèse ; mais elles seront bientôt peut-être entièrement détruites. Faudra-t-il donc dire, avec M. de Montalembert, que Toulouse est la capitale du Vandalisme, et que les lieux voisins se ressentent de l'influence de leur métropole ?

Le Sanctuaire de Notre-Dame d'Alet a repris depuis quelque temps une partie de l'importance que lui donnait, dès le XII[e] siècle, la dévotion des fidèles ; mais c'est surtout à Pibrac que, depuis près de trois cents années, les populations se pressent dans l'église où repose Germaine Cousin, jeune bergère, dont les habitants de Toulouse, et de toute l'ancienne Novempopulanie, viennent invoquer l'intercession, comme autrefois, à Paris, le peuple implorait l'humble vierge de Nanterre, devenue la patronne de cette capitale.

En transportant nos recherches sur la rive droite de la Garonne, nous retrouverons d'abord le souvenir du village de Fontanes, détruit depuis plusieurs siècles par une inondation, et d'où le célèbre auteur de la *Grèce sauvée,* le grand maître de l'Université impériale, tirait, disait-il, son origine. Il est certain que des personnes recommandables, portant le nom de Fontanes, ont exercé la charge

de Capitoul à Toulouse ; et telle serait, selon une tradition constante, la source d'où serait venue la noblesse de l'illustre écrivain.

A peine a-t-on traversé le fleuve qui baigne les murs de Toulouse que l'on retrouve et des souvenirs historiques et des ruines. Aux confins du département est l'église de Saint-Rustice, édifice vénérable, dégradé par des réparations, déjà bien anciennes. Là existe, comme dans beaucoup d'autres vieux temples, une Fontaine sacrée, à laquelle on attribuait autrefois des vertus particulières. Saint-Rustice portait jadis le nom de *Sylva Agra ;* tout auprès se dessinait la voie romaine, et c'est sur le bord de celle-ci que l'on a découvert une antique villa dont les salles étaient pavées de mosaïques très remarquables. L'une d'elles, maintenant placée dans le Musée, représente la tête de l'Océan ; sur d'autres, on remarque Téthys, Ino, Mélycerte et Glaucus, et quelques Océanides ou Néréides, telles que Doto, Panopée, Leucas et Xantippé.

Non loin de cette antique *villa*, mais sur un point plus rapproché de Toulouse, est le village et le château de Castelnau-d'Estretefonds, qui, durant le XIVe siècle, et une partie du XVe, appartenait à la famille des Isalguiers. Pons Isalguier, chevalier, Capitoul en 1385 et en 1406, en était seigneur. François Isalguier, Capitoul en 1420, possédait aussi ce château. C'est là que l'armée anglaise, commandée par le prince de Galles, stationna jadis. Il y a moins de vingt ans, le château était encore flanqué de grosses tours, et ces formes féodales indiquaient une ancienne origine. Le goût moderne a fait disparaître ces glorieux moniteurs des temps qui ne sont plus. En France, il faut bien le dire, la mode efface tout ce qu'il faudrait respecter. Anet a presque entièrement disparu ; les chiffres de Diane et de Henri ne brillent plus sur ses toitures élancées. A Tarascon, le château du bon roi René d'Anjou a été transformé

Castelnau d'Estretefonds

en prison; à Avignon, le palais des papes n'est plus qu'une caserne..... Ne nous étonnons plus si les étrangers nous accusent d'oublier nos gloires antiques, et de ne rechercher que le vain plaisir des changements les plus frivoles.

Auprès de Castelnau-d'Estretefonds est encore debout la somptueuse habitation que fit construire l'auteur de Didon. Les restes de cet académicien reposent dans l'église paroissiale de Pompignan, qu'il a fait bâtir, et ce n'est pas sans éprouver une émotion profonde, que l'on contemple la demeure de ce poète, si longtemps outragé par les philosophes, et qui fut un savant distingué, un grand magistrat, unissant à la piété la plus fervente, un amour vrai pour les lettres et pour les arts.

Nul n'a mérité mieux que lui les beaux vers qu'il avait consacrés à la mémoire de J.-B. Rousseau, poursuivi aussi par la calomnie :

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitants des déserts
Insulter, par leurs cris sauvages,
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants, fureurs bizarres !
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Le château de Pompignan appartenait encore, en 1317 et 1336, à la très ancienne famille de Maurand.[1]

A une très petite distance de Pompignan, on remarque l'église de la petite ville de Grisolles, et sur l'un des chapiteaux du portail de son église, la scène, ou la représentation, de la *Psycostasie*, ou *Pesée des ames*.

En se rapprochant de Toulouse, on trouve, tout près du grand chemin, des murs dégradés, des corniches et des colonnes mutilées, des chapiteaux brisés, des murs renversés, des tours écrasées. C'est tout ce qui reste du châ-

(1) il appartient aujourd'hui à M. Adrien Hébrard, directeur du Temps.

teau d'un parent de Dufaur de Pibrac : c'est tout ce qui annonce la demeure, autrefois somptueuse, du savant Dufaur de Saint-Jory.

Ces ruines appartiennent à M. le maréchal Gérard.

Pierre Dufaur, de Saint-Jory, d'abord conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, et enfin premier président au parlement de Toulouse, où il mourut en rendant un arrêt, le 18 mai de l'an 1600, fut l'un des hommes les plus savants de son siècle. Grand jurisconsulte, il a laissé d'excellents ouvrages sur le droit; profond littérateur, on lui doit un Traité des jeux des anciens, ou *Agonisticon*. «Il est bien vrai, dit Scévole de Sainte-Marthe, qu'en dépit de la mort même, sa réputation ne mourra jamais. En effet, tant que la langue latine se conservera et tant qu'on fera cas des bonnes lettres, les savants auront toujours en estime et en grande vénération ses doctes commentaires sur le droit, dans lesquels on remarque autant d'esprit que de jugement, et un grand nombre de traits d'une profonde doctrine. »

C'est en éprouvant une bien vive douleur que l'on parcourt les ruines du château, jadis habité par ce grand homme. Les principales portes de cette demeure étaient décorées avec une magnificence, toute royale, et un goût parfait, et comme cet édifice avait été construit au temps où renaissaient, pour nos aïeux, et les arts de l'esprit, et les arts du dessin, on avait gravé, sur la cheminée de la grande salle, ces mots d'Horace que l'on y lit encore :

MULTA RENASCENTUR.

J'ai mentionné ailleurs le monastère des religieuses de Fontevraut, bâti par Robert d'Arbricelles, dans le lieu de Lespinasse. On sait qu'au XVIe siècle, les religieuses de ce monastère furent enlevées par les huguenots de Montauban, et qu'elles renoncèrent à leur divin époux, pour

Lespinasse

contracter des mariages très mondains, et qui étaient prescrits par les ministres de la prétendue réforme.

L'un des sanctuaires les plus révérés, dans le Pays Toulousain, est, sans aucun doute, la chapelle de Notre-Dame de Grâce, dans la communauté de Bruguières. On croit que cette chapelle votive a été plusieurs fois détruite et reconstruite. D'anciennes substructions, de vieilles monnaies, trouvées dans ce lieu, viendraient à l'appui de cette opinion. Suivant une tradition recueillie par le P. Auberi, jésuite de Toulouse, l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Grâce aurait été incendiée par les hérétiques Albigeois. Mais un habitant du lieu aurait sauvé, en la cachant dans un champ voisin, l'image de la Vierge, placée dans cette chapelle. Voici de quelle manière le P. Auberi a, dans un poème latin, sur cette chapelle votive, raconté le fait que je viens d'indiquer :

Atque ubi Tectosagum latè bacchala per oras
Hæresis Albigidum pagos infecit, et urbes
Hac quoque Raymundo, labefacta authore Tolosa
Tum sacra infestis flagarunt templa Sicillis,
Divorumque afflicta sola simulachra, simulque
Proturbatæ aræ fœde interversa supellex
Sacrorum, cæsique immani more ministri.
Prodigii claram visum quoque funditus ædem
Vertere sacrilegis modicoquæ condita surgit
Colliculo quæ Burgueriæ sparguntur amænæ,
Iesseæ devota Deæ. Dumque arma parantur,
Multaque vertendis aptatur machina muris
Accensæque flagrant in sacra incendia tædæ,
Nocte subit fanum, raptamque hinc providus aufert
Rusticus effigiem, atque suo clam infodit in arvo,
Quæritur ipsi abstrusa ædis quæcumque laterent
Hæretici loca vestigant, scrutantur et ipsos
Infuturum prodant verbis, gladiisque parventer
Terrent agricolas. Non conscius ipse movetur
Horrendis quem mille modis à milite tortum
Per gegulum inflicto tandem mucrone trucidant,
Sic longa effigies latuit per sæcula.

Le même poète, qui a redit la destruction de la cha-

pelle votive de Bruguière, a décrit, de la manière suivante, l'invention de la sainte image, soustraite à l'impiété des Albigeois.

Agricola impresso terram dum vomere vertit
Hac qua parte jacet defossa, stetisse juvencos
Miratur; stimulis quos dum vehementius urget,
Atque etiam flexo procumbere poplite coram,
Tum tellure oculos figit, tenuemque revulsas
Respectat glebas inter prorumpere lucem.
Deposita extemplo movet hic vestigia stiva;
Viseque manu terram evoluit cum vivida vultu
Subridensque oculis infantem mollibus ulnis
Gestantis puppum apparet genitricis imago.
Obstupuit pariterque hæsit, timuitque profana
Rem sacram attrectare manu, pagique sacerdos
Cum populi excitur.....

On n'éleva d'abord qu'une simple chapelle, dont les parois étaient en pisé, ou en terre battue. La seule dévotion attirait dans ce lieu : on venait y demander la guérison des maladies les plus aiguës. Ceux qui avaient fait un vœu, et qui étaient guéris, offraient ordinairement un suaire, « témoignant, dit Molinier (1), par la qualité de l'offrande, que sans le secours de la Vierge, reçu en l'opportunité, ils seroient enveloppés dans le suaire qu'ils venoient présenter. Et voici la cérémonie dont ils usoient, dévote certes, et digne d'être rapportée. Celuy qui venoit faire cette sorte d'offrande, estant à la porte de la chapelle, couvroit sa teste d'un bout du suaire qu'il vouloit offrir, et, du reste, enveloppoit tout son corps, et, se mettant à genoux, venoit tout agenouillé jusques au pied du maistre autel, portant en main un cierge ardant, avec une figure de son corps pourtrait, et relevé en cire. Estant au pied de l'autel, il offroit le tout à la Vierge, comme protestant qu'il tenoit d'elle et de ses intercessions, la vie et la guérison. Cet usage, introduit dès l'origine de cette dévo-

(1) Hist. de Notre-Dame de Grâce, de Bruguières, pag. 129.

tion, y a persévéré tousiours en son progrez, et y persévère encore; sinon, quant à toutes ses cérémonies, au moins, quant à l'offrande des suaires que plusieurs de tous sexes, et âges, et qualités y offrent très fréquemment, durant le cours de l'année, en y faisant leur confession, et communion. »

En 1602, on construisit une nouvelle chapelle, et cette fois elle fut en briques.

En 1605, les religieux Dominicains furent appelés dans ce lieu, et y bâtirent un monastère. Le projet de cette institution fut approuvé par M. Dufaur de Saint-Jory, fils du célèbre magistrat dont j'ai déjà parlé, et qui était seigneur de la communauté de Bruguières. De nouveaux dons furent faits alors à la chapelle, et je copierai ici ce que dit, à ce sujet, le bon Etienne Molinier : « Les messieurs et les dames de Tolose ont marqué leur charité dans ce sainct lieu, par les beaux et riches présens dont ils l'ont honoré. L'un y a donné le Sainct Ciboire d'argent, dont on se sert pour garder dans le tabernacle le corps précieux de Notre Seigneur, et pour le distribuer aux communians; l'autre, un tableau pour garnir l'autel de la Vierge; qui le retable, qui le balustre, qui une couronne d'argent pour mettre sur la teste de l'image de celle que saint Jean a veu dans son Apocalypse, couronnée de douze estoiles. L'un, pour garnir l'autel, a offert des chandeliers d'argent; l'autre, pour l'éclairer, des lampes de même matière; quelques-uns, de beaux calices pour le saint sacrifice. Les dames y ont donné leurs robes, et cotes de nopces, leurs chaines d'or, leurs écharpes, leurs ouvrages de soye, couverts de pierreries. Telle y a baillé un pavillon pour le tabernacle; telle, une robe pour parer la sainte image; telle, un riche devant d'autel. J'obmets diverses figures d'argent qui marquent les diversités des vœux, selon les diverses maladies dont les vouans ont obtenu la

guérison, par l'invocation de Nostre-Dame de Grace. Bref, comme les Israëlites contribuèrent à l'envie l'un de l'autre, leurs plus riches joyaux pour la structure et embellissement du tabernacle, qui n'estoit que la figure de la Vierge, tabernacle vivant, en qui Dieu mesme, prenant nostre chair humaine, a choisi son domicile , ainsi , les pélerins qui sont venus, ou de Tolose, ou d'ailleurs, à ce sainct lieu, depuis l'établissement des religieux, y ont apporté ce qu'ils avoient de plus beau pour le consacrer à la Vierge, en l'ornement de sa chapelle. »

La chapelle de Notre-Dame, à Bruguières, est encore visitée par les pélerins. Mais la révolution lui a ravi tous ces dons pieux, tous ces monuments, que plus de cinq siècles de vénération y avaient rassemblé. Là aussi sont des ruines, là aussi le voyageur éprouve des regrets. Veut-on savoir quelle était autrefois la plus grande fête célébrée à Bruguières? Etienne Molinier va nous le dire, et son style simple et naïf peindra avec vérité cette fête, qui était autrefois aussi celle de tous les habitants de la capitale du Languedoc. C'est écrire des pages historiques que de raconter aux enfants quelles furent les mœurs, les habitudes et les croyances de leurs pères: « La veille de la nativité de cette bienheureuse, qui est la feste principale de ce saint lieu, il y abonde, de huict ou dix lieues à la ronde, une si grande multitude de peuple, qu'on diroit qu'il y a des processions par tous les chemins; et c'est pour passer toute la nuict en veilles et oraisons, dans l'église, ou à l'entour de l'église, qui n'est pas capable, quand elle seroit trois fois plus grande, de contenir la moitié des troupes qu'on y voit accourir. Les religieux y chantent les vespres avec grande solemnité. Les vespres sont suivies de la procession, que tout ce grand peuple accompagne avec une dévotion qui ravit les assistans. Après la procession, on fait l'offrande en trois ou quatre endroits de la chapelle, à

raison du grand nombre des offrans qui, tous, témoignent avoir reçu quelque grace signalée, par la qualité de l'offrande qu'ils présentent. Chacun baille son don avec tant de signes d'une foy vive et d'une recognoissance intérieure que, sans qu'il parle, on cognoit assez qu'il a reçu quelque remarquable faveur qui paroit en son oblation. Qui baille son suaire, qui, sa chemise, qui, des figures d'hommes, d'enfans, de femmes, voire mesmes de bestes, selon les diverses guérisons que divers ont obtenues par l'invocation de Nostre-Dame de Grace. Quelques-uns offrent leurs eschasses et potences, desquelles ils n'ont plus besoing que pour tesmoigner le miracle qui les a délivrez de l'infirmité qui les empeschoient de marcher. D'autres présentent leurs chapeaux, leurs robes, leurs ceintures, leurs bourses, et n'y a chose si petite que la dévotion n'oze offrir, sçachant que Dieu et la Vierge n'estiment rien petit de ce qu'une grande volonté sacrifie. Les uns vont à l'offrande nuds pieds, et les autres s'y traisnent à genoux, depuis la porte de l'église; voyre quelques-uns font tout le pélerinage avec la nudité des pieds, et l'on a faict cette remarque en plusieurs personnes de condition de la ville de Tolose.

» La procession estant achevée, pendant que l'offrande se fait, divers confesseurs se présentent pour entendre les confessions de tout ce peuple dévot, qui jeusne ce jour-là pour la pluspart, quoyque le commandement de l'Eglise n'y oblige pas, voulant offrir à la Vierge ce sacrifice volontaire. Aussi-tost que la nuict paroist, on commence d'entendre les chants des villageois et villageoises qui entonnent à haute voix, à qui mieux mieux, les louanges de la sainte Vierge, en leur langue vulgaire. Les chansons sont du vieux temps, mais la dévotion est tousiours nouvelle, qui leur donne la grace et la naïfveté des pensées et des termes, et quelque chose qui plaist dans leur rudesse. Pendant que

les uns chantent, les autres se disposent à la confession pour faire une meilleure musique et un accord plus important de leurs ames avec Dieu. Sur neuf heures de nuict, un prédicateur monte en chaire; sur l'heure de minuict, un second, et sur l'aurore, un troisième. Après la seconde prédication, les religieux chantent l'office de matines solemnellement, que tout ce peuple escoute avec beaucoup de modestie, de silence et d'attention; et ainsi, toute la nuict passe en louanges, oraisons, psalmodie et prédication, l'une succédant à l'autre par une agréable vicissitude qui oste le dégoust, et entretient la ferveur par le changement. Après matines se chante une messe solemnelle, en laquelle tous ceux qui ont veillé la nuict en prière, communient avec une joye et liesse spirituelle, propre à ce jour bien fortuné, qui, comme chante l'église, annonce à tout l'univers une allégresse publique. La messe estant achevée, toutes ces troupes qui sont venues de loing s'aprestent à la retraite, et font place à d'autres qui viennent au poinct du matin des lieux circonvoisins; mais à la sortie, il n'est aucun si pauvre qui ne recommande une messe de Nostre-Dame au banc des aumosnes, où se trouvent deux religieux pour recevoir le nom d'un chacun, et le nombre des messes dont on se charge. Cependant que deux autres religieux sont occupez à distribuer les chartes de Nostre-Dame aux pélerins, qui les emportent en leurs maisons, avec une grande dévotion, comme des gages de l'assistance et protection qu'ils se promettent de la mère de Dieu. »

Il nous reste plusieurs cantiques, en langue romane, adressés à Notre-Dame de Bruguières, et là souvent, comme à Montgauzi, on a entendu chanter :

Apreps ma garisou j'ouffrissi moun suzari,
Aquos que cependent qu'à la mort me prepari,
Et qu'aban de mouri jou bous laissi moun cor,
Pusque per bous douna n'ei pas d'aoutre tresor.

Aquos, Biergo, de bous que jou tenî la bido,
Que sense bous la mort m'aourio déjà rabido,
Diu per bostro fabou ma perloungat les jours,
Et de bous à ma mort attendi moun secours.

En nous rapprochant de Toulouse, nous retrouvons d'autres souvenirs.

La famille de Bertier a été, pendant le XVIIe siècle, la famille la plus puissante de Toulouse; elle fournit alors, et dans une assez courte période, trois évêques à l'église de Rieux. Jean de Bertier fut installé premier président du parlement, le 19 juin 1632, et mérita la réputation de grand magistrat, d'homme d'esprit, et ce qui vaut peut-être mieux, d'honnête homme. Chancelier des Jeux-Floraux, et comme tel, président de cette académie, il fut célébré par tous les poètes qui aspiraient aux prix. Les odes, les sonnets, affluaient chez lui plus encore que les requêtes des plaideurs, et aucun événement n'arrivait dans la famille sans que, presque aussitôt, des Chants Royaux ne vinssent les célébrer. On composerait plusieurs volumes des vers de toute espèce, adressés à ce grand magistrat. Philippe de Bertier, qui appartenait à la même famille, ne fut pas moins illustre. Poète latin et savant littérateur, on lui doit quelques ouvrages remarquables, et la ville de Toulouse a placé son image dans sa Galerie des Illustres. La famille de Bertier possédait, à une très petite distance des murs de Toulouse, un château remarquable par le bon goût qui avait présidé à sa construction. De magnifiques bosquets, des jardins dessinés avec art et ornés de statues, faisaient considérer Montrabe comme l'un des plus agréables domaines du Languedoc. Là se réunissait, durant la première moitié du XVIIe siècle, ce que Toulouse possédait de plus grand et de plus aimable. Le poète Pierre Goudelin a chanté la fontaine de ce lieu (1), et je rappor-

(1) *Descripciu de Founteno Mounrabe, jouts l'agrat de l'Illustrissime Seignou del loc, de la Foun, et may le miu.*

terai ses vers, qui sont aujourd'hui de l'histoire. Je n'essaierai point de les traduire : comment rendre en vile prose les détails charmants que l'on trouve dans ce délicieux ouvrage ?

Be t'augi be, muso jouyouso,
Que me benes randouleja :
« Oyda, tourno te passaja
Per las campagnos de Toulouso.....

Yeu sabi per y prene l'ayre
Un loc de gracios et d'amour,
Ount uno foun, grosso d'humour,
De cent beautats se ben ajayre ;
Aqui tu seras en aunou
Jouts le noum d'un brabe seignou,
Qu'honoro tout de sa presenço,
Et faras un broutou noubel
Se dins sous carreous de plasenço
Sa grandou te bey de bon el.

Las Piucelos que sur Parnasso
An fayt miracles d'autres cops,
Aci bolen canta per ops
Et fourrupa dins la grando tasso :
Lour tribail que jamay nou mor,
Enritchira de rimo d'or
Councos et nichos d'artifici,
Tant que, sur les bassis goutens,
Tu pouiras oufri toun serbici
A l'Apolloun de nostre temps.

Dousses plazes y pren Mercuro
Damb'un pe sus un pedestal,
Oun sies rajoulets de cristal
Le tenem lis à la frescuro.
Lougatari d'un loc ta bel,
El a quitat sa part de cel,
Afi que neyt et jour admire
Le prumie moussu des Moundis,
Et tout mestre qu'es del pla dire
Aro bol estre l'aprendis.

Jouts une razo de bint passes
Uno douts inbisiblo cour,
Oun las filhetos d'alentour
Se senten baigna les debasses;
Achetos, ay ! ça fan apey,

Nous beci frescos per tout ouey.
Entretan a tant de fountetos,
Le col fa solbre sous coulets,
Et le se ne pren a goutetos
Per enperla sous tucoulets.
Mès qui countara las tenilhos
Et les escaragols petits
Que l'artisan a despartits
Altour de las grandos cauquillos?
Tant d'elos que des rocs maris
L'aygo que jamay nou taris
Legueno per touto la plaço,
Oun per nega l'alteraciu,
Le gay roussignoulet que passo
Y demoro fa coulaciu.
Le bela leau per las flouretos
Et pes frutiès en pessomen
Coussi coummence doussomen
Le retour de sas amouretos;
La miscarolo, le berdou,
Y barrejon mantun fredou
Dinquio que soun foro d'aleno,
Tabe per y passa la neyt
Elis se porton la cousseno
Et fan de brancos l'arcalieit.
A cartié, l'auzel aymo-pero
Et que nouiris qui l'a nouirit,
A cops de bec encoulerit
Se bol trata d'uno bipèro;
Deis Indes un poul courroussat
Sur le parterro tapissat
Apresto sa rodomountado,
Et le pau, plus superbe qu'el,
Sus els de sa plumo pintado
Enbalauzis les del Soulel.
Un fier mounard, sense cadeno,
Nou fa degun mal à las gens,
Car el reboun, unglos et dens,
Dins une poumo qu'entemeno;
Thétis, mémos et soun dalphi
Y soun arribats à la fi,
Et foro de la mar amaro
Y seran per tout et jamay,
A se raby dins l'aygo claro
Et las doussous del mes de may.

O qu'es gran le vaze de malbre
Oun le gros jet se ba leba,
Nou cal pas que per s'y laba
Uno ganguièro ma s'azalbre,
A las nymphos, o qualque diu,
Tant de countentomen se diu :
A tabe la sasou primaygo
Que bol apribaza l'Amour
Dambuno miejo piquo d'aygo
Repousso la calou del jour.
Un bassi redoun nous coubido
A bezé jouga soun tuyel
Aquos per nous y pipa l'el
Et gazaigna l'armo rabido :
Dan l'agret' et la couo de pau
Un soulel humourous y plau,
L'estelo tabes y clarejo,
Et sus les branles plus noubels,
Un moulinet que biroulejo
Y fa dança les quiscabels.....

Aujourd'hui les objets chantés par Goudelin n'existent plus. Statues, fontaines, ombrages, tout a disparu. Les ruines mêmes ont péri, et il ne resterait rien de cette magnificence, si la poésie n'en avait point conservé le souvenir (1).

Dans le tome précédent, j'ai mentionné le château que les évêques de Toulouse possédaient à Balma, vaste

Balma

(1) Entre les portes de Montoulieu et de Montgaillard, et assez près des murs, la famille de Bertier possédait un jardin que l'on nommait le *Petit Montrabe.* Le premier président y avait conduit les eaux de la source nommée la *Béarnaise,* et qui sourd du côteau voisin, à une distance d'environ 1,500 mètres. La pente du terrain avait facilité l'opération. C'est là qu'existait la fontaine Montrabe, la grande cuve de marbre, au-dessus de laquelle était la figure en bronze du Mercure de Jean de Bologne, s'envolant,

Damb'un pé sur un pé d'estal,

telle qu'on la voit aujourd'hui dans l'une des maisons de la rue d'Aussargues. C'est dans ce jardin, *ces carreaux de plasenso,* que la muse de Goudelin venait saluer celui que tous les poètes de ce temps appelaient *le grand Bertier,* ou leur Apollon.

Ce jardin était sur la route de Montrabe. Est-ce celui que l'on nomma, plus tard, *Fracasti,* et qui est indiqué sur le plan levé en 1678?

et riche construction. On y remarquait l'heureux mélange des divers styles d'architecture en honneur, durant les XIVe, XVe et XVIe siècle. M. de Colbert de Villa-Cerf substitua à cette pompe artistique les lourdes proportions d'un édifice dessiné, dit-on, par Mansard. Aujourd'hui il ne reste rien de ce château, et la charrue sillonne le sol, couvert autrefois par ce vaste édifice, et par les ombrages qui se pressaient à l'entour.

Verfeil

Le château de Verfeil montre encore, sur plusieurs de ses faces, des murs noircis par le temps. Mais, bien en avant la révolution, cette demeure était abandonnée par nos archevêques. L'un d'entr'eux, Jean d'Orléans, se plut à l'embellir. Il fit bâtir l'église de ce bourg, église si remarquable aujourd'hui par son ornementation intérieure. (1)

Non loin du chemin qui y conduit, était le château de la famille de Palais, célèbre dans les annales de Toulouse, et qui a fourni aux comtes de cette ville une foule de chevaliers fidèles et braves, et, à la magistrature populaire, plusieurs Capitouls ou Consuls, distingués par leur attachement aux libertés de leur patrie.

En entrant dans le comté de Lauraguais, qui forme aujourd'hui une grande portion de l'arrondissement de Villefranche, les temps Romains et le moyen-âge offriraient de nombreux souvenirs et de nobles monuments, si les révolutions et l'incurie n'avaient point fait disparaître une foule d'objets précieux, et presque tous ces châteaux où, surtout pendant la domination des comtes de Toulouse, habitait une nombreuse noblesse. A Gardouch subsistait naguère encore une portion du vieux château, qu'en 1231 les Varagnes obtinrent du comte de Toulouse, en échange de celui de Baziége. Dans le Lauraguais sont encore les nombreux domaines qui appartenaient au commencement du XIIIe siècle à la riche et nombreuse famille de Villèle, dont plus qu'aucune autre, peut-être, j'ai fait con-

(1) Près de Verfeil une foule de chateaux et de forts historiques, Bonrepos aux Riquet, Gragnague aux Caulet,

naître l'importance à cette époque reculée. Deyme n'a plus ce vieux manoir que possédaient les anciens comtes de Toulouse, et qui, par le mariage de l'une de leurs filles avec Bernard de Durfort, devint la propriété d'une famille dont les diverses branches ont fourni des hommes célèbres, et entr'autres trois maréchaux de France. Sans les nombreuses destructions, opérées depuis plusieurs siècles, nous pourrions retrouver les châteaux de la puissante maison de Roaix (1), les tours bâties par les Rigaud (2), la belle tour de Saint-Orens qui appartenait aux Gamevilles (3), les châteaux fortifiés des Catalani, des

(1) La tombe des Roaix était placée dans le sanctuaire du chapitre du couvent des Dominicains ou Frères Prêcheurs ; du côté de l'Evangile, on lisait sur la pierre sépulcrale que j'ai retirée du milieu des ruines :

Hæc requies terrena viris ; quos calcar avorum
Militiaque genus, tollat ad astra,
De Roaxio.
Quoram primus sepultus est anno 1246.

Dans le mur était aussi cette autre inscription que j'ai aussi conservée :

Quos sæpè coluisti de Roaxio *milites,*
Heu in orbe extinctos
Nunc pede tege.
Sic vice versâ fortunæ vertitur error
Sic fuit instar aquæ virtus alta, opes
Quis egis post nos suspectus in ordine hæres,
Precor ex animo, vive ex merito,
Bernarde, Stephaneque Deo, anno 1487.

Là aussi et dans plusieurs parties du monastère, on voyait les armes de cette famille. Elles étaient de gueules à trois fasces d'argent : la première chargée de cinq mouchures d'hermine, la seconde de quatre, la dernière de trois.

(2) Ils étaient seigneurs de Vaudreuil, Labege, Grefeille, Auriac, en partie, Agut, Issel, Maurens, terres la plupart aliénées bien avant la révolution de 1789. Cette famille a donné aux armées des officiers distingués par leurs services, et des chevaliers à l'Ordre du Temple. Raymond Berenger, comte de Barcelonne et de Provence, voulant, quelque temps avant sa mort, entrer dans cette Milice, il y fut reçu par Hugues Rigaud, l'un des chevaliers, le troisième jour des ides de juillet de l'an 1130.

(3) Cette famille était très ancienne. « Pons de Gameville est mentionné, comme Capitoul ou consul de Toulouse, dans une charte du comte Raymond V.

Gavarets (1), des Lamothe (2), des Hunault de Lanta. Les Villeneuve, ces Montmorency du Languedoc, ont

Guillaume de Gameville vendit plusieurs terres à Raymond VII, en 1245. » On trouve que douze de ses membres sont entrés, depuis 1299, dans la magistrature municipale de Toulouse (*).

(1) Les Gavarets, représentés encore, en 1789, par le marquis de Gavaret, lieutenant colonel, chevalier de Saint-Louis (**), étaient seigneurs de Saint-Léon Montesquieu, en partie de Roqueville, Vieille-Vigne et autres terres aliénées depuis longtemps ; ils sont mentionnés dans les registres de l'inquisition de Toulouse (***), et dans le *Saisimentum Com. Tolos.* Sicard de Gavaret était grand Prieur de Saint-Jean, à Toulouse, en 1331.

(2) Cette famille, très ancienne, et que j'ai souvent mentionnée dans les *Additions et notes de l'Histoire de Languedoc*, a produit au XIII[e] siècle l'un des évêques des sectaires Albigeois et aussi le chevalier Hugues de La Motte, auquel l'auteur de la *Canso dels Eretgès* donne l'épithète de vaillant, *en Ucs de la Mota valhans*, et qui vint au secours de Toulouse avec le comte de Comminges. Le même auteur raconte les exploits de Hugues de La Motte pendant le siége de Toulouse : « le bon Hugues de La Motte à qui valeur est soumise :

Els bos nVcs de La Mota a qui pretz es anclis. »

Il le mentionne ensuite, portant des lions rouges (ou de gueule) sur son écu, et conduisant sa noble troupe de jeunes guerriers joyeux :

El pros nUc de la Mota els siens vermeilhs leos
E sas gentils companas joves e deleitos......

Lors d'une sortie faite par les Toulousains, ceux-ci étant repoussés, Hugues de La Motte crie aux fuyards : « Seigneurs chevaliers, arrêtez-vous, défendez-vous. Mort glorieuse vaut mieux que honteuse captivité. » Et le premier qu'il frappa (de sa lance) est renversé à terre où il reste tout poudreux ; en se retournant il blessa un des servants de l'armée ennemie, de telle façon que, défaite, son gonfanon blanc en devint rouge :

.... Los ecrida de La Mota n'Ugos
Belamment cavaliers senhors defendans nos
Que mais val mortz onrada quamda prizos,
E ferit lo premer tant adreit lo plansos
Si labat a la terra quem renas polveros
E can sarcire garde ferit I. dels garsos
Per quen remas vermelhs lo sien blancs gonfainos....

Il tente ensuite avec les Capitouls de secourir la tour située à l'extrémité du pont.

(*) V. tom. I et tom. II de cette Histoire.
(**) Ibid., tom. I, p. 218.
(***) Histoire de Languedoc, nouvelle édition, tom. VI, additions et notes, par M. Du Mege.

possédé plusieurs domaines considérables dans le Lauraguais. Là étaient aussi, à Laurac, les Latour, depuis nommés Latour Saint-Paulet, et parmi lesquels on distingua l'un des sectaires Albigeois, les plus zélés pour les erreurs religieuses du XIII[e] siècle. Là aussi se trouvaient, dans les dernières années du XII[e] et le commencement du XIII[e] siècle, les nombreuses seigneuries des Villèle, portant tous le titre de *Miles*, ou de chevalier, le plus noble, le plus honorable, après celui qui indiquait la puissance souveraine.

Les Juzie ou Jugie, les anciens Caraman, les vieux seigneurs de Merville ou de Maireville, les Saint-André de Saintes-Puelles, et une foule d'autres, possédaient, dans le Lauraguais, des forteresses dont les vestiges ont presqu'entièrement disparu.

Vers le milieu du XV[e] siècle, un assez grand nombre

Pero n'Ucs de la Mota I. valens cavaliers
Ben complitz de las armas e dels autres mestiers
Per la torn defendre ab los Capitoliers,
Mes tant son grans las ondas el fluves rabiners
Que sel noi poc atendre e possec li costiers......

On le retrouve dans tous les combats livrés pendant le siége de Toulouse (vers 7792, 8357); il fut ensuite rejoindre le comte de Foix; il prit une part glorieuse à la bataille de Baziége, et l'auteur de la *Canso* lui donne l'épithète de *Prezatz*, qui signifie *estimé*, et que M. Fauriel traduit aussi par *vaillant*. Il était là, dit le poète, *avec ceux de Toulouse auxquels déplaisent si fort les hommes de France.*

Ez ab cor de Tholoza quels an ben arivatz....

Lorsque Toulouse fut menacée d'un nouveau siége, Hugues de La Motte, qui, selon l'auteur, frappait et frappait encore:

El bos nUcs de La Mota firens et refirens,

fut chargé de la défense de la barbacane de Pozamile (Posonville) avec Amalvis et Bertrand de Pestillac.

La famille de La Motte est divisée en deux branches: l'une habite le Lauraguais, pays où elle était si puissante au XIII[e] siècle; le baron de La Motte-Lanjou, chef de l'autre branche, a été sous-préfet, et est membre de l'Académie des Jeux-Floraux; il a publié un grand nombre de romans, parmi lesquels plusieurs ont obtenu un grand succès.

de familles italiennes vinrent s'habituer dans le Languedoc. Elles y apportèrent des richesses, et le goût des lettres et des arts. Les premières expéditions des Français au-delà des Alpes, dut augmenter dans la suite le nombre de ces familles, domiciliées en France, car plusieurs vinrent y chercher un asile. La maison de Beccaria de Pavie y parut, bien avant l'expédition de Charles VIII. Elle eut, par le mariage de Jean de Beccaria de Pavie avec Jeanne Isalguier, la baronnie de Fourquevaux, et prit le nom de cette terre. Elle était originaire de Pavie. Cette race a été féconde en hommes recommandables par leurs talents et leurs services. Le baron Raymond de Fourquevaux fit ses premières armes sous le commandement de Lautrec, et se distingua dans toutes les occasions. Il accompagna en Ecosse et en Irlande Louise de Lorraine, mère de Marie Stuart, et fut chargé ensuite de plusieurs missions diplomatiques. Blessé et fait prisonnier à la bataille de Massiamo, on crut qu'il avait succombé sur le champ de bataille, et la baronne de Fourquevaux, qui se trouvait alors à Toulouse, apprenant cette fausse nouvelle, mourut de douleur. Capitaine habile, Raymond de Fourquevaux défit, au village de Lattes, près de Montpellier, l'armée huguenote, commandée par le baron des Adrets. Il avait déjà vaincu les sectaires, dans Toulouse, en 1562. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'art militaire, il prouva qu'il savait aussi bien écrire qu'il savait combattre. Ses mémoires inédits et ses correspondances font connaître une foule de faits que les historiens ont jusqu'à présent ignoré.

L'auteur de son éloge funèbre, prononcé à Narbonne, a pris pour épigraphe ces mots :

La vie de l'homme est briefve,
Le cours de sa gloire éternel.

Il ne pouvait mieux choisir.

Il mourut à Narbonne en 1574, étant gouverneur de cette ville, et son corps fut transporté à Fourquevaux. François de Pavie, son fils, voyagea dans toute l'Europe, et aussi en Afrique et en Asie. On sait qu'il est l'auteur de l'*Espadon satyrique;* Regnier était son ami, et lui adressa l'une de ses épîtres :

> Puisque le jugement nous croît par le dommage,
> Il est temps, Fourquevaux, que je devienne sage.

François de Fourquevaux nous a laissé aussi les vies des plus grands capitaines français. Mort le 13 mars 1611, il fut inhumé aussi dans la chapelle seigneuriale de Fourquevaux.

Son petit-fils, Jean-Baptiste-Raymond Pavie, après avoir servi avec distinction et remporté le prix de l'élégie, à l'académie des Jeux-Floraux, embrassa l'état ecclésiastique. Écrivain aussi savant que plein de feu, il entra dans toutes les querelles qui divisèrent l'Eglise pendant une partie du XVIIIe siècle. Les ouvrages qu'il composa en ce temps ont sans doute beaucoup perdu de leur valeur, aujourd'hui que toutes ces querelles ne sont plus que de l'histoire; mais en les parcourant, on s'aperçoit du vif intérêt qu'elles durent exciter. Ces livres furent d'ailleurs presque tous composés dans le Château de Fourquevaux, et presque tous y furent imprimés.

La famille de Beccaria Pavie s'est éteinte en France, il y a environ trois années, en la personne de M. le marquis Beccaria Rouerpavie de Fourquevaux, ancien page du comte d'Artois, capitaine de cavalerie et membre de la chambre des députés.

Le château de Fourquevaux est placé dans un vallon délicieux, ombragé par des plantations magnifiques, environné de jardins dessinés avec goût, et offrant dans ses constructions le style de diverses époques. Sur sa grande porte existaient autrefois les armes de cette noble famille.

Elles étaient virées d'or et de sinople, écartelées de gueules à l'aigle d'or, éployée à deux têtes couronnées, et la devise était : *nec spe, nec metu.*

En parcourant la longue galerie de ce château et la vaste salle placée entre les deux principaux corps de bâtiments, on voit de toute part des indications de l'origine italienne de la famille de Fourquevaux. Vieux portraits des écoles de Milan, toiles où la gaîté italienne a multiplié de grotesques images, souvenirs de famille, meubles où l'on trouve tout le bon goût, toute la somptuosité du XVe et du XVIe siècle, voilà ce qui s'offre à l'examen, aux méditations de l'observateur. Tous ces objets d'art disparaîtront sans doute un jour, car nul ne porte aujourd'hui, en France, le nom de Fourquevaux. Comment s'attacher à conserver avec amour toutes ces choses, dont on ne connaîtra peut-être bientôt plus l'origine, et à chacune desquelles se rattachait une anecdote importante, aujourd'hui perdue pour toujours? Qui se rappellera, dans quelque temps, que cette jolie habitation séparée du château, était la demeure particulière du chevalier de Catellan et de tous les membres de cette famille, aussi distinguée par son esprit que par les honorables emplois qu'elle remplissait dans la magistrature? Tout disparaît dans une période plus ou moins prolongée : les maisons les plus puissantes, et les familles les plus honorées subissent la loi commune, et tout se réunit pour justifier ce mot d'un écrivain : « Tout ce qui s'agite, tout ce qui vit aujourd'hui, mourra ; les nations elles-mêmes disparaîtront, et un temps viendra où il ne restera de toutes les gloires de la France que de légères traces, et un vague et incertain souvenir. »

A l'extrémité de l'arrondissement, on montre encore la place occupée par le château de Montferrand. Baudouin, frère de Raymond VI, n'ayant avec lui que quatorze chevaliers, défendit avec valeur cette petite forteresse, atta-

quée par le trop célèbre Montfort. Mais ce fut aux pieds des tours de Montferrand qu'un traité lia pour toujours ce frère du comte de Toulouse à l'usurpateur des domaines des Raymond.

Non loin de Montferrand, Avignonet avait aussi un fort château, appartenant au comte de Toulouse. C'est là qu'en 1245, les inquisiteurs de la foi furent égorgés, ainsi que tous leurs serviteurs. Avignonet en 1242

Avignonet avait d'ailleurs été souvent le réceptacle des Manichéens Albigeois. C'est dans cette partie du Lauraguais, où tant de familles nobles existaient durant le XIII[e] siècle, que les prédicants trouvaient presque toujours un asile assuré, des disciples fidèles, des partisans toujours prêts à les défendre. Mir Arezat, Guillaume de Calhavel, Pierre de Cugunhan, Sicart de Durfort, Raymond de Lagraulet, Pierre de Maurand, Pierre de Montgaillard, Pierre Roger, Othon de Guiders, les trois Varagnes, Bernard de Montesquieu, étaient dans le Lauraguais les principaux protecteurs, et même les chefs des Albigeois. Plusieurs d'entr'eux prirent la *robe noire* des prédicants, reçurent les *adorations* des sectaires, partagèrent avec eux le pain qu'ils avaient béni, et pratiquèrent cette grande cérémonie que l'on nommait l'*hérétication*. Çà et là, dans le pays que nous parcourons, des tombes pressées, retrouvées loin des habitations, sont les restes des cimetières qu'ils avaient fait faire pour eux, ne voulant point que leurs cendres fussent mêlées aux cendres des catholiques. Cinq siècles se sont écoulés, et les traces de l'hérésie Albigeoise ne subsistent plus, en Lauraguais, que dans ces cimetières isolés et dans quelques dénominations insultantes, dans quelques allusions, que le peuple ne comprend plus, dans quelques traditions qui s'effacent chaque jour. Espérons qu'il n'en sera pas de même des souvenirs religieux et des souvenirs du génie. Un pélerinage fameux,

des illustrations modernes, un grand poète, rappellent encore dans le Lauraguais, et la piété d'une grande partie de ses habitants, et le génie qu'ils savent déployer, et le chantre inspiré des travaux rustiques.

quevill

La chapelle de Notre-Dame de Roqueville existait déjà bien avant le XIIe siècle. La vénération des peuples lui servait de défense contre les attaques des Manichéens; un jour, cependant, ils voulurent incendier cet antique sanctuaire. Ils croyaient détruire l'image de la Mère du Dieu sauveur, mais celle-ci échappa aux flammes, et l'on vient encore prier près d'elle, mais avec moins d'empressement. Autrefois, chaque année, de toutes les paroisses voisines, de tout le Lauraguais, de tout le comté de Foix, et même de Toulouse, de nombreuses troupes de pélerins s'acheminaient vers ce *sacellum*. Les membres des confréries pénitentes de cette ville y furent souvent pieds nus, en chantant des hymnes, et en portant des offrandes. Les habitants des campagnes se rappellent encore de ces chants pieux et naïfs, en langue romane. Voici quelques-unes des strophes du cantique que l'on répète encore, et qui fut composé par le P. Amilha :

Aunou de tout le Lauragues,
Refuge del paure pages,
Nostro Damo de Roquobilo
Que fasets descendre per touts
Dessus uno roquo sterilo
Uno ta liberalo doux.

Citadelo d'aqueste loc,
Qu'assietado sul ferme roc,
Ets entre le cel é la terro,
Per moustra quand en menaçats
De brumo, de grello, de guerro,
Que nous poudets douna la pax.

Segoun ço que n'an rappourtat,
Bel doumatge que serio'stat
Quan l'Albiges ple de furio
S'assajec d'y mettre le foc,

Le soul image de Mario
Y pousquet escanti le foc.

La Bierge qu'abec le dessus
Fac beire à l'ennemic counfus,
Qu'aquel foc n'ero que rousado,
Et que sa sant'abitaciu,
Nou poudio poun estr'embrasado
Que del foc de la debouciu.

Parmi les familles dont on retrouve les anciens domaines dans le Lauraguais, il faut distinguer celle de Roquette, qui existe encore, et qui a possédé la baronnie de Beauville et d'Auriac, les seigneuries de Grefeuille, Magrin et Auzeville, et dont le chef actuel est M. le chevalier de Roquette, chevalier de Malte, ancien membre de la chambre des députés. Le sépulcre de cette famille existait dans la chapelle du Rosaire qui faisait partie de l'église des Dominicains (1).

Le château de Mauremont est encore aujourd'hui le

(1) Spelunca est lapide clausa ad medium gradus Sanctuarii antiquæ et nobilis Gentis de Roquette, cujus scutum sculptum est lapidi sepulchrali et visitur in duobus pulcherrimis vitris sanctuarii; quod est quadripartitum: In 1 et 4, parte fundus cæruleus præfert rupem auream, et in 2 et 3 rubeus duas trabes aureas. Gallicè, *au 1 et 4, d'azur à un roc d'or: au 2 et 3 fascé de gueules et d'or de quatre pièces*. Didici de hac domo sequentia: Nobilis Petrus de Roquette, baro de Beauville et d'Auriac, toparcha de Grefeuille, Magrin et Auzeville, filium habuit Raymundum, qui ex Guina Nautaire, suscepit Franciscum de Roquette, primum Curiæ Parlamenti secretarium. Hujus et Annæ de Daries, filius Guillelmus de Roquette D. de Magrain et de Roquies, Consiliarius fuit in Tolosæ seneschalliæ Curia et ex Margarita de Varez nobilem genuit Franciscum de Roquette Dominum pariter de Magrain, qui nupsit Joannæ de Buisson, et ex ea suscepit nobilem Antonium de Roquette-Buisson toparcham de Baraignes, vel Varagnes (diverso enim modo scriptum inveni) Dominum pariter de Boussenac et de Caillavel: cujus et Mariæ de Lezat de Brunac filius nobilis Antonius de Roquette de Buisson eques est Sancti Joannis Jerosol. seu Melitensis, à religione receptus et equituum numero adscriptus 17 junii 1686.

« Didici pariter ex parte unius fæminæ de Moulin sororis duorum hujus nominis Tolosæ antistitum (quorum sunt duæ imagines ad januam ecclesiæ metropolitanæ positæ ex utraque parte, ipsos repræsentantes) sanguini de Roquette sanguinem du Moulin nobilissimum junctum esse. »

Roqu
Mauremont

séjour de l'une de ces vieilles familles qui, dans les charges de la magistrature, et dans le service militaire, ont le plus mérité l'estime, et qui continuent un nom qui, aux illustrations anciennes, unit les illustrations de notre époque. En 1485, le capitoul Raymond de Puibusque était seigneur de Mauremont (1); Jean de Puibusque lui succéda; en 1512, François de Saint-Félix, seigneur de Clapiers, était aussi seigneur de Mauremont. Originaire d'Italie, habitant d'abord dans le diocèse de Lodève, cette famille, d'ancienne noblesse, s'établit à Toulouse, en 1464. Bermon de Saint-Félix de Montpezat en était le chef. Le fils de celui-ci, marié dans la maison de Thémines, fut père de François, seigneur de Clapiers, Aussargues et autres lieux, Capitoul en 1530. Antoinette de Puibusque, dame de Mauremont, lui apporta en dot la terre de ce nom. C'est de lui que sortirent les branches des barons de Mauremont et des seigneurs de Varennes: Arnaud Philippe Germain de Saint-Félix, vice-amiral, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né en 1737, s'est couvert de gloire en défendant sur toutes les mers l'honneur du pavillon français. Entré dans la marine, en 1755, il n'eut sa retraite qu'en 1810. Mazulipatnam, Sadros, Provediea, Trinquebar, Trinquemalay, Goudelour, furent les témoins de ses succès. Son fils, Armand de Saint-Félix, habite aujourd'hui le château de Mauremont. Ancien préfet, député en 1830, il cultive avec succès les sciences et les lettres. *Son architecture rurale* a été plusieurs fois réimprimée; le *Précis de l'histoire des anciens peuples* (2) qu'il a donné, en 1838, est l'un des plus savants ouvrages que l'on ait

(1) Il était en même temps Seigneur de Montgaillard, Varennes et Mons, conseiller et chambellan du roi, lieutenant du sénéchal de Toulouse. — Sa statue, en stuc, retirée du cloître de Saint-Etienne, a été donnée au Musée de Toulouse, par l'auteur de cet ouvrage.

(2) Quatre vol. in-8o ; Paris. F. G. Levrault.

publié depuis longtemps, et doit assurer une renommée durable à son auteur. Il en sera de même sans doute de son *Traité historique et descriptif des ordres d'architecture* (1) et de son *Nouveau système simplifié et raisonné des ordres d'architecture, accessibles à toute nature de matériaux* (2).

La baronnie de Bonrepos et le château (1) de ce nom seront sans doute à jamais célèbres; car cette terre appartenait à Riquet, et c'est là qu'il fit, à ce qu'on assure, les premiers essais de son système de navigation. Nous retrouverons bientôt dans Toulouse l'un des derniers possesseurs de cette terre, qui fut à la fois magistrat distingué, savant astronome et protecteur éclairé des arts.

La baronnie d'Auriac, qui a appartenu, comme je l'ai dit, à la famille de Roquette, a été possédée aussi par la maison de Bourassol. Auriac est, comme l'on sait, une bourgade du Lauraguais, et selon des notes destinées à M. de Baville, intendant de la province de Languedoc, le château des barons d'Auriac était fortifié par cinq hautes tours. Le tombeau de la famille de Bourassol, dont la pierre monumentale existe encore, était placé dans le sanctuaire de l'église des Dominicains, ainsi que le dit Percin, dans son *Monumenta conventus*. Auriac

En se rapprochant, dans une autre direction, de Toulouse, on trouve le vieux château de Madron, non loin duquel se trouve l'un des ponts du canal de Languedoc. Ce château était possédé par la famille dont il porte encore le nom, et qui avait aussi son tombeau dans le chœur de l'église des Dominicains, famille qui a fourni d'ailleurs plusieurs hommes recommandables par leurs services militaires et qui a possédé la seigneurie des Issards. La famille de Madron était entrée dans le Capitoulat, en 1518, non point Madron

(1) Un vol. in-4°; Paris et Toulouse, 1845.
(2) Un vol. in-4°; Paris et Toulouse, 1845.

(1) Il y a une erreur grossière. Riquet, baron de Bonrepos avait acheté la terre de Caraman, mais Bonrepos est auprès de Verfeil. C'est dans le jardin de ce château que se voit encore aujourd'hui le plan réduit du Canal du midi fait par Riquet.

pour acquérir la noblesse, qu'elle possédait depuis longtemps, mais pour ajouter encore à la considération dont elle était environnée (1).

Le château de la Campane, qui, ainsi que celui de Madron, affectait une forme carrée et rappelait en entier le style des premières années de la renaissance, était la maison de champs de la famille de Catel de la Campane, qui a produit plusieurs magistrats célèbres et quelques officiers distingués. C'est dans ce château que Guillaume de Catel, conseiller, composa, durant les loisirs des vacances, l'*Histoire des comtes de Tolose*, ouvrage très remarquable par les recherches et la bonne foi de l'auteur. C'est là aussi que Catel rassembla les matériaux de ces *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, ouvrage qui n'était point terminé lorsque l'auteur mourut, et dans lequel on trouve de grandes lacunes et surtout des interpollations assez maladroitement opérées. Les Catel descendaient d'un aubergiste établi à Toulouse, dès la seconde moitié du XVe siècle.

Le château de l'Espinet (2), environné jadis de magni-

(1) Percin, qui nous a laissé d'excellentes notions sur les familles nobles de Toulouse, a consacré l'article suivant à celle de Madron.

« Est tumulus solo æquatus antiquæ nobilisque familiæ *de Madron* quæ Tolosæ viget ab anno 1464. Quo vivebat *Augerius de Madron* pugnæ exercitus Ludovici XI. Cujus in re bellica et politica secuti sunt exemplum ejus nepotes, Petrus alterius *Augerii* pater ex nobili *Antonia de Lancefoc :* alter Petrus Jacobus dominus des *Issars*. *Guerinus Franciscus*, studiosissimus ut constat ex nobilissima bibliotheca, ex Ioanna Iaquetta de Boisset pater, *Petri Antonii* senatoris, Francisci canonici sancti Stephani, et Iosephi equitis ordinis Melitensis. Inscriptio tumuli talis est *tumulus familiæ* de Madron D. D. des Issars; stegma est aureum cui vacca rubea imposita est. Et in scuti capite cæruleo tres stellas habet aureas. *Gallice : d'or à une vache passante de gueules au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* »

(2) On écrivait *Spinet*, parce qu'à cette époque on prononçait à Toulouse la lettre S, comme si elle était précédée de la lettre E. Ainsi encore les personnes qui ont reçu une éducation négligée disent, à Toulouse, *estatue, espectacle....*

fiques ombrages, a perdu cet ornement, que le temps seul pourra lui rendre. Je n'ai pu savoir le nom du premier possesseur de cette habitation; mais il existait, dans Toulouse, au XVI[e] siècle, une famille d'Espinet, que je crois originaire d'Italie. C'est elle qui produisit Esclarmonde Spinete qui, durant la première partie du XVI[e] siècle, entra dans cette réunion de femmes auteurs, qui formaient la Pléiade Tolosaine. Elle avait, comme on le verra dans la suite, pour collègues : Etiennette Fontaine, Bernarde d'Aupi ou d'Eupi, Françoise Marrie, Etiennette Ligoune, Johanne Perle, Andiette Peschairra. On a retrouvé son épitaphe au milieu des ruines du cloître de Saint-Etienne; elle est en vers français, et remarquable par l'élégance des lettres initiales; la voici :

Chaste, noble, pure et monde,
Ici gist la jeune Esclarmonde
De Spinet, au corps gracieulx;
En terre ainsyn viendroit des cieulx
Une doulce Muse, une Grâce.
Priez Dieu qu'il lui doint sa grâce.
— 1545. — (1)

Deux petits châteaux, parmi lesquels on compte celui dont je viens de parler, portent le nom de l'Espinet. Le plus remarquable est celui qui appartenait, en 1789, à M. de Cambon.

C'est dans le petit village de Saint-Agne, où existaient la villa et les riches collections de curiosités formées par feu M. l'abbé Jamme, collections qui, dans sa pensée, devaient appartenir un jour à la ville, que l'on montrait à la droite de la route, en venant de Toulouse, la maison de campagne de Pierre Goudelin. C'est dans ce lieu qu'il a composé une partie de ses plus agréables poésies, et c'est aussi dans ce village que l'on a retrouvé plusieurs de ses sonnets inédits, où la délicatesse de l'expression ajoute encore au charme de la pensée. Voici deux de ces sonnets que l'on St Agne

(1) C'est sur ce passage de Du Mège que M. Noulet a basé son mémoire « de la prétendue pléiade toulousaine » et sa réfutation des fables de Du Mège
(Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse. 18[illegible])

chercherait vainement dans les éditions que l'on a données de ses œuvres :

Quan le soulel junenc (*) clarejo sus tupels,
Que los garbos, pes camps, soun de ros azagados,
Dins la prado Liris ba mena sous troupels,
Et la flou s'espelis dejouts sas pesegados.
Jà las nymphos, la neyt dins les rocs amagados,
Les satyris cournuts, miejis bestits de pels,
La benen tourneja sur las herbos segados,
Et danson en fasen tinda les quiscabels.
Elis pensoun, sampa (**), qu'es arribado l'houro
Oun, lasseto del cel, et per se fa pastouro,
Ambe nous aus Venus se ben accoustuma :
Nou me n'estouni pas, car sur toutos caousido,
Ma Liris es autan, et beleu may poulido,
Mes soun cor es tourrat et nou bol pas ayma.

A MOUN BOUSQUET DE SENTAGNO.

Creys, et beni grandet, Bousquetou de Sentagno,
Sens abé cap de poou que l'aouratge emmalit,
Ni l'ardento calou de l'estiu adalit
Te poscon jamay fa suffri qualquo magagno.
Obé, creys bitomen, prep de nostro mountagno ;
Noun pas per jou, caïtiu et paouré pastourel,
Noun pas per capela moun pichounet troupel,
Ni tapauc le gandi de la negro lagagno :
Per tout aco, Bousquet, n'angos pas t'ennayra ;
Per jou, per moun troupel, fay so que te playra,
Mes, creys per la beoutat que me ten en serbatge :
Car m'a dit et proumés, el a déjà loungtemps,
Que, quan nous tournara le muguetat printemps,
Bendra prendre le fresc jouts toun nayssen fuillatge.

La maison de Goudelin, à Saint-Agne, était encore parfaitement conservée naguère. Une galerie saillante régnait d'un côté, le plafond de la principale pièce était orné de peintures peu remarquables. Une bonne partie de cette habitation, consacrée par de poétiques souvenirs, s'est écroulée, en 1841, à la suite de longues pluies qui en ont ruiné les fondements.

Rangueil appartint autrefois à la famille Daffis; c'est

(*) De juin.
(**) Sans doute.

dans ce petit château que s'était réfugié, en 1589, l'avocat général Daffis; il en fut arraché par des hommes égarés et sans pitié, qui le traînèrent dans la prison de la Conciergerie, où il fut étranglé.

La terre et le château de Restes, au levant, tirent leur nom de Simon Restes, Capitoul, en 1453. Jean Restes, son fils, fut aussi Capitoul, en 1471, et l'on trouve depuis neuf autres personnages de ce nom dans la magistrature municipale.

On a sans doute deviné que le poète, dont le nom est conservé honorablement dans le Lauraguais, n'est autre que Vanière. Lorsque son chant des *Colombes* parut, ce fut en quelque sorte un phénomène qui étonna l'Europe littéraire, et le célèbre Santeuil s'écria : « Que celui qui venait de faire de si beaux vers, avait dérangé tout le Parnasse latin. » La famille de Resseguier avait voué une sorte de culte à l'auteur du *Prædium rusticum*, et ce fut sous les beaux ombrages du Secourieu, magnifique domaine qui appartenait alors à cette famille, que Vanière vint terminer son ouvrage. L'un de nos généraux les plus connus dans les longues guerres de la révolution et de l'empire, le brave maréchal Clausel, devenu possesseur du Secourieu, avait fait élever sous l'arbre séculaire, à l'ombre duquel Vanière venait s'asseoir, un monument consacré à la gloire de ce poète; et c'est non loin de ce monument que le maréchal est mort il y a peu d'années.

C'est dans un château, situé aussi sur les bords de l'Ariége, qu'habitaient les parents d'une jeune personne de condition, auxquels le poète Goudelin avait plu, et qu'il chanta sous le nom de *Liris*. Il nous reste un sonnet, en français, fait dans ce château, et dans lequel Goudelin célèbre cette jeune personne. On doit la conservation de cette pièce, ainsi que de beaucoup d'autres du même auteur, à M. le président d'Aignan d'Orbessan.

Voici les vers du poète toulousain; le style est peu différent de celui des écrivains du siècle de Louis XIV, et l'on y trouve à peine un ou deux archaïsmes:

Sur les bords où l'Ariége, et rapide et fougueuse,
Menace avec fracas la lisière des bois,
Naguère en doux accens esclatoït une voix
Qui charmoit les eschos de la forest ombreuse.
Le rossignol se tut; plaintive et langoureuse,
La colombe cessa ses longs roucoulements,
Et les accords d'un luth s'unirent à des chants,
Que pourroit applaudir des Dieux la troupe heureuse.
On se crut au Parnasse, ou dans le saint vallon,
Et que le chœur neufvain des vierges d'Apollon
Redisoit de son roy la louange immortelle.
Mais celle qui chantoit sort du bois. C'est Cypris,
Disait-on, voyez-la comme elle est grande et belle!
Amis, vous vous trompez, c'est ma muse, ou Liris.

«J'ai appris des plus anciens membres du parlement, qui le tenaient de leurs pères, dit M. d'Orbessan (1), que Goudelin allait faire paraître cette pièce dans sa *Trousiemo Floureto*, lorsqu'il fut prié de la supprimer par la famille de M[lle] de...., pour laquelle il l'avait faite. Elle rappelait une aventure bien connue, arrivée dans un château, situé à quelques lieues de Toulouse, sur les bords de l'Ariége, et où Goudelin se trouvait avec une nombreuse compagnie et des plus distinguées de ce temps-là. Notre poète avait fait beaucoup d'autres pièces pour cette demoiselle, et il en a supprimé la plus grande partie, ce qui est un malheur. Noble, plein d'esprit, Goudelin avait plu, non-seulement à la demoiselle, mais aussi à la famille de celle-ci: il devait acheter une charge de magistrature, et se serait marié ensuite. La mort de la demoiselle dérangea tous ces projets, et ce fut pour cela, et par déférence, qu'il supprima cette pièce, et plus de cent autres qui avaient rapport à la personne qui lui avait inspiré ses plus beaux

(1) *Mémoires* msc.

vers. Ce fut par discrétion aussi que dans son Commentaire sur sa *Première fleurette*, il dit que le nom de Liris est un nom imaginaire. Il n'en est rien, et je pourrais nommer ici la demoiselle qui appartenait à une famille avec laquelle la mienne a contracté des alliances. Dans ma jeunesse, tout le monde répétait, à Toulouse, ce délicieux quatrain que notre poète fit aussitôt après la mort de cette intéressante personne :

Nous cercas pas may sur la terro
Aquelo qu'ey cantat jouts le noum de Liris ;
Descendudo del cel ero aissiu estrangero,
Es tournado dins soun pays. »

C'est encore sur les bords de l'Ariége, dans le village de Venerque, que nous retrouvons des souvenirs religieux et historiques. Là existait, avant l'année 816, une abbaye ou un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, sous l'invocation de Saint-Pierre. Il en fut question dans l'assemblée générale, ou concile d'Aix-la-Chapelle, tenu cette année. Ce monastère fut mis sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Pons de Tomières, et en devint un prieuré en 1182. L'abside de l'église de Venerque est très ancienne et d'une architecture romane assez pure. On a essayé naguère de rendre à l'intérieur de cette abside le genre d'ornementation qu'elle avait autrefois, et des peintures, dans le style bizantin, d'après celles qui décorent plusieurs manuscrits Carlovingiens, y ont été exécutées (1) sous ma direction, et vont être continuées dans les deux chapelles qui terminent les nefs latérales.

Le reste de l'église a été bâti sans doute vers la fin du XVIe siècle, et ici l'ornementation doit être différente (2).

(1) Par MM. Ceroni et Ricard.

(2) N'oublions pas ici que le gouvernement a bien voulu accorder différentes sommes à l'église de Venerque, classée comme monumentale, à la suite du mémoire que j'avais adressé à M. le ministre de l'intérieur. Le zèle

En face du chevet de l'église existe encore une partie considérable d'un château qui appartenait à la famille de Mansencal. Ces restes, quoique badigeonnés, sont encore remarquables, et l'on y voit les mâchicoulis qui défendaient la porte.

En se rapprochant de Toulouse, on trouve sur la chaîne de collines élevées entre l'Ariége et la Garonne, le sol où existait autrefois la métropole des Volkes Tectosages. Là un tertre monumental (*le Castella*), de nombreuses médailles, des ruines qui disparaissent sous les sillons tracés par la charrue, des vases, des urnes, préparent le voyageur à l'aspect des ruines que l'on rencontre çà et là dans Toulouse moderne. Placé entre deux cités, autrefois célèbres, et dont il ne subsiste plus que de rares monuments; entre deux populations, l'une chétive et qui brise ou qui vend avec empressement tout ce qui constate son antique origine, et une autre, qui a volontairement abattu tous les rameaux de son arbre généalogique, et rejeté au loin sa vieille et glorieuse couronne, l'observateur éprouve un profond sentiment de tristesse : il détache ses affections de tout ce qui brille d'un éclat passager; pour lui, il n'y a plus d'illusions possibles; il reconnaît toute la justesse des mots que j'ai emprunté à un ancien auteur, et il dit avec lui : *Les villes meurent comme les hommes.*

et les soins éclairés de M. l'abbé Lassalle, curé de cette paroisse, ont puissamment contribué à la restauration et même à la construction d'une partie de l'église de Venerque. Si tous ses confrères avaient senti, comme lui, le besoin de conserver aux monuments leur caractère primitif, on n'aurait pas à se plaindre de tant de restaurations maladroites, faites par de prétendus architectes, et par ces prétendus peintres, soit italiens, soit français, qui parcourent nos campagnes. Nous verrons bientôt que l'une des églises de Toulouse n'a pas été à l'abri de ces travaux qui déshonoreraient toute une époque, s'ils étaient plus multipliés encore.

III.

Capitoulat de la Daurade. — Description de son territoire et de ses monuments. — Eglises, oratoires, monastères. — Anecdotes Biographiques. — Recherches étymologiques.

Depuis plusieurs siècles, la ville de Toulouse et sa banlieue étaient partagées en huit Capitoulats (1). Chacun d'eux formait un district administratif et était divisé en autant de sections qu'il y avait d'îles de maisons, ou de portions de territoire, limitées de tous côtés, soit par des cours d'eau, soit par des chemins. On donna d'abord le nom de *Melo* à chacune de ces îles; celui de *Moulon* était en usage dès la seconde moitié du XVI[e] siècle, et on s'en sert encore aujourd'hui.

En outre du Capitoul de chacune des huit divisions administratives de la ville, il y avait, dans chaque *Moulon* un *Dizainier*, qui faisait connaître aux habitants de son quartier les ordres de la municipalité, qui faisait le dénombrement de la population, et qui conduisait, au lieu de réunion indiqué, les citoyens en état de porter les armes. On donnait le nom de *Dizaine* à chaque troupe, ainsi formée; *assembler les Dizaines*, était faire une levée en masse des habitants.

En 1458, et bien antérieurement même à cette époque, le *Capitoulat de la Daurade* était partagé, en deux portions inégales, par la Garonne. En 1478, on comptait sur la rive

(1) Il y avait d'abord, comme on le sait, vingt-quatre Capitouls. Dans la suite il ne dut y en avoir que douze, huit pris dans la ville et quatre dans le bourg. Plus tard, le bourg et la ville ayant été renfermés dans la même enceinte, le tout fut divisé en six arrondissements ayant chacun deux Capitouls. Charles VI réduisit le nombre des arrondissements à quatre; on revint, en l'année 1400, au nombre de douze : il fut fixé, en 1438, à celui de huit, et cet ordre de choses a existé jusqu'en 1789.

droite, ou dans la ville, vingt Melos (1). Il y en avait alors seize sur la rive gauche, en ne considérant que la portion du Capitoulat comprise dans l'enceinte fortifiée qui touchait à la rivière par ses deux extrémités (2).

(1) Voici leurs désignations, telles qu'on les retrouve dans le Cadastre de 1478 : 1° Lo Melo des Argentiers. — 2° Lo Melo de Pamplona, commensan à l'hostal des heretiers de Henric Clamens, tirant per la *carriera de Serminieras.* — 3° Lo Melo de Masdous et de la mitat de la *Carriera des Pujols*, commensan vers *Serminieras.* — 4° Lo Melo ont demoro Me Perrinet Clamens, argentier de la *Carriera en Falgar.* — 5° Lo Melo que es devan Lala de la Peissonaria als Bancs Majors, ont es l'hostal del Nebot. — 6° Lo Melo de Grasso, lo Maselhé. — 7° Lo Melo de Mossur Peyre Tholut, Alias Ainheliers. — 8° Lo Melo de l'hostal de Mossur Peyre de Montfort que es en la *Carriera dels Cambis.* — 9° Lo petit Melo davant l'Hostalaria des Tres Reys, que conte, de la *Carriera de Tripieras* fine à l'hostal de Mossur Bernat Molinier, en la *Carriera de Pelegantieras.* — 10° Lo Melo de Guilhem De la Sudria et de Guilhem Plasensac. — 11° Lo Melo davant la Gleisa de la Daurada ont es l'obrador (*) de Guilhem de Plasensac, espicier. — 12° Lo Melo del Sementeri de la Daurada et davant l'hostal de Montfort. — 13° Lo Melo de Mossur Johan Lombard, et de Mossur Esteve de Gran. — 14° Lo Melo de Rastel, commensan al *Canto de Viviers.* — 15° Lo petit Melo de lautra partida del *Carreyrot de Viviers* et de *Roquete*, aupres de Moss. Jacmes. — 16° Lo Melo de Moss. Jacmes et dels vaners. — 17° Lo Melo de la *Porta Pinta* et de las Bordas dels heretiers de Moss. Copa de Molis. — 18° Lo Melo ont demora Johan Trevensa, alias Lo Gran, de Johan Fustié et de *miege Carriera de la Torn.* — 19° Lo Melo de lautra part de la *Carriera de la Torn* et de la *Roqua.* — 20° Lo Melo de Recurt, lo Doctor, et del *Canto dels Predicadors.*

(2) Ils sont indiqués de la manière suivante dans le cadastre de 1478. Le premier *Melo* de Sant Subra devers la carriera de Sant Miquel lo castel. — 2° Lo Melo de l'ort del Sos Viguier et la *Carriera nova.* — 3° Lo Melo davant lo potz de Sant Subra ont es lostal de la Ferrataria de Moss. Art. Madro. — 4° Lo Melo de Marot de Cabanes en ladita *Carriera Mage.* — 5° Lo petit Melo de Guiraut de Lanoua jove, que es costa lo Melo de la Gleisa de Sant Nicolau. — 6° Lo Melo de la Gleisa de Sant Nicolau. — 7° Lo Melo de l'autre part de Sant Nicolau. — 8° Lo Melo de Peyre Fraisse, davant lo potz de ladita *Carriera Mage.* — 9° Lo Melo dels heritiers d'Anric Girardy. — 10° Lo Melo de las Bequinas o Menoretas. — 11° Lo Melo de l'autre part de la *Carriera Mage* de Sant Subra devers la Porta, commensan à la Porta Granda de Sant Subra. — 12° Lo Melo que es davant la Gleisa de Sant

(*) Obrador, boutique ou magasin. Guilhem de Plasensac fut Capitoul en 1481. Voyez tome II, p. 174.

Les subdivisions administratives de la banlieue étaient au nombre de neuf, en 1478 (1). En 1571, époque où l'on

Nicolau, de Sant Subra. — 13° Lo Melo ont es lo potz de *Carriera Mage* de Sant Subra, en loqual es lospital de Nostra Dama de la Daurada. — 14° Lo Melo que es entra las *Carrieras de Tripieras Vieilhas* que detras l'autre Melo dessus dict. — 15° Lo Melo que es davant lhospital de Sant Jacmes del Cap del Pont de Sant Subra, commensan davant lo sementery de la Grava. — 16° Autre Melo que es detras so dessus ont ha un petit claus que es de Moss. lo Graffié del Parlament. — 17° Autre petit Melo que es aqui so dessus tiran ver Garona ont es l'ort de Moss. Jacmes de Belveser, marchant.

(1) Voici leurs désignations tirées du cadastre de 1478 : Lo premier Melo vers Sant Miquel lo castel, ont sont Las Balmas, la torrela, les claus de Sant Orens. — 2° Lo Melo de las possessios que son depueys Sant Miquel lo Castel entro à la Punta del Moly del Papier, entre la Garona et lo cami dessusdit de Sant Miquel, commensan aldit loc de Sant Miquel lo Castel. — 3° Autre Melo de las possessios que son de la *Porta* de la Ilha en Jorda que es à Sant Subra entro a las Bordas de Lavelanet inclusive et entre los camis de Colomies et de Tornafelha commensan devers Lo Pilier et Imagia de Sant Jacmes que es davant ladita *Porta de la Ilha*. — 4° Autre Melo de las possessios que son despueys la Punta de Larramet, entro al yeys public dessusdit que va à la Borda de Lavelanet, als *Bainhs de La Regina de Pedauca*, et entro los camis de Tornafelha et lo cami de Larramet que sailh et part deldit cami de Tornafelha et va à Larramet, commensan à la punta deldit cami de Larramet. — 5° Autre Melo de las possessios que son de la *Boria del Comte*, et del cami, ho yeys traversier que passa davant ladita Borda et va de las Bordas de Lavelanet, ho del cami de Larramet al *Cami dels Arx*, et daqui à Sant Simo, entre alz valatz et muralhas de Sant Subra, et entre los camis que venen, lahun de Larramet et se ret al cami de Tornafelha et va à la *Porta* de Sant Subra appelada *de la Ilha en Jorda*, et le *Cami dels Arx* que va de Cunhals et va per lodit *Cami dels Arx* alz valatz et muralhas dessusditas de Sant Subra, devers ladite *Boria del Comte* et devers lo cami de Larramet. — 6° Lo Melo que son al terrador de Baissacamba que es despueys las muralhas et valatz de Sant Subra, entro las borias de Moss. Johan Deymier, marchant, et entre *lo Cami dels Arx* et lo Cami de Baissacamba, montant per lo Cami de Baissacamba et commensan devers Tholoza. — 7° Autre Melo de las possessios que es de las muralhas et valatz de Sant Subra entre al yeys ho cami que va de las Bordas de Moss. Johan de Campanha, de Moss. J. Angles, ho de Moss. lavocat de Jacmes de Belveser et entre les Camis de Baissacamba et de Murel, ou un autre à l'*Oratori de la Crots* que es sus lodit Cami de Murel, et anan de ladita crots per lo Cami de Seysses, entro aldit yeys et Cami que va de Lavelanet à Sant Simo, commensan devers lesditas muralhas de Sant Subra. — 7° Autre

s'occupa d'une nouvelle *Pagellation*, ou cadastre de la ville, de grands changements avaient eu lieu, et la topographie de quelques portions des Capitoulats avait éprouvé une révolution presque complète. Plusieurs rues avaient été complétement effacées, d'autres avaient été ouvertes, une grande quantité de petites propriétés se trouvaient réunies dans les mains d'un nombre peu considérable d'hommes, presque tous sortis des rangs populaires, mais, les uns anoblis par la magistrature municipale, les autres par des charges dans le parlement. A cette époque les professions sont moins subdivisées, quelques industries ont complétement disparu, ou ont été déplacées, quelques autres ont été créées, et les commerçants et les Docteurs en droit, qui, durant le XV[e] siècle, avaient eu, dans les simples artisans, des rivaux dangereux, s'élevant par l'étude et le travail aux dignités politiques, ont conquis une incontestable supériorité; les *Travailléurs* sont devancés, repoussés même pas les marchands et les légistes. Ces faits, qui n'ont pas

Melo de las possessios que son despuey lo terrador et possessori del loc de Sant Simo que es del cossolat de Portel, entro à Tholoza, ho entro à la Porta de Sant Subra appelada la *Porta de Murel* et entre lo Cami de Seysses que va à Tholoza et respon à la crots del Cami de Murel et la Garona, et es aissi compres tot lo terrador de Bracavila, dedins loqual terrador passa lodit Cami de Murel, et y son aissi compresas los ramiers del Molis del Castel et Sant Estephe, et los autres ramiers que son dedins la Garona, exceptat lo ramier que se te an los hostals de *Thonis*, commensa à la fi del Gardiatge de Tholoza devers lodit terrador deldit loc de Sant Simo. — 8º Autre Melo que son del yeys ho cami que va de Sant Simo à Sant Miquel lo Castel, entro à la fi del Gardiatge de Tholoze que va entre la Crots de Sant Adrieu que es sus lo cami de Seysses, et entre lo cami de Seysses et lo cami de Cunhals et dels Arx que es tot un cami que va de Tholoza, commensan devers lodit cami de Seysses sur lo canto ho yeys dessusdit que va de Sant Simo à Sant Miquel. — 9º Autre Melo de las possessios que son depueys lo cami dessusdit de Sant Simo, que va à Sant Miquel entro à la fi del Gardiatge de Tholoza que confronta devers aquel cartier en lo terrador et cossolat de Cunhals, et entre lodit cami de Cunhals ho dels *Arx* en lo cami de Larramet, commensan vers lodit cami que va de Sant Simo à Sant Miquel e sus lo canto deldit cami de Cunhals.

même été soupçonnés par les prétendus historiens de Toulouse, se trouvent implicitement dans toutes les pages jusqu'à présent ignorées, ou dédaignées de nos cadastres, pages précieuses et où le mouvement des fortunes et les mutations de propriétés se trouvent soigneusement enregistrées. C'est de ces documents inédits que nous retirerons une partie des faits les plus importants, rapportés dans ce volume (1).

En 1570, le Capitoulat de la Daurade était divisé en soixante *Moulons*. Vingt-trois existaient sur la rive droite de la Garonne (2), la plupart formés par des rues étroites,

(1) Le premier de ces registres porte ce titre :

Ensieguen se las Instructions et Avisamens faitas sur las Estimas et alivramens fazedors dels bens, heretatges et rendas que tenen los Ciutadas, manans et habitans de Tholosa et autras dedins la vila et gardiatge de Tholosa à la honor de Dieu et del Rey nostre Sobira Senhor, et per lo be et utilitat de ladita villa de Tholosa et de la Causa Publica, faitas per Messenhor de Capitol de Tholosa de lan mil quatre cent cinquante hueyt, al mes de Février.

Le second est une ancienne copie d'un manuscrit appartenant aux Bénédictins du monastère de la Daurade, et qui contient le cadastre du Capitoulat de ce nom, fait en 1478, par les magistrats municipaux de Toulouse. Ce registre est, comme le précédent, écrit en langue romane.

Le troisième recueil est le Cadastre de la ville, commencé, en 1570, par les Capitouls, et terminé en 1572. Ce registre est en français.

(2) « 1° *Moulon* de Saint Quentin et de la *Rue de la Porterie*. — 2° Moulon de la *Rue d'Argentières* et du collége de Mirepoix. — 3° Le tiers Moulon lequel est assis à la grand rue de Peyrolières dedans lequel est assise la Maison, sive Collége des Jésuites, et se confronte icelluy Moulon avec icelle rue de Peyrolières et avec la rue de Malbec et avec la *Rue de Cordières Vielhes* et avec la rue qui est vis-à-vis de la grande entrée des Jacopins, et aussi avec la rue qui va des Jacopins à la *Rue d'Argentières*. — 4° Le Moulon auquel est assise la maison de noble Raimond del Fau, seigneur de Marnac, lequel Moulon est joignant l'église des Jacopins, ruele entre d'eux, *Rue des Cordières Vielhes*, de l'autre costé prenant à main droite, et montant à la *Rue de Malbec*, et d'autre costé avec la ruele qui vient de la Capele Redonde et s'en va aux Jacopins, et se vient joindre à la ruele qui fait division entre lesdits Jacopins et M. le président de Bernuy. — 5° Moulon de la *Capelle Redonde*, et du Puits de la Pescadoure, et de la *Rue du Sac*. — 6° Moulon comprenant la *Rue du Sac*, au costé de celle

mais bordées de hautes maisons couronnées de tours, et où l'admirable architecture de la renaissance avait déployé

des Pescadours et Las *Placettes* et la petite porte. — 7° Septiesme Moulon de l'autre cartier de ladite grand rue des Placettes, lequel se joint d'un costé avec la *Grand Rue des Pescadours*, lequel se joint d'un costé vers la susdite *Porte Peinte*, et par derrière se joint avec la rivière de Garonne. — 8° Le huitième Moulon qu'est assis à la susdite *Grand Rue des Pescadours*, et se confronte avec le susdit canton, tirant à Garonne, qu'est vis-à-vis de la *Ruele des Placettes* et avec la susdite *Grand Rue des Pescadours*, et outre ung canton appelé Roquetas, où prend fin ledit Moulon. — 9° Le neufiesme Moulon est assis sur ladicte *Grand Rue des Pescadours*, lequel est confronté d'une part avec la susdicte *Ruele de Roqueta* ou d'autre costé avec ladicte *Grand Rue des Pescadours*, et *Capele Redonde*, et par derrière avec la rivière de Garonne et d'autre costé avec la *Rue* ou *Ruele* dicte *de Viviers*. — 10° Le dixiesme Moulon est appelé de Viviers qui confronte avec deux *rues* dictes *de Viviers*, lesquelles font un triangle au bout devers la rivière de Garonne et se confond, d'ung costé, avec la *Place* ou rue de la *Capele Redonde*, pour aler à la *place* dicte *Daurade* et des autres deux costés avec lesdictes deux *Rueles de Viviers*. — 11° Le unziesme Moulon est en la *Place de la Daurade*, dans lequel est comprinse la Tour de Grabieles, et se confronte ledit Moulon d'ung costé avec la susdicte *Ruele de Viviers*, par derrière avec la rivière de Garonne, et d'autre costé avec le Port de Sainct Subra. — 12° Le douziesme Moulon de l'autre part de la rue joignant ledict Pont auquel est comprise l'Eglise et Cimetière de la Daurade, et le logis ou habitation des moines, et se joinct icelluy Moulon avec la *Grand Rue de la Daurade*, qui est devant la place, tirant vers la *Rue de Giponieres*, et de *Giponieres* devant la maison du sieur de Roquetes, la ruele entre deux, venant de la Garonne. — 13° Le treiziesme Moulon est assis en ladicte *Grand Rue de la Daurade*, laquelle faict carre vers la *Rue de Bourguet-Neuf*, et se confronte avec la *Grande Rue* et avec la *Place* de ladicte *Daurade*, tirant à la Capelle Redonde, et d'autre costé avec la *Rue de la Vacque*. — 14° Le quatorziesme Moulon est assis dans la rue nommée la *Rue Chaulde* devant la maison de la *Grande Rue de Peyrolières*, en montant par icelle à la *Capele Redonde* et se confrontant avec icelle Place et Rue de la Capela Redonde avec la Rue de Malbec. — 15° Le quinziesme Moulon est assis à la *Rue de Peyrolières* et se joinct à la susdicte *Rue Chaulde*, et d'autre costé avec la *Rue de la Vacque*, et d'autre avec la Rue de Bourguet Nau. — 16° Le seiziesme Moulon, lequel est nommé Sainct Pierre de Sainct Martin, commence à la *Rue du Bourguet Nau*, et se confronte icelluy Moulon avec la *Rue de Peyrolières* et *Rue d'Argentieres* dudict cartier, et avec la *Rue* appelée *du Falga* et avec la *Rue des Trois Rois*, et avec la *Place* et *Rue de la Tour de Najac*, tirant vers la Daurade. — 17° Ce dix-septiesme Moulon est à la *Rue de Serminières*, et se confronte

ses ornements capricieux, ses frises légères, ses colonnes sveltes et élégantes, et ses légers pilastres, décorés avec un goût si pur et si grâcieux.

Sur le côté gauche du fleuve, entre celui-ci et les murs du faubourg, on comptait, en 1570, dix-huit Moulons, et là encore de grandes et nobles demeures s'étaient élevées, et les hôtels de Malras, de Papus, de Varès, et de quelques autres magistrats, étaient aussi remarquables que ceux que l'on admirait sur la rive opposée (1).

avec la *Rue des Pujols* et avec la *Rue d'Argentières*, et d'autre cartier avec Saincte Catherine, et d'autre costé avec la *Rue de Serminières ;* dans lequel Moulon est scitué le colliege de Saincte Catherine. — 18° Le dix-huictiesme Moulon est scitué à la *Rue de Serminieres*, par devant de l'église de Sainct Rome, et se confronte d'ung costé avec la *Rue des Pujols*, et avec la susdicte *Grand Rue de Serminieres*, et d'autre costé avec le Moulon de Pelegantières et par derrière avec la *Rue del Falgua*, prenant fin à ladicte *Rue des Pujols.* — 19° Le dix-neufviesme Moulon commence à la *Rue des Bancs Majous*, qu'est vis-à-vis de la vieille Halle, lequel se confronte avec la *Rue des Bedolieres* et avec la *Rue et Puits de Tripieres*, d'autre costé avec la *Rue des Pelegantiers*, finissant à ladicte *Rue des Bancs Majous.* — 20° Le vingtiesme Moulon lequel est devant *Les Trois Rois*, qu'est petit, se confronte, devant, avec la *Rue des Trois Rois*, et d'autre costé avec la *Rue de Tripieres* et d'ung autre costé avec la *Rue de Pelegantiers.* — 21° Le vingt-uniesme Moulon est scitué sur ladicte *Grande Rue des Bancs Majous*, faisant coing de l'autre part sur la *Rue de Bedolieres*, passant le long d'icelle *Grand Rue des Bancs Majous*, passant à la *Rue de Tripieres*, et d'icelle jusques à la *Rue de Bedolieres.* — 22° Ce Moulon est scitué sur la *Rue des Bancs Majous*, montant vers les Changes, et confronte avec la *Rue de Temponières* et avec la *Rue de la Tour de Najac*, et d'autre costé avec la *Rue des Tripiers.* — 23° Le dernier Moulon est celui des Changes; il se confronte avec icelle *Rue des Changes*, et avec la *Rue de Malcosinat* et avec la *Ruē de Poliere* et d'autre costé avec la *Rue de la Tour de Najac.* »

(1) Voici comment le Capitoul, chargé de la *Pagellation* du Faubourg de Saint-Cyprien, décrivait, en 1571, les subdivisions ou Moulons de cette partie de la ville :

1° Le premier Moulon de Sainct Subra, lequel est scitué sur la *Grand Rue de l'Herbe*, au devant de la Maison-Dieu de Sainct Jacques, se confronte d'ung costé avec la *Rue Neufve* et avec la *Rue du Pont*, et d'autre costé avec la *Rue de la Perge.* — 2° Le deuxiesme Moulon dudict Sainct Subra se confronte avec la *Rue des Tripiers* et avec la *Rue Neufve* et avec une petite Ruele ou passage vers la rivière de Garonne, où passent les pêcheurs et autres

La banlieue du Capitoulat de la Daurade était divisée en dix-neuf Moulons, en 1570, époque où l'on commen-

qui vont à l'Hospital Sainct Sebastien, appelé La Naveyero. — 3° Le troisiesme Moulon est assis sur ladicte *Rue Neufve,* confrontant d'ung costé avec icelle, et d'autre costé avec ung chemin tirant de Garonne à la Maison-Dieu de Sainct Sebastien, près les murs de la ville. — 4° Le quatriesme Moulon qu'est scitué sur ladicte *Rue Neufve*, et d'autre costé se joinct avec la *Rue de Tusaguet*, et d'autre costé se joinct avec la *Rue de Navarre.* — 5° Le cinquiesme Moulon dudict Sainct Subra est scitué à ladicte *Rue de Navarre*, tirant à la *Rue Neufve,* vers Garonne et avec la Rue et Place qu'est la Maison-Dieu Sainct Sebastien. — 6° Le sixiesme Moulon est à la *Grand Rue de l'Herbe* tirant à Sainct Nicolas, confrontant d'ung costé avec la *Rue de Ferrieres,* d'autre costé avec la *Ruele* ou *Canton de Tusaguet.* — 7° Le septiesme Moulon, dit le Capitoul, auteur du cadastre, est scitué sur la *Rue de Ferrieres* qu'est devant la *Place de Navarre,* où y a un puits, et suivant ladicte Rue jusques à Sainct Nicolas. — 8° Le huictiesme Moulon, dans lequel se trouve l'église de Sainct Nicolas, est scitué dans la *Grand Rue de l'Herbe* et à la *Rue Resclusanne*, et se confrónte avec icelle et avec le *Canton de Navarre* et avec la Rue Sainct Nicolas. — 9° Le neufviesme Moulon est scitué sur le *Canton de Pisselauque*, et se confronte avec icelluy et avec la *Rue de Navarre.* — 10° Le dixiesme Moulon, lequel commence de l'autre part de l'autre petite Ruele dessus Sainct Nicolas, se confronte d'ung costé avec icelle, d'autre, avec la *Grand Rue Resclusanne,* et d'autre enfin avec ladicte *Rue de Pisselauque,* venant finir à la Rue Sainct Nicolas. — 11° Le onziesme Moulon est scitué, dit le Capitoul, au devant de la *Place de Pileron,* dict *lo Capus,* et va passer au *Canton* appellé *Piquemilh*, dict de *la Corneliere*, jusques à la Maison de Sainct Sebastien, ung petit chemin entre deux, et de là s'en va joindre à ladicte *Rue de Pisselauque* et à la *Rue Resclusanne.* — 12° Le douziesme Moulon est scitué, dit encore le Cadastre, sur la *Rue de Piquemilh* et se joinct avec la *Rue Resclusanne* et passe sur icelle et va finir au *Canton d'Argentieres.* — 13° Le Moulon dans lequel est contenu le Couvent des Nonains se joinct avec l'Hospital et Maison de Sainct Sebastien, et monte par le long d'icelle *Ruele d'Argentieres*, venant et passant par la *Rue Resclusanne*, tirant à la *Porte de l'Ysle* et se va joindre aux muralhes de la ville auxquelles prend fin. — 14° Ce Moulon quatorziesme est scitué sur la rue Resclusanne, et sur l'autre part d'icelle, vis-à-vis du Couvent des Nonains de Sainct Cyprien, près de la *Porte de l'Ysle* et des murs de la ville, et se confronte avec iceulx murs et avec ladicte *Rue Resclusanne* montant par le long d'icelle jusques à la *Rue du Chay-Redon*, et d'icelluy Chay-Redon passant par la *Rue et Place de la Lacque* jusques à la *Porte de Taillefer*, joignant Peyralade, la rue entre deux et au Capitolat du Pont-Vieux. — 15° Le quinziesme Moulon au devant la *Place et Puits du Piloret*, lequel fait carre sur icelle place et se joinct

çait le cadastre que nous citons au bas de ces pages. Quelques-unes de ces divisions étaient limitées ou traversées par des chemins très anciens, et l'origine de plusieurs d'entr'eux remontait probablement à l'époque romaine (1).

d'ung costé avec la *Rue Resclusanne*, et avec la *Rue de Sainct Michel*, et d'autre costé avec la *Rue du Chay-Redon*. — 16° Ce fut le 30 aoust 1571 que l'administration s'occupa de la *Pagellation*, comme on disait alors, du seiziesme Moulon. Il commençait au coing de la *Rue Sainct Michel* et confrontait avec la *Rue de l'Herbe* et avec le *Canton* ou *Rue de la Perge*, devant le Pujts et passant par la *Rue des Tripieres vieilles* jusques à la *Rue des Bœufs*, dicte *de Papus*, et finissait à la *Rue du Chay-Redon*, et à la *Rue de Sainct Michel*. — 17° « Le dix-septiesme Moulon dudict Sainct Subra est scitué, dit le Cadastre, à la *Rue de Tripieres vieilles*, lequel est petit, et lequel Me Pierre Papus, conseiller du Roy en la cour du parlement de Thoulouze, tient et possède tout, dans lequel est comprins le cimetière de l'Hospital Sainct Jacques...., et se joinct ledict Moulon avec la *Rue de Tripieres vieilles*, et avec la *Rue des Bœufs ;* d'autre costé à ung Canton ou Ruele qui va à la rivière de Garonne. — 18° Le dix-huitiesme et dernier Moulon qu'est le dernier dudict Sainct Subra est scitué à la *Grande Rue de la Perge*, passant par la *Grand Rue* et par devant l'Hospital Sainct Jacques, part de Sainct Cyprien, et entre l'Hospital Sainct Jacques et au long de la rivière, et se joinct avec le cimetière de l'hospital, ung chemin entre deux, et faict le circuit jusques à la maison de M. Papus. »

(1) 1° Le premier Moulon, hors de la ville, « sortant de la *Porte de la Ysle* de Sainct Subra, à main droicte, se confronte, selon le Cadastre, avec le chemin, tirant de la *Porte de la Ysle* à Sainct Martin del Touch, et avec le chemin tirant le long des Fossés à la Rivière de Garonne, et avec le chemin tirant de ladicte rivière à Sainct Michel le Castel et avec ung autre chemin tirant de celui de Sainct Martin del Touch à Sainct Michel le Castel. » — 2° « Le second Moulon, dit encore le Cadastre, confronte tout le long d'ung costé avec la rivière de Garonne et d'autre costé avec le chemin tirant au chasteau Sainct Michel et à Cornebarrieu, dans lequel est contenu ledict chasteau Sainct Michel et autres édifices, et la fin dudict Moulon confronte avec le ruisseau du Touch. » — 3° « Le troisiesme Moulon commence au coing sur le chemin venant de Thoulouze, pour l'arrimage de la Rivière de Garonne, au chasteau Sainct Michel, confrontant avec un yeis tirant de Sainct Michel à Sainct Simon et avec le grand chemin du Touch et autre sortant dans le grand chemin pour venir au chasteau Sainct Michel. » — 4° « Le quatriesme Moulon commence au chasteau Sainct Michel, chemin entre deux, et confronte avec le chemin venant de Blagnac à Muret et de la maison de M. le premier Président (de Mansencal) et vers le chemin

Catel, le plus savant de ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur l'histoire de Toulouse, n'a pas cependant

de Sainct Michel, allant à Sainct Simon. » — 5º Moulon commençant auprès du Pont par lequel l'on va du chasteau Sainct Michel à Blagnac, confrontant de tout le long avec la rivière du Touch et avec le grand chemin tirant de Thoulouze à Legue-Vin, et d'autre costé avec le chemin tirant de Muret à Grenade, dans lequel est une borde des héritiers de feu M. le Président de Mansencal. — 5º Autre Moulon commençant au Pont de Sainct Martin du Touch, confrontant avec le chemin de Las Bordes, d'aultre costé avec la rivière du Touch, finissant au Pont dudict Touch, près Sainct Michel, joignant le chemin de Cornebarrieu.... — 6º Autre confrontant avec le chemin de Sainct Martin du Touch, la grange de Leyrac et Blagnac, et avec autre chemin tirant de Thoulouze à Cornebarrieu, avec le Valat Mayral qui sépare le Consulat de Colomyez et le Capitolat de la Daurade, et avec le grand chemin de Thoulouze. — 7º Moulon commençant au Pont de Colomyez, assis sur le Valat Mayral, le chemin de l'Isle, chemin Burgau, dict de Levinhac, faisant un triangle au lieu de Sainct Martin du Touch, fin d'icelluy Moulon. — 8º Autre, confrontant avec le lieu de Sainct Martin du Touch et avec le grand chemin de Thoulouze à l'Isle et avec le chemin de Tournefeilhe et avec le chemin de Thoulouze à Leguevin, et avec la Rivière du Touch, commençant auprès du Pont du Touch à une pièce de terre appartenant aux héritiers de feu M. le premier Président de Mansencal. — 9º Autre, confrontant avec le Valat Mayral, et tirant de Colomyez et avec le chemin de Colomyez à Portet, et avec le Rieu de l'Esperrecat, et avec le chemin de Sainct Martin du Touch à Tournefeilhe, et avec le grand chemin de Tholose à l'Isle. — 10º Moulon commençant au Pont du Touch lès Sainct Martin, confrontant le chemin de Thoulouze à l'Isle, et avec autre chemin de Muret à Grenade, et avec la rivière du Touch et chemin dudict Thoulouze à Legue-Vin. — 11º Autre, limité par le chemin de Grenade à Muret, et par le chemin de Sainct Michel à Sainct Simon et celui de Thoulouze à l'Isle. — 12º Autre encore, commençant au Pont del Gua de la Gaya-Maria, confrontant avec le chemin de Legue-Vin à Thoulouze, le chemin de Muret à Grenade et avec le Rieu de Lassau, faisant division dudict Capitolat et de Tournefeilhe et dudict Ruisseau, tout le long du Touch, jusques audict Pont. — 13º Moulon confrontant avec le chemin de Thoulouze à Plaisance et le chemin de Grenade à Muret, le chemin de Thoulouze à Legue-Vin, et le chemin du chasteau Sainct Michel à Sainct Simon, passant au milieu, et auprès du chasteau de Borrassol. — 14º Le moulin de la Poincte de Madron, dans lequel est contenu la *Borde* ancienne nommée la *Borde del Comte Ramon*, que apresant appartient à Hugues de La Cipierre, confrontant icelluy Moulon avec ledict chemin de Sainct Michel à Sainct Simon et avec deux chemins publics par lesquels l'on va de Plaisance à Thoulouze, et l'un desquels est nommé le

été ni assez explicite, ni assez exact, en décrivant ce qu'il nomme les *Régions* ou *Capitoulats* de cette ville. Il a négligé les documents dont je me suis servi, et n'a considéré ni l'état physique, ni l'état monumental de cette ville. Les origines, les antiquités, les étymologies l'occupent très peu, et il se trompe quelquefois dans ses assertions. Il travaillaît encore à ses *Mémoires de l'Histoire de Languedoc*, en 1626, année de sa mort. Voici comment il détermine le nombre de Moulons ou de divisions de sa *Première Région*.

« Le capitoulat de la Daurade a esté tousiours censé et estimé la première région, ou capitoulat de Tolose, lequel contient quarante-un moulons, savoir : vingt-trois dans le corps de la ville, et dix-huict dans Sainct-Cyprien,

Chemin des Arcs. — 15° Autre commençant auprès de la *Porte de la Isle* de Sainct Subran, faisant poincte, confrontant avec le chemin de l'Isle à Thoulouze, et avec le chemin dudict Thoulouze à Tournefeilhe, et avec le chemin de Sainct Simon, au chasteau Sainct Michel, dans lequel est contenu la Maison des Pauvres Malades. — 16° Le Moulon, commençant au devant la *Porte de l'Isle*, confrontant audevant ladite Porte, les fossés de Sainct Subran, le *Chemin* appelé *des Arcs*, le chemin de Sainct Simon au chasteau Sainct Michel, et le chemin de Plaisance à Thoulouze. — 17° Moulon commençant au Rieu de Lassau, confrontant avec ledict Rieu, la Font del Casse et passant et traversant le Bois des Commandeurs, au long du chemin allant aux Quatre Cantons, et d'illec au long d'aultre chemin passant par ledict chemin à la Pierre qu'est au coing de la metterie des heretiers de Raimond Legual, et de ceux de Jehan Guillaume, et de ladicte Pierre allant tout le long d'ung chemin allant à la Croix de Gilardy, faisant fin du Capitolat de la Daurade, et d'illec tout le long du chemin de Cugnaux jusques à la Groix de Madron et chemin de Plaisance à Thoulouze. — 18° Le Moulon de Haulte Ardene prenant depuis la Croix de Madron, tout le long du chemin du chasteau Sainct Simon au chasteau Sainct Michel, par le long de la Haulte Ardene jusques au chemin tirant de Sainct Simon à Larramet, et à une pierre plantée au chemin de Seysses, faisant division du Capitolat de la Daurade et gardiage jusques à la Croix de Gilardy et d'illec descendant par le long du chemin tirant de Cunhaux à Thoulouze, jusques à la Croix de Madron. — 19° Enfin, selon le Cadastre, « le dernier Moulon commençait auprès des fossés de Sainct Subran, confrontant avec le chemin de Campagne, et avec le *Chemin des Arcs*, et avec celui de Sainct Simon à Sainct Michel. »

esquels y a huict cens soixante-huict maisons, quatre cens cinquante dans la ville, et quatre cent dix-huict à Sainct-Cyprien. »

On voit que Catel ne tient aucun compte de la banlieue: celle-ci avait cependant des paroisses, des villages, dans son étendue. On y retrouvait des restes de monuments antiques, et quelques habitations auxquelles se rattachaient des souvenirs qu'il ne fallait pas négliger. J'essaierai de combler ici les nombreuses lacunes que présente le travail peu soigné, les recherches incomplètes de Catel. Les trois cadastres de 1458, 1478 et 1570, me fourniront des notions importantes, qui n'auraient pas dû être négligées par Catel, ni méconnues par ceux qui ont écrit après lui l'histoire de Toulouse.

Banlieue du capitoulat de la Daurade.

En recherchant des notions sur l'ancien état de la banlieue du Capitoulat de la Daurade, dans les deux anciens cadastres de 1478 et 1570, nous trouverons des éclaircissements qui seront complétés par d'autres autorités, et par nos propres observations.

Un grand chemin conduisait au château de Saint-Michel (*Sant Miquel lo Castel*). On trouvait dans le voisinage le quartier nommé, en 1478, *Las Balmas* (les Grottes); le quartier des *Claus de la Torrela*, ou seulement de *la Torrela*, en était peu éloigné. Là étaient de grands murs, en terre battue ou en pisé, et une tour (1). Là aussi existait ce que l'on nommait *le Claus de Sant Orens*. A l'extrémité de la voie paraissait le Château de Saint-Michel, maison du Prieur de la Dau-

(1) Aqui meteys a unas grandas Paredassas de terra ont solia aver una tor apela *la Torrela*, en laqual antiquement se solia mettre los Deymes de la Daurada....

rade (1). En 1570, le même chemin existait, se prolongeant, de la Porte nommée autrefois de *la Ysla en Jordan*, et alors de *la Ysle*, jusqu'au château. On trouvait, à droite, les prés, les moulins de M. Antoine de Bourrasol, conseiller au Présidial, et cette propriété porte encore le nom de ce magistrat. Au-delà, le sieur de Lassus, dit *Casse l'Ardit*, avait quelques champs qui sont désignés encore par ce surnom; enfin, suivant ce même cadastre de 1570, on trouvait: « Les vignes, bassecourt, édifices, rivages, jardin de M. le Prieur de la Daurade, en ce compris les bastimens du Chasteau Saint-Michel et de l'église paroissiale dudict chasteau, confrontant d'un costé avec la rivière de Garonne, et d'autre avec la rivière del Touch. » Le cadastre ne décrit point cette église, située au confluent des deux cours d'eau, et d'ailleurs si remarquable par ses formes.

Le château de Saint-Michel était autrefois environné d'une enceinte carrée, flanqué de quatre petits bastions. Ces fortifications, construites à la hâte durant la seconde moitié du XVIe siècle, furent mises en état de défense, peu de temps après le passage de Charles IX à Toulouse.

C'est sur un petit promontoire, au confluent du Touch et de la Garonne, qu'existait encore, il y a trente-cinq ans, l'église monumentale de Saint-Michel du Touch. L'administration a vendu cet édifice qui devait cependant être conservé comme paroisse. Deux tombeaux antiques formaient les deux montants de la porte, qui était carrée. L'imposte était décorée par un autre tombeau. L'abbé Audibert (2) a, le premier, indiqué ces monuments. En

(1) Mossu lo Prior de la Daurada de Tholosa a aquy lodit loc de Sant Miquel lo Castel, loqual ez son propri hostal et domicile, comme Prior dessusdit, et un ort dejotz lodit castel, que fa punta an lo fluvy de Garona et am lo Touch, et foc comprat, al temps antic, de......

(2) *Dissertation sur les origines de Toulouse*, page 69.

1764, il disait : « Sur la porte de l'église de Saint-Michel, on aperçoit une frise de marbre blanc, ornée de demi-relief de bon goût. Elle représente une suite de figures vêtues de la toge, le rouleau à la main, séparées les unes des autres par de petites colonnes. Aux deux côtés de la porte, il y a deux autres frises adossées au mur en guise de pilastres, et qui soutiennent les deux extrémités de la première. Celle de la gauche paraît avoir fait suite avec celle-ci, et lui est entièrement semblable ; l'autre est de pierre, et représente un beau feuillage. On a gravé une foule de monuments qui ne le méritaient pas autant que ceux-ci. » M. de Montégut s'est complétement trompé en parlant de ces tombeaux (1): « Ces pierres ont, dit-il, été arrachées, lorsque l'amphithéâtre fut démoli par un prieur des Bénédictins de la Daurade, qui en employa les matériaux à la construction du Château et de l'église de Saint-Michel. On ne peut douter que cet édifice ne fût orné de statues, de colonnes et d'inscriptions, quoiqu'il n'en existe aucun vestige. On voit sur la porte de l'église de Saint-Michel une frise de marbre blanc, dont le bas-relief représente une suite de figures, d'un pied de proportion, revêtues de la toge, avec un rouleau à la main, et séparées l'une de l'autre par de petites colonnes. On a cru y reconnaître les Décurions qui composaient le sénat de Toulouse. Celle du milieu a, à ses pieds, la petite cassette ou *Capsula*, qui désigne les Duumvirs, image des consuls romains dans les colonies. Aux côtés de la porte, on voit deux autres frises : l'une est en tout semblable à la première, dont elle paraît avoir fait partie ; l'autre est de pierre, et représente un feuillage sculpté dans le meilleur goût. Ces bas-reliefs faisaient partie des ornements de l'amphithéâtre dont cette église est très voisine. »

Avec un peu plus de connaissance de l'antiquité figu-

(1) *Hist. et Mém. de l'Acad. de Toulouse*, 1re *série*, 1, *pag.* 83 *et seq.*

rée, M. de Montégut aurait reconnu que ces bas-reliefs n'offraient pas les images des Décurions et des Duumvirs, et que ces monuments étaient des tombeaux chrétiens du IVe ou Ve siècle, et sur lesquels on avait représenté Jésus-Christ et les apôtres. Bosio (1), Arrighi (2), et une foule d'autres antiquaires, en ont publié de pareils. Lorsque, au commencement de ce siècle (3), l'acquéreur de l'église de Saint-Michel détruisit cet édifice, on trouva sur l'un des petits côtés de l'un de ces tombeaux, un bas-relief représentant Abraham prêt à sacrifier son fils, sujet souvent répété sur les monuments funéraires des chrétiens; dès lors l'origine de ces bas-reliefs ne fut plus problématique. M. de Montégut dit que la voûte des cryptes, placée sous le maître-autel de cette église, était soutenue par plusieurs petites colonnes qui, suivant M. Audibert, auraient été apportées de l'amphithéâtre. « Son sentiment, ajoute M. de Montégut, paraît d'autant mieux fondé, qu'on voit sur les chapiteaux des bêtes fauves, combattant contre des hommes vêtus à la romaine et des combats de gladiateurs; » mais on n'a jamais vu de chapiteaux de ce genre parmi les monuments romains. Ceux-ci appartenaient au moyen-âge. On y avait représenté les chrétiens livrés aux animaux féroces, dans les jeux du cirque. On y avait figuré ces mêmes chrétiens forcés de combattre les uns contre les autres pour satisfaire les regards, toujours avides de meurtres, de ce peuple nommé le *Peuple-Roi*. C'étaient des martyrs, et on

(1) *Roma Soterranea.*

(2) *Roma Subterranea.*

(3) J'avais environ neuf ans, lorsqu'en l'an VIII, j'écrivis à M. Duffey, depuis président de l'Institut historique, alors rédacteur du *Journal de Toulouse*, pour signaler l'existence de ces trois tombeaux, et pour demander qu'ils fussent portés dans le Musée, ouvert depuis moins de cinq années. Cette translation eut lieu, et elle fut le commencement de cette nombreuse collection de monuments que j'ai eu le bonheur de réunir, en les arrachant aux stupides Wandales de notre époque.

ne pouvait mieux placer leurs images que dans cette partie de l'église, connue sous le nom de *martyriæ*, et où l'on déposait les précieux restes de ceux qui étaient morts pour la foi. Sur le même chapiteau, où l'on voyait ce que l'on pouvait appeler des gladiateurs, on avait sculpté aussi une sorte de momie enveloppée dans des bandelettes et une figure ailée, et les bras étendus, personnification d'une ame qui semblait prendre son essor vers les cieux.

L'abside de l'église était tournée au levant et elle n'était percée que de trois fenêtres longues et étroites. Au-dessus régnait un mur couronné de mâchicoulis et de créneaux, que dominaient une haute tour. Rien d'aussi pittoresque n'existait dans les environs de Toulouse; rien ne paraissait aussi tranquille, aussi religieux que l'intérieur de cette église; rien ne rappelait avec plus de force le néant des passions humaines que le cimetière qui touchait aux murs de ce temple. Là, sous de grandes herbes, et ombragés par des saules et des peupliers, existaient d'humbles tertres funéraires et quelques rares épitaphes. L'œil dominait au loin, sur la vaste plaine que sillonne le grand fleuve aquitain; du haut de la tour, on apercevait les nombreuses chaînes des collines de la Novempopulanie, et les Monts Pyrénéens dans toute leur étendue. Aujourd'hui quelques arbres verts étendent là leur tristes rameaux, et l'on foule ce sol, jadis consacré par de nombreuses funérailles, sans s'informer de ce qu'il offrait jadis de poétique, de religieux et de touchant.

J'ai nommé l'Amphithéâtre. Ses ruines presqu'informes existent encore à une médiocre distance du château de Saint-Michel. L'éloignement de cet édifice, et ses proportions très resserrées, ont fait conjecturer qu'il ne devait servir qu'aux habitants de cette partie de Toulouse, qui s'étendait, ainsi que l'indiquent de nombreuses traces de monuments, jusqu'au point où le Touch verse ses eaux

dans la Garonne. Plusieurs chemins, auxquels on peut attribuer une origine antique, passaient non loin de ce monument. Le cadastre de 1478 en désigne un qui se dirigeait vers *Martres Tolosanes* (1), bourgade bâtie, comme on le sait, dans le voisinage de l'ancienne *Calagorris des Convenæ,* et qui est à plus de onze grandes lieues du Languedoc, ou à plus de quarante-six milles romains, de cet amphithéâtre. Au reste, je n'ai retrouvé dans les anciens cadastres aucune désignation de ce monument, à moins qu'on ne le reconnaisse dans le lieu nommé *al Claus del Diague,* ou *del Diable,* qui appartenait au notaire Léonard Rollan (2). On sait que le peuple attribuait généralement au Diable, les vieux édifices, les ruines, dont l'origine et la destination lui étaient inconnues.

Les cadastres, les anciens actes, font très souvent mention d'un chemin nommé, en langue romane, *lo Cami des Arx, le Cami des Arcs*, et, en français, *le chemin des Arcs.* Il s'étendait jusques vers le village de Cugnaux (*Cunhaulx*). Le nom de cette voie, dont l'origine remonte à l'époque de la domination romaine, provenait des arceaux élevés sur lesquels était porté l'aqueduc, qui fournissait les eaux nécessaires à un édifice, désigné, en langue romane, sous le nom de *Bans de Regino Pedauca* (3), et qui n'était peut-être autre qu'un château

(1) Mossu Bernard Ruffat, Barbié, al loc de Jacme Portier, a aquy, apres Lo Toch, tiran vers Tholoza, tenen an lodit Toch et an lo cami de Colomies ont fa canto et tenen am *Lo cami traversier de* MARTRAS TOLOSANAS, ont fa aissi meteis canto, VI arpens de terra laboradissa.

(2) Mossu Leonart Rollan, notari, a aqui apres, dedins lo terrador, al loc dit *al Claus del Diague, o del Diable*, II arpens de terra laboradissa.

(3) On a vu plus haut (note de la page 93), que l'on comprenait, en 1478, dans l'un des *Melos,* un local dit : *als Bainhs de Regina de Pedauca.* Plus loin on trouve, en effet, mossu Johan Deymier, marchand, possédant ces ruines. *Item,* plus aquy meteys tenen an lodit yeiys, et an lodit cami de Larramet, ont fa canto, II arpens de prat e X o XII albas, et *Los Bainhs de ladita Regina* son dedins losditz prats.

d'eau. Du point où existait, il y a encore huit ans, ce monument antique, l'aqueduc se prolongeait en ligne droite vers la porte dite de Taillefer, dans le faubourg de Saint-Cyprien, et traversait la Garonne sur un pont, indiqué dans le plan de Toulouse, par M. Jouvin, sous le nom de *Pont de Regine Pedauque*. On verra bientôt ce que Noguier, qui, suivant la tradition, était originaire du faubourg de Saint-Cyprien, a dit sur les vieux monuments de cette portion de la ville, et ce que Catel ajoute à ces détails, en négligeant ou en rejetant les légendes qui plaisaient un peu trop à l'imagination de Noguier.

Presque toute la banlieue du faubourg Saint-Cyprien portait le nom de *Ardenne*. — On la divisait en deux parties : *Ardenne Basse* et *Ardenne Haute*. C'est dans la vaste plaine et sur le plateau élevé qui la couronne, que des mythes populaires, copies altérées de fables antiques, ont placé le séjour de cet être mystérieux, et encore révéré, que l'on nomme la *Regine Pedauque*.

Le nom de l'Ardenne, que porte toute cette petite contrée, est spécialement affecté au plateau qui s'étend de l'embouchure du Touch, jusqu'auprès des limites des villages de Portet et de Saint-Simon, et ce nom remonte sans doute à une époque extrêmement reculée. Il est le même que celui d'une forêt célèbre, située dans le nord des Gaules, et n'oublions pas que cette portion du Capitoulat de la Daurade, était autrefois couverte d'une forêt. Les sources qui s'échappent du plateau, devaient, faute d'écoulement, y former des amas d'eau assez considérables. En Celto-Breton, suivant dom Martin, le mot *Arduena* est formé de l'article *Ar* et de *Duen*, sombre, noire. Aussi, ajoute cet auteur, les Bretons au lieu de prononcer *Ar Coët Duen*, qui signifie *la Forêt Noire*, disent seulement : *Ar Duen*. *Du*, en Celto-Breton, équivaut au mot *Noir*. *Miz Du* signifie le mois de novembre, ou plutôt *le mois noir*.

Ainsi, le mot *Arduen* ou *Arden* convient parfaitement à une forêt épaisse et sombre. *Duin* ou *Arduin*, signifie un gouffre, un lac profond, et delà l'on a cru que venait le surnom d'*Arduina* donné à Diane. On éleva des monuments à cette Diane nommée *Arduina*, dans la Gaule, et *Ardoina* dans la Sabine. Selon les croyances du moyen-âge, la *Reine Pedauque* aurait parcouru nos Ardennes; elle y aurait poursuivi les animaux qui habitaient cette partie de notre territoire, et elle serait venue souvent se baigner dans les eaux pures qui sourdent du côteau, ou se reposer sur le bord des fontaines, où elle aurait formé en fil délié, le lin soyeux recueilli dans les champs voisins. Toutes ces choses nous rappellent que les Romains, qui pendant si longtemps ont dominé dans nos contrées, appelaient Diane, la Reine des Ondes, la Nymphe, la gloire des forêts, *Regina undarum, Nympha decus nemorum* (1).

Ce n'est point seulement au lieu désigné par le nom de *Bains de la Regine*, que la tradition et quelques écrivains placent les thermes de Toulouse; c'est au milieu du faubourg de Saint-Cyprien, dans le vieux château de *Peyrolade*, édifice qui appartenait jadis aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et qui était désigné dans les actes et dans le langage populaire, sous le nom de la *Chevalerie* ou *Cavaleria*. Il existe encore quelques restes de cet édifice; ces ruines sont évidemment romaines. L'aqueduc y versait une partie de ses eaux, et tous les vieux auteurs toulousains, quoiqu'ils se soient trompés sur l'origine de ce monument, conviennent qu'il y avait là des thermes, et ils expliquent le nom de *Peyrolade* donné à cet édifice, en disant qu'il provient des chaudières qui y existaient. Noguier, dans son *Histoire Tolosaine*, après avoir parlé des prétendus rois de cette ville, dit qu'Austris, fille de Marcellus, l'un de ces rois, ayant secrètement été

(1) Gruter, *Thes.* XXXIX, n° 8.

baptisée, demanda à son père la permission de se retirer dans un lieu champêtre éloigné du tumulte de la ville. Je rapporterai ici le passage entier de Noguier. Tout ce qu'il raconte relativement à Austris et à Marcellus est évidemment fabuleux ; mais sans doute, alors qu'il s'agissait de décrire des lieux que chacun pouvait voir, et des ruines encore existantes, Noguier ne pouvait mentir, et son témoignage vient à l'appui de ce que j'ai dit relativement aux ruines antiques, dont on voyait encore des traces dans le Capitoulat de la Daurade.

« Parquoi, dit-il, désirant, (Austris), un lieu apte et propice pour vaquer à oraison loing du tumultuaire peuple, loing de la conversation paternelle, et loing de la diversité de l'idolatrie de son païs, impétra (aveq grande importunité de requêtes raisonnables) de son père, habitation séparée de son train : car tout ainsi qu'entr'elle et son père y avoit diversité de mœurs et de loix, il lui étoit aussi convenable diversité de demeurance : espérant par ce point, pouvoir mieux ensuivre la volonté du Seigneur Dieu, et remplir ses souhaits de la douce liqueur évangélique, à laquelle prière, obéissant Marcelle (bien que le but du désir de sa fille lui fut inconnu) lui accorda sa demande.

» L'amour qu'il lui portoit ne se conseilloit autrement faire, d'autant que la requête étoit voilée d'une notable honnêteté, disant être chose deshonorable la conversation des femmes entre les hommes.

» Par ce moien, lui fit maçonner une maison de plaisance, comme il souhaitoit pour soi, de là le fleuve de Garonne, aux fauxbourgs d'Ardenne, au lieu, de nous appellé la Cavalerie, ou autrement le logis des chevaliers de Saint-Jean, et des anciens, Peirelade, dont la rue a depuis retenu le nom.

» Ces fauxbourgs d'Ardenne ont reçu depuis le nom de Saint-Ciprien et sont du vulgaire appellés Saint-Subran.

» Par les lieux de cette maison couroit légèrement et à roide cours de flot un ruisselet de plusieurs sources rallié, venant contremont d'Ardenne, où le roi avoit ses baings, ses délicieuses aisances, et qu'il tenoit le plus cher.

» Ardenne est une plaine environnée de trois parties de la rivière de Garonne : c'est à sçavoir du costé du midi, de septentrion et de l'orient, et vers l'occident d'un petit fleuve nommé vulgairement le Touch sur le détroit de la Gascogne. Cette plaine est partie fertile, tant en blés, vins, bois, qu'en toute autre sorte de grains : toutefois, elle est en quelques endroits grasse, et en plusieurs lieux pierreuse. Plusieurs sources sourdent de son ventre, et diverses fontaines dégoûtent en eau vive et argentine pour se plonger dedans Garonne.

» Là encore se démontrent plusieurs reliques de l'antiquité, tant des baings, dongeons roials, théâtres, qu'autres pourpris magnifiques, où Marcelle avec son train roial alloit parfois s'esbatant, et là plusieurs fois s'environnoit de passe temps, amoncelant toutes les joies pour s'embellir et s'atourner d'icelles; mêmes au lieu appellé Perrioles, qui est joignant cette partie de Garonne, cottoiant le Badacle, étant confronté du château Saint-Michel et du Touch.

» Ce lieu, autrefois (comme les anciens récitent) fut un baing ou un théâtre, où les rois et comtes de Tolose repassoient dans leurs esprits des entremets d'allégresse joyeuse. Maintenant on n'y voit qu'un rond contour avec la concavité de même; les chenus laps du temps y ont fait croître abondance de chenes ecreus parmi les cailloux, tellement que le haut et le bas ressemblent plutôt un bois, que la chose pour qui prindrent être. Bien est vrai qu'au plus haut se présentent encore des pilliers, les uns debout, les autres trebuchés aiant pour les descendues d'embas, les portes et autres cas, telle magnificence destinés, tant qu'a veuë d'œil l'on peut juger évidemment ce avoir été fait, ou pour théâtre ou pour baings, le tout de grand artifice, car le bastiment est assemblé de tuille cuite, et pierres cimentées ensemble, à force de sable et vive chaux. L'on dit qu'en ce petit bosquet il y a un trésor enchanté, mais je m'en remets à la vérité.

» Les autres magnificences de récréation, desquelles de notre âge se voient quelques apparences et émerveillables vestigies, sont aux lieux desquels leurs maîtres et possesseurs s'enorgueillissent, saisis de si précieuses antiquités : comme au lieu qu'on nomme présentement le château de Borrassol, à la métairie de Jean Pierre, à celle de la Terraille, à celle de Reste, à celle de Saccaléri, lieu appellé à la Champagne, qui sont de suite depuis l'une partie de Garonne jusques à l'autre.

» Plusieurs anciens personnages (bien qu'aux écritures publiques de la ville soit vérifié) disent que depuis le logis roial d'Austris fut maçonné un pont, tirant à la métairie qui fut de feu Pierre Madron, où étoit un desdits baings, ou une des plaisances roiales de Marcelle, sur lequel on marchoit à pied sec, lorsque l'allée ou le retour se causoit, depuis la Cavalerie au lieu d'Ardenne.

» Le pont fut industrieusement composé par les plus expers de ce temps, en l'art d'architecture, qu'il fut possible de trouver sur le païs. Les pilliers étoient faits de terre cuite et la voûte de même : si bien conjoints, liés et amoncelés ensemble, que la morsure des ans caduques ne les peut du tout démolir.

» Les fragmens des arcs voûtés, les cailloux s'entreioignans et faits amoureux, au moien des puissans betums, ou mortiers embetumés, les tronçons, à demi-air élevés, les morceaux, partie élevés un bien peu sur les champs, partie enterrés au chemin tirant à Champagne et Ardenne, nous peuvent asseurer plus grand temoignage. Toutefois le lecteur de si peu de chose curieux, se contentera pour le présent de ceci.

» Dans sa maison de Peirelade (dont les fondemens et partie des murailles

à gros cailloux tissues, sont apparentes), vesquit la vierge Roine Austris, chrétienne, durant la vie de son père, accompaignant sa foi d'une grande sainteté : pour laquelle maintenir emploia le surplus de ses jours sans être de nulli aperçue. Mais deslors que son ame partit de son corps (prison d'icelle durant le cours de sa vie mortelle, bataillant pour avoir le siége et repos immortel, face à face du Seigneur Dieu), sa sainteté fut partout cornée, et alors manifestée. Son corps est (ainsi qu'on dit) ensépulturé au temple d'Apollon (bien qu'elle fut chrétienne), sur la porte par laquelle on va au cimetière des Comtes, qui est sur la Garonne.

» Illec fut la sépulture de si saincte Vierge pourtant que c'étoit le lieu ou Marcelle (ignorant si bon heur à sa fille advenu) idolatroit après Apollon idole, répugnant à l'adoration des autres nobles et chevaliers de la ville, qui étoient communément adorans l'idole du mouton, ou trois moutons, deux appellée Aries. Et d'autant que cette idolatrie étoit la plus commune et observée entre les citadins, Tolose retint pour ses armoiries trois moutons. »

Les romanciers toulousains ont confondu la prétendue fille du roi Marcellus, avec cet autre personnage imaginaire, auxquels ils ont donné le nom de *Regine Pedauque :* je parlerai de celle-ci dans les paragraphes relatifs à l'église de Saint-Saturnin. La *Regine Pédauque*, comme le dit encore le peuple, est un être mythique dont diverses légendes consacraient les aventures. Il ne nous reste plus aujourd'hui de toutes ces choses, qui intéressaient vivement nos aïeux, que quelques lignes dans les Contes d'Eutrapel, et une ancienne ballade imprimée à Toulouse, vers 1560, et dont les strophes élégantes et naïves ont sans doute été chantées par nos pères. Le long passage que j'ai extrait de l'ouvrage de Noguier, démontre, d'ailleurs, l'existence d'un vaste édifice et de quelques autres constructions romaines dans le faubourg de Saint-Cyprien et dans le territoire environnant. Le château ou les thermes de Peyrolade, s'étendaient, d'un côté, jusqu'à la *Rue des Escoussières*, comprenant même tout l'espace occupé par celle dite de Pelixière; elle s'étendait dans le jardin de l'hôpital Saint-Jacques, dont le sol forme aujourd'hui une partie de la grande rue de Saint-Cyprien, et renfermait aussi le jardin et le monastère des religieuses de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte.

Toute la surface du monastère des Feuillans était encore hérissée, durant la seconde moitié du XVI[e] siècle, de ruines romaines. Ce couvent était limité, comme on le verra, d'un côté par la *Rue des Teinturiers*, de deux autres par celle des Feuillans et de Peyrolade, et enfin par le *Quai des Ormes.*

Catel parle aussi des vieux édifices dont on retrouvait encore des traces dans le faubourg de Saint-Cyprien, à l'époque où il écrivait : « Nous trouvons, dit-il, bien près de Tolose, du costé de Gascogne et joignant le chasteau Sainct Michel, de grandes masures d'un ancien amphithéastre, lequel je ne doute aucunement avoir esté basti par les Romains ; mais par qui, ny en quel temps, on ne le sçait non plus que de ce grand amphithéastre de Nismes, ou du pont du Gard. Le terroir où cet amphithéastre se trouve aujourd'huy basti est appellé les Ardennes; peut-être a-t-il prins

son nom dudit amphithéastre....... De toutes les marques qui nous sont restées des anciens édifices, la plupart se trouvent delà la rivière, aux Ardennes, où l'on voit encore les vestiges d'un ancien acqueduc, qui estoit porté par des arcs très anciens, bastis à la Romaine, qui prenoient leur commencement à un lieu bien agréable près Tolose, que l'on nomme la Cypierre, où paroissent encore les masures d'un ancien bastiment Romain; et me souvient qu'autrefois durant que j'estois escolier, ce grand et incomparable homme, M. Roaldès, me fist remarquer dans une vigne qui est dans le clos de la Cypierre, une cave ou voûte, en laquelle toutes les eaux s'assembloient, que les architectes appeloient *Castellum,* d'où elles estoient conduites dans l'acqueduc, qui estoit continué sur ce grand chemin par de grands piliers et arcs qui paroissent encore; à cause de quoy ce chemin est appellé dans les anciennes reconnoissances que j'ay vues dans les archifs de Sainct Estienne de Tolose, *iter arcium,* et en langage du pays, *lo cami des Arcs.* Ces arcs, quittant ce grand chemin, estoient continués, comme il se vérifie par les fondemens, jusques à la *Porte de Taillefer,* qui est un ancien portail qui demeure encore entier, bien près du lieu où maintenant les religieuses de Feuillans ont basti leur chapelle, dans Sainct Cyprien. J'ay remarqué dans mon Histoire dès comtes de Tolose, que Guillaume troisiesme de ce nom, comte de Tolose, ayeul de Sainct Bertrand, avoit esté surnommé Taillefer; mais je ne crois pas pourtant qu'il ait faict bastir cet acqueduc, ny autres bastimens dont les masures paroissent; car il n'y a pas six cents ans que Guillaume, surnommé Taillefer, estoit en vie, et se voit son tombeau aujourd'huy à l'entrée de la porte de l'église Sainct Sernin. Mais il se peut bien faire que cette tour ou enclos est appelé de Taillefer, parce que le susdit comte y pourroit avoir logé; car non loin de ceste porte on voit les masures d'un ancien chasteau que l'on nomme aujourd'huy *la Cavalerie*, et le jardin où paroissent les masures de ce grand édifice appartiennent aux chevaliers de Sainct Jean de Jérusalem, non pas que je croie que ce chasteau ayt prins son nom des chevaliers de Sainct Jean, car le bastiment est ancien et de structure romaine, mais plutost d'autant que les chevaliers des Ardennes y faisoient peut-être leur exercice de cavalerie, lesquels, comme nous avons veu dans des anciens mémoires, firent de grandes joustes et combats à *las Peyriolas,* lorsque la reine Constance fist son entrée si magnifique dans Tolose, laquelle fust logée à *las Peyriolas*, ou *Peyrolade.* Or, est-il que tout ce terroir du costé de Sainct Cyprien, où est l'amphithéastre, le chasteau Sainct Michel et le chasteau de la Cavalerie, est appellé dans les anciennes recognoissances, à *Peyroles* ou *Peyrolade*, et encore aujourd'huy ce lieu où est basti le monastère des religieuses de Saincte Scholastique, à Sainct Cyprien, est appellé *Peyrolade*, et je ne doute point que l'acqueduc, duquel nous avons parlé, ne se rendit audit chasteau, et lieu appellé *la Cavalerie,* pour rendre celui-ci plus agréable; car il estoit fort grand et quasi de la contenance d'une petite ville, comme nous pouvons juger de la distance qui se trouve de ladite porte de Taillefer, à la porte de Peyrolade, laquelle se trouve audevant de la porte de l'église Saincte Scho-

lastique, tellement que dans ledit clos il pouvoit y avoir, non seulement un grand logement, mais encore des jardins pour rendre ce lieu plus beau, et bien que l'acqueduc y passast, néanmoins il ne laissoit pas là toute l'eau, car il estoit continué jusque dans la ville, passant à travers la rivière de Garonne, dans laquelle se trouvent encore les fondemens des piliers de brique qui portoient ledit acqueduc, et peut-être estoit-il continué dans la rivière par piliers et arceaux, à la façon d'un pont, d'où vient qu'il est appellé par le peuple le *Pont de Regine Pedauque*, c'est-à-dire pied d'oye, d'autant qu'il estoit si estroit, qu'un homme ou autre animal ny pourroit si commodement passer qu'une oye. »

Le Capitoulat de la Daurade avait pour l'une de ses limites, la rivière du Touch jusqu'à son embranchement dans la Garonne; il comprenait dans ses enclaves le village de Saint-Martin, jusqu'au ruisseau de l'Esperaquat, « *loquel rieu devesis, ut dicitur, lo Gardiatge de Tolose et lo Cossolat de Colomyés* (*). » Un fossé-mère (*valat mayral*), puis le Touch, servaient de ligne de séparation. Le ruisseau de Lassau divisait ensuite le territoire de Toulouse de celui de Tournefeuille. Les limites étaient fixées plus loin, à la Croix de Madron, à la pierre des héritiers de Raimond Legual, et l'on parvenait à la croix de Gilardy. Des bornes placées à l'extrémité du domaine de Braqueville, à la croix de Saint-André, et sur le chemin de Seysses, déterminaient, par les fossés ou les chemins tracés dans l'intervalle, les limites exactes de la banlieue (**), vers Cugnaux, Saint-Simon et Portet.

(*) Cadastre de 1478. Il y avait sur le chemin de Colomiés la petite église de Saint-Orens del Pescailh ; elle tombait en ruines, en 1478; le cadastre dit à ce sujet: «La Gleisa de Sent Orens del Pescailh que es tota descurberto, exceptat un petit tròs del cap de ladita gleisa....... » Il y avait en face de l'autre côté du chemin un jardin, en friche, qui dépendait de cette église : « Aquy meteys ha un petit ort herm, et en bosigua que conte miech pogesat de terra et se ten am lodit cami de Colomiez, loqual ort es de la gleysa de Sent Orens del Pescailh que es aquy meteis davant lodit ort, lodit cami de Colomiez al miech. »

(**) C'est sur cette partie des limites, à l'angle formé par les deux chemins de Saint-Michel à Saint-Simon, avec le chemin de Seysses, qu'existait autrefois un hameau qui fut incendié par ordre de la justice, à cause des crimes que l'on y avait commis. Le cadastre de l'an 1478 raconte ainsi ce fait, depuis longtemps oublié : « Sus lo canto delsdits dos camis solia aver una crotz apelada La Crotz de Malhorcas et apres..... dins lo terrador d'aquelo Borda (de Johanot Brugailh) tenent en lo cami de Seysses, a grant cop de Paredassas ont solia aver una Borgada et una Hostalaria losqualz Borgada et Hostalaria foc tot cremat et diruit per mandamen de la Justicia de Tholosa, a causa dels omicidis que sy fasian en ladita Hostalaria et l'Hoste daquela ne pren justicia. » — En 1478, Jacquet de Beauvoir, marchand de Toulouse, qui avait dans les lieux voisins plusieurs propriétés, et entre autres, la Bordo del Metge, possédait les champs où avait existé ce hameau. « Jacmet de Belveser..... a aquy apres tenen lodit cami que va de Sant Simo à Sant Miquel, et en lo veys dessusdict de Sant Andrius et lo cami de Cunhalz, una bela Borda nova an fenestratges crosats de cascuna part..... et en lodit terrador a unas grandas paredassas, ont solia aver una Borgada que se apelava

Dans le territoire qu'elle renfermait, on trouvait plusieurs objets, spécialement remarqués par nos devanciers, et qui sans doute méritaient de l'être. L'église et le château de Saint-Michel, l'amphithéâtre qui en est voisin, méritaient toute l'attention des hommes pour lesquels les souvenirs de l'antiquité et ceux du moyen-âge avaient des charmes.

C'est à une très médiocre distance de l'amphithéâtre que l'on voyait la métairie et le château de M. de Mansencal, premier président au parlement de Toulouse; grand magistrat, dont le courage ne fut ébranlé ni par les troubles qui ensanglantèrent la France, ni par les calomnies que l'on répandit contre lui. Homme qui mérite les hommages de l'histoire, et qui ne fut pas assez connu. Son château subsiste encore, mais il a presqu'entièrement perdu son ancienne forme.

Sur le plateau de l'amphithéâtre, à la droite de la grande route actuelle, se trouve le domaine de Malepeyre, qui, dit-on, a appartenu à M. de Vendages, qui ajouta à son nom celui de cette terre. Né, en 1624, d'une famille noble et ancienne, il étudia, avec un égal succès, les belles-lettres, le droit, les mathématiques, la philosophie, la médecine, et même la théologie scholastique. Reçu conseiller au présidial, il fut le modèle des magistrats. L'ancien corps des Jeux-Floraux l'admit au nombre des mainteneurs de la Gaie-Science, et il fut conservé dans ce corps littéraire, lorsque Louis XIV créa l'Académie des Jeux-Floraux. « C'était, dit M. Poitevin-Peitavi (*), un homme religieux qui avait une dévotion particulière à la Vierge et qui lui consacra tous ses travaux poétiques. Une tradition, qui ne paraît pas exagérée, nous a appris que depuis sa première jeunesse, il n'avait passé aucun jour, sans s'exercer à célébrer, en vers, les vertus ou les grandeurs de Marie. On a été jusqu'à dire qu'il avait composé en son honneur, autant de sonnets qu'il y a de jours dans l'année, et qu'un de ces sonnets trouvait chaque jour sa place, dans ses exercices de piété. » Le nombre de sonnets composés par M. de Vendages, en l'honneur de la Vierge, ne saurait être déterminé, car il a publié plusieurs recueils, que l'on ne peut trouver aujourd'hui, qu'avec une extrême difficulté. L'un d'entr'eux est : Le *Psautier de Notre-Dame, ou la vie de la très sainte Mère de Dieu, en cent cinquante sonnets* (**). Ce livre singulier est peu connu. Au revers du frontispice, et au-dessous de l'image de la Vierge, on lit ce quatrain :

J'ay soupiré, toujours, dès ma tendre jeunesse,
Pour cette charmante beauté.
Mon cœur lui pouvait-il refuser sa tendresse
Si Dieu même en fut enchanté ?

La Borgada Den Malhorguas, ont avia VII o VIII habitans, et y avia dos colombiers que encaro y sont las parets »

Des Fourches, ou Justices étaient placées à l'extrémité du territoire, et il est fait mention dans le Cadastre de las Forcas novelament pausadas, près de Saint-Michel le Château.

(*) Mém. pour servir a l'hist. des Jeux-Floraux, tom. II, p. 14 et 15.

(**) Toul. imp. Douladoure, 1670; un vol. in-12.

Dans sa *Traduction de quelques passages des pères, en l'honneur de la très sainte mère de Dieu* (*), ouvrage qu'il publia bien avant celui que j'ai déjà cité, on lit ce passage : « La joie que j'ai, dit l'auteur, de n'avoir jamais fait des vers que pour la très sainte mère de Dieu, me les a rendus si chers, que je ne pouvais me résoudre à les montrer à personne ; mais comme il n'est rien de si doux que de s'entretenir de ce qu'on aime, j'en ai fait voir quelques-uns à ceux de mes amis qui ont de la tendresse pour elle ; la pensée qu'ils ont eue que cette lecture pourrait servir à augmenter ma dévotion, les a obligés souvent de me presser de les faire imprimer. » Il annonce ensuite qu'il a pris le soin d'empêcher qu'aucun exemplaire ne put tomber dans les mains des indévots à la mère de Dieu. « Je suis sûr, ajoute-t-il, que je n'en donnerai aucun qu'à ceux que je connaîtrai très affectionnés à la sainte Vierge, et ce sera encore avec cette précaution que je les engagerai à ne le faire voir à qui que ce soit, qu'à ceux qu'ils connaîtront avoir la même affection. » Après ce préambule, l'auteur place une déclaration par laquelle chaque individu à qui il faisait présent du livre, devait s'engager à ne donner, prêter ni laisser lire cet ouvrage qu'à des personnes respectueuses envers la mère de Dieu. Cette déclaration jointe à chaque exemplaire, était signée par le possesseur du volume et par le donateur.

Pour assurer des hommages annuels à la sainte Vierge, M. de Vendages pria l'Académie d'accepter une fondation, dont le prix serait un lis d'argent, donné à l'auteur du meilleur sonnet composé en l'honneur de la mère de Jésus-Christ, et ce prix se distribue encore. Ce fut M. Vendages de Malepeyre qui fit bâtir dans le couvent des grands Carmes, la magnifique chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel, monument qui sera décrit dans ce volume.

Un domaine assez éloigné de celui de Malepeyre, et qui est voisin de la maison de l'ancien *Château de la Regine* et des Bains de la *Reine Pedauque*, doit arrêter un instant les regards. Il porte le nom de *La Cipierre*, qui lui fut imposé par un particulier qui portait ce nom. En 1478, il y avait dans le faubourg de Saint-Cyprien deux frères, nommés, dans le Cadastre, *Bertrand et Guilhot Lacepiera, fraires*. En 1572, on trouve un de leurs descendants qui possède dans le *Moulon* nommé de *la Poincte de Madron*, la métairie appelée autrefois *la Borio del Comte*, et que le cadastre désigne ainsi : « Augier de La Cipierre tient illec la *Borde* dicte *du Comte Raimond*, bois, terres, tout joignant, confrontant avec le chemin allant de Toulouse à Plaisance et avec autre *chemin* nommé *des Arcs*, allant de Toulouse audict Plaisance, et avec le chemin de Saint-Simon au chasteau Saint-Michel ; contenant en tout cinquante-huit arpans. » Ces confronts conviennent encore au domaine de La Cipierre. Nous avons donc, par cette note, la place exacte de l'une de ces Maisons Comtales où nos bien-aimés souverains allaient souvent, non se délasser de leurs fatigues, mais s'exercer aux armes avec leurs vassaux, veiller à la culture de leurs terres, et se livrer au plaisir de la chasse. Ce château était dans le territoire nommé les Ardennes, où exis-

(*) Toul., Louis Auridan, 1686, in-8°.

talent, selon quelques témoignages, durant le XIIe et le XIIIe siècle, tant de manoirs chevaleresques. On sait que lors de l'entrée de la reine Constance, femme du comte Raymond V, *les Chevaliers des Ardennes* se distinguèrent dans les tournois qui furent faits en l'honneur de cette princesse. Peut-être faut-il même attribuer à la fréquente présence de la reine Constance dans ce domaine, le nom de *Regine* donné au château voisin et aux bains antiques qui en étaient une dépendance.

Des personnages, plus ou moins connus dans notre histoire, ont possédé des domaines dans le quartier de l'Ardenne. Le président Jehan de Bertrand, dont l'honorable et ancienne famille subsiste encore, le président Anthoine Malras (*) qui fut dégradé de sa charge, en 1559, et rétabli en 1563, le président de Bernuy, qui appartenait à une famille qui sera souvent nommée dans ce volume; Etienne Bonal, Guillaume Sabatier, Anthoine de Solier, Pierre Papus, tous conseillers au parlement et distingués par leur intégrité autant que par leurs lumières, avaient, dans ce quartier, les uns des domaines, les autres des champs et des bois. Durant les premières années du XVIIe siècle, le président de l'Estang y posséda, dans un site admirable, et où les eaux sont encore abondantes et pures, un domaine qui porte encore le nom de *Fontaine l'Estang*. C'est dans cette retraite que ce magistrat conçut un projet qui lui aurait mérité, de nos jours, l'épithète de *Progressiste*, et il faut avouer qu'il a précédé presque tous ceux qui ont voulu que l'on écrivît comme l'on parle, changeant ainsi l'orthographe observée de son temps. Cette innovation n'eut pas, au reste, plus de succès que beaucoup d'autres, que l'on a depuis tentées à ce sujet (**). Pierre de Fénis a voulu faire l'éloge du président de l'Estang, en recherchant dans ses noms le sujet d'une anagramme, mais celle qu'il fit n'a pas même le mérite de l'exactitude.

Dans le sonnet qui contient cette méchante anagramme, on voit que le président de l'Estang fut chargé, ce que l'on savait déjà, de faire rétablir les églises détruites par les protestants, et de faire réparer celles où ils avaient seulement brisé les autels et les images (***).

(*) M. Me Anthoine de Malras, président en la cour du parlement, tient illec joignant une borde, vignes, champs, sur le bord du Chemin de Sainct Simon au chasteau de Sainct Michel.» CADASTRE DE 1572.

(**) On trouve en tête de l'ouvrage publié, en 1612, par Antoine de l'Estang, sous ce titre : ARRESTS DE LA COUR DE PARLEMENT DE TOLOSE, PRONONCÉS EN ROBE ROUGE, l'avertissement que voici :

« Ami lecteur, tu trouveras à l'ortografe que nous avons suivie, quelque diversité à cele qu'on observe communément, mais non toutefoes tele que je la crois etre necessere pour la conservation, propagation, é connoessance de notre langue aus nations etrangeres; ce que j'espere te fere voer moyenant la grace de Dieu, par un œuvre qui sera tout françoes, é de langues é sujet, é d'ortografe; cependant reçoé an bonne part ce mien labeur.

(***) Voici les premiers vers du sonnet de P. de Fénis :

Si remetre sur pied, les autels renversés,
Et les lieux saints, détruits d'une main violente;

D'autres magistrats, parmi lesquels on compte Anthoine de Borrassol, conseiller au présidial (*), avaient des domaines dans cette partie de la banlieue. Quelques docteurs en droit, très connus durant la seconde moitié du XVI[e] siècle, possédaient là des biens de campagne. Bernard de Puymisson, célèbre avocat, et Jacques de Puymisson, plus célèbre encore, y venaient à l'ombre de leurs bois étudier les questions de droit sur lesquelles ils devaient répandre les trésors de leur érudition ; c'est là qu'un homme, qui devrait recevoir l'honneur d'un monument public, le docteur Jehan Lardat, Capitoul, en 1572, avait sa maison des champs (**). Seul, au milieu de la consternation générale, menacé par d'infâmes meurtriers, il osa dénoncer les coupables auteurs du massacre des protestants renfermés dans la Conciergerie, et il ne craignit pas, au sein même du conseil de ville, d'interroger, de flétrir le Sénéchal de Toulouse, que la voix publique accusait de tant de meurtres (***), et il parvint à calmer les esprits et à faire bannir les coupables auteurs de tant d'attentats.

Quelques-uns des domaines situés dans nos Ardennes, portent des noms de particuliers bien obscurs, qui vivaient durant le XVI[e] siècle. *Regneri* a pu tirer son appellation d'un homme du peuple qui possédait quelques vignes dans la banlieue (****). Le château de Tabard ne tire point, selon toute apparence, son nom d'une famille féodale ; en 1478, Laurens Tabard, de Saint-Cyprien, possédait là une vigne (*****).

Durant le XVI[e] siècle, les métairies, ou *Bordes*, les plus célèbres de cette partie de la banlieue de Toulouse, étaient, après la *Borde du Comte Raimond*, et la *Borde de Braqueville*, celles de Lavelanet qui appartenaient à un notaire nommé Rollan.

Le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, avait acquis de Johan Peyre, entre les chemins du château Saint-Michel à Saint-Simon, et celui de Baisse-Cambe, un vaste domaine, contenant plus de deux cents arpens, que, dans leurs courses aventureuses, les protestants ravagèrent quelquefois.

En dresser des nouveaux, et, d'une voix sçavante,
Rendre peuplés et saints, les temples jà dressés;
Et si donner azile aux pauvres oppressés,
Et mener les errans d'une main bienveillante,
Sont effets de vertu, la vérité constante
Dans l'infiny des ans, marque ton nom assés......

(*) « M. M[e] Anthoine de Borrassol, conseiller au seneschal, tant illec un chasteau, borde (métairie), clos, pesquiers (étangs), vignes, jardins, prés et champs tout joignant, confrontant d'ung costé avec le chemin de Thoulouze à Plaisance, et avec autre chemin de Tournefeuille à Thoulouze...... contenant en tout soixante-sept arpens, deux pugnères sept boissals. » CADASTRE DE 1572.

(**) Voyez notes et corrections à la fin de ce volume.

(***) Les héritiers de feu Peyrot Regneri, tiennent illec une pièce de terre et vigne.

(****) « Laurens Tabard, tripier et tavernier, de Sant Subra, una vinha. » Cadastre de 1478.

(*****) Leonart Rollan, notari dels Filatiers.

Les auteurs de nos vieux cadastres ont décrit, avec une sorte d'entraînement, quelques-unes des maisons de campagne de la banlieue de Toulouse, et on lit aujourd'hui avec plaisir ces phrases naïves, encore empreintes du sentiment qui les dicta. Durant la seconde moitié du XVe siècle, on vit pour la première fois dans ce pays des fenêtres ayant des meneaux en croix, et les auteurs du cadastre ont indiqué les maisons de campagne qui en avaient. Ainsi l'on voit que Jacques de Beauvoir, marchand de Toulouse, avait des *Fenestrages crozats* à sa métairie neuve, située près de la Croix de Saint-André. C'était affecter une sorte de luxe que d'avoir des cheminées dans nos campagnes, et l'on remarque qu'il y en avait deux, ainsi qu'une tour, dans la métairie de *la Tourasse*, qu'Estève Viguier possédait sur le chemin de Cugnaux (*); on n'a pas non plus oublié dans ce cadastre les *Fenestrages crozats* du marchand Johan Deymier (**), et l'auteur a parlé aussi des cheminées, des fossés pleins d'eau, du pont-levis, et des vergers d'un autre marchand, Johan Campaho, qui demeurait dans la *Rue des Changes* (***). La *Borde de Braqueville*, dont l'étendue, dont la fertilité, étaient citées comme les symboles d'une grande propriété, a été décrite aussi dans le cadastre de 1478 avec un tel soin, que l'on pouvait, il y a moins de vingt ans encore, en reconnaître toute l'exactitude (****).

La maison, ou métairie de Braqueville, appartenait au chapitre de Saint-Etienne. Là était une grosse tour carrée, défendue par des mâchicoulis et des créneaux; elle était percée par une porte ogivale, où l'on voyait, il y a

(*) « Item plus aqui meteys..... tenen lo cami de Cunhaulx (Esteve Viguier) a una bela Borda apelada la BORDA DE LA TORRASSA, ont a una tor à la una part de la Borda, et y a soliers et II CHEMINEYRAS et un petit peyrier, ho ayrocel al miech, et sobre ladita tor ha ung colombier, et apres ha I ort sarrat de paretz, et apres I ort o vergier et un tros d'albareda. »

(**) « Johan Deymier, marchand, a, aqui tenen, en lodit cami ho yeys que va de Sant Simo à Sant Miquel, una bela borda nova, en FENESTRATGES CROSATZ, et a stables et es entornejada de valatz de tres parts, et de par devan y a una cort o ayrocel sarrat tot de paretz. »

(***) Johan Campaho, marchand, dels Cambis ... ha aquy meteys una bela borda on a solier et DOS CHEMINEYRAS et es entornejada de valats ples d'aygua et y a un PONT LEVADIS et en losdits valats fa pesquier an resclausa (écluse ?) et apres tenen so dessus, foras desdits valats, a autra borda bassa AN CHEMINEYRAS, et autras borda bassa on son los estables, à lentorna de lasditas bordas, tenen en lodit cami de Sant Simo, y a I ort, I pastenc et que tot content enviro II arpens de terra ont son de castanhes et de pomies gran quantita et am losdits pomies miech arpent de terra et y d'autras fruitiés et I pinhier et gran cot de casses et y a un arpent de prat an cop de seriziers et y a mays un verdier sarrat de paretz.....

(****) « Lo capitol (le chapitre) de la Gleisa de Sant Estephe de Tolose, a aqui apres tenen an lo terrador del Cossolat de Portet et an lo cami de Seysses, et an lo cami de Murel et de Portet, et an lo fluvi de Garona, una bela mayso, o Borda, apelada de Bracavila, ont ha una granda tor de mur et y a fenestratges reglas de fer et de salas, granies, cambras, chays, estables, forn, potz, ort et fruitiers et autras servitutz.....»

environ vingt ans, les restes d'une herse, armée de pointes en fer. Cette tour, entièrement semblable à celles de nos portes de ville, était placée à l'une des extrémités du château, vers le couchant. Le château était carré, et aux angles se trouvaient des tours qui ne saillaient pas de plus de cinquante centimètres en dehors du mur des courtines. De rares fenêtres garnies de grilles qui se projetaient en dehors, laissaient pénétrer le jour dans les appartements. Des lichens, quelques lierres recouvraient en grande partie les murs de ce château. Ce fut, ainsi qu'on l'a vu (*), à Braqueville, que les frères prêcheurs, chassés de Toulouse en 1234, se rendirent en chantant le *Te Deum* et le *Salve Regina*. C'est à Braqueville encore que Louis XI s'arrêta, en 1463, avant d'entrer dans Toulouse. La voie romaine que l'on suivait alors était assez éloignée de Braqueville; mais dans cette vaste plaine, il y avait peu d'habitations, et au XV[e] siècle Braqueville pouvait paraître une somptueuse demeure.

Durant les XV[e] et XVI[e] siècle, on retrouvait encore, sur le plateau de l'Ardenne, des terres vagues, des bruyères, des bois, et particulièrement celui de Larramet (**), restes très remarquables de la forêt qui, avant la domination romaine, avait donné son nom à cette vaste partie de la banlieue de Toulouse.

Un grand nombre de routes, parmi lesquelles on en distingue plusieurs dont l'origine était réellement antique, sillonaient cette portion de notre territoire (***).

(*) Tom. III, pag. 92.

(**) «Les commandeurs de Sainct Jehan de Hierusalem, tiennent illec un champ et bois appellé de LARRAMET, confrontant avec le rieu (ruisseau) de Laussan, la Font de Tassa et avec eux-mêmes, le chemin au milieu, alant de ladite Fontaine aux Quatre Cantons et à la pierre des héritiers de Raimond Legual...., contenant, en tout, trois cents sept arpens...

(***) Quelques-uns de ces chemins partaient des trois portes ouvertes autrefois dans l'enceinte du faubourg de Saint-Cyprien. En commençant à la droite, on trouvait, à la Porte nommée PORTA DE LA ISLHA EN JORDAN, un chemin qui allait à Saint-Michel le château, et que j'ai suivi, autrefois, à travers les prairies et les champs où il était tracé, guidé par des débris de beaux marbres, des restes informes de sculptures et des fragments de poteries, toutes choses qui annonçaient une voie romaine. A droite existaient encore, en 1678, un moulin à papier; à la même porte commençait le chemin de Saint-Martin et de Colomiés, reste d'une autre voie romaine qui menait d'AUSCIUS, ou Auch, à Tolosa. Une autre route tracée vers les Pyrénées se dirigeait, par Cugnaux (CUNHALS), vers le point marqué AQUIS dans la Table Théodosienne. Ces routes étaient coupées : 1° Par une voie qui, du château de Saint-Michel ou des environs de l'amphithéâtre romain, se dessinant vers Saint-Simon, se confondait peut-être avec la route indiquée dans le Cadastre, et qui, de Grenade, se dirigeait vers MARTRES TOLOSANES, ou vers l'ancienne CALAGORRIS; et remarquons ici que ce chemin ne doit pas être différent de celui qui, de Bordeaux, conduisait à Toulouse, en passant par AUSCIUS (*), mais que l'on aurait con-

(*) *Itinerarium à Burdigala Hierusalem usque.*

Fortifications du faubourg Saint-Cyprien.

La position occupée par ce faubourg, en fait une excellente tête de pont. Elle assure les communications de la ville avec l'ancienne Novempopulanie, ou Gascogne, avec le Comminges et le comté de Foix. Elle protége donc puissamment, de ce côté, la ville qui tirait une autre défense du fleuve qui baigne ses murs.

Il ne reste ni dans l'histoire, ni dans les archives, ni sur le sol aucune indication des ouvrages de fortifications que l'on aurait pu élever pour défendre le quartier de l'amphithéâtre. Cependant le nom de Castel, donné constamment aux constructions existantes à l'embouchure du Touch dans

tinué jusqu'à la partie extérieure du quartier de l'amphithéâtre, et au-delà, par un embranchement qui, parti d'Elusa, aurait été rejoindre vers Seisses (Aquæ Siccæ) la voie qui, d'Aquæ Tarbellicæ conduisait à Toulouse, en passant par Lugdunum Convenarum, Calagorris, Vernosolem et Aquæ Siccæ. Cette route ne paraissait être différente de celle de Grenade à Muret, que parce que, dans des temps peu éloignés, on avait, d'Aquæ Siccæ, à gauche de Seysses, jeté un chemin pour rejoindre Muret et le bas Lauraguais; 2o La route indiquée dans le Cadastre de Toulouse à Legue-Vin (sic), n'est pas différente apparemment de celle de Toulouse à Colomiers. C'est apparemment la voie qui, en passant aux mutations nommées, Ad Jovem, Bucconis, Hungunuerro et ad Sextum, parvenait à Auscius ou Auch. Le chemin dit de Levinhac, ou Lévignac, s'embranchait dans celui de Toulouse à Lille en Jourdain (la Islha en Jordan), qui est le même à peu près que celui de Toulouse à Auch. On appelait le chemin de Lévignac le Chemin Burgau; celui d'Auch à Toulouse portait très anciennement, ainsi que le prouvent les poésies de plusieurs troubadours, le nom de Cami Roumiu (chemin des Pélerins), ou comme quelques personnes l'ont cru, à tort peut-être, Chemin Romain.

De la porte de Taillefer, fermée depuis plusieurs siècles, partaient des voies du second et du troisième ordre. L'une d'elles longeait l'aquéduc romain et se prolongeait vers Cugnaux, touchant aux bains antiques de la Regine, et s'approchant de la villa du comte Raimond (Bordo del Comte Ramon).

La porte de Murel ou de Muret n'avait que deux voies de première classe, celle de Seysses qui avait, à droite, un embranchement vers la route qui conduisait aux lieux de Casinomagus et d'Aquis, s'avançait vers les Pyrénées, et après en avoir atteint la base, se prolongeait jusques à Aquæ Tarbellicæ ou Dax, en passant par Aquæ Siccæ (Seysses), Vernosolem (la Vernose), Calagorris (territoire de Martres Tolosanes), Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand) Aquæ Convenarum (Capvern ?) Oppidum novum, etc., etc., etc. Les autres chemins indiqués dans nos cadastres, ne sont que des portions de ces voies principales ou de chemins vicinaux, ou de grande communication, entre divers points de la banlieue, ou communiquant avec des villages voisins (*). Tels sont les chemins, ou yeys, de las bordas de Lavelanet, lo cami de Larramet, lo cami de la Canal, lo cami de Baissa Camba, lo cami del Toch, lo cami de Tornafeilha, etc.

(*) On trouvait sur le chemin de Muret « l'Oratori de la Crotz qu'es sur lodit cami de Muret, davant loqual, dit le Cadastre, es pausada una roda sur un pal, o fust, per metre les que prenen justicia. » — En outre de l'oratoire, il y avait une croix sur le chemin de Muret.

la Garonne, semble indiquer le commencement, presque inaccessible de deux côtés, d'un système qui, en formant une ligne continue, pouvait passer sur le plateau, qui divise le vallon du Touch, de la plaine de Toulouse, et s'étendre jusques vers les *Bains de la Regine,* point vulnérable, où l'on aurait pu essayer de le tourner, mais qui, s'appuyant à l'aquéduc et aux *Arcs* qui de là s'étendaient jusqu'à l'ancienne porte de Taillefer, pouvait encore être défendu.

Au moyen-âge, et jusqu'à l'époque où l'on a construit les quais de Toulouse et les portes monumentales qui donnent entrée dans cette ville, la ligne de défense s'appuyait fortement par ses deux extrémités à la Garonne. La porte de Taillefer étant effacée, il n'y en avait plus que deux : celle de *la Islhe en Jordan* et celle de Murel ou Muret.

Un ravelin couvrait chacune de ces portes.

A la fin du XVe siècle, le ravelin de la Porte de la Ilha était presqu'entièrement détruit. Devant la porte on voyait une colonne avec la figure de Saint-Jacques (*). Au XVIe siècle, on fit un nouveau ravelin, et toute la ligne des remparts fut réparée et mise en état de défense.

Il y avait encore sur cette ligne, à la fin de la seconde moitié du XVIIIe siècle (**), époque où la grande barrière de Saint-Cyprien et celle de Muret n'existaient pas encore, de la porte de Lille (autrefois de *la Ilhe en Jordan*) à la rivière quatre tours, et du ravelin qui couvrait cette porte, au ravelin de celle de Muret, huit autres. Les deux ravelins avaient des portes percées dans des tours carrées très élevées : aux angles des ravelins étaient des tourelles ou échauguettes.

En sortant de la Porte de la Ilhe, et assez loin dans la campagne, on trouvait à droite, sur le chemin de Saint-Michel, la *Maison des pauvres malades de Sant Subra*, ayant un enclos bordé de murs, et la *Maison des pauvres malades de la Fontaine Sainte-Marie.*

Non loin de la Porte de Lille, existe encore un petit oratoire et une fontaine; cet oratoire est dédié à la sainte Vierge, et c'est là qu'existait la *Maison des Malades de la Fontaine.* Dans les commencements du calvinisme, à Toulouse, les partisans secrets des nouvelles opinions brisèrent, pendant la nuit, la statue qui était placée dans cet oratoire. Cette action irrita les catholiques, et l'on fit une cérémonie religieuse en expiation de cet acte de fanatisme.

(*) « Lo pilar de magestat de Sant Jacmes. — Lo pilar et Imagia de Sant Jacmes, davant la porta de la Ilha. »

(**) Grand plan, manuscrit, de la ville de Toulouse, en 1750.

La fontaine de Sainte-Marie était naguère, et est peut-être encore, célèbre par la vertu attribuée à ses eaux.

J'ai vu, il y a vingt ans, plusieurs personnes faire neuf fois le tour du bassin de cette fontaine, et boire neuf fois de l'eau qu'elles puisaient dans ce bassin, avec une écuelle neuve, qui n'avait pas encore servi. Elles brisait ensuite ce vase, et en jetaient les fragments dans les eaux, en laissant tomber dans celles-ci une pièce d'argent. La fontaine de Sainte-Marie était évidemment l'une de ces *Saintes fontaines*, révérées, jadis, par les Gaulois, honorées pendant tout le temps que dura la domination romaine, et dont le culte a été sanctifié par la religion chrétienne.

Au pied du ravelin qui couvrait la porte, on voyait, et il existe encore, une fontaine à trois tuyaux, et que nos poètes ont chantée sous le nom de *Foun de las Tres Canelos.*

La *Porte de Lille,* détruite à l'époque où M. de Brienne fit tracer les promenades extérieures, était percée dans une haute tour, ayant des mâchicoulis, des créneaux et de longues meurtrières. Le ravelin qui la couvrait se projetait, en avant, sur une longueur d'environ soixante-onze mètres, et était terminé en demi-cercle; il était flanqué de deux tours, et se rattachait au pont jeté sur le fossé, défendu par un mur en crémaillère. Au levant se trouvaient les deux portes par lesquelles on sortait du ravelin. La première était basse, la seconde avait presque la même hauteur que celle de la porte nommée proprement Porte de Lille. A la droite du ravelin, et s'étendant assez loin dans la campagne, étaient les prairies que l'on nommait le *Clos de l'Hôpital.* C'était de ce côté que l'on établissait un hospice provisoire, lorsque des maladies épidémiques exerçaient leurs ravages, soit à Toulouse, soit dans les lieux voisins. Les eaux de la *Fontaine des Trois Canelles* et d'une autre qui commençait à sourdre, en aval de la porte de Muret, s'écoulaient dans le fossé creusé en avant du mur, et en remplissaient la cunette.

Entre la *Fontaine des Trois Canelles* et la rue nommée *de l'Allée,* existaient un pâté de maisons et une impasse. Deux autres îles de maisons et de jardins étaient limités, d'un côté par la *Rue de Varsovie* (1), et d'un autre, par des terrains vagues situés le long des fossés de ville, et à l'est, par le chemin de Cugnaux ou *le Cami des Arcs.* Celui-ci offrait aux amateurs des monuments antiques, des sujets d'études. Là, en effet, existaient, non-seulement les restes de l'aquéduc romain, mais encore les ruines de quelques édifices bâtis jadis avec magnificence, si on en jugeait par les fragments de marbres précieux qui jonchaient le sol.

La Porte de Muret se trouvait placée à l'extrémité de ce que l'on nommait, en 1678, selon le plan dressé par M. Jouvin de Rochefort, *le Cours,* ou le *Quai des Ormes.* Ce que l'on nomme aujourd'hui *le Cours-Dillon*, a remplacé cette promenade, souvent inondée, à cause du peu de hauteur du mur bâti le long de la rivière. Ce que l'on appelle maintenant la *Prairie des Filtres*, était divisé en trois îlots nommés alors *les Nouveaux Ramiers.* A l'extrémité de ce quai, à gauche, et saillant en dehors, était une haute tour qui avait apparemment succédé à la tour Baussane, mentionnée par les écrivains du XIII[e] siècle et par plusieurs chartes. La porte de Muret était placée entre deux tours, si du moins on en juge par divers dessins fait durant la première moitié du XVII[e] siècle ; un ravelin en forme de bastion couvrait la porte. A droite était une autre tour où se trouvait percée la seconde porte, qui était en regard de la porte de Lille. C'est entre celles-ci que, à genoux devant un autel, et les mains placées sur le livre des Evangiles, Louis XI fit le serment de respecter et de conserver les coutumes,

(1) Ou plutôt de *Berso-bi.* Il y avait là des chais remplis de vin; c'était une sorte d'entrepôt.

les franchises et les libertés de la ville. Le mur de la ville s'étendait, presqu'en ligne droite, de la porte de Muret à celle de Lille. Les courtines étaient crénelées et percées de nombreuses meurtrières.

Extérieurement existaient des tuileries, et la maison de campagne de M. de Commère. Le chemin de Portet qui conduisait dans le comté de Foix, commençait à la porte de Muret. Devant le rempart, entre les deux portes, étaient trois îles, ou enclos de maisons ou de jardins, limitées, à l'ouest, par le chemin dit *de la Fourguette*. C'était dans le quartier qui portait ce dernier nom qu'existait la petite maison de campagne des Cordeliers de Saint-Antoine. Le chemin de la Fourguette s'embranchait avec celui de Cugnaux, à quelques centaines de mètres du mur de ville.

Tel était l'état des lieux, en 1778. Nous avons fait connaître ce qu'il était en 1478 et en 1572.

En 1789, les dispositions locales avaient changé. *Le Cours des Ormes*, maintenant défendu par un mur de quai, élevé au-dessus des plus grandes eaux, était devenu *le Cours-Dillon*. La *Tour Beausanne*, les tours qui défendaient la porte, la demi-lune qui la couvrait, tout avait disparu. Une portion d'hémicycle remplaçait les vieilles fortifications. Le mur qui, de la *Porte de Muret*, s'étendait jusqu'à la *Porte de Lille*, avait été renversé. Une longue promenade s'étendait sur le sol où existait autrefois les fossés et jusqu'à la rive droite, bien en aval du barrage du Bazacle. Une grande rue, dont l'axe est le même que l'axe du pont, atteignait une barrière décorée de statues et se prolongeait dans la campagne (1), jusqu'à un hémicycle où venait aboutir trois grandes routes : celles d'Auch, de Lombez, et une troisième encore sans destination. Ainsi la ville présentait déjà à cette époque l'aspect régulier qu'elle offre encore aujourd'hui.

(1) La Patte-d'Oie. Voyez les *Notes et Preuves* à la fin du volume.

Dans la langue du pays, on donnait et l'on donne encore le nom d'*Escoussières* à un mur d'enceinte, à une ligne fortifiée; ainsi la rue qui, intérieurement, touchait aux remparts de Saint-Cyprien, avait pris le nom de *Rue des Escoussières.*

Si maintenant nous examinons, en détail, le faubourg placé sur la rive gauche, il faudra se rappeler que, durant la seconde moitié du XVIIe siècle, on a compris dans le Capitoulat du Pont-Vieux, une portion de ce faubourg bâti entre le Quai des Ormes, la *Rue Taillefer* et celle de *la Laque*. Mais comme la description de cette portion de Toulouse serait scindée en deux parties si l'on suivait ici la division administrative, je me contenterai d'indiquer à quel Capitoulat appartiendront les portions du territoire qui sera décrit dans les pages suivantes.

Rien ne ressemble moins à nos villes actuelles que les villes du moyen-âge. Des rues tortueuses, des carrefours étroits, portant le nom de *Places*, des maisons élevées et dont les toitures rapprochées interceptaient trop souvent et l'air et la lumière; voilà ce que l'on remarquait d'abord. Mais, par une heureuse compensation, de nombreux jardins, des pampres s'élançant jusqu'aux faîtes des habitations, et couvrant d'une riche verdure des murs noircis par le temps; enfin, des tours élégantes et légères où l'on allait respirer la fraîcheur du soir, tel était à peu près l'aspect de nos cités méridionales durant le XVe, XVIe et XVIIe siècle, et tel était particulièrement celui qu'offrait le Capitoulat de la Daurade. Que l'on ne croie pas cependant que les mœurs et la civilisation soient demeurées ici stationnaires, pendant près de trois cents années. L'architecture éprouva parmi nous plusieurs révolutions; il en fut de même des habitudes et des croyances; quelques industries furent déplacées, plusieurs ne laissèrent d'autres traces de leur ancienne

existence, que dans des dénominations dont le sens fut bientôt oublié. En voyant ainsi cette série de changements matériels, et même moraux, s'opérant sans relâche, l'observateur attentif aurait pu reconnaître, comme une vérité démontrée, ce vieil axiome de l'école, suivant lequel le temps est l'ordre des êtres qui se succèdent et se remplacent, différant entr'eux, suivant des lois constantes que l'homme n'a pu connaître encore.

Rues et places du faubourg Saint-Cyprien.

Ainsi que je l'ai dit, le Faubourg de Saint-Cyprien était divisé en Moulons ou Sections. En les parcourant d'après les indications que nous ont laissé les Cadastres de 1450, 1478 et 1572, monuments précieux dont les historiens ont ignoré l'existence, nous retrouverons les noms des rues, des carrefours, des places, et peut-être aussi l'origine de plusieurs familles devenues puissantes ou célèbres, et qui avaient oublié, ou cherché à faire oublier l'humble berceau de leurs aïeux.

Le premier Moulon était situé devant l'hôpital Saint-Jacques, donnant sur la *Grande Rue de l'Herbe*, qui commençait à la tête du Pont de la Daurade, et confrontait, d'un côté, avec la rue nommée, en 1570, la *Rue Neuve (Carriera nova)*, et avec la *Rue du Pont;* et l'on doit remarquer ici que l'aspect des lieux a presqu'entièrement changé; que le Pont de la Daurade est représenté par l'arche qui tient aujourd'hui à l'Hospice, et par la pile que l'on remarque au milieu de la rivière, et que tout ce qui se trouve en dehors, vers le midi, n'appartenait pas alors à l'hospice. En 1478, on trouvait dans ce *Moulon*, entr'autres maisons, celle de Johan Godola ou Goudoula (*), qui, selon une tradition peu assurée, devrait être compté parmi les ancêtres de Pierre Goudelin ou Goudouli, ce poète si justement célèbre. Johan Bessonis possédait la maison qui formait un angle devant l'hospice Saint-Jacques (**). Johane Trouva habitait celle qui était à l'angle de la *Rue de l'Herbe* et de la *Carriera Nova* (***). Une ruelle bien étroite, celle d'*Empachas*, que nous retrouverons encore, s'ouvrait dans cette île de maisons. Non loin de là était la *Borde* et le jardin que Pierre Valete, marchand, avait acquis de Gaussi Reynart (****). Une petite

(*) Johan Godola, alias Carpentié, ha aquy meteys un hostal que ha de carra iij canas. — Johan Godola, alias Carpentié, a aquy meteys una borda...

(**) M. Johan Bessonis ha aquy un hostal fasant canto davant l'hospital de Saint-Jacmes.

(***) Johana Trouva, molhe de Gabriel Noguier, ha aquy meteys un hostal que fa le canto de Carriera nova.

(****) M. Peyre Valeta, marchand, per son cartel, alloc de Gaussi Reynart, maselhé, ha aquy meteys una borda et un ort.

rue conduisait de la *Carriera Nova*, en longeant les murs de l'hospice, sur la rive gauche de la Garonne. La *Rue d'Empachas* et d'autres, aussi peu spacieuses, formaient là une petite subdivision, un *Molonet*, comme le dit le Cadastre (*). Là était l'Abattoir des bœufs (**). Une autre ruelle se prolongeait jusqu'au mur d'enceinte.

On croit que c'est de Pierre Valete, ou Valette, que descendait le peintre Jean Valette, né à Toulouse, en 1785, grande rue Saint-Nicolas, nº 24, à peu près sur le même sol où existait, en 1450, le jardin de P. Valette. Il fut élève de Jean Suau, et l'un des disciples les plus dévoués, les plus reconnaissants de ce maître habile. En 1811, Suau, étant allé à Paris, présenta son élève d'affection au célèbre David qui l'accueillit avec bonté, et qui lui reprocha de n'avoir pas été étudier les chefs-d'œuvre des grands maîtres, comme Ingres, son ancien camarade à l'école de Toulouse, lui en avait donné l'exemple. Valette avait reçu de la nature les dispositions les plus heureuses; il serait devenu l'égal des plus grands artistes, s'il se fût livré avec persévérance à l'étude de son art. Le grand prix de peinture lui aurait été décerné avant l'âge auquel on est appelé à le recevoir, car il se faisait remarquer déjà à quinze ans, dans la classe du modèle vivant. C'est ce que nous ont appris les registres de l'Académie des arts de cette ville; il y avait remporté tous les prix de dessin, de peinture et de sculpture.

Appelé à Castres, ville manufacturière, son talent ne put se développer aussi avantageusement qu'il l'aurait fait sur un plus grand théâtre. Il y exécuta néanmoins des tableaux très remarquables : *Jésus et Nicodème, saint Clair, mettant en fuite les barbares qui venaient ravager un couvent de son ordre, saint Louis, saint Laurent, saint Hippolyte, un Rosaire, la Nativité de la Vierge*, etc.; plusieurs de ces tableaux sont dans l'église cathédrale de Castres.

On doit en outre, à cet artiste, un beau portrait de M. d'Hautpoul, évêque de Castres, et celui de M. Fournier, évêque de Montpellier.

Jean Valette est mort à Castres, en 1842; il était professeur de peinture au collége de cette ville.

Raimond Arquier (***) avait une maison placée à l'angle de la rue ou *Carriera d'Empachas* et de la *Carriera Nova*. La petite *Rue de la Noguera* s'ouvrait non loin de là, et à son extrémité était construit un abattoir. Johan Girardi possédait une maison qui formait l'angle de cette rue, et d'une très petite rue voisine (****), à l'extrémité de laquelle était l'abattoir. Johan Deymier, riche marchand, avait une maison qui était à l'autre angle vers cette même tuerie, et cette ruelle se prolongeait jusqu'à la

(*) Lo Molonet de Guilhen Mostel que es aupres de la muralha.

(**) Lodit Guilhen Mostel ha aquy un hostal ont es l'afachomen dels bious, on es un ort que se te.

(***) « Ramon Arquie ha un ostal fazen canto am Carriera Nova et Carriera d'Empacha. »

(****) « En una carrereita petita. »

muraille. — On distinguait sous le nom de *Melo de l'ost del Sos Viguier*, une très petite île de maisons, dans laquelle Johan d'Audenières, lieutenant du Viguier, avait un jardin (*). — Tous ces noms avaient disparu en 1570. Une *plate-forme*, ouvrage de défense contre les inondations, s'élevait près de la rivière. En 1458, des pêcheurs avaient leurs maisons, leurs cabanes, sur cette rive ; quatre-vingt-douze ans plus tard, leurs habitations avaient été remplacées par celles de quelques tanneurs, et de plusieurs autres industriels. Avant et durant la seconde moitié du XVe siècle, les actes notariés et les cadastres mentionnent la *Carriere Mage*, la Grande Rue de Saint-Cyprien qui faisait suite à celle de l'Herbe ou qui en était la prolongation. Elle formait l'un des côtés d'un Moulon ; on nommait celui-ci : *Lo Melo davant lo Pots de San Subran, ont es l'ostal de la Ferratario*, fameuse usine de forgerons. Cette usine formait l'angle de la *Carriera Nova* et de la *Rue Mage*. Dans cette dernière voie était le Puits public, nommé *lo Pots de San Subran* ; presqu'en face s'avançait la *Rue de Lom* (**), l'une des limites de ce *Moulon* ; là étaient la forge et la maison de Guilhem Lages, célèbre forgeron de cette époque (***). La *Rue de Navarre* (*Carriera del Navars*, en 1478) avait huit maisons sur l'une des faces de ce Moulon, subdivisé d'ailleurs par un petit sentier (****). L'habitation du notaire Johan Arnaud terminait la rue. Un autre *Moulon* venait ensuite : c'était celui de Marot de Cabanes, riche propriétaire, qui y possédait deux maisons ; l'une d'entr'elles formait l'angle de la *Rue de Lom*. L'habitation de Peyrot de Nakatarina qui y était aussi, avait une sortie dans la même rue. Là enfin était l'hôtellerie de *La Campane*, tenue par Jehan Catel (*****).

(*) « Noble Johan Daudeniere, Sos Viguier, ha un ort aquy meteys tirant vers la Carriera Nova. »

(**) Carriera de Lom. Le nom de Lom vient de l'ormeau planté dans ce lieu, et qui était l'accompagnement obligé de chaque puits public.

(***) « Guilhem Lages, ferratie, davant lo pots de San Subran, ha aquy un hostal fasan canto avec la Carriera de Lom. »

(****) « Johan Miquel, alias Gamet, an son ort que fa canto à un petit carreyrot. »

(*****) On trouve dans l'Éloge de M. Catel, placé en tête des Mémoires de l'Histoire de Languedoc, que « la maison de Catel est une des plus illustres et des plus anciennes de Tolose; car depuis l'an 1451 que Charles VII obtint le secours des Escossois pour délivrer la Normandie et la Guyenne des mains d'Henri VI, roy d'Angleterre, on y voit fleurir cette famille avec toute sorte de gloire. » L'auteur de l'Eloge cite ensuite un passage du livre de Jean Leslæus, intitulé : De origine moribus et rebus gestis Scotorum, publié à Rome en 1578. On y voit en effet que parmi les Écossais venus alors en France, on distinguait les Catel de la Campane (Caldelli de la Campana); que l'un d'entr'eux fut Capitoul, qu'il eut un fils, Pierre Catel, qui obtint une charge de conseiller dans le Parlement de Toulouse; que celui-ci eut deux fils, Pierre, qui entra aussi dans le Parlement, et Jean Catel; celui-ci fut père de Guillaume Catel, auquel nous devons l'Histoire des Comtes de Tolose, et les Mémoires de l'Histoire de Languedoc.

L'auteur de l'Éloge que j'ai cité s'est évidemment trompé en disant que la

Suivant le Cadastre, on trouvait ensuite *Lo petit Melo de Guiraud de la Nova* ou de *La Noua* (Lanoue), qui était tout auprès de *celui de l'église de Saint-Nicolas.* Domenge Durand, veuve de Johan de la Fite, y possédait une maison qui formait l'angle de la *Rue Mage* et de celle de *Lom.* Messen Pe (Pierre) de Faur, prêtre, était propriétaire de la maison qui formait l'angle près de l'église, et Pierre Deltilh avait une place vuide et angulaire, devant le puits. On trouvait ensuite *lo Melo de la gleisa de Sant Nicholau.* En 1478, plusieurs prêtres y habitaient ou y possédaient des maisons : c'étaient Bertrand Rogié, Jehan Bonamic, recteur de la paroisse, Pierre de Fau. Il y avait là plusieurs champs ou jardins. — L'autre face de la rue formait une autre division administrative à laquelle on donnait le nom de *Melo de l'autra part de Sant Nicholau.* — Un autre bordait, en partie, l'église, et était distingué par le titre de *Melo davant Carriera.* Là, Jehan Catel, aubergiste, à l'enseigne de *La*

maison de Catel était une des plus anciennes et des plus illustres de Toulouse; car, en admettant même, ce qui n'est point prouvé, qu'elle fût noble d'origine, il est assuré que l'une des branches de la famille des comtes de cette ville subsistant encore, et les Villeneuve, les Montaut, les Roaix, les Gardouch, et une foule d'autres races chevaleresques existant de même, leur ancienneté remontait dans Toulouse à plus de quatre cents années avant que les Catel y eussent un établissement. Quant à leur illustration, elle n'était guère ancienne, puisqu'elle ne remontait qu'à Jean Catel, Capitoul en 1496; et si, comme je le crois, la noblesse de cette famille ne commença qu'alors, elle ne comptait encore, en 1560, époque de la naissance de notre historien, que soixante-quatre ans d'existence.

On a vu que Jean Leslæus ajoute au nom de Catel, celui de la CAMPANE. Et bien, nous trouvons dans la RUE MAGE du faubourg de Saint-Cyprien, en 1478, un aubergiste, UN HOSTE, comme disaient nos pères, qui se nommait JEHAN CATEL, et dont l'hôtellerie portait apparemment une cloche, UNA CAMPANA, pour enseigne. On lit en effet dans le Cadastre du Capitoulat de la Daurade, fait en 1478, ces mots : « JOHAN CATEL, HOSTE DE LA CAMPANA, ha un hostal aqui meteys, que ha de cara III canas et sailh darré en ladita carriera. » Le même avait une autre maison dans LO MELO DE PEYRE FRAYSSE, DAVAN LO POTS DE CARRIERA MAGE; il est vrai qu'ici, l'orthographe du nom a un peu varié, car on a écrit JOHAN CATHEL, mais comme on donne à ce personnage le titre d'HOSTE DE LA CAMPANA, il ne faut pas le distinguer du premier.

Il nous paraît assuré, d'après le rapprochement des noms et des surnoms, que ce Jehan Catel, surnommé de LA CAMPANE, à cause de l'enseigne de son hôtellerie, ne diffère point de Jehan Catel, Capitoul, en 1496, et que c'est de lui que descendait notre savant historien. Il pouvait être originaire d'Écosse, et être venu en France sous le roi Charles VII; sa famille pouvait être surnommée de la CAMPANE (CALDELLI DE LA CAMPANA), et Jehan avait pu, pour consacrer en quelque sorte son surnom, l'inscrire sur l'enseigne de son hôtellerie, en y faisant peindre une cloche, mais il paraît assuré qu'il acquit la noblesse, en 1496, par les fonctions de Capitoul, et qu'ainsi sa maison n'était pas l'une DES PLUS ANCIENNES de Toulouse. Remarquons ici que d'autres aubergistes, d'autres HOSTES, résidans dans le faubourg de Saint-Cyprien, ont donné de même au Parlement de Toulouse des magistrats distingués.

Campane (*Johan Cathel, hoste de la Campana*), avait deux maisons. Le *Melo*, dit *de Peyre Fraysse*, devant le puits de la grande rue (*davan lo Pots de la Carriera Mage*), venait ensuite. En continuant de s'avancer vers les murs, on atteignait le *Moulon* des héritiers d'Henri Gilardy, placé devant celui des Minorettes ou Beguines; Raimond de Tusaguet, dont on s'occupera plus tard, était possesseur d'un jardin et d'une grange, dans cette portion du faubourg. Le *Moulon des Beguines* ou *Minorettes*, renfermait leur église, leur monastère et leurs jardins, qui, d'un côté, faisaient face à la grande rue. Là, en 1478, ce *Moulon* renfermait des champs et des vignes; il fut possédé, jusqu'en 1789, par les *Dames de la Porte*, et offrait un aspect champêtre, que retrace, en partie, aujourd'hui, le jardin de l'hospice de Saint-Joseph de la Grave.

Nous nous sommes rapprochés de la porte du faubourg. — On y trouvait, en commençant à cette porte même, un *Moulon*, où existait la maison de Manaud de Noguier, qui, peut-être, était de la même famille qu'Antoine Noguier, auteur de l'*Histoire Tolosaine*. D'autres personnages portant le même nom, habitaient dans ce faubourg (*). Il y avait là *une entrée* ou impasse, nommée de Saint-Lop (de Saint-Loup), à cause, peut-être, de mossen Johan de Sant Lop, qui y possédait une maison. Mossen Pe Daffis, Johan de Campanhe, Ramon de Lafitau, Bertrand Darbo (Darbou), alias de Nauseri, et quelques autres particuliers dont les familles sont encore honorablement connues dans Toulouse, habitaient cette partie du faubourg. On y trouvait aussi les héritiers de Peyre Malhorcas, remplacé par Johan Arquié, et ce nom de Malhorcas ou Malhorgas, nous rappelle la dénomination du hameau, situé sur les limites de la banlieue, et qui fut incendié par ordre de la justice, à cause de nombreux homicides que l'on y avait commis. N'oublions pas que Johan Godola ou Goudela, que l'on voudrait reconnaître comme l'un des aïeux de Goudelin, avait encore ici une maison.

Dans cette indication des rues du faubourg Saint-Cyprien, j'ai suivi en entier l'ordre indiqué sur le cadastre de 1478, et je n'abandonnerai ce guide qu'alors que je rechercherai l'état de ce quartier durant la seconde moitié du XVIe siècle. Mais comment retrouver toutes ces rues, tous ces passages qui ont disparu sous les alignements modernes, rues que les anciens faiseurs de plans n'ont pas indiquées, ou dont les noms ne se retrouvent plus que dans nos cadastres? La *Rue des Vingt-Quatre Claus* n'était pas éloignée de la grande porte de Saint-Cyprien, et existait sans doute, à gauche, car il paraît qu'elle se rapprochait du terrain appartenant à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et que l'on nommait la *Cavalerie*. Le Moulon qui venait ensuite était situé devant l'église de Saint-Nicolas, et presque toutes les maisons qui le composaient avaient une issue sur la *Carriera Mage*. Parmi les habitants les plus remarquables de cette portion du Capitoulat de la Daurade, on distinguait, en 1478, Mathieu

(*) Bernard de Noguier, Sartre (tailleur), etc.

Frison, prêtre très savant, et qui possédait d'autres propriétés dans le faubourg (*). — La *Rue de Saint-Michel*, qui prenait son nom de Saint-Michel le château, commençait à ce moulon, vers l'angle formé par la maison de Cabirol et celle de Bernard de Fouspeyre (**). Cette rue de Saint-Michel s'étendait vers celle du *Chay-Redon*, et était très peuplée. Le *Melo* formé de ce côté contenait le Puits de la *Rue Mage*, et l'*Hospice de Notre-Dame de la Daurade*. On y remarquait la grange et le vaste jardin de Jean de la Gayemarie, marchand, et qui avait été Capitoul en 1459. Auger d'Anglade, fils du Viguier de Toulouse, était son voisin, et la maison de Guiraud Lanoue, formait l'angle de la *Rue Saint-Michel* et de la *Carriera Mage*. On trouvait en haut un étroit passage, un *Carreyrot* : celui-ci portait le nom de *Carreyrot dels Monges*, sans que l'on puisse assigner la cause de cette dénomination. Au nombre des citoyens dont les propriétés bordaient cette ruelle, qui conduisent dans la *Rue* dite de *Tripieras Vieilhas*, on distinguait Johan Papus, *Hoste* très riche (***), et qui a donné son nom à l'un des chemins

(*) Mossu Mathieu Friso, capela de Sant Subra, ha aquy apres à ladita Carriera Mage, un hostal que sailh a dos carrieras.

(**) Bernard de Fouspeyre, alias lo Capela de Ardena, laborador...

(***) « Cet hoste avait aussi, davant lodit pots de Sant Subra, a Carriera Mage, hun hostal que avio de large II canas, que fa canto a la carriera de Tripieras Vieilhas devers ont ha de large VII canas e fa renda perpetual VI fr. de Tols. a mossu Johan de la Gayamaria. Aqui plus a aquy meteys apres en ladita carriera de Tripieras Vieilhas dous hostals reduisits en un hostal qui ha tot de large IX canas en plus, et fa la hun hostal I dobl. al Prior de la Daurado et fa rendo perpetual a mossu Pe de Brusaux, notari de Tholosa. » On lit aussi dans le cadastre de 1478, que Johan Papus était propriétaire, en la Carriera de Tripieras-Vieilhas, d'une maison et d'une grange : ung ostal et borda en que fa son ostalario. Dans la même rue, nommée aussi Carriera dels Rats, du côté de la Cavalerie de Saint-Jean, il possédait une maison et une grange ou borde. Comme à cette époque il y avait d'assez grands espaces vides dans le faubourg, Johan Papus avait, à l'angle de la Rue des Teinturiers, un champ de demi-arpent : au dehors de la ville il possédait des vignes, des champs, des prairies. Dans le cadastre de 1571, le nom de Papus existe encore dans le faubourg de Saint-Cyprien ; mais il s'est anobli. Pierre Papus fut en effet Capitoul en 1528; était-il l'un des descendants de Johan Papus, l'hoste de Sant Subra ? Je l'ignore ; mais, en 1571, Pierre Papus, marchand, dans le même faubourg et dans la même rue où Johan Papus avait son hôtellerie, possédait une maison contiguë à celle de M. Pierre Papus, « conseiller du roi en la cour de parlement de Thoulouze ». Ce magistrat, qui a laissé, comme je l'ai dit, son nom à l'un des chemins de la banlieue, avait une autre maison dans le voisinage. Son hôtel était non loin de là, et occupait tout le dix-septième Moulon de cette partie du Capitoulat de la Daurade. On lit à ce sujet dans le Cadastre de 1571 : « Monsieur Me Pierre Papus, conseiller du Roy, en sa cour de parlement de Thoulouze, a illec dans ledict Moulon, ses maisons et jardins.... contenant, du costé de la grande porte de

de la banlieue. La *Rue de Tripieras Vieilhas* était là. Plusieurs passages portaient d'ailleurs ce nom. Derrière existait un autre *Moulon*, dans lequel Jehan Godola possédait une maison. Au-delà, on trouvait le *Cimetière* dit *de la Grave*, champ de repos, où l'on ensevelissait les pauvres, morts dans l'hôpital Saint-Jacques *(Aquy apres es lo sementery apelat de la Grava on meten et sevelhissen los praubes de lospital de Sant Jacmes que es al cap del pont de Sant Subra.)* L'hôpital se prolongeait en avant du pont; il y avait d'ailleurs un *Moulon* qui s'étendait, du Cimetière de la Grave jusques à la tête de ce pont. Là existaient de vastes jardins, appartenant à Jehan de Bearn, et environnés des rues nommées *Tripieras Vieilhas*. Le *Moulon* s'étendait jusques sur la *Rue Mage*, et là encore étaient des jardins et des espaces vides. L'angle situé vis-à-vis l'hospice était formé par ce que l'on nommait en langue du pays *un Patus*, c'est-à-dire un parc pour des bestiaux. L'hôpital venait ensuite, et les auteurs du Cadastre disaient qu'ils n'en avaient point estimé la valeur, parce qu'il était consacré au service de Dieu et des pauvres : « *Per so que es dediat per lo servici de Dieu et dels Paubres.* » Une tour, bâtie en pierre et en briques, s'élevait vers l'entrée du pont. Celui qui l'habitait, payait un denier tournois pour prix de location, et devait faire réparer les murs de cet édifice (*).

La partie méridionale du faubourg était divisée en trois *Moulons*, formés en grande partie de petits jardins et de maisons, parmi lesquelles trois ou quatre appartenaient, dans la première de ces divisions, à des apothicaires, alors extrêmement nombreux dans cette partie de la ville. Le *Moulon* que l'on trouvait ensuite touchait presque à la rivière. On y remarquait les arbres fruitiers, les fleurs, le puits du jardin de Jacmes (ou Jacques), et de Raimond Artus de Beauvoir, tous deux marchands. Plus loin paraissaient les premiers piliers de la tête du Pont-Vieux, et ce que l'on nommait les *Justices* (**). Le *Moulon* suivant, qui était le dernier, et qui se prolongeait vers le vieil édifice romain, tenant à la *Cavalerie* de Saint-Jean, était borné par la *Rue* dite *des Teinturiers* qui existe encore.

Examinons maintenant les changements qui avaient déjà été opérés dans

ladicte maison, cinquante canes quatre pans; du costé de TRIPIÈRES-VIEILLES, trente-cinq canes sept pans; de l'autre part de la rue, allant à la rivière de Garonne, venant de la Place du Chay-Redon, vingt et une canes quatre pans, en tout neuf cent six canes trois pans. »

(*) « Aquy apres sus lodit pont de la Daurado a una bela tor de mur et de peyra, que la te Johan de Montossa, sergent reyal, et ne fa 1 denier tornes de renda o de loguier à la vila o Maiso Communal de Tholoza et deu tener reparada ladita tor tant que y demorara.

(**) « Aquy apres, detras lo melo dessusdits, tenen à un tros de camp que conte miech arpent, ho tres mesalhadas de terra... es la roda en que foc penjat hun home de Sant Subra de Tholosa en l'an mil quatre cents XXVIII per sentencias de messieurs los Capitols de Tolosa et de lor cort. »

le faubourg Saint-Cyprien, en 1570, c'est-à-dire, quatre-vingt-douze années après la confection du cadastre de 1478.

La *Rue de l'Herbe* existait encore, et la première île de maisons qu'elle déterminait, confrontait avec la *Rue Neuve* (*Carriera Nova* de 1478) (*),

(*) C'est dans la rue nommée CARRIERA NOVA, et dans la maison portant aujourd'hui le n. 15, que naquit, le 7 août 1754, de Jean Joseph Lange, et de Marguerite Castex, le statuaire Bernard Lange. Destiné d'abord à l'étude des lois, il abandonna bientôt les cours de l'Université, pour suivre ceux de l'Académie des Arts. Il y reçut les premiers principes de la sculpture sous François Lucas. Après avoir remporté le grand prix de compostion, en 1777, il partit pour l'Italie, et entra dans l'atelier de Carlo Albagini. Pendant un séjour très prolongé à Rome, Lange fut chargé de faire les bustes en marbre de plusieurs princes russes. En 1786, il exécuta, pour le prince de Condé, quatre grandes figures en marbre, destinées à l'ornement de Chantilly. En 1788, il sculpta, en partie, le tombeau du célèbre Drouais, à Rome. Les événements qui suivirent, en 1792, la mort de Basseville, le forcèrent de rentrer en France : mais Rome renfermait encore la femme et la fille de Lange, et lorsque les temps furent moins mauvais, il alla les chercher. Établi à Paris, ses talents y furent justement appréciés, et des travaux importants lui furent successivement confiés. Des bas-reliefs, des statues, des bustes en marbre montrèrent toute la facilité, tout le talent du sculpteur, né dans la CARRIERA NOVA. Lorsque, par une suite de nos conquêtes, Visconti vint en France avec les marbres enlevés à l'Italie, monuments précieux, mais mutilés, on ne trouva qu'un seul artiste capable de s'identifier en quelque sorte, avec la pensée des anciens, et assez habile pour suppléer ce qui manquait à leurs ouvrages. Ce fut M. Lange. Il reçut alors le titre de STATUAIRE DU LOUVRE. Dans la DESCRIPTION DES ANTIQUES, rassemblés dans ce palais, on dit en parlant d'un métope de la frise extérieure du Parthenon : « Les têtes et quelques autres parties ont été restaurées avec l'intelligence et le sentiment de l'antique, par M. Lange. » N'oublions pas qu'il ne se borna point à ces restaurations : il créa plusieurs beaux ouvrages; parmi eux on distingue encore, dans le Musée Royal, deux bas-reliefs qui se recommandent par la pensée et l'exécution, l'un représente l'Egypte indiquant l'image colossale de Memnon, l'autre, la Grèce, montrant avec orgueil l'Apollon Pythien. En 1804, il exposa la statue d'Esculape qui décore l'École de médecine. En 1825, il exécuta un bas-relief, placé dans la cour du Louvre, et qui, dans le style élégant de la renaissance, offre les figures de la Logique et de la Rhétorique, et ces œuvres, placées à côté des sculptures de Jean Goujon, ne souffrent pas de ce rapprochement qui serait nuisible à tant d'autres. M. Lange produisit avant et après la confection de ces bas-reliefs une longue série de statues et de bustes en marbre. Parmi ces ouvrages, je citerai ANACRÉON et l'AMOUR, groupe exposé au salon de 1814; le PRINTEMPS fit partie de l'exposition de 1817. PHILOPOEMEN, que la fille de l'auteur a donné au Musée de Toulouse, parut au salon de 1833. Parmi les bustes dus à son ciseau savant et facile, on doit citer particulièrement le JUPITER-SOLEIL que possède aussi notre Musée. L'un des détracteurs de M. Lange crut que cette tête était antique, et il l'attribuait déjà à je ne sais quel célèbre statuaire grec; mais voyant qu'il s'était trompé, il s'enfuit en s'écriant : « FAITES-NOUS DONC TOUJOURS DE L'ANTIQUE ! »

et avec la *Rue du Pont*. Quelques maisons de la *Rue de la Perge* ou de *la Perche*, avaient des issues dans la *Rue Neuve*.

Le deuxième Moulon, qui touchait à la *Rue de Tripieres* et à la *Rue Neuve*, avait un petit passage vers la rive gauche de la Garonne; on lui donnait le nom de *La Naviera*. Le voisinage du fleuve avait attiré là autrefois un assez grand nombre de pêcheurs; il n'y en avait plus que deux, en 1571. On y trouvait un chemin qui, de la Garonne, se dirigeait vers l'Hospice ou la *Maison-Dieu de Saint-Sebastien*, près de l'enceinte fortifiée du faubourg : là étaient de nombreux jardins baignés par le fleuve, et formant sur sa rive une longue zone fleurie.

L'île de maisons, que l'on trouvait ensuite, était encore située sur la *Rue Neuve*, et se joignait aux *Rues de Navarre* et de *Tussaguet*, ou plutôt Tusaguet. On a cru généralement que le nom de cette dernière provenait du lieu de Tusaguet, bourgade qui existe à quelques lieues de Saint-Gaudens; mais il paraît que sa dénomination venait de Jehan de Tusaguet, habitant du faubourg Saint-Cyprien, et qui y possédait plusieurs maisons. La *Rue de Navarre* ne tirait pas non plus la sienne du royaume désigné par ce nom. C'est dans cette rue qu'habitait, vers l'an 1568, un Italien, connu par quelques vers en langage populaire. C'était Mariano Constantino, surnommé *Cap Daurat*, à cause de ses cheveux blonds. Il fut célébré, en 1567, par l'un des beaux esprits de cette partie de la ville, dans un *Chant Royal*, très remarquable, et qui fait connaître les mœurs et les idées de cette époque.

Le cinquième Moulon, limité d'un côté par la *Rue de Navarre*, et de l'autre par la *Rue Neuve*, se prolongeait devant la place qui existait près de l'*Hospice de Saint-Sebastien*. Plusieurs de ses maisons avaient des issues dans la *Rue Neuve*. Il se terminait par un jardin qui existait à l'un des angles de cette place.

La grande *Rue*, nommée *de l'Herbe*, se prolongeait vers Saint-Nicolas, et prenait à son extrémité le nom de *Rue Resclusanne*. Elle se terminait entre la *Rue de Ferrières* et la ruelle, ou, comme l'on disait alors, le *Canton de Tusaguet*. Là se trouvait le sixième Moulon. La plupart des maisons, dont la principale façade était du côté de la *Rue de l'Herbe*, avaient des issues dans celle de *Tusaguet*, et entr'autres

Lange était lié d'une étroite amitié avec les plus grands artistes, et surtout avec David et Canova : chaque fois que ce dernier venait à Paris, il montrait à Lange ses esquisses dessinées, et lui demandait des conseils. Chargé par l'Empereur de faire le portrait de Marie-Louise, Canova voulut que Lange l'accompagnât à Fontainebleau où était alors la cour. Il voulait, disait-il, recevoir les avis de son talent et de son expérience. La tête de l'impératrice fut modelée alors, à la fois, par les deux artistes, et comme par improvisation, pendant que Marie-Louise jouait au billard. Canova avait demandé, en 1811, la main de mademoiselle Lange, mais celle-ci refusa afin de ne point quitter ses parents. Dans une autre note, je parlerai encore du statuaire de la CARRIERA NOVA, et je ferai connaître ailleurs quelques anecdotes qui honorent son caractère, et qui doivent être conservées dans la mémoire de ses concitoyens.

celle de Me Monfort, docteur et avocat, alors célèbre. La maison de Raimonde Pageze formait l'angle de la *Rue de l'Herbe* avec celle de *Tusaguet;* celle de Jehan Rolland était placée à celui de la *Rue de Ferrières.* A l'une des autres extrémités du *Moulon* se trouvait la *Borde* de Marqueze Ratiere, qui donnait d'un côté sur la *Rue de Ferrières,* et de l'autre sur la *Rue* ou *Place de Navarre.*

L'un des côtés de la *Rue de Ferrières,* celui qui faisait face à la *Place de Navarre* (*), dont l'un des angles était près de Saint-Nicolas, et la *Rue de l'Herbe,* qui continuait la *Rue de Saint-Nicolas,* formait une autre division administrative. La maison, placée à l'angle de la *Rue de Ferrières,* sur la *Place de Navarre,* était possédée, en 1571, par Guillaume Lafite, chirurgien très renommé, et qui, durant nos guerres civiles, fut souvent appelé, comme le disent plusieurs Mémoires contemporains, « pour panser les endoloris de coups d'harquebuse, de petrinals, de dagues et de pertuisanes. » La maison formant l'angle de la *Place de Navarre* et de la *Rue de Saint-Nicolas,* était habitée à la même époque par le docteur Charles Montbel, *l'un des plus sages jurisconsultes de ce temps,* disent aussi des Mémoires contemporains, encore inédits, mais que nous avons pu consulter.

Le huitième Moulon renfermait l'église de Saint-Nicolas. Là se terminait la *Rue de l'Herbe;* son prolongement prenait le nom de *Saint-Nicolas,* de celui de l'église qui en formait l'un des côtés; plus loin, cette *rue* était celle qui portait le nom de *Resclusanne.*

Eglise paroissiale de Saint-Nicolas.

L'église de Saint-Nicolas a depuis bien longtemps le titre paroissial. Catel parle peu de cette église. Mais ses recherches sur le nom de Saint-Cyprien, que porte le faubourg, sont dignes d'intérêt, et je crois devoir rapporter la plus grande partie du paragraphe qu'il a placé sous le titre de cette église.

« L'église Saint-Nicolas, qui est au faubourg Saint-Cyprien, est une paroisse régie par un curé, dont la nomination appartient au prieur de la Daurade, et lequel a dans sa paroisse tout ce quartier de ville ou faubourg que l'on nomme Saint-Cyprien. Bien que tout ledict quartier de Saint-Cyprien ne soit point du Capitolat de la Daurade, car la grande rue qui va de l'hospital à la Porte de l'Isle, faict la séparation du Capitolat de la Daurade d'avec celuy du Pont Vieil : tellement que le costé de l'hospital et de Sainct-Nicolas appartient au Capitolat de la Daurade, et l'autre au Pont Vieil.

(*) Il y avait un puits sur cette place. On lit dans le cadastre : « La rue de Ferrières qu'est devant la place de Navarre où y a un puits. »

» L'on peut avec raison douter pourquoy ce quartier de ville qui se treuve au-delà de la Garonne est appelé Sant Subra ou Saint-Cyprien, attendu qu'il n'y a aucune église qui soit bastie sous l'invocation de Saint-Cyprien ou de Sant Subran, car ainsi est-il appelé dans les anciens titres, esquels est faicte mention *de hospitalario hospitalis pontis de Sancto Subrano, de reclusa Sancti Subrani*, et de sœur Agnès, hospitalière de l'hospital *Sancti Jacobi de Sancto Subrano*, et, dans un acte de l'an 1117, *Villa Sancti Cypriani,* sur lequel doute j'ay appris qu'anciennement, audict quartier de ville y avoit une chapelle qui estoit sous l'invocation de Saint-Cyprien, et qu'estant survenu un desbordement d'eau (comme ce quartier de ville y est grandement sujet), les habitans firent vœu de bastir une église sous l'invocation de Sainct Nicolas, duquel ils ont des reliques. D'autant qu'il est comme patron et sainct tutelaire de ceux qui vont par eau, et craignent le naufrage, ainsi qu'a remarqué Molanus au chapitre cinquante-troisième du livre troisiesme des images des saincts. »

Catel aurait pu ajouter que les habitants de Toulouse avaient depuis longtemps une très grande vénération pour Saint-Cyprien, qui, après avoir, disait-on, été adonné aux sciences occultes, s'était converti, et avait obtenu la palme du martyre. On racontait, en langue du pays, l'histoire de la conversion de ce saint, en ces termes, ainsi qu'on l'a trouve dans le *Doctrinal de sapiensa:*

« Hom dis de la vertut de la santa crots que davant que Sant Cypria fos chrestia el era mestre en los ars magicas et de nygromancia. Ung noble et riche home era que amava de grant coratge sancta Justiniana, verges, talament que el no podia dormy ny repausar tant era surpres et enflammat en lamor de ela. El venguec a Sant Cypria et luy prometec grand cop de bens, mas quel fes tant que pogues aver sancta Justiniana per molhe. La vets Cypria va sona ung Dyable et luy comandec que el anes a sancta Justiniana per la alucar et enflamar en lamor daquel noble home. Lo Dyable volen guasanhar alcuna causa sobre natura humana y anec en semblanssa de la noyrissa de sancta Justiniana per la convertir a far lo comandoment deldit noble : mas encontenent que ladita sancta sentec lo moyen del Dyable esse embrasa en lamor daquel noble fec lo senhal de la crots, et encontement lo Dyable sen partec de ela et sen retornec à Cyprian tot vergounhous et luy dissec que el no la podia aver. Lavets Cyprian apelec ung autre Dyable plus enfamy et lo trametec a ela. Mas atant pauc y fes coma lautre avia fait. Aquel Dyable se era transformat et mes en la semblanssa de la sor de ladita Justiniana. Al ters cop lodit Cypria sonec a ung autre Dyable, loqual anec a ladita sancta Justiniana et en semblensa de sa maire. Et quant foc devers ela comensec

lodit Dyable fort a plorar et menar grant dol et lui dissec en aquela maniera : Ma bela filha, com seras tu crusellament turmentada sy ne faits lo volontat daquel noble home. Et aquest Dyable era mestre des autres Dyables et per la far tombar plus a pecat lui mostrec sas tetinas de lasquallas coma disia laver alaitade. La via no falhic en res que la petita verges no tombes al consentimen del Dyable mas encontenement se senhec del senhal de la crots, et sen anec lo Dyable tot confus aldit Cypria et foc compellyt à luy dire la vertat de tot so que avia fait et confessec que per la vertut de la crots, ladita verges lavia vencut e surmontat. Quant lodit Cypria ausic so que dessus es dit, dissec al Dyable : jeu renoncy à tu et à totas tas obras, et cresy fermament en aquel loqual a tant de puissansa per la vertut de la crots. La vets lo Dyable, se corrossec horriblament et volec pendre lodit Cypria per lo turmentar. Encontinent lodit Cypria se senhet del senhal de la crots et atal luy escapet ; et aqui meteis sen anec agenolha as pes de ladita verges et luy demandec perdo : peis ela lo fec baptegear, et menec talla vida lodit Cypria que foc martyrisat per mentenir la fe catholica, et am la corona de martyri regna am nostre senhor perdurablament. »

L'église de Saint-Nicolas est vaste et très élevée. Elle est en forme de carré long, et flanquée de chapelles dont les voûtes sont très basses. Nicolas Bachelier avait décoré le maître-autel, en élevant une colonnade svelte et gracieuse, dans les intervalles de laquelle on voyait de belles figures de plein reliefs dans des niches, et des bas-reliefs dans les arrière-corps. Vers 1750, on détruisit ce grand monument architectural pour mettre à la place ce que l'on nommait *un baldaquin*. Des peintures blafardes, des ornements chantournés et bizarres remplacèrent les admirables sculptures de l'élève de Michel-Ange. Un seul bas-relief échappa à la proscription, et il existe, je crois, encore derrière l'autel principal, où il est entièrement dérobé aux regards. Il représente la Cène. Les têtes des apôtres sont admirables d'expressions, les raccourcis et les draperies rappellent entièrement la manière de Michel-Ange. A droite et à gauche, à genoux devant des prie-dieu, sont deux magistrats, les mains jointes. L'un d'entr'eux porte une longue barbe ; le second n'en a point. Ce sont apparemment

les donataires de ce bas-relief, et l'on a cru retrouver en eux deux membres de la famille de Papus, qui avait, comme on l'a vu, beaucoup de propriétés dans le faubourg Saint-Cyprien. On pourrait y reconnaître Pierre Papus, Capitoul en 1528, et cet autre Pierre Papus, conseiller au Parlement, en 1556, et qui vivait encore en 1571. Le portail, décoré autrefois de six statues, n'en a plus que quatre. Leurs dais sont remarquables par la finesse de l'exécution. Dans le tympan, on a représenté *l'Adoration des Mages*. Devant ce portail existait autrefois un appentis ou porche très étendu. A gauche était une niche qui renfermait la statue de saint Nicolas. A droite, dans l'intérieur, et en face de l'église, s'élevait un arc à plein cintre, sous lequel existait autrefois un tombeau supporté par de petites colonnes. Au-dessus de la corniche, on apercevait, enveloppé dans de blancs suaires, une vingtaine de momies parfaitement conservées, et qui provenaient du cimetière de la paroisse. M. de Puymaurin, qui s'est occupé de ces momies (1), assure qu'elles n'avaient rien qui méritât d'être remarqué. « Il est seulement très singulier, dit-il, qu'exposées au grand air depuis beaucoup d'années, elles se soient aussi bien conservées. On raconte, ajoute-t-il, que M. de Maupertuis, pendant le séjour assez long qu'il fit à Toulouse, l'année avant sa mort, allait souvent considérer ces tristes restes de l'humanité, et que là il se livrait à une sorte de rêverie qui portait pendant le reste de la journée sur sa gaieté naturelle. Un de ses amis, inquiet de cette habitude, qu'il regardait dans cet homme célèbre comme une manie qui pourrait altérer sa santé, l'en tira un jour, en lui demandant avec vivacité de quoi riaient ces morts? (leurs lèvres sèches et retirées leur donnaient

(1) *Mém. de l'Acad. des Sciences de Toul.*, 1re série, in-4o, 115, 131.

en effet l'air de gens qui rient)? *de ceux qui vivent*, répondit brusquement M. de Maupertuis.

En 1787, la foudre tomba sur le clocher de cette église, et les circonstances de ce phénomène ont fourni à M. l'abbé Martin le sujet d'un intéressant mémoire, qui a été imprimé dans le Recueil des Actes de l'Académie de Toulouse (1).

Aujourd'hui le porche a été abattu pour faire place à une sorte de cour qui précède le portail. Ces momies, que venait souvent contempler le savant Maupertuis, ont disparu. Il y a plus de vingt ans que la même administration qui faisait abattre les murs romains de Toulouse, et nos portes de villes si pittoresques, a laissé détruire ou emporter, par de curieux étrangers, ces corps desséchés dont la conservation paraissait si étonnante à M. de Puymaurin. Le clocher a été revêtu d'un badigeon gris de lin. On a passé de l'ocre jaune sur les statues du portail autrefois très remarquable. On a repoussé ensuite le projet, fait pour la restauration intérieure de cet édifice, par M. Vitry, architecte de la ville, projet qui était en parfaite harmonie avec le style du bâtiment. Les ouvertures ogivales des chapelles ont été transformées en arcs à plein cintre. Les piliers qui supportent les nervures de la grande voûte, ont été retaillés et changés en pilastres. On a donné à ces pilastres des piédestaux, *en bois de noyer,* et des peintures du plus mauvais goût ont été exécutées sous les voûtes et au-dessus des arcs des chapelles. Les travaux exécutés ainsi dans l'église de Saint-Nicolas sont d'autant plus déplorables, qu'ils ont eu lieu à une époque où le gouvernement, le clergé, les populations demandent que nos églises soient restaurées, alors qu'elles en ont besoin, en suivant en entier les prescriptions qu'indi-

(1) *Page* 101, *tom. II.*

que l'art chrétien, renouvelé de nos jours avec tant d'éclat.

Le neuvième Moulon avait pour confronts les *Rues de Pisselauque, de Navarre* et de *Lojol.* On y remarquait une fontaine ornée de l'image d'une oie ou d'un cygne.

Le prolongement de la *Rue de Pisselauque,* un étroit passage en amont de l'église de Saint-Nicolas, et la *Rue Reclusanne,* limitaient le dixième Moulon du faubourg de Saint-Cyprien.

On croit que le nom de *Reclusanne,* donné à l'une des rues du faubourg Saint-Cyprien, venait d'une religieuse qui avait une cellule dont la porte était murée, et qui recevait, par une fenêtre étroite, ce dont elle avait besoin. Catel dit à ce sujet : « J'ai leu dans plusieurs actes, qu'à la Porte Sainct Estienne y avoit une *Recluse* qui s'appeloit *Resclusa portæ Sancti Stephani,* à laquelle les habitans de Tolose leguoient ordinairement de leurs biens, dans leurs testamens, et non seulement à la Porte Sainct Estienne il y avoit une Recluse, mais encore aux autres portes de la ville, car j'ay treuvé dans plusieurs testamens, des legs faits : *Reclusæ Portæ Narbonensis, Reclusæ Portæ Villanovæ, Reclusæ Portæ Matabovis, Reclusæ Portæ Arnaldi-Bernardi.* Il n'y avoit pas seulement aux portes de la ville de Tolose des Recluses, mais aussi j'ai noté qu'elles avoient une habitation ou cellule dans Tolose sur le Pont de Saint-Cyprien, ou de la Daurade, ce qui se vérifie par un legs fait : *Domui Reclusanæ super Pontum Novum Garumnæ situatæ.* Je ne sçay si leur cellule estoit sur le pilier qui est au milieu dudict pont où l'on voit encore aujourd'huy une chapelle ou oratoire. Il y avoit aussi des Recluses aux chapelles et hospitaux, car dans un testament daté de l'an mil trois cent huictante-sept, le testateur laisse des legats : *Reclusæ ecclesiæ de Nazareth, Reclusæ sancti Bartholomei, Rèclusæ sancti Michaeli Barrii sanctæ Catharinæ, Reclusæ hospitalis de sancto Aniano, Reclusæ sancti Cypriani.* » Est-ce de la Recluse de Saint-Cyprien que la *Rue Reclusanne* tire son nom ? Je ne sais, mais cette rue aboutissait à la porte de l'Ile-en-Jourdain, et comme on voit, dans les actes cités par Catel, qu'il y avait des Recluses aux portes de Saint-Etienne, du Château Narbonnais, de Villemur, de Matabiau et d'Arnaud-Bernard, on pourrait présumer que celle de Saint-Cyprien étant la principale porte de ce faubourg, c'est du voisinage de cette Recluse que la *Rue Reclusanne* a tiré son nom.

Non loin de là était le onzième Moulon, limité par la *Rue Reclusanne,* l'hospice Saint-Sebastien, la *Rue Pisselauque,* devenue *Rue de l'Industrie* pendant la révolution, la ruelle de *Piquemilh* ou de *la Cornelière,* et la *Place de Pilleron.* Ceux que l'on nommaient les travailleurs, formaient la population de cette partie du faubourg ; on y remarquait seulement, en 1570, Forgues du Pin, procureur du roi ou sénéchal, et les héritiers de Vincens de Belveze, anobli par le Capitoulat, et ceux de Jean Astorc, qui avait dû à la même magistrature le titre de bourgeois de Toulouse. Le reste

était composé de fabricants et de pareurs de draps *(Drapiers et Parayres)* de cardeurs, de charrons, et d'autres ouvriers dont l'activité devait animer les petites rues de ce moulon.

Les rues de *Piquemilh*, *Reclusanne* et *Argentières* formaient une autre division administrative. Pierre Varès, conseiller au sénéchal et l'un des plus riches habitants du faubourg Saint-Cyprien, possédait dans la première de ces rues une maison qui touchait d'un côté à celle de Bertrand du Lac, *giponnier.* Tous les autres habitants de ce moulon appartenaient aux classes les plus infimes de la société. On ne sait trop d'où provenait le nom d'*Argentières* que portait l'une des rues qui dessinaient ce Moulon. Le même nom désignait, comme on le verra bientôt, une autre rue située sur la rive droite, et où s'étaient habitués un assez grand nombre d'orfèvres, nommés *argentiers*, en langue du pays.

Le treizième Moulon était joint à l'*Hospice de Saint-Sebastien,* et « au Couvent des Nonains, » limité sur deux autres côtés par les rues *Argentières* et *Reclusanne.*

L'Hospice de Saint-Sebastien occupait le local, occupé aujourd'hui par l'*Hospice de la Grave :* cet établissement était affecté aux pauvres frappés de maladies contagieuses; et, comme le dit Catel, « Anciennement l'*Hospital de la Grave* estoit autre que l'*Hospital Sainct Sebastien* pour les pestiferez, bien qu'ils semblent estre unis et joincts. De cet *Hospital de la Grave* (*) est faict mention dans un ancien acte faict du temps du comte Raymond, de l'an 1197 en ces mots : *Versùs ripam Garonæ, quæ est versùs Hospitale de Grava.* » Le cadastre de 1458 mentionne le Cimetière de la Grave, dans lequel on ensevelissait les morts de l'hôpital de Saint-Jacques. Suivant Catel encore, « l'hospital de Sainct Sebastien, autrement appelé dans les anciens actes, l'*Hospital de la Peste,* ou *Las Infirmarias,* ne fust commencé de bastir que l'an mille cinq cent huict, et fust achevé de meubler en l'an mille cinq cent quatorze. »

L'hôpital de Saint-Sebastien ne put pas toujours renfermer les nombreux malades atteints par la contagion, durant le XVIe siècle. Pour bien connaître cette époque, il faut seulement lire et analyser les récits des auteurs contemporains de ces temps de deuil et d'effroi. En 1549, on fit des planchers dans les tours de l'enceinte qui environne le faubourg de Saint-Cyprien, afin d'y loger ceux qui sortaient de l'hospice, et à qui l'on n'osait pas encore permettre de rentrer dans la ville. On chercha d'ailleurs avec soin ceux qui, disait-on, avaient *semé la peste.* Guillaume Malhot, prêtre, et Raimond de Sobrevilles, marchand, « qui avaient, dit l'histoire inédite de la ville, tenu cachée et recellée ladicte maladie en leurs maisons, dont ensuivit beaucoup de dangers pour la fréquentation qu'ils faisoient avecque les sains, ce qui ne feust advenu si leurs voisins et aultres eussent esté advertis dudict dangier, à cause de quoy feurent les dessusdicts mulctez de grandes amendes. » On établit un second Capitaine de la Santé, et on lui donna quatre gardes. « Les

(*) Second livre de l'Histoire de Tolose. Mss., p. 106 et seq.

Fayssiers (infirmiers) de la peste, pour estre mieulx cogneux, furent accoustrés de livrées jaunes avec ung Sainct Sebastien au devant de leurs poitrines et aultre sur leurs eschines, ouvré de broderie sur satin. Consonnans accoustremens et casaques leur furent faicts, oultre bonnets jaulnes qui furent baillez à chacun d'iceux. » Le grand nombre de malades que renfermait l'hôpital de Saint-Sebastien, ne pouvant être soigné par le seul chirurgien qui y était établi, on lui donna un aide. Leurs efforts réunis furent couronnés de succès, et la plupart des malades obtinrent une entière guérison.

La peste recommença en 1550, et l'hôpital de Saint-Sebastien reçut les personnes atteintes de la contagion. Elle se renouvela en 1557, et fit de grands ravages; pendant les mois d'août, septembre et octobre, il y eut, chaque jour, de trente à quarante-huit maisons frappées de cet horrible fléau. L'année suivante, les tours du faubourg de Saint-Cyprien n'étant pas assez vastes pour contenir tous les convalescents qui sortaient de l'hôpital Saint-Sebastien, on fit bâtir dix-huit ou vingt maisonnettes dans une place environnée de parois et voisine de ces tours. Cette place avait neuf ou dix arpens d'étendue. En 1560, l'hôpital et les tours ne pouvant plus contenir les malades, on les logea dans les maisonnettes construites en 1558. On poursuivit encore ceux que l'on désignait sous le nom de *semeurs de peste*, et l'on arrêta entr'autres Jeanne de Saint-Pé : on instruisit son procès; elle fut pendue hors la Porte de Lille; son corps fut brûlé, et les cendres jetées au vent (*).

Nos registres nous apprennent que le *Capitaine de la santé*, officier perpétuel au service de la ville, portait dans les cérémonies publiques « *un hocqueton d'orfévrerie* (**). » De chaque côté était l'image de Saint-Sebastien.

Le quatorzième Moulon avait une grande étendue; limité d'un côté par la *Rue Reclusanne*, et vis-à-vis le monastère des *Nonains*, près de la *Porte de l'Ile*, il continuait jusques à la *Rue du Chay-Redon*, et allait, en passant par la *Rue et la Place de la Laque*, jusques au local de *Peyralade*, qui, en 1570, faisait partie du Capitoulat du Pont-Vieux. — Pierre Vignaulx, bourgeois et Capitoul, possédait la maison qui formait un angle vis-à-vis le monastère, et touchait aux murs de la ville, ou aux *Escoussières*. Non loin de là, dans une ruelle sans nom, était l'habitation du docteur François Malard, avocat célèbre, et qui avait exercé trois fois la charge de Capitoul; tout auprès était celle de noble Nicolas Pelissier, qui avait aussi été magistrat Municipal; noble Michel Roger, docteur et avocat, Capitoul en 1571, avait aussi son habitation dans ce Moulon. Les maisons de la *Place de Pileron* touchaient d'un côté au jardin de l'hospice Saint-Jacques. Là était le jardin de Jehan de Mansencal, avocat général au parlement; quelques autres personnes distinguées avaient là

(*) Second livre de l'Histoire de Tolose. Mss., p. 288, 289, Archives du Capitole.

(**) Ibid., p. 246.

aussi des propriétés. Enfin, dans la *Rue de la Laque,* les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem possédaient, en 1572, une maison, un jardin et un champ (*).

La *Rue de Taillefer,* qui conduisait à l'ancienne porte de ce nom, formait l'une des limites du quatorzième Moulon.

Le quinzième faisait face à la *Place* et au *Puits du Piloret*, et était borné par les *Rues Reclusanne* et *Saint-Michel*, et par celle du *Chay-Redon* (**). Christophe Richard, conseiller au parlement, et le trop fameux président Malras, habitaient cette partie de la *Rue Reclusanne.* Varés et Borrassol, conseillers au sénéchal, avaient là des maisons et des jardins.

Les *Rues de Saint-Michel, de l'Herbe, de la Perge, de Tripières, des Bœufs,* ou *de Papus,* et *du Chay-Redon,* formaient les limites de la

(*) Ce terrain, d'après le cadastre, offrait une surface de mille soixante-trois cannes carrées. On sait que la canne de Toulouse, vérifiée très exactement par une commission de l'Académie des Sciences de cette ville, avait 5 pieds 6 pouces 4 lignes et un cinquième de ligne de toise.

(**) Le sculpteur Ajon naquit à Toulouse, en 1768, rue Saint-Cyprien, anciennement RUE DU CHAY-REDON, aujourd'hui RUE BONAPARTE, dans la maison qui porte le numéro 9. Ce fut l'un des meilleurs statuaires de notre ville. Il termina sa carrière à Saint-Simon, village voisin de Toulouse, le 16 septembre 1843. Ajon avait été élève de Jean Suau, et de François Lucas. Moitte, à Paris, fut aussi son maître. Cet artiste ne voulait pas d'abord recevoir Ajon; mais celui-ci ayant montré des dessins d'après nature dont il était auteur, Moitte l'admit de suite dans son atelier. Après avoir obtenu plusieurs médailles à l'Académie de Toulouse, il devint lauréat de celle de Paris, ce qui lui valut le titre de MÉDAILLISTE, que l'on donnait et que l'on donne encore aux élèves les plus distingués. Il était à Paris lors des premiers troubles qui ensanglantèrent cette ville, et il fut forcé de travailler à la démolition de la Bastille. A son retour à Toulouse, il concourut pour le grand prix de sculpture, qui lui fut décerné. Nous étions alors à cette époque où la nation voulait donner une nouvelle forme à son gouvernement, et le sujet que l'Académie fit exécuter représentait la France, entourée des célébrités contemporaines, et recevant de Louis XVI le serment de fidélité à la constitution de 1791. Ce bas-relief, de grande dimension, valut à son auteur, outre la médaille d'or, le fauteuil académique; il était facile de reconnaître dans le style de cet ouvrage l'étude approfondie de l'antique, et celle des grands maîtres modernes.

Ajon devint plus tard l'auteur de plusieurs morceaux justement estimés; on peut voir de lui de vastes compositions à la plume, dans le genre des batailles d'Alexandre, et nombre d'ouvrages de sculpture dans plusieurs villes du Midi, notamment à Pau. On doit citer aussi deux grandes pages exécutées dans l'église Notre-Dame de la Daurade. Elles sont traitées d'une manière large et savante. C'est de la sculpture monumentale, présentant des saillies de haut-relief, presque de ronde bosse, afin que la lumière y produise des effets prononcés; d'autres travaux exécutés aussi à la Daurade et à Saint-Jérôme, sont d'irrécusables témoins du talent incontestable d'Ajon. Mais une timidité qu'il ne put jamais surmonter, malgré tous les avantages que semblait lui assurer son mérite, et des intrigues qu'il ne put vaincre, l'empêchèrent de se produire avec éclat.

seizième division administrative de ce faubourg. On n'y remarquait aucun monument. Deux des membres de la famille Mandinelly habitaient dans la *Rue de l'Herbe* et dans *l'Impasse des Moines*. Là était aussi l'une des maisons de Pierre Papus, marchand. Le même avait une vaste maison dans la rue de *Tripières-Vieilles*, et le conseiller Pierre Papus possédait là, et dans la petite *Rue des Bœufs*, deux maisons; Jehan Gestes, ancien Capitoul, et que nous retrouverons dans le même Capitoulat, possédait tout auprès une maison et un jardin.

Le dix-septième moulon était possédé en entier par Pierre Papus, conseiller au parlement. Il avait pour limites les *Rues de Tripières-Vieilles*, la *Rue de Papus* ou *des Bœufs*, et dans ses enclaves se trouvait le cimetière de l'hospice de Saint-Jacques.

La dix-huitième et dernière division de ce faubourg était renfermée par la rue de la Perge, devant l'hôpital Saint-Jacques, le pont, la rive gauche de la rivière, et se joignait au cimetière de l'hospice.

Suivant Catel, le nom de *Chay-Redon*, qui désigne une place triangulaire du faubourg Saint-Cyprien et une rue, viendrait de la cave ronde qui existait dans l'une des maisons de cette place, et qui appartenait à M. Varés, conseiller au présidial. La forme de cette cave lui aurait fait donner le nom qu'elle porta et qui devint commun à la place voisine; « en langage tolosain, dit Catel, *Chay-Redon* veut dire cave ronde. »

Non loin du *Chay-Redon* était la petite *Place de l'Estrapade*, qui n'est point mentionnée sous ce nom dans les cadastres de 1478 et de 1572. Elle tirait peut-être son nom d'un supplice que l'on infligeait jadis aux soldats et même aux citoyens. Le nom de ce supplice, très douloureux, venait, dit-on, du vieux mot *Estreper*, qui signifie briser, arracher, ou de l'italien *Strappata*, du verbe *Strappar*, tordre. Paris avait aussi une *Place de l'Estrapade*.

Recherchons maintenant quels étaient les monuments religieux qui, en outre de l'église de Saint-Nicolas, existaient dans le faubourg de Saint-Cyprien.

Monastère des religieuses de l'ordre de Feuillans.

Tout auprès de la porte de Muret, et borné au midi par la *Rue des Escoussières*, et à l'ouest par celle de *Peyrolade*, existait le couvent des Feuillantines.

Peu de temps après la réforme introduite dans l'abbaye de Feuillans, quelques jeunes personnes demandèrent à Jean de la Barrière d'établir pour elles, dans le diocèse de Rieux, un monastère où elles vivraient sous la règle de saint Benoît et de sainte Scholastique. Elles prirent le

voile, le 19 juin 1588, dans le couvent bâti pour elles, à Montesquieu-Volvestre. Mais, se trouvant trop incommodément placées dans cette petite ville, elles demandèrent à être transférées à Toulouse, et on leur accorda le couvent des Béguines. N'ayant pu cependant prendre possession de cet édifice, le supérieur des Feuillans leur céda la maison et le jardin que l'ordre possédait dans le faubourg Saint-Cyprien, et qui était un don de M. Dupin, conseiller au parlement. Ce fut là qu'elles bâtirent une vaste église et un magnifique monastère. Près de leur enclos était la *Porte de Taillefer,* qui donnait jadis entrée dans le château de Peyrolade.

« Après ce bail, dit Catel, elles vindrent de Montesquieu, et arrivèrent le trentiesme may mille cinq cent nonante-neuf. La réputation de leur vertu fust tellement espandue par toute la France, que dame Antoinette d'Orléans et de Longueville, vefve du marquis de Belle-Isle, illustre princesse, s'y rendit avec plusieurs autres, contre la volonté de ses parens, le vingt-cinquiesme octobre mille cinq cent nonante-neuf, et y fit sa profession le sixiesme janvier mille six cent un, et fist bastir partie de l'église et du cloistre où lesdictes religieuses saincte Scholastique ont vescu, menant une vie pleine de vertu et de grand exemple. Depuis, ladicte princesse, contre son gré, et en vertu du commandement qui luy en fust faict, tant par le pape, que par le roy, accepta l'abbaye de Font-Ebraud, où, après avoir vescu quelques années, elle seroit venue à décéder, ayant demandé que son corps fust apporté dans ledict monastère de saincte Scholastique de Tolose, dans lequel elle avoit esté receue religieuse, ce qui fust honorablement exécuté par ses parens, et son corps mis dans ledict monastère de Saincte Scholastique de Tolose, où elle gist. »

Lafaille entre dans des détails plus précis : « Antoinette d'Orléans de Longueville, veuve du marquis de Belle-Isle, princesse jeune et belle, s'estant dérobée d'auprès de ses parents, vint à Toulouse, le 25 d'octobre, s'enfermer dans les Feuillantines dans le dessein d'y prendre l'habit de cet ordre. Quelques jours après, l'évêque de Paris, beau-frère de cette princesse, vint aussi en cette ville pour tacher de la détourner de ce dessein; mais il ne put rien gagner sur son esprit. Elle fit sa profession, le 6 de janvier de l'année suivante. Ce fut elle qui fit agrandir la chapelle, et bastir à ses dépens le couvent de ces religieuses, tel qu'on le voit aujourd'huy. Nous verrons plus bas, sous l'an 1605, comme, par un bref du pape Léon XI, elle fut tirée de ce couvent contre son gré, pour estre faite coadjutrice de dame Eleonor de Bourbon, tante du Roy, abbesse de Fontevraux. »

On a vu qu'en mourant, cette illustre pénitente ordonna que son corps serait transporté dans le couvent des religieuses Feuillantines de Toulouse, et en effet ses dépouilles mortelles furent inhumées près du maître-autel, du côté de l'Evangile. L'inscription que voici fut gravée sur sa tombe :

« *Icy repose le corps de la très vertueuse et révérende mère, dame Antoinette de sainte Scholastique, religieuse professe de ce monastère des Feuillantines de Toulouse; estant, de naissance, princesse de l'illustre maison d'Orléans et de Longueville, veuve à feu monsieur le marquis de Bellile, institutrice des religieuses de Nostre Dame du Calvaire. Elle estoit âgée de 44 ans, desquels elle a passé très saintement XVIII en religion, et pleine de vertus et mérites, rendit son ame à Dieu, le XXV avril MDCXVIII.* »

Avant la révolution de 1789, les religieuses Feuillantines montraient comme un saint lieu la cellule occupée par Antoinette d'Orléans. On y conservait sa couche, formée de deux planches, placées sur deux tréteaux, et sur la converture on remarquait son cilice et sa discipline. La reine d'Autriche, étant à Toulouse, en 1660, vint exprès au couvent des Feuillantines pour y visiter la cellule d'Antoinette d'Orléans.

Une grande partie du monastère subsiste encore, et on y a ajouté quelques bâtiments. C'est aujourd'hui une maison d'éducation justement estimée.

Couvent des religieux de l'ordre de Feuillans.

Séparés seulement du monastère qu'avait illustré Antoinette de Longueville par la *Rue de Peyrolade*, les religieux Feuillans occupaient une surface de terrain très considérable, borné par la rue que je viens de nommer, par celle qui portait leur nom, et par la *Rue des Teinturiers*.

Après avoir porté la réforme dans l'abbaye de Feuillans,

le pieux Jean de la Barrière fut prié par M. Dupin, conseiller au parlement, et Mme d'Ouvrier, sa femme, d'accepter la maison et le jardin qu'ils possédaient au faubourg Saint-Cyprien, à condition d'y établir quelques religieux de sa congrégation. Le pape approuva la fondation de ce monastère dans Toulouse. La grande salle de la maison du conseiller Dupin fut changée en oratoire, mais les religieux se trouvant trop à l'étroit dans ce local, achetèrent, tout auprès, un vaste terrain où ils bâtirent le *monastère de Saint-Benoît de Feuillans*. L'ancien local donné par M. Dupin et par sa femme fut cédé, comme je l'ai déjà dit, aux Feuillantines de Montesquieu-Volvestre, qui vinrent s'y établir. En 1621, la chapelle et le couvent des religieux furent achevés de construire, et Jean de Bertier, évêque de Rieux, bénit la chapelle, et y dit la première messe, le 5 janvier 1623.

L'ancien monastère, la chapelle, tout a disparu. La révolution n'a laissé debout qu'une portion de l'enceinte et le vieux mur romain dont j'ai déjà parlé.

Dames de Malte.

En 1625, on comprenait encore dans le Capitoulat du Pont-Vieux les religieuses hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem, qui observaient la règle de saint Augustin. On sait que, dès les premières années de leur établissement à Jérusalem, les religieux hospitaliers de Saint-Jean, dont les soins étaient consacrés aux malades et aux pélerins qui venaient visiter le Saint-Tombeau, établirent pour les personnes du sexe un autre hospice desservi par des religieuses de leur ordre. Il paraît assuré que celles-ci possédaient à Toulouse un couvent, dès l'an 1259. Mais ce monastère n'existait plus lorsque, bien longtemps après, la dame Angeline de Tamines et Baresques de Tamines, son neveu, fondèrent, dans une

même année, au diocèse de Cahors, deux monastères de cet ordre, à deux lieues l'un de l'autre : l'un fut le prieuré de l'hôpital de Beaulier, et l'autre celui de Fieux. Mais les huguenots, portant partout le ravage, détruisirent ces deux couvents, et les religieuses qui les habitaient eurent recours à Antoine de Paulo, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui, en 1623, les transféra dans la ville de Toulouse. Recueillies d'abord par Mme de la Mamie, logée presque vis-à-vis de l'église de la Dalbade, elles furent ensuite placées dans une autre maison de la même paroisse. On les transféra ensuite dans l'habitation du sieur Cavalier, qui était située dans le faubourg Saint-Cyprien. Ce fut le 1er juillet 1625, qu'elles entrèrent dans ce nouveau domicile. Plus tard, le grand maître de l'ordre leur fit bâtir un monastère qui a subsisté jusques en 1790; il était construit sur le sol occupé en grande partie par le monument romain, nommé, durant le moyen-âge, le château de *Peyrolade*, ou *de la Chevalerie de Saint-Jean.*

Religieuses de Sainte-Claire.

C'est dans le même faubourg qu'existait le couvent des *Filles de Sainte-Claire de la Porte*. Ce dernier nom leur était donné parce que les murs de leur monastère touchaient à la Porte de l'Ile, étant bornés d'un côté par la grande rue de Saint-Cyprien, de l'autre par la rue des Trente Sayes, et par les jardins de l'hôpital de la Grave. Ce couvent était d'abord habité par les religieuses Bénédictines qui, en 1325, s'établirent près de l'église de Saint-Rome qui leur fut donnée par le chapitre de Saint-Etienne, celui-ci se réservant la moitié des obventions et funérailles, et une nappe comme marque de supériorité. En 1464, d'après la demande de Louis XI et le consentement du pape Pie II, l'ancien monastère

des Bénédictines fut donné aux religieuses du tiers-ordre de Saint-François, « lesquelles, en l'an mil cinq cens et sept, se sousmirent au vicaire de la province dudict ordre, et en l'an mil cinq cens seize, sous le pontificat de Léon X, et le règne du roy François premier, frère Gilibert Nicolaï, vicaire général de l'Observance, fist venir du couvent Sainte-Claire d'Albi des religieuses, tant pour contenir lesdictes sœurs du tiers-ordre, que pour recevoir et instruire les jeunes religieuses qui se présenteraient, depuis lequel temps cette église a tousjours esté tenüe par les religieuses de la première règle de sainct François, lesquelles religieuses ont depuis vescu jusques à ce jourd'huy, avec une grande saincteté et austérité de vie. Leur église a été agrandie, ensemble la tribune, depuis dix ou douze ans. »

FILLES DU BON-PASTEUR.

La *Rue du Bon-Pasteur*, dans le même faubourg de Saint-Cyprien, tirait son nom, très moderne, d'un couvent de religieuses, fondé à Toulouse, en 1715, par Pierre de Tournier, conseiller, clerc au parlement, secondé par Marie Elizabeth de Leymeries, qui en fut la première supérieure. Cette maison religieuse prospérait, et la piété de celles qui l'habitaient était renommée dans tout le Languedoc et dans la Guienne. Le P. Jean-Baptiste Badou, prêtre de la doctrine chrétienne, terminait, en 1727, une mission, dans le couvent du Bon-Pasteur. Le faubourg Saint-Cyprien n'était pas alors défendu contre les inondations; et par une sorte de phénomène, au mois de septembre, des pluies continuelles avaient élevé les eaux à une hauteur considérable. Le vent du Midi avait fondu les premières neiges tombées sur les Pyrénées, et ce fleuve était sorti de son lit. Tout occupé des choses du ciel, le P. Badou ne s'aperçut

point du danger auquel étaient exposées ses pénitentes, ni de celui auquel il s'exposait lui-même. On avait voulu faire sortir les religieuses. Le missionnaire, qui ne croyait pas que les eaux saperaient bientôt le bâtiment, s'opposa à la fuite de ces saintes filles. Il continua les exercices de la retraite. Mais les flots, roulant avec eux des troncs d'arbres et des débris de toitures, et se jetant avec impétuosité contre un mur, qui venait d'être bâti, renversèrent l'édifice et engloutirent le missionnaire avec cinquante-deux filles qui se trouvaient avec lui. Quelquel-unes furent noyées, d'autres écrasées sous les débris de l'édifice; plusieurs survécurent quelque temps sous les ruines, sans qu'on pût leur apporter des secours pour les dégager. Le P. Badou était avec celles-ci, et pendant quatorze heures, longue et triste agonie, il ne cessa d'encourager celles qui pouvaient encore entendre sa voix.

Ce missionnaire a laissé un Recueil de cantiques en langue romane, et dans l'un de ceux que nous avons lu, il demande à Dieu de mourir en prêchant sa parole et en invoquant son saint nom. Ses désirs furent exaucés.

Quelques-unes des filles du Bon-Pasteur, étant absentes au moment de la catastrophe qui détruisit leur monastère, furent reçues dans une maison appartenant à M. Combes, dans le faubourg Saint-Michel. Plus tard elles obtinrent le couvent occupé autrefois par les religieux de Saint-Orens. Ce dernier monastère a été transformé en salpêtrière, et la façade principale a été reconstruite depuis plus de trente ans.

Hôpitaux du faubourg Saint-Cyprien.

Deux vastes hôpitaux furent fondés et existent dans le faubourg Saint-Cyprien. Le plus ancien est celui qui

porte le nom, comme on l'a vu plus haut, de *Saint-Joseph de la Grave*, ou *d'Hôpital Général*.

Catel dit aussi que, de son temps, l'on nommait *Hospital de la Grave*, « le lieu où l'on mettoit les malades qui sont frappés de contagion, car anciennement l'Hospital de la Grave estoit autre que l'*Hospital Sainct Sebastien*, pour les pestiférez; bien qu'ils semblent aujourd'huy estre unis et joincts ensemble. De cet hospital de la Grave est faict mention dans un acte faict du temps du comte Raimond de l'an mille cent nonante-sept, en ces mots : *Versus ripam Garumnæ, quæ est versus hospitale de Grava :* et toutefois l'hospital Sainct Sebastien, autrement appellé dans les anciens actes, l'Hospital de la Peste, ou *las infirmaries*, ne fust commencé de bastir qu'en l'an mille cinq cent huict, et fust achevé de meubler en l'an mille cinq cent quatorze, ainsi qu'il est remarqué dans les actes de la Maison de Ville. L'Hospital de la Grave avoit des rentes qui luy appartenoient, et y avoit un prêtre qui se disoit recteur dudict hospital; car j'ay veu un acte d'investiture, faicte en l'an mille trois cent trente-trois, par le recteur du cimetière de la Grave, d'une pièce de terre, située *in itinere arcium*, lequel estoit cotté de lettre fort ancienne, en langage du pays, en ces mots : *Venda de terra que es els camis dels Arcs de la porte de Taillefer, que le Ritou de la Grave lausec.* »

L'hôpital de Saint-Joseph de la Grave fut transformé en hôpital général pour les pauvres infirmes, et aussi pour les enfants abandonnés, qui y étaient conduits en grande partie des provinces voisines. Le nombre des premiers était de plus de deux mille cinq cents, lors de la révolution de 1789, et l'on y comptait près de douze cents enfants trouvés. Là existaient de nombreux ateliers dirigés avec soin, et dans lesquels on apprenait divers métiers aux enfants recueillis dans cet hospice. L'administration de celui-ci jouissait du privilége d'accorder la maîtrise à tous les artisans qui avaient travaillé à son service, pendant six années consécutives. En reconnaissance de ces bienfaits, ces ouvriers étaient obligés d'apprendre gratuitement leur état aux enfants de cette maison. Ces ateliers étaient très estimés, et l'on conserve encore de très beaux morceaux de broderies qui y furent exécutés. Cet hospice était placé sous une direction composée : de l'archevêque et du premier président du parlement, du doyen des con-

seillers clercs, du procureur général, et des avocats généraux. Il y avait en outre vingt-quatre directeurs semainiers, pris parmi les ecclésiastiques, les magistrats, les gentilshommes, les avocats et les négociants. Outre les assemblées particulières de cette administration, le mardi de chaque semaine il y avait, chaque année, quatre assemblées générales. Des biens immenses, constamment accrus par des legs, quelquefois considérables, ajoutaient aux richesses de cette maison. Les noms des bienfaiteurs et l'énoncé de leurs dons rempliraient plusieurs volumes. Des inscriptions placées çà et là, indiquent encore que monseigneur l'archevêque de Nesmond, avait donné tous ses biens à cet hospice; que M. de Lagorrée s'était distingué par ses bienfaits; que M. l'abbé d'Héliot, créateur de la bibliothèque du clergé, avait légué toute sa fortune au même établissement, qui devait, cependant, offrir à l'Académie des Sciences une somme de quatre mille livres chaque fois que cette société publierait un volume de ses mémoires.

La chapelle dédiée à saint Joseph, étant trop peu étendue pour recevoir les nombreux habitants de cet hospice, on détermina, il y a près de soixante-dix ans, que l'on en construirait une autre. L'architecte Nelly en traça le plan et en éleva les murs; mais le dôme qui devait couvrir l'église n'était pas construit; M. Delort a, naguères, terminé cette partie de l'édifice.

Ce fut, en 1647, que l'*Hôpital général de la Grave* reçut par les soins des Capitouls en charge (1), une existence légale. La reine Anne d'Autriche approuva cet établissement par des lettres-patentes, données le 26 novembre

(1) MM. Jean de Potier, sieur de Castel-Nouvel, Antoine de Madron, écuyer, Pierre Rives, avocat, Claude de Saint-Félix, baron de Labastide, sieur des Varennes et de Couladère, Antoine de Paulo Grandval, baron de Calmont, gentilhomme de la chambre du roi, Antoine Belloc, Etienne de Pezan, avocat, seigneur de Lassalle, Savenès, et Esquelquefis, Jean de Félix, bourgeois.

de la même année. « Louis XIV l'autorisa par d'autres lettres-patentes du mois d'octobre 1658, et lui accorda plusieurs priviléges, en 1678. Par une déclaration du 6 avril 1681, ce monarque prit pour lui et pour ses successeurs, le titre de Protecteur de cette maison, voulant qu'elle fut indépendante du Grand Aumônier, et exempte de la supériorité, visite et jurisdiction des officiers de la générale réformation. » Cet asile n'était pas seulement destiné aux pauvres de la ville ; ceux de tout le diocèse y étaient reçus, ainsi que les filles, jusqu'à l'âge de douze ans, les garçons jusqu'à l'âge de quatorze, les personnes ayant atteint soixante ans, et, sans distinction d'âge, les infirmes, et ceux qui avaient perdu l'usage de la raison. On peut affirmer que, dans aucune autre ville du royaume, on ne soulageait peut-être, avec plus d'ardeur, avec plus de persévérance, les enfants, les infirmes et les vieillards. Lorsque les locaux des hospices paraissaient trop resserrés pour contenir les pauvres accourus de toutes les parties du diocèse, chaque famille un peu riche se chargeait du soin d'un ou de plusieurs de ces infortunés. Durant les querelles de religion, un célèbre prédicateur, Albin de Serres, allait faire entendre la parole de Dieu dans l'hospice, qui ne pouvait contenir les pauvres et les malades qui y arrivaient de tous les lieux voisins. Un jour son éloquence fit naître dans l'ame de ses auditeurs, une compassion si tendre, que transportés d'un saint mouvement, chacun d'eux se saisit d'un malade et l'emporta dans sa maison.

L'Hôtel-Dieu Saint-Jacques est très ancien, car sa fondation date de l'an 1225. Catel dit, en parlant de cet établissement : « Anciennement il y avoit, dans la ville de Tolose, grand nombre d'hospitaux qui nous rendent un suffisant tesmoignage de la charité de nos prédécesseurs. Entr'autres hospitaux qu'il y avoit dans Tolose, j'ay remarqué en lisant les vieux actes, ceux-cy : L'Hospital Saincte-Marie, le Grand Hospital qui est aujourd'hui de Sainct-Jacques, l'Hospital de la porte Sainct Estienne des Donats, l'Hos-

pital de la Porte-Neufve, l'Hospital Sainct-Jacques du Bourg, l'Hospital du Taur, dans lequel les enfans trouvés estoient nourris, l'Hospital de la Grave, l'Hospital Sainct-Sebastien des pestiférez, l'Hospital de Pons de Sainct-Subra, l'Hospital Sainct-Nicolas, l'Hospital de Sainct-Orens, l'Hospital Sainct-Eutrope, l'Hospital Sainct-Jacques à la place d'Arnaud-Bernard, l'Hospital du Sainct-Esprit du Bourg, l'Hospital Nostre-Dame du Puy, où est maintenant l'église Sainct-George, l'Hospital Sainct-Anthoine de Vienne, l'Hospital Sainct-Antoine de Lezat, l'Hospital Sainct-Anian, l'Hospital Sainct-Raimond, l'Hospital du corps de Dieu (qui estoit jadis près de Nazareth, et depuis fut changé au bout du Pont Vieil), l'Hospital du Puy Milan, l'Hospital Sainct-Remi, l'Hospital de la Saincte-Trinité, l'Hospital Sainct-Barthélemy, l'Hospital de la Maynadière, *alias* Saincte-Radegonde, l'Hospital Saincte-Catherine des Roigneus de la Roigne de Naples, qui est au faubourg du Chasteau Narbonois, l'Hospital du Temple, l'Hospital Sainct-Jean de Hierusalem, et plusieurs autres, la pluspart desquels furent joincts et unis au Grand Hospital Sainct-Jacques, par arrest du vingt cinquiesme février mille cinq cens vingt-quatre. Il semble que le Grand Hospital Sainct-Jacques ait esté anciennement appelé l'Hospital Saincte-Marie, car dans une ancienne concession faicte par Alphonse I[er] de ce nom, comte de Tolose, à Raimond, Prieur de la Daurade, et à tous les habitans de Tolose, il leur permet de bastir un pont au lieu où ils voudroient, *inter Hospitale Beatæ Mariæ, et Vivarias*, estant certain que le bord de la rivière de Garonne du costé de la ville est appelé encore aujourd'hui Viviés.

» Nous apprenons des anciens actes et mémoires de l'église de la Daurade, comme en l'an mille deux cens vingt-cinq, et le vingt-cinquiesme septembre, le vicaire général Arnaud d'Aragon, prieur de la Daurade, bailla à nouveau fief à Rosergio, et Bernard Nouvel le lieu y mentionné pour fonder un hospital appelé *Nouvel*, avec les maisons nécessaires pour le logement des pauvres, et que, depuis en l'an mille deux cens soixante-trois, messire Bernard de Sainct-Geniez, prieur de la Daurade, donna un lieu ou place au bout du Pont, où est aujourd'hui scitué ledict Hospital, à Dieu, à Nostre-Dame, à Sainct-Jacques, en la ville de Tolose, et aux confrères de Sainct-Jacques, ce qui fut accepté par les Capitouls, où furent puis après basties des maisons pour loger les pauvres, lesquels estoient en si grand nombre, que, au mois de janvier de l'an mille trois cens trente-trois, il y avoit dans ledict Hospital vingt-deux religieuses qui s'appeloient les *Sœurs de la Daurade*, et n'avaient autre règle que de servir les pauvres, s'estant entièrement vouées à leur service; et en même temps fut mise audict Hospital une petite chapelle joignant icelluy, dédiée à Sainct-Jacques, laquelle peut avoir depuis donné le nom audict Hospital. »

En 1614, le nombre des malades de l'hospice Saint-Jacques fut si grand, que la ville dut accorder quatre mille livres par mois pour leur entretien. Les magistrats muni-

cipaux regardaient les grands établissements de charité comme étant placés sous leur surveillance immédiate. En 1647, le nombre excessif des pauvres excita l'attention des Capitouls ; ils firent réparer l'hospice de la Grave pour les loger...... En 1659, la reine-mère qui était alors à Toulouse fit dire aux Capitouls qu'il conviendrait d'employer le prix des festins municipaux, qui avaient lieu à diverses époques de l'année, au soulagement des pauvres renfermés dans l'hôpital de la Grave, et de trouver encore d'autres moyens de les secourir. Cette princesse avait, d'ailleurs, fait des dons à cet hospice. « Il n'avait d'abord, comme on l'a dit, été destiné qu'aux pestiférés; après la contagion, on y avait mis les pauvres; mais, crainte de voir renaître le fléau, on avait, d'après plusieurs délibérations, acheté des jardins contigus pour agrandir l'édifice et le rendre plus utile, en affranchissant tout cet emplacement des tailles, auxquelles se trouvaient soumises toutes les terres non privilégiées. »

En 1662, le prince de Conti étant venu à Toulouse, s'intéressa vivement pour l'hôpital de la Grave. Il demanda et obtint que l'on y fit un établissement fixe pour les pauvres et un bâtiment ou maison de force pour les filles débauchées, et il en posa lui-même la première pierre, étant accompagné des Capitouls.

A l'époque de la révolution de 1789, l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques contenait plus de trois cents malades. L'administration faisait nourrir, soit dans la maison même, soit dans la campagne, cinq cents enfants trouvés. Il y avait deux salles particulières pour des incurables, et là, quarante-deux personnes des deux sexes étaient nourries et entretenues bourgeoisement. Suivant des lettres-patentes du 30 avril 1779, enregistrées au parlement le 21 mai suivant, le nombre des administrateurs était fixé à vingt-quatre, et tous prenaient séance dans les assemblées

générales et particulières, sans distinction d'état ni de personnes, après le trésorier en place et quatre avocats au parlement qui formaient le conseil de la maison, l'archevêque, le premier président, les doyens et sous-doyens du parlement, les doyens et sous-doyens des conseillers-clercs, le procureur général, les avocats généraux et le juge-mage. Les Capitouls étaient les chefs de l'administration qui se composait des vingt-quatre personnes dont j'ai déjà parlé, et qui étaient choisies dans le clergé, la noblesse, les anciens Capitouls et les négociants. Les chefs du service étaient ordinairement deux médecins ordinaires, un intendant de chirurgie, un intendant de pharmacie, un chirurgien major, et deux garçons chirurgiens. Vingt-cinq sœurs de la congrégation de Saint-Vincent de Paule, donnaient leurs soins aux malades. Une dame avait le titre de Gouvernante du Quartier Neuf. Quatre prêtres chapelains étaient employés dans les salles des blessés et des malades. Un cinquième avait le titre de chapelain des incurables.

Le dernier historien de Toulouse (*) dit : que « les sœurs grises et les aumôniers de l'hospice de Saint-Jacques, ou du Grand Hôpital, furent dénoncés aux Jacobins comme ennemis de la révolution; et certes, ajoute-t-il, la dénonciation n'était pas injuste, car les sœurs grises pensant être à l'abri sous l'habit de la charité qui les couvrait, affichaient une haine violente contre le nouvel ordre de choses, dont certains malades étaient les victimes; ces filles saintes n'avaient souvent de la charité que pour les malades qui partageaient leurs opinions religieuses et politiques, car la tolérance ne fut jamais au nombre de leurs vertus. On s'en plaignit avec raison; on exagéra peut-être leurs torts. L'administration destitua d'abord le prêtre Soulery, aumônier de l'hôpital; elle ordonna que la supérieure des sœurs grises et la sœur Louise, chargées de la salle des incurables, videraient l'établissement. Le directeur de l'hospice eut beau représenter que la supérieure étant dans la maison depuis cinquante-neuf ans, et sœur Louise depuis trente ans, leur évincement compromettrait gravement l'existence de l'établissement, ou du moins sa bonne administration; il ne fut pas écouté : l'arrêté fut exécuté; et par un second arrêté, rendu neuf jours après, le pre-

(*) Hist. de Toul., IV, 495-496.

mier, par le représentant du peuple Carnot, l'administration fut remplacée par des fonctionnaires publics, membres des nouvelles administrations. Les sieurs Roques, juge, Espinasse, capitaine du génie, Mailhol, antiquaire, Trinchan, négociant, en firent partie. Toutes les sœurs grises furent évincées, et on les remplaça par onze commères, bonnes patriotes, qui avaient donné des preuves de civisme; peut-être les malades n'en furent pas plus mal servis. Les nouvelles infirmières furent du moins plus tolérantes que les sœurs de la Charité; c'était beaucoup pour la tranquillité et le bien-être moral des malades. »

Les lignes que je viens de rapporter ont été imprimées à Toulouse, en 1835; il suffit de les parcourir pour éprouver le sentiment le plus pénible. L'auteur a été si content de *ces onze commères, bonnes patriotes*, qu'il a voulu conserver leurs noms pour la postérité. Si l'on recherchait maintenant ce qui eut lieu à cette époque, on verrait qu'aux prières on avait substitué, dans l'hospice, ces chants grossiers dont on ne se rappelle plus qu'en rougissant, et que, pour consoler l'homme qui allait mourir, on entendait retentir près de son lit de douleur, le *Çà-ira* de 1790, et la *Carmagnole* de 1793. Nul retour vers les idées qui adoucissent les derniers instants, nuls mots d'espérance en une autre vie, ne sortaient des bouches civiques des commères, *bonnes patriotes,* qui avaient eu l'audace de remplacer les saintes filles de Vincent de Paul; et cependant, comme j'en ai déjà fait la remarque, on a imprimé à Toulouse, en 1835, que les *nouvelles infirmières furent plus utiles, plus tolérantes que les sœurs de la Charité, et que c'était beaucoup pour la tranquillité et le bien-être moral des malades !!.....*

L'hospice de Saint-Jacques était ouvert aux pauvres et aux malades de toutes les nations. Bertrand de Saint-Geniez, dont j'ai déjà parlé, avait donné aux bayles et aux confrères de Saint-Jacques, en la présence et avec l'approbation des Capitouls, tout le mur de la barbacane sur la rive gauche de la Garonne, avec quinze brasses de terrain, vers la partie inférieure, pour y construire

l'hospice. Philippe-le-Bel et tous ses successeurs se sont déclarés les protecteurs de cette maison, et en ont autorisé l'établissement par leurs lettres-patentes, souvent renouvelées. Voulant d'ailleurs que les dettes de cette maison fussent recouvrées, comme les propres deniers du roi, une ordonnance de Henri III prescrivit qu'à l'égard des legs pieux qui seraient faits à cet établissement, il n'y aurait lieu à aucune évocation, que préalablement le montant de ces legs n'eût été acquitté. Le même roi, par des lettres-patentes du 11 janvier 1589, attribua au parlement de Toulouse, toutes les causes et contestations relatives à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, à l'exclusion de toutes autres juridictions. Louis XIV, par une ordonnance donnée à Toulouse, le 27 novembre 1659, prit sous sa protection et sauvegarde, les personnes occupées au service de l'Hôtel-Dieu, et leurs biens, avec exemption de logement de gens de guerre. Par un arrêt du conseil, en date du 19 juillet 1690, il unit à cet hospice les *Maladreries* et les *Léproseries* de Toulouse, démembrées de l'ordre de Saint-Lazare et de celui du Mont-Carmel. En 1749, Louis XV confirma, par ses lettres-patentes, en forme de statuts, la constitution de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, et augmenta encore ses priviléges.

Il ne suffit pas toujours de secourir le pauvre, de prévenir ses besoins, de lui donner un asile, des vêtements et du pain; il faut réveiller dans son ame le sentiment des devoirs, et y entretenir l'amour de la Religion et des vertus. C'est ce que l'on avait pensé, autrefois à Toulouse, et c'est ce qu'avait exécuté M. de Resseguier, d'abord avocat, puis procureur général au parlement. Il avait fondé dans l'*Hospice général* ou de *Saint-Joseph*, des *prix de bonne conduite*, qui étaient distribués, tous les ans, dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas. Je crois devoir rapporter, dans ce paragraphe,

le récit de l'une de ces touchantes solennités, tel qu'on le trouve encore dans les journaux du temps (1). Je n'affaiblirai aucune pensée, je ne changerai aucune expression. En lisant ces lignes, on connaîtra, en partie, ce bon vieux temps, cet ancien régime, si méprisé par ceux qui n'ont rien étudié, rien lu, ou qui sont les stupides échos de la calomnie.

« Dimanche 2 septembre (1787) a été célébré dans l'église paroissiale Saint-Nicolas, de cette ville, la distribution des *Prix de bonne conduite,* institués en faveur des pauvres des deux sexes, qui, pendant le cours de l'année, ont constamment réuni les suffrages de ceux qui les dirigent et les surveillent.

» François Barrère, de la paroisse d'Auzeville, a remporté le prix destiné au quartier des hommes.

» Elisabeth Rives, de la paroisse de Montjoy, a remporté celui du quartier des femmes.

» Marie Jacouty, de la paroisse de Cornebarrieu, a remporté celui du quartier des filles.

» Ces prix consistent en une médaille et une somme d'argent.

» Après un discours éloquent et noblement écrit, fort touchant et très chrétien, prononcé par M. l'abbé Calvel, membre de l'académie de Châlons-sur-Marne, et du Musée de Toulouse, la distribution des prix a été faite par M. l'évêque de Comminges, « dont les vertus également chères à ce diocèse et à celui dont il est le père, deviennent en ce moment, disait M. l'abbé Calvel, plus augustes et plus attendrissantes par son zèle et par son empressement, à couronner celles du pauvre. »

« Une circonstance particulière ajouta beaucoup à l'intérêt de cette auguste et touchante cérémonie.

» Dans l'enceinte de l'hôpital général est une prison, appelée *Quartier de Force,* pour les femmes de mauvaise vie, et pour celles que d'autres crimes font condamner à être renfermées, pour quelques temps, ou pour le reste de leur vie.

» Il n'est pas rare d'y voir un sincère repentir et de grandes vertus succéder aux désordres d'une vie flétrie par de grands crimes.

» L'émulation de la vertu s'y est surtout fait sentir, depuis qu'elle y est encouragée par des distinctions.

» Marie Fraisse, qui remporta *le prix de bonne conduite,* en 1785, avait été condamnée à une peine perpétuelle, par un arrêt du 23 juillet 1778. — Antoinette Henri, qui remporta le premier prix en l'année dernière (1786),

(1) *Affiches de Toulouse et du Haut-Languedoc,* année 1787, supplément au nº 37.

y expiait, depuis trente-neuf ans, les erreurs de sa première jeunesse, et était également condamnée à y finir ses jours. L'arrêt qui lui infligeait cette peine est du 14 août 1748; elle n'avait alors que quinze ou seize ans.

» Depuis le premier instant de leur arrivée dans cette prison, leur conduite avait non-seulement été exempte de reproches, mais un modèle de pénitence, de résignation et de toutes les vertus qui peuvent germer dans une ame repentante.

» Une médaille n'était pas un prix suffisant pour des vertus qui attiraient le respect sur cet état d'abjection. M. le procureur général de Resseguier, instituteur de ces prix, a cru devoir attirer sur elles un regard de clémence de la part du souverain : il en a obtenu pour ces deux femmes vertueuses des Lettres de Grâce qu'elles ont reçues des mains de leur libérateur.

» La cérémonie s'est renouvelée à l'issue de vêpres dans la chapelle du *Quartier de Force.* M. l'abbé Pons, chanoine théologal dans l'église métropolitaine, a prononcé un discours parfaitement approprié à son sujet; l'onction de son éloquence a pénétré tous les cœurs; l'arrivée des Lettres de Grâce, accordées à Marie Fraisse et à Antoinette Henri y a fait une impression qu'il serait impossible de rendre.

» Le prix a été remporté par la nommée Visitation, condamnée également pour la vie à demeurer en pénitence dans le *Quartier de Force.*

» Nous ne devons pas omettre que Marie Fraisse et Antoinette Henri n'ont pas encore voulu profiter de leur liberté ; elles ont prié l'administration de permettre qu'elles continuassent de vivre dans l'asile qui avait été, pour elles, un port de salut. Elles ont seulement quitté l'habit de pénitence, pour en prendre de plus conformes à leur nouvelle position, et ces habits sont encore un bienfait du magistrat qui les a, pour ainsi dire, régénérées à la vie civile. »

Parmi les dons faits à nos hospices, il faut remarquer surtout celui de M. l'abbé de Carrère, grand archidiacre de l'église d'Agde, sous-doyen des conseillers clercs au parlement de Toulouse et président de la Chambre Souveraine du clergé. Il avait partagé toute sa vie entre les travaux de la jurisprudence et l'étude des belles-lettres ; il avait formé une bibliothèque considérable et curieuse par le grand nombre d'objets rares qu'il y avait réunis. Sa collection s'élevait à plus de vingt mille volumes, et il disait, en plaisantant, que ses livres allaient bientôt le chasser de sa maison. Il mourut, en 1787, léguant sa bibliothèque aux hôpitaux de Toulouse et d'Agde. « Nous souhaitons, disait alors le rédacteur du journal de Tou-

louse, que ce trésor ne soit pas dispersé par la vente, et qu'il soit conservé dans cette ville. » Je doute fort que ce souhait ait été accompli.

Il n'était pas rare de voir des seigneurs laisser en mourant leurs terres à nos hospices; parmi les nombreux exemples de ce genre que je pourrais donner, je ne citerai que le don fait, en 1784, à celui de Saint-Jacques, de la terre et la seigneurie de Clairac, par M. de Cassan-Clairac, conseiller au parlement. Cette seigneurie était située à une lieue et demie de la ville, sur la route de Puilaurens (1).

Le système de spoliation qui a régi pendant trop longtemps la France, fit perdre à nos hospices une partie de leurs biens; mais, aujourd'hui, la nouvelle ville de Toulouse consacre une notable portion de ses revenus à ces maisons, administrées encore avec une rare sagesse. Des dons très nombreux ont réparé les pertes immenses, fruits de quelques années d'erreurs. Mais la liste des bienfaiteurs anciens et modernes de nos hospices n'est peut-être pas assez connue. Dans les salles, des portraits, en général, au-dessous du médiocre, sont censés représenter ces bienfaiteurs ou ces donateurs, qui appartenaient à toutes les classes de la société. Peut-être devrait-on rendre à tous ceux qui ont fondé, entretenu, enrichi nos hospices, des marques plus durables d'une reconnaissance, qui ne doit pas disparaître avec une toile trop souvent mal peinte. De hautes tables de marbre blanc, placées dans la nouvelle église de l'hospice de Saint-Joseph de la Grave, et dans les salles de l'Hôtel-Dieu, offriraient un caractère monumental qui imprimerait le respect, et exciterait une généreuse émulation. Les noms y seraient placés par ordre chronologique, et

(1) Le bel hôtel de ce magistrat était situé rue Tolosane; il devint aussi la propriété de l'hôpital Saint-Jacques.

celui qui voudrait, dans la suite, tracer l'histoire de ces établissements pieux, trouverait là des mémoires à l'abri de toute critique, des moniteurs qui ne le tromperaient point.

COURS-DILLON. — ARC DE TRIOMPHE DU PONT.

Le quartier de Saint-Cyprien a éprouvé, tout comme les autres, l'influence bizarre de cette époque de deuil où tous les souvenirs de l'histoire étaient proscrits, et où l'on substituait aux appellations, imposées par nos aïeux, des noms puisés dans le vocabulaire de la révolution, ou dans un ordre d'idées qui, par la comparaison, exprimaient presque toujours des contre-vérités.

Le nommé Vergnes, peintre d'enseignes, auteur de vers et d'acrostiches en langue du pays, fut chargé par une commission de la société populaire, du soin de préparer un travail sur le changement complet des noms des portes, des barrières, des places, des rues, des faubourgs, etc., et un arrêté du maire approuva ce travail. L'auteur supposa qu'il y avait deux faubourgs : celui de Saint-Cyprien, placé hors des barrières, et il le nomma faubourg de *la Gaieté ;* ensuite, la portion renfermée entre les anciens murs et les barrières, ou le faubourg Saint-Nicolas, fut nommé par lui *Faubourg de la République*. La ville était divisée en un certain nombre de sections. Celles dans lesquelles fut compris le faubourg Saint-Cyprien, portaient les noms de *Section de la Loi* et de *Section de la Fédération*. Le *Cours-Dillon* ne rappela plus par sa dénomination le prélat auquel on devait cette promenade qui, par son élévation au-dessus du fleuve, préserve le faubourg des ravages des inondations. Ce fut le *Cours de la Victoire*. Cette rue, alors étroite et assez courte, que l'on nommait la *Rue de la Laque*, devint la *Rue des Sentimens*. La *Rue du Bon-Pasteur*, où exis-

tait autrefois le monastère des religieuses de ce nom, fut la *Rue des Conquêtes*. On donna le nom de *Rue Saorgio* à celle des Religieuses de la Porte. La rue Villeneuve devint celle de *Socrate*, la *Rue Taillefer* fut nommée la *Rue Bayonnette*, et adoptant en entier les idées inconvenantes et lubriques de cette horrible époque, le stupide auteur de la nouvelle nomenclature donna, à la *Rue des Feuillantines*, le nom de *Rue de la Fécondité* (1).....

C'est dans le faubourg Saint-Cyprien qu'est né M. le lieutenant général comte Roguet, actuellement pair de France.

A l'extrémité du faubourg, du côté de la ville, s'élève un arc de triomphe flanqué de deux tours carrées. Les formes de ce monument, quoique un peu lourdes, ne manquent point de majesté. Au-dessous du fronton, et entre les tours, les Capitouls firent graver les vers suivants que l'on y lit encore :

Qui dedit Oceano docuit te dulce Garumna,
Ferre jugum, primusque tuas compescuit undas.
Hactenùs inviso jungens tua littora ponte,
Hoc opus incœptum desperatumque pependit;
Donec Lodoïcum felicia sæcla tulerunt,
Qui totâ solus posset, mirante Tolosâ,
Tantam indignanti cervici imponere molem.

Le nouvel historien de Toulouse a prétendu que lors de l'entrée du duc de Verneuil dans cette ville, on avait gravé une inscription en l'honneur de ce prince, sur le fronton circulaire de l'arc de triomphe du pont, et dans ses notes (2), il dit que ce fut *à un bâtard* que l'on consacra ce monument; voici cette inscription :

Illustrissimo Principi Henrico Borbonio
Duci Vernelio,
Occitaniæ pro Regi.
Est tua, Verneli princeps regum inclyte sanguis,

(1) Voyez les additions et corrections à la fin de ce volume.
(2) Tome III, page 14.

Illa triumphali Pallas quæ prodit ab arcu ;
Teque suam pompâ celebri deducit in urbem.
Hac ingens placidi munus cum venit Olympi,
Intextam lauro gestans Lodoïcus olivam,
Plena tulit secum renovatæ gaudia pacis.
Nunc ea te renovans cumulas dùm vota moratus
Publica præmissa dudum succedis amori.

J'ai rapporté l'inscription gravée sur la partie extérieure de l'arc de triomphe. Toute la population de Toulouse peut s'assurer du fait que j'avance; celle que donne l'historien n'existe pas. Mais voici la source de l'erreur commise par cet écrivain. Lors de l'entrée du duc de Verneuil, fils de Henri IV, les Capitouls firent placer sur l'arc du pont *un tableau peint*, où se trouvaient les armes du duc et une inscription, *peinte aussi*. Il a trouvé ce fait dans les annales manuscrites de la ville et dans celles de Durosoy, et sans faire attention aux termes mêmes, dont se sert l'annaliste, sans surtout aller examiner le monument lui-même, il a dit : *On plaça l'inscription suivante, adressée à un bâtard, sur le fronton circulaire de l'arc.* Mais de ce côté le fronton n'est point circulaire, ou en arc de cercle, il ne l'est que du côté de la ville, et il n'y a jamais eu là d'inscription. La place où l'on aurait pu la graver intérieurement étant chargée d'un bas-relief, représentant le roi Louis XIII. Au-dessous du fronton extérieur est la table sur laquelle on lit encore l'inscription :

Qui dedit Oceano, docuit te dulce Garumna, etc.

On a vu que le Capitoulat de la Daurade était partagé en deux grandes divisions : l'une, située sur la rive gauche, et formant le faubourg de Saint-Cyprien et la banlieue, l'autre, urbaine, et s'étendant sur la rive droite.

Examinons rapidement les rues, les places, les monuments de cette portion de l'ancienne ville.

Suivant les cadastres de 1458 (*), de 1478, de 1549 et de 1570, cette

(*) Le registre qui contient le cadastre du Capitoulat de la Daurade, fait en 1458, porte ce titre : ENSIEGUEN SE LAS INSTRUCTIONS ET AVISAMENS FAITAS SUR LAS ESTIMAS ET ALIVRAMENS FAZEDORS DELS BENS, HERETAGES ET RENDAS QUE

fraction du Capitoulat commençait dans la Rue de la Porterie, au point fixe où existe aujourd'hui un impasse, nommée autrefois *lo Carreyrot de Sant Quinti.*

Le premier Moulon était désigné, en 1458, sous le nom de : *Melo de la mytat de las Carrieras de la Portaria* (*), *des Argentiers* (**), *de Peyrolieras* (***), *et dels Predicadors* (****).

Lo Carreirot de Sant Quinti portait ce nom parce que la chapelle de Saint-Quentin, qui dépendait du Capitoulat de Saint-Saturnin, formait l'un de ses côtés. Cette ruelle était bordée de maisons, parmi lesquelles on remarquait, en 1458, celle du Juge de Verdun, et celle de Bernard Puget. Ce dernier avait, dans la *Rue de l'Orme Sec,* une autre maison qui touchait en quelque sorte à la première (*****). Ne pourrait-on pas retrouver en lui l'un des descendants de Bertrand de Puget, dont les successeurs devinrent Capitouls, et dont les noms paraissent dans les listes de ces magistrats, jusques en 1437? Il est certain qu'ils avaient là leur demeure, et que les Puget de Saint-Alban, qui en ont continué, presque jusqu'à nos jours, le nom et les armes, habitaient sur le même sol, et avaient aussi une place de maison, plus tard convertie en jardin, dans la *Rue de l'Orme Sec* ou de l'*Holmet sec,* ainsi que l'indique le cadastre.

Aux époques les plus reculées du moyen-âge, on voit les personnes professant le même état, se rapprocher, se grouper, dans un même quartier, dans une même rue, et de là proviennent les noms imposés à ces rues. Celle des Argentiers tirait sa dénomination du grand nombre d'orfèvres qui l'habitaient. Néanmoins ces artistes n'en composaient pas la population tout entière. Durant la seconde moitié du XVe siècle, on y voyait aussi des ménestriers ou musiciens (******), des bacheliers ès-lois (*******),

TENEN LOS CIUTADAS, MANANS ET HABITANS DE THOLOSA ET AUTRES, DEDINS LA VILA ET GARDIAGE DE THOLOSA, A LA HONOR DE DIEU ET DEL REY NOSTRE SOBIRA SENHOR, ET PER LO BE ET UTILITAT DE LA DITA VILA DE THOLOSA ET DE LA CAUSA PUBLICA, FAITAS PER MESSENHORS DE CAPITOL DE THOLOSA, DE L'AN MIL CCCC CINQUANTE HUEYT, AL MES DE FEVRIER.

(*) La PORTERIE (PORTA ARIETIS), rue divisée en HAUTE ET BASSE PORTERIE; les maisons, placées aujourd'hui en face du Capitole, formaient, autrefois, l'un des côtés de cette rue.

(**) Ou DES ORFÈVRES. Plus tard, cette rue prit le nom de RUE DES BALANCES.

(***) C'est la rue Peyrolières actuelle.

(****) Rue qui longeait le couvent des Frères Prêcheurs (PREDICADORS) ou Dominicains.

(*****) L'hostal de Bernat Puget situat al HOLMET SEC, loqual es tot tombat.

(******) Et entr'autres Guilhem Gautier, qui déclara, en 1458, qu'il possédait dans la RUE D'ARGENTIERES, une maison où il habitait, et une autre maison dans la même rue. Il déclara de plus qu'il avait des vignes au local de LAS GRAVAS, un jardin à la CARRIERA DE NEGO GOSSES (aujourd'hui RUE DE RIVALS), des champs au lieu dit à l'Orme de l'Empereur (A L'OLM DE L'EMPERAYRE).

(*******) Mestre Johan Olive, vedel del estudi, bachelier en leys; Me Anthony Blanc, bachelier.

des fabricants de draps (*), etc. En 1463, un incendie ayant consumé une notable portion de la ville, la *Rue des Argentiers,* ou *d'Argentieras,* fut détruite en grande partie. Le cadastre de 1478 fait connaître ces désastres, en indiquant presque partout, dans cette portion du Capitoulat de la Daurade, des terrains sans constructions, et en se servant dans beaucoup d'articles des mots : *una plassa à bastir.*

La *Rue des Argentiers* se prolongeait, sous ce nom, jusqu'à la première rue ouverte à droite. En 1458, c'était *lo canton, lo carreyrot, la Carriera de la Ylha;* en 1478, on la nommait *la Carriera de Mirapeis.*

On ne connaît point l'origine de la dénomination de *la Ylha,* donné d'abord à cette dernière rue. Elle aurait pu provenir du nom de famille d'un particulier qui y aurait eu des possessions en 1458. On trouve, non loin de là, dans la *Rue de la Porterie,* Arnaud de *La Ylha.*

Parmi les habitants distingués de cette rue, le cadastre cite, avec complaisance, Barthélemy de Brucelles, argentier, ou orfèvre, et fait connaître une partie des propriétés de cet artiste (**). Sa famille était estimée, et déjà, en 1434, Jehan de Brucelles avait rempli les fonctions de Capitoul (***). Barthélemy de Brucelles fut aussi magistrat municipal, en 1448 et en 1465 (****). Il ne crut pas déroger à la noblesse qu'il avait acquise ainsi, en continuant l'exercice de sa profession. On a voulu, durant le XVIIIe siècle, engager les gentilshommes à se livrer au commerce Mais les écrivains qui faisaient des livres pour démontrer la nécessité de cette sorte d'abandon des idées féodales, ignoraient que Louis XI, par son ordonnance rendue en 1463, avait déclaré que l'on ne dérogeait point en faisant le trafic de *marchandises honnêtes* (*****).

(*) Peyre Delbosc, parador et fasaire de draps.

(**) Selon le cadastre de 1458, Mossen Barthélemy de Brucelles possédait une maison située près de l'hospital del Sant Esprit de Borc, « un hostal dins la Carriera des Argentiers; item, tres hostalets am un hort à la Carriera de la Ylha; dos arpens de vinha al Pech de Belagarda et à Pica Mosca, à Sant Serny et al Calhau Gris; V arpens de terras à Gratalausa; hun petit hostalet à la Carriera dels Pujols: una borda à la Carriera del Vent; item un hostal à la Carriera Mage de Sant Subra, doas bordas al Chay-Redon; item miey arpen de terra à la Faurguetta; item una borda abatuda en Ardena, am VI arpens de terra laboradissa et bosigas et tres arpens de pastenc que son en doas parts, als Bans de la Regina, et à las Bulhadissas; item miey arpen de vinhas à las Teularias; item tres mesalhadas de vinhas à las memas Teularias: item en bes propres, un hort à Pargaminieras; item un arpen de vinha al pech Sant Danys; item dos arpens de vinhas en dos pessas al Buguet; item un arpent de vinha à Calhau Gris; item VII mesalhadas de terra à la boria de Laganta; item tres arpens et una mesalhada de terra à Cor de Serf; item un arpent de terra à la Crots que te Blanca; item un arpent de bosiga à Calhau Gris que se confronta am l'hospital Sant Jacques; item tres mesalhadas de terra al barri de Mata Buou; item III deniers d'oblias que son sur una vinha à Pica Mosca.

(***) Voyez tome II, p. 144.

(****) Ibid., pages 153, 161.

(*****) Voyez Histoire générale de Languedoc, tom. VIII, p. 133, nouv. éd.

En 1478, ainsi que je l'ai dit, la *Rue des Argentiers* offrait, de même que celles du voisinage, de nombreuses traces de l'incendie de 1463. A droite il y avait sept espaces vides, et d'autres existaient dans la *Rue de Ylha*, devenue alors la *Carriera de Mirapeis.* Ce dernier nom lui avait été donné, ainsi qu'on le verra bientôt, parce qu'un collége, fondé par un évêque de Mirepoix, existait dans cette rue. Il y avait encore là, sur ce sol, si triste aujourd'hui, plusieurs ateliers d'orfévrerie, des jardins et des maisons remarquables.

En 1570, le Capitoulat de la Daurade commençait, ainsi qu'en 1458, dans la *Rue de la Porterie :* il comprenait le côté droit de la *Rue des Argentiers,* et se prolongeait dans celle de *Peyrolières.* C'est dans celle-ci qu'étaient réunis un assez grand nombre de chaudronniers, et comme, en langue romane toulousaine, *Payrole* signifie chaudron, on donna le nom de *Payroliers* aux ouvriers qui fabriquaient ces objets, et la rue où ils habitaient fut nommée la *Carriera de Payrolieres.* Cette dénomination est conservée, et l'on voit encore quelques chaudronniers dans cette portion de la ville.

La *Rue des Balances* remplace aujourd'hui la *Rue des Argentiers.* Le nom imposé à cette portion du Capitoulat de la Daurade vient de celui d'une hôtellerie qui y était située, et qui avait des Balances pour enseigne. Elle occupait d'abord une position assez éloignée. Le cadastre nomme une femme qui, en 1458, possédait cette hôtellerie (*), qui touchait presque à la *Rue de Cordieres* (**), aujourd'hui totalement oubliée. Plus tard cette hôtellerie fut établie presque à l'entrée de la *Rue des Argentiers*, communiquant, par ses jardins, avec la *Rue de l'Orme Sec* (***).

De la *Rue des Argentiers* une ruelle, ou passage, conduisait à la *Rue de Mirepoix*, anciennement *de la Ylha*, et se prolongeait vers le monastère des Dominicains ou Jacobins ; ne pourrait-on pas en retrouver une partie dans la *Rue de la Vidale,* connue sous ce dernier nom, seulement depuis le XVI[e] siècle?

(*) Dona Johanna de Ganibals dits que ha hun hostal apelat l'OSTALARIA DE LAS BALANSAS.

(**) « Mossen Johan Yvart, licentiat en leys, juge ordinary de Tholosa.... l'hostal en que demora es scytuat al miech espasi de la CARRIERA DE PEYROLIERAS, no te que la intrada de bas, ample de dets palmas, et dessus de quatre palmas; de bès Cordieras, no te que hun ortet et un petit estable confrontant dabant am dona Bertranda, mollier que foc de Ambert Denbat et am los heretiers de Barbo, sartre, et am la Trisiema et am Johan Ayme Viguier de Tholosa, et am Villamur, et am Peyre Tornes, et am Estienne, et am la HOSTALARIA DE LAS BALANSAS, et am la CARRIERA DE PEYROLIERAS, et am la CARRIERA DE CORDIERAS.... et fa servitut de prendre aigas à ladita Bertranda, et aldit Estienne et à la HOSTALARIA. »

(***) « Michel Valez, hoste des Balances, a deux maisons et deux jardins en la RUE D'ARGENTIERES où il faict hostelerie, et se confronte par le derrière de l'une de ses maisons avec la RUE DE L'ORME SEC. » (Cadastre de 1570).

La *Rue des Prêcheurs* (Carriera dels Predicadors) était représentée à la même époque par la *Place et Rue des Jacobins.*

En 1458, le second *Moulon* du Capitoulat de la Daurade commençait à l'angle de la *Rue des Argentiers* et de celle de *Servinieres*, dite plus tard de *Serminieres* (*). Ce nom était celui de la rue qui, partant actuellement de la *Place du Capitole*, se prolonge vers le quartier nommé *les Changes.* Ce Moulon portait le nom de *Pampalona,* parce qu'il renfermait le Collége de Sainte Catherine, fondé en 1382 par le cardinal de *Pampelonne.* Ce collége avait une entrée placée après la cinquième maison, à droite. On trouvait encore du même côté cinq maisons; l'une d'elles formait l'extrémité des *Rues de Servinieres* et des *Pujols.* Cette dernière porte aujourd'hui le nom de *Rue de Gestes;* la maison qui était à l'angle est décrite dans le cadastre de 1478 (**). Cette maison, rebâtie avec magnificence durant le XVIe siècle, était possédée et habitée par Maître Auger Ferrier (***), l'un des plus savants médecins de son époque, et qui a laissé un assez grand nombre d'ouvrages sur l'art de guérir. Appelé à la cour de Catherine de Médicis, présenté à cette reine superstitieuse qui croyait aux prédictions de l'astrologie, elle consulta le savant Auger Ferrier auquel on avait fait en ce genre une grande réputation. Mais fatigué des intrigues d'une cour corrompue, il revint à Toulouse, où il ne s'occupa que de médecine et aussi de critiques contre l'ouvrage intitulé *la République*, par J. Bodin. Il mourut, en 1588, dans la maison qui vient d'être indiquée, et qui conserve, dans son intérieur, des formes monumentales et de délicieuses fenêtres décorées avec tout l'art du siècle de la renaissance (****).

(*) « Guiot Clamens et Jacmes Clamens, fils et heretiers de mestre Henric Clamens, pargaminier de Toloza, dessa entras tenen un houstal fasen canton en ladita CARRIERA DE SERVINIERAS et D'ARGENTIERAS. »

(**) Arnaud Calvairat, marchand, ha aqui meteys un houstal ont a doas estagas, de que le hunt fa lo canto de CARRIERA DELS PUJOLS, am son ort.

(***) « Me Auger Ferrier, medecin, tient illec une maison joignant, contenant de largeur sur la rue, par devant, cinq cannes cinq pans; laquelle maison faict coing sur la RUE DES PUJOLS, et contient d'iceluy costé de largeur dix-neuf cannes trois pans.... contenant en tout cent cinquante-sept cannes un pan. »

(****) Cette maison appartient aujourd'hui à M. J.-M. Douladoure, imprimeur-libraire, qui soutient avec beaucoup d'honneur un nom très avantageusement connu, depuis près de deux cents ans, dans la typographie toulousaine.

N'oublions pas une autre illustration du même genre, et qui appartient aussi au Capitoulat de la Daurade. C'est dans la RUE DE LA PORTERIE, et plus tard dans celles de SERMINIERES et de SAINT-ROME, qu'existait l'établissement de MM. Manavit, imprimeurs-libraires, aussi honnêtes qu'éclairés et estimés, et qui sont représentés aujourd'hui par M. A. Manavit, auteur de nombreux et excellents articles sur Rome, d'un bon TRAITÉ DES CÉRÉMONIES PAPALES, in-12, 1844, et de la traduction de L'HISTOIRE DES CHAPELLES PAPALES, intéressant ouvrage du chevalier Moroni, et qu'il a enrichi de notes très savantes. Cette maison existait déjà en 1691, et l'on a des livres qui y furent imprimés à cette épo-

Noble Jehan Gestes, Capitoul en 1555 et en 1563, était, en 1570, possesseur de la maison qui touchait à celle d'Auger Ferrier, dans la *Rue des Pujols.* L'importance politique de cet ancien magistrat municipal, son zèle pour la religion, son immense fortune, tout semblait se réunir pour lui mériter une sorte de célébrité, et la rue dans laquelle il habitait, perdit le nom qu'elle portait depuis plusieurs siècles, et ce ne fut que la *Rue de Gestes*, dénomination encore existante aujourd'hui.

La petite maison de Jacques Roy, maître orfèvre, terminait la *Rue des Pujols*, à son entrée dans celle des Argentiers (*). Douze habitations existaient ensuite, et précédaient la maison d'Antoine Ganelon (**), bourgeois. Il avait rempli les fonctions de Capitoul, en 1562, et était l'un de ceux qui avaient levé l'étendard de la rébellion contre le roi, la religion et la patrie. Cependant, en 1570 et 1571, il vivait en paix dans cette maison, à la faveur des édits.

Collége de Sainte-Catherine.

Le collége de Sainte-Catherine, ou de Pampelona, avait sa principale entrée de ce côté de la *Rue des Argentiers.* Il fut fondé, en 1382, par le cardinal de Pampelone, qui donna une partie de ses biens et sa maison pour fournir aux dépenses. Il y avait là, avant la révolution de 1789, vingt boursiers et quatre prêtres, entretenus aux dépens des revenus de la fondation. Cette institution libérale n'a pas été mentionnée par Catel (***) dans son dernier ouvrage, si incomplet, et où l'on trouve très souvent, non pas seulement de notables omissions, mais encore des erreurs graves, choses qu'il ne faut pas attribuer en entier à ce savant magistrat, dont les ouvrages fourmillent cependant d'inexactitudes, mais bien à son éditeur qui s'est permis d'interpoler dans ce livre posthume des passages absurdes, et en contradiction manifeste avec le texte. C'est dans le collége Sainte-Catherine qu'habita pendant longtemps M. l'abbé Bertrand (****),

que, et entr'autres l'ouvrage intitulé : Poésie morale sur divers passages de l'Écriture sainte et des saints pères, dédiée a madame de Maintenon, par madame de M.... Toulouse, chez Estienne Manavit, rue de la Porterie, MDCXCI. C'est dans le magasin de M. Manavit que se rassemblaient tous les soirs MM. de Carbon, de Montégut, de Gardouch, les abbés Bertrand et Magi, le violoniste Turlet, tous amateurs de médailles, et c'est là que s'établissaient des discussions profondes sur la numismatique et sur l'histoire.

(*) « Jacques Roy, maistre-orphevre de Thoulouze, tient illec une maison, faisant coing et ayant visaige à ladicte Rue d'Argentieres, contenant en espace, par devant ladicte Rue des Pujols, cinq cannes quatre pans et du costé de la Rue d'Argentieres deux cannes.... »

(**) « Sire Anthoine Ganelon, bourgeois, tient illec une maison.... contenant en largeur sur la rue, par devant trois cannes trois pans. »

(***) Mémoires de l'Histoire de Languedoc.

(****) M. l'abbé Bertrand est mort, en 1809, dans la Rue dite la Daurade, n. 3, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Ruiné par la révolution, il se serait éteint au milieu des privations les plus cruelles, si le prince Louis Bonaparte,

l'un de nos numismates les plus distingués. L'église de Pampelone, dont l'abside offrait les formes les plus élégantes, a été démolie depuis peu d'années, ainsi que presque tous les bâtiments du collége; il ne reste plus qu'une portion de façade du côté du jardin. C'est un précieux spécimen des édifices construits à Toulouse, à l'époque de la renaissance.

En suivant l'ordre établi par le premier cadastre de 1478, on trouve le troisième *Melo* ou Moulon, nommé de *Masdous*, à cause du principal propriétaire de cette partie de la ville. Cette division administrative commence au second angle formé par la *Rue des Pujols* et par la *Rue de Servinières* (*). Là se trouvaient établis des fabricants de bourses *(Bourciés)*, de ceintures *(Sinturiers)*, de bougies *(Botgiers)*. Il y avait aussi quelques boutiques de marchands. L'un de ceux-ci, Barthélemy de Masdous, y possédait une très grande maison et un vaste jardin, le tout s'étendant jusqu'à la *Rue des Pujols* (**). La rue de Servinières se prolongeait jusqu'à l'entrée de la rue, nommée alors des *Pelegantiers*, connue aujourd'hui sous celui de *Rue du May*, parce que l'on croit, peut-être à tort, que Paul du May, alors conseiller au parlement de Toulouse, y avait son hôtel durant la première moitié du XVII[e] siècle. Le nom de la *Carriera de Pelagantiers* ou de *Pelagantieras*, vient de la profession de ses habitants, durant le moyen-âge. On y préparait des peaux, on y faisait des gants, des fourrures; dans d'autres parties de la province, on disait *Pelatier*, pour marchand de peaux. En 1478, cette industrie n'existait plus dans cette portion de la ville. Le cadastre y indique plusieurs places vides. Les édifices en avaient apparemment été consumés par l'incendie de 1463.

Ainsi que je l'ai dit, le mot *Melo* ou Moulon, semble indiquer une île de maisons, totalement séparées des autres; mais, durant le XV[e] siècle, on a quelquefois dérogé à cette règle. Le troisième Moulon ne présente en effet dans le cadastre que les trois côtés d'un quadrilatère. Le quatrième y forme un Moulon séparé (***); il commençait à l'extrémité de la *Rue de Pelagantieras*, et s'étendait jusqu'à l'extrémité inférieure de la *Rue des Pujols*, comprenant dans ses enclaves l'un des côtés de la *Rue d'en Falgar*, qui porte aujourd'hui le nom de *Sainte-Ursule* et de *Rue de la Poste*. Le nom *d'en Falgar* venait-il du célèbre Raymond *d'en Falgar*, évêque de Toulouse, auquel on doit l'achèvement de la belle église voisine, bâtie pour les Dominicains, et dans laquelle il avait un tombeau?

alors roi de Hollande, qui l'avait visité, guidé par M. G. Lafont, n'avait assuré au vieil abbé une pension, en paiement, disait-il, de quelques médailles que celui-ci lui avait offertes. La bienfaisance se déguisa ainsi pour ne pas affliger, pour ne pas humilier, la vieillesse, la science et l'infortune.

(*) « Johan de Rious, bourcié, a una plassa en ladita CARRIERA DE SERVINIERAS, fasen canto en la CARRIERA DES PUJOLS. »

(**) « Bertholomieu de Masdous, marchand, ha un houstal aquy meteys, grand et ample et prefont de per darre que a grand ort et houstal bastit en plassa devers la CARRIERA DELS PUJOLS. » Jean de Masdous, marchand, fut Capitoul en 1445.

(***) « Lo Melo ont demora M[e] Perrinet Clamens, argentier. »

Je n'oserai l'affirmer, mais aucune autre étymologie probable ne se présente alors qu'on recherche l'origine du nom de cette rue. Vers la fin du XVe siècle, il y avait quelques orfèvres, ou *argentiers* (*), dans cette portion du Capitoulat de la Daurade, et l'on y reconnaissait, à des places vides, à des monceaux de débris, le sol occupé par diverses maisons détruites, en 1463, par l'incendie. La maison de Pierre Cancel formait l'angle de la *Rue d'en Falgar* et de celle *des Pujols*. Dans celle-ci existaient, avant cet incendie, dont la mémoire est si souvent rappelée dans ces pages, les nobles Huc Pagese et Guilhem Pagese, tous deux frères, et le dernier décoré du titre, alors si estimé, de chevalier, et qui avaient possédé une autre maison dans la *Rue des Pujols ;* mais on ne voyait plus que la place qu'elle occupait avant le ravage des flammes (**), et tout auprès, logeait *un pauvre homme* qui, selon les expressions du cadastre, n'avait point de maison à lui, et qui tenait à loyer, pour quarante doubles par an, celle de Roubi de Montanier (***).

Le cadastre commencé en 1570 a suivi, dans l'examen des subdivisions du Capitoulat de la Daurade, un nouvel ordre; ainsi le deuxième moulon mesuré en 1478, était, quatre-vingt-douze ans plus tard, le dix-septième (****). Rien n'était cependant changé dans ses limites; mais on n'y retrouvait plus que très peu de descendants des familles qui y avaient des possessions durant la seconde moitié du XVe siècle. Il commençait aussi à l'angle formé par les deux rues *des Argentiers* et de *Serminières* (c'est ainsi qu'on écrivait ce nom alors).

La *Rue de Serminières* cessait d'être ainsi appelée au point où elle était coupée presque à angle droit par celle des *Pelegantiers* ou *du May*. C'était alors la *Carriera des Bancs Majors*, c'est-à-dire la *Rue des Grands Bancs*. Ce nom provenait des bancs, ou étaux de bouchers qui, en 1478, étaient là, en face de la Poissonnerie (*****). La troisième maison était à l'angle de la *Rue des Grands Bancs* et de la *Rue de Bedoulières* (******) (Carriera de Bedoulieras), passage n'ayant que deux mètres de largeur moyenne et qui existe encore, bordé de hautes maisons. Là habitaient des bouchers *(mazeliers)* et des Peaussiers. La *Carriera des Bancs Majors* se prolongeait au-delà de la *Rue de Bedoulières* et jusqu'à la *Rue Tripières*, qui

(*) Perrinet Clamens, Guilhem Astolh, Peyre Cancel; là étaient venus, plus tard, d'autres ARGENTIERS, Peyre del Cruzel, Roubi de Montanier.....

(**) « Mossen Huc Pagesa et son fraire, mossen Guilhem Pagesa, chevalier, han una plassa aqui. »

(***) « Guilhem Cravila, paubre home lo te logat (l'hostal de R. Montanier) XL dobles per an. »

(****) On le nommait la DIZAINE DE BESCO, parce que Guillaume de Besco, notaire royal, y avait sa maison.

(*****) Ce moulon est nommé par le cadastre, LO MELO QUE ES DAVANT L'ALA DE LA PEISSONARIA, ALS BANCS MAJORS, ONT ES L'HOSTAL DEL NEBOT.

(******) « Los heretiers de Augé de Barradet an un hostal aqui meteys que fa canto à la CARRIERA DE BUDOLIERAS, et am son banc. »

existe encore. Cette rue faisait partie, en 1478, du cinquième moulon (*). Le cadastre de 1570 mentionne, sous le nº 18, le Moulon qui, en 1478, était le troisième du Capitoulat. Il avait les mêmes limites ou confronts (**). En 1571, ce Moulon renfermait, dans la *Rue de Serminières*, les maisons de Jehan Gestes, ancien Capitoul, déjà nommé; de Guilhem de Lalaine, qui avait exercé la même magistrature en 1562 et en 1570, et de Pierre Thoron ou Toron, qui avait occupé des fonctions semblables en 1553 et en 1554. Sire Nicolas Guerrier, marchand, qui fut Capitoul en 1584, habitait, lors de la confection du cadastre, dans la *Rue des Pelegantiers*. Noël Assezat, bourgeois, possédait une maison qui s'étendait dans la rue qui vient d'être nommée, et dans celle des *Trois Rois* (***), malheureusement trop célèbre dans l'Histoire de Toulouse.

C'est dans cette rue en effet qu'habitait, en 1543, un tailleur qui fut, pendant le mois d'avril, atteint d'une maladie contagieuse que nos annalistes désignent sous le nom de *Peste*. On assura que ce fléau avait été communiqué par l'emploi de quelques vêtements apportés de la petite ville de Lille-en-Jourdain, et déposés dans la maison de ce tailleur. On plaça dans des tours, à part, ceux que l'on nommait *pestiférez*, et les personnes qui avaient communiqué avec eux. Malgré ces précautions, la maladie fit des progrès rapides, surtout dans l'Ile de Tounis et dans le faubourg de Saint-Cyprien. Les maisons de ces deux quartiers étaient encombrées d'habitants; on ordonna qu'à l'avenir il ne pourrait y avoir plus de deux chefs de famille (estageans) dans chaque maison. Les Capitouls croyant que la malpropreté des rues et des maisons, et les miasmes délétères qui s'en exhalaient pouvaient contribuer à l'accroissement de la maladie, firent assainir les rues et les habitations, et donnèrent des secours aux pauvres qui, placés dans des locaux particuliers, y furent nourris aux

(*) « Lo melo de Grassa lo maselhie. »

(**) « Le dix-huictuième moulon, lequel est scytué à la rue de Serminieres, au devant de l'église de Saint-Rome, et se confronte d'ung costé avec la Rue des Pujols et avec la susdicte Grand'Rue de Serminières, et d'autre costé avec le Moulon de Pelegantiers, et par derrière avec la Rue del Falgua. »

(***) Ce particulier était déjà mort en 1549. On lit en effet dans le cadastre de cette année : « Les heritiers de Nadal Assezat tiennent en ladicte rue de Pelegantiers une maison. »

dépens du public. Les jeux de paume furent fermés. Les sentiments les plus purs animaient les magistrats municipaux qui s'exposaient à chaque instant aux dangers de la contagion pour en préserver leurs concitoyens. Mais l'excès de leur patriotisme les rendit cruels, et étouffa tout sentiment de pitié dans leur ame. Deux misérables ayant ramassé quelques linges qui avaient servi aux pestiférés, on répandit le bruit qu'ils voulaient s'en servir pour étendre les progrès de la maladie dans les lieux circonvoisins de Toulouse. Ils furent arrêtés par Pierre du Cedre, assesseur des Capitouls, qui depuis, Capitoul plusieurs fois (1), et ayant enfin embrassé la prétendue réforme, marcha sur l'Hôtel-de-Ville, dans la nuit du 10 au 11 mai 1562, à la tête de douze à quinze cents arquebusiers protestants, et s'empara de ce poste. Les malheureux qu'il avait arrêtés furent condamnés à être brûlés à petit feu, et cette affreuse sentence, confirmée par le parlement, fut exécutée sur la Place de Saint-George. La cour souveraine satisfaite de l'activité et de la rigueur des Capitouls, leur donna le pouvoir « de régler tout ce qui auroit rapport à la peste, à cinq lieues à la ronde, et de faire pugnir ceulx qu'ils trouveroient estre coulpables. Surquoy feurent deputez noble Jacques Dessus, l'un des seigneurs du Capitole et ledict du Cèdre, lesquels se transportèrent ès lieulx de Canals, Dieupentale, Bouloc, Frontoing et autres circonvoysins où avoit dangier de ladicte peste, et illec procedèrent sur ledict réglement ; néantmoins prindrent certains malfacteurs, habusant audict faict de la

(1) Pierre du Cedre, licencié, puis docteur, syndic de la ville en 1538, assesseur en 1541-42, et en 1544-45, fut Capitoul du quartier de Saint-Saturnin, en 1545-46. Il devint syndic de la province de Languedoc, en 1555, et était encore Capitoul en 1562, lors de la prise d'armes des Huguenots dans la nuit du 11 mai 1562. Il avait remporté des prix aux Jeux-Floraux.

peste, lesquels depuis feurent pugnis selon leur démérites (1). »

Pierre de Saint Anian fit alors ce dizain :

> O *Rue* mauldicte *des Trois Roys*,
> Rue qui nous fust tant funeste,
> Espandant le fleau de peste,
> Menant les morts à grands charroys;
> Sois à tousiours vitupérée;
> Que Tholose désespérée
> Portant un deuil tousiours nouveau,
> Te clame ses fils au tombeau,
> Et avant qu'à toy l'on se fie
> Que la flamme te purifie.

Cette *Rue des Trois Rois* n'était autre chose que la *Rue d'en Falgar* ou *del Falgua*, qui se prolongeait vers la *Place de la Tour de Najac;* mais son nom avait changé.

La dame Messen (Ermessende?) de Vilanova, qui possédait la terre des Issarts, habitait, en 1458, dans la *Rue d'en Falgar*. Cette dame, qui appartenait à la grande famille des Villeneuve de Languedoc, était-elle la même que la *Dona de Vilanova*, qui adressait, en 1496, une *Canso à Dona Clamensa* (2), et dont il nous reste encore quelques autres pièces remarquables? On peut en douter; s'il en était autrement, cette *Canso* montrerait que son talent n'avait point vieilli (3).

Le dix-neuvième Moulon, mentionné en 1571, répondait au quatrième du cadastre de 1478. L'aspect des lieux a presqu'entièrement changé par l'ouverture des rues nouvelles. Ainsi, commençant à la *Rue des Grands Bancs* (Carriera dels Bancs Majors), il confrontait d'un côté avec la *Rue Bedelières*, avec la *Rue de Tripières* et son puits, continuait le côté gauche de la *Rue de Pelegantiers*, et finissait par la *Rue des Grands Bancs*, mais en s'étendant sur toute la portion de la *Rue de Peyrolières* et de cello

(1) Second livre de l'*Histoire de Tolose*, Mss. pp. 60, 61, 62.

(2) *Suprà*, tom. II, p. 185.

(3) On lit dans le cadastre de 1458 : « Dona Messen de Vilanova dits que ha hun hostal scytuat à la *Carriera del Falgar*.... Item un autre hostal à la *Carriera del Negras*, et la Boria de Monredon.... Item una Boria *als Issarts*, hon a grand territori, pradaria et bosquages. »

des *Argentiers* qui existent en face du Collége-Royal, et limité par la rue nommée alors le *Canton de Saint-Martin.* La maison qui forme aujourd'hui un angle très aigu, à l'entrée de la *Rue de Sainte-Ursule*, nommée indifféremment alors *d'en Falga,* ou des *Trois Rois,* était possédée, en 1571, par Me Claverie, lieutenant du maître des eaux et forêts. La maison qui précédait la sienne appartenait à sire Loys Paucy, *marchand grossier* (marchand en gros), dont le fils, Pierre Paucy, fut Capitoul en 1604. On trouvait dans la *Rue des Trois Rois* la maison de noble François Delpuech, bourgeois (*); elle avait une issue dans la *Rue de Saint-Martin.* La surface de cette propriété, mesurée en 1571, était de 466 cannes 6 pans. C'est en partie sur ce sol que fut construit dans la suite le couvent des Ursulines. La maison d'Astugue Blaniere, veuve de Jean de Rieux, marchand, faisait l'extrémité de la *Rue des Trois Rois* et de la *Place de la Tour de Najac.* Là une maison appartenait à Loys Paucy, déjà nommé, et une autre, à sire Jehan Castex, formait l'un des côtés de cette place ; on trouvait ensuite la ruelle, ou comme on disait alors, *lo canton de Saint-Martin.*

C'est dans cette île de maisons que fut établi, en 1610, le couvent des religieuses Ursulines.

Monastère des religieuses de Sainte-Ursule.

Il existait encore au commencement du XVIIe siècle, dans le Capitoulat de la Daurade, un prieuré qui était placé sous l'invocation de saint Martin. Il dépendait du monastère des Bénédictins, et ces religieux venaient, dans la chapelle du prieuré, dire complies tous les ans, la veille de saint Martin, et, le jour même de la fête, la grande messe. « Il semble, dit Catel, que quelqu'un de la maison d'Hebrard l'aye faicte bastir : d'autant que leurs armoiries se trouvent à la clef de la voute. Depuis monseigneur le cardinal de Joyeuse, archevesque de Tolose, ayant procuré de faire venir les religieuses de Sainte-Ursule dans la ville de Tolose pour y bastir un couvent de leur ordre, Monsieur Me Arnaud de Bourret, conseiller en la cour, aux fins de les loger, acheta, le huictiesme de janvier mil six cent dix, de dame Jaqueline de Roguier, vefve de feu sieur Delpech, thresorier général de France, la

(*) L'un des fondateurs du Collége des Jésuites, nommé aujourd'hui Collége-Royal.

maison dudict Delpech située à la rue des Trois Roys vieux, laquelle il donna et délivra aux sœurs Françoise Blancheti, et Marguerite de Huchier, filles de Sainte-Ursule, faisant pour elles le père Anthoine Vigier et le père Sigourne, prestres de la congrégation de la doctrine chrétienne, pour y faire un couvent desdictes religieuses qui vaquent, non seulement à la prière, mais encore elles enseignent les filles qui y veulent aller à lire, escrire et coudre. Et le vingt-neuviesme septembre de ladicte année, messire Jean Daffis, evesque de Lombez et prieur de la Daurade, conceda auxdictes religieuses ladicte chapelle, Sainct Martin, dependant de son prieuré, se reservant que le prestre qui sera institué par ledict prieur, pourra célébrer les messes qu'il peut estre obligé de dire dans ladicte chapelle. Et à la charge que lesdictes religieuses seront tenues d'avertir ledict sieur prieur s'il veut dire la grand'messe le jour et feste des onze mille vierges, sans qu'autre puisse la dire que luy : et de luy payer tous les ans deux cierges de cire du poids d'une livre et trois sols toulzas, forte monoye, le jour et feste de sainct Thomas. »

Le monastère des religieuses Ursulines fut transformé en maison d'arrêt pendant les plus mauvais jours de la révolution (1); vendu ensuite à un négociant de cette ville, il fut démoli presqu'entier, et l'on y construisit l'Hôtel des Postes. En 1678, le local occupé par les religieuses était limité, par la *Rue des Trois Rois Vieux*, par celle de la Tour de Najac et la continuation de celle des *Argentiers*, ou la Rue de Peyrolières, et la *Ruelle de Saint-Martin*.

(1) En 1794, on renferma les femmes publiques dans le monastère des filles de Sainte-Ursule, et ce fut pour faire allusion à cette destination toute nouvelle et si étrange, que l'auteur des noms imposés alors aux rues de Toulouse, donna à celle de Sainte-Ursule, celui de *Rue Continence*.....

On ajoutait l'épithète de *vieux* au nom de *Rue des Trois Rois*, parce que les longues barbes blanches de deux des Mages peints sur l'enseigne de l'hôtellerie, qui avait imposé ce nom à la rue, leur donnait l'apparence de vieillards vénérables. Cette enseigne avait, disait-on, été peinte par Servais de Cornouailles; ce serait, suivant la tradition, le nommé Lafarge qui aurait fait placer ce tableau au-dessus de sa porte, et le cadastre de 1549 nous apprend en effet que ce particulier possédait alors cette hôtellerie (1).

Le cinquième *Melo* de 1478 (*) répondait au vingt-unième Moulon du cadastre de 1571. Il commençait à l'angle supérieur de la *Rue Bedoulières*, du côté des *Bancs Majors*, et continuait de ce côté jusqu'à l'entrée de la *Rue de Tripieras*, Des bouchers remplissaient par leurs ouvroirs et leurs bancs toute cette portion du *melo*. L'angle était occupé par la maison de Mossen Johan Bories (**), marchand et chevalier. C'est apparemment le chevalier portant les mêmes nom et prénoms, et qui fut Capitoul en 1477. Le *Pancossié* (***) Nicolas Jacques, et trois autres particuliers avaient ensuite des maisons qui s'étendaient jusqu'à la *Rue de Bedelières* (****). Au milieu de ces hommes du peuple, et même dans la rue si étroite et si obscure que je viens de nommer, il y avait, en 1478, plusieurs prêtres (*****). En 1571, les noms de tous les anciens habitants de ce Moulon en avaient disparu. Il n'y avait plus de bouchers, ou comme disaient nos pères, de *masélliers*. Ils avaient été remplacés par des négociants, un serrurier, un notaire. A l'angle du côté de la *Rue Tripières*, habitait sire Jehan Cluzel, marchand. Là existe encore une maison très remarquable par ses formes architecturales, et qui a une issue dans la rue voisine (******).

Pierre Tholut, riche marchand, et Capitoul en 1477, avait donné son nom au *Melo* voisin (*******). Sa maison à pans de bois, transformée, en partie,

(1) « Jehan Lafarge, hoste des Trois Rois. »

(*) « Lo Melo de Grassa le maselhé. » (Grassa del Cassé.)

(**) « Mossen Johan Bories, marchand et chevalier, a aquy un hostal loqual fa lo canton de Tripieras. »

(***) Boulanger.

(****) « Arnault Delcasse, maselhe, ha aquy meteis un hostal que fa lo canto de la Carriera de Bedelieras et va al long de ladita. »

(*****) « Mossen Ramon de Carrieu, Ats de na Franquesas, Mossen Frances Faio, Mossen de Carrieu. »

(******) Elle appartient à M. A. Hénault, imprimeur-libraire, qui porte un nom avantageusement connu dans la typographie toulousaine, depuis près de deux siècles.

(*******) « Lo Melo de moss. Peire Tholut, alias Aineliers. »

en un style plus moderne, il y a déjà longtemps, subsiste encore. Elle formait l'angle du côté gauche de la *Rue de Tripieras*. Barthole Garaud, bachelier, avait ensuite une habitation qui n'avait pas même deux mètres de large sur la rue; puis venait la maison de Johan Malras, marchand, l'un des ancêtres du président de ce nom. Elle formait les deux côtés d'un angle, et se prolongeait dans la *Rue Temponières* (*). Parmi les habitants de ce côté de la rue qui vient d'être nommée, on remarquait Mossen Johan de Bosredon. Durant la seconde moitié du XVI[e] siècle, les huguenots affirmaient que le président de Lestang, que l'on comptait parmi leurs adversaires, et qui vantait beaucoup son antique noblesse, descendait d'un humble ouvrier de cette rue, Anthoine de Lestang, *Sartre*, ou tailleur, et l'on trouve en effet ce nom dans le cadastre de 1478. En 1571, il n'existait plus alors, dans ce Moulon, aucune des familles qui l'habitaient, durant la seconde moitié du XV[e] siècle. A Pierre Tholut avait succédé noble Nicolas Pelissier, bourgeois, Capitoul en 1567. La petite maison du bachelier Barthole Garaud avait disparu, et sire François de May ou du May, marchand, avait remplacé Malras et ses héritiers. A l'extrémité de la rue était la *Place de la Tour de Najac*; sur cette place, et formant l'angle de la *Carriera de Tripieras*, était la maison de Pierre Lannes, célèbre chirurgien de Toulouse.

Presque tous les historiens de cette ville ont avancé que le commerce n'y fut jamais en honneur, et, cependant, plus on étudie les anciens documents consignés dans nos archives, et plus on s'aperçoit que cette ville avait de grandes relations commerciales au dehors, et que le nombre de marchands que l'on y trouvait était considérable. Des fabriques de draps et de toiles, et des magasins nombreux y existèrent durant le moyen-âge et jusqu'à l'époque des guerres de religion. Ce fut alors seulement que cette capitale, bloquée de toutes parts, environnée de bandes spoliatrices et cruelles, vit déchoir ses établissements industriels. Montauban et Castres, villes alors ennemies, confectionnèrent des draps grossiers, des toiles sans souplesse et sans blancheur, mais bonnes pour des populations auxquelles des prédicants fanatiques ordonnaient l'abandon de tout ce qui tenait au bien-être de la vie et à la culture des arts utiles. En ce temps il ne fallait à ces pro-

(*) C'est dans cette maison que sont établis les ateliers lithographiques de MM. Raynaud.

pagateurs de l'austère calvinisme que *du fer et des soldats.* Les jouissances d'une civilisation avancée étaient proscrites par eux, et Toulouse ne trouva plus l'emploi de ses tissus soyeux et brillants, de ses toiles fines et légères, et de ses chefs-d'œuvre d'orfévrerie, que façonnaient, depuis plus de cinq siècles, ses nombreux *argentiers,* et que ciselaient, en dernier lieu, avec une délicatesse remarquable et d'après les dessins de Bachelier, des émules de Benvenuto Cellini. La production du pastel, cette source de richesses pour le Languedoc, et surtout pour Toulouse, fut graduellement négligée. Cette riche culture disparut enfin, et avec elle la fortune d'une province à laquelle il ne resta plus que son beau ciel et une terre féconde.

La production du pastel fut la source où de nombreuses familles puisèrent d'immenses richesses. Il y avait beaucoup de magasins de cette matière colorante dans Toulouse, et parmi les professions exercées durant le XV[e] et le XVI[e] siècle, on remarque celles de *peseur* et *d'embaleur de pastel.* Le 24 avril 1552, le roi accorda « congé et permission aux bourgeois, marchands et habitants de Toulouse, de transporter, débiter et vendre leur marchandise de pastel et autres, non prohibées, tant aux lieux où ils avaient accoutumés de le faire, comme en Flandre, en Portugal, en Espagne, en Angleterre, qu'ailleurs. » « Le 26 septembre 1552, le dernier juin 1557, et le premier septembre suivant, Henri II accorda de nouvelles lettres-patentes à ce sujet. Les dernières furent accompagnées du *vidimus* du gouverneur de Normandie, et de celui du vice-amiral de France, commandant au Hâvre. Ces dernières portaient un sauf-conduit spécial obtenu par Pierre Assezat, et Roger Duprat, marchands de Tolose, à l'effet de trafiquer en pays étranger, nonobstant la guerre qui existait alors.... » Il partait chaque année, de Toulouse, deux cent mille balles de pastel, ramassées dans les lieux voi-

sins. Les marchands de cette ville, si nombreux, comme je l'ai dit, et qui faisaient le commerce de cet objet, étaient spécialement favorisés par le roi, et il paraît qu'ils armaient à Bordeaux des navires pour le transport de cette marchandise. Bernuy, venu de Burgos à Toulouse, et qui fut une des cautions de la rançon de François Ier, avait acquis ses richesses dans le commerce du pastel, et les plus grandes fortunes de cette ville tiraient leur origine de ce même commerce. En 1529, François Ier, ayant mis un nouveau droit sur l'exportation du pastel, les Etats de la province de Languedoc firent des représentations à ce sujet, et le droit fut supprimé. Ce commerce dura malgré les guerres étrangères et la première prise d'armes des protestants; mais le renouvellement des troubles lui porta une funeste atteinte : puis l'emploi de l'indigo le détruisit presqu'entièrement. Le commerce du pastel en *Coque et en Cocagne*, avait tellement enrichi les habitants du Haut-Languedoc, que pour désigner un pays abondant on l'appelait, dit M. de Puymaurin, un *Pays de cocagne*.

On trouvait dans tout le Lauragais, le Toulousain et l'Albigeois, des moulins pour réduire cette plante tinctoriale en pâte, et ces moulins sont encore connus sous le nom de *Moulis Pasteliers*.

Au XIVe siècle, le commerce que Toulouse entretenait avec les provinces espagnoles était extrêmement actif. Montpellier, Narbonne et Gènes envoyaient dans le levant une notable portion des produits des manufactures de cette ville, et, cent ans plus tard encore, nous trouvons, dans presque toutes nos rues, des fabricants de draps, des tondeurs de draps, des pareurs de draps. Des rues étaient, en outre, spécialement affectées, ainsi qu'on le verra, à ces industriels; d'autres n'étaient guère peuplées que de tisseurs de lin. Cette plante, transformée en fils déliés, était portée du Béarn et de Cahors

à Toulouse, et façonnée en toiles alors très recherchées, dans une rue qui a porté deux noms, qui indiquent le genre d'industrie qui y fut en honneur jusqu'à nos jours (1). Le commerce exigeait, pour les achats et les échanges, une masse assez considérable de métaux monnoyés, et l'on vit s'établir à Toulouse, dès la fin du XIII[e] siècle, un assez grand nombre de banquiers. Ils s'habituèrent surtout dans un lieu peu éloigné des quartiers les plus fréquentés, près de *la Pierre Saint-Geraud*, et cette partie de la ville, destinée aux transactions, prit le nom d'*Exchanges* ou de *Cambis*, en langue romane, la seule alors en usage dans les affaires. Là, en 1323, habitaient deux *Changeurs*, agents de change ou banquiers, qui ont acquis et mérité une longue renommée. Les *Sept Troubadours de Toulouse*, fondateurs du corps académique de la *Gaie-Science*, en 1323, comptaient parmi eux ces deux *Changeurs* ou banquiers, Berenguier de Saint-Plancat, Pierre de Mejanaserra, et un négociant, Pierre Camo, dont les descendants continuaient encore l'honorable profession de leur aïeul, en 1449 (2). En 1478, il y avait encore dans les maisons qui bordent le côté droit de cette rue deux *Cambiadors* (3); et, sauf quelques rares exceptions, toute cette partie de la rue *dels Cambis* était peuplée de marchands, dont les maisons avaient des issues, soit vers la rue de Polières, remplacée aujourd'hui par la rue de la Bourse, soit vers celle de

(1) la *Rue de Cahours*, appelée aussi *Carriera des Teysseires*, à cause des tisserands qui l'habitaient. Elle est située entre la porte Matabiau et la place de Saint-Saturnin.

(2) Mathieu de Camo, marchand, *vid.* le cadastre du Capitoulat de la Daurade, confectionné en 1449.

(3) Beraut Pradere, Peyre Lancefoc.

Presque toute la famille de Lancefoc habitait dans les enclaves du Capitoulat de la Daurade. Jean Lancefoc fut Capitoul du Pont-Vieux en 1536, et Pierre Lancefoc était, en 1541-1542, Capitoul du quartier de la Daurade; il le fut encore en 1549-1550, et l'année suivante.

Malcousinat, nom commun aussi à ces deux voies, mais qui ne s'applique plus qu'à cette rue étroite et obscure qui existe encore aujourd'hui, et qui n'est point sans souvenirs. C'est dans la *Rue de Malcousinat* que Martin de Mons, marchand, avait son ouvroir ou magasin, et l'on sait qu'il remporta, en 1349, le Prix de l'Eglantine, au jugement des *Sept Troubadours de Toulouse* (1). D'autres souvenirs se rattachent au nom de la *Rue de Malcousinat*. En 1549, la peste, qui avait répandu la terreur durant l'année précédente, fit des progrès rapides dans la ville et dans les faubourgs; on en éprouva de terribles effets dans les prisons du Capitole, dans le Collége de Saint-Martial, et dans les maisons voisines de l'Hôtel-de-Ville. Les magistrats municipaux furent forcés d'aller établir leur Consistoire dans une maison de la *Rue de Malcousinat*, « appartenant, dit le Registre de l'Histoire, à Symon Lancefoc, marchand, laquelle jadis souloit appartenir à ung seigneur et baron de Labastide, où tindrent la cour, environ six semaines ou deulx moys, et ce jusqu'à ce que lesdictes prisons feurent purgées d'infection (2). »

En suivant la ligne des maisons dont les façades existaient dans la *Rue des Changes*, dans la *Rue Mal Cousinat* et dans celle de *Polieres* (*), on parvenait à la *Place ou Rue de la Tour de Najac*. Ce nom dérivait de celui de la famille de Mossen Hugues de Najac, qui, vers 1468, possédait là un assez vaste terrain, environné de murs, et voisin de la tour qui porte son nom, et que l'on nommait *la Tor dels Najacs* (**). Cet espace correspondait évidemment au sol où est actuellement construite la *Place de la Bourse*.

(1) Mss. de l'Académie des Jeux-Floraux, *vid.* aussi ma Statistique générale des départements pyrénéens, tom. II, p. 310.

(2) *Histoire Tolosaine, Mss., archives du Capitole*, tom. II.

(*) On écrivait aussi, très anciennement, PELIERES.

(**) Le cadastre de 1478 nous apprend le fait suivant, relatif à l'étymologie de cette portion du Capitoulat de la Daurade : « les heretiers de mossen Guilhem Morrebrun et dona Gausseranda lor maire, heretiers de mossen Hug de Najac, an aqui meteis una granda plassa enmurhalhada, laqual fa lo CANTO DE MAL COUSINAT et de TEMPONIERAS, et aussi belcop de plassa tenen aldit canto devers ladita CARRIERA DE TEMPONIERAS, que a ben de large X brassas. Aissi va à la TOR apelada DELS NAJACS. »

La famille de Najac était avantageusement connue dès le XIVe siècle. Nicolas Najac fut Capitoul en 1391 et en 1425. Hugues de Najac obtint la même charge en 1412 et en 1420. Il fut encore Capitoul en 1428. Son fils ou son neveu, noble Jehan de Najac, possédait, en 1458, plusieurs maisons dans le Capitoulat de la Daurade, et entr'autres celle où existait la tour qui a donné son nom à cette partie de la ville.

On trouvait ensuite dans la *Rue de Temponieres*, en remontant vers celle *dels Cambis*, sept maisons : quatre d'entr'elles appartenaient à des notaires, officiers publics, dont le nombre était alors très grand dans Toulouse.

En parcourant le cadastre de 1571, on ne trouve plus les mêmes noms dans cette portion du Capitoulat de la Daurade. Elle forme alors le vingt-troisième moulon. Guillaume Noguier, marchand, issu de la même famille que l'historien de ce nom, occupa la maison qui est à l'angle de la *Rue des Changes* et de celle de *Temponieres*. Là se pressaient François Rahou, Jehan Mauret, Pierre Lancefoc, François Daulhon, sire Pierre Aldias, sire Jehan Esclassan, sire Amanieu de Brucelles et Jehan Bernard, tous riches marchands. Deux anciens Capitouls, noble Bernard Ceré et noble Jehan Bole, avaient là leurs maisons, presque toutes remarquables par leurs formes architecturales, dont on retrouve encore quelques restes dans celles que possédaient, en ce temps, Pierre Lancefoc et Bole. Mais celle d'Amanieu de Brucelles, parent de cet autre Brucelles, célèbre et riche orfèvre de la *Rue des Argentiers* et de celle de Mirepoix, montre encore tout le luxe artistique de cette époque. La haute et magnifique tour octogone qu'on y remarque, les courtes galeries qui conduisent de l'escalier de la tour aux appartements existant sur la rue des Changes, sont des modèles de bon goût, des chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance, admirés des étrangers, mais presque inconnus aux habitants de cette ville, et c'est là qu'existe encore l'écu blasonné des Brucelles, ces artistes, si peu connus, et dont il reste cependant encore des pièces d'orfévrerie et des vases sacrés, couverts de délicieux bas-reliefs et de ciselures d'un dessin parfait, et d'une délicatesse extrême.

La maison de Jehan Beraud, qui touchait à celle d'Amanieu de Brucelles, forme l'angle des *Rues des Changes* et de *Malcousinat* En entrant dans cette dernière rue, on trouve, à droite, l'hôtel qui appartenait, en 1571, au général des finances, en Languedoc, N. de Cheverry. On y voit aujourd'hui une fonderie de plomb; on s'est servi, on a utilisé, sans la détruire, la tour octogone de cette maison, tour très remarquable, mais qui n'a point autant d'ornements que celle d'Amanieu de Brucelles. Là, donnant sur une cour peu étendue, sont encore de charmantes fenêtres, dans le style qui a précédé le beau temps de la renaissance. Plus loin, on trouvait la maison de Philippe Restes, bourgeois, Capitoul en 1571. A l'angle des *Rues de Mal Cousinat* et de *Polieres*, existe encore la maison de François Benezeit ou Benezit, Capitoul en 1536. La cour intérieure de cette maison offre, dans sa décoration architecturale, qui appartenait

au XVe siècle, un aspect riant et pittoresque qui arrête agréablement les regards. En suivant le côté droit de la *Rue de Polieres*, c'est-à-dire en remontant vers la Tour de Najac, on retrouve, avec leurs dimensions extérieures, les maisons de Jehan Goudour, cousturier, et de Guillaume Benezit; celle de noble Philippe Restes, Capitoul en 1571, paraissait ensuite; elle est remplacée aujourd'hui par l'*Hôtel des Quatre Saisons.* L'habitation de noble Raimond de Sarravere, qui vient après, a conservé sa porte, élégamment dessinée dans le style de la renaissance. Sire Antoine Cros, marchand, possédait la maison voisine. La porte, à la clef de laquelle est un écusson, renfermant un pieux monogramme, est en ogive à talon; elle indique le XVe siècle, et prépare à la décoration d'une cour, bordée en partie de façades dans le même style, et qui forment un élégant fenêtrage. Il paraît évident que cette maison date d'une époque bien antérieure à Antoine Cros qui la possédait en 1571. Qu'il nous soit permis de rendre, avant de quitter cet édifice, un hommage à la science et un tribut à l'amitié. Cette maison a été habitée par M. Dulaurier, de Toulouse, l'un de nos plus savants orientalistes; c'est là qu'il a préparé les premiers éléments des succès qui ont couronné ses travaux. Puissent ces quelques lignes, dictées par une estime profonde, lui rappeler un confrère qui ne l'oubliera jamais!

Avant d'arriver à la *Place de la Tour de Najac,* on trouvait encore huit maisons; les six dernières, possédées par noble Hierosme Bandinelli, Guillaume Bidon, sire Guillaume Mandinelli, marchand, noble Pierre Julia, seigneur de Soule, Jehan Besse et Antoine Sifflot ou Soufflot, sont remplacées aujourd'hui par le Palais de la Bourse. Avant la construction de cet édifice, qui a, naguère, succédé à un autre portant le même nom, M. de Bastard, conseiller et doyen du parlement de Toulouse, magistrat célèbre, avait, dit-on, son hôtel sur le même sol.

Presque toutes les rues que je viens d'indiquer étaient étroites et tortueuses. Les autres villes de France ne présentaient pas un autre aspect. Ce n'est guère que sous le règne de Louis XIV, et par les soins de la Reynie que la voirie urbaine de Paris fut améliorée. Il y eut en cela des changements heureux, sous quelques rapports, et déplorables sous beaucoup d'autres. « Alors disparut successivement le Paris municipal, la cité du moyen-âge et ses antiques institutions:.. Tout se tenait dans les vieux temps, dit M. Capefigue (1), le voisinage des maisons, le parlage et les mauvais dires des uns sur les autres, cette petite médi-

(1) Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomatiques avec l'Europe, tom. I, p. 165.

sance, le commérage des voisins, tout cela n'était que la censure municipale. Quand il y avait des rues étroites, des fenêtres rapprochées, chacun se connaissait, se voyait dans la vie publique et privée, et cette existence commune était inhérente à l'esprit bourgeois. La vie isolée et inconnue dans de vastes rues devait, avec le temps, effacer l'amour de la cité; on n'était plus lié corps et ame à sa maison, à son clocher, à sa paroisse; et c'est pourtant cette union mystique et touchante qui constituait le système municipal. Les larges rues, les vastes places, la séparation des maisons, la démolition successive de ces petits ponts suspendus au quatrième et cinquième étage, qui unissaient les ménages, les désunit pour jamais; tous les enjolivements des cités affaiblirent le lien commun. Les habitants demeurèrent étrangers les uns aux autres; il y eut moins de mœurs, moins d'esprit d'union, parce qu'on se surveillait moins. Il fut nécessaire d'avoir un plus grand gouvernement politique là où il n'exista plus d'administration de famille.» Ces lignes qui retracent, si heureusement, la révolution opérée dans Paris par les embellissements de cette ville, indiquent aussi les causes de la décadence morale, de l'oubli des gloires de la patrie, de ses plus nobles, de ses plus chers intérêts, toutes choses que l'on observe aujourd'hui dans Toulouse, et qui justifient si bien les mots que j'ai empruntés à Lucien pour servir d'épigraphe à ce livre. Mais on se tromperait si, de ce que nos rues étaient étroites et obscures, on en tirait la conséquence qu'elles étaient dépourvues d'édifices remarquables. On en trouvait au contraire à chaque pas, et les formes des plus humbles demeures avaient une élégance totalement inconnue aujourd'hui.

Nous allons, en courant le risque de nous égarer un peu, parcourir le reste du Capitoulat de la Daurade.

Le huitième Moulon, ou Melo, du cadastre de 1478, était celui où l'on

voit aujourd'hui l'hôtellerie du *Portail de Fer*. Il était en face de l'*Hôtellerie des Trois Rois* (*). Le neuvième *Melo* est borné d'un côté par la *Rue de la Vache*, où existait une autre hôtellerie qui avait une vache pour enseigne. On lui donnait le nom de *la Sudria*, de celui de Guilhem de la Sudrie, qui y possédait la maison située à l'angle de la *Place de la Capelle Redonde* (**), et de la *Rue de la Vache.* Suivant Catel (***) : « la chapelle ronde qui étoit de son temps une petite place bien près de celle de la Daurade, tout contre le Noviciat des Jésuites, estoit anciennement une maison qui appartenoit à Hugues Claveris, en laquelle les pescheurs firent bastir une Chapelle ronde, et où ils avoient la confrérie qui estoit gouvernée par des bailes qui despendoient de l'église Sainct-Nicolas de Sainct-Cyprien. Aujourd'hui (1626) cette chapelle se trouve desmolie, et la confrérie transférée dans ladicte église Sainct-Nicolas. »

La *Rue de la Daurade* faisait l'une des limites de ce Moulon, où habitaient alors plusieurs fondeurs d'étain, nommés *Estaigners*, en langue romane. Mossen Pierre Daffis, bourgeois et marchand, avait, en 1478, sa maison dans cette partie de la ville (****). Anobli par le Capitoulat, en 1461, il jouissait d'ailleurs d'une grande fortune, et eut des descendants qui s'élevèrent aux plus hautes dignités dans notre province. Jean Daffis fut premier président du parlement de Toulouse ; Jacques Daffis, avocat général, fut mis à mort par des misérables qu'égaraient le fanatisme et les haines politiques ; Jean Daffis, devenu évêque de Lombez, mourut en odeur de sainteté, dans son diocèse, où sa mémoire est encore honorée.

Le vaste espace que l'on nomme aujourd'hui *Place de la Daurade*, était couverte d'habitations, et sillonnée par des rues étroites qui ont disparu depuis longtemps. La *Place de la Daurade* n'avait pas, au XVe et même au XVIe siècle, le tiers de l'étendue de celle qui porte ce nom aujourd'hui. En 1570, Jean la Sudrie, docteur, fils du particulier qui avait donné son nom à cette portion du Capitoulat, possédait la maison qui était à l'angle formé par les *Rues de la Capele Redonde* et de *la Vache.* La rue de *Bourguet Nau* était là. C'est dans la *Rue de la Vache* qu'existe l'entrée assez obscure de l'hôtel occupé, avant et durant les premières années de la révolution, par le comte Potocki, seigneur polonais, qui fut colonel de la Légion de la Daurade. Alors les salons de cet hôtel retentirent souvent des cris, de *vive la nation* et de *vive le roi!* répétés par ceux qui croyaient à la durée des institutions de 1790 et de 1791.....

(*) « Lo petit melo davant l'hostalaria dels Tres Reys que conte de la Carriera de Tripieras fine à l'houstal de mossen Bernard Molinier en Carriera de Pelagantiers. »

(**) Plassa et Carriera de la Capela Redonda.

(***) Mémoires de l'Histoire de Languedoc, 158.

(****) « Mossen Peyre Daffis, bourges, ha hun houstal aqui meteis que es partit en dos, et te lougat la hun à Johan Mainhe, alias Britanha, barbie, et l'autra à Johan Phelip, mercier, et ha sa demoransa darré, am un ort perdarré, et aussy grand bastiment à la carriera de la Vaqua. »

Dans le *Melo* suivant, l'épicier Guilhem de Plasença avait ses magasins. L'un de ses parents, Arnaud de Plasença, ayant été Capitoul, en 1466, il rechercha aussi cette dignité et l'obtint en 1481.

J'ai parlé, ailleurs (*), du *Cimetière des Comtes* existant entre l'église de la Daurade et la rive droite de la Garonne. Ce cimetière devint avec celui de *Tot sans*, situé derrière l'abside, et durant les XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècle, celui de la paroisse. Il donna son nom au *Melo* ou Moulon, dans lequel il était renfermé (**).

Eglise et monastère de la Daurade.

Cet édifice ne fut jamais un temple d'Apollon ou de Minerve, comme on l'a souvent écrit. Ce fut seulement l'une de ces églises bizantines, décorées avec une grande magnificence, et dont on retrouve encore le type à Ravenne. Les trois ordres qui décoraient le sanctuaire donnaient à ce monument un caractère particulier, et la coupole, ouverte au milieu, indiquait une très ancienne origine. En suivant une méthode, trop en honneur à Toulouse, au lieu de faire réparer ce vieil édifice, qui, ainsi que le dit Chabanel, *tomboit pieça de vieillesse*, on le détruisit. On voulut construire un dôme au-dessus, et le poids fit éclater les murs de toutes parts. Cette église, nommée autrefois Sainte-Marie *Fabricata*, était apparemment l'un des plus anciens monuments religieux de la France. Les écrivains (1) des XVe et XVIe siècle, Gano (2), Bertrand (3), Noguier (4) et quelques autres, lui ont attribué une origine antique. Ils crurent y reconnaître le *très saint temple,* dont parle le géographe Strabon (5). Jehan de Chabanel était persuadé que la plus ancienne partie de

(*) Mémoires de la société archéologique du midi de la France.

(**) « Lo Melo del sementeri de la Daurada, et davant l'hostal de Montfort.

(1) *Du Mège, Mémoires de la société archéologique, p. 10, tom. II.* Tout cet article est extrait du travail imprimé de l'auteur.

(2) *De fundationibus tempore loco et nomine Tholose et Rome, Anglie Britannie, Narbone et Parisius, MSS.*

(3) *De Gest. Tol.*

(4) *Hist. Tolosaine.*

(5) Lib. IV.

cette église, l'hémicycle ou l'abside, était le reste d'un temple consacré à Pallas.

« Il n'y a nul doubte, dit cet auteur, que ce temple (celui de Minerve) ne fut jadis où est à présent l'église de Notre-Dame, dite de *la Daurade*, et que l'hémicycle de la muraille qui environne le grand autel et les caveaux qui sont au-dessous, ne soient parties de ce vieux temple; car l'antiquité seule de cet édifice qui s'entr'ouvre et se laisse aller pieça de vieillesse, fait foy clairement de cecy, soit que l'on considère en dehors la façon et structure de son hémicycle, et le projet du larmier qui en couronne le faîte et sommet, sur lequel reste porté l'arceau de la demy-voute, qui est aujourd'hui, dont la courvature est si admirable, soit que l'on considère au-dedans, les trois rangs de niches qui sont posées contre la muraille et distinguées par de petites colonnes de pierre, tournées à la serpentine, qui cernent de toutes parts l'autel, lesquels ne marquent que les vestiges d'un ancien temple d'idoles, fait en forme ronde et vouté en rond, à la façon du ciel, avec une ouverture sphérique au milieu, par où s'escouloit toute la lumière. »

On voit par ce passage que Chabanel ne reconnaissait dans la portion la plus ancienne de cette église, que des fragments d'un temple antique; mais dans le reste de cet édifice, il voyait un monument élevé par les Wisigoths, durant leur domination à Toulouse, ce qui s'accorde avec l'opinion de M. de Castellane, qui reconnaissait dans les débris épars de ce monument, le style général de cette époque de transition qui commence à Constantin, et que les peuples du nord, établis en Italie et dans les Gaules, adoptèrent. Pour moi, je ne reconnaîtrais point dans cet édifice un monument des rois Wisigoths de Toulouse, qui professaient l'arianisme, mais plutôt le plus ancien monument, bâti dans nos murs, après la défaite et la mort d'Alaric, à Vouglé, et je ferais remonter ainsi l'origine de ce monument, sur lequel je publierai un travail particulier, aux premières années du VIe siècle.

D. Martin (1) qui écrivait sur cet édifice, d'après des notes, sans doute peu exactes, a cru retrouver à la Daurade, le temple de Belenus ou d'Apollon, le lac sacré

(1) *Traité de la religion des Gaulois.*

dans lequel les Tectosages avaient jeté les métaux précieux, retirés de leurs mines, ou conquis sur leurs ennemis. Plusieurs antiquaires ont adopté le sentiment de D. Martin, et M. de Montégut lui-même, qui croit néanmoins pouvoir placer ailleurs le lac de Toulouse, n'hésite pas à reconnaître dans l'hémicycle de *la Daurade* les restes d'un temple antique; il en avait vu cependant renverser les murs, et il y avait recueilli des marbres qui prouvaient que cet édifice, fait comme la plupart des premiers temples chrétiens, avait été bâti avec des débris des monuments du polythéisme.

« Il est digne de remarque que, pendant que les érudits s'attachaient, sans succès, à déterminer l'origine de l'église de la Daurade, ils ne s'occupaient point du monastère qui touchait aux murs de ce temple chrétien. Il était cependant connu, au moins, depuis la fin du VIe siècle, et les formes de son cloître et des chapelles qui y avaient leur entrée, auraient dû fixer toute l'attention des archéologues. Mais on n'estimait, on ne recherchait que les antiquités grecques et romaines, et si l'on s'occupait du moyen-âge, ce n'était que pour étudier les diplômes, les chartes de cette époque. Montfaucon, lui-même, ne considéra que sous le rapport historique, les monuments de la monarchie française. Les travaux artistiques ne s'étendaient pas sur cette longue période qui commence au IVe siècle, et qui ne se termine qu'au XVIe. De cet abandon des monuments de nos pères est résulté, plus tard, soit leur destruction, soit leur appropriation à des usages modernes, et dans celle-ci on retrouve trop souvent l'empreinte de l'ignorance et du vandalisme.

» En examinant le plan de ce monument, tel que je l'ai publié, on retrouve d'abord l'ensemble de l'église de Sainte-Marie de la Daurade, avant sa démolition. On y distingue l'abside ou l'hémicycle qui faisait partie de la

première église ou du temple, selon les auteurs que j'ai cités. On y retrouve la partie plus moderne qui touchait au *Cimetière des Comtes*. Celui de *Toussaints* était, comme je l'ai dit, situé derrière l'hémicycle près du cloître dont on détruisit l'une des galeries vers le commencement du XVIIIe siècle. A l'est du cloître était la Chapelle du Chapitre qui en contenait trois autres; au-delà existait une salle rectangulaire, dans laquelle se tenaient les assemblées conventuelles; au sud s'élevait le monastère, et du côté de la Garonne était *le Cimetière des Comtes*, et celui de la paroisse. Le premier, selon Chabanel, communiquait par une petite porte, avec la partie inférieure de l'église. Cette porte était en fer, et sur l'imposte reposait le couvercle du tombeau chrétien, que le peuple nommait *le tombeau de Regina Pedauque*.

» Dans le cloître était placée, dit-on, l'inscription suivante, consacrée à Raymond de Foix, prieur du monastère de la Daurade, mort le 6 des calendes d'août, l'an du Seigneur 1258. Ce fut Roger Bernard, comte de Foix, qui éleva ce monument à son oncle.

» *Dominus Rogerius Bernardi, comes Fuxi, posuit istam lapidem super fratrem Raimundum de Fuxo, avunculum suum, qui fuit prior hujus domus sexdecim annis, et obiit, anno Domini 1258, kalendas Augusti.*

» Irrégulier dans son plan, le cloître n'en offrait pas moins l'aspect le plus monumental, le plus pittoresque; la colonnade qui l'environnait du côté du préau, ou de la cour, était en marbre blanc des Pyrénées, et supportait des chapiteaux chargés de bas-reliefs, parmi lesquels il en est quelques-uns du travail le plus précieux et de la conservation la plus parfaite. Citerai-je celui où les quatre fleuves qui arrosaient le paradis terrestre sont représentés, tenant chacun une corne recourbée, d'où s'échappent les eaux? Au-dessous on lit les noms de ces

fleuves : Phison, Geon, Tigris, Evfrates. Un artiste d'une haute habileté, sans doute, pour le temps où il florissait, a représenté sur un autre chapiteau les scènes principales de la vie de ce patriarche, dont l'ouvrage, compté parmi les livres saints, est sans aucun doute, l'un des plus sublimes monuments des anciens jours. Sur l'un des quatre bas-reliefs de ce monument, Job est environné, pressé, par une foule qui semble lui rendre des hommages, comme on en rendait dans Rome antique aux sénateurs et aux consuls, qu'accompagnait par honneur, une longue suite de cliens et d'affranchis. Là Job est puissant, mais Dieu va éprouver son serviteur. Le mauvais génie renverse la demeure du juste ; ses fils sont écrasés sous les pierres des murs qui s'écroulent, sous les combles qui tombent en larges éclats. Les troupeaux, les pasteurs périssent aussi, et Job, presque nu, couvert de plaies, entend les conseils inopportuns, les reproches mêmes de ses prétendus amis : ils l'abandonnent enfin, et Job est seul ; mais un ange du Seigneur vient toucher ses plaies, le guérir et le consoler. Cet admirable poème, qui dans la langue d'Israël est si sublime, et qui l'est encore dans nos imitations timides et décolorées, a été traduit avec bonheur par le sculpteur toulousain, et ce chapiteau est bien l'un des plus curieux que nous ait légué le moyen-âge.

» Toute l'histoire du Sauveur avait aussi été représentée sur les chapiteaux de la Daurade, et si les bas-reliefs n'en sont pas toujours aussi fins de travail, aussi précieux que celui de Job, ils forment cependant une suite importante, et qui n'a pas encore de rivale dans nos musées.

» Plusieurs de ces chapiteaux présentent aussi, soit des allégories que l'on ne peut que rarement expliquer avec facilité, soit des scènes pieuses : on y retrouve celle de *la pesée des ames* ou *la psycosthasie*. Celui où l'on remarque cette scène est surtout très important, soit parce que

les rituels funéraires Egyptiens présentent souvent une composition analogue, soit parce qu'on la remarque aussi, avec quelques variantes, dans la cathédrale de Saint-Trophime d'Arles, dans celle de Notre-Dame de Paris, au portail même de la petite église de Grisolles, et ailleurs. Saint Michel est ici représenté, pesant dans une balance les bonnes et les mauvaises actions d'une ame. Elle est là tremblante, attendant son arrêt; mais celui-ci vient d'être prononcé, et derrière elle un démon étend un rouleau sur lequel on lit : *In ignem æternum.* A la grande porte du chapitre, à droite et à gauche, existaient deux bas-reliefs représentant, l'un, un homme couronné, tenant un rouleau déployé, et l'autre, l'image d'une femme couronnée, indiquant de la main droite le ciel, et tenant de la gauche un long rouleau. Ce sont évidemment les images des fondateurs ou des bienfaiteurs du monastère, ou de cette portion des bâtiments claustraux, et chacun tient la charte de donation.

» Il faudrait consacrer un grand nombre de pages à la description des autres chapiteaux du cloître de la Daurade, monuments où l'imagination de l'artiste s'est livrée à toute sa fougue; mais je ne puis leur consacrer que quelques lignes. Au milieu de feuillages, d'arabesques, de rinceaux, de branches délicatement sculptées, paraissent des lions, des ours, des animaux fantastiques, que poursuivent, armés de hâches, de glaives et de boucliers, des chasseurs intrépides. Des femmes qui fuient, sont arrachées à ces monstres des forêts, et ces chapiteaux, où le fini du travail est digne d'admiration, sont couronnés par des tailloirs où le ciseau s'est joué, en reproduisant, soit des scènes variées, soit des ornements d'un goût exquis.

» Des tombeaux étaient placés sous les arcs creusés dans les murs : l'un des arcs, ouvert en forme de chapelle,

renfermait le mausolée des Garaud, qui, dès l'an 1154, possédaient des fiefs dans Toulouse. Sur les murs de ce sacellum funéraire, on voyait encore, en 1812, les armes de cette famille qui étaient de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

» Au fond du cloître, dans la galerie de l'est, paraissaient quatre portes à plein cintre, remarquables par leurs ornements. La première, celle de la salle des réunions conventuelles, était décorée de quatre colonnes en marbre, et les chapiteaux, en partie conservés dans notre Musée, sont dignes d'être considérés comme des modèles de grâce et d'élégance. Au-delà était le portail de l'une des chapelles placées de ce côté; il était décoré de huit statues représentant des prophètes et des apôtres. Des chapiteaux de la plus grande délicatesse d'exécution, étaient sur leurs têtes, et là venaient se reposer les huit arcs de la porte. J'ai essayé le rétablissement de ce portail, à l'extrémité de la *Galerie des Tombeaux*, dans le Musée de Toulouse; mais les exigences de l'architecture actuelle et du local lui-même, ont empêché de donner à ce portail, toute la saillie qu'il avait autrefois, et de placer dans les montans intérieurs les bas-reliefs représentant David et la sainte Vierge qui y existaient autrefois, et, dans les côtés, les quatre bas-reliefs qui y étaient encastrés, et qui représentaient des prophètes. Ces sculptures du plus haut intérêt n'ont pas cependant été perdues, et je les ai recueillies et placées dans le Musée de Toulouse, formé par moi, bien antérieurement à tous ceux du même genre qui existent dans nos départements, et à une époque où il a fallu braver les refus des autorités et les railleries des prétendus hommes de goût, qui ne voulaient point voir, disaient-ils, ce qu'ils nommaient, savamment, des *monuments gothiques*. Parmi les figures du portail, il faut distinguer la statue royale qui tient dans la main droite un

vase, une sorte d'*ampoule* couverte, qu'elle montre de la main gauche.

» C'est cette statue que le peuple nommait *Lou Rey Clovis*, et, sans rien affirmer sur la justesse de cette dénomination, que j'adopterais cependant volontiers, on peut conjecturer que cette image est au moins la copie d'une autre qui représentait ce prince, et qui avait été érigée pour honorer la mémoire du fondateur de la monarchie et du premier de nos rois catholiques.

» Dans cette chapelle, qui en renfermait trois autres, on voyait le tombeau de plusieurs membres de l'ancienne famille des Isalguiers, et entr'autres celui qui était surmonté par la statue de Raymond, l'un d'entr'eux, qualifié du titre de *co-seigneur de Toulouse*, dans son testament du mois de mars 1348. Là aussi était un autre objet bien plus précieux et que j'ai pu retrouver. Il provenait du cimetière des *Comtes*, et avait fait partie du tombeau d'un fils d'Alphonse Jourdain. L'inscription gravée sur ce marbre peut être traduite ainsi : « Lecteur, les caractères tracés sur ce tombeau t'apprendront quel est celui auquel il est consacré. Ici est inhumé un fils du comte Alphonse, son corps est sous cette pierre, son ame est dans le repos. Cet enfant, d'un âge tendre et d'une vie pure et sans tache, est maintenant réuni aux chœurs des anges et des vierges. Le saint pape de Rome, Urbain II, a voulu que ce fut ici le cimetière des comtes. C'est ainsi qu'il l'a ordonné par un décret sacré adressé aux citoyens :

Aspisce, lector, opus scripturæ marmoris hujus.
Ostendet titulus quem tegit hic tumulus...
Ildefunsi natus comitis jacet hic tumulatus.
Corpus sub lapide spiritus in requie.
Parvulus ætate, vitæ puer immaculatæ,
Jungitur angelicis, virgineeisque choris.
Vir sacer Urbanus romanus Papa secundus,
Esse cimeterium præcipit hoc Comitum.
Insuper ut didici jubet illos hic sepeliri
Sacro mandato Civibus inde dato. »

M. de Montégut s'est trompé en croyant retrouver dans un tombeau qui existait à la Daurade, celui de Guillaume IV, comte de Toulouse. Ce monument (qui était chargé dans le milieu d'une guirlande, au milieu de laquelle est un agneau nimbé, ayant derrière lui une croix pattée et quelques étoiles dans le champ, offre des deux côtés un écu portant un château crénelé à deux tours, et ayant en pointe trois faces ondées), ne peut avoir appartenu à un prince de la famille de Toulouse, et encore moins à Guillaume IV. Ce fut le frère de celui-ci, le célèbre Raymond de Saint-Gilles, qui, dit-on, peut-être à tort, mit le premier sur ses armes un signe héraldique, et les monuments nous apprennent que ce signe n'était autre chose qu'une croix d'or pommetée, vidée et cléchée. L'abbé Magi combattit avec force les assertions de M. de Montégut; mais on imprima dans le recueil de l'Académie, le mémoire de ce dernier, et celui de l'abbé Magi fut rejeté, peut-être parce que l'auteur avait raison.

C'est aussi dans le monastère de la Daurade qu'existait, selon quelques légendaires, le tombeau de la Reine Pedauque ; suivant plusieurs écrivains, ce tombeau serait celui de *Ranahilde*, femme d'Euric, roi des Wisigoths. J'ai montré, ailleurs, que toutes les traditions à ce sujet étaient dénuées de vraisemblance, et tous les archéologues sont convenus avec moi, que ce monument n'est autre chose que le couvercle d'un tombeau fait à l'époque du bas-empire, et sur lequel on a représenté Jésus-Christ ressuscitant Lazare (1).

C'est aussi dans cette église que fut ensevelie dame Clémence, bienfaitrice de la ville, et à laquelle on a attribué la fondation des jeux de la Gaie-Science, tandis qu'elle n'a pu être que l'institutrice de ce que l'on a nommé dans

(1) *Biographie toulousaine, II, p. 224 et seq.* Voyez les notes placées à la fin de ce volume.

le XVI[e] siècle, *le Collége de rhétorique* et de la *Gaye-Science*. C'est de cette église que sa statue sépulcrale fut, avant l'année 1549, transportée dans l'Hôtel-de-Ville où elle existe encore. Cette vénérable église, où l'art de Byzance avait prodigué toutes ses richesses, a fait place à une église moderne bâtie par l'architecte Hardy. Jamais on n'avait accumulé autant de fautes, jamais on n'avait autant méconnu ce qu'exige l'architecture chrétienne. L'extérieur de cet édifice n'est point terminé, l'intérieur était encore imparfait au commencement de ce siècle. Au défaut de lignes majestueuses, l'auteur avait voulu entasser les ornements autour du maître-autel. Les belles colonnes en brêche violette d'Italie, que l'on remarque, aujourd'hui, au fond de la grande salle du Musée, devaient supporter un baldaquin immense, et des figures d'anges, sculptées à Carrare, auraient paru sur les archivoltes (1). Ces figures, sculptées par des praticiens, étaient du plus mauvais goût, et l'on ne doit point regretter leur perte ; les églises ne doivent offrir que les meilleurs ouvrages de l'art, suivant le style des diverses époques ; mais on doit en bannir tous les objets modernes, alors qu'ils indiquent l'absence du goût, du talent et du génie. On révérait dans cette église une très ancienne image de la sainte Vierge, et à cause de sa couleur, le peuple lui donnait le nom de *Notre-Dame la Noire*. On la portait sous un dais, alors que la Garonne, sortant de son lit, menaçait les quartiers les plus voisins de ses bords. On la portait aussi en face des maisons où éclatait un incendie, et une peinture, peu remarquable sous le rapport de l'art, représente le miracle arrivé le 18 août 1672, dans le faubourg Saint-Michel. Cette image fut arrachée de l'église de la Daurade, en 1793, et mise avec beaucoup d'autres,

(1) Deux de ces figures sont placées au-dessus de la maison d'un marbrier, près de l'ancienne porte de Saint-Etienne.

dans le dépôt d'objets d'art, formé dans le couvent des Augustins. Le curé constitutionnel de cette paroisse la fit réclamer, en 1797; l'administration rendit la statue qui fut placée sur un autel : mais bientôt on craignit que quelque manifestation religieuse ne vînt troubler la quiétude des hommes qui possédaient alors le pouvoir : une patrouille ayant à sa tête le municipal Couderc, ancien cordonnier (1), fit arracher de nouveau cet objet à la vénération des fidèles; un lieutenant des gardes nationaux, ancien espion de la police du comité du salut public, la mit en pièces et les débris furent jetés dans le foyer d'un corps de garde.

Il y avait autrefois dans cette église plusieurs confréries, très célèbres dans Toulouse : celle de Saint-Sébastien, existait déjà, en 1437; celle des Ames du Purgatoire était plus ancienne. On priait pour les défunts, dans la chapelle haute de Saint-Michel, et le testament de maître Geraud de Bario, prêtre de cette église, en fait mention dans son testament de l'an 1408. Le 25 mai 1413, une nouvelle confrérie fut établie dans la chapelle de Saint-Benoît; la confrérie de l'Assomption de Notre-Dame, fondée, en 1573, a été aussi très renommée. Mais Jehan Chabanel, qui était recteur de la paroisse, a blâmé les bénédictins d'avoir accepté le titre de régent de cette association; car, dit-il (2), « ce n'a pu leur servir que d'occasion de choquer et faire brèche à leur règle, attendu mesme qu'outre le disner de la confrérie, que leurs statuts veulent estre faict de trois en trois ans, comme celuy de la Conception, chaque nouveau confrère est tenu de festoyer et donner un disner à tous les régens de ladicte table; chose peu convenable à la profession et vie solitaire desdicts religieux. »

(1) Voyez les notes à la fin du volume.
(2) *De l'estat et police de la Daurade*, 60, 61.

La Confrérie de la Conception de Notre-Dame, beaucoup plus célèbre que la précédente, fut instituée dans l'église de la Daurade, l'an 1452, par Bernard de Rosergio ou du Rosier, archevêque de Toulouse, qui voulut y être inscrit le premier. « D'où, dit encore Chabanel (1), il mérita le nom de premier fondateur et instituteur; à l'imitation duquel tous les plus grands et principaux de la ville, tant ecclésiastiques que laïcs, se firent aussi recevoir confrères pour tesmoigner leur dévotion envers la bienheureuse vierge Marie...... Ceste confrérie si saincte et si noble, estant composée de soixante-douze prestres, et autant d'hommes laïcs, des principaux et plus signalés seigneurs de la ville et du pays, apporta certainement beaucoup de lustre et de splendeur à l'église de la Daurade; mais beaucoup de destourbier aussi à la solitude et vie monastique des religieux, tant à cause des assemblées ordinaires qui estoient tenues en leur cloistre et dans leur chapitre, qu'à cause des solennels banquets et festins qui estoient faicts de trois en trois ans, suivant leur statuts, en la grande salle du monastère.... »

Il nous reste plusieurs écrits relatifs à cette confrérie, ainsi que des hymnes et des chants royaux, en français et en langue romane, chantés ou lus dans les réunions de cette confrérie. La vénération que les Toulousains montraient à chaque instant pour la Mère du Sauveur, s'était empreinte depuis plusieurs siècles, dans la tête et dans le cœur des habitants de cette ville, aussi on retrouve souvent, dans les archives particulières des familles, des chants, en l'honneur de Marie.

Voici l'un de ces chants. Il fait partie d'un petit livre très rare aujourd'hui, et qui a pour titre : *La confessiou generala de Fraire Olivier Malhart, en languatge de Tolosa*, in-8°, gothique. L'ouvrage original avait paru, en français, à Paris, vers la fin du XVe siècle.

(1) *Ibid.*, 54, 55.

Maria dona touta bela,
Verges pucella, pura et monda,
Filha de Dieu, maire et ancella,
En qui touta gratia abonda;
Tu es aquelha dont salhic l'onda
Que lo peccat dAdam lava;
Jeu te saludi, regina del monda,
En disen : *Ave, Maria.*

Advocada dels peccadors,
Envers mi torna ta fassa,
Fay que jeu sia tots los jorns
En oracio que que jeu fassa.
Del libre del enemic esfasa
Mos peccats, tant que ny a.
Jeu te saludi en aquesta plassa,
En disen : *Ave, Maria.*

Regina de misericordia
Jeu te supliqui humblamen,
Que a mon arma tu acorda
Perfiet perdon entieramen,
En aquest loc certanamen
De bon cor te vauc saluda,
Del dit de langel propramen,
En disen : *Ave, Maria.*

Innocenta, bela, touta pura,
Humblamen te vau pregar,
Que en mon arma naja ordura
Per que plassia a ton filh car;
Tu es aquella que ho podes far,
Coma lEscriptura dit ho a,
Perso vers te voli torna,
En disen : *Ave, Maria.*

Amigua de Dieu, que es en los cels,
Mostra ta popa a ton filh;
Fay que li sian tout jorns fisels,
Et nos nos meta en exilh,
Se vesen lo grans perilh,
En que lenemic metuts nos a,
Garda nos donc Verges humilh,
En disen : *Ave, Maria.*

O Maria, fontaina viva,
De pietat et compassion,
Fay que tout le temps que l'on viva
Sia en contemplacion,

Garda nos de damnation.
Quan larma del corps partira,
Defen la per la oracion,
Que hon dictz : *Ave, Maria.*

Pourquoi donc, à l'instant où je croyais n'avoir à m'occuper, dans le monastère de la Daurade, que de nobles et pieux souvenirs, une anecdote, racontée par Lafaille, vient-elle troubler les douces études qui ont fait et qui font encore le charme de ma vie ?

L'annaliste de Toulouse dit, sous l'an 1559 : « Le couvent de la Daurade estoit en ce temps là tenu par les moines de Sainct Benoît, de la règle large. On a vu qu'un moine de ce couvent, après s'estre faict apostat, s'en alla à Genève. Cette année il arriva quelque chose de plus fort dans cette maison : quelques-uns d'entre ces moines ayant conjuré contre la vie de leur prieur, le tuèrent à matines. On arresta deux de ces parricides, qui, par arrest du parlement, furent condamnés à estre mis en quatre quartiers, et la tête coupée la dernière, à la place de la Daurade. »

De pareils crimes ne se renouvelaient pas deux fois dans un monastère. La réforme de saint Maur vint purifier cette maison ; et là, aux intérêts particuliers, à l'ambition, à la haine, succédèrent l'amour des recherches et des découvertes historiques. L'illustre dom Bernard de Montfaucon, honneur du Languedoc, où il était né, y puisa son goût pour l'érudition ; dom Vaissete, son ardeur pour des élucubrations historiques, consciencieuses ; dom d'Olive, les règles de cette critique éclairée qui recommande ses ouvrages. Il n'y eut plus dans le monastère de la Daurade que des hommes studieux, qui n'avaient renoncé au monde que pour le servir et l'éclairer.

Catel dit que « la Viguerie est le lieu où le Viguier rend sa justice et a ses prisons..... ; il exerçoit la justice

du comte de Tolose, dans la ville et viguerie avec les Capitouls, desquels il estoit comme chef, à cause de quoy l'on voit plusieurs sentences avec ce commencement : *Vicarius et Capitulum judicaverunt*. De là vient que les Capitouls prestent encore, aujourd'huy, le serment, après qu'ils sont esleus, entre les mains du Viguier, qui a droit aussi de se treuver à leur élection. Mais à présent ces deux juridictions sont toutes séparées, le Viguier estant comme juge ordinaire de la ville et Viguerie. Anciennement le Viguier rendoit justice dans le palais, et tenoit ses audiences en la chambre que tiennent messieurs des requestes depuis qu'ils ont esté establis ; voire mesme le lieu qui est au-devant de la porte où maintenant le Grand Maistre des eaux et forests exerce sa justice, que l'on appelle la Table de marbre, a esté autrefois appellé la *Place du Viguier*. Guillaume de la Perriere en la vie de Gaston Phœbus, comte de Foix, remarque que le comte de Foix fut treuver le roy, Charles sixiesme, estant à Tolose dans son chasteau, qui estoit le Chasteau Narbonois, dans lequel estoient la Viguerie, la Seneschaussée, le Palais et la Conciergerie. La chambre des requestes ayant esté establie au lieu où estoit jadis le Viguier, iceluy Viguier après avoir logé en divers lieux, enfin, le roy, ou la ville, lui acheta la maison qu'il tient à la place de la Daurade, en laquelle il rend aujourd'huy la justice et a ses prisons. »

Suivant le cadastre de 1478, Johan Gombaud, marchand, avait, non loin de la grande porte de l'église de la Daurade, deux maisons (*) ; il en possédait une autre tout auprès, dans le *Melo* d'Esteve de Gray (**). Ce marchand cultivait les lettres avec succès, et il avait, en 1456, obtenu le prix du *Souci*, dans nos jeux poétiques (***). On a déjà vu deux agens de

(*) « Moss. Johan Gombaud, marchant, ha aquy meteis après la porta et intrada de la gleisa de la Daurada II houstals tenents que duran fins à la carriera per on vah sus la Garona devant lo petit sementeri. »

(**) « Moss. Johan Gombaud, marchant, ha aquy meteis un houstal loqual fa lo canto davant la Daurada. »

(***) Voici le titre de son ouvrage dans le manuscrit de Gaillac : Johan Gombaud, marchant, de Tholosa, per aquesta Dansa Gasanhet. le Gauch, l'an MCCCCLVI.

change (*Cambiadors*) ou banquiers, et un négociant, au nombre des *Sept Troubadours de Toulouse.* Nous avons retrouvé dans la rue de Malcousinat, Martin de Mons, marchand, lauréat de cette ancienne académie, et le manuscrit de Gaillac fait encore connaître Denis Andrieu, autre marchand, qui obtint la *Violette d'Or,* en 1461 (*). Anthoine de Recaud, qui fut de même marchand, reçut, en 1471, le prix de l'*Eglantine* (**); ces faits prouvent que, quelle que fut l'activité du commerce à Toulouse, durant le XIVe et le XVe siècle, plusieurs de ceux qui l'exerçaient, employaient avec fruit leurs loisirs à l'étude.

La rue de la Daurade conduisait à la tête du pont, du côté de la ville. Là, au XVe siècle, venait aboutir la ruelle que l'on nommait *lo canton de Viviers.* Le cadastre remarque, comme une singularité, que la maison placée à l'angle était bâtie en pierres et avait une tour construite avec des matériaux pareils (***).

Dans le *Melo* voisin, qui était, en 1478, le treizième, la *rue de la Capela Redonde* formait l'une des limites, et la *rue de Viviers* une autre; cette dernière rue s'étendait jusqu'à la rivière. Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, ayant permis la construction d'un pont sur la Garonne, déclara qu'il pourrait être bâti entre l'hôpital de la sainte Vierge et le local nommé *Vivaria.* Catel conclut des expressions de la charte donné par le comte, *inter hospitale Beatæ Mariæ et Vivarias,* « que l'hospital Nostre Dame devoit estre du costé de Sainct Cyprien; car, ajoute-t-il, *Vivariæ* est le bord de la rivière de Garonne du costé de la ville, qui se nomme encore aujourd'huy Viviés. »

Dans le cadastre de 1571, la portion de la ville dont je viens de parler est désignée ainsi : « Le dixiesme moulon (qui) est appellé de Viviers pource que confronte avec deux rues dictes de Viviers, lesquelles font un triangle au bout, devers la rivière de Garonne et se confond d'ung costé avec la place ou rue de la Chapele Redonde, pour aller à la place de la Daurade et des autres deux costés avec les susdictes deux ruelles dictes de Viviers. »

Les petites rues qui divisaient en plusieurs Moulons l'espace qui existait entre la place de la Daurade et la rue actuelle des Blanchers, y constituaient, en 1478, outre les sections que je viens d'indiquer, « *Lo petit Melo de lautra partida del Carreyrot et de Roquetes, auprès de Moss. Johan* (****), *et lo Melo de Moss. Jacmes* (*****). Dans ces portions du Capitoulat, on comptait au nombre des possesseurs de maisons ou de terrains sans constructions, d'abord ce Moss. Jacmes, qui jouissait d'une certaine estime, Moss. Johan

(*) Cet ouvrage, conservé dans le manuscrit de Gaillac, porte pour titre : Canso de Nostra-Dona am rims maridats, per laqual Denis Andrieu, marchant de Tholosa, gasanhetne la Violetta, l'an MCCCCLXI.

(**) Sirventes en forma de vers moral per refrains, am loqual Anthoni Recaud, marchant de Tholosa, l'an MCCCCLXXI, Gasanhetne l'Englantina.

(***) Moss. Pe Ramon Johan Cabriolz, ha aquy meteys un houstal que fa lo Canto de Viviers et a una tor darre de peyra, et es tot de peyra.

(****) N° 14 du cadastre de cette année.

(*****) N° 15 du même cadastre.

Rossingnol, conseiller au parlement, et les héritiers de Bernard de Bonasenha, l'un des plus riches citoyens de Toulouse. » La *Carriera dels Pescadors* (*) s'étendait de la rue de Roquetes jusqu'à la *Porte Peinte ;* elle tirait son nom du grand nombre de pêcheurs qui, au XIVe et XVe siècle, et durant la première moitié du XVIe, y avaient leurs habitations. De ce côté, aucun mur de défense ne bordait la Garonne, et les jardins, que chaque propriétaire possédait de ce côté, touchaient au rivage. On remarquait dans cette rue, à droite, une impasse qui y existe encore. Il y avait des bains publics dans cette rue (**) ; un peu plus loin on voyait un abattoir (***). *Lo Melo de la Porta Pinta* commençait dans la rue *des Pescadors*, à l'extrémité de laquelle il y avait une petite place. Ce moulon était le seizième ; le suivant qui s'étendait vers la porte, avait pour une de ses limites la *Rue de la Tour* (carriera de la Torn) (****). En revenant vers la place de la Daurade, on trouvait le dix-huitième et le dix-neuvième Moulon qui terminaient ce Capitoulat sur la rive droite (*****) ; on y trouvait *lo Carreyrot devers los Predicators* (******) et la rue de *Cordieras Vieilhas* et celle *dels Teyssedors de ly* (*******). En 1570, on ne trouvait plus de pêcheurs dans cette partie de la ville. Quelques nobles familles y possédaient des maisons, et de nouvelles industries avaient remplacé celles qui y avaient existé. Les tisseurs de lin y étaient nombreux. Les toiles qui sortaient de leurs ateliers se divisaient en deux classes : 1° les toiles de ménage, façonnées pour les habitants qui leur confiaient le lin filé dans les maisons de la ville ; 2° les toiles de fabrique où l'on employait le lin du pays Toulousain et celui de Cahors. Ces toiles étaient exportées au loin ; en 1570, il n'y avait presque plus de métiers de tisseurs de lin dans cette partie de la ville. Une rue, ou impasse, qui n'est pas indiquée, en 1478, est désignée en 1572 ; c'est celle *du Sac*. Là demeurait Pierre Assezat, dont il sera fait encore une mention expresse en examinant le Capitoulat du Pont-Vieux. Près de sa maison existaient les boutiques ou magasins de Pastel : la rue du Sac avait été occupée sans aucun droit par les religieux Dominicains ; on l'avait murée à ses issues et ravie ainsi à l'usage des citoyens ; en 1553, la ville en reprit la jouissance. « On bastit de haultes et grandes murailles d'ung costé et d'aultre de l'endroit du jardin desdicts religieux, avecques arcs voultés pour passer dudict convent à l'infirmerie, sans estre veus, ce qui cousta plus de quinze cens livres. »

(*) Rue des Pêcheurs.

(**) « La mayre de Moss. Johan Moalho, Licentiat, a aquy meteys una plassa am muralha hauta davant carriera et ha de carra V canas, an lostal darre bastit en loqual son los bains. »

(***) Afachomen.

(****) Il y a là encore une tour romaine, qui a peut-être donné ce nom. Cette tour tient à l'ancien mur de ville qui existe encore de ce côté.

(*****) Voici leurs noms : — Lo Melo ont demora Johan Traventa, alias lo gran. — Lo Melo de l'autre part de la Carriera de la Torn et de la Roqueta. — Lo Melo de Recurt lo doctor et del Canto dels Predicadors.

(******) La Rue des Prêcheurs des Dominicains ou Jacobins.

(*******) Second livre de l'Histoire de Tolose. MSS., archives de la ville.

Les héritiers d'Azemar Mandinelli, Capitoul, qui périt sur l'échafaud, en 1562, possédaient là une maison. Durant la seconde moitié du XVIe siècle, la *Rue des Pescadours* ou *Pêcheurs*, avait déjà au nombre des industriels qui s'y étaient habitués, plusieurs chamoiseurs et *blanchisseurs* de peaux, et de là vint le nom de *Rue des Blanchers* qu'elle porte encore. Mais ces ouvriers étaient alors plus nombreux dans un lieu voisin nommé *las Placettes*, et qui touchait à l'enceinte romaine de la ville, enceinte qui existe encore, flanquée de plusieurs tours, mais cachée par des maisons, ou servant de limites aux jardins de ce quartier et de ceux de la rue de Pargaminières (*). Le cadastre de 1570-72 nous ramène, après avoir décrit les deux côtés de la *Rue des Pêcheurs* à la place de la Daurade. « Guillaume de la Lanne a illec, dict ce premier document, une maison grande et ancienne, où souloit estre l'auditoire du Viguier. » On sait combien le tribunal de cet officier était célèbre dans Toulouse. On a publié diverses listes plus ou moins fautives de ceux qui ont exercé cette fonction. Cette charge a été exercée par des gentilshommes d'une très haute distinction. Plusieurs individus d'une même famille l'ont possédée. Ainsi Guillaume Foucaud, Ier (**) du nom, fut viguier, en 1366; Guillaume Foucaud II, le fut, en 1399; et Pierre Foucaud lui succéda, en 1400. Tous trois descendaient du fameux Jean Foucaud de Brecy, l'un des lieutenants de Simon de Montfort.

La *Place de la Daurade* nous offre quelques souvenirs qu'il faut consigner dans ces pages. C'est dans la maison qui porte le no 18, qu'est né M. Gaspard Lafont, qui eut le courage de dénoncer à Maximilien Robespierre les turpitudes de Robespierre jeune, délégué, en 1794, à l'armée d'Italie. M. Lafont a publié quelques poésies remarquables, un roman intitulé *Nerine*, et plus tard l'*Histoire de Mme de Maintenon*..... Dans la *Rue de la Capele Redonde* qui forme aujourd'hui l'un des côtés de cette place, et dans la maison qui porte le no 8, naquit, le 29 avril 1701, Jean Pierre du Fraiche, qui, après avoir fait d'excellentes études et soutenu des thèses de philosophie, étudia la peinture, sous Antoine Rivalz, et fut l'un des émules de Subleyras. Il fut avec lui à Paris, et serait devenu l'un de nos plus grands peintres, si des devoirs domestiques ne l'avaient point enlevé à la culture des arts. Il a laissé quelques esquisses remarquables. C'est dans la même maison qu'est mort, le 9 novembre 1841, à l'âge de quatre-vingt-six ans, huit mois, M. Jean Suau, l'un des meilleurs élèves du chevalier Rivalz. Il naquit à Toulouse, le 23 février 1755, d'Antoine Suau et de Marie Trulhet. Il y a eu, comme on l'a vu, plusieurs Capitouls de son nom. Destiné d'abord au barreau, il abandonna bientôt l'étude du droit, pour s'appliquer entièrement à celle des arts. Il remporta tous les prix élémentaires à l'Académie de cette ville, ayant

(*) Le cadastre de 1570-72 mentionne souvent cette enceinte, en lui donnant le nom de MURS ANCIENS DE LA VILLE.

(**) On lit FOLCAUDI dans quelques actes. Ce nom n'est autre chose que celui de FOUCAUD, et ne saurait être traduit autrement. M. le comte de Foucaud, membre correspondant de la société archéologique du Midi de la France, est le chef actuel de cette famille.

presque toujours des rivaux redoutables, et entr'autres Valenciennes, devenu depuis si justement célèbre. Le 25 juillet 1784, l'Académie lui décerna le grand prix de peinture, et il entra dans ce corps institué par la ville. Le 26 février 1786, il fut nommé professeur. Après la destruction de tous les corps scientifiques et artistiques, M. Suau devint l'un des soutiens de la nouvelle école qui prit le nom d'*Enseignement provisoire.* En l'an IV, nommé professeur de dessin, à l'école centrale, il conçut et exécuta l'heureuse pensée de rétablir les classes de l'ancienne académie; il groupa, en effet, autour de lui ses anciens collègues et il partagea avec eux ses appointements. L'étude des beaux-arts fut ainsi renouvelée dans Toulouse, et M. Ingres sortit de cette école, qui s'honorera toujours de l'avoir produit. Un arrêté rendu par le préfet, le 13 vendémiaire an XIII, constate le dévouement que montra M. Suau en cette occasion. Ancien membre de l'Académie royale de peinture, de l'Athénée, de la société des beaux-arts de Paris, de l'Institut historique, président de la direction du Musée, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, M. Suau a joui pendant sa longue vie de l'estime et de la reconnaissance publique...... Ses principaux ouvrages sont: *la France donnant la liberté aux Etats-Unis, Moïse frappant le rocher, saint Jean dans le désert, la sainte Vierge évanouie, la Vierge aux Anges*, etc. On lui doit aussi de très beaux dessins exposés au Musée du Louvre, et parmi lesquels on remarque *les Enfants de Niobé, Hercule et Cacus, Lycas précipité dans la mer.* On a ôté à plusieurs de nos rues de Toulouse, leurs noms qui étaient cependant des monuments de notre histoire, soit politique, soit industrielle, souvent pour leur donner des dénominations révolutionnaires, quelquefois des noms bien glorieux, sans doute, et qui ont nos sympathies, mais qui appartiennent à toute la France, et enfin d'autres noms, qui consacrent la mémoire de gens dont il ne faudrait plus parler. Mais il y a, tout près de la maison où est mort M. Suau, une *Carriera de la Vaqua* qui ne fut ainsi appelée que parce qu'il y existait, au XVe siècle, une hôtellerie qui avait une vache pour enseigne. Ne serait-il pas juste de donner à ce passage le nom de *Rue Suau?* Si dans l'avenir on demandait l'origine de cette dénomination, l'histoire répondrait qu'elle fut la récompense tardive du talent, du dévouement à l'étude des arts du dessin, et des services rendus à la patrie.

L'église de la Daurade, cet admirable monument de l'école bizantine, et que, selon la méthode constante de Toulouse, on a démolie, au lieu de la raffermir sur ses vieux fondements, a été décrite dans le volume précédent (1), et l'on ne répétera pas ici ce qui a été dit à ce sujet.

En 1570, l'église et le couvent de la Daurade faisaient partie du douzième Moulon. Le cadastre dit à ce sujet:

(1) *Histoire des Institutions....* III, p. 31 et seq.

« Le douziesme Moulon commence de l'autre part de la rué joignant ledict pont auquel est comprise l'église de la Daurade et le logis et habitation des moines, et se joinct icelluy Moulon avec la grand Rue de la Daurade qui est devant la place tirant vers la *Rue de Giponiers*, ou de Giponières, où est la maison du sieur de Roquetes, la ruelle entre deux, venant de Garonne. » On y trouvait durant le commencement du XVIe siècle, des *maîtres Arbaletriers* (1), et de là provient sans doute le nom de *Rue Balestriere* que prit une portion de cette rue. Des *maîtres Arquebusiers* ou armuriers remplacèrent bientôt, dans cette rue, les *maîtres Arbalestriers* : la *Rue de Giponieres* tirait son nom des *Giponiers*, ou faiseurs de *Pourpoints* qui y habitaient. Plus tard, il y eut une *Rue de la Pourpointerie*. On donnait aussi le nom *Gipou*, au jupon des hommes, sorte de vêtement qui était encore en usage dans notre province, durant le XVIIe siècle (2). Un poète voulant exprimer l'époque prochaine de sa mort, disait :

Auji le menuisier que tusto
Per me faire un *Jipou* de fusto.

Il y avait dans cette rue, ainsi que dans celle de la Daurade, des *Espasiers*, ou fabricants d'épées. Les lames de Toulouse avaient une grande renommée (3).

La *Rue de Bourguet-Nau* était là, faisant l'une des limites du treizième Moulon. Le quatorzième « est assis, dit le cadastre, dans la rue nommée la *Rue Chaulde*, devant la maison de la grand *Rue de Peyrolières*, en mon-

(1) Et entr'autres, « André Rivié, Me Arbalestrier, tient illec une maison. »

(2) *Vid.* dictionnaire Languedocien-françaíse de N. L. D. S. II, p. 16.

(3) Nous trouvons les noms d'un assez grand nombre d'*espasiers* dans nos cadastres. Jamme Balestié, à la *Carriera Palmada*, Johan Moras, alias l'*Enfant d'Avinho*, espasier. — Guilhem lo Breto, espasier de la *Carriera de Pairolieras*. — Taxi de las Farguas, espasier de *Pargaminieras Vieilhas*. — Jilet Mille, espasier, de la *Carriera del Borguet-Nau*.

tant par icelle à la *Capela Redonde*, et se confronte avec icelle *Place et Rue de la Capela Redonde,* avec la *Rue de Malbec.* » Les vieux cadastres, en roman toulousain, nomment *la Carriera Cauda*, mais sans donner aucune indication qui puisse confirmer l'opinion qui place dans cette rue les femmes de mauvaise vie. La liste des propriétaires des maisons dont elle était bordée, maisons dont quelques-unes subsistent encore, montre qu'il n'y avait pas de femmes de cette espèce, en 1570-72, dans cette rue.

C'est tout auprès, et communiquant par derrière avec la *Rue Chaulde*, qu'était la *Carriera dels Teyssadors de ly*, ou fabricants de toiles, et celle de *Cordieras* (ou des Cordiers), nommée aussi *Carriera de Cordieras Vielhas,* qui communiquait avec celle de *Peyrolieras* par une ruelle, ou, comme on disait, *per un canto.* Tout auprès était l'étude de Me Pierre Guisot, notaire de Toulouse, en 1478.

La rue ou *Carriera de Bretonnieras* s'étendait dans le couvent des Frères Prêcheurs (1).

Considérons maintenant les principaux monuments qui existaient dans le Capitoulat de la Daurade.

Noviciat des PP. de la Compagnie de Jésus.

Le *Noviciat des Jésuites* n'était séparé que par un mur de jardin du monastère des religieux Dominicains. Cet édifice fut construit dans la place appelée jadis la *Capelle Redonde* « où estoient auparavant, dit Catel, une maison de Jean de la Bourdiere, bourgeois de Tolose, que ceux de ladicte compagnie acquirent par décret, au moyen des aumosnes et bienfaicts qui leur avoient esté donnés, le tout ayant esté basty par permission et consentement de M. l'archevesque de Tolose, en laquelle maison ils bastirent depuis une chapelle sous l'adveu et consentement

(1) « Carriera de Bretonnieras davant los Predicadors. » (Cadastre de 1478).

tant du seigneur cardinal de Joyeuse, archevesque de Tolose, que du curé de la Daurade, en la paroisse duquel cette chapelle est située; au bastiment de laquelle le prieur claustral de la Daurade s'opposa, dequoy il fut desmis par jugement des requestes, et depuis ladicte chapelle ayant esté achevée de bastir, ledict sieur cardinal la bénit, et y dit la première messe le huictiesme septembre mil cinq cens nonante-quatre. » Cet édifice, rebâti presque en entier, était devenu l'un des séminaires les plus vastes du diocèse, sous le nom de *Séminaire des Missions*, depuis la suppression de la compagnie de Jésus : il est aujourd'hui transformé en caserne.....

Couvent et église des Frères Prêcheurs, ou Dominicains.

La *Rue Malbec*, qui touche en quelque sorte au mur du noviciat, était bien connue durant le moyen-âge sous le nom de *Maubec*, et les registres de l'Inquisition nous rappellent qu'il s'y rassemble souvent des hérétiques Albigeois. Ce fut dans la *Rue Lameth*, qui était peu éloignée, que Raymond de Falgar, évêque de Toulouse, surprit une femme hérétique et malade que des ministres Albigeois venaient de catéchiser, et qui, n'ayant pas voulu se convertir, fut remise au viguier de la ville qui la fit brûler dans le pré du comte. Le couvent des religieux Dominicains, transformé aussi en caserne, est l'un des plus vastes édifices de cette ville. Pour le construire on a masqué la porte de l'église de ce monastère. Celle-ci est l'une des plus remarquables du Midi de la France. Sept piliers, ou colonnes, la divisent en deux immenses nefs, et supportent les arcs des voûtes. L'ensemble de ce monument est aussi grandiose, aussi majestueux qu'il est élégant. Jadis la haute tour octogone, placée sur le côté gauche de l'édifice, supportait une flèche d'une très grande hauteur.

Mais cette flèche a été abattue. Le génie militaire a brisé, a dispersé les colonnes du cloître, les statues sépulcrales, les inscriptions, les vitraux. L'église a été divisée en deux étages par un plancher. La partie basse ou inférieure forme une vaste écurie, l'étage supérieur un magasin; la moitié des chapelles a dû être rasée, afin de faire pénétrer de l'air et de la lumière dans l'écurie. Tout cela s'appelle *approprier des locaux*. Si la ville avait eu constamment des magistrats dévoués à ses vrais intérêts, ce temple serait rendu depuis longtemps à la religion et aux arts qui en déplorent la perte. Des décrets promulgués en 1791 et en 1792, par l'assemblée constituante et l'assemblée législative, et sanctionnés par le roi, accordent à la ville la propriété de l'église des Dominicains, de son cloître et de ses chapelles. Les autorités locales avaient provoqué ces déterminations, car l'on sentait alors tout ce qu'il y aurait eu d'inconvenant de livrer à des acquéreurs, ou de laisser à la disposition du gouvernement, un monument de cette espèce (1).

Tous les voyageurs éclairés, tous les hommes de goût se sont élevés et s'élèvent encore contre l'occupation de cette belle église des Dominicains, et des chapelles de Saint-Côme et du chapitre. M. de Montalembert s'est récrié surtout contre l'appropriation que le génie militaire a donné à ce monument religieux; mais rien n'annonce encore que la profanation cessera bientôt, et que la ville rentrera enfin en possession de cet édifice qui lui appartient, en vertu de lois qui ne sont pas abrogées. J'ai fait retentir des plaintes à ce sujet dans tous les journaux de la localité. Le ministère est convenu qu'il n'était point propriétaire de ces édifices, et l'administration actuelle de la ville veut rendre, dit-on, l'église au culte, et établir les facultés et la bibliothèque dans le monastère.

(1) Voyez Notes et Preuves, à la fin du volume.

Ce fut en 1229 que Pons de Capdenier, habitant de Toulouse, acheta le jardin de Garrigues, situé dans la paroisse de la Daurade, et près de la place de Bretonnières, pour le prix de 1,200 sols toulousains. Ensuite, ce particulier, Aurimonde, sa femme, et Etiennette, sa fille, donnèrent ce jardin aux Frères Prêcheurs, pour y bâtir une église, un cloître et un dortoir. Le terrain sur lequel a été construit depuis le grand monastère, changé aujourd'hui en caserne, fut acquis ensuite par plusieurs supérieurs de l'ordre. Foulques, évêque, planta la croix dans le jardin de Garrigues, indiqua la place de l'église, du couvent et du cimetière, et bénit celui-ci. Les religieux s'établirent dans le nouvel édifice, en 1231. Raymond du Falgar, successeur de Foulques, termina les constructions; en 1385, l'église fut consacrée par l'archevêque de Lesbos.

On montrait, avant la révolution, le magnifique mausolée de saint Thomas d'Aquin, dans cette église. Il ne nous reste qu'un poème latin du P. Jean Henri Auber, sur ce monument. On y trouve de beaux vers, et l'auteur a surmonté avec bonheur les difficultés du sujet (1).

La chapelle du chapitre renfermait un grand nombre de tombeaux. Celui des Roaix était dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile; celui de M. de Parade, président à mortier au parlement, y était aussi (2). Dans l'un des murs était le monument sépulcral de la noble famille de Saint-Pol, qui était entrée douze fois dans la magistrature municipale. Là aussi, sur un tombeau en marbre blanc, paraissait la statue de Jehan de Varagne, viguier de Toulouse en 1422. Anne de Garaud, Jean d'Olive, les Barravi, qui avaient obtenu quarante-quatre fois les honneurs de la magistrature municipale, depuis les

(1) Ce poème est imprimé en entier dans le *Monumenta Conventus.*

(2) *Domino de Parade in supremo curia præsidi diademato.*

dernières années du XIIe siècle, jusques vers la fin du XIVe, avaient là aussi leurs tombeaux, et l'on reconnaissait le monument des anciens seigneurs de Merville, de Vabres, de Villeneuve et de Frousins, aux brillants signes héraldiques dont il était décoré (1). Les Joannis de Gargas, et beaucoup d'autres reposaient dans cette enceinte religieuse; et, comme toutes les distinctions s'effacent parmi les morts, tout auprès de ces mausolées, décorés de bas-reliefs, et chargés de nobles écussons, on remarquait la tombe d'un simple épicier, et autour de sa figure et de celle de sa femme, on lisait, gravée sur la pierre du sépulcre : *Aquesta es la sepultura del segnor Esteve Pampel, especier, de la carriera de la Daurada, et de dona Azemare Circariela, sa moulié et de leurs enfans que trepasseron en l'an MCCCXV, le 13 d'aost.*

Le cloître, dont on a renversé la colonnade et brisé les chapiteaux élégants, n'avait pour dallage que des pierres inscrites, moniteurs funèbres qui rappelaient, dans leurs lignes pressées, l'histoire de tous ceux qui avaient trouvé dans cette galerie monumentale un asile que l'on devait croire inviolable. Les Gaillac, les Loubens de Verdale, qui ont donné un grand maître aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et qui furent les fondateurs du collége qui portait leur nom, étaient ensevelis dans ce cloître; et, près d'eux, dormaient, du sommeil de la mort, des hommes du peuple, des artisans qui, eux aussi, avaient une épitaphe, et, au défaut d'un ambitieux écusson, les

(1) L'écu des Barravi était écartelé au 1er parti de Toulouse, et coupé de France, ancien, et d'azur, à un château d'argent à trois tours, qui est Dubourg; au 2me, d'azur, à une fasce d'or, deux étoiles en chef et une en pointe de même; au 3me, d'azur, à un cerf passant d'or, qui est de Fages, en Agenais; au 4me, de gueules à un aigle et un lion rampant d'or, armé et lampassé de sable, qui était Cornusson, et sur le tout d'or, à trois fasces de gueules, qui était Barravi.

symboles de leurs professions, gravées sur la pierre de leurs tombeaux.

Le chœur de l'église des Dominicains offrait l'aspect le plus majestueux. Des verrières éclatantes garnissaient les longues fenêtres de cette partie de l'église; les nervures des arcs scintillaient de l'éclat de l'or, mêlé aux couleurs les plus vives; là étaient plusieurs tombeaux remarquables par leurs ornements et par les figures sépulcrales, placées sur leur sommet. Du côté de la sacristie était la statue en marbre du chevalier Hugues de Guiraud, seigneur de l'Herm et de Castanet. Ses armes, plusieurs fois reproduites sur ce monument, et placées au-dessus de la figure du chevalier, portaient deux jumelles, accompagnées de dix bezans, cinq au chef, 3 et 2, trois au milieu, deux en pointe. L'ancienne et noble famille de Castanet fut, sans aucun doute, la bienfaitrice du couvent des Jacobins, où elle avait sa sépulture. Bernard de Castanet, évêque d'Albi, en 1236, était, selon Percin, de la même famille. Pierre d'Armagnac, ayant épousé Reale de Faudoas de Castanet, cette dernière maison fut ainsi alliée à l'illustre maison d'Armagnac. De ce mariage vinrent les seigneurs de Tauriac et de Cambeyrac, barons de Castanet, dont ils prirent le nom (1). A la droite, dans ce même chœur, était le mausolée de la famille de Cassagnau, de laquelle sont descendus plusieurs magistrats recommandables.

Le tombeau du fondateur de l'église des Dominicains, Raymond de Falgar, occupait une place distinguée dans cette partie de l'édifice. La statue de cet évêque de Toulouse était en bronze doré, et couverte d'émaux et de pierres de couleurs. Les arts et l'histoire réclamaient la

(1) On sait, voyez *Additions et Notes de l'Histoire de Languedoc*, nouv. édit., tom. VI, que les descendants de ce Pierre d'Armagnac existent encore, et qu'ainsi la noble famille que Louis XI poursuivit avec tant d'acharnement, n'est pas éteinte, comme l'ont cru presque tous les historiens.

conservation de ce monument. Rien de pareil n'existait dans le Midi de la France. La mitre et la crosse de l'évêque étaient des chefs-d'œuvre. Mais quelques ouvriers stupides ont fait disparaître en peu d'heures ce magnifique mausolée.

J'ai dit plus haut que la famille de Bourrassol avait son caveau sépulcral dans le sanctuaire de cette église. Là aussi était celui des Madron, des Lancefoc, de Jacques de Falgar, d'Odet de Saint-Jean, d'Ebrard, Capitoul en 1507, de Hugues de Mascaron, évêque de Toulouse, de Sanctius, évêque d'Oloron, d'Etienne Sacaleri, président de la chambre des enquêtes du parlement, des Roquette, de la famille d'Auriol, distinguée en plusieurs branches, sous les noms de Mirabel, de Desplats et de Lauraguel. On ne trouve aujourd'hui aucune trace de tous ces monuments funéraires, et l'on peut dire avec un poète de Toulouse :

Non, les morts ne sont plus dans leurs tombes d'argile ;
Le crime osa forcer ce redoutable asile.....
. . . .
Digne sujet d'horreur pour les races futures !
Nos temples, transformés en étables impures,
Sont encor par la fange obscurement flétris.
Ciel vengeur !... des chevaux pour les combats nourris
Hennissent sous la voûte, où des voix pacifiques
Du Dieu de l'univers entonnaient les cantiques,
Et de leurs pieds d'airain, en leurs fougueux transports,
Battent le sol antique où reposaient les morts.

Partout, dans l'église des Dominicains, apparaissaient des objets d'art ou des tombeaux, remarquables par leurs formes et par les souvenirs qu'ils retraçaient. La violation des lois rendues pendant les premières années de la révolution, a fait disparaître tous ces objets, et ce que l'on nomme *appropriations* a effacé, en peu de jours, ce que le temps aurait encore respecté pendant une longue suite de siècles.

Ancien palais Bernuy, collége royal de la ville.

Le collége royal de la ville n'était séparé que par une rue du monastère des Dominicains. J'ai fait connaître ailleurs l'origine de cet établissement, et son histoire (1), et je ne puis que répéter ici une partie de ce que j'ai publié à ce sujet. Ce collége fut établi dans le palais de Jean de Bernuy; l'extérieur de cet édifice était formé par une façade en briques, surmontée par des mâchicoulis en forme de larges modillons, et couronnée de créneaux. Trois fenêtres à meneaux ou à croisées, en pierre, sont ouvertes sur la rue. Une plus petite est dans le même alignement. Ses montans ont été refaits, il y a moins de cent ans. Trois autres, dont les dimensions sont très petites, éclairaient les combles. Au rez-de-chaussée est un portail dont l'arc est à plein cintre; il est décoré, sur les côtés, de deux médaillons, renfermant des bustes. Au-dessus de l'arc de la porte se dessinent les contours gracieux de courbes ogivales, ou empruntées au genre adopté vers la fin du XVe siècle. C'est un signe du style de transition, empreint aussi et à peu près de la même manière, sur la magnifique boiserie de l'église de Sainte-Marie d'Auch, qui fut sculptée de 1524 à 1527. La façade du palais de Bernuy, ou du moins les ornements de la cour, sont de l'an 1535. Entre l'arc formé par ces courbes élégantes et le cintre à torsades de la porte, est un bas-relief qui représente le monogramme de Jésus-Christ, dans un médaillon rayonnant, et auprès duquel on voit encore deux anges ou deux génies. Une figure d'enfant, ailée aussi, et assez bien conservée, est au-dessus, et une bandelette, qui contenait autrefois une inscription, se replie autour de lui. On sait que, vers

(1) *Mém. de la Soc. arché. du Midi de la France.*

Voir sur Bernuy. l'Histoire des Seigneurs de Merville

l'an 1517, on avait placé au-dessus des arcs ogives des portes de la ville, le saint monogramme dans un médaillon pareil à celui du palais Bernuy, mais environné des emblêmes de la passion. Ce fut, en 1516, que Jehan de Bernuy fit commencer son mausolée, dans l'église des Jacobins, et comme à cette époque, et pendant plus de soixante années encore, on représenta le mongramme sur les édifices publics et sur les maisons particulières, il est assuré que ce symbole pieux date de la construction du palais. Deux pyramidions, autres restes de l'ancien style, s'élèvent des deux côtés. Dans le haut du portail, deux médaillons, qui contenaient autrefois des bustes, ont été détruits en 1793. Ceux dont nous avons parlé, subsistent encore, malgré de nombreuses dégradations, et l'on y reconnaît le savant ciseau de Bachelier. La voûte de l'arc intérieur est décorée de caissons renfermant des rosaces. En tournant à droite, on passe sous un arc décoré de même : c'est la portion occupée aujourd'hui par le portier.

« Au-dessus de ces arcs est la *loge*, ou la galerie, qui est éclairée, du côté de la rue, par les trois croisées dont nous avons parlé. Du côté de la cour, trois arcs demi-elliptiques, et qui ne correspondent pas entièrement aux ouvertures percées du côté de la rue, forment la galerie. Aux deux côtés de l'arc de la porte et du côté de la cour, étaient deux petits médaillons circulaires. Les sculptures qu'ils renfermaient ont été détruites. Mais en dehors des cadres, à chaque angle de la pierre, on voit encore de très petites figures admirablement sculptées et d'une conservation parfaite.

» Il ne subsiste plus que deux des façades de la cour d'entrée, celle qui donne sur la rue, et une autre à droite. Elles sont décorées de deux ordres : le premier est formé de colonnes engagées; au-dessus est une balustrade du meilleur goût : elle fait partie du second ordre, dont les

colonnes engagées aussi, à demi-cannelées, et surmontées de jolis chapiteaux, comme celles du premier, soutiennent un entablement et une corniche; le style et la grâce de cette partie sont en harmonie parfaite avec le reste de l'édifice. Mais, à droite, les colonnes du second ordre n'ont pu être supportées par le premier. En effet, de ce côté est un arc allongé dont l'ouverture, prise intérieurement, est de 9 mètres 33 centimètres; il forme en entier l'un des côtés de cette cour, et n'en est pas l'un des moindres ornements. La voûte est ornée de caissons délicats, au milieu desquels sont des rosaces. Au centre de l'arc est sculpté, en relief, le monogramme que l'on explique par les mots *Jesus, Maria.* Dans le plein du mur, des deux côtés de l'arc, paraissent deux médaillons; dans l'un, dessiné par des guirlandes, est un buste de femme : quoique cette sculpture ait un peu souffert, on y reconnaît l'ajustement de cheveux que présente le portrait de la Feronnière; de sa main droite, la seule qui soit apparente, s'échappe et s'enroule une bandelette ou un rouleau destiné à recevoir une devise. A l'apposite, et servant de pendant, est le buste d'un homme barbu, environné aussi d'une guirlande; de sa main gauche sort une autre bandelette qui forme des enroulements aussi élégants que ceux de la bandelette tenue par la main droite de la femme. Ici, sauf aux angles, l'arc tient lieu du premier ordre, et les colonnes engagées du second ont pour support des culs de lampe sculptés avec délicatesse. Le plus rapproché du buste de femme est supporté par un amour qui tient aussi un rouleau déployé ou une bandelette, et peut-être faut-il voir ici une allusion, soit à François Ier et à l'une de celles qu'il aima, ou une galanterie de l'architecte pour Marguerite Dufaur, que Bernuy chérissait, et qu'il préféra à toutes les belles Toulousaines auxquelles il aurait pu offrir et sa main et son immense fortune.

» En face de la galerie soutenue par l'arc, il en existait une autre, ainsi qu'on le voit dans le curieux ouvrage intitulé : *Le Théâtre du Persée Français*.

» Sous l'arc, ou plutôt à son extrémité, vers le couchant, s'ouvre une porte décorée avec le goût le plus pur et les sculptures les plus délicates. Rien de plus riche n'existe dans les palais, dans les châteaux élevés durant le XVI[e] siècle. Cette porte a 2 mètres 63 centimètres de hauteur, et 1 mètre 60 centimètres de large. Elle conduit dans une allée voûtée, dont les arcs élégants se dessinent avec légèreté. A l'extrémité de cette allée existe une porte actuellement murée, et dont il ne reste plus que quelques ornements. Elle s'ouvrait sur une seconde cour qui est connue sous le nom de *Cour de l'Horloge*. A droite est la tour dans laquelle on voyait un large escalier en pierre, aujourd'hui détruit en partie. Cette tour, ronde intérieurement, affecte en dehors une forme octogonale. Chacune de ses faces a 2 mètres 8 centimètres. Elle est percée de sept fenêtres, décorées avec soin, et surmontées de figures. Ces fenêtres, ainsi que la porte de la tour, coupent l'un des angles du polygone, et cette disposition, que l'on retrouve au palais Maynier et dans d'autres constructions du même temps, n'est pas dépourvue d'élégance. La plate-forme qui termine la tour est environnée d'une balustrade en pierre, dont les formes indiquent, comme la partie supérieure du portail d'entrée, une époque de transition. A chaque angle on voyait une girouette, portée sur un candelabre tournant, à feuilles d'acanthe, et très bien exécuté.

» A l'angle correspondant à celui dans lequel sont ouvertes les fenêtres de la tour, entre la seconde et la troisième, est une tourelle qui s'élève avec élégance jusqu'au-dessus de la plate-forme. Elle contient un petit escalier en pierre qui conduisait aux appartements supérieurs. Cette

tourelle est supportée par une trompe, au milieu de laquelle on a sculpté un amour ou un génie; deux petits médaillons sont à droite et à gauche : ils représentaient un homme et une femme, mais aujourd'hui ils sont très dégradés. Sept petites ouvertures laissent pénétrer la lumière dans cette tourelle, dont le sommet en pointe était terminé autrefois par une girouette aux armes de Bernuy.

» Parvenu dans cette seconde cour, une ancienne façade se présente aux regards de l'observateur; dans le bas est une porte à plein cintre, décorée, dans ses boudins, d'une torsade et d'un arbre dépouillé qu'environne un ruban. Au-dessus est un bas-relief qui représente un lion, autour duquel s'enroule une bandelette sur laquelle on lit : SI DEUS PRO NOBIS. Une grande fenêtre à croisée ou à meneaux en croix, éclairait de ce côté une salle basse. Au-dessus, c'est-à-dire au premier étage, sont encore trois grandes croisées, entre lesquelles on voit deux petites fenêtres, ornées de pilastres d'un excellent goût. Au sommet est une ligne de mâchicoulis.

» Sur le mur de cette façade on a figuré, avec du ciment, une salamandre et un phénix ou un aigle. Ces images furent coloriées autrefois, mais il ne reste plus que de légères indications des teintes qui les distinguaient.

» Si, au lieu d'un aigle, que l'on voit dans nos provinces sur beaucoup de monuments du règne de François Ier, on voulait retrouver ici un phénix, on pourrait se rappeler que sur les pentes du dais sous lequel Eléonore d'Autriche fit son entrée à Toulouse, le 2 août 1533, on voyait, en broderie, outre les écussons mi-partis, un phénix sur chacun des grands côtés; Claude Paradin nous apprend qu'en effet Eléonore d'Autriche avait pour devise les mots : *Unica semper avis*, avec la figure de cet oiseau fantastique. « Comme, dit-il, le phénix est à jamais seul et unique

oiseau au monde de son espèce, ainsi sont les très bonnes choses de merveilleuse rareté, et bien clair semées; devise que porte madame Alienor d'Austriche, royne douairière de France. »

» Tout le monde sait que François Ier fit placer la salamandre couronnée sur les divers monuments qu'il fit exécuter, et où elle était souvent accompagnée de ces mots, ou, comme on disait, de cette ame : Nutrisco et extinguo.

» La salamandre, avec des fleurons dessus, estoit, dit encore Claude Paradin, la devise de feu noble et magnifique roy François, et aussi auparavant de Charles, comte d'Angoulesme, son père. Pline dit que telle beste par sa froidure esteint le feu comme glace; autres disent qu'elle peut vivre en iceluy, et la commune voix qu'elle s'en paict; tant y ha qu'il me souvient avoir vu une médaille en bronze dudict feu roy, peint en jeune adolescent, au revers de laquelle estoit cette devise de la salamandre enflammée, avec ce mot italien : *Nudrisco il buono, et spengo il reo,* et davantage outre tant de lieux et palais royaux, ou pour ce jourd'hui elle est enlevée, je l'ay vue aussi en riche tapisserie, à Fontainebleau, accompagnée de tel distique :

Ursus atrox, aquilæque leves, et tortilis anguis;
Cesserunt flammæ jam salamandra tuæ. »

Jehan de Bernuy, vicomte de Lautrec, avait eu, dans sa portion de l'héritage paternel, le palais qui porte encore son nom. Il le vendit, le 23 décembre 1556, à Me Antoine de Clary, conseiller du roi, et receveur général des finances, à Montpellier, pour la somme de vingt mille livres tournois. Il avait reçu d'avance quatre mille livres, et il fut convenu que le reste serait payé en trois termes, et par portions égales, le premier janvier de chacune des trois années 1557, 1558, 1559. Mais des différends s'élevèrent entre le vicomte de Lautrec et Antoine de Clary;

celui-ci, au mois d'avril 1565, n'avait encore rien donné à Bernuy, de ce qu'il lui devait; et celui-ci, de son côté, était resté en possession du palais, et avait même joui de l'office d'audiencier en la chancellerie qui appartenait à son débiteur. Une sentence arbitrale, en date du 14 avril de cette même année, mit fin aux différends. Néanmoins, Clary ne paya point, et, le 10 juillet 1566, il vendit le palais de Bernuy à noble Jehan de Gamoy, ancien Capitoul, qui voulait, de concert avec deux autres amis des lettres et de la religion (MM. de Madron et Delpech, anciens Capitouls comme lui), donner ce bel édifice aux Jésuites, pour y établir leur collége. Gamoy paya, le 12 juillet 1566, la somme de huit mille livres, au nom d'Antoine de Clary, à Jean de Bernuy. Le vicomte de Lautrec mourut étant en procès avec les nouveaux acquéreurs, et la comtesse de Clermont-Lodève, sa fille et son héritière, eut à faire valoir ses droits contre le syndic de la ville de Toulouse et celui du collége. Le 18e mars 1572, le sénéchal avait fait saisir cette belle propriété, sur laquelle la dame de Clermont avait une hypothèque pour la somme de huit mille livres, et ce ne fut que le 24 avril 1575, qu'il y eut un accord, par lequel toute contestation à ce sujet fut terminée.

« Ce fut peu de temps après cet accord, que l'église construite par les soins du P. Edmond Auger, dans les bâtiments du collége, fut bénie, et l'autel consacré par M. de Bigorre, évêque d'Albi. Cette pieuse solennité eut lieu, le 3 septembre 1575, et nous avons encore l'acte original qui prouve cette consécration.

» Les divers détails dans lesquels je suis entré ne se trouvent pas tous dans les historiens, qui ont dû les regarder comme trop dénués d'intérêt pour être rapportés. Selon quelques-uns mêmes, au mois de mai 1562, le palais de Bernuy était encore la propriété de la famille de ce

nom. Mais, comme on l'a vu, cet édifice avait, depuis plus de cinq ans, été vendu à Antoine de Clary, et si l'on y trouve encore un Bernuy à cette époque, c'est que l'acquéreur n'avait pas rempli les conditions du contrat de vente, et que d'ailleurs une maison attenant, était possédée par le président de ce nom.

» L'histoire a raconté, en négligeant néanmoins un peu trop les documents inédits qui pouvaient jeter quelque clarté sur cette partie de nos annales, les troubles qui ensanglantèrent Toulouse, en 1562, et dont chaque parti a présenté le récit sous un jour différent. Mais ce qui est hors de doute, c'est que les réformés voulaient livrer la ville au prince de Condé; que, dans la nuit du 11 au 12 mai, ils se rendirent maîtres de l'Hôtel-de-Ville, et que des combats meurtriers et de longues vengeances furent les suites de cette prise d'armes. Plusieurs magistrats avaient adopté les nouvelles opinions, mais quelques-uns d'entr'eux ne s'étaient pas ouvertement déclarés, soit que la crainte les retint, soit, qu'accoutumés à faire observer les anciennes lois, à respecter les vieilles croyances, ils n'eussent pas encore acquis le courage de braver les regards de ceux qui auraient pu leur reprocher ce qu'on appelait alors une honteuse apostasie. Jacques de Bernuy, conseiller et président de la chambre des enquêtes, était du nombre de ceux qui, partageant les sentiments des novateurs, n'allaient pas cependant aux prédications publiques, qui avaient lieu dans le temple bâti hors de la porte de Villeneuve. Mais ses sentiments étaient connus, et lorsque le bruit des armes se fit entendre, il craignit qu'on ne profitât de cette occasion pour le punir de son changement, ou que les protestants, se rendant maîtres de la maison qu'il habitait, n'y fussent attaqués par les catholiques, et que l'on ne crut qu'il avait appelé les premiers.

» On était déjà au 15 de mai; quoique vainqueurs en divers combats, les réformés ne recevaient point du dehors les secours qu'on leur avait promis; et de toutes parts, de nombreuses colonnes de catholiques s'avançaient vers Toulouse. Bernuy crut devoir faire alors une démonstration pour prouver qu'il était l'ami de ceux qui, selon toutes les apparences, allaient triompher dans ces luttes sanglantes. Il demanda au capitaine Clermont une garnison catholique. Celui-ci lui envoya aussitôt ses soldats. Ces hommes n'ignoraient point que la famille de Bernuy était la plus riche de Toulouse, et ils conçurent le dessein de piller le palais où ils venaient d'être introduits. Du projet à l'exécution, il ne s'écoula qu'un instant. Bernuy, menacé par cette soldatesque, ivre de sang et de pillage, s'enfuit dans une maison voisine. Bientôt les protestants, maîtres de l'Hôtel-de-Ville, apprennent ce qui se passe; un détachement de cent hommes est envoyé par eux au secours du président : les catholiques sont chassés du palais, quelques-uns mêmes périssent; mais les libérateurs se rappellent bientôt qu'ils sont dans la demeure de Bernuy, et ils se mettent aussi à piller avec une indicible activité. La Popelinière, écrivain huguenot, et témoin oculaire, raconte que «les soldats emportaient, *à pleins chapeaux*, l'or et l'argent trouvés chez ce magistrat. »

Catel n'a pas été aussi exact qu'il l'est ordinairement, en racontant l'histoire de l'établissement du collége de Toulouse.

« Quelques citoyens, affectionnant au bien public, dit-il, conférèrent ensemble pour remettre aux jésuites un des deux colléges de la ville qui avaient esté ordonnés pour l'institution de la jeunesse aux bonnes lettres dans Tolose, par édict, donné à Nantes, en l'an 1551. Depuis, et le 18 du mois d'aoust, les sieurs Delpech, Madron et Gamoy, trois des plus notables bourgeois de la ville, offrirent aux Capitouls, de mettre, entre les mains du sindic, la maison qu'ils avoient acquise du sieur Clary, secrétaire du roi, *laquelle avoit appartenu au sieur de Bernuy,* aux fins de la bailler auxdits jésuites, pour dresser un collége et continuer l'instruc-

tion de la jeunesse.... et à suite, le 6 septembre, ils cédèrent ladicte maison de Bernuy au sindic de la ville; et le 20 janvier 1567, les religieux furent mis en possession de ladicte maison où est le collége, tellement qu'on peut dire que les Capitouls et sindic de la ville en sont les fondateurs; depuis on acheta une maison voisine pour servir au logement des écoliers; et en 1605, on construisit le grand portail du costé de l'église des Frères Prescheurs. »

Ce portail fut décoré de pilastres et d'autres ornements à bossages, selon le goût du temps, de guirlandes d'olivier et de laurier : on y plaça plusieurs bas-reliefs, et sur une table de marbre, mise au-dessus, on grava ces vers :

Hanc Capitolini proceres, authore senatu
Virtuti, murisque dicant feliciter ædem
Auspiciis Henrice, tuis, et limine primo,
Hinc belli lauros, hinc longæ pacis olivas
Fortunæ monumenta tuæ immortalia possunt.
XXIII Novemb. 1605.

En 1648, la ville donna aux jésuites la somme de 2,400 livres pour rétablir leur collége qui avait besoin de grandes réparations, et pour construire deux classes nouvelles. On y plaça les armes du roi, celles de la ville et celles des Capitouls, avec cette inscription :

Dum tenes Archistæ curis sapientibus Annæ
Crescere festinat solio Lodoïcus ab alto,
Octoviri, studio Populi nutuque Senatus,
Ampla Tolosanis instaurant atria Musis;
Illustresque parant meditandas artibus aulas.

Aucun collége n'avait encore jeté autant d'éclat dans le Languedoc. Celui de l'Esquille seul, par la bonté des études, par les grands hommes qui y furent appelés, put lui disputer la primauté. Lors de l'ouverture des classes, les professeurs prononçaient d'élégants discours; on y lisait des poésies latines dont le mérite n'était pas équivoque, et l'on accourait de toutes les parties de la province, lors des distributions solennelles des prix. Après la destruction de la compagnie, on ne parvint qu'avec peine à remplacer dans l'estime publique les doctes enseignements de

ces habiles maîtres. Cependant on ne négligea rien à cet égard, et les récompenses les mieux méritées furent décernées aux professeurs par les Etats de la province. L'administration du collége ajouta même, en 1785, aux restes de la magnifique bibliothèque des jésuites, qui avait été entièrement dilapidée, l'excellente bibliothèque de M. Le Franc de Pompignan. Mais on regretta toujours ces religieux, et on trouvait encore, il y a environ trente années, des vieillards qui versaient des larmes en parlant de ces instituteurs de leur enfance.

Le 17 novembre 1764, le roi déclara que le Collége des Jésuites, avec ses biens, était conservé sous le titre de Collége Royal, et agrégé à l'Université. Les mêmes lettres-patentes déterminèrent le nombre de places qui devaient le composer, et fixa les honoraires du principal et des professeurs; ils pouvaient être ecclésiastiques ou séculiers; l'enseignement était gratuit; le principal et les professeurs devaient habiter dans le collége; ils y étaient nourris gratuitement; de nouvelles chaires de professeurs pouvaient y être établies; des pensions d'émérites pouvaient y être accordées; les professeurs de philosophie étaient agrégés à l'Université, ainsi que ceux du collége de l'Esquille; ceux qui formaient la Faculté des arts de l'Université de Toulouse devaient se retirer dans leurs écoles; un pensionnat fut établi; le collége eut la jouissance de tous les biens qu'il avait par le passé; on permit de vendre quelques effets, sous des conditions qui furent imposées; le collége put jouir aussi, sous des conditions particulières, des biens des prieurés réunis; la nomination des cures dépendantes de ces prieurés, appartint, dorénavant, à l'évêque diocésain. Les livres faisant partie de la bibliothèque, devinrent, sous des charges qui furent spécifiées, la propriété du collége; les fondations dont les biens du collége étaient chargés, durent être conservées;

le collége reçut le don de l'inscription et du sceau, aux armes du roi. L'Université eut le droit de présenter des projets de réforme sur cet établissement.

Le palais de Bernuy a reçu plusieurs rois dans son enceinte. François I[er] y vint en 1533, et y fut harangué par la *Pléiade Tolosaine*. En 1621, Louis XIII visita le collége établi dans ce palais (1). Louis XIV y vint plus tard, y assista à la représentation de quelques tragédies, et même y dansa à la suite des pièces faites par les jésuites, qui avaient la direction de cet établissement.

Durant le XVI[e] siècle, et jusqu'à nos jours, le *Collége-Royal de Toulouse*, fondé par l'administration municipale de cette ville, protégé et enrichi par elle, a eu des professeurs dignes d'estime, et plusieurs hommes qui obtinrent depuis une haute renommée, y puisèrent d'utiles et savantes leçons. C'est là que le P. Lombard, couronné douze fois par l'Académie des Jeux-Floraux, montra sa prodigieuse facilité, ses talents variés, sa connaissance profonde des anciens auteurs. C'est là surtout que Vanière, l'un des plus célèbres poètes latins des temps modernes, écrivit les plus belles pages du *Prædium Rusticum;* c'est là que reposent, sans monument, les restes mortels de ce grand écrivain, honneur du Languedoc et de ce collége. Le palais de Bernuy est une des illustrations de Toulouse, et l'on doit espérer qu'une administration qui a su conserver tant d'autres ruines historiques, ne laissera point tomber sous le poids des années, ce qui reste encore de cet édifice, consacré par tant de gloires et par tant de souvenirs.

La Bourse.

On croit en général que le commerce n'a jamais été

(1) *Théatre royal du Persée Françoys, ouvert à l'arrivée de sa majesté, dans le Collége de la compagnie de Jésus, à Tolose, in-8°, Tolose, V[e] Colomiés,* 1621.

florissant à Toulouse, et cette erreur est passée de livre en livre, de journal en journal. Il n'est aucun touriste qui, en écrivant les observations qu'il fait en courant la poste, n'ait répété que le commerce était proscrit à Toulouse; qu'autrefois, tout négociant, qui avait, par son travail, acquis une petite fortune, s'empressait d'abandonner le trafic, et devenait noble, soit par l'achat d'une charge, soit par l'exercice des fonctions municipales. De là, ajoute-t-on, la pauvreté de la ville de Toulouse, son éloignement pour tout ce qui est progressif, et son attachement au système monarchique, et surtout à la religion des aïeux... Il est cependant démontré par des actes authentiques, qu'au moyen-âge, le commerce de la ville de Toulouse était très étendu, que cette ville était l'entrepôt où les habitants de Narbonne, de Montpellier et de Gènes déposaient les marchandises, les étoffes précieuses, tissues sur le littoral de la Méditerranée, et que c'était de Toulouse que ces divers objets étaient expédiés pour l'ouest et pour le centre du royaume. Il est d'ailleurs prouvé, comme nous l'avons dit, que le commerce du pastel était considérable à Toulouse, et que l'on y fabriquait des draps excellents, des toiles recherchées, des armes de prix. Le change des monnaies constituait seul, dans cette ville, un commerce immense aux XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècle. Un grand nombre de banquiers ou d'agents de change, sous le titre, très modeste, de *Changeurs* (Cambiaïres), s'étaient réunis dans une même rue, et formaient, au milieu de la cité, une sorte de colonie, toute commerçante, toute industrielle. Au XVI[e] siècle, le commerce était très considérable à Toulouse, et ce fut alors que s'établit dans cette ville et dans les enclaves du Capitoulat du Pont-Vieux, *la Bourse des marchands*. Henri II en fut l'instituteur, et la révolution de 1789 a seule détruit cette sorte d'association commerciale et judiciaire. Catel,

qui écrivait, vers 1620, ses *Mémoires du Languedoc*, a dit à ce sujet :

« La Bourse est le lieu où les marchands rendent leur justice, suivant le pouvoir qui leur en a esté donné par édict du roi Henry second, faict à Paris, au mois de juillet mil cinq cent quarante-neuf, à la requeste des marchands de Tolose, par lequel il leur octroya faculté d'establir, dans ladicte ville, une bourse commune à l'instar du change de la ville de Lyon, leur octroyant aussi toutes les libertés, franchises et priviléges dont jouyssent ceux de Lyon, avec pouvoir d'élire tous les ans un prieur et deux consuls d'entre eux, qui cognoistroient et jugeroient, en première instance, tous les procès et différends qui seroient meus entre marchands, pour raison de marchandise, changes, asseurances, comptes et autres choses, lequel édict fut vérifié en parlement, avec les modifications contenues au registre, pour l'exécution duquel ils prindrent une maison, appellée, dans les anciens cadastres, *Capella Hugolesii,* près la tour de Najac, laquelle maison ils ont bastie, depuis naguieres, de pierre et de brique, pour s'assembler, tenir leurs audiences, et décider leurs différends, et fust achevée de bastir, en la forme qu'on la voit aujourd'huy, en l'année mille six cent cinq. Quelques-uns ont escrit que ce lieu où les marchands s'assemblent est appellé la Bourse, d'autant que les marchands d'Anvers dressèrent un lieu pour s'assembler, et à ces fins acheptèrent un logis qui estoit dans ladicte ville où pendoit l'enseigne de la Bourse, à cause de quoy ce lieu fust appellé la Bourse, et depuis, les autres lieux qui ont été bastis à leur imitation, ont pris le mesme nom. »

Si Catel avait recherché dans les anciens cadastres les origines de l'*Hôtel de la Bourse,* il aurait su qu'au XVI[e] siècle, l'habitation de la famille de Paulo était sur le sol même occupé autrefois par cet édifice, que c'est là, comme nous le dirons bientôt, que naquit le fameux président de Paulo, et aussi Antoine de Paulo, prince de Malte et du Goze, Grand-Maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Henri II avait permis aux prieurs et consuls de la bourse d'imposer des sommes nécessaires pour la construction de leur hôtel. Mais le local étant trop petit, Louis XVI permit de vendre l'ancien hôtel, et pour subvenir aux frais considérables, occasionés par la construction du nouvel édifice, ce prince autorisa, par des lettres-patentes, un sceau consulaire de 40 sous sur chaque appointement. Sur le sol occupé par l'hôtel, construit sous le règne de ce

monarque infortuné, existait, dans les derniers temps, la maison habitée par le célèbre Bastard, doyen du parlement; l'hôtel a été démoli depuis peu de temps, et remplacé par un vaste édifice, construit d'après les dessins de M. Bonal, architecte de Toulouse.

Au-dessus de la porte de l'hôtel, bâti sous le règne de Louis XVI, était l'écu de France, ayant deux anges pour supports. En 1790 vivaient encore 37 anciens officiers de la bourse, et dans le nombre on comptait neuf anciens Capitouls.

Un arrêt du conseil, du 29 décembre 1703, avait établi une *Chambre de commerce*. Elle s'occupait des projets et de mémoires qui lui étaient adressés par les autres chambres ou par des particuliers, sur les questions relatives aux progrès des manufactures, ou ayant rapport à l'accroissement du commerce. Ces mémoires étaient envoyés ensuite, avec les observations de la chambre, à M. le contrôleur général des finances. Cette chambre était composée des prieurs et consuls en exercice, et de quatre anciens négociants qu'on appelaient *Commissaires députés du commerce*.

Les négociants de Toulouse étaient divisés en deux catégories : ceux du *grand* et ceux du *petit tableau*. Les noms inscrits au *grand tableau* atteignaient le chiffre de 238. Beaucoup de négociants, après avoir obtenu les honneurs du Capitoulat, et acquis ainsi tous les priviléges, non de la *Noblesse d'Echevinage*, mais de celle de Race, continuaient leur commerce, et n'étaient point censés déroger pour cela, malgré les préjugés des familles venues du nord ou du centre de la France.

Capitoulat du Pont-Vieux.

En observant l'ordre adopté pour les *Capitoulats*, il faudrait s'occuper ici de celui de Saint-Etienne, qui, dans l'ordre administratif, adopté depuis plus de trois siècles,

suivait immédiatement celui de la Daurade. Mais on a vu que ce Capitoulat occupait une portion du faubourg Saint-Cyprien, et il est impossible de laisser cette partie de la ville isolée en quelque sorte, sans pouvoir la rattacher aux autres sections de celle-ci, et ayant d'ailleurs indiqué une grande partie des monuments qu'elle possédait et des Institutions qui existaient dans ses enclaves.

J'ai réuni ce qui reste encore de documents sur l'église et le monastère de Saint-Benoît des Feuillans (1).

Il en est de même pour les Religieuses hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem (2).

Le *Chay-Redon* et les ruines romaines, connues sous le nom de *Château de la cavalerie,* ou *chevalerie*, ont été de même indiqués (3).

Mais il reste encore beaucoup à dire sur le *Capitoulat du Pont-Vieux,* qui, au temps où Catel écrivait, contenait dix-neuf îles de maisons, savoir : neuf dans la ville et dix dans Saint-Cyprien. Il y avait dans ces îles, deux cent soixante-quinze maisons, cent cinquante-six dans la ville et cent dix-neuf dans le faubourg de Saint-Cyprien. Au nombre de ces édifices, on ne comptait point les hôpitaux, les ponts, les églises, et les autres lieux publics.

Il faut d'abord s'occuper des communications qui existaient, non-seulement entre la portion du Capitoulat, située sur le côté droit du fleuve, et celle qui existait sur la rive gauche, mais encore de tous les ponts construits pour unir en quelque sorte les deux rives de la Garonne.

Ponts.

La Garonne séparait autrefois la Celtique de l'Aquitaine de César, et Toulouse était le point où aboutissaient toutes

(1) *Suprà*, p. 147.
(2) *Id.*, p. 148.
(3) *Suprà*.

les routes qui sillonnaient cette troisième partie de la Gaule. C'était par Toulouse qu'elle communiquait, d'abord, avec la Province Romaine, et, plus tard, avec les deux Narbonnaises. En étudiant le système des voies militaires tracées dans la Novempopulanie, on voit qu'elles conduisent toutes à Toulouse. Mais, pour assurer les communications entre ces vastes provinces, il fallait qu'un pont, d'une solidité à toute épreuve, fût établi sur le fleuve qui baigne l'un des côtés des murs de cette ville :

. . . .
Perque latus pulchro prælabitur amne Garumna.

Mais qu'elle était la place exacte occupée par ce pont, qui devait assurer, en tout temps, des relations entre deux grandes provinces ?

Pour répondre à cette question, il suffirait, peut-être, de déterminer le point d'où semblent rayonner toutes les routes de l'Aquitaine ou de la Novempopulanie. En recherchant ensuite dans les dispositions locales et dans les noms encore conservés sur la rive gauche du fleuve, on atteindrait peut-être la tête de ce pont du côté de la campagne.

Il paraît assuré que c'est à l'ancienne Porte de Lille ou de la *Ylha*, dont il a été parlé, qu'il faut fixer le point où aboutissaient les anciennes voies.

C'est à cette porte que commençait celle, non indiquée dans les Itinéraires, et qui, après avoir traversé les champs, nommés aujourd'hui de *Bourrassol*, se dirigeait vers l'amphithéâtre, et ensuite vers *Lactora* ou Lectoure, ce municipe si célèbre sous la domination romaine, et que l'on a si étrangement qualifié de colonie, d'après une inscription qui n'y a jamais existé.

C'était à la *Porte de Lille* qu'aboutissait la voie militaire qui conduisait à *Auscius* ou Auch.

C'est de cette même porte que se prolongeait une autre

voie, jusqu'à un lieu nommé *Acquis*, dans la *Table Théodosienne*, voie dont il existe des restes encore très remarquables.

C'est encore à cette porte que venait se terminer la voie *Ab Aquis Tarbellicis Tolosam*, car on sait que la route nouvelle qui conduit aujourd'hui vers le Comminges, s'éloigne d'abord assez des lieux indiqués dans l'Itinéraire, tels que *Aquæ Siccæ* (Seysses), et *Vernosolem* (la Vernose), et qu'il existait, ou qu'il existe encore, beaucoup de vestiges de cette voie, qui sont dans la direction de la porte de Lille.

On a vu plus haut qu'une route, venant de la ligne tracée entre les principaux lieux de la partie basse de la rive gauche de la Garonne, se prolongeait vers *Martres Tolosanes* ou *Calagorris*.

Si de cette même porte on recherchait une ligne qui, sans traverser les vastes bâtiments romains, nommés *Château de Peyrolade* et *Château de la Cavalerie*, qui n'étaient que les anciens thermes de *Tolosa*, pût aboutir au centre de la Cité, on devrait, laissant à gauche la porte du *Château de Peyrolade* et les murs de ce vaste édifice, atteindre la rue qui porte encore aujourd'hui le nom de *Rue du Pont-Vieux*, et toucher en passant à cette ruine que l'on remarque encore près de la prairie des Filtres.

Catel (*) écrit : « Bertrand, dans ses *Gestes Tolosaines*, dit avoir lu dans des anciens mémoires qu'il y avoit à Tolose trois ponts sur la Garonne, lesquels furent emportés par l'impétuosité de la rivière un jour de samedy, mille deux cent cinquante-huict. Toutefois, il est certain que le *Pont-Vieil* estoit encore en pied en l'an mille deux cent huictante-un, car l'autheur de la chronique intitulée *Præclara Francorum Facinora*, remarque qu'en ladicte année une partie du *Pont-Vieil* tomba la veille de l'Ascension de nostre Seigneur, lorsque l'on baignoit la croix, suivant la coustume, en laquelle chute deux cents personnes furent noyées. Voici ce qu'il dit: *Anno millesimo ducentesimo octuagesimo primo, in vigilia Ascensionis Domini, undecimo die exitus maii cecidit una pars Pontis veteris Tolosæ,*

(*) Mémoires de l'Histoire de Languedoc, p. 184.

postquam processio transivisset per aquam, cum cruce ex more, ceciderantque et mortuæ sunt in casu Pontis ducentæ personæ utriusque sexus, et submersæ sunt in Garumna inter quas erant quindecim personæ clerici notabiles et honoratæ.....

» Ce pont est appelé le *Pont-Vieil*, ajoute Catel, depuis longues années pour le distinguer de celui de la Daurade, lequel est appelé le *Pont-Neuf*, bien qu'il ait esté basty il y a cinq ans. Le *Pont-Vieil* estoit de structure romaine ou plutost gothique ; car il est faict grossièrement, comme l'on peut recognoistre à l'arcade qui reste encore dans la maison du sieur Roché, laquelle est bastie de brique et de pierre fort grossièrement. L'entrée de ce pont du costé de la ville respondoit à la rue des Cousteliers, au-dessus de la boucherie qui est aux halles.... ; il est faict mention dans les anciens actes de cinq ponts qui estoient dans la ville de Tolose, le *Pont-Vieil*, le *Pont-Neuf* ou de la *Daurade*, le *Pont du Basacle*, le *Pont de Comminges* et le *Pont de Tounis*.... »

On ne s'arrêtera pas, sans doute, à l'opinion de Catel, qui croyait que le *Pont-Vieux* était plutôt gothique que romain[1], parce que la maçonnerie de l'arc qui existait encore de son temps, était grossière. Il faudrait prouver, d'abord, que les édifices bâtis par les Goths étaient faits grossièrement, et ensuite examiner si lorsque l'appareil qui recouvre, dans ce pays, les murs romains, a été détruit, on ne trouve pas dans l'intérieur ce genre de construction, nommé *incertain*, et qui paraît grossier, étant formé de cailloux et de briques mêlées que l'on employait généralement. Cette maçonnerie était recouverte ensuite d'un revêtement régulier, qui peut-être avait été arraché de ce qui restait du *Pont-Vieux*, à l'époque où Catel écrivait : je crois donc que l'on doit reconnaître dans ce pont, celui qui servait à la communication entre la Novempopulanie, ou l'ancienne Aquitaine de César, et la Narbonnaise. Sa tête, du côté de la ville, est parfaitement indiquée par Catel. De ce point, sans doute, une large voie conduisait vers le centre de la Cité proprement dite, et qui en était aussi le point le plus élevé. La ligne tracée par les murs romains de l'enceinte, indique que le centre devait

exister près de la Place de Roaix. C'était de là que se dessinaient toutes les voies et c'était de là que l'on comptait les distances, ainsi que le démontrerait, s'il était nécessaire, le résumé de mon travail sur les mutations romaines :

1° De *Ad Jovem*, sur la route d'*Auscius* ;

2° De *Casinomagas*, sur la voie qui conduisait à *Aquis* ;

3° De *Aquæ Siccæ*, sur la voie *ab Aquis Tarbellicis Tolosam* ;

4° De *Ad Nonum*, sur la route de Narbonne.

En suivant l'ordre indiqué par Catel dans l'indication des ponts de Toulouse, on trouve le *Pont-Neuf*, ou le *Pont de la Daurade*.

Catel, qu'il faut encore citer, mais en se défiant des interpolations qui ont altéré son texte, donne les détails suivants sur le pont de Saint-Cyprien, ou de la Daurade : « Le costé droit du pont de Sainct Cyprien est du Capitolat de la Daurade ; l'autre est du Capitolat du Pont-Vieil (*). Ce pont est appellé dans les anciens actes le *Pont-Neuf* ou le *Pont de la Daurade ;* il n'est pas toutefois si neuf que son bastiment ne soit depuis l'an mille cent nonante-deux. Il est faict mention de deux ponts, du *Pont-Vieil* et du *Pont-Neuf* dans une sentence donnée par le viguier et Capitouls, en l'an mille cent nonante-sept, en ces termes : *Quod Dominus Prior ecclesiæ sanctæ Mariæ et Domini molendinorum terrenorum darent inter pontem novum, et pontem veterem caminum navibus ad descendendum vel ascendendum, vel quòd aperiam passeriam ubicumque voluerint de pilari pontis veteris usque pilare pontis novi.* Pons de Capdenier, riche habitant de Tolose, par son testament de l'an mille deux cent huit, faict des légats tant au *Pont-Vieil* qu'au *Pont-Neuf.* Je croy que ce fut Alphonse I[er], fils de Raimond de Sainct Gilles, qui donna pouvoir et faculté au prieur de la Daurade, abbé de Sainct Sernin et aux abbés de Cluni et Moyssac, et à tous les habitants de Tolose de bastir un pont au lieu où le *Pont-Neuf* est aujourd'huy basty..... Il est porté par ledict titre que le pont pourra être basty *inter hospitale Beatæ Mariæ et Vivarias.* L'hospital Nostre Dame devoit estre du costé de Sainct Cyprien, car *Vivariæ* est le bord de la rivière de Garonne du costé de la ville, qui se nomme encore aujourd'huy *Viviés.* Le pont ayant esté basty, le prieur de la Daurade et les Capitouls de Tolose esleurent un Pontanier, qui avait sa maison au bout du pont, du costé de Sainct Cyprien, qui levoit à mon avis quelque petit droict de pontanage pour réparer le pont, de quoy il rendoit compte tous les ans. Pierre, moine de Valsernay, au chapitre huictante-cinq de son histoire des Albigeois, a remarqué comme Simon, comte de Montfort, pouvoit difficilement assiéger Tolose, à cause

(*) Voyez tom. I, p. 414.

que dans la ville il y avoit deux ponts pour passer la Garonne. J'ai apprins par des actes anciens tirés des archives de la maison de ville, comme les Capitouls firent réparer le pont l'an mille trois cent nonante-neuf, et que l'arc de brique qui est sur la rivière, près de l'hospital, fut faict l'an mille quatre cent quatre-vingt, et qu'en l'année mille cinq cent cinq, le roy Louis douziesme accorda aux habitans de Tolose le droit que l'on nomme *Vayre*, qui est une imposition sur ceux qui passent le Pont-Neuf de Garonne, afin de faire de ce qui en proviendroit, réparer le pont ou plutost pour le rebastir à neuf, car il estoit tout ruiné. L'on fist en l'an mille cinq cent et sept le grand arc dudict pont, qui contient vingt-quatre cannes, ainsi que nous disons qui cousta dix-sept livres à ce comprins un petit pont pour passer, tandis que celuy-là se bastissoit, et en l'an mille cinq cent neuf furent faictes autres deux arcades (*), et un pilier à neuf, en l'année mille cinq cent vingt et trois. Je ne sçay s'il a esté voulté, ou si l'on avoit intention de le voulter, d'autant qu'en quelques piliers on voit encore la naissance des voultes. La porte du pont qui est à l'entrée du costé de la Daurade est nouvelle, comme marque l'inscription qui est sur le portail (**). »

Durant le XIII[e] siècle, ce pont était défendu par deux tours. Montfort les fit attaquer, et se rendit maître de l'une d'elles. L'auteur de la *Canso de la Crozada dels Eretgès d'Albegès*, après avoir parlé d'une inondation qui couvrait les deux rives de la Garonne, ajoute : «elle entre (l'eau) jusqu'au milieu de la ville, dans les celliers, et il ne reste pas sur l'eau un pont entier, pas un moulin, pas un pieu ni un arbre. Au milieu de la rivière, dans le courant qui descend des montagnes, estoient deux tours à créneaux de bataille, gardées par des hommes de la ville, les uns distingués et les autres du vulgaire. Quand l'eau s'est abaissée et que le fleuve

(*) Cette même année les consuls de la ville épiscopale de Rieux firent construire l'un des piliers de leur Pont sur la Rise, et ils y placèrent cette inscription assez ridicule :

L'an mille cinq cent neuf,
De par Dieu et de sa grâce,
Le présent pilier faict neuf,
Fust fondé en ceste place......

(**) La voici :

IHS. MA.

Ceste année MDXXXIIII, finissant XXXV, a esté faicte la présente tour par les Capitouls de ladicte année.

est rentré dans son lit, le vaillant comte de Montfort, méchant et superbe, avec sa grande croisade et ses nombreuses compagnies, se rend maître du fleuve, des prairies et des grèves voisines ; il poste dans l'hospital ses braves soldats, ses bonnes compagnies et ses arbaletriers. Il faict de bons retranchemens avec des fossés ras, des murs, des embrasures et des échaffaudages convenables où paraît son terrible Lion tenu par son gonfalonier. Il y rassemble des vivres, des provisions par setiers et par muids. Bientôt il envoie ses rapides messagers pour que l'on amène ses navires qui sont dans l'Agenais. En attendant sur un sol où le sable s'étend, il dresse ses Calabres, qui portent des hommes armés. Il voudroit abattre les tours et faire prisonniers ceux qui les défendent. Le trouble, la terreur, la fatigue et le chagrin, régnent dans Tolose...... Roger Bernard, le brave et l'avenant, demande au Chapitre (*Capitol*) et aux hommes de la commune et autres prud'hommes bourgeois et marchands, d'envoyer les maçons, les mariniers, les ouvriers et les bonnes compagnies et les servans soldés pour secourir les tours qui en ont grand besoin. Ils répondent qu'ils le feront volontiers, et ils vont aussitôt chercher dans la ville les ouvriers nécessaires. Ils ont posté au bout du pont les charpentiers; mais ceux-ci redoutent le passage qui est devenu très difficile, car l'on a renversé le pont : mais Peron Domingo, vaillant écuyer, venu de l'Aragon, tente l'aventure. Deux fois il traverse la rivière pour attacher des cordes.... ; ils firent ensuite un pont avec d'autres cordes, afin de former un sentier jusqu'à la vieille tour. Il est plus difficile de secourir l'autre, car pour y parvenir il n'y a ni pont, ni échelle. Cependant on leur envoie des vivres et des flèches. Hugues de la Motte, le vaillant chevalier, accompli en armes et en toutes choses, s'aventure sur la rivière suivi des Capi-

touls : il veut munir la tour, mais les flots sont si élevés et le courant si rapide, qu'il ne peut y atteindre....; mais à la fin les vaillans Capitouls ont approvisionné la tour. Cependant celle-ci vivement battue par les troupes de Montfort ne peut plus estre défendue, et ceux qui y estoient en garnison, rentrent dans la ville (1). »

« Le 5 avril 1523, la Garonne se déborda de telle sorte, qu'elle inonda le bourg de Sainct Cyprien, ce qui fut cause, dit Lafaille (*), de la chute de plusieurs édifices. La plus grande partie des maisons de l'île de Tounis, et tout le *Pont-Vieux*, en furent emportés, sans qu'on ait songé depuis à rebastir ce pont. On porta en procession le Sainct Sacrement sur cet autre pont qu'on appelait alors le *Pont-Neuf*, et qu'on n'appella le *Pont-Vieux* qu'après qu'on eut basti le grand pont d'aujourd'huy. Le Sainct Sacrement n'eut pas plutost paru sur ce pont, ajoûte Lafaille, que le débordement

(1) Voyez tom. I, p. 338 et 339.

Que tanc crec la Garona que perpren los graviers,
Els camis e las plassas e los orts els verges,
Que per meja la vila intrec ins els celiers,
Aisi que sobre laiga no remas pons entiers
Ni molis, ni paichera, ni pals, ni alabiers.
E meja de Garona on els fils montaniers
Ac doas tors garnidas els dentelhs batailliers,
Dels homes de la vila de bos e de leugiers
E cant laiga sanserma e lo flums engaliers
Lo rics coms de Montfort ques mals e sobranciers
Ab sa granda crozada et ab sos mainaders
El perpren la ribeira et los pratz els graviers
E mes en lhospital los valens soldadiers
E las bonas companhas e los arbalestriers
E fe bonas clauzuras e los valatz raziers
Els murs e las arqueiras, els convinens solers
On el Leos malignes el sieus gonfaloniers
E conduitz e vianda a muitz e sestiers
E trames los messatges correns e viacers
Que per Agenes venga lo bels naveis corsers
Ez en la bela plassa ou sespan lareniers
El bastic lo calabres e de sobrels targers
Que vol la tor abatre ez avers los torrers,
E lains en Tholoza es grans lo desturbers
El trebalh et la ira el mal, el caitiviers.....

(*) Annales II, p. 39.

s'apaisa, la rivière estant rentrée dans son lit sans en plus sortir, bien qu'il ne cessât de pleuvoir durant trente jours. »

En 1608, le *Pont de la Daurade*, ou *Pont-Neuf*, fut presqu'entièrement emporté par une inondation. Il était alors en bois, sauf quelques piles en maçonnerie : l'une d'elles paraît encore dans le bassin qui forme les ports de Saint-Cyprien, de la Daurade et de Saint-Pierre.

« Le pont de Commenge a pris son nom, dict Catel, de ce qu'il commençait à la rue de Commenge qui s'appelle dans les anciens actes *Carriera Convenarum*, à cause peut-estre que le comte de Commenge y avoit son hostel, et se void encore la porte pour aller à ce pont aux murailles anciennes de la ville, à l'endroict ou lieu où M. le Mazuyer, premier président, bastit aujourd'huy ceste belle maison, dans les fondemens de laquelle ont esté treuvés plusieurs parties d'une inscription romaine qui sembloit estre d'une loy ou Senatus-Consulte. »

Le nom de *Comminges* donné à ce pont, pouvait bien venir, ainsi que celui de la rue qui y aboutissait, du voisinage du palais du comte de Comminges, mais comme la route du Comminges était très rapprochée de l'autre extrémité de ce pont, il pouvait lui avoir été donné parce qu'il offrait le moyen de communiquer avec cette petite province.

« Je pense, ajoute Catel, que ce pont tomba environ l'an mille trois cent huictante-neuf; car Jean, fils du roy de France, en l'an mille quatre cent quatorze, octroya ses lettres-patentes pour faire rendre compte à ceux qui avoient reçu l'argent pour bastir le pont de Commenge, qui estoit tombé passé vingt-cinq ans, au grand dommage du quartier Sainct Barthelemy dudict Tolose. Quelque temps après l'on voulut bastir un nouveau pont à ladicte rue de Commenge, et gravier de la Roquette, où toutefois, par délibération de la maison de ville, tenue en l'année mille cinq cent vingt-six, il fut défendu de bastir ledict pont de la Roquette (*), et je croy que ce fut alors qu'on désigna de faire bastir le beau pont de pierre et de brique que l'on void aujourd'huy fort advancé. »

On croit que la demeure des comtes de Comminges était sur le terrain élevé qui existe à la gauche de la rue de ce nom, position excellente, selon les idées du temps,

(*) On vient de terminer un pont suspendu dont l'axe n'est pas éloigné de plus de 200 mètres de l'axe du vieux pont, et qui aboutit à peu près au même point. Ne serait-il pas convenable de lui donner le nom que portait cet ancien monument?

pour placer un château. Celui-ci touchait en quelque sorte au château Narbonnais, demeure habituelle du comte de Toulouse. Montfort ayant ordonné de piller et d'incendier Toulouse, quelques-uns de ces soldats prirent possession du palais de Comminges; mais ils y furent assiégés par les habitants, et n'en purent plus sortir :

Los Frances calberguero de primer al venir
Aquels agro temensa e paor de morir
Ins en lostal del comte de Cumenge bastir
Los van en tal maniera que non pogon ichir.

Le pont qui unit la ville avec l'île de Tounis, avait été commencé en 1509; il ne fut terminé qu'en 1516, par les soins de Jean Petri, Baclier, Tristan Soustre, docteurs en droit; Guillaume Chalou, bachelier; Nicolas Boutonier (1), docteur; Pierre de Noyers, licencié en droit civil; Jean de Molis marchand, Antoine de Forgia, procureur au parlement et Bernard Coste, bachelier en droit civil, capitouls cette année. Ces magistrats évincèrent aussi N. de Vabres, conseiller au parlement, de la possession du pont d'Isalguier, qui est dans la banlieue, sur la rivière de Lers; déjà, en 1509, il avait fallu faire valoir les droits de la ville sur ce pont où l'on percevait un droit de péage.

En 1613, le conseil de ville fit construire un pont de bois qui allait de Saint-Cyprien à l'île de Tounis. On lui

(1) Dans quelques fragments de l'ouvrage que le P. Sermet avait entrepris, et qui devait être consacré à l'histoire des rues de Toulouse, on lit que, selon quelques personnes, le nom de la *Rue des Boutonniers* dans le faubourg de Saint-Cyprien, serait venu de la maison qui aurait possédé la famille de Nicolas Boutonier, mais qu'il croyait que c'était bien plutôt des manufactures de boutons qui existaient jadis dans cette partie du faubourg que cette rue tirait son nom. Il n'y avait pas d'ailleurs, avant 1524, aucun des habitants de ce faubourg au nombre des Capitouls. Cette année ils demandèrent qu'il y eut à l'avenir un neuvième Capitoul qui serait pris dans ce quartier, et qui serait tenu d'y résider; mais leur demande fut repoussée : le parlement ordonna seulement que les citoyens de ce faubourg pourraient concourir comme les autres pour les charges de Capitoul.

donna le nom de *Pont de Clari*, qui était celui du premier président ; il coûta 2,000 livres, et ne subsista pas longtemps. Sa construction fut entreprise parce que le grand pont n'était pas encore terminé, et que celui de la Daurade était en mauvais état et d'ailleurs trop éloigné.

Suivant l'auteur de la *Canso de la Crozada dels Eretgès d'Albegès*, à l'instant où le prince Louis menaça Toulouse d'un siége, il y avait au Bazacle un pont créé depuis peu de temps : « Sur le pont du Bazacle, nouvellement construit, dit le poète, on a posté les meilleurs archers pour défendre la rive et les abreuvoirs, et empêcher toute nef et tout ennemi d'en approcher. »

Sus lo pont del Bazagle ques faitz novelamens
Son li arquier mirable que tiran primamens
Que defendol ribatge e los abeuramens
Que nulha naus noi venga ni digus mal volens.

« Le pont du Basacle semble avoir appartenu à un particulier, dit Catel, car j'ay veu dans les archives de la maison de ville, comme le syndic d'icelle acheta d'Arnaud Guilabert et de Gentille, sa femme, le chasteau du Basacle en l'an mille deux cent vingt-deux. Je doute fort que ce fut l'ancien pont qui servoit pour passer depuis le lieu où l'on tue les bœufs pour la provision de la ville, jusques au Basacle où nous avons cy-dessus dict avoir esté jadis le temple de Pallas ; tellement qu'il sembloit avoir esté faict pour aller audit temple, car encore on treuve des piliers d'iceluy dans la rivière. »

En 1834, les eaux étant peu élevées, on a trouvé des restes de fondations dans le lit de la rivière, et ces restes étaient dans la direction de l'ancien pont du Bazacle; mais ces débris ne paraissaient pas avoir une origine romaine.

J'ai déjà parlé du *Pont de Regine Pedauque*, aquéduc qui apportait dans l'intérieur de la ville les eaux qui sourdent avec abondance du plateau des Ardennes.

Au XVIe siècle, il n'existait plus entre le faubourg de Saint-Cyprien et la ville, d'autre pont que le *Pont de la Daurade*, qui tombait en ruines.

Selon plusieurs délibérations, la ville devait faire construire un pont en pierre ; mais ces délibérations étaient

demeurées sans effet. En 1540, on prit une détermination semblable; mais les Capitouls furent plus loin. Ils obtinrent du roi la confirmation de la délibération prise à ce sujet. Comme le diocèse et les diocèses voisins devaient retirer de grands avantages de cette construction, le roi donna des lettres-patentes par lesquelles il fut ordonné que jusqu'à la fin des travaux, il serait perçu, chaque année, dans la ville et le diocèse de Toulouse : 6,700 livres; dans le diocèse de Comminges : 1,800 livres; dans celui de Lombez : 1,500 liv.; et autant dans chacun de ceux de Lectoure, Condom, Pamiers et Rieux; le diocèse d'Auch dut donner annuellement une somme de 2,500 livres. Ces lettres furent enregistrées au parlement, et il semblait que par là leur exécution ne souffrirait aucune difficulté; mais il en fut autrement, et la ville fut contrainte de prendre sur elle toute la dépense.

Les fondements de la première pile de cette grande construction, furent jetés le 7 janvier 1543. L'évêque de Tarse, N... Piati, religieux Dominicain, et suffragant de l'archevêque de Toulouse, fit la bénédiction de la première pierre qui fut placée par Jean de Mansencal, premier président du parlement. Toutes les paroisses et tous les moines des divers couvents de la ville y furent processionnellement pour rendre des actions de grâces à Dieu.

Suivant l'annaliste de l'Hôtel-de-Ville, on délibéra, en 1579, de construire la sixième et dernière pile du pont. La première avait, comme on vient de le voir, été commencée en 1543. Suivant cet annaliste, « la deuxième pile, vers Saint-Cyprien, fut bâtie, en 1554, et elle fut fort difficile à faire tant à cause des vieilles ruines et masures trouvées aux fondements, que pour les puits et vives sources d'eau de Saint-Cyprien et de l'Ardenne; la troisième, en 1559, fut deux fois recommencée; la quatrième, en 1560; la cinquième, en 1576, fut bâtie

sur pilotis; la sixième, comme on l'a vu, en 1579. »

En 1614, le roi envoya M. de Bellebat, maître des requêtes et conseiller d'état, avec la mission de presser les travaux. Quatre ans plus tard, la construction paraissait toucher à sa fin. Un arrêt du conseil avait ordonné une imposition de 600,000 livres, qui devaient être employées à ce travail. Toulouse était imposée pour 9,000 livres, tandis que cette ville avait établi le droit de commutation sur le vin, pour en employer le produit à cette dépense. Cependant on exigeait encore qu'elle réunit 36,000 livres pour quatre années, dans les mains du trésorier des ponts-et-chaussées de France. Les états de la province avait accordé 125,000 liv., et en avaient déjà payé 40,000, en s'obligeant de fournir le reste de la somme dans quatre années; cependant, en 1618, les trésoriers du pont voulurent forcer le syndic des états à payer cette somme sans délai, et usèrent de moyens de rigueur; il fallut que le gouverneur de la province prit le parti des syndics de celle-ci. Le fisc était impitoyable, et, en 1619, le syndic fut mis en prison, parce que, outre la contribution annuelle de 9,000 livres que la ville donnait pour la construction du pont, dont l'adjudication avait été portée à 600,000 livres, le receveur exigeait encore les 2,500 liv. de l'abonnement des tailles. On approchait cependant du terme de tant de sacrifices.

Les victoires de Louis XIII et celles de son successeur avaient excité l'enthousiasme des magistrats municipaux de Toulouse, et à la tête du pont, du côté de la ville, la première maison à droite et celle de gauche furent décorées de trophées, au milieu desquels on voyait le buste du roi. L'un d'eux, consacré à Louis XIII, a été transporté à l'extrémité du quai de Brienne où il existe encore extrêmement mutilé; l'autre était encastré dans le mur

de la maison qui, d'un côté, touche à la tête du pont, du côté de la halle; il n'en existe plus de trace.

On avait ménagé des niches, à l'angle des maisons qui touchaient à la tête du pont, et qui faisaient partie de la place de ce nom. Dans l'une était la statue du Christ, tenant sa croix, copie faite par Guepin, de Toulouse, d'après Michel-Ange. Dans l'autre niche était la statue de la Vierge, foulant aux pieds le démon. Ces deux figures font actuellement partie des collections du Musée.

N'oublions pas que nos pères n'ignoraient point que l'entrée d'une grande ville doit avoir quelque magnificence. L'arc de triomphe orné de bas-reliefs et de statues, les trophées de Louis XIII et de Louis XIV, les statues de la place du pont, tout indiquait le chef-lieu d'un vaste territoire. Lorsque, d'après les idées de M. de Brienne, les états de la province créèrent les boulevards de Saint-Cyprien et la grande barrière de ce faubourg, on voulut aussi imprimer quelque majesté à cette entrée qui, d'ailleurs, était en rapport avec l'arc de triomphe; et les statues colossales, placées à cette barrière, ajoutaient puissamment encore, bien que faibles, comme travail artistique (1), à l'effet général. L'une d'elles représente Toulouse, environnée des emblêmes des sciences et des arts; par son geste, elle semble appeler les étrangers dans ses murailles; l'autre est la personnification de la province de Languedoc qui, le front orné de la couronne de ses comtes, contemple avec orgueil sa vieille capitale.

Après avoir décrit les ponts qui joignaient la ville au faubourg de Saint-Cyprien, je ferai connaître les rues, les places, les monuments qui existaient dans le Capitoulat du Pont-Vieux.

Le cadastre de 1570-72, indique le premier Moulon, comme étant en-

(1) Ces figures, en pierre, sont de François Lucas. Celle qui représente Toulouse, ne manque ni de mouvement, ni de grâce; l'autre, dans laquelle l'artiste a voulu offrir la personnification de la Province, est raide, et les draperies sont lourdes et mal ajustées.

vironné des rues nommées des *Fustiers*, des *Filatiers*, et de celles de Didier ou Didières et de Secourrieu. La première de ces rues tirait son nom des charpentiers et marchands de bois qui l'habitaient. La *Grande Rue des Filatiers*, ou *Filetiers*, prenait le sien des nombreux ateliers de filature qui y existaient. On y façonnait le chanvre apporté de l'Albigeois, le lin du Quercy, du Béarn et de la Gascogne, et ces objets étaient convertis en toiles, dans la *Carriera dels Teyssedors* et dans celle de *Cahours* ou des *Tesseyres*. La *Rue de Secourrieu* était nommée aussi *Grande Rue Malcousinat*, et *Rue des Marchands*. En 1571, l'ancienne *Rue des Fustiers*, nommée aujourd'hui *Rue des Paradoux*, n'était plus le lieu d'habitation des industriels (pareurs de draps), qui, au moyen-âge, lui avaient imposé le nom de leur profession. On y trouvait les maisons de Pierre Fondeire, bourgeois, sieur de la Magdelaine, de noble Pierre Arquier, de noble Pierre Delpech (*), seigneur de Maurisses, de noble Pierre Madron (**), de noble Michel de Cantuer, bourgeois, seigneur de Gargas et Marseil, conseiller du roi et receveur général. Ainsi les deux fondateurs, ou bienfaiteurs du Collége des Jésuites à Toulouse, Delpech et Madron, ces administrateurs, pleins de lumières et de zèle, que quelques écrivains protestants, copiés par des historiens sans critique, ont calomnié avec audace, avaient leurs habitations dans cette rue (***). A l'extrémité de celle-ci, et sur la petite *Place des Paradoux*, était la maison de François Cornouailhe, peintre, qui jouissait d'une grande renommée dans toute la province de Languedoc, et qui avait succédé à Servais Cornouailhe, qui était, en 1554, selon Noguier, auteur de l'*Histoire Tolosaine*, « au rang des bons peintres de nostre temps, comme doué des grandes excellences qu'un peintre fameux doit avoir. » François Cornouailhe ne laissa qu'une fille qui fut mariée avec Manaud Troy, maître brodeur, et à ce que l'on assure, père de Nicolas Troy, ou de Troy, peintre de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse. Les deux fils de ce dernier furent célèbres. Jean de Troy avait un talent réel, et de très bons tableaux, et de magnifiques dessins l'attestent encore. François de Troy, élève de Nicolas Loir et de Claude Lefèvre, devint l'un des plus grands artistes du siècle de Louis XIV. On remarque dans ses nombreux ouvrages, l'expression vraie, la correction du dessin, le choix des belles formes, et une parfaite entente du coloris. On n'a pas oublié que de Troy, originaire, ainsi qu'il paraît assuré de notre Capitoulat de la Daurade, avait conservé pour son pays un attachement que les insultes de quelques magistrats municipaux ne purent altérer, en lui refusant l'honneur de peindre pour la ville un événement, tiré de ses annales. Jean François de Troy,

(*) Capitoul en 1554, 1555 et 1562.

(**) Capitoul en 1546, 1548 et 1568.

(***) C'est dans cette rue, et je crois dans l'ancienne maison de P. Fondeire, qu'habitait M. Bernard Tajan, membre de l'Académie des Jeux-Floraux, de celle des sciences, inscriptions et belles-lettres, et conseiller de préfecture. Littérateur digne d'estime et dialecticien profond, le procès de Fualdès qui, en 1818, occupa toute la France, plaça M. Tajan au nombre de nos premiers orateurs.

son fils, continua avec honneur un nom illustre dans les arts; chevalier de Saint-Michel, et, comme son père, membre de l'académie de Paris, et directeur de celle de Rome, il s'est peut-être égaré, il a pris, peut-être, le gigantesque pour le *grandiose*. Cependant on retrouve dans ses ouvrages un coloris quelquefois suave, une belle ordonnance et des pensées nobles et heureusement exprimées. Que l'on me pardonne cette note un peu longue; j'ai fait connaître, naguère, dans les Additions de l'*Histoire générale de Languedoc* (*), beaucoup d'origines chevaleresques, et il devait m'être permis de montrer le modeste berceau d'une famille d'artistes, ennoblie par le travail, le talent et le génie.

De la *Place des Paradoux* on entrait dans la petite *Rue de Didières* (**), ou *Didier*, nom d'un ancien Duc de Toulouse, pour les rois d'Austrasie, et tué en 587, sous les murs de Carcassonne. C'est dans cette rue qu'est mort, le 13 janvier 1808, le savant docteur Jean Raymond Augustin Dastarat, né à Cadours en 1716, et auquel la reconnaissance de ses amis et des pauvres a élevé un monument en marbre, dans l'église de la Daurade (***). La portion de la *Rue des Filatiers*, qui formait l'un des côtés du moulon, n'avait de remarquable que trois maisons contiguës, appartenant à noble Jehan de Bertier, seigneur de Vernet et de Pinsaguel, tige du premier président de ce nom, et des trois évêques de Rieux, issus de la même maison.

Le second moulon était borné en partie par la *Rue des Changes* et par celle de la Pierre, par la *Rue de Secourrieu*, remplacée aujourd'hui par celle *des Marchands*, par la grande rue Malcousinat, qui en est la prolongation, et par la ruelle du même nom.

C'est dans la *Grande Rue de Malcousinat* que s'ouvrait d'abord la *Maison Professe* des Pères de la Compagnie de Jésus. La *Maison Professe* ayant subi un changement complet, durant la première moitié du XVIIIe siècle, l'entrée fut placée dans la *Rue de Secourrieu*, qui prit le nom de *Rue de la Maison Professe*, qu'elle porte encore. L'église de Saint-Ignace, et une portion des anciens édifices de l'établissement des jésuites est remplacée aujourd'hui par l'hôtel Gounon. La *Rue Polières*, ou *Grande Rue Malcousinat*, aujourd'hui *Rue de la Bourse*, prit le nom de *Rue des Jé-*

(*) Dix volumes in-8, Paris et Toulouse.

(**) Cette rue a perdu, depuis près de deux cents années, la dénomination qui la distinguait. Une hôtellerie, ayant pour enseigne un COQ-D'INDE, lui donna son nom. La maison du docteur Dastarat porte aujourd'hui le n. 11.

(***) Le médaillon en marbre blanc, représentant cet habile médecin, a été sculpté par P. Vigan, statuaire toulousain. Augustin Dastarat, neveu du docteur, et né comme lui à Cadours, fut un profond helléniste. Trop peu confiant dans son talent pour la poésie dramatique, il n'essaya point de faire représenter sa tragédie de CHEREA, qui offrait des caractères tracés avec force, des effets dramatiques et de beaux vers. François de Salles Dastarat, son frère, a laissé une traduction en vers des ODES D'ANACRÉON (Paris, 1811). LA LAMPE MOURANTE, élégie distinguée dans le concours des Jeux-Floraux, en 1813, fut son dernier ouvrage.

suites profès. C'est dans l'église de Saint-Ignace que fut déposé, sous une pyramide de marbre noir, le cœur de Henry, duc de Montmorency, gouverneur de Languedoc, décapité à Toulouse, le 30 octobre 1631. On a quelquefois désigné le monastère des jésuites sous le nom de *Maison Professe de Pinsaguel,* parce qu'ils avaient dans leur voisinage plusieurs maisons appartenant à Jehan de Bertier, seigneur de Pinsaguel, et qu'ils en avaient acheté une partie. C'est pour cela que le peuple donnait quelquefois cette dénomination à une portion de la *Rue de la Pierre* et de celle de *Secourrieu.*

Catel (*) a consacré un paragraphe à cette église des jésuites, qui était placée sous l'invocation de saint Ignace. « Lorsque le Collége des Jésuites fust estably dans Tolose, dit-il, les novices, escholiers et profez de ladicte compagnie furent logés dans une mesme maison, n'ayant qu'un supérieur et vivant de mesmes biens et revenus. Mais Dieu ayant voulu que cette compagnie s'augmentast, au grand profit et utilité de la chrestienté, estant porté par leurs constitutions, si la commodité s'en présente, de séparer les novices d'avec les escholiers et pères profès, afin de pouvoir faire commodément chacun leurs fonctions; estant arrivé qu'au moyen des aumosnes et bienfaicts qu'ils ont reçu, ils ont eu moyen de ce faire, ils se sont séparés, de mesmes qu'on les void en la ville de Rome, Paris, Milan et Naples, et, premièrement, ils séparèrent les novices des escholiers; et depuis ils obtindrent lettres de nos roys, mesmes du roy Henry IV, d'heureuse mémoire, datées du douziesme décembre mil six cent sept, vérifiées au parlement, le douziesme février mil six cent huict, et mesmes Louis XIII, heureusement régnant, leur donna permission de bastir des maisons professes en France, et nommément dans Tolose, lesquelles lettres furent confirmées par autres lettres dudict roy, du vingt-sixiesme octobre mil six cent dix-neuf, lesquelles lettres sans avoir égard aux oppositions, furent enregistrées au parlement, le sixième juillet mil six cent vingt et un. Suyvant lesquels titres et arrest donnés en conséquence d'icelles, le sindic de ladicte compagnie acheta la maison des héritiers de feu M. le président Malras (**), en laquelle, et autre qui leur avoit esté donnée par M. de Borret, conseiller en la cour, ils establirent leur maison professe, ayant accommodé, par provision, une église, laquelle fust ouverte à l'honneur de Dieu, sous l'invocation de saint Ignace, fondateur de ladicte compagnie, le douziesme de mars mil six cent vingt-deux, où ils sont maintenant, vivant, selon leur institut, d'aumosnes, et s'employant à

(*) Mémoires de l'Histoire de Languedoc, 148.

(**) On trouve dans une note ajoutée au cadastre de 1570-71, ces mots: « Les révérends pères de la Compagnie de Jésus, en la Maison Professe de Tolose, tiennent la maison mentionnée dans l'article suivant, en donation à eux faite par feu M. Me Arnaud de Borret, conseiller en la cour de parlement dudict Tolose; ledict contract de donation, reçu par Castaredo, notaire, le 7 janvier 1614. » Les jésuites possédaient aussi, tout joignant, une surface de 239 cannes 5 pans, achetée le 6 mars 1632.

ouyr les confessions, administrer le sainct sacrement de l'autel, consoler les affligés, mesmes ceux qui sont condamnés par la justice, visiter les malades, et autres œuvres de charité, au grand bien des habitants de Tolose. »

En 1647, Jean Verdier, marchand, habitait dans la rue de la Pierre (*). C'est de lui que descendait, à ce que l'on assure, le lieutenant-général, comte Antoine Verdier, fils d'un tailleur de pierre, et célèbre par son courage, par ses talents militaires et par ses succès. Ce brave soldat, d'abord élève de l'Académie de peinture de Toulouse, racontait qu'il descendait de marchands de cette même rue de la Pierre. Ainsi, ce serait du Capitoulat du Pont-Vieux que le vainqueur des Turcs, à Damiette, serait originaire.

Le troisième moulon « estoit, dit le cadastre, tournoyé de quatre rues, sçavoir : des *Fustiers*, *la Trilhe*, *les Cotelliers* et une petite ruelle appellée de la *Magdelaine*. » On se rappelle sans doute que la *Rue des Fustiers* est celle que l'on nomme aujourd'hui improprement *Rue des Paradoux*. Ce moulon commençait à la maison qui forme l'angle de cette rue avec celle de la Magdelaine, et qui est possédée aujourd'hui par M. le docteur Ducasse, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. On trouvait ensuite les habitations de noble Pierre Madron vieux, et de Guérin de Madron des Issards, conseiller au parlement, en 1641; venait ensuite le licencié Arnaud Disle, syndic de la ville; le receveur des finances Charles Turle habitait dans la même rue, ainsi qu'Antoine Fermat, procureur au parlement, aïeul ou grand oncle du célèbre géomètre Pierre de Fermat. La *Rue de la Trilhe* avait pour habitants, en outre de plusieurs docteurs, tels que François Ferrier, Julien Astorgi, François Mallard, et Salomon Mallard, avocat du roi en la cour, un bon nombre d'ouvriers, de marchands, d'industriels de diverses sortes, tous propriétaires, tous jouissant des droits de citoyens. Dans la *Rue des Couteliers*, qui conserve encore ce nom, existaient un grand nombre de taillandiers et d'arquebusiers. C'est là que Jacques Pader, qui exerçait la première de ces professions, habitait, en 1571; sa maison était la seconde à gauche, en entrant dans cette rue, et l'on y voit encore des traces de l'époque de la renaissance, ainsi que dans la maison suivante qui, en 1571, appartenait aux héritiers de Vidal Labarthe. Jacques Pader fut, dit-on, le père d'Hilaire Pader qui, après avoir étudié la peinture à Toulouse, fut en Italie pour y perfectionner son talent. On a, très mal à props, banni les grandes compositions de cet artiste du Musée de Toulouse, où quelques-unes occupaient une place honorable. Peintre du prince Maurice de Savoie, il travailla beaucoup pour des maisons souveraines, en Italie. Admis dans l'académie

(*) EXTRAIT DU CADASTRE DE 1570-71. « Maison de Pierre Astorgi, marchand..... sieur Jean Verdier, marchand de Tholose, tient la susdicte maison en locatairie perpétuelle de vingt-neuf en vingt-neuf ans, suivant l'acte retenu par Mᵉ Pierre Marcillac, notaire de Tholose, le trentiesme septembre mil six cent quarante-sept. »

de Paris, il jouissait, dans la capitale, d'une estime méritée; mais l'amour de la patrie le ramena dans Toulouse. On a de lui un poème intitulé : *La Peinture parlante*, et un autre intitulé : *Le Songe énigmatique*. Son *Traité de la proportion naturelle du corps humain*, traduit de l'italien de Paul Lomazzo, peut être encore consulté avec fruit. Il eut trois fils, tous poètes comme lui, tous couronnés par l'ancien corps des Jeux-Floraux. Parmi eux on se rappelle encore de Pader d'Assezan, qui a donné plusieurs tragédies représentées avec succès, et qui ont été recueillies. Ainsi l'humble maison qui vient d'être désignée a, selon toute apparence, été le berceau d'une famille qui n'a dû son illustration qu'à elle-même. Un peu plus loin, et touchant l'hôtel de Jean de Roux, conseiller au parlement, s'élevait la petite maison d'un autre conseiller, Abraham de Torreilh (Tourreil), père de Jean de Tourreil, procureur général au parlement de Toulouse. Le fils de celui-ci, Jacques Tourreil, orateur élégant, traducteur de Démosthènes, fut membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Son éloge, prononcé par de Boze, le représente comme un littérateur du premier ordre, et un modèle d'érudition et de bon goût.

C'est à l'angle formé par la *Rue des Couteliers* et par celle de la Magdelaine, qu'habitait, en 1562, Me Georges, coutelier, ou taillandier, l'un des hommes les plus fortement attachés alors à la religion prétendue réformée. Lorsque ses frères en croyances eurent levé l'étendard de l'insurrection dans Toulouse, il se barricada dans sa maison, faisant feu sur tous les catholiques qu'il apercevait. Le capitaine Bazordan qui marchait avec le conseiller Barravi, à la tête d'une colonne destinée à secourir l'église de Saint-Saturnin, attaquée par les huguenots, fut arrêté par le feu parti des fenêtres de Georges, le coutelier. En vain on le pria de se rendre, ou du moins de laisser évader ses filles qui ne devaient pas périr par son obstination; il ne répondit que par des coups d'arquebuse, et tua quatre soldats catholiques. Pour vaincre la résistance désespérée de ce fanatique, il fallut mettre le feu à sa maison qui s'abîma dans les flammes, et il périt avec sa famille.

Le quatrième moulon comprenait une portion de la *Rue des Couteliers* à droite, ayant pour limites la rue du Pont-Vieux et la Garonne. C'est près de là qu'existait la halle, en 1571, et il y avait en outre, dans ce moulon, plusieurs armuriers, fourbisseurs et gainiers.

Nous trouverons dans un autre Capitoulat ce que l'on nommait d'abord *la Hala* (la Halle), en roman toulousain. Mais ce marché fut établi plus tard dans le quatrième moulon du Capitoulat du Pont-Vieux. Voici ce que dit Catel, à ce sujet :

« La halle est proprement un marché. C'est pourquoy le lieu qui estoit destiné pour vendre les marchandises, dans l'Hôtel-de-Ville, est appellé par les anciens actes, *Ala Domus communis*. Le lieu où l'on vendoit les marchandises près du Taur est appellé *la hala de l'hospital du Taur;* et de mesme le marché de la Pierre est quelquefois appellé *la Hale de la*

Pierre; mais aujourd'huy, dans Tolose, par le mot de halle on entend le lieu où l'on vend le poisson. La halle estoit anciennement à la grande rue, non loin de Sainct Rome, où, depuis, M. Bole, bourgeois de Tolose, bastit une belle et grande maison, qui respond d'un costé à la grande rue, et de l'autre aux Pères de la doctrine chrestienne, à cause de quoy ce quartier est encore appellé aujourd'huy *la hale vieille;* anciennement on l'appeloit *la halle des Bancs Majours.* J'ay remarqué que la place où fust depuis mise ladite *halle vieille* fust achetée par les Capitouls, en l'an mille trois cent cinquante, de Guillaume de Savardun, argentier, pour le prix de deux cent cinquante livres. Mais les voisins recognoissant que ce lieu incommodoit, en firent plainte, tellement que la cause playdée en parlement, deux conseillers furent députés par arrest du quatriesme juin 1493, pour assembler le conseil de la ville et adviser avec les habitants en quel lieu se pourroit commodément changer la halle, et fust trouvé bon par tous de la mettre près de la rivière, joignant le *Pont-Vieil,* où elle est maintenant, non que le bastiment fust fait en la forme qu'il est, car il a esté fait depuis quinze ou vingt ans. »

C'était dans ce Capitoulat qu'était conservée la Cage de fer, dans laquelle on enfermait les blasphémateurs avant de les plonger dans la rivière, peine qui était pratiquée dans Toulouse, selon l'ordonnance de Philippe-Auguste.

Maison des Repenties.

Suivant Catel, « la maison et l'église que tiennent aujourd'huy les Repenties fust jadis un hospital que l'on nommait l'hospital du Sainct Esprit de la cité, qui fust baillé, en l'an mille cinq cent seize, aux Repenties (appellées dans les anciens actes *Filiæ Penitentiales*), pour y demeurer. Il est remarqué dans les annales de la maison de ville de Tolose, comme en ladicte année mille cinq cent seize, cette église qui est à la rue des Couteliers, fust baillée aux filles qui se retiraient du péché pour y servir Dieu, et faire leur pénitence, et que, afin de les instruire comme elles devaient vivre, on envoya chercher à Paris huict religieuses du couvent de la Magdalene, pour leur apprendre leur règle, ce qui fust cause que le sieur d'Esparres, frère du seigneur de Lautrec, fonda un pareil couvent de repenties à Villemur. Il est aussi noté dans lesdictes annales comme l'an mille cinq cens dix-huit, qui fust l'an que frère Thomas, religieux de l'observance, passa dans Tolose, les repenties furent envoyées par les Capitouls pour servir les malades à l'hospital. »

Ces religieuses furent connues aussi sous le nom de religieuses de la Magdelaine. Elles occupaient, dans la ville, un assez grand espace, borné, d'un côté, par le canal de fuite du moulin du Château, d'un autre par la halle. Parmi le très petit nombre de peintures encore conservées, provenant des registres de l'histoire capitulaire, on en remarque une qui représente les Capitouls, conduisant et faisant entrer dans leur couvent *les Religieuses de la Magdelaine* ou les *Repenties.*

On chercherait en vain aujourd'hui l'ancienne église de ces religieuses, et il ne reste pas de traces de leurs bâtiments claustraux.

Nous retrouverons dans le cinquième moulon de ce Capitoulat, un homme très connu autrefois par ses ouvrages, et qui, par l'effet d'une erreur, a été considéré comme ayant supplanté Jacques Cujas, lorsque celui-ci aurait disputé une chaire de droit dans notre Université. C'est en effet dans la *Rue du Pont-Vieux*, non loin de la halle, que s'élevait la maison d'Etienne Forcadel, docteur régent en l'Université de Toulouse, comme l'annonce le cadastre de 1571. On sait que Cujas lui-même a dit : « On a menti en disant que mes concitoyens m'ont repoussé trois fois; la chose est fausse en deux circonstances, et je pourrais encore disputer sur la dernière. » On sait maintenant combien Cujas avait raison de s'exprimer ainsi. Il n'y eut pas de concours en 1554. Forcadel ne fut élu que longtemps après le départ de Cujas. En vain M. Berriat Saint-Prix a, ainsi que l'a dit un professeur de la faculté de droit de Toulouse (*), scruté toutes les œuvres et tous les écrits qui parlent de Cujas; en vain il a interrogé tous les monuments de l'époque, tous les manuscrits, toutes les biographies, légendes, chroniques; après tant d'efforts il a vu s'effacer tous ses arguments, parce qu'il a constamment tourné autour d'un cercle vicieux, présupposant toujours ce qui n'était pas démontré. Ce qu'il fallait prouver, c'était l'échec de Cujas dans un concours public et le triomphe d'Etienne Forcadel. Le discours du recteur Vincent Cabot, heureusement exhumé par M. Belhomme, prouve que si Cujas est sorti de Toulouse, c'est parce que les régents de son Université n'étaient pas suffisamment gagés. « Qu'on se ressouvienne, disait Cabos, que deux des principaux hommes de ce temps, faisant profession de droict, MM[es] Cujas et Grégoire, enfants de cette ville, ne purent arrester en cette Université *pour le peu d'émoluments......* » Ainsi Cujas n'a pas été repoussé dans un concours, et s'il ne s'est pas arrêté dans notre Université, c'est parce qu'étant peu riche, il ne lui aurait été offert que de faibles émoluments.

Le sixième moulon était composé seulement de la maison appartenant aux héritiers de Jehan Dolmières, sieur de Roquette. Cette maison formait une partie de l'un des côtés de la *Rue du Pont-Vieux*.

En copiant le cadastre de 1571, nous verrons que le septième moulon du Capitoulat, « commençant à la maison des héritiers de M[e] Pierre Sallomonis, estoit tournoyé de quatre rues, sçavoir : de *Giponières, du Pont-Vieulx*, *de la Trilhe et Malcousinat.* » On sait que par ce dernier nom il ne faut pas entendre la petite rue qui, de celle des Changes, conduisait, comme on l'a vu, dans celle de Polières, ou de *la Bourse,* ou *des Marchands.* Il y avait dans la *Rue de la Trilhe,* en allant vers celle de *Giponières,* un puits et un ormeau. La maison la plus remarquable de cette rue était celle de Jean-Baptiste Lagorrée, docteur et banquier. Non

(*) M. Benech, membre de l'Académie des sciences, dans son très bon ouvrage, intitulé : Cujas et Toulouse, page 136.

loin du puits était la maison de Salvet de Castaings, célèbre chirurgien de Toulouse.

Les *Rues du Pont-Vieux, de Giponières, de Malcousinat* et *des Isalguiers* limitaient le huitième Moulon. Cette section commençait à la maison de Martin de Garat, qui avait des façades sur trois rues. C'est aujourd'hui l'*Hôtel d'Espagne*, appartenant à M. Bellecour, maire de Martres-Tolosanes. La Maison de Garat appartenait, en 1571, au célèbre La Roche Flavin (*), premier président des enquêtes au parlement de Toulouse. C'est dans cette maison qu'il composa ses *Treize livres des parlements de France*, et quelques autres savants ouvrages. Il mourut dans cette habitation que l'on a, à tort, considérée comme l'ancienne demeure de la famille des Isalguiers, dont le palais était dans la rue de ce nom. En s'avançant un peu plus dans la *Rue de Giponières*, actuellement de *l'Echarpe*, nom dérivé de l'enseigne d'une hôtellerie, on trouvait, du même côté, la maison et le jardin de M. de Clermont, puis une maison qui avait appartenu à la famille de Faudoas. On voyait ensuite l'hôtel de François Anthoine de Simon de Laporte, conseiller au parlement, et seigneur de Sainte-Livrade. La maison de Guillaume Durand, marchand, et de sire Jacques Pastoreau, marchand aussi, précédaient l'hôtel ou le Palais et le jardin de Pierre Assezat, bourgeois, édifice qui a plus de 25 cannes sur la rue, et dont la surface était de 673 cannes 5 pans. La partie postérieure de ce palais touchait à la *Grande Rue Malcousinat*. On a dit souvent que cette magnifique demeure fut construite pour recevoir Marguerite Angoulème, sœur de François Ier, et reine de Navarre; mais rien ne prouve cette assertion. Pierre Assezat était l'un des plus riches négociants de son temps. Ses relations s'étendaient dans toute l'Europe, et il voulut, en faisant bâtir ce palais, montrer à la fois et son goût et ses richesses.

Sa famille, outre le magnifique hôtel que l'on admire encore dans son entier sur la place de ce nom, a possédé, dans le diocèse de Toulouse, la baronnie de Gaure, les seigneuries de Dusséde, de Préserville, de Venerque, de la Garrigue, etc. Elle a fourni deux Capitouls de Toulouse, en 1552 et 1561-62, et plusieurs conseillers au parlement de cette ville, depuis Bernard d'Assezat, mort doyen de cette compagnie, jusqu'à François d'Assezat, le dernier de cette famille, qui y a siégé. Antoinette d'Assezat, fille de Pierre d'Assezat, baron de Gaure et d'Anne de Druilhet, épousa Bernard de Picarel, docteur en droit, juge royal et maire de la Bessière-Candeil, seigneur en toute justice de Fénols et d'Escabrins, en Albigeois, fils de Jean-Pierre de Picarel, juge royal de la Bessière-Candeil, et de Louise de Boisset. Antoinette d'Assezat eut pour fils François Joseph de Picarel-d'Assezat, seigneur de la Garrigue, héritier de François d'Assezat, seigneur de la Garrigue, son oncle maternel, à condition de prendre et son nom et ses armes, ainsi que ses descendants.

(*) Le cadastre donne à ce magistrat le prénom de FRANÇOIS. Dans plusieurs biographies, il porte celui de Bernard.

C'est en vertu de cette substitution que la famille de Picarel (*) a pris le nom de d'Assezat, et qu'elle l'a perpétué jusqu'à nos jours. François Joseph de Picarel-d'Assezat, seigneur de la Garrigue, épousa, le 14 avril 1722, Marie Anne de Pontié, qui le rendit père : 1° de Bernard II, dont l'article suit; 2° N. de Picarel-d'Assezat, sieur de Glassac, mort au service; 3° Françoise Marguerite de Picarel-d'Assezat, née à Albi, le 28 janvier 1734, et baptisée dans l'église métropolitaine de Saint-Etienne de Toulouse; son parrain fut Pierre d'Assezat, chanoine de ladite église, grand oncle paternel, et sa marraine Marguerite de Pontié, mariée avec Jean de Coydougnan, conseiller au parlement de Toulouse, sa tante maternelle (dont elle fut l'héritière). Françoise Marguerite de Picarel-d'Assezat, épousa, le 15 janvier 1759, Jean Chrysostôme Lebrun, écuyer, seigneur de Rabot, capitaine aide-major dans le régiment de Tonnerre.

Bernard de Picarel-d'Assezat, seigneur de la Garrigue, fut capitaine dans le régiment de la reine, infanterie, fit avec distinction les guerres du Canada, y fut blessé grièvement, et décoré, encore bien jeune, pour une action d'éclat, de la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa Mlle de Rabinel, nièce de M. de Rabinel de Villelongue, maréchal de camp des armées du roi. Les enfants issus de ce mariage sont : 1° François Anne Joseph, qui suit; 2° Philippe Chevalier de Picarel-d'Assezat, avant la révolution, officier dans le régiment d'Artois, infanterie, depuis membre du conseil général du département du Tarn, et chevalier de la Légion-d'Honneur, décédé depuis quelques années, sans avoir été marié; 3° une demoiselle morte aussi, il y a peu d'années.

François Anne Joseph de Picarel-d'Assezat, avant la révolution, seigneur de la Garrigue (terre qu'il possède encore), fut capitaine dans le régiment royal de Normandie, cavalerie ; blessé dangereusement dans la première campagne de la révolution, il se retira du service à la mort de Louis XVI, et se maria avec Amélie de David de la Ganterie, qui l'a rendu père de plusieurs enfants, dont deux garçons, qui sont mariés.

Les armoiries de la famille d'Assezat sont d'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'un cygne d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

On ne trouvera pas ces détails indifférents, si l'on se rappelle combien les richesses de la famille d'Assezat étaient considérables, et aussi le

(*) Le nom de Picarel est très ancien. Lors de la réunion du comté de Toulouse à la couronne, on voyait parmi les barons ou nobles qui jurèrent fidèlité au roi de France, Jourdain de Picarel; c'est sans doute le même Jourdain de Picarel, de Fanjaux, qu'on trouve dans mes additions à l'Histoire de Languedoc, sur la liste des gentilshommes du Lauraguais, qui avaient embrassé les erreurs des Albigeois, au XIIIe siècle. Un capitaine Picarel, du parti catholique, fut tué à la tête de sa compagnie, à la fin de mars 1573, près d'Alet, par les calvinistes.

commerce étendu de Pierre d'Assezat, son exaltation pour la réforme, et la haute estime dont furent environnés les magistrats issus de sa famille.

La maison qui touchait à celle de Pierre Assezat, en allant vers la *Rue de Malcousinat,* était celle de Jean Gay, maître chirurgien. Au-delà, et à l'angle des deux rues, était l'habitation du docteur Martin Ferrier, possédée aujourd'hui par la famille Ducos, qui compte parmi ses membres l'auteur de l'*Epopée Toulousaine* (*), et l'un des membres de la société archéologique du Midi de la France (**).

Pierre Assezat, marchand, le même qui vient d'être nommé, avait une maison dans la rue de Malcousinat, connue aujourd'hui sous le nom de rue de la Bourse.

L'hôtel de la famille de Senaux est peu éloigné de cette ancienne demeure. Cette habitation, construite dans le style architectural adopté sous le règne de Louis XV, n'est pas dépourvue d'élégance. C'est là que naquirent plusieurs grands magistrats; et certes, dans les nouveaux noms donnés à nos rues, on aurait pu imposer celle de Senaux, si on ne lui donnait celui de Paulo, bien plus connu et plus célèbre à la voie sur le bord de laquelle ils construisirent leur demeure. Jean de Senaux était président aux enquêtes lorsqu'il reçut, de Louis XIII, la commission, aussi périlleuse qu'honorable, d'aller, à la suite des guerres civiles, rétablir dans toute l'estimable étendue du parlement de Toulouse les catholiques dépossédés des charges et des emplois dont les protestants s'étaient emparés. Un autre Jean de Senaux, petit-fils du président, attacha son nom à celui de Bayle, en faisant considérer comme valable, bien qu'il fut condamné par les lois, le testament de cet homme célèbre. Jean Pierre de Senaux, petit-fils de celui dont je viens de rappeler la mémoire, fut un grand magistrat et un littérateur aimable. Son éloge de Clémence Isaure, prononcé en 1759, et où, par un agréable mélange de vers et de prose, il montra combien il lui serait facile de réussir dans ces deux genres, est très remarquable. Membre de l'assemblée des notables, en 1787, il se montra le zélé défenseur des droits de la nation. Mort au mois de mars 1789, il ne vit point la proscription qui pesa bientôt après sur son fils, qui, traîné à Paris avec cinquante-deux autres de ses collégues, reçut la mort, le 14 juin 1794. En lui s'éteignit l'illustre famille de Senaux, qui, en outre de nombreux magistrats, avait fourni un évêque à l'église d'Autun, à la profession monastique, la célèbre Marguerite de Senaux, et aux armées, plusieurs officiers distingués par leur habileté, leur dévouement et leur courage.

Qu'il me soit permis d'ajouter à cette note une preuve de l'attachement

(*) M. Florentin Ducos, conseiller de préfecture, maître et mainteneur des Jeux-Floraux, et membre de celle des Sciences, Inscriptions et belles-lettres. Il a choisi avec bonheur, et écrit avec un talent incontestable, un poème qui rappelle cette grande époque où les croisés de France portèrent la désolation et la mort dans le comté de Toulouse, et dans les provinces voisines.

(**) M. Léon Ducos, négociant, chevalier de la Légion-d'Honneur.

que portaient à la famille de Senaux tous ceux qui la connaissaient. On lit dans le journal de cette ville, du 18 juillet 1787 : « M. le président de Senaux arriva dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, de l'assemblée des notables où il avait été appelé. A peine ses voisins en furent-ils instruits, qu'ils s'empressèrent de témoigner à ce magistrat la satisfaction que leur causait son retour. Ils allumèrent un grand feu de joie, accompagné de fusées. Cette fête simple, mais touchante, est la preuve de l'attachement qu'on a voué à M. de Senaux. Quoique elle eut attiré beaucoup de monde, tout se passa sans désordre et sans confusion : ce n'étoit point l'ivresse bruyante et souvent factice du moment : c'étoit la douce joie et la sérénité d'une famille au retour d'un père qu'elle chérit. »

Sur le sol de la maison bâtie à l'angle de la *Rue de Malcousinat* et de celle des Isalguiers, existait, durant la seconde moitié du XVI[e] siècle, l'hôtel de la famille de Paulo. Cet hôtel devint dans la suite la Bourse commune des marchands. Elle fut, avant cette transformation, le berceau d'une famille illustre. Là existait, en 1571, Antoine de Paulo, chevalier, conseiller du roi, et second président en la cour de parlement. Là vécut aussi le fameux Jean de Paulo, fils du précédent, et président au parlement de Toulouse, homme passionné, plein d'énergie, et qui avait pris pour devise un mortier de président, surmonté d'une épée nue et élevée, avec ces mots : *Ad utrumque paratus.* Calomnié par les écrivains protestants et par ceux du *parti politique,* Jean de Paulo, lié par la reconnaissance aux Princes Lorrains, n'avait point mérité les outrages qui lui furent prodigués. C'est dans le même hôtel que naquit, vers 1551, Antoine de Paulo, prince de Malte et du Goze, et grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Le neuvième et dernier Moulon de ce Capitoulat nous fournit encore une grande illustration. Ce Moulon, formé par la rue de Giponières, par celle des Isalguiers et de la Daurade, a vu naître Cujas. Le nom de famille de ce grand homme était *Cujaulx.* Selon le cadastre, sa maison était à gauche dans la rue de la Daurade, au-delà du point où existait l'ancienne pharmacie Vidailhan. La maison qui porte le numéro 8 était la sienne. Le cadastre contient sur cette habitation deux notes qui prouvent que Suzanne de Cujas, fille de l'immortel jurisconsulte, après avoir vendu cette maison, en reprit ensuite la possession. On y lit en effet : « Les hoirs de feu Guillaume Cujaulx (père du docteur), tiennent illec une maison, contenant en largeur par devant deux cannes sept pans, et en tout soixante-une cannes six pans.

» Anthoine Martin, marchand de Tholose, tient le contenu au susdict article, par achapt faict de noble Fabio Bernardy, gentilhomme Florentin, tant à son nom que comme mary et procureur de Damoiselle Suzanne de Cujas; instrument retenu par M[e] Gay Cassargnardi, notaire royal de Tholose, le treiziesme octobre 1614. »

Mais la fille du grand homme voulut revenir en possession de la maison illustrée par la naissance de son père, et on lit encore dans le ca-

dastre : « Damoiselle Suzanne de Cujas, fille et héritière de feu Me Jacques de Cujas, conseiller au parlement de Grenoble, femme de noble Fabio Bernardy, gentilhomme Florentin, tient la susdicte maison, ledict Martin jeune, s'estant desparti dudict contract de vente qui luy en avoit esté faict, ainsi que luy a esté permis par arrest de la cour du parlement de Tholose, donné entre parties, prononcé le quatriesme février dernier. Ladicte Cujas en a esté chargée à la requeste de Martin, soussigné, le 12 aoust mil six cent seize. »

On sait que cette Suzanne de Cujas, aussi distinguée par son esprit que par sa figure, vit souvent, autour d'elle, ceux qui n'étaient venus à Bourges que pour entendre les leçons de son illustre père; et l'on sait aussi que pour se justifier de ces distractions, ils disaient, qu'en se pressant autour de la belle Suzanne, ils ne voulaient faire autre chose que *Commenter les œuvres de Cujas.*

J'ai, en traçant la topographie du Capitoulat de la Daurade, décrit les monuments religieux et les antiquités romaines du faubourg de Saint-Cyprien, monuments et antiquités existant en partie dans les enclaves du Capitoulat du Pont-Vieux. Je n'ai donc rien à ajouter à ce sujet. Seulement je rapporterai que de la Forete (*), assesseur des Capitouls, avait déterminé que, pour le premier moulon, dit *de Peyralade*, il serait pris un terrain derrière les murailles de la ville « pour faire chemin et passaige aux fins que l'artillerie, gens de pied et à cheval, pussent commodément passer pour la tuition et garde de la ville et faubourg Sainct-Cyprien. » La même servitude fut établie à l'extrémité du même Moulon de la rue de Peyrolade, et l'on voit que le même assesseur et syndic, réserva, en 1571, une portion de la propriété de Peyrone Juliane, « pour la commodité d'icelle ville et aux fins de faire rue et passaige pour l'attirail de l'artillerie, et autres affaires de la ville. »

IV.

Capitoulat de Saint-Etienne.

Eglises, Places, Rues, Monuments, Maisons remarquables. — Souvenirs historiques.

Ce Capitoulat était le second dans l'ordre administratif, mais il a paru plus rationnel de suivre ici l'ordre topographique. Cette portion de la ville avait une vaste étendue, et au temps où Catel écrivait, elle comprenait dans

(*) C'est peut-être du nom de ce magistrat que dérive celui du domaine de la Faurete ou Forete, situé dans la banlieue, et à une médiocre distance du faubourg de Saint-Cyprien.

ses enclaves, soixante-neuf îles de maisons, ou *Moulons*, trente-cinq dans la ville et trente-quatre hors des murs. Dans la partie renfermée dans la ville, il y avait 960 maisons, et 346 dans le faubourg.

Ce Capitoulat prenait son nom de la cathédrale qui est placée sous l'invocation de saint Etienne, premier martyr.

Il paraît assuré, ainsi que je l'ai montré ailleurs, qu'il y avait, à l'époque de la domination romaine, un temple antique, sur le sol le plus rapproché de l'église de Saint-Etienne. En 1812, des colonnes, alors encore debout, des frises, des chapiteaux corinthiens, des blocs de marbre blanc, ayant servi à des constructions, furent retrouvés dans l'église de Saint-Jacques et Sainte-Anne, édifice dont l'un des côtés formait l'un des côtés du cloître de Saint-Etienne. Ce temple aurait-t-il été converti en église alors que les édits des empereurs livrèrent aux chrétiens les monuments du polythéisme? On peut le conjecturer. Catel avait vu dans le cloître de Saint-Etienne des tronçons de colonnes en marbre noir, pareilles à celles que l'on a retrouvées, en 1812, et dont l'une était encore couronnée par son chapiteau. L'existence d'un monument romain sur ce point est donc incontestable.

Les traditions ne sont pas, je le sais, favorables à l'origine antique que je voudrais donner à la cathédrale de Toulouse; mais ces traditions sont fabuleuses. Dire que saint Martial vint dans les Gaules, quinze ans après l'Ascension de Jésus-Christ, qu'il prêcha dans Toulouse, qu'il y fit des miracles éclatants, et qu'il y fit construire une petite église, sous l'invocation de saint Etienne, au même endroit où elle subsiste aujourd'hui, c'est oublier toutes les règles de la critique, c'est fouler aux pieds toutes les notions qui nous restent sur les premiers temps du christianisme. Ajouter que les travaux apostoliques de saint Saturnin ayant augmenté le nombre des fidèles, on convertit

cette petite église en un grand édifice, c'est inventer un fait entièrement dénué de preuves. Que Bertrand, dans ses *Gestes des Tolosains*, ait avancé que la petite église, bâtie par saint Martial, était sur le point même où le clocher s'élève aujourd'hui, et que Catel ait dit, que de son temps, on y voyait des masures et de vieilles fondations, tout cela ne prouve rien en faveur de l'apostolat de saint Martial, à Toulouse, quinze ans après l'Ascension du Sauveur, et cela ne vient pas à l'appui de ceux qui attribuent à cet évêque de Limoges, la fondation d'une église dédiée dans nos murs au premier des martyrs.

Il est d'ailleurs assuré que le christianisme ne fut prêché à Toulouse, avec quelque succès, que vers le milieu du IIIe siècle, et que l'on ne connaît pas les noms de ceux qui auraient précédé saint Saturnin dans cette mission si dangereuse.

Qu'il y ait eu une construction assez ancienne vers le point où existe aujourd'hui le clocher, ce fait, remarqué par Catel, ne donne aucune force à l'opinion qui ferait venir saint Martial à Toulouse, l'an quinze de notre ère. Ces masures, ces fondations étaient d'ailleurs très apparentes, il y a peu d'années, et à l'épaisseur des briques, à l'appareil de la construction, on a pu reconnaître que l'édifice auquel appartenaient ces substructions appartenaient au moyen-âge.

Ce n'étaient pas assurément les restes d'un édifice bâti la quinzième année après l'Ascension de Jésus-Christ.

Il est probable que ces masures étaient des restes d'une église bâtie vers le IXe ou le Xe siècle; à une médiocre distance, on a trouvé des indications évidentes de cet édifice.

« Du côté de la *Rue des Cloches*, une muraille s'étendait depuis le logement du carillonneur jusques au grand arceau que l'on remarque dans la partie inférieure du clocher. Là sont deux murailles : l'une inférieure, l'autre extérieure. L'espace laissé entr'elles est tout au plus de trois mètres. Sur la muraille intérieure de la rue se dessinent deux arceaux à

plein cintre, qui reposent sur un pilastre surmonté d'un chapiteau pareil pour la forme et les ornements à tous ceux du Xe siècle. De doubles cintres servent d'encadrement à l'ouverture de deux croisées allongées, également à plein cintre, taillées en talus dans une muraille dont l'épaisseur est au moins d'un mètre et demi. L'ouverture extérieure, beaucoup plus petite que l'ouverture intérieure, est fermée par des grilles de fer. Au-delà de ces deux croisées s'avance, toujours intérieurement, une construction dont tous les bords en ruine prouvent qu'elle servait de mur de clôture, ou bien plutôt de pilier avancé pour soutenir un arceau de voûte, dont la dimension peut être facilement appréciée par l'épaisseur du pilier, qui n'est pas moindre d'un mètre trois quarts. Voilà pour la partie intérieure. Extérieurement cette muraille est percée par les deux croisées dont j'ai déjà parlé, et soutenue par quatre contreforts épais et sans aucun ornement. »

J'ai cru devoir copier ce passage dans l'excellente *Notice* que le conseiller M. A. d'Aldeguier a publié sur l'église de Saint-Etienne (1). Cet ouvrage est un modèle d'exactitude, de patience et de sagacité artistique; ces lignes indiquent évidemment l'ancienne existence d'un édifice important, d'une église qui aurait précédé, dans l'ordre chronologique, celle dont on attribue la construction à Raymond VI. Ces murs sont dans l'alignement des masures et des fondations dont j'ai déjà parlé. Ce mur et ses ruines ont fait partie du même monument. M. d'Aldeguier partage d'ailleurs cette opinion.

« Cette vieille construction est placée immédiatement, dit-il, à côté de l'endroit où, d'après Catel et tous les autres, on voyait les ruines de cette petite église, attribuée à saint Martial. Ne devient-il pas alors évident, dit encore M. d'Aldeguier, qu'elle faisait partie, non de l'église attribuée à saint Martial, mais bien de celle qui lui fut substituée plus tard, lorsque le nombre toujours croissant des fidèles eut rendu nécessaire l'agrandissement, ou pour mieux dire, la reconstruction d'une église, devenue cathédrale de l'un des siéges les plus importants du Midi. La vue extérieure de cette muraille dans la rue des Cloches fournit une nouvelle preuve à cette opinion. D'un côté, quoique d'une étendue peu considérable, elle est soutenue par quatre énormes contreforts, et de l'autre

(1) *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, tom. I, et *Notice sur l'église de Saint-Etienne*, par M. A. d'Aldeguier, conseiller à la cour royale, l'un des mainteneurs des Jeux-Floraux.

il est facile de voir qu'elle ne se lie pas avec le clocher, dont la construction plus récente est appuyée sur le dernier de ces contreforts. — Il paraît donc établi d'une manière assez positive que toute la partie de muraille qui s'étend le long de la rue des Cloches, appuyée sur quatre contreforts, faisait partie de cette église, substituée à l'église primitive, et plus tard, successivement agrandie; et il est aussi évident qu'à l'époque de la reconstruction de la nef, dans le XIIIe siècle, elle fut conservée comme formant une enceinte nécessaire au service de l'église. »

D'après les observations, et les découvertes qui eurent lieu en 1812, on peut conclure que, d'abord, l'édifice dont on a retrouvé les magnifiques ruines dans l'église Sainte-Anne et dans le cloître, fut, selon toute apparence, le lieu du rassemblement des chrétiens, aux IVe et Ve siècle, et même plus tard, soit que cet édifice ait primitivement servi de temple aux divinités de l'empire, soit qu'il ait été construit après la conversion de Constantin-le-Grand, époque où les formes de l'architecture grecque et romaine étaient encore observées en Gaule, malgré les atteintes portées par des innovations malheureuses, au goût qui produisit tant de chefs-d'œuvre sous le règne d'Auguste, et sous celui des Antonins; que ce premier édifice ayant paru trop peu étendu, peut-être, et, aussi, peu en harmonie avec l'architecture byzantine ou romane, on construisit, durant le Xe siècle, un autre édifice dont les ruines qui, au temps de Catel, et même il y a moins de vingt ans, existaient près du clocher, où paraissaient une continuation de murs, percés de fenêtres à plein cintre, et soutenus par des butées qui existent encore du même côté; enfin, qu'à ce monument religieux on en substitua un autre, à une époque de transition, et que c'est le même auquel on donne pour fondateur le comte Raymond VI, édifice remarquable et qui subsiste encore.

Le plus grand nombre des auteurs qui ont écrit sur les premiers temps de notre cathédrale, disent qu'on la doit à la piété, méconnue, il est vrai, mais qui n'était pas moins réelle, de Raymond VI, comte de Toulouse. « On voit

encore, dit M. d'Aldeguier (1), les armes des comtes de Toulouse, sculptées sur une des clefs de la voûte. On y reconnaît cette croix vidée, à douze pointes, que Raymond, comte de Saint-Gilles, un des principaux chefs de la première croisade, fit graver sur son écu, et qui devint ensuite les armoiries de son illustre maison. Une nouvelle preuve résulte d'une enquête que Raymond VII fit faire sur la vie et les croyances de son père. On y lit que ce prince, assiégé dans Toulouse par l'implacable Montfort, ordonna aux maçons qui construisaient l'église de Saint-Etienne, de continuer leur besogne, nonobstant que la ville fut assiégée; et cependant, tandis qu'il prodiguait ses richesses à l'embellissement des lieux saints, il n'osait en franchir le seuil. L'histoire de Toulouse nous dit qu'il entendait la messe à la porte de l'église, par respect pour la sentence ecclésiastique, qui lui en interdisait l'entrée..... »

Plus loin M. d'Aldeguier dit : « il demeure donc incontestablement prouvé que la nef de Saint-Estienne a été construite par le vieux comte Raymond. »

Les formes de l'édifice attestent qu'il a été élevé vers la fin du XII[e] siècle, ou le commencement du XIII[e]. On y voit surgir le système ogival, mais d'une manière timide, et comme dans l'église de Maguelonne, mais seulement dans la grande voûte et dans quelques fenêtres; le plein cintre domine la galerie encore existante, et toute l'ornementation appartient au style roman. Les chapiteaux nous offrent d'admirables modèles de ce genre si simple et si monumental.

L'église de Saint-Etienne ne consistait, au commencement du XIII[e] siècle, que dans ce que nous nommons aujourd'hui *la nef*. L'apside de cette église se projetait au levant, affectant sans doute une forme demi-circulaire, comme tous les édifices de ce genre.

(1) *Loc. cit.*

Bertrand de Lille, évêque de Toulouse, prélat puissant par ses richesses, fit commencer, vers 1275, le chœur de notre cathédrale. On a demandé si l'axe de ce chœur était primitivement dans l'axe de l'ancienne église, bâtie par Raymond VI, ou si cette portion de notre cathédrale a été déplacée dans l'intention de construire toute l'église sur un nouveau plan. Je crois que l'on doit répondre négativement. L'aspect des lieux et l'examen du plan de l'édifice révèlent, selon moi, l'intention de Bertrand de Lille.

L'axe du chœur répond en effet, moins quelques centimètres, à la moitié du mur de l'ancienne église, ou nef actuelle, et cette circonstance justifie en entier la tradition conservée jusqu'à MM. Cammas et Virebent, architectes de cette ville, tradition suivant laquelle Bertrand de Lille aurait voulu construire une nef pareille à celle qui existe, et faire communiquer celle-ci avec la nouvelle, en ouvrant deux arceaux dans le mur qui, de la façade, s'étend jusqu'au point où commençait la courbe que dessinait l'apside.

Ce projet grandiose, mais peu coûteux, fut repris bien plus tard, sous l'archiépiscopat de M. le cardinal de la Roche-Aymon.

« Il paraît, dit M. le conseiller d'Aldeguier (*), que l'église de Saint-Etienne, telle qu'elle fut bâtie au commencement du XIIIe siècle, se terminait par un sanctuaire, dont la courbure circulaire se développait, depuis le dernier pilier qui supporte la voûte, à droite, jusqu'au pilier opposé, à côté de la tribune des chanoines. Alors, sans aucun doute, l'autel de paroisse était placé au milieu de la courbe formant le sanctuaire..... Aujourd'hui même nous retrouvons, malgré les changements successifs opérés dans l'église de Saint-Etienne, un indice qui nous paraît irrécusable, sur la forme circulaire du chevet de l'église primitive, et sur le plan qu'il occupait immédiatement à côté de la porte de la sacristie; et à une distance de huit ou dix pieds du dernier pilier de la voûte de la nef, on voit une portion de muraille qui forme une saillie prononcée depuis le sol, à peu près à la hauteur de la voûte de la nef; il est évident que cette saillie est produite par l'existence d'une partie de l'ancien mur qui formait le chevet de l'église, et dont le cintre partait de cet endroit et venait se refermer

(*) Ibid.

à la muraille opposée. Il est même facile de deviner la forme circulaire, par l'avancement plus prononcé que l'on remarque à la partie qui s'éloigne le plus du départ du cintre. A l'époque de la nouvelle construction, on voulut utiliser, ainsi qu'on le fait toujours en pareille circonstance, tout ce qui peut être utilisé de l'ancienne, et lorsqu'on poussa la nouvelle muraille du chœur jusques à la partie conservée, on ne prit pas la peine de niveler cette partie... Si l'on examine la muraille opposée au-dessous des orgues, et à l'endroit où venait se refermer la courbe, on y reconnaît un talus sensible, et il devient également difficile de ne pas convenir que la muraille détachée de cette partie, prenait une direction circulaire pour former le chevet de l'église. »

Bertrand de Lille ne put achever la construction entière du chœur. Celui-ci fut recouvert d'un plafond en bois. Il laissa les chapelles latérales à peine commencées; ce fut le cardinal d'Orléans qui les construisit, et qui eut le soin d'y faire placer presque partout ses armes.

Le chœur étant néanmoins livré au culte, on abattit l'apside de l'église de Raymond VI, et l'on ouvrit ainsi une large communication entre les deux portions de l'édifice.

J'ai montré quel était, suivant la tradition, le projet de Bertrand de Lille, pour la construction d'une nouvelle nef, parallèle à celle que forme aujourd'hui l'ancienne église.

On a dit que le cardinal d'Orléans a voulu abattre ce dernier monument, en continuant jusqu'à la place de Saint-Etienne, le système architectural adopté pour le chœur; on a cru même trouver une démonstration de ce projet dans le pilier énorme, qui porte le nom de ce prélat, et qui sert en quelque sorte de butée à toute la partie droite du chœur; mais l'on pourrait formuler des doutes architectoniques et bien fondés à ce sujet.

On ne s'est pas attaché seulement à détruire l'apside de l'église bâtie sous le règne de Raymond VI, on a aussi abattu le portail à plein cintre qui existait autrefois, et en face duquel l'autel était placé..... Pierre du Moulin

occupait le siége archiépiscopal de Toulouse; le style ogival avait succédé au style roman : ce prélat voulut refaire dans ce genre le portail de son église, et il chargea de ce soin des artistes habiles. Ce qui reste encore de l'ornementation de ce portail est très beau, et l'on doit regretter que l'auteur, au lieu d'inscrire son nom sur ce bel ouvrage, n'y ait tracé qu'un monogramme. Mais cette vaste entrée de notre église métropolitaine, n'a point son centre dans la ligne tracée par l'axe de la nef, ce qui produit extérieurement et intérieurement un effet peu agréable. Les irrégularités qu'on y remarque sont si saillantes, que, ainsi que le dit M. le conseiller d'Aldeguier, on serait presque tenté de les attribuer à une véritable fatalité.

J'ai parlé, ailleurs, de ce portail indignement mutilé par le vandalisme révolutionnaire, indignement profané par l'impiété; mais je n'ai pas dit qu'un jour (il y a moins de vingt ans), en voulant faire sortir un magnifique dais, que l'on avait monté, sans rechercher s'il n'avait pas des proportions qui n'étaient point en rapport avec celles du portail, on crut devoir, à l'instant où la foule se pressait autour de la cathédrale, où les troupes prenaient position sur nos places pour rendre les honneurs dus à la sainte Eucharistie, appeler des ouvriers, et qu'en peu de temps les sculptures délicates du meneau qui occupait le centre du portail furent abattues. Le vandalisme n'avait pas peut-être encore osé se montrer avec tant d'audace.

La statue de saint Etienne paraissait dans une niche pratiquée au milieu du meneau qui divise le portail en deux baies. Deux niches richement sculptées, dont on voit encore les restes, contenaient deux statues représentant des évêques. A droite était celle de Pierre du Moulin, archevêque de Toulouse, et créateur de ce portail; en regard était celle de Denis du Moulin, frère du précédent,

et comme lui archevêque de Toulouse. Les voussures sont du meilleur travail ; « tout autour serpentent des enroulements formés par des feuilles délicatement travaillées. Au-dessus et dans les larges gorges des arêtes du cintre, on voit une suite de quatorze petites niches, renfermant jadis les statues des douze apôtres, » et de deux autres saints (1); elles ont chacune leur culot et leur couronnement, et elles furent renversées à l'époque de la révolution, ainsi que celles des deux archevêques, Pierre et Denis du Moulin.

On raconte que Charles IX venu à Toulouse, en 1565, étant sur la porte de la cathédrale, prit, en se jouant, le bonnet de Henri de Bourbon (depuis roi de France), et le jeta dans l'intérieur, afin, disait-il, que ce prince entrât dans l'église.

C'est sur cette porte aussi que quelques jeunes officiers, qui n'avaient jamais vu l'ennemi, apercevant M. le comte de Clermont-Tonnerre, en uniforme de lieutenant général, et poudré à blanc, s'égayèrent beaucoup sur cet ornement passé de mode; leurs railleries devinrent même si vives, que le comte leur dit : « *Pourquoi donc vous fâcher contre cette poudre? Messieurs, n'ayez pas peur, ce n'est pas de la poudre à canon!....* »

Le clocher n'est pas très ancien, « car j'ay remarqué, dit Catel, dans un ancien mémoire escrit par un homme curieux, qui vivoit de ce temps, comme il fut acheve de bastir en l'an mille cinq cent trente-un, l'année que la grande cloche nommée Cardalhac fut refondue. J'ay veu un maçon âgé d'environ cent ans qui m'a dit y avoir travaillé. Les fonts baptismaux qui sont dans une chapelle, à l'entrée de l'église, furent commencés de bastir le vingt sixiesme février mille cinq cent cinquante-cinq, à Pasques, et bénits le dernier de mars par un évesque qui estoit collégiat de Sainct Jean..... Je ne scay si c'estoit l'évesque d'Albe. »

Le chœur n'était couvert que d'un plafond en bois. Dans la nuit du 9 décembre 1609, un affreux incendie se

(1) *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, p. 163.

manifesta, et dans l'intervalle de six heures, toute l'ornementation de cette partie de l'église, les stalles, le grand autel, furent dévorés par les flammes; les livres furent réduits en cendres, les orgues fondues; le tombeau en bronze de Bertrand de Lille eut le même sort. On n'abandonna point cependant les reliques et les châsses. Un catholique courageux se dévoua, et ces richesses sacrées furent conservées pour la religion qui aurait vivement déploré leur perte.

« Pendant le bruslement, disent les annales capitulaires, on s'advisa de conserver les reliques et châsses de monsieur Sainct Estienne, qui estoient au derrière de l'autel : ce fut cette résolution exécutée fort heureusement par la prudente sagesse et grand courage du sieur Chevalier de Catel, qui s'exposã à cet effet aux flammes, retira et emporta d'icelles les châsses et reliques. Dieu soit loué, qu'il appaise son ire par sa miséricorde, et veuille par sa grâce que ladicte église soit remise en plus beau et riche estat. »

Ce dernier souhait fut accompli. La grande voûte du chœur et des chapelles, commencées le 4 de juin 1610, fut terminée en peu de mois (1). Il fallut plus de temps pour reblanchir les pierres noircies par les flammes. Le jubé fut bâti à la même époque, et toute l'ornementation entièrement rétablie, en 1612; l'inscription mise au-dessus de la porte (2) indique que les travaux furent terminés cette année.

(1) On lit dans les Annales manuscrites du Capitole : « Le 15 d'octobre, cette belle et grande voûte du chœur de l'église métropolitaine de Sainct Etienne, qui avoït esté commencée le quatriesme du mois de juin dernier, fut en grande diligences heureusement faicte par ce grand architecte, Pierre Renefeuille, Orléanois, au grand honneur de MM. du Chapitre, qui, avec leurs moyens, n'y ont pas espargné leurs peines et diligences, et surtout de messire Jean Daffis, prévost de ceste esglise et évesque de Lombez. L'architecte a eu pour la main seule 45,000 fr., et 4,500 fr. pour le rétablissement de l'esglise. »

(2) La voici :

DEO. OPT. MAX.
ANNO DOMINI CIϽ. IϽC. IX. IDV. DECEMBRIS
FLAMMIS EXVSTVM. ILLVSTRISSIMI AC REVERENDISSIMI DNI. DNI. EPI.
OSTIEN. CARD. A JOYUSA OPE. RESTITUTUM.
CIϽ. IϽC. XII.

Le chœur ainsi restauré, offrit et offre encore un aspect vraiment monumental. « Il est difficile, dit M. le conseiller d'Aldeguier, de ne pas être frappé du coup d'œil magique qu'il présente. Pourrait-on trouver des couleurs assez vraies pour peindre ces piliers élégants qui, semblables à une forêt, s'élèvent et enlacent leurs rameaux; ces arcs multipliés dont les lignes se croisent, se contrarient, se brisent vivement, et ne présentent cependant à l'œil que l'ensemble le plus harmonieux; cette lumière coloriée qui, descendant des vitraux, éparse et agitée, embrasse ces piliers, fait ressortir ces voûtes légères, ce nombre infini de voussures délicates, serpente et brille sur les arabesques dentelées, et se perd mystérieusement dans les derniers replis du sanctuaire. A un tel tableau, l'ame se laisse aller à une douce contemplation, et en rendant hommage à l'auteur de ces merveilles, s'élève involontairement à celui auquel elles sont consacrées. »

A l'époque où l'on construisit le jubé, on ne connaissait plus le style ogival, et nul dans Toulouse n'aurait osé imiter l'admirable jubé de Sainte-Cécile d'Albi; le style de la renaissance n'avait plus sa grâce native : il s'était alourdi. Mais les sculptures d'ornements que l'on remarque au jubé de Saint-Etienne sont faites avec talent; Guepin, élève de Bachelier, a montré là une facilité rare et un grand bonheur d'exécution; mais il a dû suivre les dessins de l'architecte, et dès lors son ciseau a perdu cette légèreté qui distinguait tant celui du maître, et ce charme des détails qui brille surtout dans les compositions de cette grande époque artistique.

Pour établir un immense retable, on a masqué complétement la décoration à jour qui environnait autrefois le chœur. Là sont des colonnes, des frontons, qui semblent se heurter, des lignes brisées dans tous les sens, des ressauts non motivés, tout cet amas de splendides erreurs qu'ont entassées les architectes qui ont brillé sous les règnes de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV même. Les niches placées deux à deux, aux côtés de l'autel, sont évidemment trop petites pour les statues en marbre des quatre évangelistes que l'on y a placées, en quelque sorte de force. L'académicien Arcis, et Hardi, son élève, ont été gênés dans l'exécution de leur ouvrage.

Au-dessus de l'autel, et dans l'enfoncement d'une niche très vaste, on remarque un groupe représentant la lapidation de saint Etienne. La figure de ce saint et celles des deux bourreaux les plus avancés sur le premier plan sont en marbre de diverses couleurs, les autres figures sont en stuc. Ce groupe est de Gervais Drouet, et l'on assure qu'il fut donné par un chanoine, issu de la maison de Bertier. L'écusson de celle-ci indiquait autrefois que le donateur lui appartenait (1). Ces sculptures ne sont point sans doute dépourvues de mérite. On y remarque surtout la facilité du travail. Les mausolées d'Antoine de Lestang et de Pierre de Porta, tous décorés de statues indiquant aussi le talent de leurs auteurs; là est encore le tombeau du fameux Sponde, cet habile et profond continuateur de Baronius. Celui de MM. de Puivert, décoré de figures en marbre blanc, par F. Lucas, a, dans son style, tous les défauts de l'école française, à l'époque du règne de Louis XV.

C'est vers le milieu du chœur que fut enseveli Scipion de Joyeuse, frère du cardinal, archevêque de Toulouse. Une pierre sans inscription couvre les restes de ce lieutenant général de la Ligue.

Elles attestaient le talent immense de Bachelier, les sculptures qui, dans la nef de l'église de Saint-Etienne, décoraient l'autel de la paroisse. Un auteur, qui a rendu autrefois par son goût et son zèle des services éminents aux arts, Dupuy du Grès, disait, il y aura bientôt deux cents ans :

« Y a-t-il rien de mieux imaginé que l'autel de la paroisse de Saint-Etienne, où, pour représenter en ronde bosse la mort de la sainte Vierge mère de Dieu, à laquelle nous savons, par tradition, que se trouvèrent tous les

(1) Drouet a voulu que l'avenir sut qu'il était l'auteur de ce groupe, et sur l'un des piédestaux des colonnes latérales, il a fait graver les mots : *Gervais Drouet, inventeur de cet autel, n'a fait de ses mains que le lapidement de saint Etienne.* 1670.

apôtres, l'ouvrier a fait un corps d'architecture qui règne dans toute l'étendue des deux crédences et de l'autel. Il en est soutenu de huit colonnes, il y en a quatre sur le devant et autant sur le derrière, les deux angulaires sont torses, très bien ornées et d'un ordre composé : elles ont leurs piédestaux de même ordre. Les autres six sont d'ordre corinthien, dont deux sont placées derrière les torses, à chaque aile, avec les piédestaux convenables, et les quatre du milieu sont posées sur un soubassement de même hauteur que les piédestaux de colonnes angulaires et de la profondeur de l'ouvrage. Toutes ces colonnes soutiennent un entablement et un soffite, et l'autre colonne du milieu étant de toute la longueur de la table, forme un espèce de pavillon.

» C'est là que Bachelier a disposé son histoire, mais si dégagée, que c'est un enchantement de la voir. Il y a sur le devant trois apôtres à genoux qui expriment tendrement leur tristesse. On en voit un autre debout, à côté, et deux qui entrent dans le pavillon, en embrassant les colonnes qui le soutiennent. La Vierge est couchée sur un lit, les yeux fermés et les mains jointes vers le ciel. Les autres six apôtres sont de l'autre côté du lit, dans des attitudes différentes qui marquent assez leur douleur, de sorte que voyant cet ouvrage on serait en même temps touché de cette histoire. Il a même observé les règles de l'optique, faisant les figures qui sont les plus éloignées, un peu plus petites que celles du devant, toutefois d'une manière imperceptible. Mais parce qu'un tabernacle aurait caché son histoire, il a fait une espèce d'arche d'alliance, sur laquelle on voit un petit enfant qui dort et un ange qui répand des fleurs sur lui. C'est dans ce coffre qu'on réserve le saint ciboire.

» Sur ce corps inférieur il y en a un autre de quatre colonnes corinthiennes avec leurs piédestaux, assis à plomb sur celles du premier. Elles portent un entablement et un soffite, sous lequel dans l'autre colonne de marbre et dans une niche fort large on voit une image assise de la sainte Vierge, tenant son petit sur ses genoux et plusieurs enfants qui se jouent diversement auprès de lui. Tous ces petits enfants tiennent entièrement de la manière de Michel-Ange ou de Donatelle, car ils sont un peu musclés, et font un bel effet dans la sculpture, lorsqu'ils sont vus d'un peu loin. »

J'ai dit (1) que cet autel avait, durant la révolution, été renversé, et que sur la place qu'il occupait autrefois, on avait placé un socle grec, sur lequel paraissait, lors des fêtes populaires, une prostituée représentant *La Raison*....

Le cloître de la cathédrale n'a pas moins souffert des déprédations des hommes qui, en 1793, et durant les cinq

(1) Tout ce paragraphe est extrait de mon *Mémoire sur le cloître de Saint-Etienne de Toulouse*, imprimé dans le tom. IV, 2me partie, série in-8o, des *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*.

Je possède une brochure « Le cloître de St Etienne de Toulouse, par le Chier Alexandre du Mège. Castelnaudary Louis Groc. 1836 » 18 p. in 8° qui se termine par la note suivante : « Cette dissertation est extraite de la Bibliothèque méridionale deuxième année) Revue du Languedoc, fondée et dirigée par M. D. de Puycousin. Elle a été tirée à part à 50 exemplaires. » – C'est la première des descriptions données par du Mège des descriptions du cloître St Etienne et aussi la plus succinte. Aucune des deux descriptions qui suivirent ne ressemble à la première

ou six années suivantes, possédèrent le pouvoir. « Puisque l'on enlevait cette enceinte à la religion, il fallait la conserver comme un objet de curiosité, comme un *spécimen* de l'architecture du XII[e] siècle, comme un Musée..... D'abord, les passions politiques exercèrent leurs fureurs dans trois de ses longues galeries.... Puis l'administration des poudres vint fouiller cette terre où plusieurs milliers de tombes avaient été creusées. Enfin, un jour, on ordonna de détruire la dernière des galeries, lieu où la piété avait entassé des statues, des bas-reliefs, des peintures, des mausolées, et c'était pour ouvrir une rue, bien isolée, et qui n'a pas même l'avantage de continuer la ligne droite tracée par celle dont elle est le prolongement !!

J'avais vu ce cloître, alors qu'il était à moitié détruit; mais ses colonnades ébranlées étaient encore debout sur trois de ses faces. J'ai vu ouvrir une partie des sépulcres qu'il renferme, j'ai dessiné ses ruines; j'ai, en 1806 et en 1812, arraché à la destruction quelques-unes des inscriptions funéraires placées dans ses murs, et une partie des sculptures qui le décoraient; j'y ai retrouvé les ruines d'un temple antique... Qu'il me soit donc permis de consacrer quelques lignes à ce *Campo Santo* de la vieille Toulouse.

Le cloître était antérieur à l'église bâtie par Raymond VI; plusieurs inscriptions placées dans les murs étaient sans date, ce qui, à Toulouse, indique une grande ancienneté. L'une d'elles étaient de l'année 1114 (1).

(1) *Anno ab Incarnatione Domini, millesimo centesimo decimo quarto, V. idus septembris, Luna vigesima prima, obiit Bernardus, Sacrista, canonicus Sancti Stephani.*

Hic sunt in fossa Bernardi corpus et ossa,
Qui petiit lite cœlestis præmia vitæ
Quid fuerim, quondam, non quid sine bene cernis,
Fallitis, ô lector, qui Christo vivere spernis
Est tibi mors lucrum si moriendo socieres,
Feliciter vives iterum......

Celle du chevalier Aldebert de Villeneuve remontait aux ides du mois d'août de l'an 1176 (1).

« Le mur de ce cloître, du côté du nord, est encore celui qui sert de fond aux chapelles ouvertes sur le côté droit du chœur de l'église.

» Chaque face du cloître avait environ cinquante-un mètres de long. Ces faces manquaient peut-être un peu de parallélisme ; mais ce défaut n'affectait point désagréablement le regard : la grandeur des lignes, la légèreté et la grâce des colonnades, le rendait complétement insensible.

» Au nord était le chœur de l'église avec lequel on communiquait par une petite porte ouverte de ce côté. Au couchant était la *Maîtrise ;* c'est de là que sont sortis une partie des meilleurs chanteurs et des maîtres les plus habiles (*). »

C'est au-dessus de la maîtrise que le clergé établit, quelques années avant la révolution, une bibliothèque publique. M. l'abbé d'Héliot avait donné pour cet établissement quinze mille volumes. Le clergé en donna six mille, et fit construire une magnifique salle pour les renfermer. Cette collection s'accrut et acquit bientôt une grande importance : elle est malheureusement presque abandonnée aujourd'hui. Cependant, par sa position, au centre des habitations, elle pourrait, si l'on complétait ses séries, devenir l'une des institutions les plus utiles de cette grande ville.

(1) *Accipis à primo, quod perdis patre secundo :*
Nam moreris primo, lector, vivesque secundo.
Cur fugias primum, pereas ne morte perenni
Ut vivas sancte, facias et jussa secundi,
Miles ut hic fecit, hoc qui tumulo requiescit.
Namque priùs mundo, viget et meritis modo cœlo ;
Pro quo funde preces, pro valdè bonis quia laus est,
Pro non valdè malis relevamen fitque doloris.

(*) J'ai déjà nommé (tom. III) M. Levens, qui était encore maître de chapelle de notre cathédrale, en 1790. C'était le fils d'un maître de musique de l'église métropolitaine de Bordeaux, qui avait publié un ouvrage intitulé : ABRÉGÉ DES RÈGLES DE L'HARMONIE POUR APPRENDRE LA COMPOSITION, AVEC UN NOUVEAU PROJET SUR UN SYSTÈME DE MUSIQUE SANS TEMPÉRAMENT NI CORDES MOBILES, à Bordeaux, 1743, in-4°, de 92 pages. Le fils de ce musicien vint à Toulouse, et fut nommé maître de chapelle de l'église de Saint-Etienne. Cette place donnait une très grande considération, et Levens se rendit digne de l'estime qu'on lui avait accordée, en produisant un grand nombre de bonnes compositions. Il a fait beaucoup de messes, de motets, de noëls, où l'on retrouve encore d'heureuses pensées, une grande connaissance de l'harmonie et un goût parfait.


A P L S
TOMAS



« Au-dessous, et s'appuyant aux murs qui renferment et la maîtrise et la bibliothèque, s'étendait l'une des vastes galeries du cloître. Comme dans tous les monuments de ce genre, la ligne qui dessinait l'intérieur du cloître de l'église de Saint-Etienne était formée par une colonnade en marbre qui soutenait des arcs à plein cintre, décorés avec la plus grande recherche. » Au milieu du vaste espace environné par cette colonnade, paraissait une fontaine soutenue par huit tronçons de colonnes de marbre noir antique, qui avaient fait apparemment partie du temple retrouvé sur ce même sol. A chaque angle du cloître un bloc de marbre blanc formait un pilier chargé de bas-reliefs. L'un d'entr'eux avait d'un côté l'image du prince des apôtres, et on lisait, au-dessus de sa tête, les mots : SANCTVS PETRVS; de l'autre côté était la figure de saint Saturnin ; on lisait sur ce bas-relief ces deux vers léonins :

Ecce Saturninus quem miserat ordo latinus,
Pro populi cura concesset et sua jura.

Au-dessus des pieds du saint évêque, qui tenait une crosse dans sa main gauche, étaient les mots :

Curva trahit quos recta pars ultima pungit.

Sur un autre pilier on avait représenté, d'un côté saint Exupère, l'un des successeurs de saint Saturnin, et de l'autre, un diacre tenant dans ses mains un calice et un voile ; au-dessus étaient gravés ces deux vers :

Sacramenta parat pia pontificique ministrat,
Offert vas vitreum, vimineamque canistrum.

Dans la galerie de l'est s'ouvrait un portail à plein cintre orné des figures des apôtres, monument de la plus grande rareté, et que j'ai retiré, en 1812, du milieu des ruines entassées. Ces figures, au nombre de douze, et quelques chapiteaux admirables qui décoraient cette partie du cloître, sont l'ouvrage du sculpteur Gilabert qui a mis son nom au bas de ces figures (*).

Parmi les objets de l'art de la sculpture au moyen-âge, il faut distinguer, surtout à Toulouse, les chapiteaux, ornés toujours de scènes tirées des livres saints. Ceux du cloître de Saint-Etienne peuvent être mis au nombre des plus précieux que l'on connaisse en France. Je crois, qu'ainsi que les figures du portail, ils sont l'ouvrage de Gilabert, et j'aurais voulu donner ici le dessin de quelques-uns. L'un d'entr'eux représente les rois Mages, à cheval, dirigés miraculeusement vers le lieu où le Sauveur est né. Parmi les autres, on en distingue un qui représente Hérode recevant la tête de saint Jean-Baptiste.

« J'ai pu pénétrer pour la première fois, en 1806, dans le vaste cloître de Saint-Etienne. J'étais extrêmement jeune alors, et néanmoins ce moment solennel est encore présent à ma pensée. De nombreuses colonnes et

(*) Sur la plinte de l'une on lit encore : GILABERTUS ME FECIT; et au-dessous de l'image de celle de saint André, on a gravé ce vers léonin :

VIR NON INCERTUS, ME CELAVIT GILABERTUS.

Ce Gilabert a également exécuté de très-curieuses statues à l'église de St Papoul.

des arcs abattus jonchaient la terre et se mêlaient à de tristes restes arrachés à des sépulcres entr'ouverts. Les images de la destruction et de la mort se multipliaient à mes regards, et je ne trouvai pas d'abord dans mon ame assez de fermeté pour chercher à retracer l'étrange spectacle qui apparaissait à mes yeux.

» L'aspect de ces vastes ruines était à la fois majestueux et mélancolique; les toitures n'existaient plus; des fleurs apparaissaient sur les chapiteaux mutilés, ainsi que sur les arcs à plein cintre, ornés d'oves, de perles et de symboles religieux; leurs teintes variées contrastaient avec les teintes sombres imprimées par le temps sur les feuilles monumentales de l'acanthe et sur les saintes images. Des excavations pratiquées, en 1794, avaient ébranlé les élégantes colonnades; on avait alors troublé la paix des tombeaux pour y rechercher les cercueils de plomb que l'on y croyait conservés, et que le génie révolutionnaire voulait transformer en projectiles meurtriers. A l'heure même où je parcourais cette enceinte désolée, on enlevait les terres voisines de la surface. Soumise à une opération chimique, on allait en retirer le salpêtre qui devait lancer la mort dans les rangs ennemis.

» Et les ossements ! Non, jamais l'atroce oubli de ce que l'homme vivant doit à l'homme qui n'est plus, n'a autant affligé mes regards et ma pensée ! et néanmoins, j'ai vu depuis, pendant trente années, briser les sépulcres et disperser au loin les derniers restes des générations éteintes. Tout le sol du préau, qui, autrefois, reçut aussi d'innombrables sépultures, était couvert d'ossements. Ils formaient des monticules, et semblables à je ne sais quels fossoyeurs introduits dans une tragédie de Shakespeare, les ouvriers employés aux fouilles des galeries, chantaient d'horribles refrains, en jetant des crânes desséchés sur les autres débris, que depuis sept siècles, peut-être, la religion avait confiés à la terre consacrée (*).

» Une longue suite de tableaux curieux, comme monuments de l'histoire de l'art, étaient peints sur les murs et environnés de larges cadres en pierres ou en briques. La plupart représentaient des scènes tirées des livres saints ; ici c'était le Sauveur trahi par l'un de ses apôtres et qu'environnait dans le jardin des Oliviers une troupe de soldats, dont les armures rappelaient les formes de celles des chevaliers du XVe siècle. Plus loin, Jésus-Christ terminait son douloureux sacrifice. Sa mère et le disciple bien-aimé étaient au pied de la croix. Au loin, on voyait le mont de Sion, les tours et les palais de la cité déicide : le soleil se voilait, et les témoins du supplice

(*) Cette année même on a fouillé, dans une des bourgades les plus considérables de la Haute-Garonne, un ancien et vénérable cimetière pour y rechercher des monuments antiques qui, selon toute apparence, ne pouvaient y exister. Là, toutes les sépultures ont été violées, les ossements rejetés hors de la terre consacrée, et les fondements de l'antique chapelle qui existaient autrefois dans ce lieu, arrachés ; mais on n'a trouvé là que quelques-uns de ces vases qu'on rencontre dans les tombeaux chrétiens des premiers siècles; un bloc de marbre sans inscriptions et sans sculptures, et d'autres objets qui n'ont aucun intérêt historique.

du juste revenaient vers leurs demeures, en frappant leur poitrine et en disant, comme le Centenier : *En vérité, celui-là était le Fils de Dieu.*

» Sur le mur, au-dessus duquel s'élève la bibliothèque du clergé, on remarquait surtout deux vastes tableaux. Le premier avait déjà beaucoup souffert. Il représentait un choc de cavalerie : les combattants portaient aussi l'armure du XVe siècle. Les enseignes de l'un des deux partis étaient blanches et chargées d'un aigle noir, surmonté d'une croix d'or. Sur les étendards, couleur de pourpre, de l'autre parti, était peinte une louve. Une rivière traversait le champ de bataille; un pont en joignait les deux rives; mais ce pont s'écroulait sous les pieds des fuyards. Au loin, sur des montagnes, apparaissait une ville. Il n'était pas difficile de reconnaître dans ce tableau le combat de Constantin contre Maxence. L'aigle surmonté de la croix qui s'était montrée au premier empereur chrétien, environnée des mots : *in hoc signo vinces*, indiquait l'armée du fils de Constance Chlore; la louve, dessinée sur les autres drapeaux, annonçait celle de Maxence; le fleuve qui traversait le champ de bataille était le Tibre; le pont brisé sous les pieds des vaincus était le pont Milvius, et la ville, dont les tours et les temples se dessinaient à l'horizon, était Rome. Il y avait du grandiose dans cette composition. Les têtes étaient peintes avec soin, et les détails d'un fini précieux.

» L'autre tableau, du même côté, avait encore plus souffert des mutilations modernes que des outrages du temps : des parties entières étaient effacées. On y voyait aussi des guerriers à cheval, et dans le lointain une ville, dont l'enceinte était défendue par de hautes tours.

» De nombreuses épitaphes formaient une zone funèbre autour des murs du cloître. Les unes, et c'était en général les plus anciennes, étaient gravées sur de petites tablettes de marbre; d'autres l'étaient sur de simples briques. Celles qui appartenaient aux XVe, XVIe et XVIIe siècle avaient des cadres élégants. Ces dernières étaient presque toutes grandes et formées de larges dalles de marbre noir.

» Là existaient les monuments sépulcraux d'un très grand nombre d'ecclésiastiques et de membres du chapitre de Saint-Etienne; là aussi se trouvaient réunies presque toutes les illustrations de cette partie de la cité qui formait le Capitoulat de Saint-Etienne.

» Des mausolées, recouverts de grandes figures en pierre, apparaissaient encore çà et là. Dans la galerie de droite, un chevalier armé de toutes pièces, était couché sur un sépulcre en marbre des Pyrénées; sur sa cotte d'armes était sculpté un écu de gueules bordé d'azur à l'épée croisée d'or en bande. C'était l'un de ces Villeneuve si connus aux temps les plus reculés du moyen-âge, preux chevaliers dans les guerres saintes, serviteurs dévoués des comtes de Toulouse, et dont la race perpétuée jusqu'à nos jours a donné tant de marques de fidélité à la foi promise (*). Plus loin était une autre statue

(*) Tout auprès était l'épitaphe de Bertrand de Villeneuve, mort en 1251, et d'un autre Bertrand de Villeneuve, mort en 1260. Ces deux épitaphes sont con-

sépulcrale armée, représentant Raymond de Puibusque; il appartenait à une ancienne famille qui subsiste encore, et qui est entrée quarante-neuf fois dans le Capitoulat.

» C'est à côté de cette statue, dans le mur, que paraissait la tablette de marbre sur laquelle était gravée l'épitaphe d'Arnaud de Samatan (*), membre d'une très ancienne famille qui subsiste aujourd'hui à Marseille, et que des conjectures très plausibles font descendre d'Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret.

» Dans ce cloître étaient ensevelis aussi et le savant commentateur de Vitruve, Guillaume Philander, et Pierre Pascal, historien de Henri II, et Pierre Mathieu, historiographe de Henri IV et de Louis XIII, ainsi que Jean Albin de Cérès, savant théologien et prédicateur célèbre. Tout auprès, dans la chapelle de Catel de la Campane, était le tombeau de l'historien des comtes de Toulouse. Esclarmonde d'Espinet avait là un petit monument chargé d'une épitaphe en vers français; puis apparaissaient ces longues séries d'éloges funéraires, consacrés à des hommes jadis puissants, et qui n'avaient plus pour domaines que l'étroite enceinte d'un sépulcre. Partout on retrouvait dans ce cloître des épitaphes touchantes, des souvenirs pieux; en ce moment, les ruines mêmes ont péri.....

» Aujourd'hui la place qu'occupait le cloître de Saint-Etienne, retrécie d'un côté par une nouvelle rue, envahie d'un autre par une construction moderne, a perdu tout aspect monumental. Ce n'est plus qu'une cour où végètent quelques arbres. Pendant plus de sept cents années, une notable portion des habitants de Toulouse a été ensevelie dans cette enceinte. On y retrouvait encore à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe de nombreuses marques de la piété de nos pères et une immense collection de monuments de l'histoire et des arts. De nouveaux vandales se sont montrés tout à coup; ils ont abattus les arcs légers, les colonnades élégantes; ils ont effacé les moniteurs funéraires qui nous redisaient le passé. N'accusons plus d'ignorance et de barbarie les sectateurs de l'Islam, qui, pour défendre les Dardanelles, façonnaient en projectiles les marbres de la Grèce antique; ils n'ont brisé, ils n'ont fait disparaître du sol où ils étaient campés, que les symboles d'un culte qu'ils ne professaient pas, que les monuments d'une histoire qui n'était pas celle de leurs pères. Nous avons été plus ignorants, plus barbares qu'eux, et tous ces restes, tous ces débris que nous entassons dans nos Musées, ne sont que des témoins authentiques des ravages produits par la malveillance, que des preuves de l'incurie de quelques hommes qui possédèrent le pouvoir, que des reliques saintes échappées, comme par un prodige, à la haine, à l'impiété des Iconoclastes de notre âge. »

servées dans la Galerie des Tombeaux, et indiquées sous les numéros 625, 638, de la Description du Musée des antiques de Toulouse, pages 234, 236. Cet ouvrage a été publié, en 1835.

(*) Cette épitaphe est placée dans la Galerie des tombeaux, et indiquée sous le numéro 598. Voyez le même ouvrage, p. 229.

EGLISE DE SAINT-JACQUES.

J'ai mentionné l'église de Saint-Jacques et de Sainte-Anne, bâtie sur les débris d'un temple antique, ou, ce qui est plus douteux, d'une église construite par les premiers chrétiens. A l'appui de l'opinion que j'ai émise au sujet de la cathédrale de Toulouse, dédiée à saint Etienne, on prouve que cet édifice n'était pas différent du monument consacré au premier des martyrs. On voit, en effet, dans les lettres de sauvegarde, que Charles-le-Chauve octroya à Samuel, évêque de Toulouse, qu'il prit sous sa protection, *ecclesiam Sancti Stephani, seu Sancti Jacobi.* On a dit, mais d'après l'autorité de Turpin, que nous ne croyons pas très respectable, que cette église avait été bâtie par Charlemagne. Elle portait le surnom de *Louvile.* Durant le XIV[e] siècle, Catel avait vu un testament daté de l'an 1387, dans lequel il y avait un legs fait, *ecclesiæ Sancti Jacobi de Louvile.* Mais il est probable que ce dernier nom a été mal lu. Le P. Sermet croyait que dans l'acte original, il fallait lire *Jouvile*, mot corrompu sans doute, mais qui le portait à croire qu'il y avait eu dans ce lieu un temple dédié à Jupiter. Si cette opinion, très ingénieuse et très probable, était adoptée, l'ancien édifice dont j'ai retrouvé les ruines, aurait jadis été consacré au maître des dieux. Catel dit «qu'il est souvent fait mention dans les anciennes reconnaissances du jardin de Saint-Jacques, lequel était d'une grande étendue, car il est dit dans l'historien qui a écrit l'histoire du comte Raymond, en langage du pays, que le comte de Montfort assembla tous ses gens de guerre *drect l'orth de Sant Jacmès.* Je ne sais, ajoute-t-il, si c'est le lieu où maintenant est bâti l'archevêché.»

C'est dans une maison voisine de l'église de Saint-Jacques et du cloître de la cathédrale qu'habitait Filhol,

hebdomadier de la métropole, homme dont les connaissances étaient fort remarquables, et qui, durant la première moitié du XVII[e] siècle, avait formé une admirable collection de monuments antiques, d'armures et de curiosités de toute espèce. Borel en avait déjà parlé dans ses *Antiquités de Castres*, mais la notice composée par Filhol, lui-même, et publiée par M. de Castellane (1), fait connaître en détail ces séries si remarquables, ces armoires dans lesquelles le docte ecclésiastique avait mis en ordre les objets qu'il avait recueillis. Les parois de l'escalier étaient couvertes d'armures; au-dessus de la porte était un quatrain « que je ne donne pas loisir de voir, dit Filhol, aux personnes de condition. Voici ce quatrain :

Dedans ce cabinet un peu de retenue;
Que si vous désirez parcourir nos desseins
Je veux que vous usiez hardiment de la vue,
Mais je m'opposerai à l'usage des mains. »

Quel sort cette collection a-t-elle éprouvé? On l'ignore. A Toulouse, l'étude de la jurisprudence et les honneurs de la magistrature occupaient tout le monde, et il paraît assuré que l'on devait y avoir très peu d'estime pour ce qui tenait aux recherches de l'érudition, aux travaux de l'archéologie, à tout ce qui peut accroître le domaine des sciences historiques. Montaigne disait : « *En mon pays de Gascogne on tient à drôlerie de me voir imprimé;* » il y a tout au plus vingt ans qu'à Toulouse on tenait presque pour fou celui qui écrit ces lignes, et qui, seul alors, recherchait les monuments de l'antiquité, en formait un Musée, non pour lui, mais pour la ville, consacrant ainsi ses plus belles années à rappeler les vieilles gloires du pays et à en conserver les monuments......

Après avoir décrit le vaste monument qui donnait son

(1) *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France.*

nom au Capitoulat de Saint-Etienne, recherchons qu'elle était la forme de cette partie de la ville, la disposition de ses rues, de ses places, de ses édifices, et les habitations des familles recommandables, ou des hommes plus ou moins célèbres, qui y avaient établi leur demeure.

Le premier Moulon commençait en face de la ruelle de Saint-Quintin, à l'angle d'une autre ruelle qui était le prolongement de la première, et qui servait de ligne divisoire entre les Capitoulats de Saint-Etienne et de Saint-Saturnin. Les limites du Moulon étaient tracées par le côté gauche de la *Rue de la Porterie*, jusques à la place de ce nom, qui occupait une partie de l'espace compris aujourd'hui entre les bancs de pierre mis autour de la place publique et les bâtiments du collége de Saint-Michel. On trouvait ensuite la *Maison Commune*, le *Capitole*, qui se prolongeait dans la *Rue Romenguieres*, et ensuite une assez étroite issue (la *Rue Porte Nove?*) qui conduisait dans la *Rue de Villeneuve*. Les maisons de quelques libraires, et entr'autres celle de Jehan Tauba, des boutiques de marchands et l'hôtellerie «où pendoit, dit le cadastre, l'enseigne de l'aultruche,» remplissaient l'espace jusqu'à la *Maison Commune*, et avec elle, comme le dit encore le cadastre, « les botiques et édiffices publiques. »

C'est de ce côté que s'ouvrait la principale porte du Capitole, porte flanquée de deux tourelles en cul de lampe. Cet état de choses subsistait encore, en 1646, époque à laquelle Goudelin écrivait :

Vis-à-vis Sant Marsal es uno maysou forto,
Grando et doun la beautat s'en ba creysse cad'an,
Am dos tours en lampezo as coustats del daban,
Et cent mousquets cargats al darré de la porto.....

Palais Commun, Hôtel-de-Ville, ou Capitole.

Les maisons qui formaient plusieurs îles, ou Moulons, devant l'Hôtel-de-Ville actuel, ayant été démolies, on

commença dès la seconde moitié du XVIIe siècle à former la place actuelle, et à ouvrir de ce côté une porte en face et dans l'axe de celle que l'on devait déjà au talent de Bachelier. La cour actuelle, aux formes vraiment monumentales, fut créée, et l'on entra dans cet espace bordé de droite et de gauche par des galeries formées d'arcs à plein cintre. Là sont deux portes ornées de colonnes de l'ordre ionique et de figures. Celle du fond, bâtie par Bachelier, est la plus belle; les figures sont d'un goût parfait; à la clef de l'arc est une figure caressant un agneau, et qui représente Toulouse. Les deux autres qui s'étendent au-dessus de l'archivolte sont dignes d'être remarquées par l'excellence du travail et par leur conservation. Au-dessus, et longtemps après la création de cette porte, on construisit un entablement un peu lourd, et qui compose en quelque sorte un autre monument. Il est orné de captifs enchaînés et de trophées d'armes; deux sphinx, à tête de femme, paraissent aux deux extrémités. Au-dessus s'élève, comme je l'ai déjà dit, une niche qui renferme une statue en marbre noir : la tête et les mains sont en marbre blanc; elle offre les traits de Henri IV; le comble placé au-dessus semble menacer d'une chute prochaine. A droite était le *Grand Consistoire ;* à gauche, l'escalier qui conduit aux galeries supérieures. C'est dans le Grand Consistoire que les Capitouls jugeaient les causes civiles et criminelles. Au-dessus de la porte, en dehors, on remarquait un tableau peint sur bois, par Chalette. Il représentait la sainte Vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus; on apercevait, dans le fond, des prisonniers à travers une grille. Cette même porte fut, en 1626, ornée de figures plus grandes que nature et qui représentaient la Force et la Justice; elles étaient du même artiste. Le Grand Consistoire avait très anciennement été décoré de pein-





PORTE DE LA MAISON DE L'INQUISITION.

tures à fresques qui représentaient les Capitouls, et l'on en voit encore quelques restes. D'autres tableaux peints sur toile recouvraient les premiers ; l'un d'entr'eux, qui avait trois mètres de hauteur sur cinq de large, représentait l'avènement de Louis XV à la couronne. Au centre paraissait le roi assis sur son trône, et environné des princes et des grands. Aux deux extrémités, Antoine Rivalz avait représenté les Capitouls de cette année qui eurent l'honneur d'aller haranguer le roi.

Dans la même salle, on voyait un autre tableau de ce peintre. Il avait des dimensions semblables à celles du précédent. Les figures étaient grandes comme nature. Au centre, le roi présentait sa main à la reine recevant la bénédiction nuptiale du cardinal de Rohan, en présence de toute la cour. Ce tableau, aussi remarquable par la composition que par la correction du dessin et la bonté de la couleur, a été détruit ainsi que le précédent.

Dans la même salle existait un autre grand tableau sorti de l'atelier du même artiste, et qui représentait la naissance du Dauphin. La composition en était noble, le ton de couleur frais, et les têtes d'un très beau caractère.

C'est dans le Grand Consistoire que l'ancien corps des Jeux-Floraux, et depuis l'Académie de ce nom, tenait ses séances publiques. C'est là que, pendant plus de trois siècles, les poètes sont venus *dicter* leurs ouvrages, soit en langue romane, soit en langue française ; c'est là que l'Académie des arts faisait chaque année la distribution de ses prix. Au-dessus d'une petite porte, et qui conduisait au greffe de la police, on voyait, dans une niche, la statue en marbre blanc de Clémence Isaure ; au-dessous était une inscription gravée sur une table de bronze. Les armes des Capitouls qui avaient fait placer la statue dans ce lieu, étaient sculptées autour de la niche qui renfer-

mait cette image ; au-dessus était un tableau représentant le mariage de Louis XIV : on le devait au talent distingué de Jean Pierre Rivalz, directeur des travaux de la province, et ami de Nicolas Poussin. Ce tableau avait été attribué à Romanelli.

C'était aussi dans le Grand Consistoire que s'assemblait le conseil de la bourgeoisie. Tous les anciens et glorieux souvenirs de Toulouse semblaient se retrouver dans cette salle ; là se déroulaient les fastes consulaires de la ville, là siégeaient les magistrats du peuple, là s'assemblaient les représentants de celui-ci, et ceux qui récompensaient les talents littéraires et artistiques. On trouvait là l'explication d'une inscription aussi concise qu'élégante, placée au-dessus de la porte principale du Capitole :

Hic Themis dat jura civibus.
Apollo flores camœnis,
Minerva palmas artibus.

Et cependant le maire qui administrait, en 1807, a fait renverser cette salle, vrai Musée historique de la cité, et le sol qu'elle couvrait autrefois, n'offre plus qu'un aspect informe, quelques constructions provisoires, et des fragments qui annoncent l'ancienne magnificence de cette partie du *Palais Commun* du peuple de Toulouse.

A gauche, une porte décorée avec toute la recherche, toute la coquetterie introduite dans l'ornementation par Bachelier et par son école, donnait entrée dans la chapelle où, chaque jour, nos magistrats municipaux assistaient au saint sacrifice. J'ai donné la gravure du tableau qui décorait cette chapelle; Chalette y avait représenté les Capitouls de l'année 1623, à genoux devant le Sauveur crucifié.

Les Capitouls de l'année 1767 avaient fait, assez mal à propos, changer l'ornementation de la chapelle. Au style de la renaissance, ils avaient substitué ce que l'on

voulait bien appeler alors l'*ordre dorique*. Deux pilastres, dont les chapiteaux étaient formés par un groupe de têtes de chérubins, soutenaient un entablement convexe et séparé du mur, sur lequel était une gloire ornée de têtes d'anges mêlées de nuages et de rayons... Derrière cette *gloire* on avait fait une ouverture qui jetait de la lumière sur le tableau placé dans le fond; l'autel fut refait en forme de tombeau (1).

Une porte, en regard de celle du *Grand Consistoire*, introduisait dans la chapelle d'où l'on passait à la salle si connue dans notre histoire, sous le nom de *Petit Consistoire des conseils*.

On a publié, il y a peu d'années, dans un grand ouvrage consacré aux gloires de la vieille France, une vue intérieure de cette salle. C'est une création qui indique tout le talent de son auteur, mais ce n'est point une page historique, c'est une invention moderne.

La voûte était dans le système adopté vers la fin du XVe siècle : les arcs doubleaux, dont elle était formée, donnaient à cette salle l'aspect monumental qu'elle devait avoir. Ces arcs étaient soutenus par des culs de lampes d'un beau travail. Les clefs étaient ornées de bas-reliefs représentant les armes de la ville et celles des Capitouls, sous l'administration desquels cette salle avait été construite. Les arcs à plein cintre, élevés à chaque angle, et sur lesquels sont des figures de Renommées, supportaient des cloisons qui donnaient à la partie supérieure de la salle la forme octogonale, tandis que son plan était dessiné par un carré parfait. L'éclat de l'or et des peintures jetait sur les voûtes une richesse, une majesté que l'on conçoit bien mieux qu'on ne peut la décrire.

Au-dessus de la vaste cheminée qui, depuis environ cent

(1) Toute cette ornementation, ainsi qu'une statue de la Vierge, était d'un sculpteur milanais nommé Celetti.

cinquante années, avait un chambranle en marbre rouge de Caunes, on lisait, et on lit encore, cette inscription relative aux devoirs des magistrats, inscription que j'ai déjà rapportée (1) :

Videant consules ne quid detrimenti
Respublica capiat.

Au-dessus de cette inscription paraissait un tableau de forme ogivale, peint par Jacques Boulvène, en 1597. « Au milieu de ce tableau est un jeune homme vêtu à la romaine, et couronné de lauriers; d'une main il tient une pique, de l'autre il couronne la Prudence sous la forme d'une femme dont la tête est voilée : elle a dans une main une sphère, dans l'autre un sceptre surmonté d'un œil, et sur l'épaule une chouette. A gauche est une figure ailée qui représente la Gloire tenant un sablier; près de cette figure est une grue. » Suivant le chevalier Rivalz (2), ces emblêmes semblaient dire aux magistrats d'une façon allégorique : — « *Voulez-vous que votre administration soit glorieuse, soyez prudents, vigilants et sages.* »

Un autre tableau allégorique, et relatif aussi aux devoirs des magistrats, était placé dans la même salle. Plus beau, plus ancien que celui de Jacques de Boulvène, il adressait aussi, sous des emblêmes plus lucides peut-être, des leçons à ceux qui étaient appelés à l'honneur de gouverner la *République Tolosaine*. Ce tableau, dont j'ai déjà

(1) Tome II, p. 416.

(2) Suivant le chevalier Rivalz, bon juge en cette matière, « la composition de ce tableau est bonne, les figures sont bien groupées et d'un bon ensemble; le fond est orné d'un portique qui relève les figures; mais la manière dont il est peint est sèche et se ressent du temps auquel il a été fait. » Ce tableau, arraché de la place qu'il occupait, est relégué aujourd'hui dans l'un des magasins du Musée; il faudrait, et comme ouvrage d'art et comme monument historique, l'offrir aux regards du public.

donné la gravure (1), était attribué à Gubri, l'un des plus célèbres peintres de l'Hôtel-de-Ville.

Au-dessus de la porte, qui, du Grand Consistoire conduisait dans le jardin, était placé un tableau de grande dimension, peint par Chalette, d'après les ordres des Capitouls de l'année 1629; il représentait Louis XIII foulant aux pieds la rébellion. Au-dessus, sur un marbre noir, était une inscription que j'ai déjà donnée (2).

Au-dessus de la grande porte était une autre inscription (3) placée, en 1628, en mémoire de la prise de La Rochelle et des victoires remportées sur les flottes anglaises qui étaient venues pour secourir cette ville rebelle.

A droite, on remarquait les huit écussons des Capitouls de l'année 1631, et ce distique (4):

Viximus immixti populo, pestique medentes:
Vivere sed nihil est, sit nisi vita lues.

Autour de la salle se trouvaient les portraits de huit Capitouls célèbres; c'étaient: Jacques de Nogaret; — Souche de la maison de Nogaret d'Espernon, Capitoul, en 1366; — Charles de Martignac, placé mal à propos au nombre des Capitouls de 1434; — Jean de Molins, qui assista comme chef du Tiers-Etat à l'assemblée des états du Languedoc, réunis peu après la prise du roi Jean; — Jean de Bertrand, qui de la charge de Capitoul s'éleva au rang de premier président du parlement de Paris, et qui devint successivement archevêque de Sens, cardinal et garde des sceaux; — Etienne Duranti, premier président du parlement de Toulouse, célèbre par son érudition, son courage, son dévouement à Henri III, et sa mort tragique; — Jean Marc de Montaut de Benac, chevalier de

(1) Tome II, p. 235.
(2) Tome II, p. 379.
(3) *Ibid.*, 378.
(4) *Ibid.*, 380.

l'ordre, sénéchal et gouverneur de Bigorre, aïeul du maréchal de Navailles; — Jean de Bernuy, dont j'ai décrit le palais, homme puissant par ses richesses et par son génie, et qui servit de caution au roi François Ier; — enfin, Raymond de Rouer de Pavie, baron de Fourquevaux, chevalier de l'ordre, ambassadeur en Espagne, gouverneur de Narbonne, vainqueur des protestants à Toulouse, en 1562, et plus tard à Lattes, où il mit en déroute l'armée du trop fameux baron des Adrets.

Devant la fenêtre carrée placée en face de la porte, on voyait sur un piédestal un très beau modèle en cire de la statue que le corps municipal voulait ériger à Louis XIV, sur la place Royale, en face de l'Hôtel-de-Ville. Ce modèle, encore conservé, est de Marc Arcis, mort, en 1739, doyen de l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Paris.

La statue en pied et assise de Louis XVI, par François Lucas, était placée sur un socle en marbre entre les deux fenêtres. Cette statue est en marbre blanc.

Au-dessus des deux fenêtres ouvertes en face de la cheminée existent encore *les fameuses armoires de fer*. C'est là qu'étaient conservés les *Registres de l'histoire*, ou les *Annales capitulaires* de la ville de Toulouse; c'était en quelque sorte le livre d'or de la *République Tolosaine*. A la tête de l'histoire de chaque année, on avait peint, depuis 1295, les portraits des Capitouls et les principaux événements historiques. Plus de soixante peintres enrichirent de leurs productions ces volumes qui étaient au nombre de douze. Nulle part en France il n'existait une série pareille. Le 8 août 1793, trois hommes, atrocement célèbres, Claude Alexandre Isabeau, Augustin Jacques Legris, Marc Antoine Baudot, représentants délégués, les deux premiers, à l'armée des Pyrénées-Orientales, le dernier dans le département du Lot,

rendirent un arrêté qui, non-seulement fut un acte de vandalisme, mais aussi un acte de folie et une preuve de l'ignorance profonde de ces trois envoyés du Comité de salut public. Cet arrêté était précédé de quelques considérations parmi lesquelles on remarquait celle-ci : «Considérant que les Capitouls étaient une institution (*sic*) perverse de la tyrannie, pour opprimer le peuple par le peuple même, en arrachant de son sein ceux qui s'abandonnant à une vanité ridicule, payaient chèrement le droit de ne point partager les vertus de leurs égaux pour acquérir les vices des usurpateurs de la souveraineté nationale...., arrêtent : Art. Ier. Que tous les anciens Capitouls de Toulouse et tous ceux qui ont des titres de Capitoulat, et qui sont en ce moment à Toulouse, les remettront au citoyen président de la société populaire qui les recevra dans la salle de la société, sans donner de reçu... — Art. II. Seront également remis au président de la société populaire de Toulouse, les portraits des Capitouls et les registres du Capitoulat qui sont conservés à l'Hôtel commun. — Art. III. Le terme fatal de la remise des titres et des portraits expire le 10 août, à midi. — Art. VII. Tous les titres du Capitoulat et les portraits des Capitouls remis avant le 10 août, à midi, au président de la société populaire, seront brûlés sur l'autel de la Patrie, à six heures du soir, aux cris de vive l'égalité... — Art. VIII. Le dénonciateur des contrevenants sera récompensé par la république.»

Le même jour, Baudot accourt à la société populaire. «Il fait part de ce qu'il appelle plusieurs *mesures de salut* public qu'il doit prendre avec ses collègues. Il propose ensuite de faire brûler les titres des Capitouls le jour du 10 août, d'effacer le mot *Capitolium* qui est sur la maison commune, de faire brûler les tableaux qui y sont encore, d'arracher les armoiries qui sont à la voûte et

toutes les effigies du despotisme des grands et petits despotes (*sic*). — Toutes ces propositions sont adoptées au milieu des acclamations. »

Baudot réfléchit cependant : il y avait des décrets qui ordonnaient la conservation des monuments de l'histoire. Il sait qu'une grande responsabilité va peser sur lui; il se présente au Conseil Général de la commune, et dit que les monuments de l'histoire devaient être conservés; mais que les feuilles représentant l'image des Capitouls devaient être brûlées. Il ne voyait pas même, en rétractant ainsi une partie de son arrêté, que ces images étaient elles-mêmes des monuments historiques. Alors, et animés par le vandalisme révolutionnaire, les membres du conseil se précipitent sur les *Registres* de notre histoire. Le premier, qui ne contenait que des peintures, est entièrement détruit. Quatre cent soixante-dix-huit tableaux sont lacérés, arrachés des onze volumes qui restent, et c'est avec joie qu'un ancien marquis, officier municipal, signé au registre, raconte cet acte qui peint bien l'époque où il fut commis.

Les portraits et tableaux de notre histoire furent portés chez le président de la société populaire, et une grande partie brûlés *sur l'autel de la patrie*. Cependant quelques *bons patriotes* conservèrent plusieurs de ces peintures, et en ont fait depuis l'objet d'un commerce lucratif.

Ainsi périrent par l'ordre de trois étrangers, méchants et stupides usurpateurs de la souveraineté nationale, ces monuments précieux qui seraient aujourd'hui l'orgueil de la nouvelle cité.

Le *Petit Consistoire* avait une porte qui donnait entrée dans la seconde cour, où l'on parvenait, d'ailleurs, par le vestibule existant au-delà de la première. Là se trouve encore une porte carrée par où l'on arrive à une rampe admirablement bien construite, et si douce qu'on pourrait

y faire monter des chevaux. C'était par là, en effet, que l'on conduisait de l'artillerie sur la plate-forme du donjon de l'Hôtel-de-Ville, et c'est par là que les calvinistes firent monter les canons qui, en 1562, foudroyèrent une partie de la ville.

Rien n'était plus pittoresque que ce donjon (1), flanqué de quatre tourelles élégantes, couronné de mâchicoulis et de créneaux; il offrait, sur la partie la plus élevée du comble, une figure ailée et en bronze; d'une main elle tenait un étendard aux armes de la ville, et de l'autre un cartouche sur lequel on voyait ces cinq lettres C. S. P. Q. T. qui indiquent que c'était là le Capitole du Sénat et du Peuple de Toulouse. Les lettres MDLV donnaient la date 1555, époque de l'érection de la statue.

La rampe que j'ai mentionnée conduisait, et conduit encore dans les archives. Des réparations ayant été exécutées dans la chambre qui les renfermait, les Capitouls de l'année 1658 firent placer au-dessus de la porte l'inscription suivante :

Hic neglecta diù fuerant et sordida multa
Pulvere, quæ veteris remanent monumenta Tolosæ.
Sed dedit optatos melior fortuna Patronos
Quos Atavi novisse velint, quod postera laudet
Gens, proceres quibus ipse suos et patria fastos,
Debeat, antiquum quoties inquirat in ævum.

A l'époque, toute récente, où l'on a renversé les combles du Donjon, et la voûte du *Petit Consistoire*, cette inscription a disparu.

La troisième cour dont l'une des faces est formée par le mur du donjon, porte le nom de *Cour de l'Arsenal;* là

(1) Dans la planche en regard de la page 233 du second volume, on peut voir, comme je l'ai dit, une image assez fidèle, quoique très petite, du donjon de l'Hôtel-de-Ville. La statue qui était posée sur le comble, est placée aujourd'hui sur le sommet de la colonne élevée en l'honneur du général Dupuy et de la Trente-Deuxième brigade de bataille, dans le faubourg Saint-Etienne. Il n'est pas assuré que cette statue soit de Bachelier.

est, en effet, la porte monumentale de cet établissement militaire, autrefois si célèbre. J'ai fait connaître l'inscription qu'on y avait placée au-dessous de la niche qui renfermait la statue de Louis XIII. La salle d'armes occupait l'étage supérieur, où l'on parvenait par un large escalier. Au-dessus de la porte était l'inscription :

Quem pietas, quem jurabeant, quem gloria Martis.....

que j'ai déjà rapportée (1).

En face de la porte du *Grand Consistoire* est encore l'escalier qui conduit aux galeries supérieures ; il était décoré de quatre grands tableaux.

Le premier était de la main de Michel. « On y voit, dit le chevalier Rivalz (2), qui écrivait, en 1770, on y voit les Capitouls haranguant les princes, petits-fils de Louis XIV, à leur passage à Toulouse. Ce tableau est peint avec beaucoup de facilité et d'un très bon ton de couleur (3). »

« Le second représentait, dit le même auteur, l'entrée de Louis XI, encore dauphin. Il est à cheval et porte sa mère en croupe ; l'original de ce tableau ayant péri, Jean Pierre Rivalz l'a remplacé par celui qu'on voit aujourd'hui.

» Le troisième, peint par Durand, a neuf pieds de hauteur sur dix-huit de longueur : c'est l'entrée de Louis XIV à Toulouse. Le peintre a saisi le moment où le roi, portant la main sur les saints Evangiles, promet et jure de conserver à la ville ses priviléges. Il y a beaucoup de facilité dans ce tableau, et les têtes en sont bien peintes.

» Le quatrième est de Chalette : c'est un très beau morceau, mais il est fort gâté ; quel dommage que cet ouvrage

(1) Voyez tom. II, p. 377.

(2) *Analyse de différents ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans l'Hôtel-de-Ville de Toulouse*, p. 15.

(3) Il avait trois mètres de haut sur plus de dix de longueur.

précieux ait été si mal conservé! Il a été réparé, en 1756; mais il était en si mauvais état, qu'il fut impossible de le rétablir. L'on voit encore en bas de l'escalier, un tableau fait à l'occasion de la convalescence du roi après sa maladie de Metz, par M. Cammas. »

Deux grandes salles ou galeries, portées par les arceaux de la cour d'Henri IV, environnent des deux côtés cette cour. Autrefois, la première salle était décorée des portraits des Capitouls les plus illustres; mais bien avant la révolution, une partie de ces portraits avaient disparu, et il n'y restait plus que ceux des Catel, des Lancefoc, des Resseguier, des Dambès, des la Mamie, Malard, Pauliac, Saint-Paul, Ricardy et d'Aliés.

Au-dessus de la première porte de cette salle, on voyait un tableau représentant Clémence Isaure, tenant les fleurs d'or et d'argent que l'Académie des Jeux-Floraux distribue toutes les années. Ce tableau est maintenant conservé dans le Musée. La tête de Clémence Isaure est d'une beauté parfaite. Près d'elle sont des enfants qui jouent de la flûte. Ce tableau est peint d'une très grande et très forte manière; il est de Jean Pierre Rivalz. Dès qu'il fut placé, tout le monde accourut pour voir *la belle Clémence Isaure* de l'Hôtel-de-Ville. Vis-à-vis de cette première porte, en est une autre, au-dessus de laquelle on voyait un tableau représentant Pallas, assise comme l'est Clémence Isaure, et caressant un agneau : cette composition était d'André Lèbre, peintre Toulousain.

Cette porte conduisait dans la galerie des Illustres, formée en 1678. Là, on avait réuni les images d'Antonius Primus, le vainqueur de Vitellius, de Victorinus, envoyé du préfet des Gaules dans la Bretagne, et les bustes de plusieurs rois Wisigoths, de Toulouse, et de quelques comtes de cette ville; des auteurs célèbres, des savants distingués, des réformateurs d'ordres religieux, des papes, de grands

capitaines avaient aussi, et ont encore, leurs bustes dans cette enceinte consacrée aux gloires de la patrie.

Au fond, et au milieu de trophées militaires, paraissait un magnifique buste de Louis XIV. Deux portes s'ouvrent de chaque côté : ce sont celles de la salle où s'assemble l'Académie des Jeux-Floraux. Au-dessus de la porte qui conduisait à la galerie de peinture, était placé le portrait de Henri IV. Celui de Henri III était au-dessus de la porte d'entrée. Une porte parallèle à celle qui, de la première salle, avait donné entrée dans la galerie des Illustres, s'ouvrait sur celle des peintures.

Cette dernière renfermait neuf grands tableaux. Au fond de cette salle, Jean Pierre Rivalz avait peint, sur le mur, un tableau qui représentait l'établissement des Volkes Tectosages, à Ancyre. Le temps avait presqu'entièrement effacé ce tableau, admiré, en 1704, lors du passage des ducs de Bourgogne et de Berry ; ces princes recommandèrent même aux Capitouls de conserver et de faire restaurer cette belle fresque : le chevalier Rivalz, petit-fils de l'auteur, dit que « l'on voyait dans le fond un temple aussi remarquable par la noblesse de sa composition, que par l'exactitude des règles d'architecture, et qui produisait le plus grand effet. Mais le salpêtre ayant gagné le mur, fit périr cet ouvrage admiré de tous les vrais connaisseurs. Si les figures n'en étaient pas aussi correctement dessinées que celles du tableau que nous voyons aujourd'hui, du moins était-il peint avec une énergie singulière, et faisait une telle impression sur les spectateurs, qu'on fut obligé de poser une barrière, afin qu'on ne pût en approcher. La perspective était si bien ménagée, que ceux qui le voyaient, croyant la galerie plus longue, tombaient sur des pointes de fer fichées dans la terre tout le long de ce tableau, pour le garantir des mains indiscrètes qui auraient pu le gâter, trait remarquable qui rappelle

le fameux rideau de Parrhasius, et qui rapproche Jean Pierre Rivalz du peintre d'Athènes. »

Le tableau qui représente le même sujet, par Antoine Rivalz, est maintenant assez mal placé dans le Musée. Dessin noble et grandiose, heureuse disposition des lignes, entente générale de la composition, imitation parfaite de la nature, telles sont les qualités principales de ce tableau qui place son auteur au nombre des meilleurs maîtres de l'école française. Cette belle page, dédaignée aujourd'hui par les ignorants, a été très bien décrite par le petit-fils de Rivalz. Sur une pierre, peinte sur le devant du tableau, on lit cette inscription : *Ancyram surgentem egregiè pinxerat Joannes Petrus Rivalz, temporum injuriâ detritum, paternum opus novâ formâ expressit Antonius Rivalz, ann.* 1723.

Huit autres tableaux, tous relatifs à l'histoire de Toulouse, décoraient la galerie des peintures. L'un d'entr'eux, placé à gauche, représentait une transmigration des Volkes Tectosages. Bon-Boulogne avait représenté les vieux habitants de Tolosa abandonnant leur ville, pour aller conquérir de nouvelles terres.

Dans un autre tableau, Antoine Rivalz avait montré Sostrate, roi de Macédoine, fait prisonnier par les Tectosages.

Coypel avait dans une autre composition, aujourd'hui perdue, suivi l'opinion des écrivains qui ont affirmé que les Tectosages avaient pillé le temple de Delphes.

Un autre tableau, très remarquable, dont il existe plusieurs copies à Toulouse, représentait dans cette galerie, les Tectosages devenus maîtres par la force des armes d'une portion des plus fertiles contrées d'au-delà du Rhin, et y construisant une ville, près de la forêt Hercynie. Cette belle page était due à Jean Jouvenet, peintre célèbre, dont on possède aussi quelques autres tableaux dans le Languedoc.

Littorius avait assiégé Toulouse où régnait Théodoric. Les Romains, commandés par le premier, firent de vains efforts pour s'emparer de la ville, et Littorius, leur général, ayant été fait prisonnier, fut couvert d'ignominie par ses vainqueurs. C'était lui qu'Antoine Rivalz avait représenté dans l'un des tableaux de cette galerie.

Raymond IV, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, fut l'un des premiers princes qui prirent la croix, et qui partirent pour aller délivrer les saints lieux. Cent mille de ses sujets l'accompagnèrent en Orient, et il eut la plus grande part au succès des armes chrétiennes. Si la ville actuelle voulait rattacher les temps anciens aux temps modernes, elle élèverait une statue au vainqueur d'Ascalon, et, dans son Hôtel-de-Ville, plusieurs tableaux consacreraient le souvenir des exploits de cet homme si justement célèbre. Ici le peintre l'avait représenté recevant la croix des mains du pape Urbain II. Il ne manque à ce tableau que de l'exactitude dans les costumes et dans les formes de l'architecture.

Un autre tableau, peint par Antoine Rivalz, représentait la défaite des Anglais sous les murs de Toulouse. Henri II, accompagné du roi d'Ecosse, du comte de Barcelonne, du vicomte de Béziers et du seigneur de Montpellier, assiégeait Toulouse; mais Raymond V, aidé du roi de France, son beau-frère, défendait la place, et l'ennemi, partout repoussé, fut poursuivi dans toutes les directions. Le dernier tableau de cette galerie représentait les Huguenots chassés de Toulouse, après leur prise d'armes, en 1562.

L'auteur de la nouvelle *Histoire de Toulouse* affirme que l'on voyait dans l'Hôtel-de-Ville un autre tableau d'Antoine Rivalz, et qui était en quelque sorte un acte d'hostilité contre les protestants; il décrit même ce tableau. Je puis affirmer, d'après l'ouvrage du chevalier Rivalz, que cette

composition pittoresque n'existait point dans l'Hôtel-de-Ville.

Ainsi que je l'ai dit, la place que l'on remarque devant le Capitole n'a pas toujours existé. Ce n'est qu'une création assez moderne. Autrefois, au-dessus de la porte, percée de ce côté, était la statue équestre de Louis XIII, foulant aux pieds le monstre de l'hérésie. Auprès, on remarquait la statue de la Force et de la Justice, par Artus. En 1678, le projet relatif à la *place du Capitole* recevait, mais lentement, un commencement d'exécution. On devait d'abord placer une fontaine au centre. Plus tard l'on délibéra d'y élever une statue de Louis XIV, et Marc Antoine Arcis en fit le modèle. Vers la fin de la première moitié du XVIIIe siècle, la ville résolut de terminer la place, et de construire une façade nouvelle dans toute la longueur de l'Hôtel-de-Ville. M. Lebrun, architecte de la ville, étant mort sans en avoir fait le dessin, Guillaume Cammas reçut cette mission. Elève d'Antoine Rivalz, il n'avait pas aussi bien profité des leçons de ce peintre habile, que ses compagnons d'étude, Subleyras, Despax et Crozat; mais, comme architecte, il était constructeur habile, et il avait même le génie qui forme les grands artistes. Cependant, imitateur forcé du genre adopté par ses contemporains, il en eut, bien malgré lui, les défauts. Il pouvait faire une façade admirable, mais on changea son plan : on l'obligea de changer et les fenêtres, et les frontons des pavillons, et les portes. Il ne créa qu'un vaste bâtiment qui ne manque point d'élégance, mais qui n'a point celle que l'auteur aurait pu lui donner.

Cette façade a un peu plus de cent vingt mètres de longueur. Elle est composée d'un arrière-corps et de trois avant-corps, dont deux terminent les extrémités. La grande entrée est dans celui du centre. Cette construction est de l'ordre ionique : elle porte sur un sou-

bassement continu avec des portiques refendus, et dont les claveaux sont ornés de têtes. L'avant-corps du centre est enrichi de huit colonnes de marbre incarnat. Les chapiteaux sont de marbre blanc, de Carrare; cet avant-corps est surmonté par un fronton triangulaire, au milieu duquel était le médaillon de Louis XV, placé au milieu de trophées militaires (1). Aux deux extrémités sont les statues de la Force et de la Justice. Les frontons des avant-corps latéraux sont circulaires : ils renferment dans leur tympan les armes de la ville, et chacun d'eux est terminé par un groupe de figures. Celui de la salle de spectacle est décoré par les figures de la Tragédie et de la Comédie. Celui de l'autre extrémité du bâtiment offre la figure de Clémence Isaure. Elle tient dans une main les fleurs destinées aux prix. Près d'elle est Pallas, considérée comme déesse des sciences et des arts. Toutes ces figures furent sculptées par un professeur nommé Parant. Elles ont plutôt l'air de sortir d'un atelier de tailleur de pierre que de celui d'un véritable artiste.

J'ai mentionné les colonnes en marbre de la façade. Pour éviter une dépense assez considérable, les Capitouls demandaient que ces colonnes fussent en briques. Cette détermination désespéra l'architecte. Un jour il entra dans le conseil de ville, et s'exprima ainsi :

« En ordonnant que les colonnes qui doivent supporter le fronton principal seront formées en briques, vous avez porté, messieurs, une atteinte

(1) Durant la révolution, la tête de Louis XV devint la tête de la *Déesse Liberté*. Plus tard, on voulut en faire le médaillon du premier consul, mais il n'y avait pas assez de marbre, et l'on fit modeler par François Lucas une tête qui fut coulée en bronze : ce fut celle de l'empereur. Elle y est demeurée jusqu'en 1814. Vers 1820, Vigan, sculpteur de Toulouse, fit un médaillon en marbre blanc représentant Louis XVIII, et ce portrait placé dans le tympan du fronton y demeura jusqu'en 1830. Quelques années ensuite, et après un concours, M. Griffoul-Dorval sculpta, pour cette place, un médaillon en marbre blanc, représentant l'Empereur, et ce monument occupe la même place où l'on avait mis d'abord le médaillon de Louis XV.

sensible à mon projet, et j'ose le dire, à votre gloire. Ma composition est entièrement allégorique, et je vais vous le prouver. L'image de Louis le Bien-Aimé, placée dans le tympan, doit rappeler à nos derniers neveux ce monarque si justement adoré; les symboles militaires dont il est entouré consacreront le souvenir de ses victoires, et des lauriers cueillis à Fontenoi; les statues de la Force et de la Justice, mises aux angles, retraceront l'équité qui préside aux décisions du gouvernement et la force qui le caractérise; enfin, les lis qui brillent au sommet du fronton, désignent la France, heureuse et triomphante sous le meilleur des rois. Mais, messieurs, en vain ce roi, que nous chérissons, se précipiterait dans les champs de Mars, en vain il chercherait à établir dans ses provinces la justice qui comble les vœux des peuples, en vain il invoquerait la force contre ses ennemis, si des sujets zélés, si des magistrats, comme vous, dévoués au prince et à la patrie, ne soutenaient point, par leurs efforts constants, par leurs travaux et leurs lumières, l'immense édifice du gouvernement français. Privée de leurs soins, cette masse imposante croulerait avec fracas, et les lis déshonorés rouleraient dans la poudre. Ma composition indique aussi ces dignes magistrats, ces sujets dévoués dont je viens de parler; ils sont représentés par les colonnes qui supportent le fronton. Ces colonnes sont au nombre de huit, ainsi que les Capitouls de cette ville. C'est vous, messieurs, que j'ai voulu désigner comme les soutiens de l'état, et pouvais-je choisir une matière vile et commune, pour offrir, allégoriquement, l'image de ceux qui soutiennent le trône et honorent la cité? »

En marbre! en marbre! s'écrièrent les Capitouls, et l'adroit architecte obtint de la vanité, ce qu'il n'aurait pu espérer du bon goût des magistrats (1).

Parmi les souvenirs qui se rattachent à l'existence de

(1) On a replacé, aux balcons du Capitole, des écussons en fer retrouvés dans les magasins, mais on les a tous dorés. On n'a tenu aucun compte des couleurs héraldiques, de sorte que ce ne sont plus des monuments historiques : ce sont de simples ornements.

Durant la révolution, des orateurs à la voix puissante ont proclamé du haut du principal balcon de cet hôtel, les maximes les plus étranges. Je ne nommerai point ces orateurs : il ne faut pas affliger leurs fils qui, pour la plupart, n'étaient pas nés encore......

Le 26 juillet 1808, l'Empereur était sur ce balcon avec Joséphine, regardant l'illumination et la décoration que l'on avait nommée le *Temple de la Gloire,* et qui avait été exécutée d'après les dessins élégants de M. Virebent, architecte de la ville; un bouquet de fusées allait s'élancer dans les airs; — alors le maire (M. Bellegarde) se rapprochant de Napoléon, et le frappant légèrement sur l'épaule, le prévint, en lui disant avec affection: « *Sire, n'ayez pas peur!*.. On assure que Napoléon rit beaucoup de cette..... naïveté.

l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, il en est de sinistres, il en est de sanglants. Cet édifice, où Montmorency avait reçu les hommages des magistrats, de la noblesse et du peuple, devint, en 1631, sa prison, et ce fut là que se dressa son échafaud. Là existait encore, il y a trente ans, une prison affreuse et les cachots, que l'on avait si bien nommés l'*Infernet*. C'est là que le Capitoul Mandinelli, le Viguier Portal, le fameux avocat Teronde, et une foule d'autres personnes impliquées, à tort ou à raison, dans la conspiration de 1562, attendirent l'heure du supplice. Ce fut là aussi que, dans le siècle dernier, Jean Calas, sur la culpabilité duquel je ne me prononcerai pas, mais sur lequel je donnerai plus tard quelques détails, fut jeté, accusé d'avoir fait donner la mort à son fils..... Là aussi furent déposés cinquante-trois membres du Parlement, nobles victimes, envoyées bientôt par l'accusateur public Capelle, à Fouquier-Tinville (1); c'est là aussi que furent renfermés les infortunés royalistes ou fédéralistes condamnés à la peine capitale, ou à la déportation, ce qui était la même chose. L'échafaud n'était pas loin. Sur le côté nord de la place, près du troisième banc, s'élevait l'instrument de mort. Là périrent successivement des prêtres, des gentilshommes, des militaires, de simples ouvriers. *La guillotine était*, comme on le disait alors, *en permanence*. Le sang du capitaine Boislong fut versé sur cette place, le 13 janvier 1794. Jacques Benac, coupable de ne pas aimer la révolution, y périt treize jours plus tard, le bourreau y immola les deux frères Berdier, le 11 avril de la même année; Jacques Garnaut, qui s'était signalé par son enthousiasme pour la révolution, y fut décapité le 20 avril, comme fédéraliste. L'entreposeur de tabacs, Ducros, y reçut la mort le 28 août, parce que, dit son jugement, *il*

(1) Voyez tom. III.

Du Mège a confondu les victimes du tribunal criminel avec celles du tribunal révolutionn. de Toulouse. Le capit. de Boislong fut la première victime de celui-ci (cond. le 13 janv. 1794) : la dernière fut l'abbé de la Tour de Noé (cond. le 20 juillet 1794)

était aristocrate. Le célèbre prédicateur Pierre Hazera y reçut la palme des martyrs le 30 septembre. Le 17, un étudiant J. J. F. P. Bordes fut, *comme royaliste*, égorgé sur le même échafaud. Azam monta les degrés de celui-ci le 30 octobre, et le lendemain Joseph Roudier en fit autant. Deux jeunes hommes, Villaret et Teulleris furent condamnés par le tribunal révolutionnaire, et exécutés sur cette place le 7 décembre, comme chefs d'émeute. Ils avaient, à l'instant de partir avec quelques centaines de jeunes Toulousains, demandé des armes. Durant l'année 1794, la place du Capitole se rougit encore du sang d'un grand nombre de victimes. J. J. C. Auriol, simple vitrier, y périt le 30 janvier comme conspirateur... Joseph Jaubert de Passa, prêtre fidèle aux lois de l'église, oncle, ou simplement parent, d'un savant qui vit encore, y subit sa condamnation à mort le 15 février. Jean-Pierre Bouton fut égorgé sur cette place quatre jours plus tard, *parce qu'il était royaliste.* Tristan d'Escalonne avait, disait-on, poussé quelques cris de réprobation contre le capucin Chabot, venu à Toulouse comme délégué de la Convention nationale; il fut juridiquement assassiné, parce que l'on croyait qu'il avait montré de l'indignation en entendant les scandaleuses harangues de ce misérable que, Robespierre lui-même, proscrivit peu de mois après, et jeta dans le lac de sang où venaient s'engloutir et les gloires de la France et le rebut des factions. La condamnation de Tristan d'Escalonne eut, «peut-être, pour motif secret, selon un écrivain (1), l'exécution de l'horrible projet que l'on avait, disait-on, formé de sacrifier un descendant du Capitoul David aux mânes de Calas. On crut, mais nous ne pouvons l'assurer, que ce fut le nommé Julien, député de Toulouse, et ministre, à ce qu'il disait, du saint Evangile, qui fut l'artisan de cette iniquité. D'Es-

(1) M. d'Aldeguier, *Hist. de Toulouse*, tom. IV, p. 517.

calonne était l'un des plus beaux hommes de la ville. » Selon un autre écrivain (1), ce jeune homme « fut traîné au supplice, car il ne put jamais consentir au sacrifice de sa vie : il ne vit dans ses juges que ses assassins. Ses cris et ses réclamations arrachèrent des larmes à tous les assistants ; le peuple s'émut; la hâche fatale sembla vouloir même respecter sa tête; deux fois lancée et deux fois suspendue, ce ne fut qu'à la troisième qu'elle frappa cette innocente victime..... »

Quelques jours auparavant, le comte Jean Dubarry avait subi le même sort. Aucun reproche ne pouvait lui être adressé. Il avait pris le parti des parlements contre la cour; il avait vêtu et armé les gardes nationaux de la légion d'Arnaud Bernard, dont il était le colonel. Il est vrai qu'il était demeuré sujet fidèle et respectueux de Louis XVI, mais sans ostentation et sans entrer dans aucune intrigue politique. Il montra beaucoup de fermeté durant les débats et après le jugement, ne répondant aux insidieuses questions de l'accusateur public Capelle, que par ces mots : « *A quoi me servirait de vous disputer le peu de jours qui me restent à vivre?* » A peine le triangle fatal a-t-il fait son office, qu'un homme, ou plutôt un monstre, nommé Malabregues, se courbe sous l'échafaud : il reçoit sur ses vêtements le sang qui en découle, il en recueille dans ses mains, et porte celles-ci à ses lèvres.... Un cri d'indignation s'élève de la foule; des femmes du peuple, qui étaient venues peut-être pour maudire, peut-être pour insulter la victime, éprouvent un invincible sentiment d'horreur : elles saisissent ce misérable, et l'entraînent tout sanglant dans le Capitole.....

M. de Bouche-Porn, intendant de la généralité d'Auch, administrateur aussi vertueux qu'habile, reçut aussi la mort sur cette place.

(1) M. Pescayre, *Tableau des prisons de Toulouse*, p. 162.

On se lassa enfin du spectacle horrible qu'offraient ces exécutions sanglantes, près de l'Hôtel-de-Ville. L'échafaud fut transporté au-delà de l'ancienne Porte Neuve, sur le sol qu'au XVIe siècle on nommait *le Champ d'Enfer* et où les protestants avaient établi leur prêche. Là périrent successivement, tandis qu'à Paris, à Lyon, à Bayonne, une foule d'autres Toulousains étaient égorgés (1), Jean Raymond de Lansac, émigré; Jean-Joseph Virebent, commandant de la garde nationale soldée; Jean-Pierre Lamyre, commandant de la garde nationale de Grisolles; Jean-Baptiste Jorre, émigré; le menuisier Jean Capmartin; François Vinsac, prétendu contre-révolutionnaire; Jacques Richard, simple ouvrier imprimeur; Victor de Brandouin, prêtre, allié à cette branche de ma famille qui habitait l'Albigeois; Michel Marie Burgère; Pierre Mazer, soldat; Antoine Denis, boulanger; Jean-Pierre Duchain, prêtre *réfractaire....;* mais parmi toutes ces victimes, on distingua surtout Mme de Cassan.

Antoinette Adrienne de Rabaudy était issue d'une famille illustre à Toulouse, et dans laquelle l'importante charge

(1) A Paris, cinquante-trois membres du parlement de Toulouse, et Marc Antoine Baras, avocat et écrivain politique, officier municipal, exécuté, comme fédéraliste, le 12 avril 1794; Pierre de Carbonnel, capitaine au 41me régiment; Charles de Sainte-Croix, prétendu conspirateur du Luxembourg; L. A. Charleval, garde du corps de Louis XVI, prétendu conspirateur de S. Lazare; Blaise Dario, médecin, suppléant de député à la convention; Derrey, ancien maire de Toulouse; Jean Douziech, commandant général des gardes nationales de la Haute-Garonne; Toussaint Sévene, son aide-de-camp; de Durfort, autre prétendu conspirateur du Luxembourg; Antoine Louis Lartigue, prêtre; Maindouze, commis aux affaires étrangères; Jean-Baptiste de Peyre, curé de Noisy-le-Sec; Elisabeth de Riquet, femme de M. de Cambon, premier président; Barthélemy Ruffat; D. M. à Lyon: Jean-Pierre Bontemps, Bertrand Cabaret, Deschamps, officier de santé; de Gilede, émigré; Jean-Marie de Grumet, ex-grand vicaire; Barthélemy Labastide, Labrousse de Veruzet, Théodore Marsan, N. de Saubens d'Avisard, grand vicaire de Tours. A Bayonne: Antoine Puget, Auguste Raymond, Jean-Pierre, Salles......

de Viguier avait été héréditaire depuis 1597, jusqu'en 1749, époque où, comme je l'ai dit, elle fut supprimée. Mariée à M. de Cassan de Glatens, conseiller au parlement de Toulouse, elle fut par ses vertus le modèle de son sexe. Au temps des proscriptions, ses deux jeunes fils avaient quitté la France. Les dominateurs du pays, ayant dépouillé tout sentiment d'humanité, voulurent être imités par le reste de la population. Ils avaient porté des décrets sévères contre ceux qui viendraient au secours de leurs plus proches parents, forcés d'errer au loin pour éviter la mort. Mais des lois immorales peuvent-elles détruire les lois de la nature? Mme de Cassan, sans redouter les volontés des tyrans, envoya des secours à ses fils : cet acte d'amour maternel devint un crime. Elle fut traduite devant le tribunal révolutionnaire. Je pourrais nommer son dénonciateur, devenu depuis le favori de quelques hommes dévoués aux Bourbons, et qui ignoraient apparemment les crimes de ce malheureux. «Le pouvoir des vertus de l'accusée était néanmoins si grand, dit un auteur, qu'il toucha même l'accusateur public Capelle. Il fit dire à Mme de Cassan, que, si elle voulait nier sa correspondance avec ses fils, elle ne serait pas condamnée. Mais la bouche de cette vertueuse dame ne pouvait prononcer le mensonge le plus innocent : elle se refusa à ce qui pouvait la sauver, déclarant d'abord, devant le tribunal, qu'elle avait fait son devoir comme mère, avouant d'ailleurs tout ce dont on l'accusait, et repoussant les tentatives qui furent faites pour la conserver à la vie. Convaincue donc, par ses aveux, d'avoir soustrait ses fils aux tourments de la faim, ses juges la déclarèrent coupable de conspiration contre la république, et la condamnèrent à mort, le 2 mars 1794. Le jour où son supplice eut lieu, fut un jour de deuil pour la ville; une douleur universelle accabla ses habitants. Mme de Cassan, seule, calme et résignée au milieu de la conster-

nation publique, marcha vers le lieu du supplice avec la résignation des martyrs. Près de la place où se dressait l'échafaud, des prêtres, arrachés à leurs paroisses, ou à leurs monastères, étaient renfermés dans une étroite prison. Les fenêtres de cette demeure prenaient jour sur la place des exécutions. Montée sur l'échafaud, Mme de Cassan leva les yeux sur ces confesseurs de la foi, qui se pressaient autour des grilles, et la contemplaient les yeux mouillés de larmes. Tout à coup elle tombe à genoux, et par un geste, leur demande le pardon des fautes qu'elle peut avoir commises. Cent bras se lèvent aussitôt pour l'absoudre et la bénir. Mais bientôt un long roulement de tambours se fait entendre, et le bourreau montre à la foule effrayée cette tête, belle encore, et que semble couronner la brillante auréole de l'immortalité.....

Des souvenirs plus doux nous attendent dans cet Hôtel-de-Ville, ancien Palais du peuple de Toulouse.

Histoire de la très gaie compagnie des sept Troubadours de Toulouse. — Colliége de l'art et science de rhétorique ou de la Gaie-science, fondé en Tholose par dame Clémence. — Académie des Jeux-Floraux.

On a vu (1) ce que firent *les Sept Troubadours* de Toulouse en 1323 et 1324 (2). La destruction des faubourgs, opérée durant la seconde moitié du XIVe siècle, pour mettre alors la ville à l'abri des attaques de l'armée anglaise et des *grandes compagnies*, ou *routiers*, qui désolaient la Guienne et le Languedoc, ravirent aux Troubadours leur *Verger* et leur *Palais* ou *Consistoire*. Les Capitouls reçurent les membres de ce corps littéraire dans le *Palais Commun* du peuple de Toulouse, et ce fut là que, désormais, les

(1) Tom. II, pag. 26, 27 et suiv.
(2) *Ibid.*

concours s'ouvrirent, que les fêtes de la violette et de l'églantine furent célébrées, et c'est là encore que se réunit *l'Académie des Jeux-Floraux*.

On ne connaît pas tous les Troubadours, qui, durant le XIVe et XVe siècle, ont obtenu des prix, et reçu les fleurs décernées par les *Mainteneurs du Gai-Savoir*. On n'enregistrait point les ouvrages présentés aux concours, ou, si on le faisait, les registres sont perdus. Un seul, qui même n'a point de caractère officiel, est parvenu jusqu'à nous : c'est celui de Gaillac. Là, et dans d'autres manuscrits, on retrouve le *Sirvente* par lequel Arnaud Vidal, de Castelnaudary reçut la violette d'or en 1324. On y trouve la *Canso* de Raymond Corona qui reçut le même prix en 1333; le poème (*Vers*) qui valut une récompense pareille au chevalier Pons de Prinhac, Capitoul de Toulouse; la *Canso de Notre-Dame*, faite par Astorg Nailhac, juge de Ville-Longue, en 1352; la *Canso* d'Huc de Valat, professeur en médecine; le poème du chevalier Pierre de Montlasur, en 1373. On remarque que durant les premières années de l'institution, une seule fleur, la violette d'or, est offerte aux Troubadours. C'est en 1349 qu'il est question pour la première fois de l'églantine. Cette année, Martin de Mons, marchand, reçut ce prix. On voit, en 1450, l'étudiant Johan Delpech recevoir la même fleur pour un sirvente en l'honneur du roi. Le *gauch*, ou souci, se montre, pour la première fois, dans le registre de Gaillac, sous l'année 1451; ce fut Pierre de Calmo qui obtint ce prix. En 1452, l'églantine fut décernée à Berenger de l'Hospital pour un poème allégorique sur les Capitouls de Toulouse. (*Vers figurat dels nobles Capitols de Tholosa.*) Cependant on continua de distribuer le prix de la violette : il fut obtenu, en 1453, par Guillaume de Gaillac. En 1455, Jehan Johannis reçut l'églantine; Antoine de Jaunhac, curé de Saint-Saturnin, obtint la violette en 1456. La même

année, Jean Gombaud, négociant de Toulouse, eut le *gauch*, ou souci. En 1459, Bertrand de Roaix, bachelier, reçut la violette dans le consistoire du Palais Commun de Toulouse. L'année suivante, Denis Andrieu, marchand de Toulouse, eut la *violette* d'or pour une *Canso* à Notre-Dame. Antoine du Verger reçut le même prix en 1461. Thomas Loïs eut la violette en 1461, et l'églantine en 1465. Jean de Recaut avait eu ce dernier prix en 1462, et la même année, Pierre de Bleys avait reçu le *gauch*. Deux ans plus tard, Pierre de Rupé obtint la même fleur; et en 1465, pour un poème allégorique sur l'Antechrist, il eut la violette. Son poème sur la paix et la guerre lui valut l'églantine, en 1468; quatre ans plus tôt, Elias de Solier avait eu l'églantine pour un sirvente sur l'incendie qui avait, l'année précédente, détruit une partie de la ville de Toulouse. Le *gauch* avait été donné, en 1465, au bachelier Villamur. L'année suivante, pour un poème moral sur la passion de Jésus-Christ, Jean Saluste, de l'ordre des Carmes, mérita la violette, et en même temps, Bernard Brousse reçut l'églantine. Le *gauch* fut donné, en 1467, à François de Morlas, qui eut encore, l'année suivante, la violette, et, en 1471, le souci. Un prix extraordinaire fut donné, en 1466, à Pierre de Janilhac, né à Paris, parce qu'il dicta en langue de Toulouse. Ce prix fut, dit le registre, *una Dama d'argen*. Antoine Recaut, marchand de Toulouse, obtint l'églantine, en 1471, pour un poème moral, avec refrains. Antoine Ausa, bachelier, eut, la même année, la violette d'or. En 1472, Bernard Clément, collégiat de Périgord, eut la violette. En 1474, Johan Cathel obtint l'églantine; Bernard Milso, professeur en médecine, la violette; et Johan Comonis, le souci. Deux ans après, le bachelier Benoît avait obtenu le *gauch*. Enfin, en 1484, Arnaud Bernard, bachelier, obtint la violette pour une *Canso* sur la guerre du Comté de Foix.

C'est à cette année que finit le registre de Gaillac. Celui de M. d'Escouloubre donne plusieurs pièces insérées dans le premier, et quelques-unes que l'on n'y retrouve point. La première porte la date de 1496 : elle est adressée à Dame Clémence par la Dame de Villeneuve. On trouve ensuite une *Canso per laqual Mossen Bertrand de Roaix Gassanhet l'Englantina novella que foc dada per Dona Clamensa, l'an* MCCCCLXXXXVIII.

Là s'arrêtent nos monuments littéraires du XVe siècle. Nous trouvons ensuite le *Registre des délibérations du colliége intitulé de l'art et science de la rhétorique, autrement dict, de la Gaye-Science, fondé en Tholoze par feue Dame Clémence de bonne mémoire*. Ce registre, bien qu'il n'ait été mis en ordre qu'en 1550, commence cependant en 1513. Mais on y trouve çà et là d'assez grandes lacunes. On y remarque que la constitution des jeux est entièrement changée, ainsi que les noms mêmes; qu'une nouvelle classe, celle des Maîtres, a remplacé celle des Docteurs, dont il est parlé dans les *Lois d'Amours*. La compagnie est toujours présidée par un chancelier, comme elle l'était au XIVe siècle. Il n'y a encore que sept Mainteneurs. Les Maîtres sont au nombre de cinq, et comme aucun d'eux n'est mentionné dans les registres de Gaillac et de d'Escouloubre, ils doivent avoir remporté des prix dans l'intervalle qui sépare l'année 1496 de l'année 1513. On remarque déjà des divisions entre les Capitouls et le corps des Jeux-Floraux. Les premiers veulent nommer les Mainteneurs, les autres soutiennent les droits de leur compagnie, et imposent des lois à la municipalité. Les seuls Capitouls-Bayles purent assister aux élections. La langue française qui jusqu'alors, selon les monuments que nous possédons encore, n'avait pas été admise dans les concours, obtint cette année un prix dans la personne de Jacques Sapientis, auteur d'une Ballade *sur le blason des Comtes de Tholose*. *Les*

Ballades et les Vers en langue romane, par Hugues Roques et par Johan Estrada, obtinrent le *gauch* et l'églantine. Il faut parvenir jusqu'en 1519, pour retrouver des notions exactes sur l'académie, et encore cette année, on voit des traces de la division existante entre le corps des jeux et l'administration politique. Cette année le bachelier Jean de Villeneuve obtint le souci, pour *un Dicté contenant oraison de Notre-Dame, en Ballade.* Jehan Viguier, prêtre, eut l'églantine pour une ballade *unisonnante* à la louange de saint Sébastien. Jean Perrot, maître ès-arts, eut la violette pour une ballade en l'honneur de l'Université. L'auteur y représentait Apollon, fondateur de notre ancienne école de droit romain et de droit canon. On ne se serait guère attendu à cela, et l'on voit avec peine que le greffier du collége n'a copié que le premier vers de la ballade de Viguier. Le registre se tait ensuite sur tout ce qui eut lieu dans *le Colliége*, jusques en 1535. J'ai dit ailleurs combien on doit regretter cette lacune. Les jeux furent célébrés cependant durant cette époque sur laquelle il ne nous reste que peu de documents. J'ai dit aussi (1) que ce fut vers 1527 que le célèbre et trop malheureux Etienne Dolet, publia, en l'honneur de Clémence Isaure, un poème latin, sous le titre *de Muliere quadam quæ ludos litterarios Tolosæ constituit.* On peut donner à peu près la même date à un hymne latin que M. d'Orbessan a publié et traduit en vers français. En 1528, Antoine de Vinhalibus prononça l'éloge, ou ce que l'on nommait alors *le Sermon de dame Clémence.* Ce fut vers ce temps que Poldo Albenas, de Nîmes, obtint le prix de la violette. Les deux dixains suivants, tirés des manuscrits de *Jehan de Boyssoné,* ami de Clément Marot, et l'un des Mainteneurs, nous apprennent ce fait :

A Albenas.

Si tu ne peux à tous rendre les grâces,

(1) Hist. et Mém. de l'Acad. des sciences de Toul. Tom. II. 2e partie, 265.

De la fleur grande à cause de l'absence,
Si faut-il bien pour le moins que tu fasses
Quelque dixain à moy pour récompense.
Je suppléerai ici par ma présence
Le demourant des juges qui te dirent
Vaincqueur du prix, et lesquels te choisirent
Digne entre tous la violette avoir ;
Entre ceulx-là, qui lors ce bien te firent,
Tu sçais assez si j'en fis mon debvoir.

Au même.

Je demandais un dixain simplement
Des tiens, afin de recréer mes esprits,
Mais les tiens vers me rendent amplement;
Si as en moy tous les aultres compris,
Grace et mercy de ce qu'obtins le prix ;
Mais ne falloit faire cela vers moy,
Ne envers eulx. Pourquoi ? Car veult la loy
Au mieulx disant le prix estre donné.
Or mieux disant ne vist-on là que toy,
Parquoy falloit qu'ainsy feust ordonné.

François I[er] vint à Toulouse en 1533, et ce roi généreux, auquel la postérité a donné le glorieux titre de Restaurateur des Lettres, prit sans doute un vif intérêt au *Collége de la Gaie-Science*. En 1533, les querelles relatives aux élections recommencèrent, et tout occupés des soins de défendre leurs droits, les Mainteneurs ne nous ont point laissé dans leur registre les noms des poètes couronnés cette année. On remarque la même négligence pour les années suivantes, jusques en 1539. Cependant la distribution des prix ne fut pas interrompue. Nous savons qu'en 1529 et en 1535, le discours latin par lequel on ouvrait la séance des prix, le 3 mai, fut prononcé par Marie Gascons, et que Trasebot lut aussi une oraison latine en 1538 et en 1539. Cette dernière année les prix furent distribués ainsi : Trasebot eut le *gauch* ou souci, pour un Chant Royal sur ce sujet : *La vie des humains est perpétuelle guerre en ce monde;* Mercadier eut l'églantine, et Hector Dupertuys, la violette.

Le bedeau de la compagnie portait une verge d'argent, à laquelle était appendue les armes des Capitouls. En 1540, les Mainteneurs délibérèrent que ce seraient leurs armes qu'on attacheraient à la verge d'argent. Cette détermination fut communiquée aux Capitouls, qui répondirent qu'ils feraient leur devoir. Cette année Jean Carrière obtint la violette; le souci fut donné à Claude Terlon, et Jean Rus, Bordelais, obtint l'églantine. Les Capitouls s'étant permis cette année de violer la coutume relativement à la cérémonie durant laquelle où allait chercher les fleurs placées sur l'autel de l'église de la Daurade, il y eut de nouvelles querelles entr'eux et les Capitouls. Cette année on soumit à l'épreuve de *l'Essai* les cinq auteurs qui avaient montré le plus de talent. Renfermés dans une chambre particulière, ils durent composer chacun une pièce de vers sur un sujet donné. On s'était déjà aperçu, que dans les concours, des personnages étrangers à l'art des vers se présentaient avec assurance pour disputer les prix, ayant copié ou acheté les vers qu'ils présentaient. On verra plus tard que malgré cette précaution on sut tromper le Collége de la Gaie-Science, et qu'un plagiaire obtint un triomphe, à la vérité peu durable. En 1541, Pierre Ducedre chanta *l'Excellence de la poésie*, et comme il avait déjà obtenu d'autres prix, il fut reçu maître cette année. Jean Fournier eut le prix de l'églantine pour une *Ballade sur la croix*, et Jean Mercadier reçut la violette pour un Chant Royal intitulé *Promethée*.

En 1542, le souci fut donné à Saint-Hilaire; Carrière eut l'églantine pour un *Chant Royal à double allégorie*; la violette fut décernée à Jean Rus, Bordelais. Guy Dufaur, si connu dans la suite, obtint un prix en 1543. Le Chant Royal qui lui valut cette distinction est relatif à la paix. Il contient un éloge de François Ier, et l'on voit avec plaisir ce premier essai du célèbre auteur des Quatrains. Cette

année aussi, Etienne Forcatel, ou Forcadel, moins connu par d'assez bons ouvrages de droit, que pour avoir occupé presque gratuitement la place que désirait, dit-on, Jacques Cujas, reçut cette année la violette d'or. Je crois, pieusement, que ses livres sur les lois romaines valent un peu mieux que ses vers français ; en voici quelques-uns :

Demogorgon, le grand père des dieux,
Sorti du creux de l'abysme du monde,
Ceint d'un dragon *luysant* et *lumineux*,
Souvent brandit sa dextre vallereuse,
Son chef royal, criant à haute voix :
Homme séduit, voici ton Dieu puissant !....

François Revergat, qui obtint l'églantine, est auteur d'un *Chant Royal* plus ridicule encore que celui de Forcadel. Il voulut représenter poétiquement *l'Incarnation du Verbe*, et il se servit des personnages de la fable. Dans son poème, Jupiter est le Père éternel, Andromède la Nature, et la sainte Vierge est Danaé. Cette année, Mercadier de Besse obtint le souci, et reçut des lettres de maître, à la charge de faire le préambule du livre nouveau, *pour enregistrer les actes qui se font au collége de la Gaie-Science*. En 1545, les Mainteneurs et les Maîtres eurent une querelle assez vive au sujet des élections des membres du collége ; les premiers refusaient aux Maîtres le droit d'élire, mais ceux-ci ayant fait apporter les anciens registres, il fut démontré qu'ils pouvaient opiner en cette occasion.

Aymard de Vabre eut le prix du souci, P. Pascal obtint l'églantine, la violette fut décernée à Chamier.

L'année 1546 n'a point laissé de traces dans le registre rouge, qui seul a conservé, pour cette époque, les souvenirs de l'Académie. Pierre Pascal obtint encore, en 1547, un autre prix : celui du souci. L'églantine fut donnée à Pierre de Saint-Aignan ou Anian. Il paraît que la violette ne fut point conquise cette année.

Les trois poètes de l'année 1548 sont Antoine Noguier,

François Revergat et Jean de Flavyn. L'année 1549 mérite d'occuper une place dans les souvenirs littéraires de Toulouse. Pierre de Saint-Aignan lut une *Ballade sur la statue et l'épitaphe de dame Clémence*, qui se trouvait alors dans le Grand Consistoire, et que l'on avait retirée de son sépulcre (1). Un Chant Royal chrétien valut à Elie Boyse l'églantine. De Chalvet reçut la violette. Durant les années suivantes on voit les fleurs ainsi distribuées.....

En 1550, Rangouse obtint la violette, Jean de Flavyn, l'églantine, Noguier, le souci. — En 1551, Pierre de Saint-Aignan reçoit la violette et des lettres de maître, tandis que Bernard Podius a, pour un *Chant Royal sur l'unité et la Trinité Divine*, l'églantine de l'année. — Téronde reçoit le souci.

En 1552, Cayret ayant lu un *Chant Royal du saint et admirable nom de Dieu*, obtint la violette. Antoine de Blégier, de Carpentras, dont l'honorable famille subsiste encore (2), reçoit l'églantine; le souci est donné à N... de Carles.

En 1553, le souci est donné à de Podius. François Moëan, Breton, eut l'églantine, et la violette fut remise à Noguier.

En parcourant dans le registre les ouvrages couronnés depuis quelques années, on remarque de plus en plus une tendance plus forte vers tout ce qui rappelle les croyances du catholicisme. En Allemagne, l'hérésie triomphe; en France, elle essaie ses forces, lutte contre les rois, et va bientôt recourir ouvertement aux armes. Cependant les nouvelles opinions faisaient chaque jour des progrès dans l'Université; quelques jeunes gens essayaient quelquefois de revêtir de formes poétiques les maximes des novateurs, mais d'autres combattaient le calvinisme, et s'ils n'argu-

(1) Voy. tom. II, pag. 258.

(2) M. le comte Blégier de Pierre Grosse, savant modeste, ancien directeur du Musée Calvet, à Avignon, et membre correspondant de la société archéologique du Midi de la France, est aujourd'hui le chef de cette famille.

mentaient pas en forme contre lui, chacune de leurs productions était un hommage rendu à l'ancienne religion du royaume. Les hommages à la Vierge se retrouvaient dans presque tous les Chants Royaux, dans presque toutes les Ballades. L'attaque avait nécessité la résistance, et celle-ci devait être vive et enfin triomphante.

En 1554, Samson de la Croix, qui obtint le souci, parla beaucoup de *l'Aigneau promis aux pasteurs de Judée.* Jean de Barrot, Limousin, qui eut le souci, composa aussi un *Chant Royal allégorique,* entièrement religieux. Le *Registre rouge* nous apprend, sous l'an 1554, que cette année le corps des Jeux-Floraux rendit un hommage flatteur au poète le plus célèbre de cette époque. « Quant à la fleur de l'églantine, fut par commun advis et délibération arresté qu'elle seroit adjugée à M. Pierre de Ronsard, poète ordinaire du roy nostre sire, pour excellence et vertu de sa personne, et que ladicte fleur seroit augmentée de prix selon ce que seroit advisé ; laquelle lui seroit envoyée et portée à la court, et en son lieu seroit reçue et acceptée par Me Pierre Pascal, docteur et maître en ladicte science. Suyvant laquelle délibération, le mesme jour de relevée, dans iceluy Grand Concistoire, illec estant assemblés lesdicts seigneurs chancelier, vice-chancelier, mainteneurs, Capitols et maistres, après avoir esté faicte l'oraison accoustumée pour la décoration de ladicte science par maistre Pierre du Faur, fils dudict seigneur juge-mage, et avoir esté rendus graces par lesdicts Noguieris, Moëan et Podius, comme ayant gaignés les troys fleurs l'année dernièrement passée, fut par moy, susdict Coderci, greffier et lecteur, prononcé l'adjudication desdictes fleurs, lesquelles furent deslivrées, sçavoir est la fleur de l'églantine audict Pascal, tenant le lieu du sieur de Ronsard, poète..... »

Ce fut en 1555 que le corps académique donna le titre de *Jeux-Floraux* à l'institution littéraire, renouvelée par

Dame Clémence. A l'avenir, on ne parla plus que rarement du *Collége de Rhétorique*. Les Capitouls adjoints au corps académique, et que l'on n'avait jusqu'alors nommés que les Capitouls bayles, purent ajouter à ce titre celui de *Patrons*.

Cayret eut cette année l'églantine, Vabres la violette, et Dubuis le souci.

Le peuple souffrait; un grand nombre de pauvres parcourait les rues en demandant du pain ; les Capitouls allaient renvoyer à une autre année la distribution des prix. Le corps des Jeux-Floraux ne voulut point interrompre ses solennités littéraires; mais il fit l'abandon de la somme assez forte, destinée à ce que l'on nommait le *Banquet de la Gaie-Science*, et il voulut aller distribuer lui-même aux pauvres l'argent employé en d'autres temps, « Audit banquet, célébration et souvenance de ladicte Dame, le jour de l'adjudication des fleurs. Pour ce faire, on dressa la délibération suivante : « Le jour de la distribution s'assembleront le corps des Jeux-Floraux en la maison commune, ou tous ensemble, les officiers et ministres de MM. les Capitouls, partant de ladicte maison commune, se rendront à l'église du Taur, et d'illecq iront en procession passant à l'église de la Daurade, en laquelle les grâces des prix des Jeux Floraulx ont accoustumé estre rendues; se rendront à l'église Saint-Sernin, où sera dicte et célébrée solennellement une messe à diacre et soubs diacre, et fait prières et oraisons à Dieu le créateur, qu'il luy plaise retirer sa main de justice, et de sa miséricorde et clémence, avoir pitié de son peuple chrestien. »

En 1556, le prix de l'églantine fut donné à Samson de la Croix ; la violette fut obtenue par Guillaume de la Grange, de Sarlat ; et Barthélemy Baliste, de Narbonne, eut le souci.

En 1557, on voit les Capitouls offrir aux Mainteneurs et Maîtres *de faire leur devoir, suyvant l'ancienne coustume et volonté de ladicte dame Clémence Isaure*. Pierre Garros, de Lectoure, qui, bientôt après, prit parti parmi les calvinistes, obtint la violette, pour un *Chant Royal sur la Trinité*. Peut-être un théologien y trouverait-il assez facilement l'énonciation de quelque hérésie. Guillaume de Cayret, Toulousain, eut le souci, et Bonnefoy l'églantine.

En 1558, « par ledict seigneur Dufaur, président, feust faicte, dit le *Registre Rouge*, l'admonition et remonstrance accoustumée ausdicts seigneurs de Capitols de faire les préparations des fleurs et autres choses nécessaires et accoustumées pour la décoration de ladicte séance. — Lesquels seigneurs Capitols, par l'organe dudict Aliès, remercièrent lesdicts seigneurs, Présidents, Mainteneurs et Maistres, et offrirent faire leur devoir suivant la coustume ancienne et volonté de ladicte dame Clémence. »

Cette année, il y eut deux élections; le fameux Guy Dufaur de Pibrac fut nommé mainteneur :

« Et illec, dit encore le registre par ledict seigneur Dufaur, chancelier, feurent demandés les advis pour l'élection des deux offices de Mainteneurs vaquants, tant par la résignation par luy faicte de celui que tenoit, que par le décès de M. Saint-Pierre, et fust par commun advis et opinion desdicts seigneurs, Chanceliers, Capitols, Mainteneurs et Maistres, arresté que la résignation faicte par icelluy seigneur chancelier dudict office de Mainteneur estoit acceptée, et en son lieu feust esleu et nommé monsieur Maistre Guy Dufaur, seigneur de Pibrac, conseiller au grand conseil et juge-mage de Tholose, et au lieu dudict feu de Saint-Pierre feust esleu et nommé monsieur Maistre Estienne Potier, seigneur de la Terrasse et Saint-Elix, Maistre ordinaire des requestes de l'hostel du roy. »

Le souci fut décerné à Samson de la Croix, qui reçut des lettres de maître. — F. Figon, de Montelimard, eut l'églantine; la violette fut donnée à N... de Cardonnel.

En 1559, Guillaume de Lagrange, de Sarlat, Barthélemy Baliste, de Narbonne, et François Blaisot, eurent le souci, l'églantine et la violette. Une philosophie embarrassée, des allégories incompréhensibles, et le mélange de la mythologie avec la religion, voilà ce qu'on remarque dans les Chants Royaux de ces trois poètes. Barthélemy expliquant son sujet, dit :

Jupiter est le Dieu, autheur du firmament ;
Apollo, Jésus-Christ. Ceulx qui fidèlement
Ont escript nostre loy, les sens, leurs interprètes,
Et l'esprit qui les faict prescher sincèrement,
La divine fureur qui ravit les poètes.

Telle fut là suite de l'invasion de la prétendue littérature française en Languedoc. Au lieu de ces compositions douces et naïves, et auxquelles l'harmonie, toute hellénique du langage, donnait une grâce nouvelle ; on imitait avec peine l'idiome sourd, et non encore fixé, de la France d'Outre-Loire ; on prenait des formes littéraires qui bannissaient tous les mouvements du style, toute la force de la pensée, et l'on se jetait dans le système allégorique, qui n'était déjà que trop en honneur dans nos provinces. Ainsi, comme on le voit dans son *Chant Royal*, couronné en 1541, Forcadel, voulant représenter l'incarnation du Verbe, se servit des personnages de la fable; dans ses vers, Jupiter devint le Père éternel; Andromède, la Nature; et la sainte Vierge, Danaé.... Il était d'ailleurs à peu près convenu que les poètes qui travaillaient pour les Jeux-Floraux, ne devaient traiter que des sujets religieux, ou du moins couverts d'un voile mystique. Cette manie dura pendant le XVIIe siècle, et, alors, la rose fut l'image d'une ame convertie (1); Atalante, celle d'Eve (2); l'arche de Noé représentait Marie (3); Hercule fut le symbole de Jésus-Christ (4); Borée, celui de l'Esprit-Saint (5); Zéphire devint l'emblême du Tout-Puissant, et l'Eglise fut chantée sous le nom de Flore (6).

(1) Esprit, chant royal, couronné en 1645.
(2) Bauduer, chant royal, *idem*, en 1658.
(3) Dambèz, chant royal, en 1667.
(4) Loume, chant royal, en 1672.
(5) Jonquet, chant royal, en 1674.
(6) Peytevin, chant royal, en 1685.

Voyez *Mémoire contenant des recherches sur les poètes qui obtinrent des prix aux Jeux-Floraux, pendant le XVIe siècle.* Mémoires de l'Académie des sciences, II, 260 et seq.

En 1560, les événements se pressaient; les partis étaient en présence; déjà le sang avait coulé : dans le corps des Jeux-Floraux, Du Cèdre et Coras avaient embrassé les nouvelles opinions. Plusieurs Capitouls avaient de même abjuré les anciennes croyances; cependant, malgré les préoccupations du présent, malgré les craintes que pouvait inspirer l'avenir, une partie du corps académique resta fidèle à sa mission littéraire. Transcrivons encore ici quelques pages du registre :

« Le lundy, premier jour du mois d'avril,....... dans la maison dudict sieur Dufaur, chevalier, feurent assemblés messieurs Corras, Chaulvet (Chalvet), Papus, Dufaur, mainteneurs; Cognard, Nogerolles, Du Cèdre, Noguerii, Saint-Anhan (Saint-Anian) et Lacroix, maistres en ladicte science. Lesquels apprès s'en allèrent à ladicte maison de la ville, ou illec aprez estre entrez dans le Grand Consistoire, et soy estre mys aux siéges accoustumés, par ledict sieur Chancelier fust fait l'exortation et remonstrances accoustumées à MM. du Bosquet, seigneur des Yssarts, cappitol de Sainct Estienne; Babut, docteur, cappitol de la Dalbade; Roguier du Prat, seigneur de Gratens, cappitol du Pont Vieulx; Gervais de Nohaut, bourgeois, cappitol de la Pierre Saint Gerauld; maistre Louis Fabri, docteur, cappitol de Sainct Barthelemy; Anthoine Brun, seigneur de la Salle, cappitol de Sainct Pierre de Cuysines; et Jean de Nos, seigneur d'Aurival, cappitol de Sainct Sernin, de bien et duement faire préparer les fleurs et autres choses nécessaires pour la décoration de ladicte semaine. Lesquels estans aussi assis en leurs siéges accoustumés, et par l'organe dudict Babut, respondirent qu'ils feroient leur devoir suyvant la coustume ancienne et voulonté de ladicte feue dame Clémence... »

Cette année les jeux furent troublés par un jeune fanatique, qui crut s'illustrer en proférant des injures contre la religion catholique. Parmi les poètes qui voulaient concourir, quelques-uns avaient apporté des compositions outrageantes pour la foi du plus grand nombre. Alors le chancelier et les mainteneurs firent publier une ordonnance qui défendait sous les peines les plus sévères : « Aux escolliers et autres dictans en ladicte science, de ne doresnavant user en leurs œuvres d'aucun meschef, injures, ny opprobres contre aucun personnaiges, ni parler mal de la foy et religion chrestienne, à peyne d'estre punys

comme injurieux et contrevenants aux statuts et ordonnances dudict collége. »

La fleur du souci fut adjugée à Antoine du Tinteron, du Limousin; l'églantine, à Jacques de Bonnefoy, Toulousain; la violette, à Bernard Poey, de Luc, en Bearn.

Cette année, comme presque toujours, les lauréats de l'année précédente adressèrent des remerciements à leurs juges. Le registre raconte ainsi cette action : « Feurent apportées les fleurs, assistant lesdicts Cappitols Bailes, Benoist Nogerolles et Du Cèdre, depputés ; et estant arrivés audict Consistoire, feurent rendues grâces par Saluste, Lagrange et Blaisot, pour les fleurs par eux gaignées dernièrement l'an passé, et l'oraison fut dicte par Me Loys Archeval, escollier, du lieu d'Anet, en France. »

Le langage de ces poètes est obscur et embarrassé; qui pourrait essayer de comprendre les vers où Bernard de Poey a voulu peindre le Chaos :

Le tout estoit en tout et le tout amassé,
N'estoit qu'un lourd monceau, un gros monceau estrange,
Sans forme et sans beaulté, nullement compassé,
Le ciel, la terre et l'eau ce n'estoit que meslange;
Le soleil ne donnoit à la terre chaleur,
Le ciel si bigarré ne monstroit sa couleur,
Les estoiles au ciel que nous voyons errantes,
Les estoiles des cieulx au monde estincellantes,
N'avoient assubjéti la terre à leurs effects,
Pour ce Demogorgon des causes transparentes,
Le tout de tous produict seul parfait des parfaicts.....

En 1561, on approchait de ces jours néfastes, où la France, divisée en factions implacables, allait être couverte de cadavres et de ruines. Dans Toulouse, l'irritation des partis était extrême, et cependant les Mainteneurs, et les Maîtres, et les Capitouls, parmi lesquels plusieurs, tels que Teronde, étaient déjà marqués du sceau de la fatalité, s'asseyaient à leurs places accoutu-

mées pour entendre des vers. « Fust procédé, dit le registre, à l'audition des dictans, en ladicte science de Rhétorique, depuis les huict heures du matin jusques à dix..... Et enfin fust arresté par plus grand advis, que la fleur de l'englantine estoit adjugée à Me Guillaume Lagrange, escollier, Sarladois, et passé maistre pour avoir gaigné les trois fleurs et prix. La fleur du soucy fut adjugée à Me Jehan Cardonne, docteur Tholosain. La fleur de la violette fust adjugée à noble Jacques de Rieux, comte. »

1562. — Hunaut, baron de Lanta, capitoul, était auprès du Prince de Condé, pour lui offrir la possession de la ville de Toulouse; on conspirait ouvertement contre l'état, la religion et le roi; les catholiques étaient désarmés, proscrits. Dans leurs prédications, les ministres Denort et Barelles appelaient sur les temples des catholiques, le pic et la massue de ceux qu'ils saluaient du titre de *vrais enfants de Dieu*. Les étudiants s'agitaient : La Popelinière, Stopinien, et quelques autres chefs de cette jeunesse, impatiente de combattre, préparaient leurs armes. Devait-on s'occuper des douces joies de l'esprit, des joutes littéraires, alors qu'une lutte sanglante allait commencer? Cependant, fidèle à son passé, Toulouse voulait encore célébrer ses Jeux-Floraux. Le 13 avril, le chancelier, accompagné de trois Mainteneurs et de deux Maîtres, fut requérir les Capitouls d'apprêter tout ce qui devait servir à la célébration des jeux, et les Capitouls répondirent *à l'Académie qu'ils feraient leur devoir*.

« Le trois mai, dit le registre, après plus grand advis et oppinion, feust arresté que la fleur de la violette estoit adjugée à Me Guillaume Balista, escolier; l'englantine, à Me Denis Bouthelier, Angoumois, aussi escollier; et le soucy, à Me Jehan Laurens, pareillement escollier, ayant esgard aux œuvres par eulx faictes et dictées; avant lesquelles délivrées, et pour plus induire les aultres dictans à continuer l'exercice de ladicte science, et venir dicter par cy après, fut advisé que les nommés Latour, Thurui, Lavarenne, licencié, et Dupérier, escollier, seraient mis en essay pour savoir qui mieulx feroit un huictain ou dixain, correspondant au refrain qui leur serait baillé,

pour après, celui ou ceulx qui auraient mieulx respondu estre préférés à l'advenir à l'adjudication desdites fleurs et prix..... »

Le Chant Royal de Balista se distingue parmi les productions de cette époque, et l'on doit croire que les Capitouls bayles qui allaient prendre les armes contre le roi, ne furent pas tous d'avis d'accorder la violette à ses vers. L'auteur, faisant, en effet, allusion à l'édit accordé par le roi, à la bonté paternelle de ce Prince, à la résistance ou révolte des protestants, expliquait ainsi son allégorie :

« Le rebelle est le diable à la mort nous poussant,
Et au Prince la loi, l'évangile annonçant,
L'enfer aux réprouvés et aux bons la clémence,
Du père souverain, par le Dieu tout-puissant,
Le roi qui tout remet soubs son obéissance. »

Neuf jours après la distribution des prix, l'Hôtel-de-Ville, où étaient encore appendues les guirlandes de fleurs et de lauriers, nobles indications de la dernière solennité poétique, se remplissait d'armes et de soldats. Ce que l'on nommait, naguère, *le Temple des Muses* était devenu une forteresse, et au lieu des joyeuses fanfares qui, le 3 mai, saluaient les poètes vainqueurs, les détonations de l'artillerie, le feu des arquebuses et le roulement des tambours, se mêlaient aux chants des psaumes et aux cris de mort des combattants. Le 3 mai suivant, les Mainteneurs et les Maîtres se réunirent dans le Petit Consistoire, avec les Capitouls bayles. Plusieurs de leurs confrères avaient péri ou étaient en fuite :

« On résolut de renvoyer à un autre jour la délibération relative à la célébration des jeux, et que si alors les troubles n'avoient point cessé, les fleurs seroient vouées aux corps saints conservés dans l'église de Saint-Saturnin, et que la somme de cent livres accoustumée estre despendue auxdicts Jeux-Floraux, seroit convertie en aumônes, que l'on despartiroit tant aux religieux des convents de ceste ville, que aux pauvres de Dieu, le tout sans préjudice de la disposition et volonté de ladicte dame Clémence. »

Les jeux ne furent point célébrés, et le 3 mai 1563, on accomplit le vœu qu'on avait fait. Les Capitouls, environ-

nés de leurs gardes, et suivis d'un grand nombre de notables habitants et d'une foule pieuse, les Mainteneurs et tous les amis des lettres, allèrent chercher à l'église de la Daurade les fleurs, «où, d'ancienneté, dit un registre, ont accoustumé d'estre portées.» Puis les Mainteneurs et les Capitouls s'acheminèrent vers l'église de Saint-Saturnin : les quatre ordres religieux accompagnaient cette pompe littéraire. Les rues étaient jonchées de verdure et de fleurs, les murs couverts de tapisseries et d'images sacrées. Des hymnes furent chantés pendant la marche, et, par intervalle, on entendait le son des hautbois et de la trompette d'argent de la ville. La vaste enceinte de la basilique fut bientôt remplie par le cortége et par la multitude qui se pressait autour de lui. Les vieilles châsses étaient exposées à la vénération des fidèles : et après le saint sacrifice, un Mainteneur et un Capitoul s'approchèrent de ces pieux monuments, et déposèrent, sur l'estrade qui les supportaient, les fleurs brillantes, qui, dans des temps plus heureux, auraient été offertes aux talents vainqueurs.

L'année suivante, les Capitouls s'opposèrent à la célébration des jeux poétiques. Mais les Mainteneurs vainquirent cette résistance. Il fut seulement convenu que les cent livres du banquet seraient distribuées aux pauvres. On publia ensuite un avis ainsi conçu : «De part MM. les Chanceliers, Capitouls, Bayles, Mainteneurs et Maîtres des Jeux-Floraux, institués par feue dame Clémence Isaure, de bonne mémoire, tous ceux qui voudront dicter pour les prix, n'auront qu'à se rendre le premier et le troisième de mai suivant, à l'Hostel de Ville, à la charge par eux de faire visiter leurs œuvres par les deux commissaires à ce députés, avec défense d'y mettre des paroles contre la foi, de prononcer aucune œuvre lascive ou autres tendantes au scandale, sous peine de prison et autre exemplaire.»

Le docteur Jean de Cardonne, qui avait remporté deux autres prix, reçut cette année une fleur, et fut admis au nombre des maîtres. Robert Garnier, qui devint célèbre dans la suite, obtint la violette, pour un Chant Royal sur les troubles religieux; Jehan le Mercier reçut le souci. Cette année Charles IX vint à Toulouse, et l'on éleva la statue de Clémence Isaure sur la place de la Pierre, avec une inscription en vers français qui s'adressaient au roi. En 1565, un Toulousain, Pierre Gay, obtint le souci. Guillaume Sallinet, né dans la même ville, eut la violette, et un jeune homme nommé Etienne Gasteuil obtint le souci pour un *Chant Royal allégorique sur Toulouse.*

J'ai déjà publié cet ouvrage, et je crois devoir le donner encore dans les notes de ce livre. Dans les strophes de l'auteur, Pandore représente Toulouse, Jupiter n'est autre que Charles IX, et les dieux sont le sénat, ou le parlement de Toulouse.

En 1566, Claude Terlon, de Toulouse, obtint le souci; Robert Garnier, eut l'églantine, et Dardenne, jeune Toulousain, reçut, comme on disait autrefois, *la joie de la violette.* L'année suivante, cette violette fut donnée à M. Damp-Martin, de Toulouse. Pierre de Brache, de Bordeaux, eut l'églantine. Le souci fut donné à Guillaume Bernard. En 1568, on ne distribua point des prix à cause des troubles, et parce que l'on craignait de voir l'Hôtel-de-Ville envahi, au moment même de la célébration des jeux. Les fleurs furent offertes à l'église de Saint-Saturnin, et les fonds destinés à la fête donnés aux pauvres et aux couvents de la ville.

L'année suivante des querelles survinrent entre les Capitouls et les membres du corps des Jeux-Floraux, relativement à l'élection du Chancelier et des Mainteneurs. Les magistrats municipaux oublièrent en cette occasion les égards qu'ils devaient à une compagnie littéraire, qui

honorait la cité. Il résulta néanmoins de cette querelle que les Capitouls reconnurent solennellement l'institution du *Colliége de rhétorique, ou des Jeux-Floraux, par dame Clémence.* Le jour de la cérémonie, les Mainteneurs et les Maîtres s'assemblèrent dans la chapelle du collége de Saint-Martial,

« Et estant prévenus, les Capitouls les attendoient pour les recevoir comme de coustume, et estant, dit le registre, partis de cette chapelle, et entrés au patu (cour) de la maison de la ville, furent honorablement recueilli par les sieurs Capitouls, reçus et accompaignés par eux jusques à la chapelle de ladite maison de Ville, où illec ayant ouy la messe tous ensemble, comme il est de coustume, s'en allèrent retournant dans la grande chambre du conseil. »

Le souci fut donné à Jehan Baptiste Bellan ou Bellaud, l'églantine à Gabriel Terlon, et la violette à Loïs Dupin. Mais le triomphe de Jean Bellaud ne fut pas de longue durée. Cardonne rapporta à l'assemblée du *Collége de poésie* que cet auteur prétendu n'était qu'un plagiaire : Bellaud avait, dit Cardonne,

« Faict un certain ouvrage (le même qui avait obtenu le prix), qu'il avoit tiré mot à mot et desrobé des œuvres de M. Daurat, lecteur du roy, et qu'il avoit fait imprimer par Colomiés à Tholose. Surquoi fust arresté qu'il seroit faict nihibitions et défenses d'imprimer, ou de faire imprimer, aucun ouvrage qu'il n'eust été auparavant approuvé par le collége, sous peine de cent livres d'amende et de prison. »

L'hérésie ayant toujours quelques partisans dans Toulouse, le collége voulut empêcher que, par des compositions hétérodoxes, les séances de la distribution des prix fussent troublées ; et en 1570, le collége fit publier à son de trompe par toute la ville, que non-seulement les plagiaires seraient condamnés à l'amende et à la prison, mais aussi *ceux qui n'écriraient pas dévotement.* Il statua qu'à l'avenir personne « n'eust à prétendre aux prix qu'au préalable il n'eust faict, dit et récité des œuvres en l'honneur de Dieu, de la saincte Vierge, et des saincts et sainctes du paradis. »

Cette année, comme le plus souvent, les Capitouls, exécuteurs de la fon-

dation, remirent eux-mêmes les fleurs aux poètes qui avaient remporté les prix. « La fleur de la soulcye audict de Maderes, par de *Spunctus* (*), Capitoul de Sainct-Sernin; la fleur de l'églantine audict Jean Palot, par Hector de Labat, Capitoul de la Pierre Sainct-Guiraud, et la fleur de la violette audict Boujant, Breton, par Jean Roguier, Capitoul de Sainct-Estienne. »

En 1571, les Mainteneurs, qui, par le malheur des temps, et par l'effet des troubles civils, avaient été remplacés dans le collége, durent être réhabilités. Mais le fameux président de Latomy fut élu Mainteneur, ce qui balança l'avantage que les huguenots et les politiques auraient acquis par cette réhabilitation.

Il n'y eut point de fête poétique cette année. « Ledict sieur de Latomy, président, ayant demandé l'advis aux assistants, fust arresté, dit le *registre rouge,* que, pour cette année, et sans conséquence, la fête des Jeux-Floraux et adjudication des fleurs et prix accoustumés, ensemble le banquet, seroient intermis, et les deniers desdicts, pour fayre ledict banquet, employés en œuvres pyes, comme seroit advisé par lesdicts sieurs Cappitouls; et quant aux fleurs, elles seroient portées en procession à l'église de la Daurade solempnellement avec la compaignie accoustumée dudict Collége et d'illec après apportées et offertes aux glorieux corps saincts de Sainct-Sernin, afin que Dieu par sa sainte grace miséricorde et intercession desdicts saincts appaize son ire, et conserve en paix et union les habitants de la ville. »

En 1572, le souci est donné à maître Jean Palot, docteur en l'un et en l'autre droit, Toulousain.

« Et, dit le registre rouge, quant aux fleurs de l'églantine et la violette, attendu qu'il y avoit plusieurs qui avoient dicté et prononcé des œuvres fort bonnes, entr'autres Mes Belly Gay, docteur en droict, Tholosain; Pierre le Loyer, escolier, Angevin; Salvat du Gabre, escolier, Tholosain; Albaret, Dabansson et Bernardi, feust aussi arresté qu'ils seront mis à l'essay, sçavoir est l'églantine entre ledict du Gabre et Albarest, et Loyer et Dabansson, auxquels a esté baillé pour refrain ce qui s'ensuit:

S'en va précipiter aux profondes tenebres.

» Et quant à la fleur de la violette, seroient mis en essay ledict Gay et Bernardi, pour estre après adjugée à celui d'iceulx qui auront mieulx satisfaits aux refrains qui leur ont esté baillés, auxquels Gay et Bernardi a esté baillé ce refrain qui s'ensuit:

Du chaos desbrolhé la puante fumée.

» Et tous incontinent ont esté renfermés dans la chapelle de ladite maison de ville. »

(*) Raymond Faure, seigneur de PUNCTOUS.

Après cet essai, la violette fut donnée à Rollin Gay, et l'églantine à Pierre le Loyer, escolier (étudiant), Angevin.

En 1573, François de Chalvet obtient le souci, Guillaume Bernardi, Toulousain, reçoit la violette, et Salvat du Gabre, l'églantine.

En 1574, les ravages de la guerre, l'invasion des villes voisines de Toulouse, et d'autres motifs firent remettre à une autre année la célébration de la fête du 3 mai. Les fleurs furent portées processionnellement dans l'église de la Daurade et puis offertes aux saints, dont les reliques sont conservées dans la basilique de Saint-Saturnin.

En 1575, il n'y avait plus dans Toulouse qu'un très petit nombre de mainteneurs et de maîtres, de sorte qu'il fallut faire remplir provisoirement les places des absents. Le chancelier des jeux, Dufaur, étant décédé, on nomma pour le remplacer Nicolas Latomy, second président au parlement. Le fameux Duranti, alors avocat général, était compté au nombre des mainteneurs ; le concours étant brillant et les juges indécis, on mit à l'essai Mes François de Clary (1), Jehan de Brie, Jehan Chabanel, Tholosains, de Bonal, Garros, Cavallier et du Born. On leur donna pour dernier vers d'un sonnet, celui-ci :

Le vice et la vertu ne sont jamais ensemble.

L'examen des pièces produites ainsi ayant été fait, Clary, qui devait plus tard occuper une haute position dans le monde, et qui en cette occasion avait chanté Clémence Isaure, eut le souci. L'églantine fut adjugée à Jehan Chabanel, qui, devenu dans la suite recteur de la Daurade, publia un livre, encore recherché, sur les antiquités de cette église (2); Jehan de Brie, eut la violette. L'année sui-

(1) Né à Cordes, en Albigeois. L'un de nos poètes les plus aimables, Clary ou Clari, chevalier de Florian, était de la même famille. François de Clary, qui avait un soleil d'or et un aigle dans son écusson, avait pour devise : *Sic itur ad astra.*

(2) La devise de Jean Chabanel était : *Petit à petit.*

vante, ils rendirent publiquement grâce à leurs juges.

En 1576, le souci est donné à Antoine Cavalier, l'églantine à R. Gay (1), la violette à Salvat du Gabre, de Toulouse (2), qui dédia son *Chant Royal* au président Latomy.

En 1577, les Capitouls voulurent s'opposer à la distribution des prix, alléguant l'état de la France et les nécessités de la ville. Mais, selon le registre,

« Par plus grande voix et opinion a esté arresté qu'il y aura cette année Jeux-Floraulx et distribution des fleurs suivant la volonté de ladicte feue dame Clémence d'Ysaure, et ont esté, de rechef, lesdicts Capitouls bailes illec présents semonds et requis y faire leur debvoir tant à la préparation desdites fleurs que autres choses nécessaires pour la décoration dudit acte, et néantmoins faire faire la crie et proclamation accoustumée, afin que ceulx qui vouldront y venir prononcer des œuvres qu'ils auront faictes soient déjà advertis; par laquelle crie sera porté ne venir prononcer aulcunes œuvres lascives, ains faictes à l'honneur de Dieu, de la vierge Marie, mère de Jésus-Christ, saincts et sainctes du paradis, louanges aussi des roys et autres choses bonnes et honnestes, sous peine de n'estre reçeus à icelles pronon cer, et autres arbitraires. »

Le petit nombre des mainteneurs et des maîtres avait engagé le corps à donner des lettres de maître à Rodolphe Gay, qui, en 1576, avait obtenu la troisième fleur; mais sous la condition qu'il n'opinerait avec la compagnie qu'après avoir rendu grâces publiquement à celle-ci pour les prix qu'elle lui avait accordés; ce qu'il devait faire dans la séance du premier mai. Après quoi, suivant la coutume, Rodolphe Gay fut introduit dans le Petit Consistoire, et il prêta « es mains dudit sieur de Chalvet, ancien mainteneur, le serment en tel cas requis et accoustumé sur la figure de la passion de nostre Seigneur Jésus-Christ, et quatre Evangiles, de ses mains touchés. » Le vendredi, 3 mai, les mainteneurs et maîtres, « après avoir ouy la messe du Saint-Esprit accoustumée estre dicte ledict jour, »

(1) R. Gay avait pris pour devise les mots latins : *Sic vivitur.*

(2) Ce poète, comme presque tous ses contemporains, avait fait avec les letres de son nom latinisé un anagramme, et dans *Salvatus Gabreus*, il avat trouvé : *Sub ala tua surges.*

écoutèrent la lecture des pièces présentées, ils les examinèrent, et admirent à l'essai les sieurs Horonat, escolier, Parisien; Jehan Gabriel d'Urdes, Galoys du Mas et Terlon jeune; on leur donna pour dernier vers d'un sonnet, celui-ci :

Le grain mort soubs la terre, au printemps revivra.

Puis ayant examiné les résultats de ce concours improvisé, les Chants Royaux soumis à l'essai par les auteurs et ceux de Jehan Brie et de François de Chalvet, Toulousains, la violette fut accordée au dernier, le souci à Jehan Brie, et l'églantine à Gabriel d'Urdes.

En 1578, les Capitouls de cette année n'objectèrent rien contre la célébration des Jeux-Floraux, et à la réquisition qui leur fut adressée à ce sujet, ils répondirent « qu'ils estoient tous prets satisfaire, » *suivant la bonne volonte de Dame Clémence d'Ysaure.* « Jacques de Puymisson eut *la soulcye ;* Jehan Sevestre, Parisien, obtint l'églantine; son ouvrage est d'ailleurs l'un des plus inconcevables, l'un des plus ridicules que le XVIe siècle ait produit; c'est un *Chant Royal, Monocole, Dodecastrophe, Intercalaire, Acrostiche.* On y trouve la *proode, la strophe, le mésode, l'antistrophe, l'epode, l'épirrhème,* dénominations qui indiquaient, sans doute, les bonnes études de l'auteur, mais qui ne devaient pas entrer dans une composition française, et qui ont dû paraître aussi inintelligibles à beaucoup d'auditeurs, comme, plus tard, à Pradon, la *Métaphore* et la *Métonymie.*

A ce ridicule, qu'il n'avait pas su éviter, l'auteur en avait joint un autre, en faisant ce qu'il nomme un *Chant Royal acrostiche.* En effet, les premières lettres de chacun de ses vers étant lues de suite, on trouve : *Jan (Sic) Sevestre, Parisien, à l'honneur de la saincte et sacrée Trinité.* François de Clary reçut cette année la violette.

1579. — François de Chalvet et Jehan Brie avaient fait,

pour obtenir l'églantine, des Chants Royaux, dont les mainteneurs étaient, selon le registre, *grandement contents.* Il ne manquait à l'un et à l'autre que cette fleur pour être reçus maîtres. Le mérite était égal, on ne pouvait prononcer l'exclusion d'aucun des deux. On prit un terme moyen : Brie eut l'églantine de l'année, la seule dont on put disposer, et il eut, en outre, le titre de maître; mais à condition que ce titre ne lui serait point donné dans l'annonce de la distribution des prix, et que l'églantine de l'année suivante serait donnée à François de Chalvet, qui serait cependant tenu de faire un Chant Royal pour l'obtenir. Ainsi, faute d'avoir un prix extraordinaire à donner, on déroba à Jehan de Brie une notable portion de son triomphe, et l'on enleva au concours suivant un objet d'émulation, en disposant d'avance de l'églantine. — Jehan d'Urdes eut, cette année, *la soulcye.* On a vu que les mainteneurs *étaient grandement contents* des Chants Royaux de François de Chalvet et de Brie. Je ne sais si la postérité sera de l'avis des mainteneurs sur ces vers, dans lesquels l'auteur dit en parlant des signes du zodiaque :

Les mouvements se font ainsi diversement,
Comme il leur semble bon; leur influx seulement
De luy mesme produit l'accord hypostatique,
Qui, de soi engendré, conjoint si sainctement,
Les trois points rapportés en la ligne éclyptique...

Il faut avouer que Manilius parle un peu plus élégamment du mouvement des corps célestes. Que l'on n'oublie point cependant qu'écrire en français, était une chose étrange dans les provinces du Midi, où une langue, plus harmonieuse, plus poétique, avait formé une littérature particulière. Les sentiments, les souvenirs, l'éducation, les traditions de la famille, tout portait à haïr les Français, et ce n'était qu'avec une répugnance extrême que l'on employaient leur langue. Les Grecs ne se servaient qu'avec peine de l'idiome de leurs vainqueurs, et à Toulouse les

Français étaient, durant le XVIe siècle, aussi détestés que l'étaient les Turcs dans la Morée, il y a vingt-cinq années.

Une ballade de Jean de Rivasson obtint la violette.

En 1580, les protestants avaient, disait-on, conçu le dessein de s'emparer de la ville, et les Capitouls ayant été avertis des intelligences qu'ils entretenaient avec plusieurs habitants, prièrent le corps académique de trouver bon que les Jeux-Floraux ne fussent point célébrés cette année. « Lesdits Capitouls *suppliant* la compagnie de croire que leur intention n'estoit pas d'espargner les deniers de la ville, mais seulement pour esviter la surprise qui pourroit en estre faicte par le moyen des Jeux-Floraulx, d'aultant que l'entrée ne pouvoit estre refusée alors dans la maison de ville ; que ce qu'ils avoient faict (en consultant le Conseil des Seize), n'estoit point pour entreprendre sur l'autorité de la compagnie, mais seulement pour prendre advis de ce qu'ils devoient dire et représenter pour obvier aux inconvénients qui en pourroient advenir. » Cette humble supplique dans laquelle les magistrats municipaux reconnaissent l'autorité des mainteneurs, ne fut d'abord accueillie qu'avec dédain par ces derniers. Mais enfin, et peut-être pour ne pas trop lutter contre les Seize et passer pour huguenote, la compagnie décida que, pour cette année, les jeux seraient *intermis ; que les quatre fleurs* seraient apportées,

« Processionnellement, le corps des Jeux-Floraux y assistant, avec les Capitouls bailles et les ordres, à l'église métropolitaine, le jour de la feste de la Sainte Croix, et offertes à la messe grande, qui sera dicte ce jour à la vénérable et dévote confrairie de Nostre-Dame de l'Assomption, en ladicte esglise, afin que par ses prières et intercessions, l'ire de Dieu, qu'il a sur ceste ville et royaulme de France soit appaisé. » Les cent livres destinées au banquet furent données à l'hôpital Saint-Jacques et à quelques monastères ; et l'écu-sol, que l'on donnait à celui qui faisait l'oraison latine, fut destiné aux religieuses Béguines. »

En 1581, les Capitouls voulurent encore empêcher la Fête des Fleurs, mais on n'écouta point les représenta-

tions de ces magistrats, qui assuraient que les troubles n'étant pas apaisés, malgré l'édit relatif à la paix, la ville était toujours en danger. Il fut « arresté, que lesdicts Jeux Floraulx seroient entièrement permis ceste année avec toutes les solempnités ordonnées par ladicte feue dame Clémence Ysaure. » De Brie fut enfin reçu maître : on eut recours à l'essai, c'est-à-dire, qu'on enferma dans la chapelle les poètes qui avaient paru avec le plus d'éclat ; ensuite, sur un vers donné qui devait terminer le sonnet que chacun devait faire, il fut convenu que l'on jugerait quels seraient ceux qui devaient avoir les prix.

On a vu que François de Chalvet devait avoir l'églantine, après avoir lu un Chant Royal ; il reçut en effet cette fleur, et fut proclamé Maître ès-Jeux. Son ouvrage était un *Chant Royal sur le Mystère de l'Incarnation;* il compara ce mystère à celui de l'œuvre des alchimistes. Cette conception étrange était expliquée à la fin par ces vers :

> La nature sera le Père proprement,
> Son Esprit, par le feu, se montre clairement ;
> Ce vase crystallin de la Vierge s'explique ;
> Et je prends pour son Fils, nostre vray saulvement,
> L'œuvre qui se parfaict dans le vase alchymique.

Jean de Rivasson eut cette année *la fleur de la soulcye;* Jacques de Puymisson parut de nouveau dans les jeux, et obtint la violette. « La fable et l'histoire sainte furent mises à contribution dans le *Chant Royal* qu'il lut dans le corps des Jeux-Floraux ; on y voit figurer tour à tour, Jehovah et Jupiter. Ainsi dans la première strophe, c'est le Tout-Puissant, le Dieu créateur, qui permet à Loth et à Abraham de partager entr'eux la possession de la terre :

> Après que l'Eternel eust dardé ses vengeances
> Sur le funeste chef des peuples insensés,
> Et qu'il eust abattu les fières insolences,
> Des flots qui se monstraient contre l'homme offensés,

Il voulut qu'Abraham et Loth, né de son frère,
Départissent entr'eux la terre solitaire.....

Et dans une autre stance, c'est Jupiter qui prépare pour l'hérésie des gouffres de feu sous le Lac Asphaltide :

Le bitume est produit sous les chaudes semences
Que Jupin verse, ayant ses fouldres eslancés :
Ce lac venge les cris et les outrecuidances,
De ceulx qui veulent estre aux honneurs avancés,
Mesprisans cependant, les rares excellences,
Des esprits immortels qui les ont dévancés ;
Il venge les fureurs et l'orgueil téméraire
De la gent qui voulut, insolente, desplaire
Au chef soubs qui le ciel se monstre fléchissant....

1582. — Cette année, les prix furent offerts à la confrérie du Saint-Esprit de l'église de Saint-Etienne. « On passa, suivant la coustume, à la Daurade, pour les offrir d'abord à la Vierge, et ensuite on fut à la cathédrale, en chantant hymnes et psaumes. » Duranti, devenu premier président du Parlement, résigna son titre de Mainteneur. Duranti fils fut reçu à la place de son père. Remarquons ici que l'histoire ne parle point de ce jeune homme.

1583. — Les Capitouls de cette année voulurent tous participer à l'élection de deux nouveaux Mainteneurs, tandis que les seuls Capitouls bailes avaient ce droit. Ils firent plus, ils firent requérir judiciairement la compagnie de venir procéder à l'élection. Celle-ci s'assembla dans la chapelle de Saint-Martial, et puis ayant fait prévenir les Capitouls qu'elle se mettait en marche : « Lesdicts Capitouls ne l'auraient point reçue, comme est de coustume faire, avec les trompettes et haultboys, qui semble annoncer, dit le registre, que veullent faire une séparation d'entre eulx et la compaignie des Jeux-Floraux...» La querelle s'envenima. Le Capitoul Regourd dit, en voyant la manière dont on procédait pour recueillir les voix, que le sieur de Chalvet, président, ni les autres Mainteneurs, n'étaient là ni comme présidents, ni comme conseillers,

ni juges-mages, pour pouvoir demander les avis des Capitouls, et que c'étaient à ceux-ci, au contraire, à les recueillir. Il fallut enfin examiner les titres et les registres pour connaître les droits de tous, et de cet examen résulta la reconnaissance de ceux du corps des Jeux-Floraux.

La *soulcye* fut donnée à Salvat, du Gabre, qui devint maître ès-jeux; Jacques Puymisson obtint le même titre, et reçut l'églantine. Plusieurs poètes disputèrent ensuite, par le moyen de l'Essai, le prix de la violette. On leur donna pour refrain ce vers :

Une seule vertu mille vices efface.

Et Bertrandy, Cibaud, Cauvier, Besombes, Bordes et Grégoire, furent renfermés dans la chapelle. Bertrandy obtint la violette.

En 1584, Anne de Cadilhac, de Toulouse, reçut le souci, et la même année, Pierre Amadon, étudiant, de Beaulieu, en Limousin, eut l'églantine; Barthélemy Salamon, d'Aix, en Provence, la violette; Laroche, fils d'un conseiller au parlement, reçut une *petite fleur* (1).

« En 1585, les prix furent offerts à Notre-Dame de la Daurade.

» En 1586, les Mainteneurs voulurent honorer le poète Baïf, comme, en 1554, ils avaient rendu hommage à la renommée de Ronsard; mais il y eut un différend en-

(1) Les *petites fleurs* étaient *un OEillet* et *une Pensée;* on y ajoutait, quelquefois, une *branche d'olivier;* le chancelier des Jeux-Floraux et les Capitouls les faisaient faire à leurs frais pour encourager les jeunes gens. Marianne de Saluste, Capitoul en 1589, rapporte, dans l'histoire inédite de cette année, ces vers qu'il adressa à un très jeune poète, en lui donnant l'*OEillet :*

Courage, mon petit; jà déjà vostre enfance
Qui doctement fertile enfante cette *fleur*,
D'un augure certain promet à nostre France
Un automne de fruits en un age plus *mur*.

Sans doute on prononçait alors indifféremment *meur* pour *mur*, et *flur* pour *fleur*.

tre l'Académie et les Capitouls sur le présent à offrir à cet écrivain. Enfin, on délibéra de lui envoyer un Apollon en argent, du prix de cent livres (1). »

Les mémoires inédits et les divers registres que j'ai consultés, ne rapportent plus, après l'année 1584, les ouvrages qui obtinrent des prix, et j'ai dû me livrer à d'autres recherches, pour retrouver la liste, malheureusement incomplète, des jeunes poètes couronnés par l'Académie; en la publiant, je n'ai d'autre avantage que de tirer de l'oubli des noms entièrement inconnus aujourd'hui, et d'ajouter quelques faits à l'histoire littéraire de Toulouse.

1586. — François Bertrandi, de Toulouse, le souci. — Jean de Vaissière, de Toulouse, l'églantine. — Pierre de Moilhet, la violette. — Jacques Dufaur, de Toulouse; Pierre de Terlon, de Toulouse, les petites fleurs.

(1) « Les Capitouls assemblés, par le sieur de Garaud, Capitoul, aurait esté remonstré, qu'estant, les sieurs de Vignaulz, de Roux, et luy, assemblés avec MM. les Mainteneurs et Maistres, dans le Consistoire des comptes, pour délibérer sur le jugement et le despartement des fleurs, auroit esté par aulcun desdits seigneurs représenté qu'en 1554, en pareille assemblée, la fleur de *l'églantine* fut adjugée à Pierre Ronsard, pour son excellent et rare génie, pour l'ornement qu'il avoit apporté à la poésie françoise, et que le prix d'icelle avoit esté converti en une Pallas d'argent, qui lui fut envoyée de la part dudict collége et des Capitouls; dont s'estant estimé, ledit Ronsard, bien fort honoré, il en auroit rendu actions de graces, et par aultres infinis témoignages qui se trouvent parmy ses œuvres, faict cognoistre combien ce présent lui auroit esté agréable; que, tenant aujourd'huy, Jean-Antoine de Baïf, le premier rang entre les poètes, par le décès dudict Ronsard, tant pour estre le plus ancien de tous, que pour estre celui qui pour la cognoissance des deux langues grecque et latine, a grandement enrichi nostre langue et poésie françoise. De sorte qu'ayant esté mise l'affaire en délibération, il a esté arresté qu'audict Baïf seroit faict un honneste présent de la valeur de cent livres, à quoy toutefois ils n'auroient voulu consentir, qu'après en avoir communiqué à eulx, et il a esté arresté, qu'attendu le lieu et rang que tient aujourd'hui M. Baïf, parmi les poètes et hommes sçavans de cet âge, seroit audict Baïf envoyé un présent en argent de la valeur de cent livres. »

Par une autre délibération, il fut convenu que cette somme serait convertie en une statuette d'argent, représentant Apollon; mais, en 1587, on changea cette disposition, et on fit faire une figure de David, qui fut envoyée à Baïf. On sait que ce poète avait donné une traduction des psaumes.

1587. — Le prix des fleurs fut donné aux pauvres, à cause de la contagion.

1588. — Marc-Antoine Milhetot, de Dijon, le souci. — François Bertrandi, docteur, avocat, de Toulouse, l'églantine. — Marie-Anne de Cadilhac, docteur et avocat, de Toulouse, le violette. — Le jeune de Paulo, de Toulouse, et le fils de Laurens Rouguier, Capitoul, les petites fleurs.

1589. — Dominique Vacquier, le souci. — Pierre de Barthélemy, docteur en droit, l'églantine. — Guillaume Paris, la violette.

1590. — Jean de Vaissière, de Toulouse, docteur et avocat, le souci. — Lazare des Voiaux, Bourguignon, l'églantine. — Pierre d'Abbadie, de Mirepoix, étudiant, la violette. — Pierre de Médici, fils de M. de Médici, seigneur du Mège, conseiller au présidial, l'œillet.

1591. — Pierre de Barthélemy, docteur et avocat, le souci. — Marie-Anne de Cadilhac, docteur et avocat, de Toulouse, l'églantine. — Me Jean Tibaud, docteur et avocat, la violette. — Le petit baron de Villeneuve, et le jeune Pierre de Fraxine, les petites fleurs.

1592. — Gilles Juliard, de Toulouse, le souci. — Jacques Dufaur, de Saint-Jory, de Toulouse, maître ès-arts, l'églantine. — Jean de Vaissière, de Toulouse, docteur et avocat, la violette. — Pierre de Fraxine, et Mathieu de Bandinelly, les petites fleurs.

1593. — Pierre d'Abbadie (qui avait reçu la violette en 1590), docteur et avocat, le souci. — Gabriel de Loupes, de Toulouse, l'églantine. — Jean Forès, d'Espalion, en Rouergue, la violette. — Durand, Daffis et de Labarthe, les petites fleurs.

1594. — Jacques Dufaur, baron de Saint-Jory, de Toulouse, le souci. — Jehan Etienne Palarin, étudiant, de Toulouse, l'églantine. — Jehan Galluin, Limousin, la violette. — De Lordat fils, l'œillet.

1595. — Il n'y eut pas des prix cette année « à cause, dit un registre, d'un différend survenu entre les Mainteneurs et les Capitouls. »

1596 — Jehan Gay, de Toulouse, le souci. — Jehan Pacher, de la province d'Auvergne, l'églantine. — Gilles Juliard, le même qui avait remporté, en 1592, le prix du souci, eut la violette.

1597. — Jean Etienne Palarin, de Toulouse, docteur et avocat, le souci. — Jean Rivaus, étudiant, l'églantine. — Jacques Dufaur, de Saint-Jory, la violette.

1598. — Jean Galaut, de Toulouse, le souci. — Gilles Juliard, de Toulouse, docteur et avocat, l'églantine. — Jean Gay, de Toulouse, la violette. — Paul du May, écolier, l'œillet.

1599. — Vincent Rabonite, de Toulouse, étudiant, le souci. — Jean Alary, docteur et avocat, la violette.

1600. — Jean Galaut, de Toulouse, docteur et avocat, la violette. — Guillaume Laville, étudiant, de la province d'Auvergne, le souci. — Jean Gay, de Toulouse, docteur et avocat, l'églantine.

Parmi tous ces poètes, on dut surtout distinguer *Jean Galaut*. Nous venons de voir qu'il remporta, en 1598, le prix du souci, et en 1600 celui de *la vio-*

lette. Les Mainteneurs lui décernèrent l'églantine en 1602, avec le titre de *Maître.* Son style, bien qu'empreint de cette rouille Franco-Romane, que les exemples donnés par Malherbe firent bientôt disparaître, a du naturel et de l'élégance. Il commença une traduction de l'Enéïde, et donna une tragédie intitulée *Phalante.* Le libraire qui, en 1611, publia une édition des poésies de *Galaut*, dit dans la préface que : « quand ès subjects d'amour qui sembloient estre l'object commun des poètes, celui-ci en a traicté si briefvement, qu'il semble avoir faict comme *Demodocus*, qui chantoit aux Phéaciens les amours de Mars et de Vénus, non pour applaudir au vice, ains pour retrancher les lascivités ; aussi la modestie de son naturel ne lui permettoit point d'ombrager le laurier d'Apollon du myrte de Vénus. »

On trouve cependant dans le volume des œuvres de Galaut, des pièces plus qu'érotiques. Mais c'était un éditeur qui écrivait la préface.....

1601. — Paul du May, étudiant, de Toulouse (*), l'églantine. — N. Sauvageon, étudiant, né en Anjou, le souci. — Nicolas Monestiés, étudiant, *Gascon*, la violette (**).

1602. — Pierre de Medici, étudiant, Toulousain, le souci (***). — N. Fay, *Parisien*, la violette. — Jean Galaut, docteur, de Toulouse, l'églantine (****).

1603. — Jean Duplanté, étudiant, Toulousain, la violette. — Paul du May, étudiant, Toulousain, le souci (*****). — François Maan, sieur de la Périgne, étudiant, l'églantine (******). — Jean Etienne Palarin, de Toulouse, docteur et avocat, « une fleur à lui donnée *honorairement,* dit le registre, *parce qu'il estoit Capitoul ;* et comme il estoit couronné pour la troisième fois (*******), il eut le titre de *maître.* »

1604. — Etienne Molinier, étudiant, Toulousain (********), le souci. —

(*) Paul du May naquit à Toulouse, en 1585. Il descendait d'une famille originaire de la Beauce, et fut reçu conseiller au parlement de Dijon, en 1611. Il cultiva la poésie latine avec succès, et fut lié avec Scaliger, Grotius et Gassendi. On a de lui : I. Epicidion in funus D. Dionysii Brularti, equitis, senatus, Burgundiæ principis. Dijon, 1611. II. Discours sur le trespas de M. de Termes a M. de Bellegarde. Dijon, 1621. III. Les Lauriers de Louis-le-Juste, roi de France et de Navarre. Paris, 1624. Innocentii III. Pont. Max. Epistolæ quorum pluriusque apostolicæ decretæ, cum lucubrationibus Pauli du May. Paris, 1625, in-8°.

(**) Chaque pièce de vers, transcrite sur les registres des Jeux-Floraux ; était signée par son auteur, et il paraît qu'on tenait beaucoup à ajouter à son nom la désignation de la ville, ou de la province, où l'on était né. Ainsi on écrivait Parisien, Gascon, Tolosain.....

(***) Le même qui avait reçu l'œillet, comme prix d'encouragement, en 1590.

(****) Le même qui avait obtenu le souci en 1598, et la violette en 1600.

(*****) Supra.

(******) Au-dessous de la signature de cet auteur, on lit Français, de la ville du Mans.

(*******) C'était ce qu'on nommait la Maitrise.

(********) Né à Toulouse vers l'an 1580. Il embrassa l'état ecclésiastique, et eut de la réputation comme prédicateur. Il a laissé : I. des Sermons dont le recueil forme plusieurs volumes ; II. Discours prononcé au sacre de Louis XIII ; III. Le lys du val de Guaraison, ou histoire de Notre-Dame de Guaraison, et des

B. de Richard, étudiant, Toulousain, l'églantine. — Alexandre Paul de Filère, étudiant, Toulousain, la violette.

1605. — Jean Duplanté (*), docteur et avocat, de Toulouse, le souci. — Pierre Laudun, docteur, de la ville d'Uzès, l'églantine. — Jean Bressanges, étudiant, *Quercinois,* la violette.

1606. — Alexandre Paul de Filère, avocat, Toulousain, le souci. — Jean Trebos, *Gascon,* l'églantine. — Charles de Paulel, étudiant, Toulousain, la violette.

1607. — Arnaud Maignoux, étudiant, *Bourdelois,* le souci. — Etienne de la Vigne, étudiant, *Bourguignon,* l'églantine. — Etienne Molinier, étudiant, Toulousain, la violette. Il a été déjà mentionné en 1604.

1608. — Charles de Paulel, Toulousain, déjà couronné en 1605, le souci. — Alexandre Paul de Filère, docteur et avocat, Toulousain, l'églantine (**). — Raymond Maran, étudiant, Toulousain, la violette. — Pierre Goudelin, l'œillet.

1609. — Pierre Goudelin, étudiant (***), Toulousain, pour un Chant Royal, intitulé : *Les Oiseaux de Tidore*, le souci. — Jean Duplanté, avocat au parlement, Toulousain, l'églantine (****). — Paul du May, avocat, Toulousain, la violette (*****). — N. Glouton, fils d'un Capitoul, l'œillet.

1610. — N. Pimbert, étudiant, *Albigeois,* le souci. — Bertrand Larade, *Gascon*, l'églantine. — Jacques de Boisson d'Aussonne, de Toulouse, la violette. — N. de Malenfant, l'œillet.

1611. — Barthélemy Paul de Garra, étudiant, Toulousain, le souci. — Gilibert de Belville, étudiant, *Tournois* (******), l'églantine. — Sébastien de Pago, étudiant, *Gascon*, la violette. — De Belloy fils, la pensée. — De Bertrand fils, l'œillet.

1612. — Jacques de Boisson d'Aussonne (*******), de Toulouse, eut le souci. — Raymond Maran, avocat, Toulousain, l'églantine (********). — Nicolas Grilhe, étudiant, *Champenois,* la violette. — N. Lamaymie, fils d'un Capitoul, un œillet. — N. Valette fils, un autre œillet.

MIRACLES QUI S'Y SONT OPÉRÉS; IV. VIE DE BARTHÉLEMY DONADIEU DE GRIET, ÉVÊQUE DE COMMINGES; V. OEUVRES MÊLÉES. On y trouve un plaidoyer pour la préséance des avocats sur les médecins, grave et importante discussion, intéressant singulièrement les succès des cliens et la santé des malades. Voyez BIOGRAPHIE TOULOUSAINE, tom. II, pag. 63, 64.

(*) SUPRA, année 1603.

(**) SUPRA, années 1604, 1606.

(***) C'est le poète célèbre, nommé assez mal Godolin par ses derniers éditeurs. On trouve dans ses œuvres plusieurs CHANTS ROYAUX qu'il DICTA aux Jeux-Floraux. Un seul est en vers français : c'est celui qui obtint le souci en 1609.

(****) SUPRA, années 1603 et 1605.

(*****) C'est le même auteur qui reçut en 1601 l'églantine, et en 1603 le souci.

(******) De Tournon.

(*******) Le même qui avait obtenu la violette en 1610.

(********) Fils de Guillaume Maran, jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages, et dont le buste est placé parmi ceux des illustres dans le Capitole de Toulouse. Il avait eu la violette en 1608.

1613. — Gabriel de Barthélemy de Grammont, étudiant, Toulousain, le souci. — Charles de Paulel, avocat, Toulousain (*), l'églantine. — Barthélemy Paul de Garra, étudiant, Toulousain, la violette (**). — N. Soubiran, fils d'un Capitoul, l'œillet. — N. d'Ouvrier, fils d'un Conseiller au Parlement, la pensée.

1614. — Raymond Maran, le même qui, en 1612, avait reçu l'églantine, reçut cette année le souci. — Jacques de Boisson d'Aussonne (***), docteur et avocat, Toulousain, la violette. — Guillaume Aldibert, étudiant, de Saint-Jory, village près de Toulouse, l'églantine. — N. Albaricq, fils du Procureur du roi, en la chancellerie, une petite fleur. — N. de Marmiesse, fils d'un Capitoul (****), une autre petite fleur.

1615. — Charles Catel (*****), étudiant, Toulousain, l'églantine. — Jean Arnaud Dispan (******), étudiant, Toulousain, la violette. — Gabriel Barthélemy de Grammont (*******), avocat, Toulousain, le souci. — N. Manybal, fils d'un conseiller au parlement, l'œillet

1616. — Mari Courtois, étudiant, Toulousain, le souci. — Jean Germain de la Bastide, étudiant et Toulousain, l'églantine.— G. Gay, étudiant, *Bourdelois*, la violette. — N. Dufaur de Saint-Jory, l'œillet.

1617. — Raymond de Saint-Blancart, étudiant et Toulousain, le souci. — N. de Redon, étudiant, de la ville de Moissac, l'églantine. — Charles Catel, Toulousain, la violette. — Le fils du Capitoul Jarlandy, l'œillet.

1618. — Jean-Paul de Barthés, étudiant, Toulousain, le souci. — Jean Alard, étudiant, *de la ville de Mirepoix*, l'églantine. — François de Melet, étudiant, Toulousain, la violette. — N. d'Olivier, N. de Saint-Pierre, l'un et l'autre fils de Capitouls, les petites fleurs.

1619. — Sébastien de Cotrai, écolier, *Gascon*, l'églantine. — Bernard d'Aliès, écolier, Toulousain, le souci. — Gabriel de Chalvet, écolier, Toulousain, de la même famille que ce Chalvet qui dicta, en 1581, *un Chant Royal* sur *le mystère de l'Incarnation*, la violette. — Arnaud du Prein, l'œillet.

1620. — François de Melet, étudiant, Toulousain, le souci. — Jean de

(*) SUPRA, années 1606, 1608.

(**) Vid. année 1611.

(***) Voyez SUPRA, année 1610 et 1612.

(****) On délibéra cette année que les poètes qui n'iraient pas offrir les fleurs remportées par eux à l'église de la Daurade, ET A CELLE DE SAINT-ROCH, hors des murs, seraient EXCLUS des prix et ne pourraient recevoir le titre de MAITRE.

(*****) Il appartenait à la famille de l'historien des comtes de Toulouse.

(******) Une famille de ce nom existe à Saint-Gaudens, chef-lieu d'un arrondissement du département de la Haute-Garonne. M. Dispan, professeur de chimie et membre de l'Académie de Toulouse, était le chef d'une famille qui descend peut-être du jeune poète mentionné ici.

(*******) Depuis président aux enquêtes du parlement de Toulouse, et conseiller d'état. On a de lui une HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS XIII; elle est écrite en latin. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. De Grammont mourut en 1654. Il reçut le prix du souci en 1613.

Hautpoul, étudiant (*), Toulousain, l'églantine. — Raymond de Saint-Blancart, docteur, avocat, Toulousain, la violette. — N. de Lancefoc, et N. Desfontaines, tous deux fils de Capitouls, les petites fleurs.

1621. — Gabriel de Chalvet, Toulousain, le souci. — Bernard d'Aliès, étudiant, Toulousain, l'églantine. — Jean de Malenfant de Pressac, écolier, Toulousain, la violette. — J. P. Chappuys, fils d'un avocat de ce nom, qui exerçait la charge de Capitoul, en 1621, l'œillet.

1622.— Guillaume de Bertier, de Saint-Geniès, écolier, Toulousain, le souci. — Philippe de Caminade, écolier, Toulousain, l'églantine. — Jean Alard, avocat, *né à Mirepoix*, la violette. — N. Bertier, fils d'un conseiller au parlement, l'œillet.

1623.— Gabriel de Chalvet, Toulousain, reçoit la maîtrise.— N. Laborderie, écolier, natif de Brives, le souci.— Jean Paul de Barthés, avocat, Toulousain, l'églantine.— Bernard d'Aliès, Toulousain, chanoine et docteur en théologie, la violette. — N. Maran, fils d'un conseiller au parlement; N. Péguillan, fils d'un Capitoul, les petites fleurs.

1624. — Jean Alard, *de Mirepoix*, reçoit aussi la maîtrise. — Jean Pierre Baynaguet, avocat, Toulousain, le souci.— Mari Courtois, avocat, Toulousain, déjà couronné en 1616, l'églantine — Jean de Hautpoul, avocat, Toulousain, la violette. — N. Lisier, fils d'un bourgeois, l'œillet.

1625. — Etienne Molinier, Toulousain, prêtre et docteur en théologie, reçoit la maîtrise. C'est le même que j'ai nommé sous les années 1604 et 1607.— Philippe de Caminade, Toulousain, avocat, le souci (**).— Guillaume de Bertier, de Saint-Geniès, avocat et Toulousain, l'églantine.— Jean Paul de Barthés, Toulousain, la violette.

1626. — N. d'Olivier, Toulousain, le souci. — N. Redolin, *de la province de Rouergue*, l'églantine. — Mari Courtois (couronné en 1616 et 1624), avocat, Toulousain, la violette. — Saumac fils, l'œillet.

1627. — Jean de Hautpoul, avocat, Toulousain (Voyez 1620, 1624), le souci. — Baron, écolier, *Gascon*, né à Pouylouvrin (département du Gers), l'églantine.—Philippe de Caminade, avocat, Toulousain, la violette.

1628.— Guillaume de Bertier de Saint-Geniès, Toulousain, avocat, Capitoul, couronné en 1622 et 1625, la violette. — François Bones, *de Béziers*, étudiant, le souci.— Jean Pierre Baynaguet, avocat, Toulousain, l'églantine.

1629. — Il n'y eut point de jeux poétiques cette année, à cause de la maladie contagieuse qui désola cette ville.

1630. — La même cause empêcha la célébration de la fête des fleurs. L'argent des prix fut donné aux Capucins.

(*) Issu de cette ancienne famille qui produisit dans le XIIe siècle le brave Pierre Raymond de ALTA-PULLO, qui suivit Raymond de Saint-Gilles en Syrie, et qui, de nos jours, a donné le lieutenant général d'Hautpoul, mort glorieusement des blessures reçues sur le champ de bataille de Prussick-Eylau, en 1807.

(**) Il avait reçu, en 1622, l'églantine. Dans la suite il fut mainteneur, et eut une charge de conseiller au parlement.

Donner aux capucins la valeur des prix destinés à encourager les jeunes talents! n'était-ce pas, dira-t-on, une profanation insigne?..... Je répondrai que ces religieux, si injustement méprisés, avaient rendu d'immenses services durant l'épidémie qui avait décimé la population Toulousaine; que, toujours au chevet des malades, ils leur avaient prodigué les soins les plus empressés; que, par eux, les secours spirituels n'avaient jamais manqué à ceux qui en avaient eu besoin, et que cette milice, infatigable et courageuse, avait perdu, alors, plusieurs de ses membres, moissonnés aussi par la contagion. Leur offrir la valeur des prix de nos jeux poétiques pour l'année 1630, c'était rendre hommage à la vertu la plus désintéressée, la plus noble et la plus pure; c'était fournir à la charité de ces bons pères les moyens de soulager encore l'infortune.

1631. — Les prix ne furent point distribués cette année, « à cause, dit un manuscrit, de la quantité de pauvres que la ville renfermait, et du mal contagieux. »

1632. — Paul François de Belloy, écolier, Toulousain, le souci. — Jacque Dufaur de Saint-Jory, écolier, Toulousain, l'églantine. — Jean Pierre Baynaguet, couronné en 1624 et 1628, avocat, Toulousain, la violette. — Pierre François Sevin, l'œillet.

1633. — Benigne Lantin, de Dijon, étudiant, le souci. — Raymond de Saint-Blancart, docteur et avocat, Toulousain, l'églantine. — Baron, *Gascon*, régent au collége de l'Esquille, *né à Pouylouvrin* (*), la violette.

1634. — Jean Doujat (**), docteur, Toulousain, la violette. — N. Roquy, étudiant, *né à la Grace en Grave*, le souci. — Jean Pierre Chappuys, étudiant, Toulousain, l'églantine.

1635. — Paul François de Belloy, avocat et Toulousain, la violette. — Baron, avocat, *de Pouylouvrin*, le souci (c'est le même qui est mentionné en 1627 et en 1633). — Pierre Rouziès, avocat, *Gascon*, l'églantine.

1636. — Jean Baptiste Colombat, *Bourguignon*, étudiant, l'églantine. — Jean Pierre Chappuys, avocat, Toulousain, la violette. — Jean de Lacary, écolier, Toulousain, le souci.

1637. — Paul François de Belloy (couronné en 1632 et 1637), l'églantine. — George Grangier, *de Pézenas*, avocat, la violette. — P. d'Isarny (d'une ancienne famille qui existe encore), le souci. — N. de Montrabe, pour un sonnet, la petite fleur.

1638. — Jean Doujat, Toulousain, docteur et avocat, l'églantine. — Henri

(*) Le registre de cette année porte ce qui suit : « Arresté que LES PARTIES seroient ADMONESTÉES de faire leurs CHANTS ROYAUX, principalement à l'honneur de la sainte Vierge. » Ce style de barreau indique assez que tous les mainteneurs étaient pris dans le parlement et dans l'ordre des avocats.

(**) C'était l'un des hommes les plus érudits du XVIIe siècle. Chapelain dit, dans une lettre à Balzac : « Il n'est pas possible de rien apprendre au savant Doujat dans les langues grecque et latine, italienne et espagnole. Il a de même une grande connaissance de l'esclavonne, de l'allemande et de l'hébraïque. » Il fut membre de l'Académie française, et on a de lui un grand nombre d'ouvrages estimés.

de Taraillan, Toulousain, la violette. — Jean Pierre Chappuys, avocat, le souci.

1639. — N. de Clarac, sieur de la Ginelle, l'églantine. — Claude Boyer, *Albigeois*, la violette. Il fut depuis membre de l'Académie française et auteur de plusieurs tragédies. On se souvient de cette épigramme lancée contre lui par Racine :

A sa Judith, *Boyer*, par aventure,
Etait assis près d'un riche caissier.
Bien aise était, car le bon financier
S'attendrissait et pleurait sans mesure.
Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur,
Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne.
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
« Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holopherne,
Si méchamment, mis à mort par Judith. »

1640. — Bernard Boyssonade, *Lauragois*, le souci. — Jean de Lacarry, Toulousain, la violette. — Henri de Taraillan, Toulousain, l'églantine.

1641. — Jean Agrail, Toulousain, le souci. — George Granjon, *de Larzac*, avocat, l'églantine. — Pierre Textoris, Toulousain, la violette.

1642. — François Madrènes, la violette. — Pierre Tilhac, le souci (*).

1643. — Dominique Capusat, le souci.

1644. — François Celeri, le souci. — Barthélemy Bousquet, Toulousain, l'églantine. — Pierre François Caye, la violette. — Me Jacques de Maran, un autre souci (**).

1645. — Guillaume Pradines, de Toulouse, le souci. — Me Claude Filhol, Toulousain, l'églantine. — Antoine Esprit, de Béziers, la violette (***).

1646. — Bertrand Ferand, l'églantine.

1647. — On ne connaît point ces auteurs.

1648. — Me Marc Antoine de Bonnes, de Comminges, le souci.

1649. — On n'a point retrouvé les noms des auteurs.

1650. — Bernard Courtois, Toulousain, la violette. Nous avons de cet auteur une brochure in-4o, intitulée : *Le Mont de Parnasse, pour le Triomphe de la Violette ;* Tolose, F. Boude, 1650. — Raymond Samedies, le souci. — Louis Catellan, de Toulouse, l'églantine. — L'œillet à Pierre de Carrière, voyez le triomphe de l'œillet, à Mgr le président de Caminade, par Pierre de Carrière, Tolosain. — In-4o, Tolose, Jean Boude, 1650.

1651. — Grégoire de Barutel, né à Villefranche-de-Lauraguais, l'églan-

(*) Le Triomphe du Soucy, a M. de Bernuy, baron de Villeneufve, par Pierre Tilhac, de Rivière-Basse, en Armagnac ; in-4o, Toulouse, Jean Boude.

(**) Paraphrase sur l'hymne Veni sancte Spiritus, pour le Triomphe de la Violette ; in-4o, Tolose, F. Boude, 1645.

(***) Ode au Roy, pour le Triomphe du Soucy, par Me Jacques de Maran ; in-4o, Tolose, Arnaud Colomiez, 1644.

tine. — (Voyez : *Le Triomphe de l'Eglantine, par le sieur Grégoire de Barutel, natif de Villefranche de Lauraguais ;* in-4°, Tolose, F. Boude, 1651. Il existe une brochure intitulée : *Chants Royaux, dictés aux Jeux-Floraux, dans Tolose, le premier* 1651, *sur la déroute Mazarine ;* in-8°, sans nom d'imprimeur, mais ayant une vignette représentant les armes de Toulouse et les trois fleurs. On peut douter que ces vers aient été lus dans le Grand Consistoire. Cette brochure, dont je ne connais qu'un seul exemplaire, renferme deux Chants Royaux, le premier *Sur le sujet du temps.* Le vers intercallaire est celui-ci :

Zetez et Calaïs qui chassent les harpies.

et l'allégorie nous apprend que ces deux personnages représentent :

Et Gaston et Condé, frondeurs et bons cousins.

Le second Chant Royal est en Roman Toulousain, et a pour sujet *la Félicitat passatgero.*

1652. — Jean Delpuech, la violette (il nous reste de cet auteur un recueil de poésies inédites, et un volume intitulé : *l'Inconstance de Philis, pour le Triomphe de la Violette*). In-4°, Tolose, 1652, F. Boude ; voyez année 1657.

1653. — On ne connaît point les auteurs couronnés.

1654. — Bernard Roguier, Toulousain. — Voyez : *Les regrets des dames absentes de Tolose pendant la peste, pour le Triomphe du Soucy, par Bernard Roguier, Tolosain ;* in-4°, Tolose, Arnaud Colomiez, 1654.

1655. — Rien.

1656. — François Boudet, prêtre, *Toulousain*, l'églantine. — Nous avons encore de cet auteur : 1° *Le Triomphe de l'Eglantine.* In-4°, Tolose, 1656. *Le Triomphe du Souci,* in-4°, Toulouse, 1679.

1657. — Jean Delpech ou Delpuech, *Toulousain,* avocat, l'églantine. — (Voyez : *Ode au premier président du parlement de Tolose, et autres pièces pour le Triomphe de l'Eglantine.*) In-4°, Tolose, F. Boude, 1657.

1658. — Jean de Muret, avocat, la violette (voyez *le tableau de l'inconstance de Phylis, pour le Triomphe de la Violette. In-4°, Tolose, Arnaud Colomiez,* 1658). — Guillaume Bauduer, prêtre, *de Peyrusse,* bourg du département du Gers, le souci. — *Le Triomphe du Soucy ;* in-4°, Tolose, 1658. On trouve dans ce recueil des stances et *le Triomphe de la Croix, ou le Tombeau de la Mort.*

1660. — Etienne Chaulenie. On ne sait qu'elle est la fleur qu'il obtint.

1661. — Matthieu Lamothe. De même.

1662. — Jean Louis d'Olive, le souci. — (Voyez : *Le Berger Amoureux par le Triomphe du Soucy.* In-4°, Tolose, par Boude, 1662.

1663. — Guillaume Salière, la violette. — Pierre de Labroue, le souci. — (Voyez : *Adieu aux Muses prophanes pour le Triomphe du Soucy.*) In-4°, Tolose, F. Boude, 1664. M. de Labroue fut évêque de Mirepoix, et mourut en 1720. — Jean Antoine Padern, ou Pader, Toulousain, l'églantine. — (Voyez *le Muet Amoureux d'une belle Aveugle, pour le Triomphe de l'Eglantine.*) In-4°, Tolose, Bernard Bosc.

1664. — Pierre Dutilh. — Guillaume de Busens, Toulousain, le souci. —

Le Bonheur imparfait, pour le Triomphe du Soucy, par Guillaume de Busens, Tolosain. In-4°, Tolose, B. Bosc, 1664. — Pierre Pechantrés, médecin, Tolosain. (Voyez *le Triomphe de l'Eglantine*, par Pierre Pechantrés, Tolosain. In-4°, Tolose, F. Boude, 1664.) — D'Olive Saint-Sauveur, l'églantine. (Voyez *les plaintes de Tirsis, sur l'absence de Caliste, pour le Triomphe du Souci.* In-4°. Tolose, P. d'Esten.)

1667. — Dambez, écuyer, seigneur Delquié, Toulousain, le souci. — (Voyez *le jeune Amoureux pour le Triomphe du Soucy.*) In-4°, *Tolose, P. d'Estey*, 1667. On trouve dans ce recueil : 1° *Le jeune Amoureux, stances;* 2° *des Sonnets;* 3° *le Déluge, la Conversion de saint Paul, et Apollon, chants royaux.*

1668. — Me de Palaprat, le souci. (Voyez *le Triomphe du Souci*, par Me de Palaprat, avocat au Parlement; in-8°, Tolose, F. Boude, 1671.) — G. Vaysse, Tolosain, le souci. — (Voyez *les progrès de la France sur l'Empire et l'Espagne, pour le Triomphe du Soucy*, par Me G. Vaysse, Tolosain, in-4°, 1668.)

1669. — Santussans, maître ès-arts de la faculté de Paris, la violette. — (Voyez *les Sentiments du véritable Français pour le Triomphe de la Violette;* in-4°, J. Colomiez, 1669.) Dardenne, de Villefranche-de-Rouergue, l'églantine.

1670.—Dambez, l'églantine. (Voyez *Plainte de Tirsis sur l'Inconstance du sexe, pour le Triomphe de l'Eglantine;* par M. Dambez, escuyer, etc. In-4°, sans date, Tolose, F. Boude.) — Jean-Antoine Pader, le souci. (Voyez *le Triomphe du Souci*, par Me Jean-Antoine Pader, advocat au Parlement. In-4°, Tolose, F. Boude, 1670.)

1671. — Nicolas Etienne du Puget, de Toulouse, la violette. — On a de ce poète deux recueils : 1° *Le Triomphe de la Violette, par noble Etienne du Puget.* Tolose, J. Pech, in 4°, 1671; 2° *la Métamorphose de Philomèle pour le Triomphe du Soucy.* Tolose, *J. Pech;* in-4°, 1673. — Pierre Jonquet, avocat au parlement, Toulousain, l'églantine. — (Voyez : 1° *Le Triomphe de l'Eglantine aux Jeux-Floraux, par P. Jonquet. In-4°, Tolose, J. Pech,* 1671; 2° *le Triomphe de l'églantine; Tolose, J. Pech,* 1674.)

1672. — Jean Dardenne, *de Villefranche-de-Rouergue*, la violette. — On a de cet auteur : 1° *Le Triomphe de l'Eglantine; in-8°, Tolose*, 1670; 2° *le Triomphe de la Violette; in-4°, Tolose, J. Pech*, 1672; 3° *le Triomphe du Soucy et de la Maîtrise, par M. Dardenne, prêtre, et docteur en théologie de Villefranche-de-Rouergue;* in-4°, Tolose, *R. Mestre*, 1674. — Jean Laborie, Toulousain, l'églantine. — Il nous reste de cet auteur, qui obtint encore des prix, en 1676 et en 1679, deux recueils de poésie : 1° *Le Triomphe de l'Eglantine, par Jean-Arnaud Laborie, Toulousain;* in-4°, Tolose, F. Boude, 1692; 2° *le Triomphe de la Violette;* in-4°, Tolose, J. Pech, 1672. — François Loume, de *Beaumont-de-Lomagne*, le souci. — (Voyez : *Le Triomphe du Soucy, par Me François Loume, de Beaumont-de-Lomagne; in-4°, Tolose, veuve d'A. Colomiez,* 1672.)

1673. — Joseph de Pradines, Toulousain, la violette. — Nicolas Etienne du Puget, de Toulouse, le souci.

1674. — Jean Dardenne, le souci. — (Voyez *le Triomphe de l'Eglantine, in-4°, Tolose*, 1670). On a encore de cet écrivain : 1° *Le Triomphe de la Violette, par J. Dardenne, sous-diacre, de Villefranche-de-Rouergue; in-4°, Tolose*, J. Pech, 1672; 2° *le Triomphe du Soucy et Maîtrise de Jean Dardenne, prêtre, etc. Tolose, R. Mestre; in-4°*, 1674. — Pierre Jonquet, de Toulouse, la violette.

1675. — Jean d'Olive, de Toulouse, le souci. — Nous avons de Jean d'Olive, dont la famille subsiste encore à Toulouse : 1° *Le Triomphe du Soucy, par noble Jean d'Olive; in-4°, Tolose, J. Pech*, 1675; 2° *le Triomphe de la Violette, par Me Jean d'Olive, avocat au parlement; in-4°, Tolose, J. Pech*, 1677; 3° *le Triomphe de l'Eglantine et de la Maîtrise aux Jeux-Floraux, par Me Jean d'Olive, conseiller du roi et substitut de M. le procureur général au parlement de Tolose; in-4°, Tolose, J. Pech*, 1680. — Anselme, l'églantine. — (Voyez *le Tison de Méléagre pour le Triomphe de l'Eglantine, par M. Anselme; in-4°, Toulouse, Jean Pech*, 1675).—Pradines, la violette. (Voyez *le Triomphe de la Violette*, par Me Joseph de Pradines, Tolosain; in-4°, Tolose, J. Boude, 1675.)

1676. — Jean Arnaud Laborie, de Toulouse, le souci. (Voyez *le Triomphe du Soucy*, par M. Laborie, Toulousain, in-4°, Toulouse. — Mathieu Amiaur, l'églantine. — B. Dauch, la violette. (Voyez *le Triomphe de la Violette*, par Me Bs Dauch, seigneur de la Landette, de Castelsarrasy; in-4°, Toulouse, J. Pech, 1676.

1677. — Jean d'Olive, avocat, Toulousain, la violette. (Voyez *le Triomphe de la Violette*, par Me Jean d'Olive, avocat au parlement; in-4°, Toulouse, J. Pech, 1677.) — Joseph de Pradines, Toulousain, l'églantine. — (Voyez *le Triomphe de l'Eglantine, par Me Joseph de Pradines, Tolose; in-4°*, 1677, *Jean Pech.*)

1678. — Daubian, l'églantine. (Voyez *les Amours de Pyrame et Thysbé, pour le Triomphe de l'Eglantine*, par M. Jean Daubian, Toulousain; in-4°, Toulouse, J. Posuel, 1678.

1679. — Laborie, la violette. — (Voyez *le Triomphe de la Violette, par M. Laborie; in-4°, Toulouse, Jean Pech*, 1679.) Cartier, avocat au parlement, voyez *le Triomphe de l'Eglantine, par M. Cartier, avocat au parlement; in-4°, Toulouse, Jean Pech*, 1679. — François Boudet, prêtre, Toulousain, le souci — (Voyez *le Triomphe du Soucy, par Me François Boudet, prêtre, Tolosain; in-4°, Toulouse, Jean Pech*, 1679.)

1680. — Antoine Souterenne, Toulousain, le souci. — Jean d'Olive, conseiller du roi et substitut du procureur général, l'églantine.

1681. — Jacques Bégué, le souci. — Jean Louis Guitard, Toulousain, l'églantine. — Jean de Raymond, Toulousain, la violette. — (Voyez *le Triomphe de la Violette*, par Jean de Raymond, Toulousain; in-4°, Toulouse, A. Colomiés, 1681.)

1682. — Antoine d'Abbatia, Toulousain, avocat au parlement, la violette. — Cet auteur a laissé : 1° *Le Triomphe de l'Eglantine, par Antoine d'Abbatia; in-4°, Toulouse, G. Bosc*, 1682; 2° *le Triomphe de la Vio-*

lette, etc.; in-4°, Toulouse, n° 5, Hénault, 1684; 3° *le Triomphe du Soucy et Maîtrise; in-4°, Toulouse, L. Bosc*, 1689. — Jacques Vincent, bachelier en théologie, l'églantine. — (Voyez *le Triomphe de l'Eglantine, par Jacques Vincent, bachelier en théologie; in-4°, Tolose*, J. Pech, 1682.) — Jean Daubian, Toulousain, maître ès-arts, le souci. — *Le Triomphe du Soucy, par Jean Daubian, Tolosain, maître ès-arts; in-4°, Tolose, G. Bosc*, 1682.

1683. — Jean François de Labat, écuyer, Toulousain, la violette. — Cet auteur remporta les trois prix et fut reçu maître; et j'ai pu retrouver les deux recueils dont voici les titres: 1° *le Triomphe de la Violette, par noble Jean-François de Labat, écuyer, Tolosain; in-4°, Tolose, B. Guillemette*, 1683; 2° *le Triomphe de Soucy, par, etc.; in-4°, Tolose, chez le même*, 1688. — Jacques Charles Ranchin de Montredon, l'églantine. — (Voyez: 1° *Le Triomphe de l'Eglantine aux Jeux-Floraux de Toulouse, par Jacques-Charles Ranchin de Montredon.*) Le père de cet auteur est bien connu par quelques poésies agréables répandues dans différents recueils; il fut reçu maître ès-Jeux-Floraux, après avoir lu un Chant Royal en public. Les trois fleurs lui furent décernées par acclamation, et c'est peut-être la seule fois qu'un tel succès a été remporté. — De Peitevin, conseiller et procureur du roi, de la ville et viguerie de Toulouse, le souci. — (Voyez *le Triomphe du Soucy, par M. de Peitevin, conseiller et procureur du roy, Ville et Viguerie de Tolose; in-4°, J. Boude*, 1683.

1684. — Jean Bonnefoy, le souci. — Antoine d'Abbatia, avocat au parlement, Toulousain, *suprà*, la violette.

1685. — Jacques-Charles Ranchin de Montredon, la violette. — *Suprà*. Jacques Vincens, le souci. — (Voyez *le Triomphe du Soucy, par Me Jacques Vincens, Toulousain, bachelier en théologie; in-4°, Toulouse, J. Pech*, 1685.) Jean François de Labat, l'églantine. — (Voyez *le Triomphe de l'Eglantine, par M. Jean François de Labat, écuyer, Tolosain; in-4°, Toulouse, Bernard Guillemette*, 1685, très rare.

1686. — Jean Louis Guitard, Toulousain, le souci. — (Voyez année 1681, et *le Triomphe du Soucy, par Me Jean Louis Guitard, Tolosain; in-4°, Tolose, Desclassan*, 1686.) Jean Daubian, la violette. — (Voyez *le Triomphe de la Violette, par M. Jean Daubian, Toulousain; in-4°, Toulouse, N. S. Hénault*, 1686.) Varès Piet, l'églantine. — (Voyez *le Triomphe de l'Eglantine, par M. François Varès Piet, Tolosain; in-4°, Toulouse, B. Guillemette*, 1686.

1687. — Pierre Latour, la violette. — Victor Cironis de Beaufort, Toulousain, l'églantine. — Cet auteur fut reçu maître ès-Jeux-Floraux, et nous connaissons de lui trois recueils; voici les titres des deux premiers: 1° *Le Triomphe de l'Eglantine, par Victor Cironis de Beaufort; Tolosain; in-4°, Tolose, D. Desclassan*, 1687; 2° *le Triomphe du Soucy et réception à la maîtrise, par, etc.; in-4°, Tolose, A. Colomiés*, 1691. — Jean Pierre Colomiez, Tolosain, l'œillet. — (Voyez *le Triomphe de l'œillet, par Jean Pierre Colomiez, Toulousain; in-4°, Tolose, J. et G. Pech*, 1687.) F. de

Boisson d'Aussonne de Reygades, Toulousain, la violette. — (Voyez *le Triomphe de M. F. de Boisson d'Aussonne de Reygades; in-4°, Tolose, J. et G. Pech*, 1687.) Jacques Charles Ranchin de Montredon, le souci. — (Voyez *le Triomphe du Soucy et de la réception à l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse, par J. C. de Ranchin de Montredon*, 1687.

1688. — Simon de Dausan, le souci. — Jean-François de Labat, écuyer, Toulousain, *suprà*. — Maduron, la violette. — (Voyez *le Triomphe de la Violette, dédiée à Mme de Maintenon*. In-4°, Toulouse, D. Desclassan.

1689. — Antoine d'Abbatia, avocat au parlement, Touldusain, *suprà*. — François Jérôme Vignes, Toulousain, l'œillet (*). Vict. Cironis de Beaufort. (Voyez *le Triomphe de la Violette*, par, etc.; in-4°, Toulouse, L. Bosc, 1689.

1690. — Dominique du Guay, de Lavardens, bachelier en théologie, la violette. — Antoine Pagés, le souci (**).

1691. — Jean-François de Robert, Toulousain (***), la violette. — Victor Cironis de Beaufort, Toulousain, le souci (****).

1692. — Jean Dader. — (Voyez *le Triomphe de l'Eglantine, par Jean Dader; in-8°, Toulouse*.

1693. — Dominique du Guay, de Lavardens, l'églantine. — Jean de Lopes, le souci. — (Voyez *le Triomphe du Soucy; in-4°, Toulouse, veuve Rey*, 1693.

1694. — Crozat de Turenne, prieur du couvent de Saint-Michel, la violette. — Bernard Gourdon, Toulousain, l'églantine. — Jean Antoine de Sourrouilhe, seigneur de Colomiers, le souci.

Une partie des ouvrages, couronnés par l'Académie et imprimés, n'étant point parvenus jusqu'à nous, cette liste offre quelques lacunes (1). Je sais bien que M. Jean de Resseguier, issu d'une ancienne famille, dont l'un des membres se distingue encore en cet instant par un vrai talent poétique, était maître ès-Jeux-Floraux, lorsqu'ils furent érigés en académie l'an 1694; mais je n'ai pu trouver les dates de ses triomphes littéraires. Il était conseiller

(*) Voyez le Triomphe de l'Œillet, par M. François Jérôme Vignes, tolosain; in-4°, Tolose, A. Colomiés, 1689.

(**) Voyez le Triomphe du Soucy, par Me Antoine Pagés; in-4°, Tolose, A. Colomiés, 1690.

(***) Voyez le Triomphe de la Violette, par M. Jean-François de Robert, Toulousain; in-4°, Toulouse, J. Boude, 1691.

(****) Supra.

(1) Je n'ai point indiqué ici, entr'autres, l'habile poète Roman Julien Gemarenc, qui remporta le choix du souci, parce que son recueil imprimé est sans date. (Voyez *le Triumphe del Souci, al Rey*, par Julien Gemarenc, de Lanta; in-4°, Tolose, J. L. Colomiez.

aux enquêtes du parlement de Toulouse, et mourut au mois d'août 1704. Jean Bigot de Palaprat, né à Toulouse, en 1650, et qui est assez connu par sa verve comique et par ses succès, obtint aussi des prix aux Jeux-Floraux : son père en était *mainteneur*. Les registres ne nous ont rien fourni sur les temps où il remporta des prix; mais un recueil cité plus haut et des vers adressés par lui à M. du Puget, qui obtint la violette, en 1671, nous apprennent que Palaprat reçut alors le troisième prix, et fut déclaré maître ès-Jeux-Floraux. Il avait vingt-un ans; voici ses vers :

Deux fois dans nos illustres jeux
J'avais déjà su faire approuver mes demandes,
On ajoutait déjà, pour orner mes cheveux,
La dernière couronne à deux belles guirlandes;
Que fallait-il pour rendre encore mon sort plus doux ?
N'avais-je pas *trois fois* remporté la victoire ?
Il fallait, pour me mettre au comble de la gloire,
A la troisième fois triompher avec vous.

Existant bien avant l'année 1323, puisque le plus ancien monument, qui mentionne les *Sept Troubadours de Toulouse*, indique qu'ils ont succédé à d'autres (1), le corps qui porte aujourd'hui le nom d'Académie des Jeux-Floraux, est la plus ancienne association littéraire du Midi de l'Europe.

Elle a éprouvé plusieurs révolutions dans sa constitution intérieure, et dans ses rapports avec les gens de lettres.

Elle est d'abord connue sous le nom de *très Gaie Compagnie des Sept Troubadours de Toulouse* (2). Cette dénomination n'est modifiée qu'en 1355, époque où le corps commence à prendre, dans les actes qui émanent

(1) *Per que nos sept seguen lo cors dels Trobadors que son passat.....* *Lettre circulaire de la très Gaie Campagnie des Sept Troubadours.*
(2) *La sobre gaya companhia dels Sept Trobadors de Tholoza.*

de lui, le titre de *Compaignie des Sept Seigneurs Mainteneurs du Gai-Savoir* (1).

Ce fut sous ce nom que cette académie publia les *Lois d'Amours*, ou de la poésie (2) et les *Fleurs du Gai-Savoir* (3), et qu'elle fit l'envoi de ces ouvrages dans tout le Midi de l'Europe (4).

Les Troubadours de la Languedoc, envoyés par le roi de France au-delà des Pyrénées, d'après la demande du roi d'Aragon, pour fonder dans les états de celui-ci des écoles du gai-savoir, portaient le nom de *Mainteneurs du Gay-Savoir*. Ils sont reconnus comme les fondateurs d'une association pareille à la leur dans la puissante ville de Barcelonne.

Les succès de l'Université de Toulouse avaient, au XIVe siècle, frappé tous les esprits, et dans les pays dont Toulouse était la capitale, tout le monde voulait être bachelier, licencié et même docteur. Les mainteneurs qui voyaient avec peine que la littérature nationale ne recevait point d'encouragements dans l'Université, imposée d'ailleurs à la ville de Toulouse par le traité de 1229, voulurent créer une faculté où l'on ne donnerait des grades qu'à ceux qui auraient remporté des prix et subi un examen approfondi sur la grammaire et la philosophie.

Pour parvenir au grade de bachelier, il fallait avoir remporté un des prix principaux.

Cette condition rappelle que déjà, en 1356, lors de la publication des *Lois d'Amors*, en outre de la violette qui était le premier prix, on en distribuait deux autres; on voit, en effet, que le bedeau ou appariteur devait avoir

(1) *Els sept senhors Mantenadors del gay-saber.*

(2) *Las Leys d'Amors.*

(3) *Las Flors del gay-saber.*

(4) M. Gatien-Arnoult, membre de cette académie, vient de publier en trois beaux volumes in-8°, *les Fleurs du Gai-Savoir*. C'est un monument littéraire qui doit entrer dans toutes les bibliothèques.

du *loyal amoureux* ou *fins aymans*, qui obtenait la violette, dix sols toulousains, et de ceux qui recevaient les autres joyes, l'églantine et le souci, cinq sols tournois de la monnaie qui avait cours en ce temps (1).

Pour être reçu *bachelier en la Gaye-Science*, il fallait non-seulement avoir remporté le premier prix, mais il fallait encore être examiné par les sept mainteneurs, ou par le plus grand nombre d'entr'eux, en présence du chancelier. Le jour où l'on donnait la violette, le candidat devait jurer d'observer dans ses poèmes, le mieux qu'il pourrait et de bonne foi, les lois et les fleurs du Gai-Savoir, à l'honneur et profit du *Consistoire;* il devait assister à la fête où l'on donnait la violette, pendant toute sa vie, s'il n'en était empêché par des causes majeures (2).

Pour être reçu *docteur en la Gaye-Science*, il fallait déjà, en 1356, avoir obtenu les trois principales fleurs et avoir reçu le grade de bachelier; le candidat devait être examiné sur toutes les difficultés de cette science et répondre convenablement. Il devait, d'ailleurs, être homme digne d'estime et capable de tenir honorablement le titre donné par le *Consistoire;* il devait lire en public, ainsi que le jour où l'on donnait la principale *joye*, une des *Lois d'Amors*, au choix des *Sept Scigneurs Mainteneurs*, et répondre aux arguments qui seraient faits, au moins à

(1) « Encaras le Bedels deu haver del fin ayman que gazanha la viuleta detz sols Thol. e de casun dels autres que gazanha las autras joyas, l'Englantina el Gaug, cinq sols tornes de la moneda que adonx correra. »

(2) « Totz homs que voldra esser bacheliers en ladita sciensa del Gay-Saber que primicramen haja haguda la una de las joyas principals, et que primieramens sia examinatz per los sept senhors mantenadors, o per la major partida, prezen lor cancelier, els autras que laver voldran en lor cosselh; e si dignes es desser bacheliers que en public lo jorn que se dona la principals joya de la viuleta, jura que el tendra e gardara en los dictaz, al miels que poyra et a bona fe, las leys e las flors del Gay-Saber, e a honor e profieyt deldyt consistori; e la festa principals quém dona la viuleta hondrera tot lo temps de sa vida, si per causa necessaria no era empachatz. »

deux ou trois; et, cela fait, il devait demander dans un nouveau poème, trois choses : la chaire, le livre et le bonnet doctoral; et ayant fini, les Sept Seigneurs, ou celui qui en était chargé par eux, devait l'asseoir dans la chaire, mettre le livre devant lui, et placer un bonnet vert sur sa tête (1).

Rien ne prouve que les prix de l'églantine et du gauch, ou souci, aient été fondés par la ville, en 1323. Celle-ci adopta seulement la fondation faite, par les Sept Troubadours, de la violette d'or, et l'on peut conjecturer qu'elle en fit autant pour les autres fleurs. On n'a point les délibérations du conseil de ville, avant l'année 1524. Ainsi il doit y avoir beaucoup d'incertitudes dans plusieurs de faits de notre histoire. Lagane produit, il est vrai, des comptes qui prouvent que la ville payait les dépenses de la fête des fleurs; mais, malgré ses recherches dans les greffes, il n'a produit aucun acte de fondation faite à ce sujet par la ville. Il y a plus, c'est que l'on peut conjecturer aussi que, chaque année, un certain nombre d'honorables citoyens faisaient une partie des frais de nos fêtes poétiques. On leur donnait le nom de *Francs et*

(1) « En creatio de doctor en ladita sciensa deu hom gardar que haja hagudas las tres principales joyas, et que sia estatz bacheliers en ladita sciensa e que sia be fondatz e entendutz en la primitiva sciensa de gramatica, e deu esser primierament examinatz de maniera que de tot dopte de la gaya sciensa sapia respondre e deu esser bos homs e que puesca tener honorable estat del nostre consistori, e deu legir en public, lo jorn ques donara la principala joya, una leys, aquela quel sera assignada per los set senhors mantenedors e respondre als argumens quom li fara, al mens a dos o a tres, et aysso fayt, deu demandar, am bel dictat compassat per novas rimas, tres causas, la Cadiera, lo Libre, el Birret, et fayta sa conclusio li det sept senhors o aquel que per lor ad aysso sera deputatz lo deu assetiar en cadiera e metre lo libre devan, e sul cap un birret de color verda, e cel que sera deputatz ad aysso far deu haver dictatas paraulas proprias e graciosas e rimadas que dija can latietara en cadiera, aquo meteys can li pauzara lo libre devan, e ayssi meteys can li metro lo birret sul cap......

généreux, ou libéraux Patrons. Ce sont eux qui donnaient une robe au bedeau chaque année, et ils étaient remplacés tous les ans par d'autres qui étaient élus par ceux qui cessaient d'occuper ces fonctions, et leur nomination était publiée le jour où l'on donnait la violette (1) à une époque peu éloignée de 1324. Cette classe de *généreux, ou libéraux patrons* a, sans doute, par un don, renouvelé d'année en année, pendant quelque temps, augmenté le nombre des fleurs, et la ville, fidèle à ses antécédents, aura de son côté délibéré qu'à l'avenir ces fleurs seraient façonnées à ses frais.

On a vu que pour être reçu *docteur en la Gaie-Science*, il fallait avoir obtenu les trois principales *joyes* (*que haja hagudas las tres principales joyas*). Cette expression indique que l'on donnait d'autres *joyes* ou fleurs, aux poètes durant le XIVe siècle. Cette distribution avait-elle lieu chaque année? On pourrait le croire d'après les propres termes des *Lois d'Amours*. Mais d'après le même monument, il y en avait aussi d'extraordinaires, sans doute alors que le concours étant très brillant, les récompenses offertes n'étaient pas assez nombreuses pour récompenser le talent. Les fleurs inférieures, si l'on peut s'exprimer ainsi, étaient en général données à de très jeunes poètes. Lagane (2) a prétendu que la ville fonda, en 1498, un prix extraordinaire; et, vite, il produit un extrait du compte du trésorier qui a payé 1 livre 15 sols pour le prix d'une giroflée d'argent (3). Mais ce titre ne démontre pas une

(1) « Quels Bedels de lor Consistori haja los emolumens acostumats, so es assaber rauba entiera duna color casun an, laqual devan pagar *li Franc e liberal senhor Patro* en ladita festa, en laqual se muda cascun an; e li antic patro elegisso los noels per lan seguen e los publico lo jorn ques dona la viuleta. »

(2) *Discours contenant l'histoire des Jeux-Floraux*, p. 44.

(3) Item paguat per una flor et giroflada d'argen, com apar per le mandament 1 l. 15 s. (comptes de 1498).

fondation faite par la ville en 1498 : elle prouve seulement qu'elle paie le prix de l'une de ces *joies*, que l'on plaçait au-dessous des *joies* principales, dès l'année 1356. On donna, ainsi dès le XIVe, puis durant le XVe et aussi le XVIe siècle, des prix soit ordinaires, soit extraordinaires, mais rien ne montre, en termes exprès, que la fondation de ce prix ait été faite par la ville (1). C'est, comme on l'a vu, ce qu'on nommait pendant le XVIe siècle, *les petites fleurs* qui ont d'ailleurs été quelquefois faites aux dépens du chancelier des jeux.

Les jeunes gens qui voulaient concourir pour les prix inférieurs étaient assez souvent soumis à l'*essai ;* on ne voulait pas être trompé par de prétendus poètes qui seraient venus lire ou déclamer des vers qu'ils n'auraient pas faits.

On a vu que malgré l'union du comté de Toulouse à la couronne, cette partie du royaume avait conservé sa langue, et que ses poètes se servaient constamment de cet idiome gracieux et sonore, qu'au XIIIe siècle l'un des plus habiles troubadours, nommait *lo parlar gent de Tolosa ;* on a vu aussi que l'on avait, en 1466, donné un prix extraordinaire, une *Dame* d'argent, à Pierre de Janilhac, qui, bien que né à Paris, avait composé un poème en langue de Toulouse. Cinquante-sept ans plus tard, d'après les monuments, et peut-être plutôt, la langue française luttait contre la langue romane. Ce n'était plus une

(1) Voici quelques-uns des mandats relatifs à ces fleurs :

Pagat XIX liuras à mestre Asan, argentier, per las tres flors ordinarias de la Gaya-Sciensa et per una *Pausen extraordinaria*, pesant una onsa de argent. Mandement du XI mai 1501.

Pagat XX liuras per las tres flors de la Gaya-Sciensa inclusida una Marguarita extraordinaria. Mandement du 25 septembre 1504.

Payé pour les trois fleurs ordinaires de la Gaie-Science et pour une fleur extraordinaire, une petite fleur, une giroflée, que la ville a accoutumé de donner chaque année, le jour de Sainte-Croix de mai, aux mieux dictants. Mandement des 4, 5, 26 mai 1508, 1511, 1515, 1520, 1547.

étrangère, et bientôt elle domina dans nos jeux poétiques. L'institution avait d'ailleurs changé de nom ; c'était, en 1513, comme je l'ai dit, *le collége de l'art et science de la rhétorique, autrement dit de la Gaye-Science, fondé en Tholoze par feue dame Clémence, de bonne mémoire.* — Plus tard ce fut *le collége de rhétorique et de poésie françoise.* Il n'y eut plus de bachelier ni de docteurs en la Gaie-Science, il y eut des *Maîtres.* Tout indique une rénovation presque complète, et bien que Dame Clémence nous ait laissé un recueil de vers en langue romane, bien que l'on ait encore, pendant quelques années, admis au concours des pièces en cette langue, on croit voir l'influence d'une personne puissante, qui cède, comme Pierre de Janilhac, aux habitudes du pays qu'elle habite; mais qui se rappelle peut-être son origine, étrangère à notre province. La langue du pays ne fut plus parlée que rarement par les poètes qui voulurent avoir l'une des trois fleurs. On lut toujours dans les séances publiques des Chants Royaux et des Ballades en *Moundi,* ou Toulousain ; on en lut même en dialecte Aquitain ou gascon ; mais, si ce n'est peut-être pour les *Petites Fleurs,* ainsi que le prouve l'exemple de J. P. Colomez, ces pièces n'obtinrent que rarement les *Fleurs principales*, comme le disaient les Mainteneurs de 1356. — Le peuple seulement, et les vrais amis du pays, applaudissaient à ces productions, tantôt sérieuses, tantôt badines, et souvent satiriques. Les vers intercallaires des Chants Royaux et des Ballades étaient en quelque sorte gravés dans la mémoire des auditeurs, et ces vers rappelaient des strophes entières. Les poètes étaient encore reconduits chez eux par le bedeau du Collége de Poésie, qui, d'une main, tenait la verge d'argent, symbole de ses fonctions, et de l'autre, les fleurs accordées aux compositeurs. Le jour de l'Ascension, les poètes qui avaient remporté les prix, montaient à cheval, et, accompagnés de leurs amis,

parcouraient la ville au son des fanfares, et en faisant porter devant eux les fleurs qu'ils avaient conquises dans nos joutes littéraires. Le 3 mai ne fut pas toujours l'unique époque pour la distribution des prix. Durant le XV[e] siècle, on en distribua quelques autres à des époques différentes. Pendant que l'on allait chercher les fleurs placées sur l'autel de Notre-Dame de la Daurade, on prononçait dans le Grand Consistoire un discours latin, à l'auteur duquel on offrait une petite somme. En 1527, le fameux Etienne Dolet lut un poème latin que j'ai rapporté ailleurs (1), ce qui, entre autres choses, prouve que tout ce que l'on a dit plus tard de Clémence Isaure, était bien connu à Toulouse à cette époque, peu éloignée de son institution. Une foule d'hommes plus ou moins célèbres dans la suite, ont prononcé cette oraison qui, dès 1527, et peut-être plusieurs années auparavant, était un éloge de la poésie et de Dame Clémence. Ce discours était en latin, et c'est pour conserver la mémoire de cet usage, que depuis 1695, jusque vers la fin du XVIII[e] siècle, l'éloge de Clémence a toujours été précédé de quelques phrases latines (2). Mais, au reste, on avait échappé en

(1) Tom II, p. 256.

(2) Voici les noms de ceux qui ont prononcé cette oraison depuis 1527, jusqu'en 1694.

Etienne Dolet.	1527	Guillaume Balbaria. . . .	1573
Etienne Vinhalibus. . . .	1528	François Bertrandi. . . .	1577
Marin Gascon	1529-1535	Pierre Barbes.	1578
Pierre Trasebot.	1538-1539	Jacques Dufaur S[t]-Jory.	1581-1591
Jean Bertrandi.	1541	Pierre Glassié.	1584
Claude Terlon.	1542	Jean Broquin.	1586
Gui Dufaur.	1543	Gilles Juliard.	1588
Jean de Villeneuve. . . .	1544	Jean Conol.	1589
Jacques Benoit.	1550	Jean Foras.	1590
Jean Carles.	1552-1553	Jean Bacquier.	1592
François Salamonis. . . .	1558	Jacques Thieuder.	1593
Jean Salamonis.	1559	Jean Pierre Coderci. . . .	1594
Jean Daroles.	1561	François Garrigues. . . .	1596
François Salamonis. . . .	1568	Guillaume Juliard.	1598

entier aux anciennes habitudes, on avait proscrit tout ce qui rappelait les temps passés. Ce n'était plus qu'une grave Académie, jugeant froidement les productions glacées de Lamothe Houdard et de ses disciples.

Il faut l'avouer, l'Académie mérita bien alors l'épigramme lancée contre elle par l'auteur des *Lettres Persanes*.

Palaprat avait voulu réformer quelques abus qui s'étaient glissés dans l'ancien corps des Jeux-Floraux. Celui-ci ne se réunissait que pour les élections des mainteneurs, l'examen des ouvrages et la distribution des prix. Il fallait évidemment donner plus d'activité aux études littéraires de cette compagnie, et accroître par là son influence

Charles Drulhet. 1599
Galaut. 1600
François Casalis. 1601
Pierre Desplats de Gragnague. 1603
François de Gargas. 1604
Pierre Dubosc. 1605
Raimond de Lafont. . . . 1606
François Aimable Malart. . 1607
Antoine Lafont. 1608
Jean de la Tanerie. . 1610-1611
Jean Boyer. 1612
Jacques Bernardi. 1613
Marc Courtois. 1615
Louis Virasel. 1617
Guillaume Bertier. 1618
Pierre de Saint-Pierre. 1620-1621
Philippe de Lacesquière. . 1622
Louis George de Cironis. . 1623
André Tenia. 1624
Paul Dehol, natif de Grisolles. 1625
Me Dulaurens. 1627
Guillaume Mairiesol. . . . 1632
George Granjon. 1634
Etienne de Mansencal. . . 1636
Nicolas de Cambon. . . . 1637
Gabriel Vendages de Malepeyre. 1638
Anne de Boyer. 1639
François Madarrieu. . . . 1640
François Madrenes. . . . 1641
Dominique Capusat. . . . 1642
François Céleri. 1644
Barthélemy Bousquet. . . 1645
Pierre François Gaye. . 1648-1649
Guillaume Pradines. . . . 1650
Bernard Feraud. 1652
Raymond Samedies. . . . 1654
Louis Catelan. 1657
Jean-Baptiste Catelan. . . 1658
Etienne Chaumelie. 1660
Matthieu Lamothe. 1661
Guillaume Salière. 1663
Pierre Dutilh. 1664
Nicolas Chayde. 1670
Antoine Souterrene. 1672-75-77-80
Joseph Pradines. 1673
Matthieu Amiaut. 1676
Jacques Bégué. 1681
Jean Bonnefoy. 1684
Pierre de Latour. 1687
Simon de Dansan. 1682
Jean Louis Guitard, écolier, 1683, 1688, 1689, 1690, 1691, 1694.

et son utilité ; c'est ce que voulait faire l'auteur du *Grondeur*, homme d'un esprit tout méridional. Il fut malheureusement prévenu par Laloubère, personnage empesé, sec et diplomatique, que Pont-Chartrain avait imposé à l'Académie française. Il croyait qu'il y aurait de la gloire à imiter celle-ci ; pareil en cela à ceux qui, de nos jours, renversent un édifice byzantin ou une cathédrale, dont les ogives légères s'élevaient élégantes et gracieuses, pour construire à la place un édifice maussade, mais dont les proportions sévères sont imitées de l'architecture grecque. Laloubère détruisit ainsi le plus admirable monument littéraire du moyen-âge, et il lui substitua une copie décolorée de l'institution, dont Richelieu avait jeté les bases.

Des Académiciens succédèrent aux Troubadours et aux Mainteneurs ; les genres de composition admis dans les concours, durent être une imitation exacte du genre, en honneur Outre-Loire ; la langue romane fut entièrement bannie des concours, et même des séances publiques, où elle charmait autrefois le peuple de Toulouse. Il n'y eut plus de littérature méridionale proprement dite, il y eut une imitation servile de celle que les hommes du second ordre cultivaient à Paris. Tout ce que notre ville avait conservé de souvenirs, dut disparaître devant les Lettres-patentes données par le grand roi : on nous ramena entièrement à ce que l'on nommait l'*unité*, pensée qui domina durant tout le siècle de Louis XIV.

Les concours académiques attirèrent cependant une partie des écrivains des plus connus du commencement du XVIIIe siècle. Lamothe et Mlle Bernard, le poète Roi et Mangenot, et Taillandier, bien moins connus que les précédents, et Dulard, de Marseille, disputèrent les prix à quelques religieux de notre ville qui, eux aussi, faisaient des vers. Le P. Cléric qui reçut plusieurs fleurs, le jésuite Théodore Lombard, couronné douze fois, et que Vanière

trouva seul capable de pouvoir continuer son grand dictionnaire de la langue latine, acquéraient plus ou moins de renommée dans les concours auxquels ils prenaient part. Quelques hommes de beaucoup d'esprit, mais dont les noms sont complétement oubliés, et parmi lesquels on remarque l'abbé de Prades, frère de celui que le grand Frédéric nommait *son petit hérétique ;* Jean Castillon, devenu depuis un des rédacteurs de la grande encyclopédie, et journaliste distingué par sa critique fine et toujours délicate, Carrière d'Aufréry, qui, satisfait d'avoir obtenu trois prix, dédaigna de nouveaux succès, se présentèrent alors dans l'arène. Là parut surtout un jeune homme, étranger à cette ville, et qui devait acquérir une réputation, bien diminuée aujourd'hui : c'était Marmontel.

Dans des Mémoires, où il s'est montré peu reconnaissant envers la ville de Toulouse, où il fut accueilli avec bonté et où la haute société le combla de prévenances et de distinctions, il a outragé la vérité et dissimulé par un amour propre assez mal entendu, son origine (1) et

(1) Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans l'Eloge de Marmontel, lu dans la séance publique du *Lycée de Toulouse,* du 30 germinal an VIII, par le citoyen Taverne, ancien maître des Jeux-Floraux, émule et ami de Marmontel :

« Natif de Bord, en Limousin, et d'une famille obscure et pauvre, Marmontel fut, dès l'enfance, placé chez quelque curé de ses parents qui lui apprit un peu de latin. N'ayant pas su se comporter assez bien chez lui, son père lui donna le métier de tailleur. Il vint à Toulouse, et fut garçon chez Lamaniere, tailleur des jésuites. Un jour qu'il portait un habit à un pensionnaire, il le trouva occupé à un thème dont il ne pouvait venir à bout. *Marmontel* s'approcha, lut l'ouvrage de l'enfant, et lui fit connaître ses fautes. — Ah ! vous savez le latin, lui dit l'enfant. Faites-moi le plaisir de corriger ce thème. Marmontel fit des corrections élégantes. Le préfet de l'enfant, peu accoutumé à tant de perfection de sa part, lui dit : Mon ami, qui vous a fait le thème ? — Le garçon tailleur, répondit l'enfant. Oh ! parbleu, dit le jésuite, je veux le connaître. Il le mande, lui parle, est satisfait de lui. Il lui propose de reprendre ses études. Marmontel

ses premiers temps. M. Poitevin (1) a prouvé que tout ce que Marmontel avait dit sur l'enthousiasme extraordinaire excité par lui et sur son triomphe dans le *Grand Consistoire* de l'Hôtel-de-Ville, n'avait pas même le mérite de la vraisemblance. Il débuta par une ode intitulée *la Poudre*; quelques prix qui lui valurent le titre de Me ès-Jeux-Floraux, le mirent en rapport avec les gens de lettres auxquels il envoya ses légers opuscules. Plus heureux que le chevalier de Laurez, il eut des protecteurs qui surent montrer sous un jour favorable ses premiers essais, et lui assurer un avenir honorable et fortuné.

Les hommes les plus distingués dans la littérature du XVIIIe siècle, envoyèrent des ouvrages aux concours de l'Académie des Jeux-Floraux. Lorsque le succès répondait à leur espoir, ils faisaient imprimer leur nom. Etaient-ils vaincus? ils gardaient un silence prudent. Champfort et quelques autres, parmi lesquels on remarqua l'abbé, depuis chevalier de la Tremblaye, disputèrent à Rochemonteix, à Alexandre Jammes, à Verny, ce que l'on nommait autre-

y consent, et pour lui donner la facilité de subsister, il le place en qualité de précepteur dans une maison bourgeoise. Dès lors il prit un goût décidé pour les belles-lettres, et pendant son cours de philosophie et de droit, il s'associa aux d'Aufreri, aux Forest, aux Lespinasse, aux Dutour (*), aux Revel, et ils formèrent ensemble l'*Académie des Galetas*, où ils se soumettaient mutuellement et rectifiaient leurs compositions réciproques. Il travailla avec eux pour les Jeux-Floraux, et remporta une foule de prix. Voulant aller se perfectionner dans la capitale, M. de Mondran, l'ami des talents et des artistes, lui donna une lettre de recommandation pour son gendre *Lapopelinière*, fermier général, qui se piquait de littérature et qui le garda longtemps chez lui avec distinction. C'est là qu'il composa quelques-unes de ses tragédies. Il parvint ensuite jusqu'à Voltaire, qui l'encouragea et lui servit d'appui; par son canal, il fit connaissance avec des familles distinguées et avec les plus grands écrivains du siècle. »

(1) Hist. de l'*Acad. des Jeux-Floraux*.

(*) M. Dutour obtint plusieurs prix et reçut des lettres de maître ès-Jeux-Floraux. Son petit neveu, M. Martin Joseph Dutour, a obtenu aussi le même titre. Son ode intitulée LES PAQUES TOULOUSAINES méritait, elle seule, cette honorable distinction.

fois *les Fleurs du Gai-Savoir*. Aujourd'hui l'on trouverait, peut-être, une notable portion des pièces de vers offertes à l'Académie, dépourvues d'animation, de mouvement, de hardiesse; mais on verrait aussi la langue presque constamment respectée, des idées rendues avec précision, avec élégance, avec charme même. Les femmes surtout formeraient aux jeux du critique un chapitre intéressant dans l'histoire de l'Académie. Mlle de Catellan de Portel et Mme d'Encausse paraissent les premières. La grâce, l'aménité, les artifices du style, se retrouvent à chaque instant dans leurs ouvrages; ainsi que dans ceux, en trop petit nombre, de Mme Druilhet. Plus tard, Mme de Montégut mérita les fleurs qui lui furent accordées avec le titre de maîtresse ès-Jeux-Floraux, que Mlle de Catellan avait aussi remporté. MM^mes^ de Raynoard et de la Gorce soutinrent l'honneur de leur sexe dans nos luttes poétiques, et la dernière reçut aussi le titre de Maîtresse ès-jeux. La marquise d'Esparbès obtint la même distinction, et Mme de Beaufort d'Hautpoul aurait sans doute ajouté ce titre à ceux qu'elle possédait déjà, si une révolution ennemie des lettres n'avait pas détruit l'Académie.

Si l'on parcourt, sans prévention, les cent volumes publiés par cette société littéraire, on est, en général, frappé de la clarté et de la pureté de langage des ouvrages académiques qu'elle contient; et ce n'était pas toujours une chose facile que d'écrire avec cette élégance, surtout avec cette correction soutenue, à près de deux cents lieues de la capitale, et dans un pays où il existe une langue nationale que l'on entend chaque jour, que l'on doit employer à chaque instant. On n'a pas oublié cet admirable éloge de Clémence Isaure, que Le Franc de Pompignan lut à la séance publique du 3 mai de l'année 1745, et dans lequel il donna des exemples de tous les genres de poésie que cultivait l'Académie.

Certes, celle-ci ne fut pas exempte des faiblesses du XVIIIe siècle, en ne refusant point à Voltaire le titre de maître ès-Jeux-Floraux, qu'il sollicita avec toute la coquetterie de son style épistolaire; mais elle rendit au talent l'hommage qui lui était dû. Engagée dans une voie dangereuse, elle rencontra quelques écueils. On se rappelle du sujet du prix d'éloquence qu'elle donna à une époque où le philosophisme régnait en France, et auquel elle fut obligée de substituer l'éloge d'Exupère, ce saint évêque de Toulouse. On n'a pas oublié qu'elle proposa aussi l'éloge de Jean-Jacques Rousseau, et que Barrère se montra avec quelque éclat à cette époque. On n'a pas oublié que pour le sujet du discous de 1785, elle demanda aux orateurs *Si les temps de calme et de paix sont plus propres aux développements du génie, que les temps de troubles et d'orages?* sujet qui devait faire pressentir et qui amena une réponse en faveur de la seconde partie de cette question, qui n'était d'ailleurs que le corollaire de celle qu'elle avait donnée l'année précédente, et dans laquelle elle demandait un *Tableau de la grandeur et de l'importance de la révolution qui venait de s'opérer dans l'Amérique Septentrionale.* En proposant ce sujet, c'était dire aux orateurs qu'ils pouvaient se poser hardiment sur le terrain de la politique, et l'auteur alors couronné, Mailhe, ne manqua point de faire l'apologie de la rébellion et de prophétiser de pareilles et de plus sanglantes catastrophes....

Les prédictions de cet avocat ne furent que trop tôt et trop bien accomplies, et lui-même, devenu l'un des chefs de la révolution française, proscrivit et l'Académie et ceux de ses membres qui lui avaient montré le plus d'intérêt et donné le plus de marques de leur estime.

En 1806, lorsqu'après quatorze années d'interruption, l'Académie des Jeux-Floraux reparut dans le monde littéraire, il ne restait plus d'elle que quatre ou cinq mem-

bres, échappés, comme par prodige, à la hâche des bourreaux. Elle dut s'adjoindre deux ou trois nouveaux mainteneurs pour atteindre le nombre de sept, afin de recommencer ses destinées, de la même manière que les sept mainteneurs du *Gai-Savoir* avaient commencé les leurs, en 1323 (1).

ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE, SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

Le *Palais Commun*, ou Capitole, renfermait une autre institution, non moins brillante, peut-être, que celle des Jeux-Floraux, quoique bien plus moderne; c'était l'académie des Beaux-Arts.

Tout auprès de la porte latérale, si pittoresque encore, de l'ancien arsenal (2), on voit se prolonger l'aile droite de l'Hôtel-de-Ville, flanquée de tourelles gracieuses qui ont conservé leurs meurtrières; cette aile forme l'un des côtés de la *Rue des Menetriers* ou *du Petit-Versailles* (3), faisant retour dans celle de *Porte-Nove*. C'est là que fut établie l'école d'où Raymond, Valenciennes et Ingres sont sortis.

Les monuments romains, retrouvés à Toulouse, et qui ont sans doute été exécutés dans cette ville, annoncent que la statuaire et la sculpture d'ornementation y étaient cultivées avec le plus grand succès. Les belles mosaïques découvertes à Saint-Rustice (4), les monuments que j'ai retirés de la Villa Impériale de Calagorris (5), les beaux

(1) Voyez les notes et preuves à la fin de ce volume.

(2) C'est ce que l'on nomme aujourd'hui la *Porte de la Commutation.*

(3) Ce dernier nom provenait, à ce que l'on croit, de celui d'une hôtellerie, bâtie dans cette rue, qui, étant peu transitable, a été considérablement élargie aujourd'hui; elle a porté divers noms : on l'a nommée successivement *Rue Bonaparte, Rue d'Angoulême :* aujourd'hui c'est la *Rue Lafayette.....*

(4) Autrefois *Silva agra.*

(5) Je ne comprends dans cette catégorie que les sculptures d'ornementation, et je compte dans le nombre les bas-reliefs représentant les travaux d'Hercule.

fragments provenant de *Lugdunum Convenarum*, tout annonce qu'à Toulouse, et dans les lieux voisins, une foule d'édifices remarquables étalaient toutes les richesses des arts dépendants du dessin.

Au moyen-âge, des basiliques admirables furent élevées sur le même sol, et Toulouse possède encore l'un des édifices les plus remarquables en ce genre (1).

Des sculptures de tout genre, des fresques embellissaient ces édifices consacrés à la religion.

En 1295, ainsi que je l'ai dit, l'administration municipale, en ordonnant l'exécution d'un tableau, chaque année, ce qui eut lieu jusqu'à l'époque de la révolution, créa en quelque sorte une école de peinture, car la ville a eu constamment un artiste, gagé par elle, pour exécuter ce tableau, et ce peintre dut former des élèves.

La *Rue des Imagères* prit son nom des artistes ou *imagers* qui l'habitaient, et qui y faisaient ce que l'on appelait vulgairement *des images*.

En examinant le petit nombre de tableaux encore conservés, et qui ont été exécutés par ordre des magistrats municipaux, on remarque, avec plaisir, les progrès de l'art; sous les règnes de François Ier et de Henri II, nos peintres ont montré un talent remarquable. Gubri se distingua surtout à cette époque. Jacques de Boulvène, qui fut aussi peintre de la ville, se distingua par l'invention.

Au XIIe siècle, Gilabert avait terminé de grands travaux de sculpture, dans le cloître de Saint-Etienne. J'ai, le premier, fait connaître cet artiste, et sauvé ses productions. Il a signé, ce qui était alors fort rare, plusieurs de ses ouvrages. On doit vivement regretter que les noms des sculpteurs qui avaient fait une grande partie des statues, des bas-reliefs et des chapiteaux les plus délicats du cloître de la Daurade, que j'ai eu aussi le bonheur de conserver, ne

(1) L'église de Saint-Saturnin.

soient pas parvenu jusqu'à nous (1). L'auteur de l'ornementation du portail ogival de l'église de Saint-Etienne n'a inscrit qu'un monogramme sur ce bel ouvrage; il aurait dû y tracer son nom tout entier.

Vers la fin du XV[e] siècle, la statuaire fit de rapides progrès à Toulouse et dans les lieux voisins. Ses progrès furent surtout remarquables depuis le retour de Nicolas Bachelier, qui avait, pendant plusieurs années, reçu, en Italie, des leçons de Michel-Ange. Déjà, l'étude de la nature, la naïveté, la grâce, étaient les qualités dominantes dans les ateliers de nos statuaires; ils y ajoutèrent la correction, l'élévation, toutes les perfections qui ont placé si haut cette grande époque, que l'on a nommée *la Renaissance.* L'école de Bachelier se distingua, sous sa surveillance, dans les châteaux de Montal, de Castelnau de Bretenoux, de d'Assier, et dans nos plus belles églises. Artus, Guepin, Bachelier fils, Drouet, continuèrent cette école qui, plus tard, s'honora par les beaux travaux de Marc Arcis. Durant une partie du règne de Louis XIII, Chalette, peintre de la ville, déploya des talents peu communs; la bonté du dessin, la vigueur du coloris, voilà ce qui fit particulièrement remarquer ses ouvrages. On aurait considéré avec admiration son extrême facilité, même alors qu'elle n'aurait pas été unie à un génie qui savait se plier à toutes les exigences, et qui traitait avec un bonheur égal les sujets religieux et les sujets historiques. Il avait alors pour émule, à Toulouse, un pauvre moine, auquel ses supérieurs refusaient les objets les plus nécessaires à un peintre et à un sculpteur, car il faisait aussi bien un tableau qu'une statue. C'était le F. Ambroise

(1) L'un d'eux s'était représenté le maillet et le ciseau à la main, sur un délicieux chapiteau conservé aujourd'hui dans la galerie du moyen-âge, au Musée de Toulouse. Malheureusement, bien avant la destruction du cloître de la Daurade, cette figure avait été mutilée.

Fredeau, élève de Simon Vouet, et religieux augustin, dont la cellule était visitée par tous ceux qui chérissaient les arts, par tous les étrangers qui voulaient, en passant, rendre hommage à un talent réel, indignement méconnu.

Parmi ceux qui visitaient le plus souvent Ambroise Fredeau, on distinguait surtout l'un des directeurs généraux des travaux de la province, J. P. Rivalz, ami de Nicolas Poussin, et peintre d'un mérite incontestable. Il mena quelquefois dans la cellule de Fredeau, Antoine Rivalz, son fils, et Raymond Lafage, son élève.

Ces deux derniers, pleins de talents et d'avenir, esquissaient divers sujets de l'histoire de Toulouse, d'après les indications de leur maître; Antoine Rivalz, avec plus de grandeur dans la pensée; Lafage, avec plus de feu, et de facilité d'invention, peut-être.

En ce temps, il y avait, à Toulouse, un homme distingué par ses connaissances, par la noblesse de son caractère et par son amour pour les arts : c'était Bernard Dupuy-Dugrez. Il avait de bonne heure abandonné le barreau où il s'était cependant distingué. Citoyen plein d'amour pour son pays, il avait entrepris d'en retracer l'histoire. De nombreux voyages lui avaient fait connaître les nombreuses productions de la peinture et de la statuaire. Il voyait avec peine que la pratique de ces deux arts commençaient à déchoir dans Toulouse. Pader et Tournier étaient sans doute des peintres distingués; mais le premier, menacé d'une cécité absolue, allait fermer son atelier, et Tournier, qui, par la naïveté, la fermeté de son dessin et la bonté de la couleur, aurait pu rivaliser avec les meilleurs maîtres de son époque, ne voulait point former d'élèves. André Lèbre, qui parut vers le même temps, se distingua par un pinceau moelleux, et une touche légère. Il dessinait et peignait avec beaucoup de

succès les enfants, quoiqu'on puisse lui reprocher d'en avoir tenu les carnations trop rouges. Vieux et infirme, à l'époque où Dupuy-Dugrez voulut donner dans Toulouse une grande extension à l'étude des arts dépendants du dessin, Lèbre ne put lui être utile. Il fallait évidemment tout créer, et c'est dans cette pensée qu'il essaya de former une école publique, qu'il fit poser, à ses frais, un modèle vivant, et qu'il donna des prix à ceux qui réussissaient le mieux. On a encore la médaille qu'il distribuait aux élèves. Elle représente d'un côté Pallas, appuyée sur son égide, et sur le revers cette inscription : *Tolosæ Pallad. præmium graphices privato sump. datum ann.* 1697. Dupuy-Dugrez mourut en 1720; il avait peut-être été prévenu dans la pensée d'établir une école de dessin à Toulouse, par les de Troy, et aussi par Hilaire Pader. Mais les magistrats municipaux ne pouvaient s'habituer à la pensée qu'il y aurait dans cette école des modèles vivants des deux sexes, et il fallut tout le crédit de Dupuy-Dugrez pour triompher de cet obstacle.

Il y avait eu, ou il y avait encore, alors quelques autres artistes dans Toulouse. Je citerai entr'autres :

Colombe du Lys, élève de Chalette. Il prenait le titre de noble, et prétendait appartenir à la famille de Jeanne d'Arc.

Durand, né à Toulouse, était l'un des meilleurs peintres de portraits de son époque. Il fut le rival d'Hilaire Pader, et l'emporta sur lui pour l'obtention de la place de peintre de l'Hôtel-de-Ville. Il était sans doute supérieur à Pader, alors qu'il fallait retracer les traits de nos magistrats municipaux, mais il ne pouvait lutter avec lui, quand il fallait produire une grande composition. Il avait une physionomie gracieuse, les manières du grand monde, et son esprit était cultivé; il aurait pu, comme Pader, écrire avec succès sur les arts. Sa vue s'étant affaiblie, la ville lui fit une pension de 300 livres.

Nicolas de Troy avait peint, avec des succès non contestés, l'histoire et le portrait, mais il fut surpassé par ses fils.

Jean de Troy, l'un d'entr'eux, qui fut, à ce que l'on croit, peintre de l'Hôtel-de-Ville pendant quelque temps, était un artiste d'un mérite supérieur.

François de Troy, son frère, était encore plus brillant, plus recherché que lui. Premier peintre de portraits de Louis XIV, il mérita cet honneur, et l'école française le réclama comme l'une de ses gloires.

Ferguson n'était pas né à Toulouse, comme les précédents, à l'exception de Du Lys. Placé sur un plus grand théâtre, ses tableaux, représentant en général des ruines et de vieux marbres, lui auraient acquis une longue renommée.

François Fayet était doué d'un talent facile, mais négligé quelquefois.

Après la mort de Dupuy, deux artistes se disputèrent la primauté dans Toulouse. Jean Michel, élève de François de Troy, avait remporté le premier prix, proposé par Dugrez, et annoncé ainsi ce qu'il serait dans l'avenir. A son retour de Paris, en 1682, il se fixa entièrement à Toulouse, et fut nommé peintre de l'Hôtel-de-Ville. Lui aussi voulut établir une école de dessin et de peinture. Mais il ne put vaincre à cet égard l'opposition systématique des magistrats.

Il crut alors devoir s'adresser au roi, mais la centralisation, dont on se plaint tant aujourd'hui, et que l'on croit une chose nouvelle, existait alors dans toute sa force. On ne croyait pas qu'il dut y avoir des artistes en province, et Louis XIV rejeta le projet de Michel. Le placet de celui-ci est remarquable par les détails qui y sont contenus, et l'on y voit, non sans étonnement aujourd'hui, que Toulouse où il n'y avait que trois ou quatre peintres, fournissait cependant des tableaux à plus de trente diocèses où il

n'y en avait aucun. Les tableaux peints par Michel, soit dans les registres de l'histoire, soit dans les salles du Capitole, soit encore dans les églises, prouvèrent qu'il possédait un talent peu commun. Il aurait joui longtemps encore de la place qu'il occupait; mais Antoine Rivalz était de retour de Rome. Ses amis suscitèrent de nombreux désagréments à Michel, qui perdit sa place. Aussitôt Antoine Rivalz fut nommé peintre de la ville.

A cette époque ce dernier fut chargé de grands travaux, et de nombreux élèves se pressèrent autour de lui. Il avait dans l'intérieur du Capitole un vaste atelier où il pouvait recevoir des élèves. Parmi eux se distinguèrent surtout Subleyras, Despax, Cammas, Maran, Crozat, peintres, et Pierre Lucas, sculpteur. Mais après que ces jeunes gens eurent dessiné la figure d'après l'estampe et la ronde-bosse, ils aperçurent le terme de leurs études. Pleins d'ardeur pour l'art, ils s'associèrent, en 1726, et formèrent un fonds commun pour payer des modèles et pour d'autres dépenses indispensables. Ils prièrent Rivalz de leur prêter la salle voisine de son atelier, et de vouloir bien diriger leur école. Cette demande fut agréée avec joie, et d'autres jeunes artistes voulurent profiter de cette institution. Les frères Bordes, Samson cadet, Saint-Amans, Hélie, bien connu par d'excellentes poèsies en langue du pays, se réunirent dans la nouvelle école, et lui donnèrent par leur assiduité, par leur zèle, par leurs talents, une grande importance. Le 3 septembre 1726, les Capitouls donnèrent à Rivalz une somme de 400 livres, comme témoignage de satisfaction, et cette indemnité, qui paraîtrait bien légère aujourd'hui, fut payée chaque année à cet habile artiste. Ce fut surtout au zèle de MM. Cormouls, chef du consistoire, et Baylot, syndic de la ville, que celle-ci dut l'établissement durable d'une école de beaux-arts dans ses murs.

Rivalz mourut en 1735, et l'école semblait devoir finir avec lui. Guillaume Cammas, qui succéda à Rivalz, voulut la continuer. Il la rétablit à ses dépens, et en fit l'ouverture, le 10 janvier 1738. Son ami Pierre Lucas, voulut bien se joindre à lui pour corriger les ouvrages des élèves. La ville fut touchée du zèle de Cammas, et elle accorda à perpétuité une somme de 400 livres au directeur de cet établissement, pour servir à toutes les dépenses nécessitées par les études.

Le 28 juillet 1734, le conseil de ville délibéra d'accorder annuellement une somme de 500 livres, qui devait être convertie en médailles d'or et d'argent, de valeurs différentes, destinées à être distribuées à ceux qui avaient fait les meilleurs ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture.

Ainsi Toulouse avait une école de Beaux-Arts, mais il fallait en juger les productions, et pour cela ne pas avoir recours à des personnes isolées et dont le choix pourrait dépendre du caprice d'un commis; il fallait établir un corps respectable, formé de citoyens honorés, connus par leur goût et par leur amour pour les arts. Toulouse possédait un grand nombre d'hommes de ce genre, mais avant de les constituer en académie, l'administration voulut fixer d'une manière durable la répartition des prix qui furent dans la suite augmentés par la pension de 1,000 livres, que la province accorda annuellement à l'école de Toulouse. Il dut y avoir une médaille d'or de la valeur de 300 livres, donnée alternativement aux meilleurs ouvrages de peinture, sculpture et architecture. Le second prix fut une médaille d'or de 60 livres, pour les essais de peinture; un troisième de même valeur pour ceux d'architecture; un quatrième de 30 livres pour le dessin d'après le modèle vivant; cinq autres de moyenne valeur : deux pour le dessin d'après la ronde-bosse, deux pour une académie

d'après l'estampe, un pour le prix de perspective, et l'autre pour la géométrie pratique ou l'astronomie.

Guillaume Cammas avait formé le projet d'établir le corps dont j'ai parlé plus haut. Ce projet fut approuvé par la ville, et il fut délibéré, dans les conseils tenus du 8 au 13 janvier 1746, que la société serait composée de vingt-six personnes, savoir : des huit Capitouls, des quatre commissaires, anciens Capitouls, qui avaient travaillé à la rédaction des réglements, et qui, après trois ans, seraient changés, du syndic de la ville, de six associés honoraires et de sept associés artistes. Voici la liste de ceux qui furent nommés alors :

Fondateurs.— MM. Laporte, chef du consistoire; Reinaud, Delfau, Lassaigne, Prevost, Bardole.

Commissaires triennaux.— MM. Poisson, avocat, ancien Capitoul; d'Héliot, avocat, ancien Capitoul; de Caupène, écuyer et ancien Capitoul; Destadens, écuyer, ancien Capitoul.

Syndic de la ville.— M. Bailot, avocat, ancien Capitoul.

Associés honoraires.— MM. l'abbé de Sapte; le comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi; le comte de Fumel, de Mondran, de Lagorrée, Maduron, chanoine de Saint-Sernin.

Associés artistes.— MM. Cammas, peintre de l'Hôtel-de-Ville, et en cette qualité directeur; Despax, peintre; Rivalz (1), peintre; Simonin aîné, graveur; Lucas, sculpteur; Darcis, fils du célèbre sculpteur de ce nom; Bernard, sculpteur.

Cette élection fut faite, pour cette fois seulement, par le conseil de ville qui statua qu'à l'avenir, la société nommerait ceux qui remplaceraient les membres décédés, ou démissionnaires, dans la classe des *honoraires*, et dans

(1) Nommé plus tard le *chevalier Rivalz.*

la classe des artistes, le conseil réserva seulement pour lui, le droit de nommer aux places de commissaires triennaux.

La société devait s'assembler le dernier samedi de chaque mois.

L'un des hommes qui ont le plus aimé les arts, à Toulouse, M. de Mondran, raconte de la manière suivante (1), ce que firent les magistrats municipaux après avoir institué la société :

« Dès que les Capitouls eurent fait imprimer les réglements de la société, un Capitoul et un ancien Capitoul vinrent chez chacun des membres de la nouvelle société pour leur apprendre leur nomination, et les prier de vouloir l'accepter, ainsi que l'exemplaire des réglements imprimés qu'ils leur présentèrent. Ils dirent à chacun qu'ils estoient députés du corps de ville pour leur annoncer que le conseil ayant senti combien l'établissement d'une Société des arts seroit utile et honorable pour Toulouse, il avoit cru ne pouvoir en confier la direction en de meilleures mains, et qu'ils espéroient, qu'animés du même zèle qu'eux, ils concourroient avec plaisir à seconder leurs vues pour les progrès des arts et la gloire de notre patrie. Chacun de ces nouveaux associés accepta avec reconnaissance l'honneur que le corps de ville venoit de lui faire. Ils s'assemblèrent le lendemain, 10 mai 1746, à l'Hôtel-de-Ville, dans la chambre du sieur Cammas. Dès que l'assemblée fut formée, M. Reinaud, Capitoul, président de cette assemblée, prononça un discours à la louange des beaux-arts, et propre à exciter le zèle des associés.....

» La société nomma par scrutin M. le comte de Caraman, modérateur, et de même M. l'abbé de Maduron, pour secrétaire perpétuel... »

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Académie des arts, mss. p. 17 et seq.

Ce dernier fit, peu de jours après, sa démission, et M. l'abbé de Sapte fut élu à sa place ; M. de Gaillac-Puy-Saint-Pierre succéda, dans la classe des honoraires, à M. l'abbé Maduron.

On jugea, le 14 mai, les ouvrages que les élèves avaient faits vers la fin de l'année 1745, et parmi ceux qui remportèrent des prix, on distingua M. Gros, père du célèbre artiste de ce nom (1).

Le concours de 1746 eut lieu dans la *Galerie des peintures* (2). On lit dans les Mémoires de M. de Mondran : « les sieurs Despax et Rossard s'étant comportés indécemment, et ayant manqué grièvement, envers la Société, par des procédés qu'elle n'a pas voulu consigner dans ses registres, par discrétion pour eux, les exclut du corps, et déclara leurs places vacantes, le 11 juin 1746. »

Comme, dans l'histoire de chaque institution, les premiers temps sont toujours ce qui excite le plus l'intérêt des lecteurs, je crois devoir rapporter ici les détails que M. de Mondran a consignés dans ses mémoires, encore inédits, sur la séance solennelle tenue par la Société des Arts, peu de temps après sa fondation.

« Nous ne tînmes notre première assemblée publique que le 7 du mois d'aoust 1746..... nous l'avions annoncée par des affiches..... nous nous rendîmes chacun séparément, à trois heures après midi, dans le Petit Consistoire de l'Hôtel-de-Ville. Dès que nous fûmes tous assemblés, MM. les Capitouls se revêtirent de leur robe de cérémonie, appelée *Manteau Comtal*, et nous descendîmes au Grand Consistoire, précédés par la symphonie de l'Hôtel-de-Ville, et du

(1) Les autres élèves distingués en cette occasion furent les sieurs Bastide et Lagrénée.

(2) Le sieur Gaubert Laberie eut le prix du dessin d'après l'estampe, et aussi le second prix de peinture ; le sieur Lagrénée obtint le prix de sculpture.

bedeau de la ville avec sa masse d'argent à la main. M. Reinaud, faisant les fonctions de chef du consistoire, se plaça dans l'angle du tribunal où les Capitouls tiennent l'audience, le modérateur sur le même banc qui fait retour sur la droite, et à la suite du modérateur, les *associés honoraires et les associés artistes*. Les Capitouls se placèrent à la gauche du chef du consistoire, sur le même banc qui fait retour de ce côté, et les quatre commissaires triennaux, à la suite des Capitouls. Le secrétaire perpétuel se plaça derrière, au bureau qui était dans l'angle du parquet, vis-à-vis le chef du consistoire, et M. Bailot, syndic de la ville, se plaça aussi derrière le même bureau, à la gauche de M. l'abbé de Sapte, secrétaire perpétuel.

» M. le chef du consistoire fit l'ouverture de cette séance par un discours très éloquent sur les avantages que procurent les arts dans une ville qui les cultive.

» Après que ce discours fut fini, le bedeau appela successivement, par leurs noms, les élèves qui avaient remporté des prix ; ce furent : le sieur Bastide, actuellement adjoint à un professeur, qui eut un prix de 15 livres, pour une figure d'après l'estampe ; le sieur Gros, actuellement fameux peintre en miniature, à Paris, qui eut le second prix de 15 livres, d'après l'estampe (1); le sieur Laberie, actuellement professeur, qui eut le petit prix de composition pour la peinture, prix dont la valeur était de 60 livres ; le sieur Lagrénée, actuellement professeur de l'académie royale de Paris, et ci-devant premier peintre de l'impéra-

(1) Les membres présents furent ceux dont les noms suivent : MM. Reinaud, Verdole, Destadens, Poisson, de Caupène, Baylot, Lucas, Darcis, de Caraman, l'abbé de Sapte, de Mondran, de Lagorrée, de Gaillac, Cammas, Rivalz, Simonin. Le sieur Bordes eut un prix de 15 livres; les sieurs Gaubert et Laberie eurent un prix semblable; le sieur Pin reçut le prix du modèle vivant; le sieur de Savignac reçut le prix de sculpture.

trice de Russie, qui eut le premier prix de composition pour la sculpture, de valeur de 60 livres; le même Lagrénée eut aussi le prix de 30 livres, pour une académie, d'après le modèle vivant; les sieurs Bordes et Laberie, deux petits prix; le sieur Pin, le prix du modèle, et M. de Savignac, le prix du concours d'architecture.

» Tous ces élèves étaient placés en face du modérateur, dans la seconde ceinture du barreau, sur un banc qui leur fut affecté pour cette séance, et de là ils partirent lorsqu'on les appela pour aller recevoir les prix des mains du Chef du consistoire qui, en le leur remettant, leur fit un petit compliment propre à les encourager et à exciter leur émulation. Après qu'on eut distribué les prix, le modérateur fit un discours très éloquent, à la gloire du corps de ville, sur l'utilité de l'établissement des écoles gratuites de dessin, sur le zèle dont la société était animée pour faire fleurir les arts dans Toulouse, et sur l'espoir qu'elle avait de la rendre aussi célèbre pour cette partie qu'elle l'a toujours été pour les sciences et les belles-lettres. Le bedeau distribua ensuite les programmes à toute la société et au public; après quoi elle se retira au Petit Consistoire, au bruit de la symphonie, et dans le même ordre qu'elle était venue. »

Les professeurs n'avaient point d'émoluments, et cela dura jusqu'en 1751.

La Société n'avait pas d'abord un local convenable pour elle; c'était en effet dans la chambre à coucher du peintre de la ville qu'elle s'assemblait, et la crainte de voir le corps placé sous la domination des Capitouls, qui, tous, n'étaient pas amis des arts, fit concevoir à M. de Caraman le projet de réunir la Société des Arts à l'Académie des sciences qui venait, naguère, de recevoir des lettres-patentes qui la constituaient en académie royale. Il se faisait fort d'obtenir à ce sujet l'approbation de la cour. M. de Mon-

dran crut qu'il fallait au contraire recevoir une institution royale. On convint qu'il y aurait là un grand avantage.

M. de Caraman étant parti pour Paris, M. de Mondran remplit les fonctions de modérateur, et à force d'impatienter l'administration, il obtint d'elle des modèles pour les élèves.

En 1747, le conseil de ville consentit à l'augmentation des membres de la société, et il y eut huit associés ordinaires de plus, savoir : quatre anciens Capitouls, et quatre externes; les premiers furent MM. Poisson, d'Héliot, Durand et Destadens; les quatre autres furent : MM. de Marcassus fils, Saint-Amand, Garipuy et de Merle.

En 1748, la Société nomma M. de Boisset-Glaçac, secrétaire, M. l'abbé de Sapte, ayant fait sa démission; M. Labat de Savignac, gentilhomme de Bordeaux, et qui avait, comme on l'a vu, remporté plusieurs prix; M. Lacour et M. Picot de Lapeyrouse, tous deux anciens Capitouls.

Le 12 juillet 1748, de nouveaux statuts faits par la Société furent autorisés par le conseil de ville, par les soins de M. de Mondran. On acheta, des héritiers d'un sculpteur, nommé Parent, mort à Béziers, et qui avait moulé, par ordre de Louis XIV, toutes les statues antiques existant à Rome, un exemplaire en plâtre de chacune de ces statues; on les fit mouler ensuite et les creux demeurèrent en la possession de l'Académie, qui en faisait tirer des plâtres pour l'usage des élèves (1). L'étude de ces objets préserva l'école de Toulouse de l'invasion du mauvais goût, et ce fut à la fin de la première moitié du XVIIIe siècle que cette ville donna un exemple qui ne fut guère imité, dans la capitale, que plus

(1) Ces plâtres sont demeurés dans les locaux de l'école des Arts pendant fort longtemps. Ils ont été vendus, à ce qu'on assure, il y a peu de temps.

de soixante-dix ans après. L'école était mal logée. On demanda pour la placer la jouissance d'une des tours de la ville. Le duc de Richelieu, ami de M. de Mondran, et qui passait à Toulouse, fut voir cette tour, et trouva qu'elle pouvait servir à l'usage que l'on voulait lui donner. La ville refusa. Plusieurs membres de l'administration voyaient avec peine l'institution d'une école de beaux-arts, et, sans M. de Mondran, l'étude de la peinture et de la sculpture aurait sans doute été abandonnée dans Toulouse; mais il fit parvenir au fameux comte de Caylus un mémoire pour démontrer l'utilité d'une académie à Toulouse. Une copie de ce mémoire fut remise au comte de Saint-Florentin; il écrivit en outre à l'archevêque de Toulouse, alors à la cour, et à M. le duc de Richelieu, pour les prier de favoriser le projet relatif à l'établissement d'une académie de peinture dans notre ville. Il écrivit aussi aux membres de l'Académie de Paris pour les prier de ne point s'opposer à ses instances. Cette dernière démarche était nécessaire, car le chancelier avait dit à M. de Caylus, que si l'Académie de Paris ne s'y opposait pas, il ferait accorder des lettres-patentes à celle de Toulouse.

M. de Mondran avait agi au nom de la Société, dont il était le modérateur, mais sans lui rien communiquer, car il redoutait et les intrigues locales et la mauvaise volonté de l'administration. Cependant on approchait de la conclusion de cette importante affaire; le comte de Saint-Florentin avait nommé pour la rédaction des lettres-patentes et des statuts M. de Boze, membre de l'académie française et de celle de peinture, et M. Coypel, premier peintre du roi (1). L'archevêque de Toulouse recevait pres-

(1) Voici la lettre écrite par M. le comte de Saint-Florentin à M. de Mondran, modérateur de la société :

Messieurs,

J'ay reçu la lettre que vous m'avez écrite et les pièces y jointes pour

que en même temps du ministre une réponse à peu près semblable. Mais il se présentait une objection : pourquoi le corps de ville, spécialement intéressé à l'obtention des lettres-patentes, n'en sollicitait-il pas lui-même l'octroi? M. de Mondran engagea l'un des Capitouls, M. de Lasserre, de porter à un point de délibération la demande des lettres-patentes. Mais cette proposition fut repoussée, et il ne s'en fallut que d'une voix que la société et l'école elle-même ne fussent supprimées. Les choses restèrent dans cet état, mais la demande adressée au gouvernement n'était plus un mystère, et le comte de Saint-Florentin reçut de Toulouse deux lettres anonymes que l'on crut être l'ouvrage de Despax et de Rossard, qui, ainsi qu'on l'a vu, avaient dès le commencement été expulsés de la Société des Arts. De son côté, l'Académie de Paris avait reçu avec une vive satisfaction l'annonce de l'établissement d'une société pareille à Toulouse. Il n'y avait plus d'obstacle; il fallait seulement payer les frais des lettres-patentes; M. de Saint-Amans envoya pour cela une somme de 600 livres, et le 25 décembre 1750, le

obtenir du roy que votre société, établie par le corps de la ville de Toulouse pour la perfection des beaux-arts, soit autorisée par des lettres-patentes et des statuts. Le modèle des statuts que vous m'avez adressé m'a paru mériter un examen sérieux et réfléchi, et devoir être soumis aux observations des plus grands maîtres pour les arts, et comme toutes les académies des provinces doivent être filles de celle de Paris, M. le chancelier et moi avons pensé que l'on ne pouvait faire un meilleur choix pour cet examen que M. de Boze, de l'Académie française et de celle de peinture et de sculpture, pour la rédaction de vos lettres-patentes et des statuts, et de M. Coypel, premier peintre du roy, pour faire les observations qui peuvent conduire à la perfection de cette opération. Je leur ai donc envoyé ce que vous m'avez adressé, et je leur communiquerai aussi ce qui me viendra de votre part sur cet objet. Vous ferez bien de leur écrire de votre côté, et de former avec eux une correspondance qui accélère l'expédition que vous désirez, et à laquelle il m'a paru que Sa Majesté voudra bien consentir.

Je suis, messieurs, votre très affectionné serviteur,

Signé : SAINT-FLORENTIN.

comte de Saint-Florentin écrivit à la Société des Arts la lettre suivante :

Messieurs,

J'ay rendu compte au roy du succès des assemblées que vous avez tenues jusqu'à présent pour la perfection des beaux-arts. Sa Majesté, pour en augmenter l'utilité, a bien voulu y donner une forme convenable et permanente, tant par un réglement que par des lettres-patentes qui ont autorisé, créé et institué ces sortes d'assemblées, sous le titre d'Académie royale de peinture, sculpture et architecture. Je les ai envoyées au sceau dont vous aurez agréable de les retirer. Je suis persuadé que les témoignages que le roy vous donne de sa protection et de sa bienveillance en cette occasion, animeront encore votre zèle, et que vos travaux ainsi que vos succès, justifieront de plus en plus les bontés de Sa Majesté.

Je suis véritablement,

Messieurs,

Votre très humble et affectionné serviteur,

Signé : SAINT-FLORENTIN.

Les lettres-patentes arrivèrent enfin et furent adressées à M. de Mondran. Il en prévint lui-même les Capitouls qui parurent peu satisfaits, mais la joie fut grande parmi tous les amis des beaux-arts, et la société demanda au parlement l'enregistrement des lettres-patentes qui la constituaient en Académie royale de peinture, sculpture et architecture. Ces lettres furent enregistrées le 13 janvier 1751. Par leurs dispositions, l'Académie se trouva divisée en quatre classes. La première formée du maire, du lieutenant du maire, du chef du consistoire, des huit Capitouls, des quatre anciens Capitouls, commissaires triennaux, du syndic de la ville et de M. Bailot. La seconde classe se composait du gouverneur de la province, du commandant, de l'archevêque de Toulouse, du premier président du parlement, de M. le comte de Caylus, de M. de Boze, du comte de Saint-Florentin, de M. le Marchand, contrôleur général, de M. de Crillon, archevêque de Narbonne, de M. le Nain, intendant de Languedoc, de M. de Bonrepos, procureur général, et de M. le comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi. La troisième classe, celle des

associés ordinaires, fut composée de MM. de Mondran, modérateur, l'abbé de Sapte, de Lagorrée, de Gaillac Puy Saint-Pierre, Destadens, ancien Capitoul, de Merle, Poisson, ancien Capitoul, d'Héliot, ancien Capitoul, de Puymaurin, Martin Saint-Amand, Garipuy, Durand, ancien Capitoul, Labat de Savignac, Lacour, ancien Capitoul, Picot Lapeyrouse, ancien Capitoul, le comte d'Espie, Castel, trésorier de France, d'Orbessan, président du parlement, secrétaire perpétuel de l'Académie, l'abbé Castaing, conseiller, clerc au parlement, Lafage, syndic général de la province. La quatrième classe se composa entièrement d'artistes et de professeurs. On eut la générosité d'oublier les torts de Despax et de Rossard, et ils furent admis dans l'académie. Les autres membres de cette classe furent MM. Cammas, peintre de l'Hôtel-de-Ville et professeur; Simonin, graveur; Lucas, sculpteur; Rivalz, peintre, chevalier de l'ordre de l'éperon d'or; Labarthe, peintre; Pin, ingénieur et peintre; Darcis, sculpteur; Gaubert Laberie, peintre; Dufourc, professeur de géométrie et de perspective; Taillard, professeur d'anatomie; Blanchard, peintre; Capela, sculpteur. N'ayant point de lieu décent pour ses réunions, l'Académie demanda à celle des Jeux-Floraux de lui permettre de s'assembler dans la salle qui porte aujourd'hui le nom de Salle de Clémence-Isaure. M. de Mondran demanda bientôt à la ville, au nom de l'Académie dont il était le modérateur, d'assigner à celle-ci, non-seulement un logement, mais encore des appointements pour les professeurs.

On accorda pour logement la maison où était l'enseigne de l'écu.

Ce fut dans la séance publique du mois de juillet 1751 qu'eut lieu, avec beaucoup de pompe, l'installation officielle de l'Académie. La séance fut commencée par la lecture d'un discours de M. Fabry, chef du consistoire, qui

avait pris pour sujet, l'*Utilité des Arts*. Il loua beaucoup les membres de l'Académie, et surtout M. de Mondran, sans lequel elle n'aurait pas été créée. On distribua les prix, et la séance fut terminée par un discours du modérateur.

L'Académie fit, le 25 août de la même année, la première exposition publique de tableaux. Elle eut lieu dans la galerie qui précède celle des Illustres, et depuis, chaque année, jusqu'en 1792, cette exposition, composée des ouvrages des membres de l'Académie, de ceux des élèves qui avaient remporté les premiers prix, et des plus beaux tableaux possédés par les amateurs, a attiré une foule immense dans le Capitole.

En 1752, l'Académie prit la résolution d'honorer la mémoire d'Antoine Rivalz et de Marc Arcis, et de placer une inscription honorifique sur la tombe de chacun de ces artistes.

La même année, le corps de la ville ayant voulu placer en quelque sorte l'Académie sous sa dépendance, celle-ci prit les moyens nécessaires pour faire respecter ses droits; mais le 4 juillet, les Capitouls entrèrent dans l'assemblée, ayant M. de Laviguerie à leur tête, et celui-ci déclara au nom de tous, qu'ils reconnaissaient que l'Académie était un corps libre, sous l'autorité et la protection du roi, et un asile où il n'était point permis d'exercer d'autre juridiction que celle attribuée aux chefs de la compagnie, par les réglements émanés de l'autorité royale ou par ceux que le corps avait fait lui-même, comme une société dont tous les membres étaient égaux, et ne pouvaient prétendre l'un sur l'autre aucune autorité, à raison de la naissance, des dignités ou des places; enfin, comme une assemblée composée de gens distingués par le mérite et les talents, et chers à la patrie par leur amour pour elle et par le sacrifice généreux qu'ils lui faisaient de leurs

loisirs et du fruit précieux de leurs veilles et de leurs travaux.

Cette déclaration, que chacun des Capitouls approuva, fut enregistrée.

M. de Labat de Savignac, quoique associé ordinaire, ayant offert de professer gratuitement l'architecture, et M. Lucas ayant proposé de professer de même la sculpture, l'Académie établit en faveur de leurs élèves des prix pour ceux qui se distingueraient le plus.

En 1757, Mme Carles se présenta au concours, et obtint un prix avec éloge; d'autres femmes ont depuis recherché et obtenu cet honneur.

M. le comte de Caraman étant mort à Paris, le 20 avril 1760, son fils le remplaça, le 8 juin de la même année, dans la classe des honoraires.

Cette année la classe des fondateurs, composée des Capitouls, insulta gravement la classe des associés ordinaires et une partie de celle des artistes; il fallut avoir recours à l'autorité royale (1), qui maintint les classes utiles dans leurs droits, et qui rappela la déclaration solennelle faite au nom des Capitouls, en 1752. Il fut reconnu que les anciens Capitouls ne pouvaient entrer dans la classe des associés ordinaires; il fut ordonné que la police des écoles appartiendrait seule aux professeurs, et les Capitouls furent invités par le roi à prêter à l'Académie, pour ses séances publiques, la Galerie des peintures.

La ville résista. On était en ce temps, où le corps municipal luttait aussi contre l'Académie des Jeux-Floraux, et voulait anéantir en quelque sorte celle-ci, en y exerçant une sorte de domination qui ne pouvait qu'amener de fâcheux résultats.

Mais l'Académie des arts obtint justice en 1761. Les dé-

(1) Lettre du comte de Saint-Florentin à l'Académie, écrite de Versailles, le 19 décembre 1760.

libérations prises par les honoraires, et qui étaient injurieuses pour le reste du corps, furent biffées par un commissaire départi par M. l'intendant en vertu des ordres du roi. La constitution académique dut être à l'avenir respectée. M. de Carrière, avocat et ancien Capitoul, qui avait agi avec le plus de zèle contre l'Académie, fut, par lettre de cachet, exilé à Niort (1).

En 1766, trois élèves de l'école de Toulouse, Raymond (2), Arnal et Gamelin, obtinrent les grands prix à Paris, à Madrid et à Rome.

Les séances particulières étaient remplies par la lecture de Mémoires sur les arts, et en particulier sur ce qui pouvait être utile à Toulouse. L'Académie avait fait gra-

(1) « Ce fut, dit M. de Mondran, dans ses Mémoires inédits, un coup de foudre qui porta l'affliction et la consternation dans toute sa famille. C'étoit un des plus célèbres avocats d'audience du parlement; plusieurs de ses clients retirèrent leurs procès de son cabinet, et il partit le lendemain. Le parlement parut si sensible à la privation de cet avocat que, le 20 mars, il écrivit en sa faveur. L'Académie s'assembla extraordinairement, et avec une générosité digne d'elle, elle demanda le rappel de M. Carrière, avocat, ancien Capitoul et membre de la classe des fondateurs. Cette démarche eut tout le succès que l'on pouvait en attendre. »

(2) On lit dans les *Affiches et annonces de Toulouse et du Haut-Languedoc*, année 1784, p. 82 : « Après avoir remporté, à Toulouse, dans l'école fondée par le corps de ville, le grand prix d'architecture, M. Raymond partit pour Paris, où il obtint, peu d'années après, à l'Académie royale, un succès pareil. Ce nouveau prix lui acquit l'avantage d'être entretenu pendant six années à Rome, à l'Académie de France, aux dépens du roi. Une étude suivie des monuments antiques et des édifices modernes dont cette capitale des arts est décorée, fut, durant son séjour, l'objet constant de son application et de ses veilles. Les six années de sa pension étant expirées, il fut visiter le royaume de Naples, la Toscane et l'état de Venise, pour y étudier aussi les restes précieux d'antiquités qui subsistent encore dans ces contrées, et les remarquables ateliers d'architecture moderne qui les distinguent. Il s'attacha surtout, à Venise et à Vicence, à saisir, par un examen approfondi, les principes suivis par le célèbre Palladio, dans la construction et la décoration des temples et des palais dont il a embelli ces deux villes.

» Le 16 février 1784, il fut nommé membre de l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Paris. »

ver les projets de M. de Mondran, pour les embellissements de cette ville, et adopté le projet du même pour la création de la promenade dite de l'Esplanade, exécutée d'après le plan du même académicien. Celui-ci lut, dans la séance du 8 février 1767, un mémoire pour la canalisation des rivières qui viennent s'emboucher dans la Garonne, au-dessus du moulin du Château, et pour la construction d'un canal qui, prenant son origine au-dessus du moulin du Basacle, irait se terminer dans le canal des deux mers. Ce projet, adopté par l'administration et exécuté, produisit cette voie navigable à laquelle on donne aujourd'hui le nom de *Canal de Brienne.*

Vers ce même temps la ville s'éleva encore contre l'Académie.

En 1767, les états de la province accordèrent une allocation pour servir aux appointements des professeurs adjoints.

Les classes étaient mal placées dans le logis de l'écu; M. de Mondran y conduisit M. le prince de Beauvau, commandant de la province, et M. l'archevêque; il leur montra ensuite l'hôtel du Petit-Versailles, spacieux, bien éclairé, et qui n'était habité que par le premier commis du fermier de la ville. C'était là qu'il fallait évidemment loger l'Académie et les écoles.

Une délibération prise dans les derniers jours de janvier 1768 accorda l'hôtel du Petit-Versailles à l'Académie et une augmentation de traitement pour les professeurs. Mais ce ne fut qu'assez tard que la compagnie, qui tenait ses assemblées chez M. d'Azas, put se réunir dans l'hôtel qui lui avait été donné.

Elle n'y fut installée que le 30 juillet 1769.

Le roi envoya quatre tableaux à l'Académie. Ils furent placés dans la salle des assemblées de la compagnie.

En 1772, les états de la province portèrent à 1,000 livres l'allocation annuelle de l'Académie.

En 1774, l'Académie délibéra que, pour perpétuer la mémoire du rappel du parlement, il serait fait au concours un tableau, et que celui qui serait jugé le meilleur serait placé dans la salle des assemblées pour y demeurer à perpétuité.

L'Académie exerçait une heureuse influence sur l'étude des arts dans la province. Le 9 juin 1771, Dom Lasserre, bénédictin, prieur du couvent de Sorèze, pria la compagnie de permettre au sieur Virebent, maître de dessin de l'école de ce couvent, de faire tirer un certain nombre d'épreuves en plâtre des moules pris sur l'antique, et que possédait l'Académie. Cette demande fut favorablement accueillie. En 1775, les PP. Bénédictins du même couvent prièrent l'Académie de juger, chaque année, tous les dessins des élèves, afin de récompenser avec justice ceux qui auraient le mieux réussi.

On plaça dans une niche creusée dans le mur, en face de la cheminée de la salle des Assemblées le buste d'Antoine Rivalz, avec une inscription gravée sur une plaque de marbre noir, inscription qui instruisait la postérité de l'histoire et de la fondation de ce corps, et de la reconnaissance due à cet artiste (1).

Le 21 juillet 1777, Monsieur, frère du roi, visita l'exposition de tableaux de l'Académie des Beaux-Arts en sortant d'une séance particulière de l'Académie des Jeux-Floraux. Il donna des éloges à plusieurs des ouvrages placés

(1) Voici cette inscription : *Antoine Rivalz, natif de Toulouse, peintre de l'Hôtel-de-Ville, célèbre par la correction du dessin et par l'élégance de la composition de ses tableaux, mort en* 1735. *Il fut le premier peintre qui, par amour pour les arts, ouvrit dans Toulouse une école gratuite de dessin et de peinture, en* 1726. *Le grand nombre d'artistes qu'il avait formé occasiona, en* 1750, *l'établissement de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture de cette ville, par les soins de ses élèves, et par les bienfaits de MM. les Capitouls, qui en sont devenus les fondateurs.*

dans le salon, il applaudit au goût que la ville de Toulouse et la province montraient pour les arts, et il ajouta qu'il l'attribuait surtout à l'heureuse influence exercée par l'Académie.

Celle-ci jouissait, en effet, de l'estime générale. Un grand nombre d'artistes régnicoles ou étrangers sollicitèrent l'honneur de lui appartenir, comme associés étrangers. MM. Lagrénée, peintre du roi, professeur de l'école royale de Rome; Pajou, sculpteur du roi, professeur à l'Académie de Paris; Vien, peintre, professeur de l'Académie de Paris, chevalier de Saint-Michel, et ancien directeur de l'Académie de France à Rome; d'André Bardon; Etienne Jaurat, peintre du roi, recteur de l'Académie de peinture de Paris; Salvador de Carmona, de l'Académie de Madrid et graveur du roi d'Espagne; Restout, de l'Académie de Paris; Houdon, sculpteur du roi, membre de la même Académie; Themenza, premier architecte de la République de Venise; Cochin, secrétaire de l'Académie de Paris, chevalier de l'ordre du roi; Moles, directeur de l'Académie de Barcelonne, et quelques autres, sollicitèrent et obtinrent, après avoir présenté des ouvrages, le titre d'associés étrangers.

Guillaume Cammas, qui avait rendu de très grands services à l'Académie, étant mort, en 1777, l'Académie fit faire pour lui, le 11 mai de l'année suivante, un service solennel dans l'église des Augustins, et l'on se rappelle encore du beau catafalque qui fut alors élevé dans cette église.

Les états de la province portèrent, en 1778, la dotation annuelle de l'Académie à 2,000 livres.

Le 11 juillet 1779, l'Académie tint pour la première fois sa séance publique, pour la distribution des prix, dans la *Galerie des peintures* de l'Hôtel-de-Ville, que l'on désignait aussi sous le nom de *Salle de la perspective*. « Cette séance sera célèbre dans nos annales, dit M. de Mondran,

par le nombre de dames et de demoiselles qui remportèrent des prix. M[me] la marquise de Gavarret (1) fut la première qui voulut bien, par son exemple, inspirer aux personnes de son sexe le goût des arts, et se présenter pour concourir aux prix que l'Académie n'était dans l'usage de distribuer qu'à des jeunes gens. Un exemple aussi louable fut suivi par M[lle] Daosson, Irlandoise, par M[lle] Rigaud, M[lle] Barbot et M[me] Cammas (2). »

L'école avait, comme on l'a vu, fourni au concours de Rome, de Madrid et de Paris, des élèves qui avaient remporté les premiers prix dans ces trois capitales; le peintre qui devait se placer à la tête des paysagistes modernes, Henri Valenciennes, né à Toulouse, élève de l'école, et protégé par M. de Mondran, après avoir passé quelque temps à Paris, voyageait en Italie, et préparait, dans sa pensée, cette réforme qui devait imprimer à ses compositions et à celles de ses élèves, un caractère noble, sage et mélancolique, en même temps qu'elle se distinguerait par un style grandiose et poétique. Un autre élève de notre école, M. Roques, ému par les récits du chevalier Rivalz, son excellent professeur, avait aussi

(1) M. de Mondran ne se rappelait plus de ce qu'il avait écrit quelques pages plus haut, relativement à M[me] Carles qui, en 1757, s'était présentée au concours, et avait obtenu un prix avec éloge

(2) « Ces cinq dames, dit encore M. de Mondran, avoient appris à dessiner chez elles par des artistes de l'Académie, et s'étoient rendues au commencement du mois de juin, avec leurs chaperons ou maris, le jour indiqué pour leur concours, dans la salle des assemblées ordinaires où se trouvèrent quatre commissaires académiciens pour les recevoir et leur donner les sujets qu'elles devoient dessiner, selon les différents prix auxquels elles aspiroient. »

On établit plus tard une classe pour les personnes du sexe, et dans le rapport du concours de l'année 1787, on lit : « Parmi le grand nombre d'ouvrages présentés par des demoiselles, les prix de principes du dessin ont été adjugés à M[lles] Pouget, Justine Depanis, Julie Laviguerie, Labeaumelle et Sacarau; des prix furent décernés pour le dessin de la figure à M[lles] Robert, Mortreuil et Pouget; M[lle] Belin obtint le prix de la peinture. »

été fouler le sol classique de l'Italie ; il ne recevait de secours de personne, et il bravait toutes les difficultés d'une position peu fortunée pour acquérir un talent vrai ; Vien, qui était alors directeur de l'école française à Rome, vit ce jeune artiste et l'estima ; il écrivit pour lui à l'Académie, en en invitant les membres à se réunir pour fournir au jeune peintre les moyens de prolonger son séjour en Italie (1). Les académiciens ne furent pas insensibles à cette recommandation, et cette lettre de l'homme illustre, né en Languedoc, qui devait léguer à la France, et David et son école, conserva aux arts le peintre qui plus tard devait donner au même pays le plus grand peintre moderne, M. Ingres.

L'Académie ayant perdu, en 1782, MM. de Garipuy père et fils, directeurs des travaux de la province et savants astronomes, décida qu'il serait fait pour eux un service solennel dans la chapelle des Pénitents-Bleus.

La mort de ces deux ingénieurs inspira à M. de Mondran la pensée d'établir dans l'école une classe de ponts-et-chaussées, qui serait composée de quinze jeunes gens, gentilshommes ou fils de bourgeois, vivant noblement, qui seraient choisis parmi les élèves de l'Académie, et dont trois seraient fils de professeurs. Le mémoire qu'il écrivit à ce sujet fut approuvé par l'archevêque de Toulouse, et en attendant la détermination des états de la province, il fournit à l'établissement de cette nouvelle classe et à toutes les dépenses qu'elle nécessitait.

M. Dejean, docteur en médecine, connu par son amour pour les sciences exactes, se chargea de faire gratuitement les cours préparatoires de mathématiques.

Le 9 septembre 1784, le conseil politique étant assemblé, délibéra d'accorder à l'Académie des arts une rente

(1) Il avait trouvé à Rome M. Vigan, statuaire, né à Toulouse, et qui est mort dans son pays, où il professait la sculpture.

annuelle de 1,200 livres pour les deux professeurs de mathématiques, d'architecture civile et hydraulique, relative aux ponts-et-chaussées. Les états de la province sentirent toute l'utilité de cette école, et ils lui accordèrent une allocation annuelle de 3,000 livres. Cette classe prit le titre d'*Ecole des ponts-et-chaussées de la province de Languedoc.*

N'oublions pas ici que cette école, à laquelle on adjoignit plus tard une classe de fortifications, a fourni d'excellents ingénieurs, et que parmi les officiers distingués qui en sont sortis, il faut distinguer entr'autres M. le lieutenant général baron Pelet, né à Toulouse, actuellement pair de France et directeur de la guerre, qui s'est placé au premier rang, et comme général et comme écrivain militaire.

En 1784, le concours du grand prix de sculpture produisit un buste de Louis XVI, en marbre blanc, par M. Vigan. Cet ouvrage reçut le grand prix, et l'Académie en fit présent à la ville, qui le plaça dans le Petit Consistoire.

Le chevalier Rivalz, mort cette année, légua à l'Académie un magnifique torse antique en marbre, et fonda un prix qui consistait en un crayon d'argent, donné, chaque année, à l'élève qui dessinerait le mieux d'après le modèle vivant. En 1785, le nombre des élèves de toutes les classes de l'école était de deux cent cinquante.

Les avantages résultant de l'établissement de l'Académie avaient frappé tous les esprits ; c'était une institution toute nationale pour le Languedoc, c'était pour Toulouse, en particulier, une source de gloire et de prospérité : mais la révolution respectait-elle quelque chose? *La république n'a pas besoin de savants*, avait dit l'un des farouches dominateurs de cette époque; la république n'avait pas besoin non plus, selon ce système erroné, ni d'artistes, ni d'ingénieurs, et un décret supprima toutes les Académies. Mais à Toulouse, où l'étude des arts du dessin était deve-

nue un besoin général, et même une passion, il n'était pas facile de détruire le système d'instruction populaire, établi depuis plus de soixante années. Les professeurs continuèrent donc, gratuitement, à donner des leçons, et ce zèle si pur, si intelligent ne fut pas sans résultats, puisque d'excellents artistes sortirent de cette école, qui existait dans l'ombre du mystère, et malgré les ineptes délégués du comité de salut public. Mais tout devait disparaître lors de l'établissement des Ecoles centrales des départements, écoles qui absorbaient tous les genres d'instruction. Il ne devait y avoir qu'un seul professeur de dessin. A Toulouse, on choisit un homme habile, un élève du chevalier Rivalz, et qui avait, dans sa manière de dessiner, beaucoup de rapports avec Raimond Lafage. M. Suau fut nommé; mais, élève, lauréat et membre de l'ancienne Académie, il voulut, comme on l'a dit plus haut, conserver celle-ci; il assembla ses confrères, il les pria de continuer les classes dont ils étaient chargés, et ce qui était peut-être plus difficile à obtenir, de partager avec lui, et par égales portions, le traitement de 3,000 fr. qui lui était accordé. Ce fut ainsi que l'enseignement des beaux-arts fut continué à Toulouse, dans les temps les plus difficiles, par un citoyen généreux, auquel, après quarante-neuf années de professorat, le ministère a décerné la croix de la Légion-d'Honneur, récompense bien méritée, et qu'il n'avait pas demandée au pouvoir.

Trois ans avant sa suppression, en 1789, l'Académie était composée de quatre classes : la première, celle des *fondateurs*, se composait de MM. les Capitouls, des quatre commissaires du conseil politique, de M. Dupuy, syndic; la seconde classe, celle des *associés honoraires*, était formée de MM. le commandant de la province, l'archevêque de Toulouse, le premier président du parlement, de Joubert, trésorier de la province, le comte de Paroy, de Laverdy, Dillon, archevêque de Narbonne, de Riquet de Bonrepos, ancien procureur général, comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi, marquis de Mirepoix, de Ballainvilliers, intendant de la province. Le comte Dubarry, comte de Roquelaure, était reçu en

survivance; la troisième classe, ou celle des *associés ordinaires*, se composait de MM. :

De Saget, directeur des travaux de la province, modérateur, reçu en 1783; de Mondran, écuyer, 1746; marquis d'Orbessan, 1751; Boutaric d'Azas, conseiller honoraire au parlement, 1765; d'Aufrery, chevalier de Malte, 1768; marquis de Fourquevaux, 1768; marquis de Chalvet, 1772; marquis de Belesta de Gardouch, 1777; marquis de Gavarret, 1778; comte d'Espie, 1778; de Parazols, chevalier de Malte, 1778; de Gilede de Pressac, 1778; de Lafage Pailhés, 1778; de Voisins, écuyer, 1779; Finot, écuyer, 1780; de Miramont, capitaine de dragons, 1782; de Lavedan, greffier en chef des trésoriers de France, 1782; de Saint-Germier, 1786; marquis de Portes, 1786; comte du Pradel, 1788; le chevalier d'Aufrery, 1788.

La classe des artistes résidants à Toulouse se divisait en quatre sections.

Peintres.

MM. Gaubert Labeyrie, professeur de dessin, 1751; Cammas, professeur de dessin, de l'Académie de Saint-Luc de Rome, 1767; Malliot, professeur d'histoire, 1778; Lucas cadet, 1787; Faure, 1787; Bertrand, 1787; Roques, peintre, reçu en survivance, 1787.

Sculpteurs.

MM. Lucas aîné, professeur de sculpture et de dessin, 1762; Noubel père, adjoint au professeur de dessin, 1767; Montreuil cadet, adjoint au professeur de dessin, 1778; Julia, 1778; Vigan, 1786.

Architectes.

MM. Dufourc, ancien professeur de perspective, 1751; Francès, professeur de géométrie pratique, 1751; Echeau, 1751; Hardy, professeur d'architecture et de l'école du génie, 1756; Virebent, directeur des travaux de la ville, 1778; Gleizes, professeur de trait, inspecteur des travaux de la province, 1780.

Dessinateurs.

MM. Pin, peintre, directeur général du canal, professeur de dessin, 1789; Sabere Bastide, peintre, adjoint au professeur de dessin, 1769; Goudin, professeur de dessin, 1780; Suau, peintre, adjoint au professeur de dessin, 1785; Montreuil aîné, 1785; Noubel fils, sculpteur, 1786; Derome, peintre de genre, 1787; Dejean, professeur de mathématiques pour l'école du génie, 1780.

Elèves qui avaient remporté le prix, et qui avaient séance à l'Académie pendant trois ans:

MM. Jacquemin, peintre; Ravier, sculpteur.

Associés honoraires.

Mme Cammas, peintre en miniature, 1780; M. de Lapujade, officier d'artillerie, 1782; Mme Morize, peintre en miniature, 1784; M. le marquis

de Fourquevaux fils, 1786; M. le marquis de Castellane, 1787; M. de Combettes Labourelie, 1787; Mme la marquise de Gavarret, 1788.

Cette Académie avait eu pour modérateurs depuis son origine :

MM. le comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi, modérateur pendant les années 1746 et 1747; de Mondran, écuyer, 1748, 1749, 1750, 1751 et 1752; Poisson, ancien Capitoul, 1753; d'Héliot, ancien Capitoul, 1754; le baron de Puymaurin, 1756; Franquain, ancien Capitoul, 1750; Castel, premier président du bureau des finances, 1757; de Marle, greffier en chef du bureau des finances, 1759; Destadens, ancien Capitoul, 1758; le baron de Puymaurin, 1760, 1761; le marquis de Chalvet, sénéchal, 1762, 1763; Raspide, écuyer, 1764; Darquier, écuyer, 1765; Tabarié, docteur en médecine, 1766; de Bertier, abbé de Saint-Sever et grand archidiacre d'Auch, 1767; d'Azas, conseiller au parlement, 1768; le comte de Bournazel, 1769, 1770; le marquis de Fourquevaux, 1771; de Garipuy, écuyer, directeur en chef des travaux de la province, 1772; le baron de Puymaurin, 1773; d'Arquier, écuyer, 1774; le comte de Bournazel, 1775; le chevalier d'Aufrery, chevalier de Malte, 1776, 1777, 1778, 1779; d'Azas, conseiller au parlement, 1780; De Voisins, écuyer, 1781, 1782, 1783; de Saget, directeur en chef des travaux de la province, au département de Toulouse, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790.

En 1790, la dépense totale de l'école s'élevait à la somde 9,400 fr.

Académie d'escrime.

Durant les deux derniers siècles, le titre d'*Académie* a été donné, non-seulement aux institutions scientifiques, artistiques ou littéraires, mais aussi à ces écoles où l'on allait apprendre à monter à cheval, et où l'on enseignait l'art de l'escrime. On envoyait les jeunes gentilshommes *à l'Académie,* afin de perfectionner leur éducation, toute militaire, et aussi pour accroître et développer leurs forces, et pour donner à leur démarche de la grâce et de la légèreté. Dans la suite tout le monde voulut appartenir à une Académie, et les danseuses de l'opéra mêmes firent partie de l'*Académie royale de musique*. A Toulouse il y eut une *Académie d'équitation*, dont je parlerai bientôt, et aussi une *Académie d'escrime*. La ville avait doté cette dernière, et peut-être depuis trois cents ans, les Capitouls, en grands

manteaux fourrés d'hermine, présidaient aux combats simulés qui avaient lieu chaque année, sous leurs auspices, dans l'Hôtel-de-Ville. Après avoir décidé des questions politiques et des questions administratives, après avoir rendu, tant bien que mal, la justice aux citoyens, ces magistrats montaient sur leurs siéges pour décider de l'opportunité d'une *botte*, du mérite d'une *parade*, de la nécessité d'une *feinte*, de la manière d'*engager le fer*, d'une *quarte* ou d'une *tierce*, d'une *prime*, le poignet étant en pronation, d'un *temps* ou d'une *estocade*, d'un *coulement d'épée* ou d'une *volte*. Toutes ces choses n'avaient pas de très grands rapports avec les fonctions capitulaires, et on l'avait quelquefois reconnu. Mais le Capitoul Montaudier en jugea autrement, et dans l'opinion de quelques hommes, cette science de l'escrime fut presque égalée à l'art de bien dire, à celui de peindre avec bonheur un tableau, et de modeler avec génie une statue. On consulta Liantcour, La Baste, Debrie, Girard, Saint-Martin, et leurs poudreux volumes furent étalés sur les hauts bancs du Consistoire, comme au palais on étalait ceux de Cujas, de Boutaric et de Furgole. On donnait le nom de *Maîtres en fait d'armes* aux professeurs d'escrime. Vers le commencement du XVIe siècle, voulant stimuler par l'appas d'une récompense leurs nombreux élèves, ils leur proposèrent des prix, consistant en deux épées, dont la poignée était, ou en vermeil ou en argent. Les magistrats municipaux crurent devoir placer sous la protection de la ville cette institution, et, toutes les années, un concours était ouvert dans le Capitole. Chaque *Maître en fait d'armes* amenait ses élèves, et chacun de ceux-ci maniait le fleuret pour la plus grande gloire de son professeur. L'on peut croire cependant que, quelquefois, les décisions des Capitouls n'étaient point approuvées par tout le monde. On peut être, en effet, très bon avocat, excellent magistrat populaire, et juger cependant

assez mal d'une *parade*, d'une *quarte* sous les armes, ou d'une *parade en demi-cercle. La supination, la pronation, la quarte basse, l'octave, la flaconnade*, peuvent bien échapper à la sagacité d'un savant légiste ou d'un honnête marchand, transformé en Capitoul.

Les *Maîtres en fait d'armes* prétendaient acquérir la noblesse par vingt ans d'exercice, et ces messieurs prenaient, sans aucune façon, comme le Lisimon du *Glorieux* de Destouches, le titre d'*écuyer;* on se rappelle encore à Toulouse des deux Pujos, excellents maîtres d'armes, et surtout de Plate, dont la réputation s'était étendue au loin. Leurs salles, bien munies de gantelets, de masques, de fleurets, de plastrons, étaient fréquentées par tous les jeunes officiers, par les étudiants en droit, et aussi par les fils des plus riches négociants. Le peuple avait aussi des *Maîtres en fait d'armes*, mais bien moins célèbres, et ce n'est que pour mémoire que j'enregistre ici les noms de Lesueur et de Patara.

Au-delà de l'Hôtel-de-Ville, la *Rue Roumenguères* (aujourd'hui *Rue du Poids-de-l'Huile*) se prolongeait vers le *Plan* ou *Place* du *Pré Montardy*, ayant à gauche la *Rue de Porte-Nove* qui conduisait à celle de *Villeneuve*, ou des *Ménétriers*, devenue plus tard *Rue du Petit Versailles*, et aujourd'hui *Rue Lafayette.* Le second Moulon commençait à l'extrémité de la *Rue Roumenguères*, s'étendait vers les tours et les murailles de la ville ou, comme on disait alors, *les Escoussières.* On y trouvait le *Chasteau-Verd*, maison publique, la seule tolérée dans Toulouse. Les auteurs du cadastre, fait en 1550, s'exprimaient de la manière suivante en parlant de ce lieu : « Nous sommes venus à ladicte maison publicque du *Chasteau-Verd*, tollérée par rapport à l'imperfection des hommes, cause de quoy n'a esté mesurée ni estimée. » Le troisième Moulon était en face de l'Hôtel-de-Ville, du côté où existe actuellement l'aile droite de cet édifice; là était le collége et la *Chapelle dite des Pauvrets*, dont on avait fait une prison pour les femmes. D'un autre côté, ce Moulon avait pour limites la *Rue des Imagiers* ou *dels Imaginaires* (aujourd'hui *de la Pomme*), jusques vers le point où débouche une petite rue sans nom, en 1550, et connu aujourd'hui sous celui de la *Baruthe* (*); à l'angle de cette rue était un puits désigné sous le nom de *Poutz de la Cadeno* (**); suivant ensuite une ruelle

(*) En roman, Barute signifie Blutoir.

(**) C'est-à-dire le Puits de la Chaine.

qui conduisait au *Plan* ou à la *Place de Montardy*, et qui, considérablement élargie aujourd'hui, est la *Rue des Pénitents-Bleus* ou de *Saint-Jérôme*, on parvenait au *Pré Montardy* et le *Moulon* continuait jusqu'au point de départ, comprenant tout le côté droit de la *Rue Roumenguères*. La *Rue des Imagiers* portait ce nom, parce qu'aux XIVe et XVe siècle, les artistes, peintres, sculpteurs, enlumineurs d'images, verriers, habitaient dans cette portion de la ville. En 1550, il n'y avait là qu'un seul peintre, Michel Pourtal, qui y possédait une petite maison. Tout auprès était la demeure de la noble damoiselle Anthoinette de Villeneuve, issue de cette ancienne et illustre famille qui a donné des vicomtes à Narbonne et des sénéchaux aux comtes de Toulouse. C'est dans l'ancienne *Rue des Imagères*, aujourd'hui *Rue de la Pomme*, que l'on trouve l'entrée de l'hôtel habité autrefois par le savant Philippe Picot, baron de Lapeyrouse, correspondant de l'ancienne Académie des sciences de Paris, puis de la première classe de l'institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Toulouse, mainteneur des Jeux-Floraux, professeur d'histoire naturelle à l'école des mines et inspecteur général, puis professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, maire de cette ville sous le consulat, et durant les premières années de l'empire. Il était né à Toulouse le 20 octobre 1744, de Jacques Picot de Buissaizon, négociant et Capitoul, et il est mort dans son hôtel, le 18 octobre 1818. Ses profondes connaissances, ses ouvrages lui ouvrirent les portes de l'Académie de Turin, de celle des Amis de la Nature de Berlin, et de presque tous les corps savants de l'époque. Il compta au nombre de ses amis : Linnée, Buffon, Daubenton, Mauduit, Lacépède, Charpentier, Wildenow. Ses nombreux ouvrages, au nombre desquels on distinguera longtemps le *Traité des Forges et des Mines du comté de Foix*, la *Flore des Pyrénées*, et *l'Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées*, l'ont placé au premier rang parmi les naturalistes français; mais, il faut l'avouer, il trouva peu d'admirateurs et beaucoup de détracteurs et de jaloux dans sa ville natale. Les enclaves du quatrième Moulon comprenaient le collége de Saint-Martial. On le mesurait en prenant pour l'un de ses côtés la gauche de la *Rue Serminières* (aujourd'hui *Rue Saint-Rome*), jusqu'à la *Rue de Pélegantières estroictes*, ou *del Lagagnoux* (*) (aujourd'hui *Rue Gamion*), et revenant ensuite à la *Rue dels Imaginaires*, jusqu'à l'extrémité des bâtiments du collége Saint-Martial, à l'angle de la *Rue* ou *Place de la Porterie*. On trouvait dans la *Rue de Serminières*, deux peintres qui jouissaient de quelque renom : c'étaient Bernard Nalot et Guitte Conchi. La *Rue de Pélegantières estroictes* débouchait dans celle d'*Attinières* ou de *Tinières*, longeant le monastère de Saint-Pantaléon, dont on trouvait l'entrée et la chapelle dans la *Rue des Imaginaires* (**).

(*) Lagagno, chassie, Lagagnous, ou Cirous, chassieux. On désignait, en 1550, cette ruelle sous le nom de Canton del Lagagnous.

(**) Cette chapelle est remplacée aujourd'hui par la maison qui porte le n° 61.

Religieuses de Saint-Pantaléon.

L'abbaye de Saint-Pantaléon a été, mal à propos, confondue avec le couvent des chanoinesses de Saint-Etienne, *Sorores canonicæ Sancti Stephani*. L'origine de l'abbaye ne remonte guère plus haut que l'an 1350, et les chanoinesses de Saint-Etienne existaient plus d'un siècle auparavant. Parmi plusieurs monuments qui constatent ce fait, il faut surtout distinguer l'épitaphe d'Alamanda, femme de Guillaume de Château-Neuf (*de Castro-Novo*), morte le 6 des calendes de janvier de l'an 1223. Cette dame était alors chanoinesse de Saint-Etienne (1). Cette corporation religieuse existait donc au commencement du XIIIe siècle, tandis qu'on ne voit paraître les religieuses de Saint-Pantaléon que dans la seconde moitié du XIVe. On objecte en vain le testament et le codicile de Jean de Comminges, archevêque de Toulouse, qui aurait fondé un monastère de chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin. On voit que plus tard ce monastère prit le nom de Saint-Pantaléon, mais il ne faut point le confondre avec celui des sœurs ou chanoinesses de Saint-Etienne. Ce qui a causé peut-être l'erreur de Catel et de ceux qui ont formulé la même opinion, c'est que le testateur avait dit que le monastère qu'il voulait fonder, devait être bâti aussi près qu'il serait possible de l'église de Saint-Etienne (2). Son vœu à ce sujet ne fut pas accom-

(1) L'épitaphe d'*Alamanda* que j'ai retirée, en 1808, des ruines du cloître de Saint-Etienne, est conservée dans la *Galerie des Tombeaux*, et indiquée sous le nº 614 de ma *Description du Musée des antiques de Toulouse*, p. 233.

(2) « Messire Jean de Comminges, premier archevesque de Tolose, et depuis cardinal et evesque de Port Romain, par son testament et codicile aurait fondé un monastère de chanoinesses régulières de l'ordre de Sainct Augustin dans la ville de Tolose, lequel devoit estre basti par ses exécuteurs testamentaires le plus près qu'ils pourroient de l'église Sainct Estienne, et dans lequel seroient nourries et entretenues deux cens religieuses chanoinesses, lesquelles n'auroient pas, si faire se pouvoit, l'âge de cinq ans,

pli, car ce monastère fut construit assez loin de l'église métropolitaine.

lorsqu'elles seroient reçues, qui porteroient sur leurs robes de laine la chemise romaine, et sur la chemise une robe noire; qui seroient gouvernées par une abbesse et seroient desparties en quatre chœurs, à chacun desquels y auroit cinquante religieuses qui serviroient continuellement à faire le divin office, suivant la coustume gardée en la ville ou province de Tholose, et prieroient Dieu pour son ame. Par le mesme testament il fonda douze chanoines réguliers prestres, qui demeureroient dans ledict cloistre pour dire les messes et célébrer les saincts offices, lesquels porteroient l'habit de chanoines réguliers de Sainct Estienne, et auroient leur logement, dortoir et réfectoire séparé de la maison desdictes chanoinesses, auxquels le pape permettoit de faire bastir un monastère, chapelle, maison, offices, clocher avec une cloche, et d'avoir un cimetière pour elles, leurs domestiques, et autres qui y voudroient eslire leur sépulture. Pour lesquelles religieuses instruire et apprendre l'ordre régulier, seroient appellées quinze religieuses étrangères qui changeroient d'habit et prendroient le leur. Ledict cardinal de Comenge laissa par son testament ses exécuteurs testamentaires, messires Gaillard et Bernard, cardinaux, ensemble Raimond, archevesque de Tolose, et Roger, prévost de Sainct Estienne; lesquels après le décès dudict sieur cardinal, et en l'an mille trois cens cinquante, firent bastir ledict monastère et église à laquelle ils donnèrent le nom de Sainct Pantaléon, d'autant que ledict cardinal donna audict monastère plusieurs reliques dudict sainct, et entr'autres une coupe fort précieuse que Sainct Pantaléon avait gravée de sa main, de laquelle coupe un ancien manuscrit dudict convent, fort vénérable, parle en ces termes : *Anno Domini ducentesimo vigesimo octavo beatus Pantaleon in civitate Nicomediæ dum esset paganus, philosophus, et medicus cum arte astrologiæ fecit vas suum petræ preciosæ, et cum ipso dabat infirmis bibere sanans eos; cum autem esset conversus ad fidem catholicam dictum excellentissimum vas à Domino sanctificatum fuit.* Dans le mesme ancien manuscrit, enrichi de figures, est faict un particulier discours de l'histoire de cette coupe, par laquelle est porté comme Constantin-le-Grand ayant beu avec ceste coupe, guérit de plusieurs maladies qui le travailloient, lequel donna depuis ladicte coupe à l'église Sainct Pantaléon, qui estoit en la ville de Sebaste, que quelques-uns appellent *Suas*. Depuis, Cosroës, roy de Perse, la print du susdict lieu, et après le décès dudict roy, ceste coupe fut apportée à Antioche; de là elle tomba entre les mains de l'empereur Fréderic, et dudict Fréderic fust à Manfred, roi de Sicile, et enfin elle vint es mains du cardinal de Comenge, qui la donna avec plusieurs autres reliques, que l'abbé de Sainct Maurice luy avoit envoyées, audict monastère. Dans le susdict livre sont escrites, de lettres plus modernes, les paroles qui s'ensuyvent, qui servent à la fondation dudict monastère : *Hic Dominus Cardinalis Convenarum ille est qui Tolosæ fundavit monasterium religiosarum virginum in honorem*

L'église de Saint-Pantaléon, transformée en salle de bal, puis en magasin, a été remplacée aujourd'hui par une grande maison, peu remarquable par ses formes architecturales. C'est là, suivant la tradition, que quelques mois avant sa conversion, le traducteur de Plutarque, André Dacier, de Castres, et la célèbre Anne Lefèvre, sa femme, résidants alors à Toulouse, pour recevoir des instructions d'un théologien de cette ville, venaient chaque matin se placer dans un angle obscur, et assister à genoux à la célébration des saints mystères.

La coupe de Saint-Pantaléon, monument qui remontait à une haute antiquité, et conservée dans ce monastère, avait été soustraite à la destruction : on ignore aujourd'hui l'endroit où elle est déposée. Plusieurs caveaux du couvent de Saint-Pantaléon avaient la même propriété que ceux des monastères des Dominicains et des Cordeliers, et lors des fouilles faites pour y établir de nouvelles constructions, on y a découvert des corps dont la conservation était parfaite.

Collége de Saint-Martial.

L'origine du collége Saint-Martial rappelle une des plus intéressantes particularités de la vie du pape Innocent VI.

« Se ressouvenant, dit Catel, qu'il avoit esté, dès son bas-âge, eslevé, faict ses études, et passé ses degrez en l'université de Tolose, et considérant que son sçavoir l'avoit conduict au souverain pontificat, désirant tesmoigner à la ville et université de Tolose, qu'il s'en souvenoit, fonda et fist bastir l'an septiesme de son pontificat, qu'est l'an mille trois cens cin-

undecim mille virginum, et dedit plures alias reliquias honore et reverentia dignas, et qui prædictum vas cum osse brachii prædicti Sancti Pantaleonis, et quatuor capita dictarum virginum, ac plures alias reliquias honore, ac reverentia dignas in prædicto monasterio Sancti Pantaleonis reportavit, et reposuit Deo gratia. Obiit autem ille dominus Cardinalis Convenarum, episcopus Portuensis, fundator monasterii Sancti Pantaleonis anno Christi millesimo trecentesimo quadragesimo octavo; fundatum vero est hujusmodi monasterium anno millesimo trecentesimo quinquagesimo, sicut in bullis pontificum continetus.

quante-neuf, un collége à la maison où il avoit faict ses études, pour y estre nourris vingt pauvres escholiers clercs, pour estudier en ladicte université, sçavoir : dix en droict canon, et dix en droict civil, ordonnant que ceux qui seront receus pour estre nourris dans ledict collége, soient dociles, de bonne vie et mœurs, et médiocrement sçavans en la grammaire, desquels vingt escholiers, six seront du diocèse de Limoges, quatre de Tolose, et les autres dix pourront estre prins tant des autres provinces que des royaumes estrangers, *undecumque de regno Franciæ et extra regnum Franciæ.* Et afin qu'ils ne soient pas seulement initiés aux sciences, mais aussi à la piété, il veut que quatre prestres soient nourris dans ledict collége pour vaquer au service divin dans la chapelle dudict collége, laquelle sera construicte soubs l'invocation de Sainct Martial, duquel nom il veut aussi que le collége soit nommé, permettant à tous abbés et prélats de célébrer la messe le jour de Sainct Martial dans ladicte chapelle, avec les ornemens qu'ils ont accoustumé de se servir en faisant les divins offices sans en demender licence; donnant aussi la faculté aux prestres dudict collége de confesser les escholiers et domestiques d'iceluy, sans en demander pouvoir à l'archevesque de Tolose, auquel il baille la direction dudict collége, voulant qu'après son décès, Audouyn et Pierre, cardinaux, ses nepveux, Arnaud, archevesque d'Auch, Hugues, évesque d'Alby, et Estienne, notaire apostolique, ayent pouvoir et faculté d'augmenter, diminuer, corriger et changer les statuts dudict collége, et faire toute autre chose concernant le profit, utilité et manutention d'iceluy. »

Catel a seulement rapporté un extrait de l'acte de fondation du collége de Saint-Martial. Il serait possible de former, comme le disaient nos pères, un juste volume des faits relatifs à l'histoire de cette institution littéraire. Des dons considérables l'enrichirent; les écoliers qui y résidaient, devinrent seigneurs des lieux de Gaignac et de Fenouillet, et en cette qualité, ils octroyèrent des chartes, affranchirent des serfs, contractèrent avec leurs voisins, et exercèrent tous les droits féodaux dans ces deux communautés (1). Le titre de boursier au collége de Saint-Martial était vivement recherché, et ceux qui le possédaient, étaient regardés avec envie par tous les autres étudiants de l'Université. Lors de la prise d'armes des protestants, durant la nuit du 11 au 12 mai 1562, le collége de

(1) Voyez l'opuscule intitulé : *Gagnac et Fenouillet,* par M. Belhomme, dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France.*

Saint-Martial fut occupé par les rebelles ; ils placèrent une batterie sur la portion la plus élevée de ce collége, et de là ils foudroyèrent toutes les maisons voisines. Le grand portail de ce collége et une partie des bâtiments répondaient à cette portion de la place royale, vers laquelle s'ouvre aujourd'hui la rue de la Pomme, qui portait autrefois, comme on l'a vu, celui de *Rue des Imageres*. L'église ou chapelle du collége était dans le même alignement. La porte de ce sacellum était ogivale, simple, mais élégante. Au-dessus de la porte du collége on remarquait une frise délicieuse de Nicolas Bachelier. Dans la cour, et environné d'une terrasse, existait un ormeau extrêmement ancien. C'était sous son ombre que le corps des Jeux-Floraux se réunissait quelquefois avant d'entrer dans l'Hôtel-de-Ville, où il était reçu par les Capitouls, tandis que les trompettes d'argent et les hautbois mêlaient leurs accords. L'édifice paraissait être de la fin du XVe siècle, ou de la première moitié du XVIe.

En 1751, le roi réunit au collége de Saint-Martial celui de Saint-Nicolas de Pellegri, de la ville de Cahors. Celui-ci était composé de quinze bourses ou places collégiales, dont la durée était de cinq ans. Par une déclaration du 6 avril 1786, Sa Majesté y établit une place de prêtre perpétuel, dont la nomination, ainsi que celle de divers boursiers, appartenait à la ville de Cahors. Les trois autres étaient élus par M. de Pellegri de Saint-Alvère. Par un autre édit de l'année 1751, le roi établit dans ce collége une nouvelle fondation pour neuf boursiers, dont la nomination appartenait à la ville de Cahors, à l'évêque et à son chapitre. La durée des places à la nomination de la ville était de trois ans, celle des autres, de cinq années.

Le théâtre bâti dans le Capitole, en face du collége Saint-Martial, était l'objet constant des attaques des boursiers de cette institution littéraire. Durant chaque

représentation, ils faisaient un bruit épouvantable qui empêchait le public d'entendre les acteurs. Forts de leurs priviléges, retranchés d'ailleurs derrière les portes de leur maison, ils bravaient l'autorité des Capitouls. Leur but était d'obtenir des entrées gratuites. On leur accorda cet objet de leurs désirs, et le charivari quotidien ne se fit plus entendre; seulement, dit-on, les boursiers de Saint-Martial conservèrent leur turbulence accoutumée, et ne furent pas les moins bruyants des spectateurs.

Le cinquième Moulon du Capitoulat de Saint-Etienne commençait à l'angle formé par l'extrémité de la *Rue de Pélegantières étroites*, se prolongeait dans la *Rue de Serminières*, qui prenait à ce point fixe le nom de *Rue de Saint-Rome*, à cause du couvent et de l'église de ce nom; puis par la *Rue de Reneville* (*), cette section se prolongeait vers le *Four-Bastard.* La première maison placée à la rencontre des deux *Rues de Saint-Rome* et de *Pélegantières* appartenait, en 1550, à Pierre Salomonis, greffier de la ville et syndic de la province de Languedoc. Il y avait là deux jardins, et la *Rue de Reneville* se prolongeait jusqu'à celle du *Four-Bastard*, nommée aussi du *Puits-Verdet.* On trouvait de ce côté l'église et le couvent de Saint-Rome et le cimetière qui en dépendait. Les maisons de Pierre Savinhac et d'Antoine Guerrier, venaient après. Les propriétés des deux frères Jean et Pierre Carrière, l'un conseiller au parlement, l'autre marchand (**), s'étendaient de ce côté jusques devant le Moulon des Puits-Clos. Là était la maison d'Amanieu de la Forcada, capitoul en 1527. Le sixième Moulon est encore dessiné aujourd'hui par une portion de la *Rue de la Pomme*, jusques à l'entrée de celle de la *Baruthe*, puis par la *Rue du Puits-Verd* et la *Rue d'Attinières* (***), jusques à l'angle en face du couvent de Saint-Pantaléon. On voit que l'une des faces de cette section était formée par la *Rue des Imageres*, aujourd'hui *Rue de la Pomme.* Il n'y avait dans ce Moulon, en 1550, aucune maison remaquable. Le *Puits de la Cadene* ou de la *Chaîne* était à l'angle formé par la *Rue des Imageres*, et par celle qui porte aujourd'hui celui de *Rue de la Baruthe.* Ce fut contre la margelle de ce puits que se brisa l'essieu de la voiture du premier président Duranti, alors que le 24 janvier 1589, ce magistrat fuyait devant les factieux. Ne quittons pas la *Rue des Imageres*, sans rappeler au lecteur qu'elle fut le théâtre de longs et sanglants combats, en 1562, quand les protestants s'étant rendus maîtres de la Maison Commune, voulurent s'emparer de toute

(*) Aujourd'hui PETITE RUE SAINT-ROME.

(**) Jean Carrière, leur père, avait été deux fois Capitoul.

(***) On croit que ce nom dérivait des Cuves, en langue du pays, TINES, que l'on fabriquait dans cette rue, où, durant le XV[e] siècle, il y avait plusieurs tonneliers.

la ville. On sait qu'ils avaient placé une batterie de coulevrines sur les voûtes de la chapelle de Saint-Pantaléon, et des arquebusiers dans les combles du collége de Saint-Martial, positions élevées d'où ils dominaient les rues voisines.

Eglise et Monastère de Saint-Rome.

L'église de Saint-Rome, ou de Saint-Romain, qui a donné son nom à l'une des rues de Toulouse, était très ancienne. Elle existait, en effet, depuis longtemps, lorsque le prévôt et le chapitre de Saint-Etienne en firent don à Saint-Dominique, prieur et chef de l'ordre des Frères Prêcheurs, à ses religieux et à leurs successeurs : *Fratri Dominico priori et magistro prædicatorum sociis presentibus et futuris, capellam Sancti Romani.* Après être demeurés durant deux années dans les maisons dont Pierre Cellani avait fait présent à l'ordre, les Dominicains et leur fondateur vinrent occuper l'église de Saint-Romain. On construisit auprès un cloître et seize cellules, et le nouveau couvent fut habité par les Prêcheurs jusqu'en 1230, époque où ils prirent possession du grand monastère sur le terrain duquel Foulques avait d'abord élevé une croix, et qui fut construit sous l'épiscopat de Raymond de Falgar. Les manuscrits de la bibliothèque des Dominicains nous disent que l'année même où les moines prirent possession de l'église de Saint-Romain, Raimond Vital et la demoiselle de Bruniquel, sa femme, donnèrent à Notre-Dame et à frère Dominique, acceptant pour celui-ci F. Bertrand, prieur, une maison près de l'église de Saint-Romain, et, peu de temps après, une autre maison et jardin, tout près aussi de cette église. Catel dit que les religieuses de Prouille voulurent s'emparer d'un portail et d'un jardin situés tout auprès du couvent de Saint-Rome, et qui en dépendaient, ce qui occasiona de longues discussions. Enfin, des enquêtes faites en 1322, prouvèrent que saint Dominique et ses

successeurs avaient cédé à ces religieuses, l'église de Saint-Romain où ils avaient leur couvent et leur cloître, au milieu duquel il y avait un *agnus castus* que l'on disait avoir été planté par saint Dominique. Il fut prouvé alors que ces religieux avaient joui de ces bâtiments pendant plus de soixante années, jusqu'à ce qu'ayant un autre couvent, ils vendirent le premier à Bertrand, évêque de Comminges, lequel, après l'avoir possédé pendant longtemps, le donna « pour loger certains étudians en Tholose, qui estoient de son diocèse, lesquels y demeurèrent quelque temps, et que, dans la suite, Sicard de Miramont, successeur et neveu de cet évesque, y demeura quelque temps; que Sicard et son chapitre en firent don aux religieuses de Prouille, à la prière de F. Arnaud Joannis, religieux de cet ordre; que quarante ans après l'enquête, un certain Donat du chapitre de Sainct Estienne, appellé Gayssias, y avoit demeuré au nom dudict chapitre. En dernier lieu, M. le cardinal de Joyeuse, archevesque de Tholose, ayant en l'année 1604, à la prière de M. Borret, conseiller en la cour, appellé dans la ville les Pères de la Doctrine Chrétienne, le chapitre et chanoines de Sainct Estienne, du consentement du sieur archevesque, leur baillèrent ladicte chapelle de Sainct-Rome, où ils sont maintenant au grand contentement des voisins. »

Dans la suite, les pères de la doctrine chrétienne fournirent au *Collége de l'Esquille* un grand nombre de professeurs distingués par des talents peu communs. M. de Bertier, évêque de Rieux, ayant légué sa bibliothèque à ces religieux, ceux-ci la rendirent publique en 1705. Elle renfermait beaucoup de livres précieux, et une suite complète de tous les ouvrages des Pères de l'église. Le P. Castaing a été le dernier conservateur de cet établissement.

La plus grande partie des Doctrinaires de la maison de Saint-Rome embrassa le parti de la révolution, et plu-

sieurs d'entr'eux prêtèrent publiquement dans l'église de Saint-Etienne, le serment civique et celui relatif à la constitution civile du clergé. L'église de Saint-Rome a été démolie. La portion du monastère où existait la bibliothèque est encore conservée ; deux ateliers typographiques y sont placés, et c'est dans l'un d'entr'eux que ce livre a été imprimé.

La *Rue de Serminières* ou de *Saint-Rome*, sur le côté gauche, a un autre établissement typographique connu depuis très longtemps. Il appartenait avant la révolution de 1789, à la veuve Resplandy, et c'est là que furent imprimés, en 1788, presque tous les pamphlets publiés contre le Grand Baillage, et le premier ministre (*). Ces publications donnèrent une grande célébrité à l'imprimerie de Mme Ve Resplandy, que l'on ne désigna plus que sous le nom de *Veuve Liberté*..... Le même établissement devenu la propriété de M. Vieusseux, s'agrandit beaucoup, et c'est là qu'a été continué le *Journal politique et littéraire de Toulouse*, qui avait d'abord été imprimé chez M. Douladoure, puis chez M. Manavit.

Le cadastre décrit de la manière suivante, le sixième Moulon du Capitoulat de Saint-Etienne, auquel il donna le nom de *Forn Bastard*, « commençant, dit ce document, au coing du *Puys de la Cadene*, passant par la grande *Rue de la Pomme*, jusques au *Puys des deux Carres*, allant d'illec par la *Rue de Forn Bastard*, jusques au-devant du *Puys-Verdet* et par la *Ruelle* dudict *Puys-Verdet* (**), allant audict *Puys de la Cadene*. » En 1550, en ne trouvait point de noms célèbres, point de maisons remarquables dans cette partie de la ville. Il en fut autrement plus tard : Geraud Guepin, bonnetier, dont la très petite maison était située dans la rue de la Pomme, était peut-être l'aïeul ou le père de N. Guepin, statuaire, né à Toulouse, et élève de Nicolas Bachelier. Par un acte en date du 21 août 1510, noble Jacques Lebrun vendit à noble Jehan Carrière, bourgeois de Toulouse, une maison située dans la *Rue des Puits Clos*, et qui confrontait à la *Rue du Four-Bastard* (***). Ce Jacques Lebrun, juge-mage, et qui fut l'un des plus savants jurisconsultes de Toulouse, était l'un des membres de cette famille, si avantageusement connue, depuis le rétablissement du parlement de cette ville, rétablissement dû à Guillaume Lebrun, juge-mage et conseiller du roi Louis XI.

(*) Entr'autres : Le Procès-verbal de la séance du 8 mai 1788. — Les Protestations du Parquet du Parlement de Toulouse. — Les Lettres de l'archevêque de Reims au comte de Périgord, son frère. — Le Supplément aux affiches de Toulouse. — Le Courrier récréatif. — Les Nouvelles affiches de Toulouse. — L'Infamie ou le Grand Baillage.....

(**) C'est apparemment le nom ancien de la Rue de la Baruthe.

(***) Carriera Furci Bastardi.

Forcés par les limites du Capitoulat de Saint-Etienne et par celles du Capitoulat de la Pierre, de n'avoir aucun égard à la situation topographique, les auteurs du cadastre de l'an 1550 durent passer brusquement de la section qui vient d'être indiquée à une autre qui semblait ne pas devoir les occuper encore; ils arrivèrent dans le huitième Moulon, « commençant, disent-ils, à une petite ruelle par laquelle on va du *Pla Montardy* à la *Rue de Roumenguères* et du coing de ladicte ruelle allant devant l'église Sainct Anthoine de Vienne, continuant de l'aultre cousté devers ladicte *Rue de Roumenguères*, jusques au bout de ladicte ruelle. » C'est évidemment ce quartier que limitent aujourd'hui l'ancienne *Rue de Montardy*, la *Rue Roumenguères* et la *Rue* actuelle des *Pénitents-Bleus* ou de *Saint-Jérôme*, qui n'était alors qu'un étroit passage et dans laquelle, peu d'années après, le premier président Duranti fit bâtir l'hôtel qu'on y remarque encore à présent, mais altéré dans son architecture et dont la façade du côté des jardins fut entièrement changée par M. de Mont-Sarrat, l'un des possesseurs de cette habitation, qui passa ensuite à M. de Chalvet. Le jardin avait été fait en partie en prenant les terrains possédés par les héritiers de Tristan Soubestran, conseiller au parlement, et par Jehan Ducros, marchand.

Club de la noblesse, Musée, Athénée.

La maison qui, dans la *Rue* actuelle des *Pénitents-Bleus*, porte aujourd'hui le nº 1, était connue, en 1787 et 1788, sous le nom de *Club de la noblesse* : c'est là qu'exista cette institution passagère, où la politique et le plaisir réunissaient la haute société, où l'on dansait, et où quelquefois on quitta les tables de jeu pour entendre l'une des brillantes improvisations, dans lesquelles M. de Cazalès essayait le talent oratoire, si remarquable, qui illustra bientôt après la tribune française.

Vis-à-vis la maison de Saint-Antoine de Vienne et toujours dans les enclaves du neuvième Moulon, on établit vers l'époque de la minorité de Louis XV, une *Salle de concert*. On voit encore au fond un très beau bas-relief représentant le Parnasse. C'est l'un des plus grands et des meilleurs ouvrages que nous ait laissé Marc Arcis (1).

(1) L'une des figures ayant été détruite, a été refaite par M. Carcenac, professeur à l'école des Arts, mort dans le mois de janvier 1846. On lui devait aussi le monument élevé à Vanière, par le maréchal Clauzel, sous les beaux ombrages du Secourrieu.

La musique a toujours été cultivée avec succès à Toulouse, et les grands artistes y ont joui, dans les temps les plus prospères, de l'estime et de l'amitié des hommes les plus hauts placés. On consacra un temple à cet art, en créant la *Salle du concert :* il est vrai qu'à l'époque où elle fut bâtie, il n'y avait point de ces harpistes, de ces pianistes, plus ou moins célèbres, courant, de capitale en capitale, après la fortune et les insignes de la chevalerie ; il est vrai qu'on ne voyait guère alors de virtuoses nomades, allant de ville en ville *organiser* des soirées ou des matinées musicales, et attirant la foule, à l'aide de *réclames* dans les journaux, et de feuilletons complaisants. On aimait l'art, seulement pour l'art, et dans cette salle, où sont venus mourir les derniers sons de Lulli, pendant plus de soixante années, Rameau, Campra, Kluck, Piccini, Sacchini, Philidor, Gretry, Dalayrac, ont successivement charmé un public choisi, peu nombreux, mais passionné pour le beau, et dont les applaudissements valaient bien les cris délirants des *dilettanti* modernes. Là, Jeliotte se fit entendre quelquefois, et parmi les exécutants les plus habiles, on citait surtout le savant maître de musique, Baptiste; Buch (1), premier cor; Turlet, premier violon *solo* de la cour de Turin, où il avait succédé au célèbre Poiani. Il était aussi bon numismate qu'excellent musicien. Justement aimé et recherché du grand monde d'alors, il fut ruiné par la révolution, et est mort à l'hospice, en 1794, après avoir toutefois été insulté par les furies de guillotine, *les bonnes commères*, dont parle l'un de nos historiens, monstres qui, dans l'asile de la douleur, avaient été substituées aux

(1) M. Buch eut pour son meilleur élève à Toulouse, M. le président d'Aspe. Ce magistrat fit faire, à Paris, deux magnifiques cors en argent, à tous les tons, et dont les pavillons étaient dorés, et il donna l'un de ces beaux instruments à son maître.

Sœurs grises, que la religion avait donné aux pauvres, pour les secourir et les consoler.

Un jour, Paris, fatigué des successeurs de Mesmer, de l'Illuminisme allemand et de la Magie blanche de Cagliostro, inventa les *Musées*. On donnait ce nom à des sociétés où l'on s'occupait à la fois de chimie et de musique, de poésie et d'algèbre ; il paraît même qu'il y eut là des bals, comme dans les *loges d'adoption*. Sous l'influence toute puissante de M. Loménie de Brienne, son archevêque, Toulouse eut bientôt un *Musée*, et là, MM. Castillon, ancien rédacteur du *Journal du Bouillon*, de Lavedan, et Blanchard, y firent des lectures de leurs vers. M. Floret présenta des dissertations savantes, et quelques fragments de sa traduction, en vers, de l'*Enfer* du Dante, et, suivant les journaux, l'épisode du *Comte Ugolin* produisit surtout un grand effet sur les auditeurs. Le *Voyage aux planètes*, par le même, fut lu aussi dans les séances du *Musée* : c'était un badinage agréable et léger. Poitevin-Peitavi lut, ou chanta, dans les séances particulières, son *Ordonnance criminelle, mise en vaudevilles*, composition originale et pleine d'esprit. Treneule, qui habitait alors chez M. de Castellane, lut son *Epître à Lecauchois*, et annonça par cette composition, et par d'autres, aussi dignes d'estime, le talent remarquable qu'il a depuis déployé dans son poème sur les *Tombeaux de Saint-Denis*. Aux lectures succédaient quelquefois des expériences de physique, par l'abbé Martin, ou des analyses chimiques, par Chaptal, qui entrait alors dans la carrière qu'il a depuis si fructueusement parcourue. C'était dans la *Salle du Concert* que se réunissaient les membres de cette société ; c'est là qu'elle tint des séances publiques, dans lesquelles le R. P. Sermet, émule de Triors (1), entretenait l'assemblée des his-

(1) Auteur d'un ouvrage singulier intitulé : *Les joyeuses recherches de la langue Tolosaine*, ouvrage publié en 1575.

toires singulières qu'il avait recueillies dans les rues de Toulouse, et de la *Dono Jouano del canton de la Vidalo*... Des fragments des plus belles compositions musicales alors connues, faisaient oublier ces récits singuliers qui n'auraient peut-être pas dû être recueillis par un moine : *Alceste*, *Alcimadure* et *Nina* (1), excitaient les émotions les plus douces; puis venaient, sous la direction supérieure, soit de M. de Chalvet, soit de Baptiste, les *Tutti*, et alors les jeunes officiers qui avaient fait les campagnes d'Amérique sous Washington, Lafayette ou Rochambeau, et les chevaliers de Malte, qui allaient partir pour accomplir leurs *Caravanes* sur les vaisseaux de l'ordre de Saint-Jean, unissaient leurs voix aux voix des choristes du théâtre, ou disputaient même, à Médan, à Lalande (2), à Rabastens, l'honneur de chanter avec les compagnons d'Alcindor (3):

La beauté fait toujours voler à la victoire.....

La révolution de 1789, en faisant abandonner la *Salle du Concert*, détruisit aussi le *Musée;* mais la poésie, la musique, les sciences, ne pouvaient être constamment exilées de Toulouse, et, en 1797, on essaya la restauration de nos vieilles académies, sous une dénomination à la mode. Paris avait le *Lycée des Arts* et le *Lycée Thélusson ;* Toulouse eut son *Lycée*, qui prit pour lieu de ses assemblées publiques la *Salle du Concert*. Des vers assez bons et d'excellente musique devaient attirer d'abord la

(1) *Alceste*, grand opéra de Sacchini; — *Alcimadure*, opéra Languedocien, paroles et musique de Mondonville; — *Nina*, paroles de Marsollier, musique de Dalayrac.

(2) *Médan*, membre de l'Académie royale d'écriture, l'un des principaux choristes du théâtre, et qui jouait ordinairement le rôle de *Jeanet* dans *Alcimadure*. — *Lalande*, père de Mlle Lalande, première chanteuse qui a eu des succès dans les plus grandes villes de France. — *Rabastens*, superbe voix de haute-contre, Famulus, ou comme on disait alors, *Mande* de la confrérie royale des Pénitents-Bleus.

(3) Principal personnage de la *Belle Arsenne*, opéra jadis très célèbre.

foule, et la première voix qui se fit entendre dans ces réunions solennelles fut celle de M. Castillon, vieillard vénérable, dont la tombe allait bientôt s'ouvrir. Mesdames, ou comme on le disait alors, *les Citoyennes* de Beaufort et Crabère y recueillirent des applaudissements mérités. Des compositions agréables, des poésies douces et sentimentales, succédant à des harangues révolutionnaires et à des hymnes de sang, devaient, alors même qu'elles auraient été faibles, charmer les auditeurs étonnés. MM. Baour, Pié, de Labouisse, Boileau, Lafont, soutinrent l'honneur des lettres dans cette société; néanmoins, au bout d'environ deux années, après avoir essayé vainement de rétablir la *Fête des Fleurs,* le *Lycée* se transforma en *Athénée.* Mais ses jours étaient comptés; le ridicule tua cette association. Ce fut en vain que M. Tajan voulut lui donner une nouvelle vie en la dotant du titre d'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts* : le coup fatal était porté; tout ce qui était né durant la révolution devait périr, et il est probable que, dans l'avenir, on ignorerait que le *Lycée de Toulouse* a existé, si je n'avais pieusement inscrit son nom dans mes pages.

N'oublions pas que les *Loges d'adoption* ont donné de brillantes fêtes dans la *Salle des Concerts;* que, plus tard, des comités politiques s'y sont réunis, que le Saint-Simonisme y a été solennellement prêché et vivement combattu, que le *général* Tom-Pouce y a fait ses exhibitions, et que, naguère, on y prêchait le *Fouriérisme.* Etrange destinée de cette salle, qui, consacrée d'abord à un art enchanteur, et devenue pendant un temps trop court l'asile des amis des lettres, n'a retenti depuis que des harangues et des sophismes des novateurs de notre époque.

C'est dans le neuvième Moulon qu'était située l'hôtellerie qui donna son nom à la *Rue de la Pomme.* Ce Moulon commençait en face du *Puits de la Cadene*, à la maison que possédait, en 1550, Pierre Lanche, marchand, maison dans l'angle de laquelle une niche renfermait autrefois une image

de la sainte Vierge. C'est là qu'habitait, il y a peu d'années, M. Joseph Montano, consul de la république de Gênes à Toulouse. La quatrième maison au-delà, vers le midi, était celle où pendait l'enseigne de la *Pomme* (*).

C'est dans cette rue, à ce que l'on assure, que naquit l'abbé Ricard, élégant et savant traducteur de Plutarque.

Jean Michel, né dans le Couserans, et fils d'Etienne Michel, peintre, après avoir reçu à Paris des leçons de François de Troy, revint à Toulouse, et épousa la fille de François Faget, artiste qui possédait, dans la *Rue de la Pomme*, la maison qui porte aujourd'hui le nº 38. Michel devint peintre de l'Hôtel-de-Ville, et a laissé de nombreuses preuves de son talent. Plus tard, avec Dumont, il établit dans sa maison la première manufacture de faïence qui ait existé à Toulouse, et l'on recherche encore les objets provenus de ses ateliers, et, entr'autres, la vaisselle destinée au grand prieur de Toulouse, et les bas-reliefs de Sainte-Catherine, de l'Annonciation, de Saint-Sébastien, exécutés par lui. Mort à l'âge de cinquante ans, Michel laissa plusieurs enfants nés dans cette maison. Louis Michel, leur aîné, se distingua dans l'art qui avait assuré la gloire de son père, et Marguerite Michel cultiva avec succès la peinture; il en fut de même de l'une de ses sœurs. M. Joseph Maillot, petit-fils de Jean Michel, hérita de la maison de celui-ci, et fut peintre et antiquaire. L'Académie des Arts de Toulouse l'admit au nombre de ses membres, en 1778, et celle des sciences, en 1807. On lui doit entr'autres bons ouvrages, des *Recherches sur les costumes, les mœurs, les usages religieux des anciens peuples, d'après les auteurs les plus célèbres et les documents antiques*. Il mourut, en 1811, âgé de soixante-seize ans.

C'est aussi dans la rue de la Pomme, et dans une maison voisine de celle de M. Malliot, que mourut, en 1705, le célèbre Gilles, maître de chapelle de Saint-Etienne, et connu surtout à Toulouse par sa messe de *Requiem*.

On trouve dans la rue de la Pomme quelques autres souvenirs historiques.

Le 14 mai 1562, les protestants partis de l'Hôtel-de-Ville et commandés par le capitaine Sauxens, s'avancèrent par la rue de la Pomme. A l'extrémité de cette rue était la maison de M. de Buet, conseiller au parlement. On y avait logé des arquebusiers catholiques qui arrêtèrent par leur feu la marche des protestants, ce qui engagea ceux-ci à s'emparer de cette maison dont la garnison pouvait intercepter leurs communications avec l'Hôtel-de-Ville. Les catholiques commandés par le comte de Carmain, les repoussèrent bientôt jusqu'à cette maison. C'est là, dit Bosquet, « où Savignac, Ricaut et un soldat de la compagnie de Montmaur, furent tués des coups rués d'une tour et fenestres des maisons hérétiques, desquelles faisoient pleuvoir sur les nôtres, ainsi que des rues, les caillous, arquebusades, mousquetades, et semblables tourmens de guerre. » Le combat continuant cependant, les catholi-

(*) On lit dans le cadastre : « Damoiselle Marguerite Segumières, femme de feu Me Sabaterii, docteur, a illec une maison appellée LE LOGIS DE LA POME, ayant de large sur ladicte rue huict cannes, confrontant par derrière sur la PLAÇE DU PLAN MONTARDY, avec une yssue, ayant de large sur icelle dix-sept cannes et demy. »

ques repousssèrent leurs ennemis « du long de ladicte rue jusques à la maison de Cadillac, maistre des ports et passages, vaillant et libéral citoyen, contribuant à la solde des garnisons des églises, où les seules ténèbres de la nuit mirent fin à l'escarmouche, la place demeurant aux rebelles, qui après avoir vaqué l'espace de deux jours au siége d'icelle, les petites pièces n'y pouvant suffire, y firent traîner des canons de l'Hôtel-de-Ville, lesquels ledict Cadillac voyant braqués à sa porte, se sauva tout à point ès maisons voisines, et sa femme se rendit au capitaine Saux, avec ses petits enfans, lui ayant à grand effusion de larmes promis la foi. »

Dans le même Moulon était la maison et le précieux cabinet de tableaux de M. Pescaire, contrôleur général alternatif des gabelles, auquel on doit un ouvrage très curieux, et recherché aujourd'hui, intitulé : *Tableau des Prisons de Toulouse, sous le règne de Robespierre.* Il possédait une suite de tableaux de l'école flamande ; et il fit présent à l'église de Saint-Jérôme d'une belle composition de Letiers.

La maison qui porte le n° 12 vit naître Dominique Dupuy, homme d'une grande valeur, qui, devenu chef de la Trente-deuxième demi-brigade de bataille, entièrement composée de Toulousains, se signala à la tête de ce corps à Montenotte, à Dego, à Lodi, à Salo, à Castiglione, à Peschiera, à Lonato, à Arcole, et depuis, en Egypte, à Chebreisse et à Embabeh. Devenu général de brigade et gouverneur du Caire, il y fut tué dans une émeute. Plus tard (le 11 novembre 1800), une fête funéraire fut célébrée en son honneur dans la chapelle des Pénitents-Bleus, transformée en *Temple Décadaire,* et, au lieu des prières de l'église, on entendit un coryphée chanter ces strophes :

Jouis d'un regret unanime :
De Memphis l'immortel vainqueur,
Par sa vengeance et sa douleur,
Lui-même a consacré ton dévoûment sublime !

Tu le suivais dans l'Ausonie,
Quand l'Adige entendit sa voix ;
Le Nil, frappé de ses exploits,
Conçut en frémissant ton bras et son génie.

Oh ! si jaloux de ta vaillance,
Le sort n'eût hâté ton trépas,
Tu volais encore sur ses pas
Digne de seconder l'Hercule de la France.

Quel autre eût dirigé sa foudre
Avec plus d'intrépidité,
Et d'Aboukir ensanglanté
Le premier, sous ses yeux, mis les remparts en poudre ?

Partageant son retour prospère
On t'eût vu, dans un doux loisir,

Baigner des larmes du plaisir
Le front de tes amis et le sein de ta mère.

Hélas ! faut-il que de ta cendre
Nous recherchions le monument?.....

On a mentionné l'hôpital et l'église de Saint-Antoine de Vienne. Ces deux édifices furent reconstruits vers la fin du XVII[e] siècle, sur les dessins de J. P. Rivalz, peintre et directeur des travaux de la province (1). On sait que, plus tard, les biens de l'ordre de Saint-Antoine furent réunis à ceux des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Malte.

Sur le sol où l'on éleva depuis l'église des Pénitents-Bleus, qui existe encore, il y avait autrefois une petite chapelle qui appartenait aux commandeurs de l'ordre de Saint-Antoine de Vienne, qui, ayant voulu bâtir une église et une maison au pré Montardy, en furent d'abord empêchés par le chapitre de Saint-Etienne. Il fallut avoir recours à l'autorité du Saint-Siége pour obtenir la permission de construire cette maison. Dans la suite, le chapitre étant devenu possesseur de la première chapelle, la céda aux Pénitents Bleus, le 2 novembre 1575, époque du jubilé célébré alors avec pompe, à Toulouse ; ce fut en ce temps que des personnes «notables et dévotes, tant ecclésiastiques que laycs, s'assemblèrent, dit Catel, au collége de Saint-Martial, pour adviser comme ils pourroient ériger une congrégation de Pénitens-Bleus, sous l'invocation de Sainct Hierosme, afin de se pouvoir recueillir et faire leurs dévotions suivant les règles et statuts par eux dressés; il leur fut permis par ceux qui avoient le pouvoir du grand commandeur de l'ordre de Sainct Antoine de Vienne, de faire leurs assemblées et exercices de dévotions dans la chapelle de Sainct Antoine,

(1) Ces bâtiments forment aujourd'hui ce que l'on nomme le *Quartier général de la division.*

sise au pré de Montardy, laquelle chapelle qui estoit fort petite, fut depuis à neuf bastie par lesdicts pénitens, beaucoup plus grande qu'elle n'estoit auparavant.» Mais la congrégation ayant eu des différends avec l'ordre de Vienne, abandonna cette chapelle, et en fit construire une autre dont le roi Louis XIII, étant alors à Toulouse, posa la première pierre, en se faisant inscrire au nombre des confrères, en septembre 1622. De très belles sculptures de Marc Arcis décoraient cette église qui devint le *Temple Décadaire* en l'an IV de la république. Là, des orateurs outragèrent encore la religion, la morale et le bon sens. Là, des hymnes républicains remplacèrent les litanies de la pénitence.....

Un matin le courrier d'Italie annonce que la guerre avec l'Autriche est terminée, que les victoires de Bonaparte ont conquis la paix. Une *fête patriotique* est aussitôt ordonnée; un ancien marquis, originaire de Montpellier, fait un hymne, dont la facture poétique n'était pas très remarquable; un compositeur, dont le talent n'était pas douteux (1), met en musique les strophes du marquis, et l'on chante :

Qu'elle douce et fière harmonie
Succède aux accents belliqueux ?
Tout m'annonce l'instant heureux
Du triomphe de ma patrie.
Je vois les glaives suspendus
Au brillant autel de la Gloire ;
Je vois le temple de Janus
Fermé des mains de la Victoire.

Tressez, jeunes beautés, des guirlandes de fleurs;
Moissonnons des lauriers pour le front des vainqueurs !

Par nos mains l'Amérique est libre,
Le Batave a l'égalité,

(1) Me Vaillant, successeur de M. Baptiste. On lui devait la délicieuse musique de la romance d'*Othello : Au pied d'un saule*..... Il avait fait aussi la jolie musique d'un opéra, exécuté à Toulouse au commencement de la révolution, et intitulé : *Les Suisses de Châteauvieux, ou le brave Desilles.*

On adore la liberté
Du Texel jusqu'au bord du Tibre.
Dans votre injuste ambition,
Qu'êtes-vous, foudres de la guerre,
Près de la grande nation
Des libérateurs de la terre?

. . . .

Voyez le héros *Italique!*
Il atteint l'immortalité,
Il change ce nom mérité
Pour le beau nom de *Britannique.*
Ah! sous quels auspices heureux
Il désarme notre hémisphère!
Parmi ses exploits glorieux
Est la conquête de Cythère (*)......
Tressez, jeunes beautés, des guirlandes de fleurs;
Moissonnons des lauriers pour le front des vainqueurs!

Ce *Temple de Janus*, cette victoire personnifiée, cette *conquête de Cythère*, tout ce fatras mythologique était sans doute de très mauvais goût; mais chanter cela dans une église, sur les voûtes de laquelle on avait peint la vie pénitente de saint Jérôme, et dont les murs étaient décorés de belles sculptures représentant les Vertus Théologales, c'était atteindre le comble de la déraison.

On célébra aussi, dans ce *Temple Décadaire,* en outre des fêtes indiquées dans le calendrier républicain, celles des ministres français assassinés à Rastadt, celles de la paix continentale, de la paix générale, etc. Une seule fut remarquable sous le rapport des sentiments qui parurent animer ses auteurs.

La quatre-vingtième demi-brigade d'infanterie de bataille s'était partout illustrée, dans cette guerre si vive, si sanglante, que l'Europe coalisée faisait à la France. Percés par les balles, déchirés par les biscayens, ou même emportés en grande partie par les boulets, les signes militaires de ce brave régiment ne consistaient plus qu'en

(*) L'île de Cerigo, ou de Cythère, était cédée à la France par le traité de paix avec l'Autriche.

quelques fragments de lances et d'étoffes presque méconnaissables. La quatre-vingtième, décimée par le fer et le feu, était venue se reformer à Toulouse. La ville lui offrit de nouveaux étendards, le régiment les accepta, et donna, en échange, les tronçons mutilés, autour desquels ses rangs se pressaient encore. Le jour de l'inauguration de ces glorieux drapeaux, il n'y eut peut-être pas de dissemblance dans les opinions. Il est un terrain sur lequel tous les Français se retrouvent avec joie, c'est celui de l'honneur militaire, et c'est un vieux chevalier de Saint-Louis qui m'a donné les strophes (1) de l'hymne qui fut alors chanté dans l'église des Pénitents-Bleus :

Quels beaux jours, que d'augustes fêtes,
Marquent le cours de nos exploits !
En vain, en s'armant, tous les rois,
Espéraient borner nos conquêtes.....
Douce faveur de nos guerriers!
Absens, ils moissonnent la gloire,
Présents, ils ornent nos foyers
Des étendards de la victoire.
De fleurs et de lauriers, couronnez ces drapeaux,
Ils ont vu triompher les plus grands des héros !

Reçois un solennel hommage,
O légion de demi-Dieux !
De tes efforts prodigieux
Nous acceptons le noble gage.
Ce don de tes vaillantes mains
Elève notre ame à la tienne;
Il appartenait aux destins
De la Cité Palladienne......

Quels faits, quels souvenirs sans nombre,
Sous ces drapeaux frappent nos cœurs?
Des chefs, des soldats, morts vainqueurs,
Autour d'eux je vois planer l'ombre.
Je vois sans cesse rejaillir
Les flots brûlants de leur courage,
Et nos fiers ennemis pâlir
D'effroi, d'impuissance et de rage.....
Suivrons-nous leur marche hardie,

(1) Par M. l'abbé Carré.

Sur les monts, parmi les frimats,
Dans tous ces immortels combats
De l'Hercule de l'Italie ?....
Plus foudroyant que les éclairs,
Leur aspect seul vaut une armée ;
Ils ont lassé dans l'univers
Les cent voix de la renommée.....

C'est trop enchaîner votre audace,
Partez, magnanimes rivaux,
Déjà ces étendards nouveaux
Dans nos camps réclament leur place ;
Suivez votre bouillante ardeur,
Mais sachez que les Tectosages,
Rendent justice à la valeur,
Et la chantent sur leurs rivages.
De fleurs et de lauriers, couronnez ces drapeaux,
Ils ont vu triompher les plus grands des héros (*).

L'une des plus anciennes places de la ville est celle qui porte le nom de *Saint-George,* mais qui, primitivement, était connue sous le nom de *Montaygou,* à cause, dit Catel, « qu'une bonne partie des maisons d'icelle appartenoient ou faisoient rente à iceluy, bien que cette place appartînt à plusieurs autres particuliers; car j'ai vu un ancien acte de l'an mille deux cent quatre, par lequel Aymeri de Castelnau et quelques autres accordèrent aux Capitouls de Tolose : *Quòd domus et capella quæ sunt in plano Montis-*

(*) N'oublions pas que M. Bernard Lange, statuaire, dont il a été déjà parlé, a consacré, dans l'église des Pénitents-Bleus, deux monuments, l'un à la mémoire du sculpteur François Lucas, son premier professeur, l'autre, à celle de son ami M. Joseph Pascal Virebent, architecte de la ville de Toulouse (1). De tels exemples sont rares, ils honorent le cœur humain, et il n'est pas inutile de les signaler. N'oublions pas encore que M. Auguste Virebent, architecte, a continué l'œuvre de son vénérable père dans la même église, et que son nouveau projet pour l'agrandissement de cet édifice religieux, insuffisant aujourd'hui pour les besoins d'une population nombreuse, pourrait être facilement agrandi, si l'on adoptait le plan élégant et simple qu'il a tracé à ce sujet.

(1) On lit sur ce monument l'inscription que voici :

J. P. Virebent, Tolosæ architectus
Orbis ornatus designavit :
Artem suam præclare docuit et tractavit ;
Scholas artium prospere direxit ;
Laborum academiæ scientiarum et litterarum consors ;
Vir scientissimus, pietate et castimonia notus ;
Ædes sacras eversione eripuit et ornavit gaudens.
In Domino quievit XIII. mensis Augusti MDCCCXXXI.
Ætatis LXXXVI.
Bernardus Lange monumentum pietatis erexit
Æque ac desiderio conjugis, filiorumque Perenne.

Aygonis, quod totum est commune hujus villæ Tolosæ, et de hominibus et feminis Tolosæ, nam ità recognoverunt et concesserunt prædicto viri præsentia consulum in platea Montis Aygonis, Tolosæ et suburbii. » C'est sur cette place que s'assemblèrent, selon Guillaume de Puylaurens, les membres de la confrérie qui partirent pour se joindre aux croisés qui assiégeaient Lavaur. Une chapelle dédiée à Saint-George existait au milieu de cette place; mais comme elle gênait la circulation, elle fut reconstruite au lieu où elle existait encore à l'époque où Catel écrivait, « c'estoit, l'hospital de Nostre Dame du Puy : la plupart des hospitaux ayant esté supprimés. Cet hospital avoit esté fondé dès l'année mille trois cent cinquante-neuf, et dépendoit de l'église de Sainct Estienne; car ceux de ceste église y vont faire l'office de Sainct George. Les petits Augustins y furent placés, en 1650. »

La place de Montaygou fut affectée pendant longtemps à la vente du vin; c'est là que l'on rassemblait ceux qui étaient destinés à être envoyés pour *couper* les produits des vignobles du Médoc et du Bordelais, au bas de la rivière.

Un échafaud en pierre existait sur cette place, et c'est là que fut suspendu le corps du premier président Etienne Duranti.

Sur l'un des côtés de cette place, l'*Hôtel de Lafage* rappelle le nom de Ferréol de Lafage qui, Capitoul deux fois, mérita que la ville fit frapper en son honneur une médaille (*), sur laquelle on lit : PATRIÆ DECUS AMORE. — En 1794, cette place fut nommée *Place Calas*.

Le dixième Moulon était dessiné par la *Place de Saint-George*, par la *Rue des Buos* (des Bœufs?), la *Rue de Saint-Loup* ou des *Augustines* (depuis *Rue des Pénitents-Noirs* et aujourd'hui de *Saint-Jérôme*), la place Montardy et la *Ruelle de Saint-Antoine de Vienne*, jusqu'à l'église ou couvent de Saint-George. « C'est dans ce Moulon que souloit estre, dit le cadastre de 1570, l'hospital appellé de Nostre Dame du Puy.... En 1550, le couvent des Petits Augustins établi dans le même local et l'église, fut dédié à Sainct George. » C'est dans la *Rue des Buos*, ou des *Bœufs*, où l'on remarque encore quelques portes de maisons dont les formes indiquent qu'elles ont été bâties vers la fin du XVe siècle, que vint s'établir le peintre Ferguzon. Cet artiste possédait à un haut degré les qualités qui distinguent l'école hollandaise, et il y joignait un goût de dessin, un style, que ne connaissaient pas ses compatriotes. On remarque surtout dans ses tableaux, représentant en général des ruines antiques, des bas-reliefs peints avec un rare talent; il mourut, en 1730, dans la maison qui porte aujourd'hui le nº 19. Antoinette N., femme de Nicolas Bachelier, *tailleur de pierre*, dit le cadastre, statuaire de premier ordre, dit aujourd'hui l'homme de goût, possédait une maison dans la rue de Saint-Antoine de Vienne. C'est cette femme, dont le nom de famille est ignoré, qui servit de modèle à son mari pour les belles Cariatides dont il orna souvent les fenêtres des palais bâtis par lui dans Toulouse. Jacques Pradas, « *joueur de haulboys,* »

(*) SUPRA, tom. II, p. 406.

dit le cadastre, avait là aussi une grande maison (*). Pradas jouissait, durant la première moitié du XVIe siècle, d'une grande renommée dans Toulouse, et les poètes de son temps lui ont adressé des ballades et des sonnets.

La place Saint-George n'a pas toujours eu l'étendue qu'on lui voit aujourd'hui. Une partie de l'espace vide en cet instant était couverte de petites maisons, et l'on y trouvait des rues qui n'existent plus. C'est ce que l'on peut conclure du passage suivant tiré du cadastre : « Le onziesme mollon fermé des maisons estant au devant la *Place Saint-George*, prenant au coing de la *Rue des Buos*, vers l'église Saint-George, et aultre coing de ladicte place et *Rue de Perron*, descendant à la *Rue des Clottes-Vieilles*, aultrement dictes des Augustines, retournant à un carre, à la demy *Rue des Buos*, dans laquelle est l'hôtellerie du cerf-volant. » Catel, qui a joui longtemps d'une grande réputation, et qui pouvait donner une topographie exacte de la ville, n'en a pas même eu la pensée, bien qu'il ait écrit un chapitre sur chaque Région ou Capitoulat, et maintenant il n'est guère possible de suppléer à ce qu'il n'a pas fait. Sur le côté gauche, le onzième moulon était limité d'un côté par la Rue d'en Perron; il y avait là, en 1550, dix-huit maisons brûlées. Lafaille dit, qu'en 1549, un incendie fit de grands ravages dans la *Rue des Grazaliers*, mais cette rue était très éloignée de la place Saint-George, et il a peut-être appliqué à une portion de la ville ce qu'il voulait dire d'une autre. C'est au milieu des cendres et des ruines qu'existait, en 1550, dans la *Rue d'en Perroy* ou *du Perron*, la petite maison de Mathelin Tailhasson : le cadastre ne lui donne que le titre de *Menestrier* (**). Son fils, Gaillard Tailhasson, obtint une grande célébrité. Selon quelques biographes, il naquit à Toulouse, en 1580, et apparemment dans la maison que je viens d'indiquer. Il fut connu surtout sous le nom de Mathelin, ou *Matali*, et devint d'abord lieutenant du *Roi des violons de France*. Il voulut, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçu, jouir du droit de recevoir « tous maîtres, joueurs d'instrumens ; tant à Tholose que dans le ressort du parlement de cette ville; » il voulut aussi « faire toutes corrections ou punitions de droit contre toute personne qui aurait entrepris sur ledit art, sans son congé ou licence. » Mais des prétentions si exhorbitantes firent naître l'indignation dans les cœurs de tous les ménétriers, ou musiciens du Languedoc. Il fallut combattre. On choisit pour champ clos la grande salle d'audience du palais. Pierre Villète, syndic des joueurs, ou, comme on disait, *sonneurs d'instruments*, prit Lafargue et Dispania pourles avocats du corps. Marmiesse et Madrat portèrent la parole pour Tailhasson. De Belloy, avocat général, dut résumer l'affaire et donner ses conclusions. Elles furent en faveur du lieutenant du roi des violons. Tailhasson, ami de Goudelin, fit pour les noëls

(*) « Jammes Pradas, joueur d'haulboys, a illec une maison aiant sur ladicte Rue de Sainct Anthoine, six canes, six pans et demy. »

(**) « Mathelin Tailhasson, menestrier, a illec aussi une maison ayant de large en ladicte Rue du Perron, une canne sept pans...... »

et les chansons de ce poète, des airs que le peuple chantait encore il y a moins de cinquante ans. Vers 1639, Tailhasson fut nommé *Roi des violons de France* par Louis XIII, et mourut en 1647. Lafaille a, comme moi, distingué deux musiciens de ce nom, mais il attribue au premier ce qui ne peut l'être qu'au second; le premier est mentionné dans les poésies d'Auger Gaillard, et surtout dans un *dialogue* dont on me pardonnera de ne point rapporter la fin. Ce musicien vivait, ainsi que son interlocuteur, sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Si l'on accorde qu'en 1550, époque de la confection du cadastre, Mathieu Tailhasson avait vingt-cinq ans, il aurait atteint sa quatre-vingt-troisième année, lorsqu'en 1609, il obtint l'arrêt qui brisa la résistance de ceux qui voulaient se soustraire à son pouvoir; il aurait eu cent treize ans, lorsqu'en 1639, il fut nommé *Roi des violons de France*, et il serait mort âgé de 122 ans, puisque l'on fixe son décès en 1647. Il est plus rationel, puisque l'on sait d'ailleurs que deux musiciens ont successivement porté ce nom, qu'ils ont illustré, d'attribuer au premier, qui possédait, en 1550, la petite maison de la *Rue d'en Perron*, tout ce qui est relatif aux temps de la Ligue; et au second, les travaux, la réputation et la considération qui lui valurent le titre de *Roi des violons de France*.

La *Rue* et la *Place des Clottes* limitaient, d'un côté, le onzième Moulon. Le nom de *Clottes* semble indiquer les cavités du sol, soit intérieures, soit superficielles. Catel fait dériver cette dénomination du mot *Cloître* ou *Clos*, parce que, dit-il, le cloître (il aurait du dire, peut-être, l'enceinte claustrale) était limité par trois croix, et que l'une d'elles était dans la *Rue de la Clotte*. On pourrait ne pas adopter cette étymologie. Quoi qu'il en soit, c'est sur l'un des côtés de la *Place des Clottes* (nommée *Place Tricolore*, en 1794), que les Pénitents Blancs, qui faisaient remonter leur origine jusqu'au XIIIe siècle, bâtirent, durant les premières années du XVIIe, une vaste chapelle, dont le plafond, divisé en compartiments, était décoré de plusieurs tableaux du fameux Subleyras et de Crozat, tous deux élèves d'Antoine Rivalz. C'est dans cette chapelle, entièrement détruite aujourd'hui, que fut fait le service en l'honneur d'Antoine Calas, qui aurait, suivant l'arrêt rendu par la cour souveraine de Toulouse, été étranglé, parce que l'on avait appris qu'il allait faire une abjuration solennelle du protestantisme. Il y avait un puits, au milieu de la *Place des Clottes*, nommée plus tard, *Place des Pénitents-Blancs*. Là s'élevait, en 1794, l'*arbre de la liberté*, surmonté d'un immense bonnet rouge, et c'est près de lui que les *Sans-culottes* du voisinage se réunissaient et faisaient ce qu'on nommait des *Repas civiques*. Sur l'un des côtés de cette place était l'hôtel de M. le président Desinnocens de Maurens, immolé en 1794. C'était, en 1774, celui de M. le marquis de Puyvert. C'est là qu'il reçut les compliments de tous les corps de la ville qui venaient le féliciter sur la rentrée du parlement, et c'est là aussi que se réunirent tous les magistrats pour aller prendre de nouveau possession du palais de justice.

A l'époque la plus terrible de la révolution, *le citoyen* Descombels, procureur général, syndic du département, et qui a été surnommé, par les thermidoriens, *le Robespierre du Midi*, habitait cet hôtel.

Un passage qui conduisait dans la *Rue des Buos*, et à l'entrée duquel était un puits, portait le nom de *Rue de la Motte*. Près de là est aujourd'hui la *Rue du Loup*, qui a pris ce nom de l'enseigne d'une auberge. Le puits portait le nom de *Puits de la Motte* et de *Puits de Porte-Neuve*. C'est apparemment celui qui a été comblé il y a peu de mois, et qui est le dernier que l'administration ait fait disparaître. La *Rue* et la *Place de Saint-Loup* succédaient à la *Rue de la Motte*. C'est près de là qu'existaient l'église et le couvent des *Religieuses Augustines*. Les Sept-Troubadours avaient leur jardin et leur *Palais*, ou *Consistoire*, dans le voisinage. Ils datèrent de ce faubourg la lettre circulaire qu'ils adressèrent aux gens de lettres, en 1323:

Al barri de las Augustinas
De Tolosa, nostras vesinas...

Un acte vu par Catel, et qui était de l'an 1357, porte que les sœurs de Saint-Augustin, demeurant hors des murs, reconnaissaient tenir du prieur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, leur couvent, église, cloître et jardin, situés hors la Porte-Neuve, sous l'oublie d'une *mesaille* d'or. En 1540, elles habitaient un monastère situé dans la rue de Sahuguede, mais depuis, en ayant obtenu la permission du chapitre, elles s'établirent dans la ville, au lieu nommé les *Clottes-Vieilles*, à la charge de donner au chapitre la moitié des obventions funèbres, et de lui payer tous les ans le prix d'un corporal pour le grand autel de l'église de Saint-Etienne. En 1562, le couvent des sœurs de Saint-Augustin ayant été pris par les protestants, toutes les religieuses, sauf une, apostasièrent, et trois d'entr'elles se marièrent à la huguenote avec trois religieux Augustins, apostats aussi. En 1561, les jésuites chassés de Pamiers se réfugièrent à Toulouse, et la maison des sœurs de Saint-Augustin étant vide, on y logea ces religieux, le 20 janvier 1563, et ils y demeurèrent jusqu'en 1566, temps où ils furent placés dans l'ancien Palais de Bernuy (*), à la charge que ceux qui donnaient cette belle habitation pour en faire un collége, recevraient le prix de la vente des colléges de Verdale, de Montlezun et de la maison des Augustines.

« Depuis il arriva, dit Catel, qu'en l'an mil cinq cent soixante-seize, lorsque l'on célébroit le grand jubilé dans la ville de Tolose, certains notables et dévots personnages, habitans de ladicte ville, s'assemblèrent le 13 du mois de septembre, dans la chapelle appellée de Rieux, qui est dans l'église de la Grande Observance, pour traicter des moyens que l'on devoit prendre pour ériger dans Tolose une compagnie ou confrairie de Pénitents-Noirs, à l'imitation de ceux d'Avignon et villes d'Italie, ce que depuis ils exécutèrent, le 10 octobre de ladicte année, ayant dressé certains articles ou statuts, qui furent retenus le même jour par du Ber,

(*) Supra, pag. 215 et suiv.

notaire. La confrairie ayant été érigée, ils quittèrent ladicte chapelle, et se logèrent pour faire les exercices de leur dévotion dans la chapelle des Augustines qui leur fut, comme je crois, baillée par le chapitre de Saint-Etienne, et de laquelle ils prirent possession, le 21e jour de décembre audict an, qui est le jour de saint Thomas, duquel à cette occasion ils célébrèrent la feste, et il est dict dans la bulle du pape portant confirmation de leur confrairie, que c'estoient sans doute les *Frères de la pénitence de Jésus-Christ*, appellés *Saccularii* ou *Sçachets*. Depuis, lesdicts confrères ont fait leurs exercices de dévotion, en ladicte chapelle, laquelle ils ont augmentée, et naguères tellement ornée, que c'est aujourd'hui une des plus belles chapelles de Tolose. »

J'ai vu la façade de cette église : elle était décorée avec toute la richesse que comportait le style architectural du règne de Louis XIII. Mais les colonnes en marbre noir qui décoraient cette façade en ont été arrachées, et quelques-unes d'entr'elles ont servi à l'ornementation d'un café (*). Tournier et Hilaire Pader, peintres de Toulouse, avaient fait les tableaux que l'on remarquaient dans cette église. La victoire de Constantin contre Maxence, par le premier, avait entièrement poussé au noir. Le triomphe de Joseph, très grande machine, par Hilaire Pader, est placé maintenant dans la nef de l'église de Saint-Etienne. Le peintre a cru devoir donner ses traits, assurément peu distingués, peu remarquables, au ministre de Pharaon, et cela n'a pas peut-être contribué à la beauté du tableau.

La *Place de Saint-Loup* et la rue de ce nom, qui s'étendait jusques à la *Place de Montardy*, prirent le nom de la dévote confrérie qui s'y était établie. En 1794, l'ancienne *Place de Saint-Loup*, devenue *Place des Pénitents-Noirs*, fut nommée *Place de la Montagne;* et, pour justifier ce titre, on y éleva, par les soins du sculpteur François Lucas, une petite élévation en terre, soutenue par des débris de sculptures, arrachés des églises et des cloîtres. Au sommet de ce singulier monument paraissait le buste de Marat!!... La rue prit le nom de la *Rue de Montagne*. Naguère les habitants ont demandé et obtenu que cette voie serait nommée Rue Saint-Jérôme, et que la place prendrait le nom de *Place Lucas*.....

Jehan Brusault, bourgeois, qui a laissé un *Journal historique*, souvent cité par Lafaille, possédait l'une des maisons les plus voisines de la *Chapelle des Pénitents-Noirs*. Jean Pierre Lucas, sculpteur, élève de d'Arcis, et François Lucas, statuaire, habitaient la maison qui porte le nº 36, et qui est très rapprochée aussi de l'ancien monastère des Augustines.

A la fin du Moulon on trouvait une maison appartenant au célèbre ménétrier dont il a été déjà fait mention. Le cadastre désigne cette propriété de la manière suivante : « maison de Mathelin Tailhasson, tambourin. »

Le douzième Moulon est, dit le cadastre, « au milieu de la *Rue des Buos*, près la Place Saint-George, commençant au coing dudict mollon, et descendant par ladicte *Rue des Buos*, tirant droit aux *Clottes-Vieilles*,

(*) Dans la rue nommée successivement Rue de Villeneuve, des Menestriers, du Petit-Versailles, Bonaparte, d'Angoulême et Lafayette.

aultrement dict *Grand'rue de Sainct Loup*, et s'en retournant par autre petite ruelle par le Couvent des Augustins, jusques au commencement dudict mollon. » Il paraît que cet espace est celui que limite aujourd'hui l'un des côtés de la *Rue des Bœufs*, une partie de celle de *Saint-Loup*, celle de *La Rispe*, et un passage qui n'est autre chose que le prolongement de la *Rue du Loup*, jusques à celle des *Bœufs*. Plusieurs riches marchands, quelques *Bourgeois* et des corroyeurs habitaient ce Moulon.

Dans la section voisine, qui était la treizième du Capitoulat, on ne trouvait, en 1550, aucun objet digne de remarque. Elle était formée par ce pâté de maisons qui est à l'entrée de l'ancienne *Rue Saint-Loup*, devant l'église de Saint-Antoine, où elle joignait le *Chasteau-Verd*, et continuait dans la rue de Saint-Loup, jusqu'à la ruelle de *Noalhas* ou de *Noailles*, et revenait par les *Lices*, ou *Escoussières*, au long des murs de ville, laissant, à droite, la tour où fut établi dans la suite l'amphithéâtre ou école de chirurgie. Là, dans la rue de Noailles, était l'une des maisons de Pierre de Lancefoc, bourgeois et Capitoul, et oncle maternel de la *Belle Paule de Viguier*.

Le quatorzième moulon, encore très bien dessiné par la *Rue de Noailles*, par celle de *Saint-Loup* ou de *Saint-Jérôme*, et par celle du *Rempart*, possédait du côté des *Escoussières* une institution digne d'être signalée; c'était, dit le cadastre, « la maison de la ville pour l'habitation des Barbiers (Chirurgiens) destinez au service des pestiferez. » Innocent Cironis, conseiller au sénéchal, habitait dans ce moulon, ainsi que Jehan Nolet, ou Nollet, bourgeois, qui donna son nom à une terre située à quelque distance de Toulouse, et qui possédait beaucoup d'autres maisons.

C'est dans le quinzième Moulon « estant, dit le cadastre, sur la place Saint-Loup (depuis *Place des Pénitents-Noirs*), au-devant des Religieuses de Sainte-Monique, dictes Augustines, commençant au coing de la ruelle où est la maison de la ville pour le service des Barbiers jusques à la *Porte-Neufve* appellée *le Canton de Caramaing*, qu'existait l'une des maisons, en 1550, de Pierre de Catel, alors conseiller au parlement, et depuis président aux requestes du parlement (*). » C'était dans le même moulon que résidaient, dans la maison de Mathieu Pauc (**), les prêtres destinés à donner des secours spirituels aux personnes atteintes de maladies contagieuses.

On sait que lors de l'assassinat des Guises, à Blois, les Pénitents Noirs de Toulouse firent célébrer un magnifique service dans leur chapelle,

(*) « Monsieur Me Pierre Catel, conseiller du roy, a illec une maison faisant coing de ladicte place de Sainct Loup, allant vers la Porte-Neufve, ayant de large sur ladicte place sept cannes cinq pans et demy, confrontant d'un costé avec la maison de noble Pierre de Lancefoc, bourgeois et Capitoul, tapie au milieu. »

(**) « Les héritiers de feu Mathieu Pauc ont illec une maison sur lesdictes Escoussières et Canton de Caramaing, où demeurent les prestres destinez à confesser les pestiférez, qui n'a point esté mesurée pour ce qu'est infecte, et aussi que ladicte ville la tient pour le service publique. »

dédiée à la Sainte Croix. Souvent ces mêmes pénitents, vêtus de longs sacs noirs, pieds nus, et précédés de leur croix, allaient accomplir des vœux dans des lieux de pélerinage, à *Notre-Dame de Bruguières*, à *Notre-Dame de Roqueville*, à Garaison même; et j'ai vu, dans mon enfance, plusieurs tableaux qui représentaient le départ et le retour de ces pieux voyageurs. Il ne reste guère debout aujourd'hui, des bâtiments de la *Chapelle des Pénitents-Noirs*, qu'une portion de la tribune.

La croix de fer, mentionnée dans le cadastre, était posée entre les maisons de Jehan Ranyens et de Raimond Calmetes, « entre lesquelles maisons y a, dit le même cadastre, une grande croix, en forme d'enseigne, qui soloit servir de limite pour les chanoines de Sainct Estienne. » Il y avait dans ce Moulon les maisons de quelques prêtres, et entr'autres de Antoine Ruch, Me Hélias de Manso, prébendier, Charles Lacaze, Me Gailhard Cahusac, etc. Les autres habitants étaient des tisserands, des maçons, des charpentiers (fustiers), des marchands, etc. Le docteur Bernard du Vaur possédait la maison qui formait l'angle de la *Rue des Clottes* et de celle du *Carrefour de Maignani.* Plusieurs de ces maisons avaient des jardins et des issues sur les *Escoussières.* L'une des habitations de la rue que je viens de nommer était en face d'une tour que le cadastre nomme la *Tour de la fonte du cif* (suif). C'était cette belle tour Romaine, que l'on a démolie en 1821.... De ce côté le Moulon se terminait où il avait été commencé, c'est-à-dire à la *Porte-Neufve*, dénomination d'une porte ouverte près de la *Place Saint-Loup*, et vers le point où la vieille enceinte offrait naguère la forme d'un pan coupé, et vis-à-vis l'impasse ouverte aujourd'hui, et qui porte le nom de *Rue Bastion*, parce qu'il y avait là au temps des guerres civiles du XVIe siècle un ouvrage qui se projetait en avant, en forme de bastion, et qui avait peut-être couvert cette porte.

Le dix-septième moulon est encore parfaitement dessiné par les maisons existantes ; plusieurs de celles-ci sont évidemment les mêmes que celles que l'on y voyait en 1550. Les termes dont se sert le cadastre doivent être rapportés ici : « Ce mollon commence au *Canton de Maignani*, tirant au *Carrefour de Lages* jusques au *Canton de Mons*, et retourne par lesdictes Escoussières audict *Canton de Maignani*, dans lequel est le four d'Armengauld, qui soloit estre appellé le *Four du Cheval Blanc.* » Plusieurs prêtres avaient leurs maisons dans cette section : c'étaient Me Jehan Estrade, prébendier, Jehan Bodeti, chanoine de Saint-Félix, Me Pierre du Cuing, bachelier, Me Guillaume Peyrolle, etc. On voit quelle est l'origine du nom de la *Rue du Cheval Blanc* (*). On va bientôt retrouver celle de la Ruelle, ou *Canton de Maignani.*

MM. Jehan Badal, Pierre Ducasse, Jehan Pradal et quelques autres prêtres possédaient des maisons dans le dix-huitième Moulon, dont la forme n'a pas encore changé, et qui portait le nom de « mollon du *Che-*

(*) « Me Anthoine Armengauld a illec sur ladicte rue une maison qui faict coing sur le CARREFOURC DE LAGES, allant de ladicte rue à la RUELLE DE MONS, dans laquelle maison est le FOUR dict du CHEVAL BLANC. »

val Blanc, commençant, dit le cadastre, au *Canton de Pons* sur le carrefour de la *Rue de Lages,* tirant au *Cheval Blanc* et d'illec à la porte Sainct Estienne, retournant par les Escossières en face de ladicte *Rue de Lages,* dans lequel Mollon est l'hostellerie de Sainct Michel. »

La section suivante est dessinée par les rues actuelles des Pénitents-Blancs, partie de celle du *Cheval-Blanc,* la rue de la Courrége (ou Delpech), et la *Rue Basse du Rempart.* Le cadastre de 1550 indique de la manière suivante les confronts de ce moulon. « Il commence au devant de la Porte de ladicte ville appellée *Porte-Neufve* à l'endroit du *Puys de la Mothe,* montant par la *Place des Clottes* (Place des Pénitents-Blancs), jusques au *Canton de Magnany,* et retournant par les *Escoussières* jusqu'au commencement dudict mollon dans lequel est une croix de fer servant de limite pour les chanoines, prébendiers et habitués en l'église métropolitaine de Sainct Estienne. »

Suivant le cadastre, « le vingtiesme Moulon estoit de l'aultre costé de ladicte *Ruelle* dite *d'Encossat,* et à présent de *Vinaigre,* sur la rue d'En Parron, tirant sur la *Place Saint-George,* jusqu'à une petite ruelle fermée d'ung portail de boys estant entre les maisons de Mediaville, dixainier, et de M. Me Jehan Barthélemy, président d'enquestes, laquelle maison soloit appartenir à noble Pierre Briet, par laquelle on venoit au milieu de ladicte *Rue d'Encossat* (*). »

Une autre maison du président Barthélemy confrontait avec les *Rues d'en Parron et Vinaigre,* et touchait à une maison de Jehan de Boyssoné, conseiller en la cour ou parlement de Chambery. Nous retrouverons une autre maison appartenant à ce magistrat. Jehan de Boyssoné, docteur, régent en l'Université de Toulouse, fut l'ami des hommes les plus célèbres de son époque, et il entretenait une correspondance suivie avec André Alciat, Etienne Dolet, Mathieu Pac, Richer, Hugues Salel, Melanchton, Clément Marot et quelques autres; il embrassa les nouvelles opinions religieuses. En 1531, il fut arrêté avec beaucoup d'autres personnes, avocats, procureurs, moines, curés, qui avaient adopté la réforme de Luther. Des peines canoniques, des amendes, quelques confiscations furent prononcées contre eux. Boyssoné, qui s'était rétracté, fut condamné avec d'autres à faire publiquement son abjuration, et sa maison fut confisquée. Ce fut sur un échafaud, dressé près de la porte de l'église cathédrale, que ce savant professeur fut conduit; là, et à genoux, il entendit le discours prononcé par l'inquisiteur de la foi, et fit entendre à haute voix son abjuration. Puis il entra dans l'église où il fut absous. Il paraît qu'on lui rendit sa maison, puisque nous voyons qu'il la possédait, ainsi qu'une autre, en 1550. Marot, qui l'avait recommandé à François Ier, obtint pour lui la charge de conseiller au parlement de Chambery. Le savant Fermat nous a conservé les précieux manuscrits de Boyssoné; ils renferment des poésies latines et des poésies françaises, et une longue et intéressante correspon-

(*) C'est peut-être aujourd'hui la Rue ou l'Impasse des Têtus.

dance. Ce magistrat était Mainteneur des Jeux-Floraux. Sa très petite maison de la Rue d'En Perron ou de *Perroy* avait été incendiée en 1549 (*).

La section suivante avait et plus d'étendue et plus d'importance. L'administration lui donnait le nom de *Mollon de la Rue de Perron.* Il commençait, selon le cadastre, « à ung *Canton* dict *d'Encossat,* à présent dict de *Vinaigre*, vers la *Place de las Clottes* et par la *Rue* dicte *del Carrefour de Lages,* montant par le fond de la Rue d'Astorg, et jusques au bout de la *Ruelle de Vinaigre*, où est la maison de M. l'archidiacre Maignani. » Un passage fermé aujourd'hui par une porte, à droite en entrant dans la *Rue Vinaigre*, représente cette ruelle qui conduisait autrefois dans la *Rue d'Astorg.* Le nom de l'archidiacre Maignani, dont la maison n'est pas très éloignée de la rue qui porte cette dénomination, nous fait connaître l'origine du nom de celle-ci (**). Dans la *Rue de Perron,* dont le côté gauche a déjà été exploré, on trouvait, en 1550, la place ou les ruines de plusieurs maisons brûlées l'année précédente. C'est dans ce Moulon qu'a été bâti l'hôtel qui appartenait au président Desinnocens. Il y avait là les habitations de beaucoup de prêtres (***). L'hôtel possédé par M. le baron de Malaret, ancien maire de Toulouse, pair de France, mort il y a peu de mois, est aussi dans cette section (****), et en passant devant l'ancienne demeure de cet homme de bien, nul ne saurait refuser à sa mémoire le témoignage d'une profonde estime, et l'expression des regrets causés par sa perte. On sait que la *Rue d'Astorg* porte ce nom parce que les Astorg, originaires du Quercy, établis depuis le XIII[e] siècle dans Toulouse, habitaient dans cette rue. Ils ont possédé dans cette ville des rentes et censives, et dans le voisinage, les terres de Montbartier, Aubarède, Lux, etc. Ils succédèrent, par une fille, qui entra par mariage dans leur famille, aux anciens vicomtes de Larboust, et firent, dit Lafaille, diverses branches, connues sous les mêmes noms. Les Astorg ont fourni beaucoup d'officiers, parmi lesquels on compta le lieutenant général d'Aubarède. M. le comte d'Astorg, maréchal de camp, commandant à Moulins, aujourd'hui est le chef de cette famille.

C'est dans ce Moulon qu'habitait, en 1550, Jehanne Vidalle, surnom-

(*) « Monsieur M[e] Jehan de Boyssoné, conseiller du roy, en sa court de parlement de Chamberi, a illec une place de maison bruslée aiant de large sur icelle rue trois cannes. »

(**) La maison de cet ecclésiastique (M[e] Guillaume Maignani, chanoine et archidiacre de l'église de Saint-Etienne), occupait une surface qui n'avait pas moins de trois cent quarante-cinq cannes carrées. Elle avait des issues sur les Rues d'Astorg et de Vinaigre. Le même Maignani avait deux autres maisons dans la même section.

(***) M[es] Pierre Marot, Tabouletes, Bernard Lafage, Gailhard Cahusac, Pierre Sendrailh, Anthoine Place, Guillaume de Ponte, Anthoine Julliac, Anthoine Miramondo, Jehan Filholi, Guillaume Plantade, Jehan Sarniac, Pierre de Gaudejan, recteur de Saint-Angel, Jehan Ratoys, Guillaume de Cedis, Jehan Ferrery, Chauvin.

(****) Il porte le n° 25.

mée *la Bel pel* (*), jeune femme souvent célébrée par les poètes de son temps; et l'on se rappelle encore de la chanson populaire faite pour elle, et qui a pour refrain :

Toun pel daourat,
Tout embaoumat,
Ten rembouillat
Moun cor qu'es tiu.
Paoure Caïtiu!
La mort m'acabo,
S'el boulé tiu
N'a coumpassiu
De toun esclabo!

La maison de Boyssoné rebâtie, vers 1570, par Nicolas Bachelier, était ornée de magnifiques sculptures, et c'est en les voyant que Johanne Perle, jeune et gracieuse muse toulousaine, déjà nommée ailleurs, fit la Ballade suivante, imprimée deux fois à Toulouse, d'abord en caractères gothiques, puis en italique. Je possède ces deux éditions:

BALLADE DE MAISTRE NICOLAS BACHELIER.

« Jà des longtemps ignorance ocieuse
Avoit Tholose en son pouvoir compris,
Quand sa Pallas, pour elle soulcieuse,
Y descendit des coeliques pourpris.
Près d'elle estoient les trois doulces Charites,
Gentes de corps et trop bien esperites,
Menant en main une amiable Ancelle,
Qui au bel art de Phidias prexcelle,
Ores meshuy chacun peult, dict Pallas,
Par le travail de la docte pucelle,
Vivre sans fin aprez son temporel trespas.

» Minerve a donc, deïté gracieuse,
De ce grand art cherchant croistre le pris,
Ne voulut plus que sa ville oublieuse
Perdit le los de cet heureux empris.
Et quant et quant, Sculpture non despite,
A rassemblé son royal exercite.
Prez d'elle accourt la troupe jouvencelle
Des plus ingénieux que Tholose recelle;
Mais, parmy les beaulx fils venus à son pourchas,
Un seul devra sur tous, par la noble immortelle,
Vivre sans fin aprez son temporel trespas.

» De cest heureux guerdon Tholose glorieuse

(*) « Jehanne Vidalle, dicte la Bel pel, a illec apres une maison aiant de large sur ladicte rue, deux cannes. »

Reçoipt la doulce vierge avec un doulx soubris;
Elle, recognoissante, a, d'une main pieuse,
Des temples décoré les religieux pourpris :
De l'imager maçon accordant les mérites,
Des ciseaulx et compas les reigles sont prescrites;
Mais à tant de doctrine ung seul n'est point rebelle;
Par son invention sa ville tousiours belle,
De l'art vaincqueur des ans monstrera les appas,
Et l'ouvrier, orné d'une palme immortelle,
Vivra sans fin aprez son temporel trespas. »

ENVOY.

« En son travail jamais ma muse ne chancelle :
Ores elle n'yra, pour offrir ung laurier,
Chercher, à l'adventure, aultre que Bachelier.
Seul aux arts de Pallas en Tholose il excelle.
Tout redoubte le temps, seul il ne le craint pas;
Et c'est ouvrier doibt d'une gloire éternelle,
Vivre sans fin aprez son temporel trespas. »

Les limites du vingt-unième moulon sont déterminées par le cadastre, où l'on trouve que, dans cette portion du Capitoulat de Saint-Etienne, « est la maison de M. le président Barthélemy, qui solloit estre de M. Pierre Duboys, commençant à la petite ruelle devant la *Place Saint-George*, tournant au *Puys de Quatre carres*, et par la *Rue d'Astorg*, jusques au demy de la *Ruelle d'Encossat* dicte de *Vinaigre*, et revenant sur ladicte ruelle jusques au commencement de la *Place Saint-George.* » Il n'y avait là, durant le XVIe siècle, d'autre maison remarquable, sous le rapport architectural, que celle de Jean Barthélemy, président en la première chambre des enquêtes du parlement, et l'habitation de Pierre du Cèdre, devenue célèbre par les assemblées qu'y tinrent souvent les protestants avant de prendre les armes. Du Cèdre fut Capitoul en 1562, et proscrit avec ses collègues. Le nom de la rue d'Astorg provenait, comme je l'ai dit ailleurs, de celui de la noble famille qui y avait possédé une riche habitation. La *Rue du Puits des Quatre carres* n'était pas différente de celle qui, de la place Saint-George, conduit aujourd'hui dans les *Rues de Boulbonne* et d'*Astorg*.

DAMES D'ANDOIN.

C'est dans la rue d'Astorg, et à gauche, dit-on, que Mme d'Andoin fonda, en 1628, une maison religieuse pour servir de retraite à douze veuves qui vivaient des revenus de la fondation. Elles servaient les pauvres, et apprenaient aux jeunes filles, ce que l'on pourrait appeler les arts do-

mestiques, la couture, et la confection des vêtements des personnes de leur sexe.

Le Moulon suivant, qui était le vingt-deuxième, est encore parfaitement dessiné aujourd'hui. « Dans ce Mollon, dit le cadastre, estoit le four de Chantegril ; il commençoit au carrefourg qui est au-devant du *Puys des Quatre carres,* allant vers la *Place Saint-George,* et devers les Augustins, et retournant audict four de Chantegril. » Il n'y avait dans cette section, durant la seconde moitié du XVIe siècle, aucun personnage qui ait acquis quelque célébrité. N'oublions pas que la rue, qui, de celle de la Pomme conduisait vers l'entrée de celle de *Cantegril*, portait le nom de *Rue des Estanières-Vieilles*, dénomination qui provenait apparemment des fondeurs d'étain *(Estaniers)*, qui y avaient anciennement habité.

C'est à l'entrée de la rue d'Astorg qu'existait l'hôtel de la famille Bertier, durant une partie du XVIIe siècle, et c'était là que les poètes couronnés aux Jeux-Floraux apportaient les sonnets et les odes faits en l'honneur du premier président Jean de Bertier, chancelier des jeux. Cet hôtel était dans ces derniers temps l'habitation du marquis d'Aguilar, et est encore possédé par son petit-fils. Melchior Louis de Bon de Margarit, marquis d'Aguilar, chevalier de Saint-Louis, membre de la société des sciences de Montpellier, de l'académie des bonnes lettres de Barcelone, de celle des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, et l'un des quarante de l'académie des Jeux-Floraux, né à Perpignan, en 1755, est mort dans cet hôtel. On a de lui un volume de poésies, publié avant la révolution, sous le titre de *Quelques vers,* un essai de traduction des *Poésies de Lope de Vega*, et beaucoup de compositions poétiques insérées dans divers recueils.

Le cadastre de 1550 décrit ainsi le vingt-troisième moulon : « Ensuivant devant le *Puys des Quatre carres,* commençant au coing où est la maison de Johan Raffin, maistre apothicaire, faisant le coing de la rue de Bourbonne *(sic)* et d'Astorg, tirant de ladicte rue de Bourbonne à la *Place Sainct Estienne* et par la *Rue du Cheval Blanc,* carrefourc de *Lages*, et retournant audict coing devant le *Puys des Quatre carres.* » On voit que l'une des limites de cette section était le côté gauche de la rue de Boulbonne. La cinquième maison (qui porte aujourd'hui le n° 32) appartenait au fameux Nicolas Bachelier (*). La maison suivante était, en 1550, possédée par le professeur Jehan Boyssoné, déjà mentionné, et qui était devenu conseiller au parlement de Chambery (**). Sa sœur, ou sa nièce, qui avait épousé Gaspard Molinier, conseiller au parlement de Toulouse, avait aussi une maison dans la rue Boulbonne. Plusieurs docteurs et

(*) « Nicholas Bachellier, tailleur de pierres, a illec apres une maison aiant de large sur ladicte rue Boulbonne, sept cannes ung paml. »

(**) « Monsieur Me Jehan de Boyssoné, conseiller pour le roy au parlement de Chambery, a illec après une maison aiant de large sur la rue, deux cannes trois pamls. »

quelques magistrats habitaient dans ce moulon; on distinguait parmi eux Jean Coniardy (*) qui, après avoir fait des vers avec quelque succès, et avoir obtenu le titre de maître ès-Jeux-Floraux, était devenu, lui aussi, conseiller au parlement. Jehan Le Brun, licencié, qui descendait, à ce qu'il paraît, du fameux Guillaume Le Brun, possédait une maison dans la rue Boulbonne.

C'est aussi dans la rue de Boulbonne, à gauche, qu'habitait, durant le XVIIe siècle, Antoine Dadin de Hauteserre, savant écrivain, qui nous a laissé de très bons ouvrages historiques, et dont on voit encore le buste et l'épitaphe dans l'église de Nazareth. C'est de ce même côté qu'existait l'hôtel d'Antoine Tolosany de Lacesquière, ancien Capitoul, dont la famille a produit quelques hommes célèbres, et entr'autres, Antoine de Tolosani, général et réformateur de l'ordre de Saint-Antoine de Vienne. Cet hôtel devint, en 1745, la propriété de Gabriel Bonaventure Doujat, conseiller au parlement. Un administrateur qui obtint une réputation méritée, sous le règne de Louis XIV, Louis de Froidour, grand maître des eaux et forêts de Languedoc et de Guienne, possédait, de ce même côté de la rue de Boulbonne, un hôtel où il est mort.

Les titres de docteur, de licencié, de bachelier même, étaient extrêmement recherchés à Toulouse, durant le XVIe siècle. Ils étaient portés par dix à douze habitants du vingt-quatrième moulon de ce Capitoulat (**). C'était dans cette division administrative qu'existait, dit le cadastre, « la maison du collége de Bourbonne, commençant à la *Place Sainct Estienne*, allant au coing de la Rue de Bourbonne et au *Puys des Quatre carres*, prenant la *Rue de Cantegrilh*, et retournant le long de la rue des Augustins, venant à la *Croix de Varanhon*, et le coing de la rue de Varanhon retournant finir à la place Sainct Estienne. » Cette croix de Baragnon ou de Varagnon existait déjà à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. Jehan de Boyssoné avait une autre maison dans cette partie du Capitoulat. Le seul objet qui pouvait, après cette maison, attirer les regards dans ce moulon, c'était une autre institution charitable, fondée, comme les *Dames d'Andouin*, pour l'utilité publique. Dans ce Moulon était la maison collégiale des religieux de Boulbonne. « Bolbonne, dit Catel (***), est une abbaye de l'ordre de Cisteaux, dans le comté de Foix, à laquelle appartenoit une maison collégiale dans Tolose, qui a donné le nom à la Rue de Bolbonne, en laquelle se tenoient les escoliers et agents de ladicte abbaye; car le temps passé la plupart des abbayes voisines de Tolose y avoient une maison collégiale pour y tenir les jeunes religieux qu'ils envoyoient pour estudier. Comme l'abbaye de Grand-

(*) « Monsieur Me Jehan Coniardy, conseiller en la cour de parlement de Tholose. »

(**) Jehan Macé, Jacques de Fonte, Vincens de Andria, Jehan Chabalt, Jacques Rolhac, Jehan Gilibert, N. Salletes, Jehan de Garrigues, Jehan de Luco, Jehan de Pendaris, etc.

(***) Mémoires de l'Histoire de Languedoc, 181.

Selve avoit la maison collégiale de Sainct Bernard, l'abbaye du Mas-Garnier avoit sa maison collégiale près de Saint-Orens, au lieu où M. Carrière, bourgeois de Tolose a basty. Cette maison leur appartenoit depuis longtemps, et leur fust donnée par Raimond Mascaron, lequel, par son testament de l'an mille deux cent quatre, fist heretier l'abbé de Bolbonne, et leur laissa particulièrement une maison qu'il avoit en Tolose, qui est à mon advis celle qu'ils possèdent. Mais à ces derniers troubles, l'abbaye ayant esté démolie par les calvinistes, les religieux se sont réfugiés dans ladicte maison, en Tolose, où ils ont accommodé une petite chapelle pour y célébrer les divins offices. »

Dames noires.

Elles étaient établies dans la *Rue des Augustins*, nommée aussi du *Grand Soleil*, du nom d'une hôtellerie, et aujourd'hui *Rue des Arts*, parce que la porte de l'Ecole des beaux-arts et des sciences industrielles y est ouverte. Joseph de Montpezat de Carbon, archevêque de Toulouse, fonda, en 1687, la maison des Dames Noires, que la ville pensionnait pour tenir des écoles publiques.

Durand de Serta, second président en la cour de parlement, habitait dans ce moulon.

On sait que la *Rue Varagnon* prenait son nom de l'ancienne demeure de la famille de Varagne, déjà célèbre sous la domination des comtes de Toulouse.

Le vingt-cinquième Moulon commençait à l'angle de la *Rue des Banquets*, dont le nom provenait des bancs de bouchers qui y existaient. Il continuait dans la rue de Baragnon jusqu'à la rencontre de la *Rue Tolosane*, vis-à-vis la *Croix de Varagnon ;* il se dessinait ensuite à gauche, par la *Rue Bordaleze*, et revenant à celle des *Banquets*, en suivant une ruelle qui se détournait vers la gauche. En 1550, on distinguait parmi les principaux habitants de cette partie de la ville, le conseiller Pierre de Malenfant, dont la maison était située à l'angle de la *Rue Bordaleze* et du passage qui conduisait à la *Rue des Banquets*. George Garaud de Duranti, seigneur de Donneville, président et bienfaiteur des religieux du couvent de la Grande Observance, auxquels il donna sa bibliothèque, avait une maison dans la *Rue Tolosane*. C'était dans la même rue que Louis de Campistron possédait une maison qui avait une sortie dans la rue *Bordaleze*, aujourd'hui *Rue Merlane*. Cette maison fut affranchie de tous droits par le poète Campistron qui l'a habitée quelques temps, à ce que l'on assure (*). L'hôtel

(*) On lit dans le cadastre de 1680 : « M. de Campistron, secrétaire général des gabelles de France, et de son altesse M. le duc de Vendôme, a affranchi le présent article (la maison de L. Campistron), suivant l'édit de

de Cassan de Glatens était dans la *Rue* nommée autrefois *Bordaleze*, et depuis *Merlane*. Ce nom de Cassan a été illustré, comme on l'a vu (*), par les vertus et la mort héroïque et chrétienne de madame Adrienne Rabaudy de Cassan, immolée par le tribunal révolutionnaire. N'oublions pas que c'est dans un hôtel qui porte le nº 11, dans la *Rue Tolosane*, qu'est mort, en 1846, à l'âge de quatre-vingt-six ans, M. Jean Jacques Claire Lecomte, marquis de Latresne, ancien avocat général au parlement de Toulouse, et doyen de l'Académie des Jeux-Floraux. On trouve dans la *Décade philosophique* des fragments de l'excellente traduction de l'Enéide qu'avait terminée, il y a longtemps, ce poète distingué, que MM. de Fontanes et de Chateaubriand ont honoré de leur estime et de leur amitié.

Pour faire bien connaître l'étendue et les limites du vingt-sixième Moulon, il suffit de copier le vieux cadastre de 1550. On y lit en effet : « Ce mollon estant sur la place Sainct Estienne où est *la Maison de la Campane*, à présent tenu par M. Me Pierre Catel, conseiller du roy en sa cour, commençant au coing de la boucherie des Banquets et maison des héritiers de maistre Adam Boleti, tirant par devant ladicte place jusques au coing et rue qui va à la place de Sainctes Carbes, et tournant par le coing des *Affachadous*, à la rue finissant auxdits Banquets. » Nous trouvons là, comme nous avons trouvé dans le faubourg Saint-Cyprien, l'hôtellerie de *la Campane*, possédée par un Catel, la maison ou l'hôtel de *la Campane*, habitée par un Catel, père de Guillaume Catel, l'historien de nos comtes. Nous avions déjà vu (**) que le même magistrat avait une maison sur la *Place de Saint-Loup*. Celle qui était à l'angle de la place Saint-Etienne, au point où s'ouvre la *Rue des Nobles*, était possédée par un membre du parlement, François Barthélemy. Le seul hôtel que l'on trouvait de ce côté, était celui de Pierre Malenfant, conseiller au parlement de Toulouse. Cette habitation s'étendait jusques à la petite rue, nommée, comme on l'a vu, *des Affachadous*, et qui, en 1550, était connue aussi sous le nom de *Coing de Malenfant*. Le même magistrat était possesseur d'une autre maison dans la *Rue des Banquets*. C'est à l'angle formé par la *Rue des Nobles* et la *Rue des Affachadous* qu'existe l'hôtel de la famille de Resseguier, qui a produit plusieurs magistrats recommandables, et, entr'autres, le dernier procureur général du parlement de Toulouse (***) et le bailli de Resseguier, auteur d'un poème épique sur Rhodes, défendu par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, M. le comte Jules de Resseguier, l'un de nos poètes les plus aimables, M. le marquis de Resseguier, ancien maire de Toulouse, membre de la société archéologique du Midi de la France, etc., etc.

La Place *Saintes-Carbes* où nous sommes parvenus, portait ce nom de-

S. M. du mois d'aoust 1693. Le traité fait avec la province de Languedoc, et les arrêts donnés en conséquence. »

(*) Supra, p. 299.

(**) Supra, p. 416.

(***) Ce magistrat habitait un hôtel de la Rue Ninau.

puis plusieurs siècles. On en a, assez peu fructueusement, recherché l'étymologie. Il y avait, dans cette place, au commencement du XIII[e] siècle, un ormeau appelé dans les vieux titres latins, *Ulmus Sanctarum Carbarum*. Cette place et les rues voisines furent ensanglantées à l'époque des combats de Montfort contre les habitants de Toulouse. « Pour repousser la guerre, et pour leur défense, pour maintenir leurs droits et détruire leurs ennemis, dit l'auteur de la *Canso dels Heretgès*, les Toulousains combattent entre le feu et la flamme; les uns songent à se défendre, les autres à éteindre l'incendie..... Alors le comte de Montfort crie : Barons! allons les attaquer d'un autre côté, tout droit à Saint-Etienne. Là dessus le comte et les siens éperonnent si fièrement, que vers l'ormeau de Saintes-Carbes, ils font trembler la terre. Ils débouchent sur le devant de l'église, mais ils n'atteignent aucun de ceux de la ville. Le choc des hauberts, des heaumes, le frémissement des enseignes, les éclats des cors et des trompettes font retentir le ciel, la terre et l'air, mais aussitôt qu'ils arrivent droit par la croix de Baraignon, ceux de la ville les viennent assaillir de telles manières, qu'ils brisent et font craquer les poutres et les barrières; de toutes parts accourent, ardents à repousser l'ennemi, les chevaliers, les bourgeois et les servants : »

El coms de Montfort crida si qual pogon auzir
Baro en altra part los anen resentir
Tot dreit vas Sent Estephe sils poiram dau tenir
E los coms esperona ab ler per tal air
Ca lolm de *Santas Carvas* fan la terra tremir
Per lo de la gleiza commensan à issir,
Mas anc nulh de là vila no pogon cosseguir.
Entreh aulsbercs els elmes e las senhas brandir
E los corns et las trompas resonar e glatir
Fan lo cel e la terra e laire retentir
Per la dreita carriera dreitamen al venir
De la *Crots Baranho* los van si envazir
Quels fusts e las barreiras fan brisar e croissir
De tauta parts lai vengo per lo chaple sofrir
Cavaler et borges e sirvent al dezir...

C'est sur la place Saintes-Carbes qu'était située la maison qu'habitait Prévost, procureur au parlement, et l'un des calvinistes les plus zélés. C'est chez lui que demeurait le fameux ministre Denort, et c'est là que les Capitouls venaient le chercher, accompagnés de leurs arquebusiers et des étudiants pour le conduire au prêche qui avait lieu près du château d'Ulmières. C'est aussi dans cette maison qu'il était reconduit par les magistrats et les étudiants, qui faisaient brandir leurs armes en chantant les psaumes de David. Il y avait autrefois sur cette place un oratoire formé par quatre piliers supportant une croix. Ce monument fut érigé par les habitants des maisons voisines, pour expier le meurtre des sieurs de Soupets et Nantouillet, qui avait été commis sur cette place, en 1580.

Le vingt-septième moulon « ou demy-mollon, dit le cadastre de 1550, est au devant de la place Saintes-Carbes, commençant au *Coing des Affachadous*, à présent de *Malenfant*, tirant à la *Perchepinte*, où finit la Capitoulat de Sainct Estienne, et la moitié de l'aultre mollon appartient au Capitoulat de la Pierre, dans lequel est la maison de monsieur maistre Jehan Carriere, conseiller en la cour. » La première habitation qui, par ses formes élégantes, du côté de la cour et de celui du jardin, indique l'époque de la renaissance, appartenait à Me François Lagarde, en 1550. C'était alors une maison obituaire... puis venait la demeure de Me Jehan Saurin, *en son vivant, huissier en la cour ;* celle des héritiers de feu M. de la Jugie, précédait la maison du conseiller Jehan Carriere. Quelques autres magistrats avaient possédé des hôtels de ce côté de rue jusques à la *Place de la Perche peinte*, dite aussi du *Pouts doux.* Parmi ces magistrats on distinguait Me Berenguier, conseiller au parlement, Jacques de Durfort, conseiller du roi, Pierre Potier, seigneur de la Terrasse, Germain de la Cassaigne, juge des appeaux civils, etc. C'est dans un hôtel, aujourd'hui entièrement reconstruit, et qui doit porter le no 39, qu'habitait M. Poitevin-Peitavi, avocat distingué, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux-Floraux, et qui a publié un mémoire pour servir à l'histoire des Jeux-Floraux. Cet homme courageux et dévoué sauva, en l'an VIII, plus de mille royalistes qui allaient être livrés à une commission militaire, qui en avait déjà envoyé quinze au supplice. C'est là qu'est mort, en 1803, le comte Jules de Paulo, chef de l'insurrection royale dans le Midi, et le dernier qui ait porté ce nom historique.

Le côté gauche de la *Rue de la Vellane*, nommée aujourd'hui *Rue Velane,* la rue de Montoulieu et une ruelle extrêmement étroite, nommée *Rue Neufve* dans les anciens cadastres, formaient les limites du vingtneuvième moulon.

Plusieurs personnages distingués ont porté, dans Toulouse, le nom d'Avellane, mais on ne sait si c'est de l'un d'entr'eux que la rue de *Lavellane* a pris son nom. Au commencement de la seconde moitié du XVIe siècle, il y habitait plusieurs notaires et quelques procureurs; sur le côté gauche de cette rue, on trouvait aussi quelques prêtres, quelques licenciés. Là était l'hôtel des Josse-Lauvreins, vieille et honorable famille, déjà connue sous le règne de Louis IX, et qui avait fourni plusieurs chevaliers, et entr'autres, Mathieu et Arnaud de Josse-Lauvreins, qui, avec quatre cents autres Toulousains, accompagnèrent Bertrand Duguesclin dans sa chevaleresque expédition contre Pierre le Cruel. Dans la *Rue de Montolieu* existaient plusieurs maisons appartenant à l'un des hommes les plus riches de Toulouse, Etienne de Mazade, receveur général de la province de Languedoc, en 1550. N'oublions pas que dans la même rue Jehan de Solle possédait deux maisons. Ce nom est celui de la famille d'un homme que l'estime publique environne. Nommer M. le chevalier Desolle, ancien préfet du département des Basses-Pyrénées, et membre de l'Académie des sciences de Toulouse, c'est rappeler la loyauté unie aux lumières de l'administrateur, et à toutes les vertus de l'homme de bien.

La rue de Montoulieu aboutit à un petit espace vide, où existait autrefois un puits, nommé le *Puits Verdet.* On donne le nom de *Place de Montoulieu* à ce très petit espace, en forme de trapèze, et sur lequel débouchaient plusieurs rues. Cette place tirait son nom de la porte qui en était voisine.

La porte de Montoulieu s'élevait là, gracieuse de formes, élégante dans sa construction, ressemblant, en général aux portes de Saint-Etienne, de Villeneuve, de Matabiau, de Pouzonville, d'Arnaud-Bernard, et de Las Croses. Une ligne de mâchicoulis se projetait en avant de l'aplomb des pieds droits, quelques longues meurtrières étaient percées dans le mur de face et sur les deux côtés. Vue du Jardin-Royal, cette tour se groupait parfaitement avec la tour romaine de *Num* ou de Numérien qui existe encore. Cette porte a été abattue, ainsi que toutes celles de notre vieille enceinte fortifiée (1).

« Je crois, dit Catel, que cette porte de ville a prins son nom de ce que l'on sort par icelle pour aller au Pays bas à une ville que l'on nomme Montolieu, en laquelle y a une abbaye qui s'appelle dans le livre des taxes *Montis olivi,* et est de l'ordre de Sainct Benoist au diocèse de Carcassonne. Il y eut, par le passé en ladite ville, une grande manufacture de draps; car j'ai treuvé dans un ancien rolle, du droit que les marchandises qui entrent dans Tolose ont accoustumé de payer. Voici cet article : *Item le drap de Carcassés et de Montolieu, et de Fanjaux, s'és per ciutat, un denié Tolza mailhe, et sés per Borg dos deniés Tolzas.* Jay apprins d'un ancien instrument d'eschange comme le cimetière des Juifs qui estoit à la porte Narbonnaise, fust remis à une terre joignant la porte de Montolieu. »

On voit que Catel croit que le nom de Montolieu provient de l'abbaye et de la petite ville de ce nom. Mais son opinion à ce sujet n'a pas été adoptée par tout le monde, et l'on a cru, ou que cette dénomination provenait d'un petit oratoire placé sur un tertre factice, et nommé le Mont des Oliviers, ou plutôt de quelques bou-

(1) N'oublions pas que M. Pecharman, secrétaire général de la mairie de Toulouse, pria souvent M. le comte d'Argenvilliers, maire de cette ville, de conserver cette belle porte, et que toutes ses prières furent inutiles. On voulait établir une plus large communication entre les promenades et la ville : on aurait pu le faire en ouvrant deux arcs dans le mur d'enceinte, des deux côtés de cette porte qui serait demeurée ainsi isolée et conservée en monument.

quets d'oliviers existant autrefois au midi, sur l'un des revers de la petite colline ou du plateau qui s'étend entre la plaine (*Pla de Montoliu*) et le vallon arrosé par l'Hers. Je n'ignore point, que de nos jours, les agronomes ont fixé assez loin de Toulouse, les limites de la vitalité de l'olivier. M. le baron Trouvé a cru pouvoir déterminer cette limite à l'espèce d'arête qui forme, à l'ouest de Castelnaudary, le partage des eaux, entre la Méditerranée et l'Océan. Mais il existe, bien en deçà de cette limite, et auprès de Toulouse même, des oliviers qui, placés dans une heureuse exposition, ont résisté aux hivers, et qui même ont produit et produisent encore des fruits. Plusieurs habitants de Toulouse ont vu le frère du fameux peintre Bidaut, aller recueillir chaque année une grande quantité d'olives, à moins d'une lieue de Toulouse. Il serait donc possible que la petite hauteur qui borne la plaine au-delà de la porte dont je m'occupe en cet instant, ait eu autrefois quelques bouquets d'oliviers; et c'est de l'existence de ces arbres que cette colline aurait pris le nom de *Montouliu*, ou *Mont-Olivier*. C'est dans la plaine de Montolieu que furent déployées les tentes du comte de Montfort et des principaux chefs de l'armée des croisés. On nommait aussi ce territoire le *Champ* et le *Val* de Montolieu, *lo Camp e lo Val de Montoliu*. De nombreux combats y furent livrés durant le siége de Toulouse. Les murs de l'enceinte avaient alors été abattus. Il ne restait que ces quelques tours romaines que nous voyons encore.... « Au val de Montolieu, là où les murs sont abattus, Guy de Montfort crie aux siens : à terre francs chevaliers! et il est obéi. Au son de la trompette, chaque cavalier est descendu de cheval, et tous rangés en bataille, et les épées nues, se sont violemment jetés dans la ville (1). »

(1) Al val de Montoliu on eral murts fondutz
Guis de Montfort lo crida e es ben entendutz

Dans un autre passage, l'auteur de la *Canso des Heretgès* nous montre le champ de Montolieu divisé par moitié, entre les servants et les archers des deux partis (1). Pour mieux indiquer les combats livrés sur ce terrain, l'auteur dit : « Dans la plaine de Montolieu a été planté un jardin qui, chaque jour, fleurit et bourgeonne, qui chaque jour est dévasté et replanté. Mais le blanc et le vermeil qui y germent et produisent des fleurs, c'est de la chair et du sang (2).» Le poète répète plus bas la même figure. «Loup, de Foix, et beaucoup d'autres barons ont été blessés dans le champ de Montolieu, dans ce périlleux verger qui fleurit chaque jour blanc et vermeil. Mais le sang, la chair et les bras en sont les fleurs, les feuilles et les fruits de douleurs (3). »

Plus loin, le poète, racontant un combat, dit que le carnage est complet dans la plaine de Montolieu (4); enfin, le même auteur en parlant d'un autre combat dit : « C'est en dehors, à Montolieu, qu'est le péril, que la guerre, la fatigue, et le carnage ne se relâchent point; que la flamme et la fumée, la poussière et le vent pénètrent confon-

Franc cavalier a terra e fon aisi crezutz
Cal reso de las trumpas es cascus deschendutz
Lors batalhas rengadas et an pres los brans nutz
Se son per las carreiras per forsa embatutz.

(1) El camp de Montoliu et aisi mieytadiers
Per ambas los partidas de sirvens et d'arquiers.

(2) El camp de Montoliu es plantaz us jardis
Qui totjorns nais et broilla e es plantaz de lis
Mas le blanć el vermeilh qui grana e floris
Es car e sang......

(3) E Lobs de Fois nafratz e mot dautres baros,
El camp de Montoliu el vergier perilhos
Ou remas cada dia lo blancs el vermelhos
Mas la sanc el cervel e la carn els brazos
E la flors e la falha e lo fruit doloiros.....

(4) E faura a Montoliu es lo chaplés pleniers.

dues dans tous les bataillons (1). » Montfort était à ce que l'on croit dans la plaine de Montolieu lorsqu'il fut frappé par une pierre qui l'étendit sur le sol, *noir, sanglant et mort*, le 25 juin 1218. Lorsque les Français vinrent sous le commandement de Louis VIII pour former le siége de Toulouse, une forte barbacane couvrait et défendait la porte de Montolieu.

J'ai dit que, suivant l'opinion commune, ce fut dans la plaine, et apparemment non loin de la porte de Montolieu, que fut tué le trop fameux Simon de Montfort. Le même poète historien que j'ai cité plusieurs fois, raconte comment le comte de Montfort en apprenant les succès des Toulousains dans la sortie qu'ils avaient faite, envoya aux barons de France et aux hommes à sa solde, l'ordre de venir tous ensemble sur leurs coursiers arabes vers Montolieu. D'abord les défenseurs de la ville sont repoussés, mais ils reviennent à la charge; Guy de Montfort tombe dangereusement blessé. Son frère accourt, mais bientôt cet homme terrible est frappé lui-même : il tombe et meurt sur le sol qu'il avait usurpé; la pierre qui l'a renversé est partie d'une machine que manœuvraient les dames, les jeunes filles et les femmes mariées :

« E tiravan las donas e tozas e molhers
E venc tot dreit la peira lai on era mestiers
E feric si lo comte sobres lelm ques dacers
Quels olh e las cervelas els caichals estreniers
El front e las maichelas li partic a cartiers,
Els coms cazez en terra mortz e sagnens e niers. »

En recherchant maintenant le vingt-neuvième Moulon, on trouvera dans le vieux cadastre de 1550, qu'il commençait « au coing de la ruelle dicte *Carriera Neufve*, respondant à la rue de la Perchepeinte, prenant la *Rue de Ninaut*, à l'entrée de laquelle rue y a, dit ce curieux document, ung puys appellé le *Puys Verdet*, et au-delà à la place de Sainctes Carbes et

(1) A Montoliu la fora es lo perilhamens
El trebalhs et la guerra e lo chaples tenens
E lo fums e la flama e la polvera el vens
Per totas las bathalhas intran mescladamens.

par la rue qui va à la *Perche Peinte* et coing de ladicte ruelle dicte *Carriera Neufve.* » Parmi les propriétaires des maisons bâties dans ce Moulon, on comptait le receveur général Mazade. Me Jehan Filholi ou Filhol, recteur de Saint-Loup, possédait la maison située à l'angle de la *Rue Sainctes Carbes* et de la *Carriera Neufve*, et quelques personnes ont pensé que cet ecclésiastique était le grand oncle de l'hebdomadier Filhol, dont il a été déjà fait mention (*), et qu'ayant hérité de cette propriété, ce dernier y avait établi le beau cabinet, mentionné par P. Borel, dans ses *antiquités de Castres* (**), et dont M. de Castellane a publié la description.

Le trentième Moulon était, selon le cadastre, nommé « Mollon de l'hospital Sainct Esprit, lequel mollon, continue le même document, est devant la porte de Montolieu et au coing du bout de la rue de Lavellane, tournant par dernier (par derrière) aux escossières de la ville et retornant devers ladicte porte. » On sait que la rue voisine des Remparts portait le nom qui sert à la désigner encore aujourd'hui, celui de *Rue de la Trilhe.* Ce nom venait apparemment d'Anthoine *de la Trilhe* qui, en 1550, possédait là une maison. Une famille de la Trilhe s'est alliée à celle de Bourrasol, en 1502. C'est dans cette rue que se trouvait l'entrée de l'Hôpital du Saint-Esprit. Cet hôpital n'existait plus à cette époque, et on lit à ce sujet dans le cadastre : « Jacques Costes, mercier, a sur ladicte rue (de Montoulieu) une porte aiant de large sur la rue deux canes, six pans et demy, sur laquelle porte a une croix de fer, et soloit estre la principale entrée de l'hospital. » Les héritiers de Me Jehan d'Olmières avaient dans la rue de Montolieu une habitation. La famille d'Olmières était très ancienne dans Toulouse.

Le voisinage de la porte Montoulieu nous rappelle qu'il existait autrefois un oratoire nommé l'*Oratoire du crucifix de la Porte de Montolieu.* Il y a environ soixante ans, dit Catel, « que c'est oratoire estoit dans le fossé de la ville joignant la porte de Montolieu qui est du costé des faux-bourgs, et n'y avoit que quatre piliers de bois qui portoient un couvert d'ardoise au-dessous duquel estoit le crucifix. Mais les guerres estant survenues, il convint pour faire certaines forteresses de l'oster, lequel fust remis avec les quatre piliers qui le soustenoient de là le fossé et chemin, et au-devant ladicte porte de Montolieu. Depuis, les voisins ont faict fermer ledict oratoire de tous costés, tellement qu'il est aujourd'huy remis en forme d'une petite chapelle avec un autel sur lequel on dit quelquefois la messe. »

Sur le penchant de la colline qui était à l'extrémité de la plaine de Montolieu, sourd une fontaine abondante qui se répand dans les environs. C'est là qu'en 1769, on avait établi des thermes qui furent connus sous le nom de *Bains de la Baraquette :* c'était le rendez-vous de la bonne compagnie ; et l'agrément du site, et le voisinage de la ville

(*) Supra, p. 275.
(**) Page 131.

y attiraient beaucoup de monde pendant la belle saison, aujourd'hui on y a établi une tannerie (1).

Le trente-unième Moulon « est, dit le cadastre, devant le *Puys Verdet*, commençant au coing qu'est devant la *Porte de Montoulieu*, tirant le long de la rue du *Puys Verdet*, passant devant ledict puys, retournant par une petite ruelle aux Escossières de la ville, et finissant au coing et devant ladicte *Porte Montoulieu ;* » il n'offrait rien de remarquable. Il en était de même de la trente-deuxième division qui, selon le même cadastre, existait « devant la Chanoinie Sainct Estienne, estant en la rue Sainct Jacques et les Escossières de la ville, commençant au coing où finit la précédente. » Toutes les maisons qui forment aujourd'hui le côté gauche de la rue Saint-Jacques ou Sainte-Anne, avaient l'une de leurs façades du côté des remparts; à l'extrémité était le Boulevard de la Porte Saint-Etienne.

Non loin de là existait encore, en 1825, cette double porte. Elle était bâtie en briques, extrêmement haute, défendue par des mâchicoulis, et percée de créneaux. Une herse, que j'ai vue en place, glissait dans la coulisse entaillée dans l'arc ogive et dans les deux montants. La porte était en bois de chêne, et les madriers qui la formaient étaient retenus entr'eux par des clous énormes. La veille de la fête du 17 mai, ou de *la Délivrance de la ville*, le portier plaçait à la fenêtre carrée qui existait au-dessus des mâchicoulis, un ou deux mannequins, auxquels on donnait des habits à la mode; ces mannequins saluaient les curieux, nommés vulgairement *Cousins*, qui, vers six heures ou sept heures du soir, arrivaient par la barque de poste du canal pour assister à la solennité du lendemain ; ces braves gens ne manquaient pas de rendre à ces mannequins le salut qu'ils en avaient reçu; et, de retour dans leurs villages, ils racontaient avec orgueil les prévenances dont ils avaient été l'objet à Toulouse.....

Tout auprès de la grande tour de la porte Saint-

(1) Cette source appartenait autrefois à M. de Bertier, prévôt de la cathédrale, et depuis évêque de Rieux. Il l'avait conduite jusque dans la maison de la prévôté de Saint-Etienne. Le médecin Ponsard a publié, en 1769, une *Dissertation sur les bonnes qualités des eaux de la Baraquette, pour l'usage des bains.*

Etienne était une autre tour, circulaire, et de construction romaine, monument qu'on n'a point su respecter dans les nouveaux alignements..... Tant il est impossible de conserver en place quelques monuments de la vieille *Tolosa !*

L'île de maisons, bornée d'un côté par la *Rue Ninau*, le *Puits Verdet*, la *Rue Saint-Jacques*, et un petit passage qui a disparu aujourd'hui, formait le trente-troisième Moulon, que le cadastre de 1549-50 décrit ainsi : « Ce Mollon, prenant au-devant de la place Saintes-Carbes, et dans lequel est la maison de Monsieur Maistre Panthaleon Jaulbert, en son vivant, tiers président, en la cour de Parlement, commençant à la maison des héritiers de Marguerite Foreste, estant au coing dudict Mollon, respondant à la *Rue de Nynault*, tirant vers la *Porte de Montolieu*, devers le *Puits Verdet* et la rue Sainct-Jammes (Saint-Jacques), et par une petite ruelle, estant devant le jardin de l'archevêché, et revenant à la place Saintes-Carbes. »

Durant la première moitié du XVIe siècle, cette portion du Capitoulat de Saint-Etienne ne posséda point d'hommes illustres ; on y remarqua plus tard des membres très distingués du parlement, tels que Pantaleon Jaubert, troisième président de cette cour; Raymond Jaubert, son fils; Loys de Lauzergie, et le docteur Vinhaulx ou Vignaux, avocat célèbre.

Vers la fin de ce siècle, et pendant le siècle suivant, la *Rue Ninau*, qui faisait partie de ce Moulon, vit naître ou posséda des magistrats qui acquirent une grande célébrité.

On croit que c'est dans l'hôtel qui porte aujourd'hui le nº 15 qu'habitait la famille de Fieubet, qui a fourni beaucoup de magistrats au parlement de Toulouse. C'est dans la cour de cet hôtel, qui conserve encore les formes élégantes que lui prodigua l'architecture du XVIe siècle, qu'Arnaud de Fieubet introduisit un jour le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse. Celui-ci lui avait montré, dans son palais, de magnifiques tapisseries qu'il venait d'acquérir à haut prix. Fieubet les examina froidement, et invita le prélat à venir chez lui, où il lui en montrerait de plus belles. Joyeuse s'y rendit, et Arnaud de Fieubet l'ayant reçu à la porte de son hôtel, lui montra, dans la cour, qui existe encore, un grand nombre de pauvres rangés le long des murs, et auxquels il distribuait tous les jours d'abondantes aumônes. *Voilà*, *Monseigneur*, lui

dit-il, *des tapisseries plus animées que les vôtres*. Joyeuse comprit ce que cela voulait dire, et loin d'en savoir mauvais gré au noble cœur qui lui donnait cette leçon, il l'en aima davantage. Cet homme de bien mourut en 1599.

L'aîné de ses fils, Guillaume de Fieubet, d'abord avocat général au parlement de Toulouse, fut ensuite président à mortier à la même cour. Son mérite, peu ordinaire, fixa sur lui les regards de Louis XIII, et ce prince le nomma premier président du parlement de Provence. Il laissa deux fils, nés, comme lui, dans l'hôtel de la *Rue Ninau*. Le premier, Gaspard de Fieubet, élevé, ainsi que son frère, par le célèbre avocat Parisot, fut d'abord président des requêtes au parlement de Toulouse, et, durant les troubles excités sous la minorité de Louis XIV, il donna de grandes preuves de fidélité à ce prince. Ses services et ses connaissances lui méritèrent, à l'âge de trente-un ans, la charge de premier président. Il mourut, en 1686, dans le château de Caumont. Le chancelier Letellier, et le fameux Colbert, lui avaient voué une sincère amitié. Lorsque Louis XIV apprit la mort de ce magistrat, il dit à ceux qui l'environnaient, que *c'était un des plus grands juges de son royaume, un des plus attachés à son service, et qu'il aurait beaucoup de peine à trouver un sujet de ce mérite pour remplir la place qu'il avait tenue*.

Un autre Gaspard de Fieubet, cousin du précédent, naquit dans le même hôtel. Magistrat éclairé, et, comme l'a dit Voltaire, l'un des esprits les plus polis de ce siècle, il fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes et chancelier de la reine Marie-Thérèse. Versificateur aimable, il avait composé un grand nombre de petites pièces, soit en latin, soit en français, et où l'on retrouve toutes les grâces et toute la coquetterie du style d'un poète courtisan. Il avait aimé le monde; il connut bientôt le vide de ses plaisirs, et, après la mort de sa

femme, il se retira dans le couvent des Camaldules de Gros-Bois, où il mourut, le 10 septembre 1704.

A l'extrémité de la même rue existait l'hôtel de M. Lebrun de Saint-Hippoly, descendu de la même famille qui produisit Guillaume et Jacques Lebrun, dont le nom est si honorablement inscrit dans les fastes de Toulouse. Il avait épousé la nièce d'Antoine de Paulo, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ce magistrat recommandable avait, selon Jacques Borel (*), formé une collection d'émaux très précieuse (**). C'est sur le sol occupé autrefois par cette maison, que l'on a construit, en partie, l'édifice connu sous le nom d'*Hôtel de Lévi*. C'est là qu'habitait cette maison puissante, venue dans le Midi de la France, avec le fameux comte de Montfort.

Presque attenant à cet hôtel, et dans une petite rue voisine, existe l'entrée de l'ancienne demeure des barons de Fourquevaux, dont j'ai rappelé l'honorable souvenir (***).

On trouve dans la rue Ninau, sous le n° 14, l'ancien hôtel de la famille de Paulo. C'est là que M. le marquis d'Escouloubre est mort. Il avait été colonel du régiment de Bresse. En 1814, lors de la retraite de l'armée française, lord Wellington, qui avait d'abord pris possession de Toulouse, au nom du roi d'Angleterre, ordonna au conseil municipal de se réunir pour nommer un maire. Tous les suffrages se réunirent en faveur de M. d'Escouloubre. Le général ennemi n'approuva pas ce choix, et convoqua de nouveau le conseil municipal, qui élut encore M. d'Escouloubre. Cet ancien colonel était membre de l'Académie des Jeux-Floraux : il avait été chargé par ce corps littéraire du soin de traduire *las Leys d'Amors*, et il a laissé un ample glossaire de la langue romane, au XIVe siècle.

L'on retrouve ici dans le cadastre de 1550, Me Jehan Drulhet, procureur au parlement. Depuis ce temps, ce nom s'est ennobli et est entré dans le parlement, et dans l'Académie. Madame Drulhet, qui a remporté des prix aux Jeux-Floraux, a été citée, avec raison, comme l'une des femmes qui se sont le plus distinguées par leur esprit.

Le cadastre décrit de la manière suivante le trente-quatrième Moulon, « où est l'église métropolitaine, prévostée et chanoinie dudict Sainct-Estienne, commençant au coing des Ranforts faicts contre la muraille de la ville, devers la rue Saint-Jacques, tirant à Sainctes-Carbes, par la *Rue des Nobles*, et devant la maison de M. Malenfant, conseiller du roy en la cour jusques à la *place Saint-Etienne*, et de ladicte place, par la rue Darriguepel, jusques au Cheval-Blanc, et d'illec à la porte de la ville... »

(*) Antiquités de Castres, p. 131.

(**) Les héritiers d'Honorée de Paulo, veuve de M. Lebrun de Saint-Hipoly, vendirent cet hôtel, qui fut acquis par M. de Castagner, maître des requêtes; le même devint possesseur de neuf autres maisons, toutes attenantes, et touchant à l'ancien hôtel de Saint-Hipoly. Vid. Cadastre de 1680.

(***) Supra, p. 75 et suiv.

C'est dans la rue Saint-Jacques qu'est situé l'hôtel de Comminges, appartenant à une branche de la famille des comtes de ce nom.

M. de Villèle, père du ministre de ce nom, est mort dans cet hôtel.

Sur la place de Saintes-Carbes est l'hôtel de la famille Dubourg, dont le nom est glorieusement inscrit dans les fastes de la magistrature.

C'est presque à l'entrée de la *Rue des Nobles*, à droite, en allant vers la place Saint-Etienne, qu'existe la maison (*), où, selon une tradition constante, habitait le célèbre géomètre *Pierre de Fermat.* Ce grand homme, longtemps méconnu, est aujourd'hui révéré dans la nouvelle Toulouse. Il illustra l'ancienne par ses travaux, et on lui élève aujourd'hui une statue, sur le sol où les brigands de 1793 n'ont pas su respecter son tombeau.

C'est dans la maison qui porte le n° 18 que s'est éteinte, il y a seulement une année, dans la personne du marquis de Caylus, mort à l'âge de 77 ans, la postérité mâle de l'illustre maison de Caylus, issue des anciens vicomtes d'Essaigne, en Vivarais, et substituée au nom de Caylus, en Rouergue, depuis les dernières années du XII[e] siècle. Les seigneurs de Caylus se signalèrent dans les guerres soutenues pour la cause méridionale contre les croisés d'Outre-Loire. Lorsque la fortune eut trahi les armes du comte Raymond VII, soumis à la suzeraineté du roi de France, Deodat II de Caylus fut un des premiers seigneurs Languedociens, sur lesquels s'exerça cette puissance, par sommation de services, et, en 1236, il fut mandé et se rendit au bois de Vincennes avec six damoiseaux, pour servir contre Thibaud, comte de Champagne. Quelques temps après, Deodat et Bernard, son frère, suivirent en Palestine les bannières de Saint-Louis. — La famille de Caylus forma plusieurs branches, successivement éteintes, qui portèrent les noms des seigneurs d'Olargues, de Caumont, en Rouergue, de Castelnau de Bretenoux, en Querci, de Clermont-Lodève, de vicomtes de Nébousan, de marquis de Sessac, de seigneurs de Colombières, de barons de Rouairvans, de marquis de Caylus, barons des états de Languedoc. Dans cette maison passèrent, par héritage, une grande partie des immenses successions des d'Amboise et des Bernuy, si connus dans Toulouse... Le cardinal de Lodève, archevêque d'Auch, fit exécuter les magnifiques vitraux et les belles boiseries de sa cathédrale, et fut auparavant ambassadeur de Louis XII, près du pape Jules II. A cette époque, l'énergie avec laquelle il soutint les intérêts de la France, lui valut une dure captivité au château Saint-Ange. Bien avant cette époque, Louis XI avait doté de douze mille écus d'or une fille de Pons Gauthier de Caylus, en récompense des services rendus par son père, qui lui fit obtenir du roi d'Aragon, l'engagement des comtés de Cerdagne et de Roussillon. Le marquis de Caylus, mort à Perpignan, fut l'un des plus actifs et des plus braves généraux de Louis XIV.

A l'extrémité de la *Rue des Nobles*, vers la place de Saint-Etienne, était la maison d'un chirurgien célèbre, nommé Gratien de la Cassaigne. On lit, en effet, dans le cadastre : « M[e] Gratien de la Cassaigne, cirurgien (*sic*), a

(*) Cette maison porte le n° 2.

illec après une maison faisant coing sur la *Place Sainct-Estienne*, aiant de large, sur ladicte *Rue des Nobles*, dix canes trois pans, et sur ladicte place, cinq canes quatre pans, confrontant avec la maison et capellanie de Sainct-Estienne, où le vicaire faict sa demeure, et par dernier (derrière) avec ledict archevesché. »

Palais des Archevêques. — Officialité.

Catel a fait peu de recherches sur le Palais archiépiscopal de Toulouse, et il ne dit rien sur l'habitation des prélats qui ont gouverné le diocèse avant l'érection de l'archevêché. C'était cependant à peu près vers le même point, où l'on voit aujourd'hui l'ancien Palais des archevêques, qu'existait celui de leurs prédécesseurs. Là était la *Tour de Mascaron* (1), et non loin le Palais de l'évêque. En racontant les combats qui eurent lieu sur la place de Saint-Etienne (*al pla Sent Estefe*), l'auteur de la *Canso des Eretgès*, annonce que les Français s'étaient fortifiés dans l'église, dans la tour Mascaron et dans le Palais de l'évêque.

E al pla Sant Estefe fan la chaplatio
Lis Frances, e la gleiza, et la tor Mascaro
E *el palais del Bisbe*, an lor establizo...

Catel dit que la maison des archevêques a été bâtie par plusieurs de ses prélats, « et bien, ajoute-t-il, qu'à la principale partie de l'entrée soient les armoiries du cardinal d'Orléans, il n'est pas à dire pourtant qu'il l'aye entièrement fait bastir, car l'archevêque du Rosier en avait faict une partie, et ce qui est plus logeable, et encore aujourd'huy se void une chambre toute peinte de roses qui estoient les armoiries dudict archevesque. Elle a esté enfin si bien agencée, que maintenant les roys, quand ils viennent en Tolose, ont accoustumé d'y loger. »

Le Palais Archiépiscopal, devenu aujourd'hui l'Hôtel de la Préfecture, a été bâti de 1693 à 1713, par M. de Colbert. Son architecture est lourde et peu élégante. L'intérieur avait été parfaitement décoré sous l'archiépis-

(1) On a cru que ce nom venait du possesseur de cette tour, Raymond Mascaron. Il n'aurait pu être imposé par Mascaron, évêque de Toulouse, qui vivait en 1286.

copat de M. de Brienne, par l'architecte Raymond. Les corniches, les frises que l'on remarque encore dans les appartements du rez de chaussée, ont, en partie, été modelées par le général baron Ritay, brave soldat et bon officier, né dans le village de Portet, près de Toulouse, et qui était alors garçon sculpteur, sous la direction de M. Julia, membre de l'Académie des arts.

Le tribunal de l'Officialité métropolitaine qui siégeait dans l'un des bâtiments claustraux, eut quelquefois de vifs démêlés avec le parlement. Durant la première moitié du XVI[e] siècle, l'Officialité de Toulouse prononçait la peine de l'excommunication pour dettes civiles; le parlement voulant réprimer cet abus, rendit à ce sujet, le 29 mars 1552, un arrêt remarquable; le voici, précédé des réquisitions des gens du roi :

« Nosseigneurs du parlement, supplie le procureur général du roy, disant: que l'Official de Thoulouze contre les arrets de la court auroit excommuniez pour debtes civils, plusieurs gens laicz, mesmes ung Bernard le Gar et aultres nommez aulz cartels et doubles extraictz cy attachez. Ce considéré vous plaise enjoindre audict Official, ou son lieutenant, de incontinent et sans delay, bailler benefice d'absolution, tant audict le Gar que à tous les aultres laicz excommuniez pour debtes civils, et aux parties de y prester consentement, avec inhibition et deffenses de ne contrevenir auxdicts arrestz sur les peines y contenues, et ferez bien. Ainsi signé, *Sabatier*. Est enjoinct audict Official, ou son lieutenant, pourvoir du bénéfice d'absolution à tous laicz excommuniez pour debtes civils, et aux parties à la requeste desquelles sont excommuniez, de prester leur consentement, sous peine de mil livres. »

Selon nos plus anciens documents, la place de Saint-Etienne était primitivement un cimetière, et l'on y voyait des tombeaux relevés, des croix funéraires et des inscriptions sépulcrales.

A l'angle de la place de Saint-Etienne et de la *Rue Darriguepels*, vis-à-vis l'hôtel de Cambon, était une maison appartenant à Lacassaigne, ce chirurgien dont j'ai déjà parlé (*). Le nom de cette rue provenait d'une

(*) « Ledict Lacassaigne a illec après aultre maison, faisant coing de la place Sainct-Estienne, vers la Rue Derrigue pel, tirant vers le Cheval-Blanc, aiant de large sur ladicte place trois cannes et demy, et sur la Rue Derrigue pel, quatre cannes et un pan. »

figure grimaçante, dans l'attitude de la douleur, et qui s'arrachait les cheveux (*Derriguepels*). Elle était placée dans l'angle de la maison du chirurgien Lacassaigne, et on la voyait encore à la même place en 1789.

IV.

Capitoulat de la Pierre.

Cette partie de la ville a tiré son nom de sa principale place, nommée très anciennement *Partita sancti Petri, sanctique Geraldi*, et aussi *sancti Petri, sanctique Geraldi de Petra.* Dans un ancien titre de l'an 1287, on nomme ce territoire, la Pierre de Saint-Pierre-Saint-Geraud. Déjà, en 1152, on désignait cette place sous le nom de *Planum sancti Petri.* Catel croit que cette halle, place, ou marché, fut nommée *la Pierre,* parce que les mesures dont on s'y servait étaient faites en pierre, tandis qu'à Saint-Etienne et à Saint-Saturnin, les mesures de capacité étaient en cuivre. Peut-être avait-on voulu autrefois rappeler par l'appellation de la *Pierre de Saint-Pierre*, les paroles que Jésus-Christ adressa à ce chef des apôtres. La chapelle qui touchait à cette halle ou marché couvert, est aujourd'hui presque entièrement démolie. Les images de saint Pierre et de saint Geraud en décoraient autrefois le maître-autel. C'était, anciennement, un prieuré régulier, dépendant de l'abbaye de Saint-Gerald, en Auvergne. C'était aussi l'un des chapitres qui existaient autrefois dans la paroisse de Saint-Etienne. Une lampe, à plusieurs becs, brûlait constamment dans cette église, et elle avait fait naître un proverbe populaire qui existe encore, et dont on se sert pour indiquer une grande dépense : « C'est l'huile de Saint-Geraud ! *Acos l'oli de San Guiraud.* »

Le Capitoulat de la Pierre avait pour premier Moulon celui de la Halle ou de la *Vieille Poissonnerie,* située dans la *Rue des Bancs Majours,* qui nous a déjà occupés, et en face de la *Rue des Pelegantiers.* Ce Moulon était limité par la *Rue droite de la Halle* et par celles de *Pisseauque*, des

Puits Clos et de *Renneville*. Il commençait à l'angle formé par cette dernière rue et par celle de la Halle. La troisième maison du côté de celle-ci appartenait à noble Pierre du Vergier, bourgeois, Capitoul en 1543 ; on trouvait dans la *Rue Pisseauque* l'habitation de sire Pierre Segui, bourgeois, seigneur de Chaussas ou Echaussas, qui n'est sans doute pas différent de l'aïeul de Guillaume Segui, qui fut aussi magistrat municipal en 1627; plus loin, dans la même ruelle, était la demeure de Guillaume de Cos; l'ancien bourgeois Hugues de Cos, marchand, avait aussi été Capitoul en 1504. Le second Moulon est nommé du *Puys Claux*, dans le cadastre qui ajoute que ce Moulon « confronte en quatre rues, sçavoir : *Puys Claux*, *Peyras*, *Huc Vidal*, *Pisseauque*. » Le chirurgien Gratien Lacassaigne, qui, ainsi qu'on l'a vu, possédait la maison située à l'angle de la *Rue des Nobles*, vers l'archevêché, et celle qui était à l'entrée de la *Rue de Riguepels*, était propriétaire d'une autre dans le Moulon des Puits Clos : celle-ci était vaste et avait des issues sur trois rues différentes. Le Moulon suivant était limité par la *Rue des Changes*, par celle de *Peyras*, par la ruelle qui conduisait au *Puits Clos* et par la *Rue Pisseauque*. On n'y voyait de remarquable que la maison de noble Pierre de Sarta, bourgeois. En 1521, Durand de Sarta, professeur en droit, avait exercé les fonctions de Capitoul; en 1529, Pierre de Sarta avait eu la même charge, et c'est apparemment celui qui était domicilié dans le troisième Moulon. Sa maison, bâtie à pans de bois, y existe encore. Une très petite cour, ou *Ayral*, s'ouvre sur la rue des Changes, et c'est là qu'existe la tour élégante que l'on y voit encore, et qui est très remarquable, bien que l'on ait abattu pendant la révolution les créneaux dont elle était couronnée. La famille de Sarta entra dans le parlement, et Durand de Sarta fut, en 1556, second président de cette cour souveraine.

Le chirurgien, ou comme le dit le cadasire, « le *Barbier*, maistre Arnauld Guillaume de Vignaulx, » avait, dans le même Moulon, une très grande maison qui avait deux façades, l'une sur la *Rue de Peyras*, l'autre sur celle des *Puits Clos*.

« Le quatriesme Moulon dans lequel, dit le cadastre de 1550, est l'hostellerie où pend l'imaige de Sainct Jehan, lequel est tournoyé de quatre rues, sçavoir : *Rue de Peyras*, *Rue Huc Vidal*, des *Bancs maiges*, du *Puys Claux*, et *Ruelle* dicte de la *Banquette*, » est encore limité ainsi qu'il l'était à cette époque. On distinguait parmi les propriétaires des maisons comprises dans cette section administrative, Pierre Prohenques, marchand, qui habitait dans une autre maison qui sera bientôt mentionnée, et le docteur Michel Prohenques. Pierre Prohenques fut Capitoul en 1514 ; en 1577, Jean de Prohenques, bourgeois, remplit la même charge. Cette famille entra dans le parlement comme celle de Sarta ; N. de Prohenques était conseiller en cette cour, en 1627, et son fils, Antoine de Prohenques, l'était à la même époque. Guillaume de Prohenques, reçu en 1672, mourut étant doyen de ce même parlement, en 1719. Les Prohenques suivirent la série des honneurs recherchés autrefois dans Toulouse. La noblesse y était divisée en plusieurs classes. La première n'était pas d'origine française. Elle des-

cendait des Chevaliers Romains, des Décurions, ou des membres du sénat, du municipe de Toulouse. Rien n'était plus ancien, plus respectable que cette filiation. Les seigneurs Wisigoths, émigrés de l'Espagne, au VIIIe siècle, après l'invasion Arabe, formèrent dans Toulouse, et dans les lieux voisins, des races chevaleresques tout aussi anciennes, tout aussi illustres que les plus anciennes races franques; ces deux premières tribus furent constamment attachées à la fortune de notre vieille capitale. Elles combattirent avec un dévouement sans bornes, et pour les rois de l'Aquitaine et pour les comtes de Toulouse. Ce dévouement causa leur ruine, lorsque les croisés d'Outre-Loire portèrent la dévastation en Languedoc. La plus grande partie de ces familles abandonna Toulouse, lorsque le comté fut réuni à la couronne. Réfugiées dans les débris de quelques châteaux, souvent pris, pillés et incendiés par les croisés, elles vécurent obscurement, servant toujours la France, mais toujours aussi écartées des plus hautes dignités; car ce fut, jusqu'au XVIe siècle, une sorte de titre de proscription que le titre de gentilhomme Languedocien, alors qu'on n'allait point s'habituer à la cour. Les seigneurs venus d'Outre-Loire, étant, par la force, par le droit de conquête, devenus possesseurs des plus belles terres, le furent aussi des emplois, des dignités les plus éminentes. A la fin du XVe siècle, beaucoup de familles, inscrites dans les archives de la noblesse italienne, vinrent en Languedoc et surtout à Toulouse. Elles faisaient un commerce important de soieries et d'étoffes brochées d'or et d'argent. Bientôt elles acquirent, soit par des alliances, soit par des acquisitions, des terres titrées, et quelques-unes entrèrent dans le Capitoulat, afin d'acquérir encore mieux le droit de cité.

Au milieu de ce mouvement, l'industrie prit un grand accroissement dans Toulouse; le commerce étendit au loin ses relations : aucune autre ville en Languedoc (et cette vérité ressort de l'examen consciencieux des registres publics), ne renfermait autant de marchands. Ceux-ci, après avoir acquis une grande fortune, voulaient obtenir, pour eux et leurs fils, des distinctions, des honneurs; les cours de l'Université offrirent les moyens d'acquérir une instruction, que l'on croyait solide, et qui consistait surtout dans la connaissance des lois. Les fils des marchands devenaient licenciés, docteurs, avocats. Ceux-ci, ou leurs pères, recherchaient les priviléges que donnait l'exercice de la magistrature municipale, et alors que l'on devenait Capitoul, on prenait un fastueux écusson. Mais n'était-on pas en effet entré dans cette noblesse, d'origine Romaine, qui remontait aux temps où Toulouse avait son sénat, ses Duumvirs, ses Décurions? Ce n'était pas néanmoins assez pour contenter la vanité locale; il fallait entrer aussi dans la cour souveraine : et, lorsque la vénalité des charges sembla les livrer aux plus riches, il y eut une lutte incessante, animée, entre tous ceux qui voulaient parvenir à cette haute magistrature, qui ne donnait point la fortune, mais qui assurait une grande considération à ceux qui en étaient revêtus. La révolution de 1789 a seule mis un terme à ce moyen de satisfaire l'ambition. Des idées nouvelles ont amené d'autres combinaisons; ce qui ne veut pas dire que les marchands de notre époque soient moins avides de dignités que les Sarta,

les Prohenques et beaucoup d'autres, qui, après s'être longtemps reposés sur leurs balles de pastel ou de laine, vinrent s'asseoir sur les fleurs de lis pour rendre des arrêts et pour s'opposer souvent aux exigences du fisc et même aux volontés du monarque.

Le *Puits Clos* a sans doute pris son nom de quelque puits qui y aura été comblé. En outre du *Puits Verdet*, du *Puits de la Cadene* et d'autres encore qui étaient dans le voisinage, on a découvert, depuis peu de mois, deux regards d'aquéducs anciens, l'un dans la *Rue de Labaruthe*, l'autre dans celle de la *Pomme.*

En 1562, lors des malheureux événements qui ensanglantèrent Toulouse, la place des Puits Clos fut retranchée avec soin et défendue par les catholiques.

J'ai rapporté souvent le texte même des cadastres de cette ville. Leurs phrases sont aujourd'hui des monuments authentiques qui dessinent fidèlement notre ancienne topographie, et je me servirai encore des expressions tirées de ces vieux registres, trop longtemps dédaignés. Le cinquième Moulon était, selon ces écrits : « Le Moulon du Four-Bastard, dans lequel est le lougis où pend l'enseigne du Chasteau de Milan, lequel est environné de cinq rues, sçavoir : *Rue de Peyras, Rue des Estanières-Vieilles*, *Rue de la Pomme*, ou Puys des Deux Carres, *Rue du Four-Bastard* et *Rue de Huc Vidal.* » Nous retrouvons là encore la famille Prohenques (*); là était la *Maison des Collégiés au Collége de Pierre Cros.* Il paraît assuré que la maison qui porte aujourd'hui le n° 23, et dans la cour de laquelle est un puits en forme de niche, ouvrage du XVIe siècle, était, avant 1550, l'habitation de Pierre de Saint-Loup. Dans la *Rue des Estaignères-Vieilles* (**) était la maison des héritiers d'Antoine Duranti, conseiller au parlement et de la même famille que le premier président de ce nom (***). L'un des Bernuy habitait dans cette rue (****) ; là était aussi, en 1550, Antoine de Saint-Paul, lieutenant principal du juge ordinaire. On désignait sous le nom de *Rue des Estaignères-Vieilles*, toute cette portion de rue qui, de l'angle, en face de la place Saint-George, s'étend jusqu'à la *Rue du Four-Bastard ;* mais bientôt après on comprit tout cet espace qui s'étendait jusques au *Puits des Deux Carres*, sous le nom de *Rue de la Pomme*, ou de partie haute de la même rue. Là, en 1562, les huguenots et les catholiques combattirent avec un égal acharnement. Les derniers venant du palais, et commandés par le

(*) « La maison de maistre Michel de Prohenques, docteur, faisant coing à la Rue de Peyras, tirant aux Augustins...... » — « La maison de Thomas Prohenques où pent l'enseigne du Chasteau de Milan, ayant deux yssues, l'une à la Rue de Peyras...., l'autre à la Rue de Huc Vidal. »

(**) C'est-à-dire des Potiers ou fondeurs d'étain.

(***) « Maison des héritiers de feu monsieur Maistre Anthoine Duranti, en son vivant conseiller...... »

(****) « Maistre Guillaume de Bernuy, en son vivant, greffier des présentations; sa maison ayant yssue sur la Rue des Estanhères-Vieulx, au devant de laquelle à treize cannes...... »

comte de Carmain, Montmaur, d'Andofielle, Pavie de Fourquevaux, Gardouch, Ricaut et Verniolle, et, dit Bosquet, « de la première poincte, repoussèrent les protestans jusques à l'hostel de Buet, conseiller en la cour, à l'entrée de la rue de la Pomme, où Savignac, Ricaut et un soldat de la compagnie de Montmaur furent tués combattans, des coups rués d'une tour et fenestres des maisons hérétiques, desquelles faisaient pleuvoir sur les nostres les rues, les cailloux, arquebusades, mousquetades, et semblables tourmens de guerre : le comte de Carmain, Verniolle, Gardouch, Montmaur et deux autres soldats sont blessez et en tel estat apportez hors le bataillon, au grand regret et estonnement des nostres. Lesquels toutefois reprenant courage donnèrent si vivement recharge, que chassèrent de rechef l'ennemy au long de ladicte rue jusques à la maison de Cadillac, maistre des ports et passages, vaillant et libéral citoyen, contribuant à la solde des garnisons des églises. Les seules ombres de la nuit mirent fin à l'escarmouche, la place demeurant aux rebelles qui après avoir vaqué l'espace de deux jours au siége d'icelle, les petites pièces n'y pouvant suffire, y firent traisner des canons de l'hostel de ville ; lesquels ledict Cadillac voyant braqués à sa porte, se sauva tout à point en maisons voisines, et sa femme se rendit au capitaine Saux avec ses petits enfans, luy ayant promis à grand effusion de larmes la foy, et se retira à la place de Roais et maison Daffis, président, déserte et inhabitée.... »

Quatre ou cinq *Unyères* ou *Hunières,* et des porteurs d'huiles, possédaient une portion de la *Rue du Four-Bastard*, en 1550. Là était aussi une maison appartenant à noble Jehan de Nollet, ancien Capitoul, dont nous retrouvons en outre plusieurs autres propriétés dans ce capitoulat. L'hôtellerie de Saint-Pierre, tenue par sire Jammes Raimond dit Lasbordes, était à l'angle formé par la *Rue du Four-Bastard* et celle du *Puits Clos*, ayant une large façade du côté du *Puys Verd.*

La maison des héritiers de Jehan Prohenques, marchand, « faisant coing, dict le cadastre, à deux rues, sçavoir : l'une à la *Rue* dicte de *Peyras* et à la grant rue droicte tirant à la Pierre, commençait le Moulon nommé des *Changes.* » C'est la maison, aujourd'hui entièrement reconstruite, et à l'angle de laquelle est une délicieuse niche, contenant une image sainte, monument que le nouveau propriétaire a su respecter.

Ainsi que sur l'autre côté de la *Rue des Changes* où nous avons rencontré plusieurs maisons monumentales (*), on en rencontre plusieurs de très remarquables sur celle-ci. En supposant, ce que je n'oserai affirmer, que les divisions et l'étendue des propriétés bâties sont les mêmes, la maison qui vient immédiatement après celle de Jehan Prohenques, serait celle de Jacques Dessus, seigneur de Dieu-Pantale, et Capitoul en 1550. Celle qui suit, et qui porte le nº 28, serait formée de celles dont la possession était disputée entre le syndic des hôpitaux et le Capitoul de Sus. L'une des maisons de Pierre Delpuech, marchand, était la quatrième sur cette

(*) Supra, p. 184.

ligne. Elle avait deux issues, l'une sur la *Rue de Peyras* devant l'hôtellerie de Saint-Jean, l'autre sur la grande *Rue des Changes.* Aujourd'hui c'est la sixième maison qui aboutit à celle de Peyras (*). De ce dernier côté elle offre vers la cour un aspect remarquable. La forme des fenêtres du rez de chaussée indique la fin du XVe siècle, comme époque de leur construction. Du côté de la rue des Changes, la façade a été renouvelée, mais l'intérieur de la cour est digne de toute l'attention des curieux. Une tour octogone renferme l'escalier : au-dessus de la porte qui y est ouverte, on voit sur un marbre noir les sigles IHS. MA. (*IHesus MariA*), pieuse invocation que l'on gravait autrefois sur la porte de toutes nos demeures. Les fenêtres, décorées avec simplicité et bon goût, ont chacune, sous leurs accoudoirs, un cartouche dans lequel est gravé une sentence religieuse où morale. Ainsi, sous celles du premier étage parallèle à la façade extérieure, on lit :

MELIOR EST PAVPER QVI BVLAT IN SIMPLICITATE
SVA QVA DIVES.

QVI FACIT MISERICORDIAM FOENERATVR
PROXIMO SVO. *Ecclesiast. II.*

Dans cette maison est un puits décoré d'ornements en fer et d'un assez bon goût. Ce monument offre dans sa partie supérieure l'image d'un Pélican.

En suivant l'ordre actuel des propriétés, la septième maison aurait appartenu à noble Jehan de Nollet, bourgeois ; mais je crois pouvoir conjecturer que, d'ailleurs, les dimensions de la façade n'étaient point celles qu'indiquent le cadastre, et cette maison n'ayant point d'issue vers la rue Peyras, comme la précédente, il faut la placer sous le n° 28.

Ce côté de la rue des Changes ayant, dans l'ancien cadastre, douze maisons, nous avons quelque peine à assigner aujourd'hui la place de chaque ancienne propriété. Il en est deux cependant que l'on a pu reconnaître, celle de Jehan Prohenques et celle que Delpuech possédait à l'angle des *Rues des Changes* et de la *Pierre*; dans l'intervalle étaient les maisons de noble Jacques de Sus, les maisons dont les hôpitaux réclamaient, en 1550, les propriétés, et qui avaient appartenu au chanoine David; la première de Pierre Delpuech, puis celle de noble Jean Nollet, la suivante à Jehan Ducros; une à Guillaume Lafont, marchand; la neuvième, à Arnaud de Brucelles, bourgeois de la famille, ennoblie par le Capitoulat et que nous avons retrouvée dans la *Rue des Argentiers,* et aussi dans cette même *Rue des Changes*, mais dans le Capitoulat de la Daurade. La Damoiselle Helie de Non, possédait la dixième maison placée de ce côté ; Pierre Hébrard, dont le nom n'est pas inconnu dans les Fastes Capitulaires, venait ensuite, et, ainsi que je l'ai dit, Pierre Delpuech possédait la dernière maison bâtie sur cette ligne. La septième (portant le n° 18) est très remarquable; la façade a souffert dans son ornementation,

(*) Elle appartient aujourd'hui à M. de Saint-Léonard.

mais la cour offre un aspect très pittoresque ; les fenêtres, les portes, tout rappelle l'époque de la renaissance. L'escalier, placé en dehors, doit être étudié ; il rappelle celui de la *Maison Cujas*, celui de la maison de Cheverry, dans la petite *Rue de Malcousinat*, et beaucoup d'autres que, dans cette ville, où l'on n'a jamais étudié, avec quelque suite, ce qui a rapport à l'histoire locale, personne n'a cru devoir décrire.

La ligne des maisons formant la rue de la Pierre, en face du marché n'a pas changé, sauf dans l'ornementation, depuis trois siècles; quelques portes sont encore celles que firent faire, ou que trouvèrent déjà faites, la Demoiselle de Non, Jehan Squierat, Jehan de Non qui les possédaient en 1550.

L'Église de Saint-Pierre-Saint-Geraud, qui touchait à la maison de Pierre de Lézat, en face des Mesures pour les grains, était une maison placée à l'angle de la *Rue de Malcousinat vieil*, qui conduisait à celle des Grazaliers; là était aussi la maison où l'on voit encore une haute tour qui va, dit-on, être bientôt démolie par ordre de l'administration. Cette maison appartenait à Jehanne Berdolle, surnommée la *Sœur de Nollet*. La rue de *Mal Cousinat Vieil* se termine à la *Rue* dite *de la Véronique*, que l'on appelle aujourd'hui *des Tourneurs*.

C'est dans cette rue qu'existe encore l'hôtel de Palaminy, qui tire son nom de la famille qui le possédait, et qui avait la seigneurie du lieu de Palaminy, en Comminges, où elle habite encore.

Suivant le plan qu'a publié le P. Simplicien Saint-Martin, plan que j'ai donné de nouveau, la *Rue de la Véronique* aurait été nommée d'abord *Rue de Misser Galban*, puis de la *Faba*, et enfin de la *Véronique*. Le cadastre de 1550 distingue de la manière suivante ces diverses rues : il donne au sixième moulon le nom de *Malcousinat Vieilh*, dans lequel est, dit-il, « l'hostellerie où pend l'enseigne de la Véronique et qui est tournoyé de troys rues, sçavoir : de *Malcousinat Vieilh*, *Misser Gaubain* et la *Ruelle* dicte la *Véronique.* »

Le nom de l'une des rues qui dessinaient le sixième moulon, est différemment écrit sur les pages du cadastre. C'est tantôt la *Rue de Missel Gaubean*, tantôt celle de *Mosser Gauban*, de *Missier Gaubin*, de *Misser Gaubalh*, etc. Il paraît qu'il faut écrire, comme le Père Simplicien S. Martin, *Misser Galban*. On ne sait pourquoi elle prit le nom de *Rue de la Faba* (de la Fève). Peut-être cette dénomination venait d'une hôtellerie qui avait, pour enseigne, un objet de ce genre. C'est à la sainte image, ou à la Véronique, placée en avant d'une auberge, qu'elle dut ce dernier nom. Il y avait une ruelle, aujourd'hui fermée, qui venait de la *Place de la Pierre*, et qui portait aussi le nom de *la Véronique*. L'hôtellerie où pendait l'enseigne où l'on avait peint la *Sainte Face*, ayant été établie depuis dans la rue de *Misser Galban*, lui donna ce nom avant l'année 1550. Les personnages les plus remarquables qui possédaient des maisons dans cette section administrative, étaient Pierre del Puech, catholique dévoué, qui combattit avec valeur et avec succès contre les protestants en 1562, et qui fut Capitoul en 1554, 1555, 1562. Ses principales maisons

étaient dans la *Rue des Changes*, et tenaient à la *Place de la Pierre ;* Jean del Puech, qui fut aussi Capitoul, avait une habitation dans ce moulon. M. de Teulla, conseiller au parlement, avait là son hôtel. Sire Hector de Labat, marchand, qui fut Capitoul en 1570, et dont le petit-fils, qui portait le même prénom, obtint les trois fleurs décernées par le corps des Jeux-Floraux, habitait dans ce moulon, et sa maison avait deux façades, l'une sur la *Rue de Mal Cousinat vieilh*, l'autre sur celle de *la Véronique*. Sire Jehan Pauc, marchand, bienfaiteur du couvent des Ermites Augustins, avait sa maison et ses magasins dans ce moulon. Jehan Pauc avait été Capitoul en 1528. Dominique Pauc le fut dix ans plus tard.

Le titre de *Sire*, que portaient ces négociants, était celui que l'on donnait généralement à tous ceux qui faisaient le commerce en grand ; on les désignait aussi, quelquefois, sous le titre de *marchands grossiers* (marchands *en gros*).

Parmi les particuliers ayant des possessions dans le sixième moulon, on distinguait aussi noble Jehan Nolet, ou *Nollet*, bourgeois ; il était marchand, et avait exercé les fonctions de Capitoul en 1500.

C'est dans cette rue qu'existe encore, comme je l'ai dit, le bel hôtel de Palaminy, qui va bientôt être remplacé par une construction nouvelle.

Le septième moulon est indiqué de la manière suivante dans le cadastre : « le moulon des Augustins, auquel est assis le Convent des Religieux de Monsieur Saint-Augustin..... icelluy moulon est tornoyé de quatre rues, sçavoir : la *Rue de la Véronique*, *Rue de la Colombe*, *Rue de Peyras*, *Rue de Missier Galvanh*, *Rue de Fargues*. »

Nous retrouvons encore ici une maison appartenant à noble Jean Nolet. Les Lancefoc avaient leur hôtel dans ce moulon et dans la *Rue de Peyras*, près du monastère ; leur tombeau de famille existait dans la *Chapelle des onze mille Vierges*, qui faisait partie de l'église des Augustins.

La *Rue de la Colombe* était connue aussi sous le nom de Bertrand David, sans doute à cause d'un particulier, ou riche, ou célèbre, qui y avait sa demeure avant 1550. On trouvait dans le *Moulon des Changes*, qui était peu éloigné, que M. David, « en son vivant, chanoyne de Sainct-Estienne, » possédait plusieurs maisons, dont l'hérédité était en litige entre le sindic des hopitaux et Jacques Dessus ou de Sus, seigneur de Dieupantale. « Noble Johanne de Davit (David ?), femme de Monsieur maistre Jehan d'Ayga, docteur ès-droits, » possédait, en 1550, une maison située *Rue de Peyras*, non loin de celle de *la Colombe*. Un Guilhaume Davit, ou David, fut Capitoul en 1438. Germier David fut aussi Capitoul en 1518. Jehan d'Aygua fut professeur en droit civil, et exerça la charge de Capitoul en 1519.

Eglise et Couvent des Augustins, aujourd'hui le Musée.

Le monument le plus remarquable de ce Capitoulat, était, sans aucun doute, le *Couvent des Ermites de Saint-Augustin*.

Il était borné par trois rues, communiquant avec une quatrième, nommée, d'abord, de *Bertrand David*, et, bien avant 1550, *de la Colombe*, et par des propriétés qui lui avaient été données. Le grand portail du monastère s'ouvrait sur une rue nommée anciennement de *Misser Galban*, ou *de la Faba*, plus tard, de la *Véronique*, et aujourd'hui *des Tourneurs*. Une autre porte communiquait avec cette rue. Parallèlement à la *Rue de Bertrand David* ou de *la Colombe*, était celle qui porte encore le nom de *Peyras*. Au midi, le chœur était limité par la rue nommée anciennement *de Bannoies* ou de *Baurières*, et aussi *des Augustins*, et *du Grand-Soleil*, c'est aujourd'hui celle *des Arts*. Une vaste église à voûtes ogivales, et ayant quatorze chapelles, longeait la *Rue de Peyras*, et communiquait avec elle par une porte qui interrompait de ce côté la ligne des chapelles; un petit cloître, bâti en 1624, précédait l'église; par lui on parvenait dans le grand cloître, formé par une colonnade en marbre, qui soutenait des ogives tréflées. De ce cloître on parvenait dans une sacristie voûtée, et dont les nervures reposent sur une colonne octogone en marbre; à côté était la *Chapelle de Notre-Dame de Pitié*, d'où l'on entrait dans celle de Sainte-Anne et de Saint-Nicolas de Tolentin. Tout auprès, et s'ouvrant aussi sur le grand cloître, on trouvait le *Chapitre* et la sépulture des religieux. A l'aspect du midi était la *Chapelle de l'Ecce Homo*. Au-dessus existait une belle bibliothèque, d'où l'on ne pouvait enlever aucun livre sans encourir l'excommunication papale. Le grand réfectoire avait une porte qui s'ouvrait sur la galerie nord du grand cloître. Les bâtiments claustraux s'étendaient, tant du côté de la *Rue de Bertrand David*, qu'au-dessus des *Chapelles de Saint-Nicolas de Tolentin*, de *Notre-Dame de Pitié* et du grand réfectoire.

Ce couvent avait succédé à un autre, qui existait dans

la paroisse de Saint-Saturnin, hors de la porte Matabiau. Ce fait est prouvé par des actes qui portent les dates de 1268 et de 1269. Le local ayant paru extrêmement incommode, un rescrit du pape, accordé le 28 janvier 1310, permit aux religieux de bâtir un nouveau monastère, de démolir l'ancien, et de vendre le sol sur lequel il était placé. Les Ermites de Saint-Augustin jetèrent alors les fondements du couvent qui existe encore aujourd'hui en partie; mais ils l'avaient fait sans en donner avis au Chapitre de la cathédrale, qui croyait d'ailleurs que la nouvelle église serait trop rapprochée de l'église métropolitaine; cependant, après dix-sept années de contestations, l'affaire fut entièrement terminée, le 23 mai 1317. Les religieux payèrent au Chapitre une somme de 3,500 livres, tant pour les frais du procès que pour le prix de trois maisons que le Chapitre leur vendit. L'une située *Rue de Peyras*, ou de *Peyramis*, entre le nouveau couvent et la maison du seigneur Pierre de Châteauneuf; et les deux autres, dans la rue qui portait le nom de ce particulier. Ils furent, en outre, obligés à perpétuité, de payer le jour de la Toussaint, au même Chapitre, la somme de deux florins d'or. La construction du monastère fut terminée en 1341, et cette même année on y tint le chapitre général de l'ordre.

Le Père Julien de Salen, général de l'ordre, vint à Toulouse, en 1447, et y dressa des réglements relatifs à la célébration des offices divins, à l'éducation des novices, à l'étude des lettres, etc., et le couvent recueillait depuis seize années le fruit de ces sages statuts, lorsque le 7 mai 1463, le feu qui avait pris à une maison bâtie en bois, près de l'*Arc des Carmes*, dans la *Rue de la Sesquière*, consuma presque tous les édifices jusques à l'Hôtel-de-Ville. Le couvent des Augustins fut en grande partie brûlé, la flèche du clocher fut abattue, et il ne resta

rien d'entier que la *Chapelle de Notre-Dame de Pitié*. Les religieux étaient alors au nombre d'environ 90, et ils furent contraints d'aller chercher ailleurs un asile. En 1486, le pape Innocent VIII accorda à la prière du roi, Charles VII, et des Capitouls, des indulgences à ceux qui assisteraient les Augustins de Toulouse, en leur fournissant le moyen de rétablir leur couvent.

Quarante-un ans après, la consécration de l'église eut lieu. A cette époque, le Père Moulas fit présent de plusieurs vases sacrés, et de quelques ornements d'église, en ayant soin de faire placer ses armes sur ces objets et aussi sur les vitraux, et particulièrement dans la chapelle de Sainte-Quiterie.

« En 1518, François Ier se plaça au nombre des bienfaiteurs du monastère des Augustins, en exemptant celui-ci, « où résidoient ordinairement grand nombre de religieux, comme de six à sept vingts, célébrant les louanges de Dieu, de nuict et de jour. » Il amortit des biens ruraux et non nobles jusqu'à la valeur de deux cents livres de revenu pour chaque année, sans que les religieux fussent tenus à l'avenir de payer aucun subside ni taille. Les quatorze chapelles de l'église des Augustins étaient décorées de sculptures remarquables, de mausolées et de bons tableaux. La première, à droite, était celle de la Conception et de Saint-Luc; la seconde était consacrée à trois saints de l'ordre, Guillaume, duc d'Aquitaine, Jean de Sahagun, et Thomas de Villeneuve. La chapelle de Sainte-Ursule venait ensuite. C'est entre cette chapelle et la suivante, placée sous l'invocation de Sainte-Quiterie, et où se trouvait l'autel privilégié, qu'était placée la chaire du prédicateur, chef-d'œuvre de sculpture, où le ciseau avait multiplié les ornements en usage vers le commencement du XVe siècle. La chapelle placée au-delà de celle de Sainte-Quiterie avait, vers le milieu du XVIIe siècle, été destinée à servir simplement de passage de l'église dans le grand cloître. Celle qu'on trouvait ensuite, en s'avançant toujours vers le grand autel, était dédiée à Sainte-Magdeleine. La suivante était, en 1630, sous l'invocation de Sainte-Catherine. Celle qu'on voyait au-delà était celle du Saint-Sépulcre. Là paraissait le Christ mort; et les disciples et les saintes femmes le plaçaient dans un cercueil. Les figures de grandeur naturelle, peintes et dorées, étaient aussi remarquables par la délicatesse du travail que par l'expression de la douleur, empreinte sur tous leurs traits. Une petite partie de ces sculptures est conservée dans la galerie d'antiquités, formée dans le grand cloître.

» J'ai décrit les chapelles placées à la droite de la nef. En parcourant celles du côté gauche, on remarquait que la première, dépouillée de son autel, servait jadis de porte d'entrée. La suivante, en s'avançant vers le chœur, était

celle de Saint-Joseph, « *rare pour les pièces de peinture et de sculpture*, » dit l'auteur de la légende du plan du monastère. Venaient ensuite la chapelle de Saint-Blaise et celle des Cinq-Plaies : « *Au-dessus sont les grandes et bonnes orgues*, » dit le même auteur. Pierre de Buisson (*), mari de Claire, héritière de N. Massip (*Mancipii*), fonda un obit dans cette dernière chapelle. Ses armes y étaient sculptées et rehaussées de couleur, ainsi qu'à la voûte du chœur, ce qui annoncerait qu'il avait contribué à la construction de celui-ci. La chapelle suivante, nommée autrefois des Bordes, était sous l'invocation de Notre-Dame de Miséricorde ; on trouvait ensuite celles de Notre-Dame des Anges et de Saint-Pierre.

» Le chœur était remarquable par sa boiserie, chargée de figures. Il y avait cent vingt-quatre stalles ; à l'entrée « *estoient, comme le dit l'auteur que j'ai déjà cité, deux autels avec leurs retables et figures en relief, l'une de Saint-Augustin, l'autre de Sainte-Monique.* » Le grand autel placé contre le mur avait, au lieu de tableau, un immense bas-relief de Marc Arcis, représentant saint Augustin en extase. On a détruit, en 1834, ce beau morceau de sculpture, pour percer à sa place la grande porte du Musée.

» Deux chapelles étaient placées à droite et à gauche du maître-autel ; on avait mis l'une sous l'invocation de saint Jean, l'autre sous celle de Notre-Dame du Puy.

» L'église des Augustins renfermait un grand nombre de mausolées et de monuments funéraires. L'un d'entr'eux était consacré à Jean Tresemin, trésorier de l'Université de Toulouse ; il fut enseveli devant l'un des piliers de la chapelle de Saint-Jean. Son fils, ayant fait don d'une belle statue du saint auquel cette chapelle était dédiée, fit placer au-dessus de la tombe une inscription gravée sur une plaque de brônze.

» A l'un des piliers de la chapelle de Sainte-Ursule était appendue une table, sur laquelle on lisait plusieurs épitaphes en l'honneur de Jean Chufflet, étudiant, né à Reims, mort à Toulouse, en 1536. Ces épitaphes étaient imprimées, collées sur la table, et recouvertes d'une glace. L'une d'elles était ainsi conçue :

HUICTAIN,

Par P. Bouchet.

Vie et mort ont tant desbattu
Pour avoir maistre Jehan Chufflet,
Qu'à la parfin l'ont abattu
Et son tout gentil corps desfaict ;
Mais sa mort a eu tel effect
Que pour mourir n'a rien perdu,
Car au ciel sa retraicte a faict
D'où premier estoit descendu.

(*) Pierre de Buisson laissa dix enfants. Il testa en 1456. Son fils aîné Jean épousa Hélène de Thyars, de laquelle il eut Pierre, seigneur de Bauteville et de Vareilles..... Pierre fut enseveli dans la chapelle des Cinq-Plaies ; ses petits-fils le furent dans leur chapelle de Saint-Pierre-d'Alcantara, aux Cordeliers. Cette honorable famille subsiste encore.

» Jean Pauc, l'un des bienfaiteurs du monastère, fit construire, en 1537, la chapelle de l'*Ecce-Homo*, dans le cloître, et y établit un sépulcre pour lui et pour les siens. J'ai vu, étant encore bien jeune, ses ossements et ceux de sa famille, mêlés aux débris de la chapelle.

» La famille de Du Faur avait son tombeau dans la *Chapelle du Saint-Sépulchre,* et là reposaient une foule de grands magistrats produits par cette maison. Pierre Du Faur de Saint-Jory, l'un des hommes les plus érudits du XVIe siècle, y fut enseveli le 20 mai 1600. Aucun monument ne fut d'abord érigé sur sa tombe; mais on trouva, quelques années plus tard, dans les papiers du P. Dupuy, religieux recommandable, l'épitaphe qu'il avait composée en l'honneur de cet homme illustre, et la famille Du Faur la fit placer dans l'intérieur de la chapelle (*).

» La famille de Guerrier, ennoblie par le Capitoulat, avait son tombeau dans la chapelle de la Magdeleine. Au mois de septembre 1616, François de Clary, premier président du parlement de Toulouse, fut enseveli dans ce tombeau, et l'écu de ses armes est encore gravé sur la pierre qui le recouvrait, et que j'ai sauvée de la destruction (**). Cet écu était d'argent, à l'aigle éployé de sable, en chef d'azur au soleil d'or. « M. de Clary estoit tel que toute la France sçait, d'un naturel très doux, doué d'un esprit vaste, subtil, présent à toutes choses, et prompt à démesler et résouldre les difficultés et affaires plus mal aisées, ayant faict l'office au conseil privé du roi, l'espace de quatorze ans. Henry III, comme il estoit très éloquent, se plaisait fort à l'ouyr discourir, et l'affectionna, en sorte qu'il le pourvut de l'estat de juge-mage, de présidial et séneschal de cette ville et d'un estat de maistre des requestes; ce que, cognu par noble Nicolas Guerrier, le porta à lui bailler en mariage sa fille unique, Gabrielle. Enfin, aprez avoir en homme d'honneur, exercé ladicte charge de juge-mage, fut assis au siége de premier président en ce parlement, l'an 1611, estant investy de cette haute dignité, par la reyne régente, Marie de Médicis, en laquelle il se fit admirer de tout le monde, estant dans quelques années constraint de s'en défaire, à cause des douleurs qu'il souffrait avec une patience vraiment chrestienne. » On le comptait au nombre des bienfaiteurs du monastère, ainsi que Nicolas Guerrier, sieur de Rivaute, et baron de Montégut, son beau-père, et Gabrielle Guerrier, sa femme.

» Le sépulcre de la famille Le Mazurier était dans la même chapelle. Gilles Le Mazurier fut premier président au parlement de Toulouse après François de Clary. Les Josse-Lauvreins, dont les illustrations dans les armées et dans la magistrature, remontaient à plusieurs siècles, avaient

(*) On m'avait trompé en me disant qu'elle avait été gravée sur une plaque de cuivre, et cette erreur se retrouve dans mon MEMOIRE SUR LE MONASTÈRE DES ERMITES DE SAINT-AUGUSTIN.

(**) Sous cet écu on lit encore cette inscription : ICI REPOSE, EN ATTENDANT LA RESURRECTION, LE CORPS DE MESSIRE FRANÇOIS DE CLARY, CHEVALIER, CONSEILLER DU ROY, PREMIER PRÉSIDENT EN SON PARLEMENT DE THOLOSE, ET QUI, PAR SA SCIENCE ET VERTU, MERITE UNE LOUANGE ÉTERNELLE.

leur sépulcre dans la *chapelle de Notre-Dame de Miséricorde*, surnommée *des Bordes*. Celle des *Onze mille Vierges*, à la droite de l'église, renfermait plusieurs monuments funéraires; dans le nombre, on distinguait celui des Lancefoc. Les armes de cette famille étaient d'or, à une comète de gueules. Ce serait dans le tombeau des Lancefoc qu'aurait été inhumée, selon M. le président d'Orbessan, la célèbre Paule de Viguier, surnommée la Belle-Paule. Il est vrai que, suivant un bruit populaire, le corps de cette Dame, réduit à l'état de momie, aurait été placé dans le caveau funéraire du couvent des Cordeliers. Plusieurs écrivains ont répété ce bruit, qui n'était fondé sur aucun document écrit, et qui choquait même toutes les idées de convenance. Au XVIIe siècle, on n'aurait pas retiré de sa tombe le corps d'une dame illustre, pour la donner en spectacle aux curieux. Les Viguier, les Lancefoc, les Fontenilles, ses parents, ses alliés, auraient-ils souffert une telle profanation, et l'église l'aurait-elle permis? On ne peut le penser. Lafaille a douté de la présence de la momie de Paule de Viguier dans ce caveau, et M. d'Orbessan a levé tous les doutes à cet égard. « Lafaille a eu raison de douter, dit le savant magistrat, si le squelette que les Cordeliers montrent comme celui de Paule, l'est effectivement. Elle désira être déposée aux Grands-Augustins, dans le tombeau des Lancefoc, placé dans la *Chapelle des Onze mille Vierges*, comme il est dit dans son testament du 26 septembre 1607, et dans le registre de la sacristie des Pères Augustins de cette ville. » Cependant le préjugé populaire existe encore, si ce n'est dans Toulouse moderne, où tous les anciens souvenirs s'effacent sous l'influence des préoccupations les plus étranges, du moins, dans presque toute l'Europe; et le 18 octobre 1839, M. Gillet de Laumont a lu, dans une séance de la Société royale des Sciences de Lille (*), un mémoire intitulé : *Momie Toulousaine*, et qui était, selon l'opinion commune, la momie de la Belle Paule. On n'acceptera pas, sans doute, cette assertion.

» Paule de Viguier, surnommée *la Belle Paule*, naquit à Toulouse en 1518, d'une famille noble et ancienne, originaire de Gascogne, et qui avait servi avec beaucoup de distinction les rois d'Angleterre, ducs de Guienne. « Selon Froissard (**), messire Gaillard de Viguier (bisaïeul de Paule) fit une chevauchée à Navarrette, avec messire Thomas de Pheleton, sénéchal d'Aquitaine, pour le prince de Galles, en 1367. Il assista à la bataille donnée entre Nadres et Navarrette, et où se trouvaient aussi quatre cents Toulousains, sous l'étendard de France, et il y combattit sous le pennon de Saint-Georges, et la bannière de Messire Jean de Chandos. Il passa depuis au service de France, et Antoine Viguier, son arrière petit-fils, frère aîné de Paule, fut grand écuyer du duc d'Alençon, frère de Charles IX. Le père de Paule fut marié trois fois. Sa dernière femme fut Jaquette de Lancefoc, issue d'une maison originaire d'Angleterre, et qui, s'étant établie à Toulouse, y exerça le négoce, et entra dans le Capitoulat, en 1480, 1488,

(*) MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE. Année 1841. Première partie, page 291.

(**) Hist., chap. 237 et 241, pages 288, 314 et suivantes.

1513, 1519, 1540, 1549, 1550, 1620 et 1629. De cette union naquit la Belle Paule, qui fut autant admirée par sa beauté, que par la délicatesse de son esprit et par ses vertus, et qui mérita l'éloge que lui consacra (*) son parent, Gabriel de Minut, baron du Castera, éloge qui est terminé, comme l'on sait, par ces vers :

Adieu celle que j'ay dans mon cœur imprimée,
Qui se fait par sa grace à un chacun aymer ;
Adieu, celle de qui je veux le loz semer,
Et accroistre partout la vive renommée ;
Adieu, de Languedoc la Dame mieux famée
Que, sur toutes, je puis chaste et belle nommer (**).

C'est dans cette église que fut inhumé le savant professeur Jacques Cadan, né en Ecosse.

L'église des Ermites Augustins et les chapelles qui s'ouvraient sur le grand cloître, étaient presque toutes décorées de tableaux, de statues et de bas-reliefs, que l'on devait au talent facile du F. Ambroise Frédeau. C'était surtout dans la *Chapelle de Notre-Dame de Pitié*, qu'il avait multiplié les décorations les mieux entendues. C'est au milieu de cette chapelle qu'était le tombeau de Blaise Auriol, docteur, régent de l'Université de Toulouse, qui, après avoir harangué, en 1533, François I[er], et tous les membres de la famille royale, fut créé *chevalier ès-lois*, et acquit ainsi la noblesse, promettant de n'employer ses armes que « pour la conservation du Droit, pour la foi chrestienne et pour la milice littéraire. » Dans cette chapelle étaient aussi deux caveaux, l'un construit pour la famille de l'avocat Arnaud Brie, l'autre pour Jean Lagarrigue. Un autre sépulcre fut bâti dans cette chapelle; ce fut Jean Fermat, seigneur de la Faurie, qui le fit établir pour lui et pour les siens; et c'est là que fut enseveli Pierre Fermat, *ce premier homme du monde*, selon Pascal. Plusieurs villes de la Grèce se sont disputé l'honneur d'avoir donné le jour à Homère; Toulouse plaçait depuis longtemps Fermat au nombre de ses citoyens; la petite ville de Beaumont-de-Lomagne a réclamé naguère la gloire d'avoir été son berceau. Nous avons trouvé déjà un Fermat, procureur au parlement, en 1570. L'épitaphe fait mourir Pierre de Fermat le 12 janvier 1665, âgé de 57 ans, ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'ont dit jusqu'à présent les biographes. Le savant Samuel de Fermat fut enseveli dans le même tombeau. Voici l'épitaphe, encore conservée, du grand homme auquel la nouvelle ville de Toulouse consacre en cet instant une statue :

Piæ Memoriæ,
Dom. Petri de Fermat, senatoris Tolosani,
Qui litterarorum politiorum, pluriumque linguarum,
Et matheseos ac philosophiæ peritissimus, ita jurisprudentia calluit,

(*) De la Beauté, discours divers, avec la Paulegraphie ou description des beautés d'une dame tolosaine, nommée : la Belle Paule, in-8°. Lyon, 1578.
(**) Mémoires de la Société Archéologique.

Ità judicis munere functus est, ut ejus ad hoc unum collecta
Crederetur ingenii vis, licet in tot arduas speculationes divisa,
Vir ostentationes expers.
Suas lucubrationes typis mandari non curans,
Et egregiorum operum neglectu adhuc major quam partu
Præclara sui legit in aliorum libris elogia, nec intumuit.
Nunc autem, quod ipsius virtutes sperare sinunt,
Dum æternam veritatem contemplari gaudet,
Cœlesti radio maxima et minima dimensus,
E tumulo quem libet affari videtur,
Hoc aureo Christiani doctoris moniti
Vis scire quiddam quod juvet? Nesciri ama.
Ob. XII. Jan. M. DC. LXV. Æt. an. LVII.

La grande église des Augustins, érigée en paroisse en 1790, souillée en 1793, par les saturnales de l'impiété, fut transformée en salon de tableaux, en musée, en 1795. En 1834, tous les caveaux ont été détruits, et le sol ayant été fouillé à une assez grande profondeur, les ossements ont été dispersés, ou rejetés avec les décombres !!! Le cloître, que l'on a voulu souvent renverser, est entièrement conservé, et j'oserai le dire, par mes soins (1);

(1) On avait voulu le transformer en classes pour l'école des arts, et en cabinets pour les élèves. La *Salle*, assez mal nommée, *des Antiques*, car on n'y trouve que des plâtres, que des malveillants ont même mutilés, sanctuaire jadis révéré, et dédié, comme je l'ai dit, à Notre-Dame de Pitié, sert de classe, et l'on vient y dessiner, et l'Apollon, et le Laocoon, et la Vénus de Médicis, et la Vénus de Milo, et même l'Hermaphrodite.....

Les collections du Musée des Antiques de Toulouse, collections que j'ai commencées en 1808, encore bien jeune, étant né à la fin de l'année 1791, se divisent en plusieurs séries, presque toutes remarquables :

1° Monuments égyptiens, provenant du cabinet de M. de Clarac et du mien. — Monuments grecs. — Vases peints (plus de quatre cents), du cabinet de M. de Clarac, et de celui de M. A. Bibent.

2° Monuments romains. — Statues, torses, bustes en marbre, d'un très beau travail, trouvés par moi en Gaule, et surtout dans les environs de Toulouse.— Bustes impériaux formant la plus nombreuse série connue, trouvée par moi à Martres, série à laquelle la Société Archéologique a ajouté les têtes qu'elle a achetées dernièrement à Béziers. — Autels votifs consacrés à des divinités romaines. — Bronzes romains.

3° Médailles de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, composées de suites en or, argent et bronze, et contenant 5,164 objets, parmi lesquels plus de quatre cents très rares.

et c'est là que, réunissant tous les débris, coordonnant tous les objets échappés aux révolutions, et surtout à l'ignorance, j'ai formé les longues séries de monuments qui composant ce Musée, devenu, selon M. de Clarac (1), le premier de France, après celui du Louvre.

Parcourons les autres portions du Capitoulat de la Pierre.

Les limites du huitième Moulon sont indiquées de la manière suivante dans le cadastre de 1550 : « Le Moulon de la Pierre, dans lequel est la maison de noble Jehan Vidal, bourgeois (*), qui est tornoyé en quatre rues, sçavoir : la *Rue des Filatiers*, la *Rue de la Trinité*, *Rue des Armusiers*, et à présent se nomme *des Grazaliers*, *Rue de Mal Cousinat vieilhes*, *Rue* dicte *de la Pierre*. »

Le nom de la *Rue des Armusiers* indique, apparemment, que les *Armuriers*, les fabricants d'armes, l'habitaient autrefois. A ces ouvriers avaient succédé des *Grazaliers*, qui confectionnaient des auges en bois, nommés *Grazals*, en Roman Toulousain. On sait que cette rue, comprise en général, sous le nom de Rue des Tourneurs, commence à l'angle de la *Rue de la Pierre* (autrefois *Mal Cousinat vieilh*), et s'étend jusqu'à la *Place de Roaix*. On trouvait ensuite trois maisons appartenant à des institutions pieuses : la *Maison de la Table du Purgatoire*, la *Maison de la Table du Corpus Domini*, la *Maison de la Table du Pain béni*, dans l'église de Saint-Etienne. Une très vaste habitation appartenant aussi à noble Jehan Vidal, paraissait ensuite. Plus loin, en allant vers la *Place Roaix*, on trouvait la maison des héritiers de maistre Jehan Trassebot, ou Trasabot. Le nom de cette famille est honorablement inscrit dans l'histoire littéraire et artistique de Toulouse. Pierre Trassebot ou Trasabot, qui, ainsi qu'on l'a vu, prononça, en 1538, l'*Oraison* ou l'éloge de Clémence Isaure, était licencié en droit ; il obtint le

4° Monuments Ibéro-romains et Gallo-romains. — Autels votifs, découverts par moi dans les Pyrénées, et formant la plus ample collection qui existe de ces sortes de monuments.

5° Bronzes, terres cuites, de la série gallo-romaine.

6° Tombeaux et inscriptions funéraires des chrétiens des premiers siècles.

7° Monuments du moyen-âge. — Portails d'église, statues de saints, de rois, inscriptions historiques, inscriptions sépulcrales, statues d'évêques, de souverains, de dames, de seigneurs. — Chapiteaux ornés de bas-reliefs... Nul Musée en France n'est aussi riche en ce genre de monuments.

8° Monuments de l'époque de la renaissance. — Meubles, armes, faïences.

9° Médailles et armes modernes....

(1) *Musée de la sculpture antique et moderne.*

(*) Jean Vidal fut Capitoul en 1520.

titre de *Maître ès-Jeux-Floraux*, après avoir remporté les trois fleurs offertes à l'émulation des poètes. Il fut, en 1540, le rapporteur de la requête présentée par les dames de Toulouse, pour être admises dans les concours poétiques. Il était peintre distingué, et on lui a attribué, je ne sais pourquoi, la belle fresque qui décore la coupole de l'église de Saint-Saturnin. Boyssoné a composé en vers latins deux pièces en l'honneur de Trasabot. La première commence ainsi :

Trassabotus erat poeta magnus,
Et magnus quoque pictor, et peritus
Ipse idem arte in utraque si quis alter.

On croit que Pierre Trasabot, ou Trassebot, était fils de maistre Jean Trassebot, et qu'il naquit dans la maison que les héritiers de ce dernier possédaient dans la *Rue de la Trinité.* Noble Jehan de Nollet avait trois autres maisons dans ce moulon. C'est du côté de la *Rue de Mal Cousinat vieilh* qu'existait ce que l'on nommait l'*Inquant* (l'encan), ou le marché de la Pierre. Là était l'hôtellerie de *la Clef.*

Le moulon suivant est nommé dans le cadastre : « le molon des Grazaliers, allant par la Colombe, à la Croix Baranhon (Baragnon), tournant au Coing de Roais et aux Grazaliers; commençant à la maison de Astorg de Labat, et à la *Rue de la Colombe.* » Dans ce Moulon était une impasse ou petite ruelle sans issue qui subsiste encore, et que l'on nommait *le Carriot,* ou *Rue Dussac.* C'est dans cette impasse qu'existait la Maison de Notre-Dame de Montement, à Saint-Etienne. Lafaille (*) dit qu'en 1549, « le feu s'estant pris à la rue qu'on appellait alors *les Grasaliers* (c'est aujourd'hui la *Rue des Tourneurs*), l'embrasement fut si grand, qu'il réduisit en cendres plus de deux cents maisons. » J'ai remarqué déjà (**) qu'il pouvait y avoir une erreur dans le récit de Lafaille, et l'examen du cadastre de 1550 vient accroître mes soupçons à ce sujet. En effet, si cet incendie eut lieu en 1549, comme on peut le conjecturer des propres expressions de cet annaliste, comment le cadastre de cette rue, fait l'année suivante, nous montre-t-il toutes les maisons de cette partie de la ville, comme existant encore? Et, d'ailleurs, quand on considère une notable portion des anciennes maisons de la *Rue des Tourneurs*, ou des *Grasaliers*, toutes bâties à pans de bois, on y retrouve, non-seulement les ornements délicats, le système d'ornementation en faveur à l'époque de la renaissance, mais encore plusieurs portes qui datent évidemment du XVe siècle (***). Comment croire, qu'au milieu d'un incendie si terrible, ces maisons, ces fenêtres, ces portes auraient pu échapper aux flammes?

(*) Annal. II, pag. 153.

(**) Supra.

(***) Le texte de Lafaille indique (page 153) qu'il écrit l'histoire de la ville pendant les années 1549 et 1550, et il commence, en effet, par ces mots : « La première année, cette ville fut entièrement délivrée de la peste, mais cette calamité fut suivie d'une autre non moins déplorable, le feu, etc.

La *Place* et la *Rue de Roaix* ne sont indiquées dans le cadastre que rarement sous leur vrai nom, que l'on a ortographié, suivant la prononciation locale, *Roays*, et presque toujours, par un abus de la même prononciation, seulement *Roys;* ainsi l'on écrit *Place Roys* ou des *Roÿs*, et *Rue des Roys.* C'est cette voie qui conduit vers la Croix Baragnon, et qui s'étend jusqu'à l'hôtel de Castellane. C'est dans cette ligne qu'existe aujourd'hui l'*Hôtel de la Première Présidence;* édifice pauvre de formes, mesquin dans ses développements, bien qu'il touche par son jardin à la *Rue de la Colombe.* On y plaça d'abord l'Administration Départementale, qui plus tard prit possession de l'ancien Palais archiépiscopal, devenu enfin l'Hôtel de la Préfecture. Lorsque le culte fut rétabli, l'*Hôtel de la Première Présidence* fut donné pour la demeure des archevêques de Toulouse, et cette destination n'a pas été changée.

Presqu'en face du palais archiépiscopal existe la maison qui, seule aujourd'hui dans Toulouse, rappelle le style élégant de l'architecture du XIVe siècle. Ses fenêtres décorées de légères colonnes en marbre, la simplicité du tout ensemble, qui est à la fois élégant et gracieux, devraient faire conserver cet édifice, unique dans Toulouse. Il paraît être celui que désigne le cadastre, en en attribuant la propriété à M. de Goyrans (*). Pierre Benoît, seigneur de Pechbonieu, Me Antoine Pons, substitut du procureur général, l'abbé de Bernuy, Jehan Bonnefoi, conseiller au sénéchal, Jehanne de Galhac, veuve du docteur Jacques de Le Brun, habitaient dans les maisons voisines.

C'est sur le sol qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de Castellane qu'existait autrefois la belle maison de Saint-Jory, monument décoré avec tout le luxe, toute la recherche de l'époque de la renaissance. Qui le croirait, si le fait n'était pas avéré? Il y a quatre-vingts ans, peut-être, que l'on a bâti cette demeure, sans conserver les admirables sculptures qui décoraient l'ancienne. Ecoutons Dupuy-Dugrez décrivant la façade de l'hôtel Saint-Jory :

« On voit au corps inférieur de cette façade quatre colonnes, au milieu desquelles est l'entrée; elles sont d'ordre dorique, cannelées, rudentées et posées deux à deux sur un large piédestal, ou soubassement, qui s'avance quelque peu dans la rue. Ces colonnes soutiennent un entablement dont la saillie est en proportion, et où pourtant on ne voit ni métopes, ni trigliphes qui sont affectés à l'ordre dorique; mais au-dessus de la frise il y a des modillons qui supportent la corniche, et celle-ci fait une retraite de chaque côté; ensuite elle est continuée sur la muraille de la maison et

(*) « La maison de M. de Goyrans, laquelle M. de Gargas tient, et ayant yssue en ladicte Rue Roys, au devant de laquelle contient de largeur cinq cannes deux palms. »

sert par ce moyen d'arrière-corps. Il y a deux anges attachés au cintre de la porte qui soutiennent les armoiries de la famille de Saint-Jory, et qui semblent, en effet, voler. On voit par-dessus cet entablement un fronton élevé sur deux colonnes d'ordre corinthien, sans autre ornement que leurs chapiteaux et leurs cannelures, ce qui fait un effet charmant par sa simplicité ; au milieu de ces colonnes, sous le fronton, on voit une grande croisée avec de beaux termes de chaque côté qui portent un cartouche de la largeur du linteau, avec ces mots d'Horace : MVLTA RENASCENTVR. Il y a encore une demi-croisée de chaque côté du fronton sur l'arrière-corps que fait le mur avec des termes de même qu'à la croisée du milieu. Ces termes sont si beaux et toutes les figures ont tant de force, que parmi les artistes on tient que cette pièce est du dessin de Michel-Ange, à quoi il n'y a point d'apparence. »

Cette architecture élégante, ces belles sculptures, tout ce grandiose monumental était dû à Nicolas Bachelier, élève, il est vrai, de Michel-Ange, et heureux imitateur de ce grand maître.

M. le marquis de Castellane possédait l'hôtel bâti sur le sol de celui de Saint-Jory : c'est là qu'il est mort, au mois d'octobre 1845, universellement regretté. Ses connaissances en histoire et en archéologie étaient profondes : nul, parmi les personnes haut placées dans Toulouse, n'aimait autant les arts et ne se plaisait autant à en rassembler les productions. Les Mémoires qu'il a publiés dans les recueils de la Société Archéologique, dont il était le président, honoreront toujours sa mémoire.

La *Rue de Roaix* est souvent désignée dans les annales sous le nom de *Rue d'en Fargues* ou de *Fargues*.

La *Place de la Perche Peinte* prit son nom, suivant Catel, d'une perche qui servait à tirer de l'eau du *Pouts douts* (*Puteus Dulcis*) qui y existait ; elle était peinte, et dans les anciens cadastres, elle porte le nom de *Pertica picta*. Il y avait sur la place de la *Perche Peinte* une croix qui, selon Catel, n'aurait pas été différente de la *Croix Avelane* dont il était parlé dans les anciens actes, et qui servait de ce côté de borne à l'enceinte claustrale de Saint-Etienne.

C'est là, dans la rue Velane ou Avellane, qu'habitait le trop célèbre Bertrand Barère de Vieuzac, alors qu'il était avocat au parlement de Toulouse et membre des deux Académies de cette ville.

C'est dans cette même rue que s'est éteinte la vieille famille de Catellan, dans la personne de M. le marquis de Catellan, ancien avocat général du parlement de Toulouse et pair de France.

C'est dans la *Rue Velane* qu'existait l'hôtel et l'observatoire de M. de Bonrepos, appartenant aujourd'hui à M. le comte de Villèle, ancien président du conseil des ministres. C'est dans cette rue qu'est né M. Isidore Baron, comte de Montbel, successivement maire de Toulouse, membre de la chambre des députés, ministre de l'instruction publique, de l'intérieur et des finances.

L'indication du dixième moulon est en un langage mêlé de Roman et de Français. On y trouve la preuve que, au XVIe siècle, l'idiome du gouvernement avait quelque peine à dominer même dans les actes administratifs. On lit, en effet, dans le cadastre de 1550 : « *Lo miech melo* de la *Rue de la Place Mage* tirant à la *Perge Peinte, loqual molo commensa* à la maison de maistre Pierre Bonafous, docteur, finissant à la maison de l'advocat Goutardy, au devant la *Rue de la Abellane* (*). »

La *Place Mage*, située, comme on le voit, dans les enclaves du Capitoulat de la Pierre, est nommée dans les anciens cadastres *Platea major*, seu *Carriera affectatorum*. Le peu d'étendue de cette place a fait croire qu'elle tirait son nom des juges-mages qui auraient habité autrefois une des maisons dont elle est bordée. Mais rien ne vient à l'appui de cette opinion, qui déjà était répandue à l'époque où Catel écrivait. Le juge-mage était logé dans une maison située près de l'église du Taur, à une médiocre distance de la rue de Mirabel et du siége du présidial. Suivant la tradition, cette maison est celle

(*) On voit dans cette partie du cadastre que la rue nommée, en 1570-71, Bordaleze, était désignée, en 1550, sous celui de Rue Bourdalière.

qu'occupe aujourd'hui le pensionnat de M. Toussaint. L'une des façades existait naguère encore, décorée de fenêtres où étaient des termes dans le style de l'école de Bachelier. Cette façade était sur la rue existant au nord de la place du Capitole. La porte de cette maison du côté de la rue du Taur est aussi dans le genre d'architecture de l'époque de la renaissance et ornée de bossages de diverses couleurs.

Il y avait autrefois une croix énorme et un puits sur la place Mage. Auprès de cette croix était une lampe que les voisins allumaient tous les samedis. Lorsque la statue équestre de Louis XIII fut ôtée de dessus de la porte de l'Hôtel-de-Ville, on construisit sur l'un des côtés de la place Mage, un monument pour la recevoir. Les statues de la Force et de la Justice furent posées au-dessus de l'attique. Elles y sont encore aujourd'hui, mais la statue de Louis XIII a disparu.

Le docteur Jehan Forcadel, docteur en droit, si souvent injurié à cause de sa prétendue victoire sur Cujas, dans un concours public, possédait, en 1555, une maison située dans la *Rue de la Place Mage*. On a vu déjà qu'il était propriétaire d'une autre dans le Capitoulat de la Daurade.

Le onzième Moulon est désigné de la manière suivante dans le cadastre : « *Lo melon* où est assise la maison de M. Mansinqual (*sic*), premier président de Tholose, allant à la *Rue de la Abellane* et de la *Trilhe*, venant à la *Rue de Corailh*, revenant à la *Perge Peinte*, commençant à la maison de maistre Arnaud Maréchal. »

Ainsi l'hôtel du premier président Jean de Mansencal était à l'angle formé par la place de la *Perche Peinte* et la *Rue de Done Coraille*. Le sol de quelques maisons qui en dépendaient, joint à celui de cet hôtel, appartient à M. le marquis de Tauriac. Le cadastre de 1550 décrit ainsi la demeure de M. de Mansencal : « La maison de monsieur Maistre Jehan de Mansencal, premier président à la cour souveraine du parlement de Tolose, où sont comprinses certaines petites maisons qui sont en devant la *Rue de la Place Maige*, au devant de laquellle contient de largeur trois cannes demy palm ; l'aultre à la *Rue de Corailhe*, en devant de laquelle contient en largeur dix-neuf cannes demy palm, confrontant d'ung cousté avec la maison de M. Candeller, docteur....., d'aultre maison des héritiers de Drulhet, en son vivant procureur en la cour. »

Le président Jean de Mansencal fut un grand magistrat : il était savant

et tolérant; il fut même soupçonné d'avoir quelqu'attachement aux doctrines de la réforme. Mais lorsque les protestants prirent les armes contre le prince, contre les lois et pour anéantir la religion catholique, Jean de Mansencal déploya une énergie peu commune. Il ordonna aux Capitouls, « soubs peine de la vie, d'empêcher dans la ville toutes assemblées contre la foy catholique (*). » Plus tard, il voulut que les catholiques ralliés sous les murs du palais, missent en pièces tous les protestants que l'on pourrait rencontrer. Il envoya des courriers aux principaux chefs des troupes royales pour leur ordonner de venir au secours de Toulouse; les Capitouls lui ayant présenté des remontrances sur les propositions de paix faites par les huguenots, il leur répondit « qu'il estoit question de l'honneur de Dieu et de son église, et qu'il falloit auparavant passer oultre, et que tous se rendissent prisonniers, et que cependant au son de la trompette tous soldats et gens de guerre eussent incontinent soy mettre en ordre avec les armes pour se rendre soubs l'enseigne de leur capitaine, à peine de la vie (**). » Il mourut peu de temps après la fin des troubles émus dans Toulouse, et Daffis lui succéda.

C'est en delà de l'hôtel de Mansencal que se trouve celui du fameux conseiller de Caminade, qui donna son nom à la rue qui, autrefois, portait dans toute son étendue le nom de Done Corailhe ou Coraille, femme qui y avait possédé plusieurs maisons. Ce magistrat mourut de la peste en 1654, et dans un *Chant Royal*, lu cette année, dans la séance publique du 3 mai, le poète Bernard Roguier rendit hommage à la mémoire de cet homme qui n'était pas seulement un savant légiste, mais aussi un diplomate distingué.

Parmi les magistrats les plus dignes d'estime, durant le XVIIe siècle, on plaçait au premier rang M. Philippe de Caminade, conseiller du roi et président à mortier au parlement de Toulouse. Ses vers français l'auraient placé, à Paris même, au nombre des plus beaux esprits de son époque, et les pièces qui nous restent de lui, en langue romane, devraient lui assurer une réputation durable parmi les troubadours du XVIIe siècle. Le savant Doujat, qui faisait aussi de jolis vers en langue Moundine, assure que *le grand Caminade es la flou des brabes moundis*. Goudelin dédia à ce magistrat sa *troisième fleurette*. Philippe de Caminade avait d'ailleurs remporté les trois prix que distribuait le collége de poésie française ou

(*) Ibid., p. 293.
(**) Ibid., p. 301.

de la Gaie-Science établi à Toulouse, par dame Clémence; il reçut, en 1622, l'églantine; en 1625, le souci, et en 1627, la violette. Cette année même il obtint des lettres de maître ès-Jeux-Floraux. Goudelin dit que ce sont les Grâces qui se sont déguisées en fleurs pour venir le saluer.

La maison, ou l'hôtel de Caminade, existe encore dans la rue qui porte ce nom, et l'on voit au loin, dans la campagne, la haute tour qui couronne cette demeure.

V.

Capitoulat de la Dalbade.

Cette cinquième région de la ville était au temps où écrivait Catel, composée de vingt-cinq îles de maisons, divisées ainsi : treize dans la ville, deux dans le quartier de Tounis et dix dans les faubourgs. Ces îles contenaient, dans la ville, quatre cent neuf maisons, cent douze à Tounis, et deux cent vingt-sept dans les faubourgs. Nous nous en occuperons après avoir examiné les monuments les plus importants de cette partie de la ville. L'église de la Dalbade (*de Albata*) existait déjà vers le commencement du XIe siècle. Mais depuis elle a été plusieurs fois rebâtie. Le recteur ou maître de l'hôpital Saint-Remi prétendait autrefois que cette église lui appartenait. Mais Guillaume, prieur de la Daurade, affirma qu'elle appartenait à Notre-Dame *de Fabricata*. Le pape Adrien nomma à ce sujet des arbitres qui furent Raymond, évêque de Toulouse, et Adhemar, abbé de Figeac. Suivant leurs sentences données le 13 septembre 1758, dans le cloître de Saint-Saturnin, il fut ordonné que le prieur de l'hôpital de Saint-Remi de Jérusalem rendrait l'église et la paroisse de la Dalbade au prieur de la Daurade.

« Je ne pense pas, dit Catel, que l'église que l'on voit aujourd'hui soit l'ancienne, car le bastiment se montre moderne, et j'ay veu dans les archives de cette église que la consécration d'icelle fut faicte sous le pontificat du pape Ca-

lixte troisième, le 1er novembre 1455. Ce fut Bernard Durosier, archevesque de Toulouse, qui fit la cérémonie. Cet édifice a été basti sous l'invocation de la Vierge et est appelé la Dalbade d'autant qu'elle est blanche, car elle se nomme en latin *de Albata.* On a cru en trouvé la raison dans une légende fort suspecte, et que Catel a recueillie et conservée; la voici : « En la cité de Tolose, il y avoit une église fondée à l'honneur de Nostre-Dame près le palais du comte; les parois d'icelle estans blanchis nouvellement, un jour advint que planté de ceux de la ville estoient devant ce monstié à vespres, et en regardant virent des croix dedans les parois. Tant que nul ne les pouvoit nombrer, et sembloient d'argent plus blancs que les parois. Ces croix n'estoient jamais coyes, mais tousiours se mouvoient et subitement apparoissoient, et tantost esvanouissoient, si que ceux qui les voyoient comme il les vouloient monstrer à leurs compagnons avant qu'ils eussent levé le doigt, ils perdoient celles qui vouloient monstrer à leurs compagnons, car elles apparoissoient à manière d'éclipse une fois grandes, et autres petites. Ainsi dura cette vision bien quinze jours, et tous les jours aux vespres, tant que tout le peuple de Tolose les ont veues, et pour ce que le liseur me croye mieux, je lui fais à sçavoir que au temps que ce advint estoient l'evesque de Uticense Raymond, l'evesque Foulques, l'abbé de Cistaux, Maistre Thedise, qui toutes ces choses virent et me les racontèrent ainsi que je les ay escrites. Après advint qu'un chapelain d'icelle église qui ces croix ne pouvait voir entra une nuict dedans l'église et se mit en oraison, et fit requeste à nostre Seigneur qu'il luy donnast s'il luy plaisoit voir ces croix, que presque tous les autres avoient vues; maintenant regarda, et vict des croix sans nombre, et non mie en parois, mais en l'air, et entre les autres, il en vist une autre plus grande que les autres, et celle yssit de l'église, et toutes les autres après et s'en allèrent vers la porte de la cité; le prestre s'en alla après tout esbahy pour voir que c'estoit : ainsi comme il fut à l'entrée de la cité, il luy sembla qu'il vist venir vers la cité une femme de chière merveilleusement belle et honorée, et tenoit en sa main une espée, et toutes les croix alloient devant luy, et occit un grand homme qui venait de la cité; et celuy prestre qui fut ainsy, comme tout pasmé de la peur s'en retourna en fuyant, et vint à l'evesque de Uticense, et se jeta à ses pieds, et luy conta ce qu'il avoit veu. »

Catel a remarqué, avec beaucoup de raison, que malgré, que cette légende, tirée de Pierre de Vaux-Cernay, ait depuis été répétée par une foule d'écrivains, il est assuré cependant que le nom *de Albata* était donné à cette église plus de soixante ans avant le miracle raconté par Pierre de Vaux-Cernay. Il ajoute :

« Maintenant cette église est tenue au grand bien et contentement des paroissiens par les pères de l'oratoire, suivant et aux conditions portées par le conseil général desdicts paroissiens, tenu le quatorzième du mois de sep-

tembre mille six cent dix-huict : car le père Paul Metsere de ladite congrégation de l'oratoire de Jésus, estant venu prescher en l'église métropolitaine Sainct-Estienne, Messire Gilles Le Mazuyer, président de Tolose, et messire Jean de Rudele, vicaire-général de monsieur l'archevesque de Tolose, ouvrirent le propos aux plus notables paroissiens et ouvriers de ladite église d'appeller les prestres de la Congrégation de l'oratoire de Jésus pour les establir en ladite paroisse : ce qui fut trouvé bien par la compagnie; tellement que certaines conventions furent passées entre lesdits prestres de l'oratoire, et les prestres de la Dalbade, en conséquence desquelles les prestres de l'oratoire prindrent possession de ladite église au mois de juin mille six cent vingt. Depuis lequel temps ils ont administré les sacrements aux paroissiens, et célébré tous les offices que le curé et prestres devoient faire en ladicte église, ayant esté le père Bourgoin, personnage plein de mérite et de bon exemple, mis au lieu d'un qui avoit esté fait coadjuteur pendant l'infirmité du curé. »

Cet état de chose a duré jusqu'en 1790, époque à laquelle le père Roure était curé à la Dalbade.

Le clocher de la Dalbade était le plus élevé de Toulouse. Bien au-dessus de la plate-forme actuelle s'en élevait un autre, et c'est de là que s'élançait la flèche pyramidale qui couronnait ce monument. Je pourrais nommer ici l'excellent patriote, encore vivant, qui pressa et obtint la destruction de cette flèche, et qui demanda avec instance que la démolition de la tour fût consommée.

Au XVIe siècle, le style de la renaissance étant préféré au style ogival, Bachelier exécuta le portail qui existe encore aujourd'hui, mais privé des belles statues qui le décoraient. Sur la frise on lit encore, sur une même ligne, ces deux vers que la Vierge, sous l'invocation de laquelle l'église de la Dalbade est placée, semble adresser aux passants :

Chrestien, si mon amour est dans ton coeur gravé,
Ne diffère en passant de me dire un ave.

Bachelier avait aussi décoré avec un talent remarquable l'église de la Dalbade. Il y avait fait ce que l'on nomme vulgairement une *Pieta*.

« Ce monument est d'ordre dorique, dit Dupuy-Dugrez. On voit le corps du Sauveur nu, étendu sur un tombeau, et la Magdeleine à genoux sur le

devant qui lui prend la main pour la baiser. La Vierge, sa mère, et quelques autres femmes, avec saint Jean, sont de l'autre côté, ayant les visages en pleurs avec une expression fort touchante. Pour remplir encore toutes les circonstances de cette histoire, il a mis dans l'autre colonne des crédences, Nicodème et Joseph d'Arimathie, qui surviennent avec des linges et des parfums. Le corps supérieur est composé de deux colonnes corinthiennes au milieu desquelles est représenté, en bas-relief, le mystère de la Résurrection. Le maître-autel de la même église est aussi de Bachelier : il a trois corps un peu avancés, dont l'un est au milieu, les autres sont sur les crédences ; chacun est fait de deux colonnes corinthiennes, entre lesquelles il y a des niches, où l'on voit à celle du milieu une belle image de Notre-Dame, et aux deux autres les statues de saincte Catherine d'un costé, et de saincte Barbe de l'autre ; pour ce qui est des arrière-corps, il y a de beaux bas-reliefs qui représentent plusieurs mystères de la religion chrétienne. Par-dessus la corniche de ce corps et arrière-corps, il y a un autre étage de colonnes aplomb des inférieurs avec leur entablement et leurs frontons ; mais au corps du milieu il n'y a qu'un bas-relief représentant le nom de Jésus dans une Gloire, et aux deux corps des costés, dans deux niches, les figures de l'apostre sainct Jacques et de sainct Christophe. »

Ce n'est point la révolution qui a renversé ces admirables monuments, c'est le mauvais goût du XVIIIe siècle. A cette ornementation architecturale, à ce luxe de sculpture, on substitua un horrible baldaquin. Des colonnes en marbre rouge de Languedoc, des chapiteaux dorés, une arcature qui ne soutenait rien, voilà ce que l'on substitua à l'un des chefs-d'œuvre de l'élève de Michel-Ange. La révolution renversa ce baldaquin, et les colonnes furent traînées dans la sacristie du couvent des Augustins. Vers la fin du mois de juillet 1808, l'empereur arrive à Toulouse : il trouve sur son passage le clergé et la fabrique de l'église de la Dalbade. Un placet lui est présenté pour que l'on restitue ces marbres à l'église à laquelle ils ont été enlevés ; deux jours après un décret ordonne cette restitution, et le baldaquin est relevé.....

L'église de la Dalbade a, pendant les premiers jours de la révolution, été choisie pour la célébration des fêtes patriotiques. C'est dans cet édifice que le père Hiacynthe Sermet prononça, en 1791, l'éloge funèbre de Lavigne et

Francès, gardes nationaux de la *Légion de Saint-Nicolas*, tués dans un engagement nocturne contre des gardes nationaux de la *Seconde Légion de Saint-Barthelemy*, ou de d'Aspe. C'est là aussi que le 10 juin 1791, *la Société des citoyennes amies de la constitution*, fit célébrer un service «*pour le repos de l'ame de Mirabeau* (1)... »

Eglise de Saint-Jean de Jérusalem, et hôtel du Grand Prieur de Toulouse.

L'espace compris entre l'église de la Dalbade et la petite rue nommée aujourd'hui la petite rue Saint-Jean, était occupé par l'hospice des Chevaliers de l'ordre religieux, militaire et souverain de Saint-Jean de Jérusalem. Cet hospice faisait retour dans la rue de Saint-Remi, dite vulgairement de Saint-Remesy, touchant en quelque sorte à l'apside de l'église de la Dalbade. Durant la seconde moitié du XVIIe siècle, le Grand Prieur de Toulouse voulut avoir un palais plus commode, plus somptueux que l'hospice qu'il habitait. Les bâtiments claustraux furent renversés. Le cloître lui-même disparut, et sur le sol ainsi déblayé, l'habile architecte J. P. Rivalz construisit l'hôtel de Saint-Jean qui existe encore, et dont les formes élégantes, nobles et simples, rappellent les beaux palais de Rome. De tout l'ancien hospice, ou monastère, il ne demeura que l'église de Saint-Jean de Jérusalem. Au XVe siècle, l'intérieur avait été reconstruit, mais la façade n'avait pas été altérée. Un arc à plein cintre en dessinait la porte, quatre colonnes en marbre et de petites proportions en supportaient les voussures. Les chapiteaux étaient, comme on le dit aujourd'hui, historiés. Sur l'un d'eux on voyait Adam et Eve, l'arbre de la science du bien et du mal s'élevant entre eux deux et le serpent tentateur s'enroulant

(1) *Journal universel du département de la Haute-Garonne*. 1791, page 190.

autour du tronc de cet arbre. Sur la façade, au-dessus de l'arc, était un marbre carré sur lequel on avait sculpté le monogramme de Christ formé d'un X (*chi*), d'un P (*rho*), d'un I (*iota*), d'un Σ (*sigma*), et d'un O (*omicron*). On devait suppléer par la pensée à ce qui manquait. A droite et à gauche de ce symbole sont un alpha et un oméga, qui rappellent ces paroles de Jésus-Christ dans l'Apocalypse : Je suis *l'alpha* et *l'oméga, je suis le commencement et la fin*. Sur le même marbre on avait gravé ces deux vers :

Hic Deus oratur domus ejus et ista vocatur,
Huc ergo veniat quem conscia culpa fatigat.

Sur le même portail existaient les armes d'un Castellane qui fut Grand Prieur de Toulouse.

Il y a environ quatre années que les nouveaux propriétaires de l'hôtel et de l'église Saint-Jean, voulurent faire continuer, sur le même plan, la façade bâtie par Rivalz, jusqu'à la petite rue de Saint-Jean de Jérusalem. L'auteur de cette histoire leur demanda alors, afin de le relever dans le Musée, le portail de l'église de Saint-Jean, et il ajouta à cette demande, celle de pouvoir retirer du milieu des ruines et des tombes fracassées, les ossements des nombreux chevaliers de Malte ensevelis dans cette enceinte sacrée. Cette permission lui fut accordée avec empressement, et par ses soins ces tristes restes, réunis dans un cercueil, furent mis en dépôt dans l'église de la Dalbade ; il allait y élever à ses frais un monument commémoratif de l'exhumation de ces ossements, et déjà il en avait tracé le dessin, lorsque les chevaliers de Saint-Jean, encore existant à Toulouse, le prièrent de leur céder cet honneur. Le monument a été élevé, et l'ordre possède maintenant *une Chapelle conventuelle* dans l'église de la Dalbade; une inscription élégante, composée par M. le marquis de Castel-

lane, constate ce qu'ont fait les chevaliers de Saint-Jean, en 1841, pour honorer la mémoire de leurs frères. Voici cette inscription :

D. O. M.
Æternæ memoriæ Equitum
Sacræ Domus hospitalis Sancti Joannis
Hierosolymitani,
Tolosæ defunctorum.
E meritos, christiane venerare cineres
Infelicitate temporum sepulcro orbatos,
Qui demum,
Huic in sancta ecclesia
Deiparæ virginis Mariæ Dealbatis recepti,
Tutissimum invenere præsidium
Equites qui supersunt et externi
Consanguinei invicem
Sacræ Hierosolymitanæ soliditatis
Milites.
Cursus cordi atque poni curaverunt.
Præsidiæ et sacris perfuncto D. D. Th. d'Astros,
Archiepiscopo Tolosano.
Anno Domini MDCCCXLI.

C'est dans la sacristie de l'église de Saint-Jean que l'on conservait autrefois les ossements de Raymond VI, comte de Toulouse, qui, étant mort sans avoir été relevé de l'excommunication, n'avait pas été inhumé en terre sainte. Des historiens ont écrit que, sur le tombeau de ce prince, on avait inscrit ces deux vers :

Non y a home sus terra per gran senhor que fos
Quem gites de ma terra si la gleisa non fos.

Mais M. Fauriel a remarqué que ces deux vers se retrouvent, avec quelques variantes, dans le poème de la guerre des Albigeois :

Que non es en est mon nulhs om tan poderos
Que mi pogues destruir si la gleisa non fos.

On voyait dans le chœur de l'église de Saint-Jean le monument sépulcral, en marbres de différentes couleurs, de L. de Chalvet de Rochemonteix, chevalier de l'ordre de

Sain-Jean et commandeur de Raissac, mort en 1746; et celui de Charles de Roquefort de Marquein, commandeur du même ordre, mort en 1748.

En 1784, on plaça dans l'église de Saint-Jean le monument funéraire de M. Dauvet, chevalier de Malte et enseigne de vaisseau, qui appartenait à la famille des Sénéchaux d'Anjou et de Jean Dauvet, premier président au parlement de Toulouse, en 1463.

Ce monument représentait le génie de la guerre offrant à l'Eternel les cendres du chevalier Dauvet; tout auprès était une colonne tronquée, foudroyée; les débris tombaient sur une fleur. Ce monument avait pour accessoire un trophée d'armes; le tout était porté sur une table saillante où était placée l'inscription suivante :

Adriano Ludovico Nicolao Dauvet,
Equiti Hierosolymitano, Regiæ
Classis signifero, quem vigesimo
Nondum ætatis anno, immatura
Mors rapuit die V. decembris 1788.
Ambo fratres amantissime posuere,
Qua cura et virtutes in Ævum æternum.

A l'angle de la rue de Saint-Jean et de celle de Saint-Remi, existait autrefois une chapelle, et plus tard un simple oratoire placé sous l'invocation de Saint-Remi. Ce monument religieux ne consistait plus, il y a trente ans, qu'en une niche creusée dans le mur, et dont le soubassement, en forme d'autel, supportait quelques images saintes.

Voici une aventure arrivée dans cette chapelle; c'est M. Belhomme qui, le premier, l'a racontée : « Dans les premiers jours du mois de juillet 1497, un bruit étrange circula dans Toulouse. Accueilli d'abord par la multitude, toujours avide de nouveautés, le fait merveilleux qu'il annonçait acquit bientôt un immense crédit. Ainsi, dans les diverses parties de la ville, on entendit répéter en langue Romane : « *Le Christ de la chapelle de l'enclos des Hospitaliers de la rue de Saint-Remesy sue comme s'il était animé; d'abondantes larmes coulent de ses yeux.* »

« Et la population accourut de tous les points de la ville, se pressant dans les rues étroites du quartier de Saint-Remesy pour contempler ce prodige;

et il semblait en effet à la multitude que le crucifix versait des larmes; plusieurs croyaient voir les mouvements de la sainte face et celui des paupières animées par les pleurs, et des femmes, saisies par des mouvements de terreur et toutes émues, s'écriaient en élevant les mains vers le ciel: Miséricorde, Seigneur, vous qui êtes la ressemblance de celui qui est dans le ciel; *Senhor Dieu misericorde, vos ques à la semblença d'aquel que es l'aï sus!*

» Hector de Bourbon occupait le siége archiépiscopal de Toulouse; et son official Antoine de Sabonères, instruit de ce qui se passait à Saint-Remesy, se hâta de se rendre sur les lieux pour y exercer, dans l'intérêt de la foi, les actes de la juridiction ecclésiastique. L'archevêque et l'official savaient bien que rien n'était impossible à celui qui tient dans ses mains les lois de la nature, mais ils n'ignoraient point non plus combien il est facile d'abuser de la crédulité des peuples; que la fraude et la tromperie peuvent se glisser partout, et que, de quelques dehors qu'elles se revêtent, et quel que soit le motif qu'elles aient en vue, elle n'en conserve pas moins un caractère odieux, et qu'elles deviennent d'autant plus criminelles, que l'objet dont elles se servent pour arriver à leur but est plus digne du respect et de la vénération des hommes. Aussi les bruits concernant le Christ de Saint-Remesy furent l'objet d'une enquête rigoureusement poursuivie par l'official qui y procéda accompagné de Pierre de Bulles, son lieutenant, de Jean de Voisins et d'Adolphe de Gonon, ou Gounon. Bientôt on a découvert la cause du miracle prétendu. La chaleur a liquefié les substances résineuses entrées dans la formation de la figure du Sauveur en croix, et celles-ci, en découlant le long du corps, ont produit les apparences qui ont abusé le vulgaire.

» Le nommé Van-Dich, sergent royal, qui a fait faire ce Christ, l'a dit ainsi et répété à plusieurs personnes; la déposition contient des détails curieux, et sur la chapelle de Saint-Remesy, et sur l'enthousiasme des femmes qui croyaient assister à un miracle (*).

(*) Petrus Panilhac, aliter Vandichs, serviens regius Tholose, etatis quadraginta annorum, seu circa, possidens in bonos triginta libros et ultra, testis juratus et per dictos commissarios examinatus die et anno quibus supra; et primo interrogatus si sit quis construxit capellam crucifixi existentem in muro sive Cadrimo Sancti Remigii contra murum Sancti Johannis, de quo in aliis precedentibus informationibus fit mencio, qui loquens dixit: quod ipse de licencia domini thesaurarii Sancti Johannis Ierosolimitani et domini rectoris Sancti Johannis Tholose, construxit dictam capellam et fecit fieri imaginem dicti crucifixi et altare et alia ornamenta posuit que sunt intra dictam capellam suis propriis sumptibus et expensis in quo quidem muro, à parte dicte carrerie, solebat dudum esse quedam imago vulgariter dicta Nostra Dona de Pietat, que ob vetustatem erat quasi delecta. — Interrogatus si vidit aliquos presbiteros in dicta capella celebrantes missas? qui loquens dixit quod sic videlicet dictum dominum rectorem Sancti Johannis et quemdam alium rectorem religiosum religionis predicte Sancti Johannis, vocatum lo Rector de Gabre, et multos alios religiosos tam Carmelitas quam Fratres Minores. — Interrogatus si sit quis dedit eis licenciam celebrandi, dixit se nescire. — Interrogatus si dicta capella fuit benedicta à post quod fuit edificata, qui loquens dixit quod non. — Interrogatus quis tenet claves dicte capelle qui dixit quod in principio ipse solebat tenere unam

» Mais l'official et ses suppôts ont observé qu'une représentation de larmes, très artistement faite, existe à côté des yeux et semble en sortir; que du côté percé du Christ semblent naturellement couler du sang et de l'eau tant a de vérité l'expression de celles qui y sont figurées. Ils ont remarqué aussi que les yeux du Christ ne sont pas également ouverts, que le droit l'est en entier, tandis que le gauche ne l'est qu'à demi. — Jean de Brulhac, Arnaud de Durand, Guilhem de Berenguier, prêtres, vicaires de la Dalbade, appelés pour l'enquête avec Jean de Cauchar, recteur de cette église, momentanément absent, ont aidé à l'examen du Christ en question, qui pour cet effet a été descendu avec toute la décence possible de la place qu'il occupait; ils le montrent au peuple, à la portée duquel ils le placent, ils lui signalent les causes du bruit qui s'est répandu, et ils lui répètent que le Christ ne sue pas plus qu'il ne pleure. Mais pour éviter que cette pieuse image ne soit encore l'objet des empressements qu'une erreur matérielle a motivée, l'official observe qu'un culte de cette nature est opposé à la foi chrétienne, que l'église ne permet l'exposition des statues et des tableaux que pour exciter au respect et à la vénération de ceux qu'ils représentent, que c'est à eux seulement que se rapportent l'hommage, qu'agir autrement serait faire acte d'idolâtrie, et ayant couvert le Christ d'un voile, et l'ayant fait remettre à sa place, l'official éteignit la lampe qui jour et nuit brûlait dans l'édifice de Saint-Remesy, et en fermant la porte, il défendit sous des peines canoniques et pécuniaires de la rouvrir et d'y célébrer la messe jusqu'à nouvel ordre.

» Ces dispositions furent bientôt méconnues. La chapelle fut ouverte de nouveau, le voile qui couvrait le Christ enlevé, et la population accourut à Saint-Remesy pour faire des prières et offrir des ex-voto. Cette infraction aux ordonnances ecclésiastiques ne pouvait rester impunie; aussi l'official

et rector aliam sed post ipse tradidit suam dicto rectori et de presenti rector ambas tenet, et ipse a die constructionis dicte capelle collegit heleemosinas à tribus diebus citra tenendo quandam tabulam ibidem in carreria ante dictum crucifixum et etiam ante maxime diebus dominicis solitus fuit colligere et recipere heleemosinas que bassino dicti crucifixi dabantur pro luminaria. — Interrogatus si à tribus diebus citra scit quod dictus crucifixus fleverit et sudaverit? qui loquens dixit quod non tamen à dictis tribus diebus citra fuit dictum et magnum murmur factum per homines utriusque sexus, ante dictum crucifixum transeuntes, quod ipse crucifixus fleverat et sudaverat et quatuor vel quinque mulieres ibidem transeuntes eidem loquenti per talia verba seu similia in effectu Senheu Vandichs, garatz! garatz! que lo sanct crucific semble que ploure! et alique mulieres dicebant: semble que clugne lhueil et alique dicebant: semble que perpelhege, et vidit quandam mulierem flentem et clamantem senher Dieú misericorde! Vos quetz a la semblansa daquel que es laissus! quas mulieres ipse loquens reprendebat dicendo quod illud erat la goma que se font a causa del temps caut. — Interrogatus si sit quis post appuntamentum die erma latum per ipsos commissarios dictam capellam et dictum crucifixum discoperuerit, loquem dixit se nescire. — Interrogatus si sit quis extraxerit à dicta capella unum missale et unam cappam missalem dixit si nescire. Plura non dixit, ne super pluribus non fuit interrogatus.

ayant refusé l'appui du bras séculier, appui que le viguier s'empressa de lui donner, en lui envoyant son lieutenant, fit descendre le Christ de la place qu'il occupait, le fit voiler, et en ordonna la translation dans l'église de Saint-Etienne, où il fut déposé derrière le chœur, et confié à la garde du recteur de cette église qui ne devait en laisser approcher personne. Il fit aussi fermer l'oratoire de Saint-Remesy pour des motifs tenant à l'état de lieux, et révélés par l'enquête.

» Jean de Gaches, prêtre sacristain, ou recteur de l'église des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appella au sénéchal de la sentence et des prétendues voies de fait de l'official et de ses suppôts.

» Jacques Vialat, lieutenant du sénéchal, nommé commissaire dans cette cause, se rend au quartier Saint-Remesy sur les lieux du débat. Là, comme le dit le texte latin, assis sur un escabeau à la manière des anciens, il va tenir son audience publique, il en fait l'ouverture. Mais, quelle heure est-il? il n'en sait rien, du moins ne le sait-il pas d'une manière précise, et pour être fixé autant que possible à cet égard, il dresse une sorte d'enquête, appelant judiciairement le témoignage des assistants à ce sujet. Ceux-ci s'accordant assez à dire qu'il est une heure passée.

» Le sacristain de Saint-Jean se plaint avec force dans sa requête de l'enlèvement du Christ, de la destruction de la chapelle bâtie avec le produit des aumônes des bonnes gens, dans les murs d'enceinte du prieuré, et du consentement de l'ordre des hospitaliers auxquels les souverains pontifes ont accordé de nombreuses bulles d'exemptions et d'immunités ecclésiastiques, qui en cette occasion ont reçu une grave atteinte.

» De son côté l'official dit qu'une statue très ancienne de Notre-Dame de Pitié, et des peintures, existaient à l'extrémité de la rue Saint-Remesy, sur le mur formant un des côtés de la maison prieurale de Saint-Jean de Jérusalem; que l'oratoire renfermant le Christ en question, n'a été bâti que depuis cette année; qu'à son culte se mêlant des exagérations qui sentaient l'idolâtrie, et portaient atteinte à la pureté de la foi catholique, il avait dû faire enlever ledict Christ; et que des circonstances de localité, lui avaient fait une loi de fermer l'oratoire. Car dans ce quartier, comme lui a dévoilé l'enquête, vivent nombre de femmes prostituées. Là, attenant l'oratoire, est un maréchal ferrant qui s'occupe aussi de soigner les animaux malades, lequel ayant saigné une fois un cheval, le sang rejaillit jusques sur l'autel, circonstances toutes inconvenantes et pleines d'irrévérences.

» Etienne du Pin, bachelier ès-loix, procureur de l'archevêché de Toulouse, en dit tout autant. Il affirme qu'aucun privilége ou immunité ne peut mettre à l'abri de la juridiction ecclésiastique de l'archevêque de Toulouse, lorsqu'il s'agit de désordres qui touchent à la foi; car autrement, dit-il, ce serait s'éloigner de l'unité catholique. Venant au culte des images, il dit que souvent ce qui entre par l'une de ses oreilles sort par l'autre, mais que ce qui est exposé aux yeux laisse des impressions qui s'adressent constamment à la mémoire, et que de cette nature sont les images; qu'il y a nombre d'églises dans Toulouse où sont des croix et des images de la glorieuse Vierge et des

saints ; que les fidèles se réunissent dans la paroisse, et rendent à ses pieux objets un culte tout subordonné comme il convient de le faire, mais qu'il semble qu'il y ait des gens qui veulent joindre une nouvelle doctrine aux anciens enseignements, et que l'on dirait qu'ils veulent placer leur autorité au-dessus de celle de l'évêque. L'avocat entre ensuite dans les détails déjà mentionnés au sujet de l'inconvenance des lieux.

» C'est à réfuter ces détails d'inconvenance locale que s'attache dans sa réplique Me Jérome de Portalés, bachelier ès-loix, procureur de François Gach (*). »

Il paraît que, malgré les soins de l'official, la chapelle de Saint-Remesy fut conservée, car elle existait encore il y a trente ans, et l'arc qui renfermait les images, n'a été abattu qu'à l'époque où les propriétaires de l'hôtel de Saint-Jean ont fait de nouvelles constructions dans cet édifice.

Ile de Tounis.

Les vieux titres mentionnent un port placé dans une île sur la rive droite de la Garonne, et qui portait le nom de *Port Saint-Antoine*. Un arrêt l'appelle *Portus Sancti Antonii ;* on y mentionne « le syndic *Piscatorum partitarum Sancti Cypriani, Badacliis et Thonisii, sive Portus Sancti Antonii*. Ce qui me faict croire, dit Catel, que le nom de Tounis vient du port Saint-Antoine, car en langage du pays, *Toni* veut dire Antoine. Cette île de Tounis est appelée dans un ancien acte *insula Thonisii, sive salvitatis Tolosæ;* elle appartenait au roi. » A l'époque où Catel écrivait, « elle estoit grandement peuplée, principalement de teinturiers et autres artisans qui préparent les laines. » Le pont qui joint l'île de Tounis à la ville a été bâti en 1516, et l'une des peintures des registres historiques représente ce pont.

Presque en face de l'église Saint-Jean, on voit un édifice remarquable par ses formes et par les sculptures dont il

(*) Tous ces détails sont extraits d'un intéressant mémoire lu à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, par M. Belhomme, qui, en fouillant dans nos archives, a retrouvé beaucoup de faits importants que Catel n'avait pas connus.

est décoré. C'est l'hôtel bâti par M. François de Clary, premier président du parlement de Toulouse, de 1611 à 1615. Il était né dans la petite ville de Cordes, en Albigeois, et comme je l'ai dit, de la même famille qui a produit, bien plus tard, M. Clary de Florian, membre de l'Académie française (1). La façade de l'hôtel Clary n'a pas été terminée. Dans les frontons circulaires qui existent au-dessus de la corniche, on remarque la figure d'un soleil, et des aigles apparaissent aussi sur plusieurs points de cette façade; ce sont des pièces de l'écusson des Clary, qui portaient, dans leur écusson d'argent, à l'aigle éployé de sable, au chef d'azur, un soleil d'or. Cet hôtel a été bâti sur les dessins de Dominique Bachelier et de Souffron. Deux grandes portes sont ouvertes dans cette façade. Au-dessus de chacune d'elles était l'écusson des Clary. Il avait pour supports des statues en pierre plus grandes que nature. Elles représentent Mercure et Apollon, Junon et Pallas. Ces statues sont l'ouvrage d'Arthus et de Guépin, élèves de Nicolas Bachelier.

Dans le plan de Toulouse, fait par M. Jouvin de Rochefort, et qui fut levé en 1678, on voit, tout près de la place exacte qu'occupe l'hôtel de Clary, un vaste édifice indiqué sous le nom de *maison de Frezals ;* il touchait au midi à celle de M. de Clary.

C'est là que Le Bret a vu, vers 1634, « le tronc (le torse) d'une statue de Vénus qu'on y apporta de Martres, avec le tronc d'un homme assis, sans autre chose qu'un manteau militaire, à la romaine, qui le couvre à demi, et qui est attaché par une boucle ronde sur l'épaule droite, et outre cela un pied, une main et une cuisse colossale, le tout d'un dessin si hardi, et d'un travail si tendre et si achevé, qu'il ne s'est jamais rien fait de plus beau en ce genre là. »

(1) Au XVIe siècle, le nom de cette famille était terminé par un *y ;* depuis on a substitué à cette lettre la syllabe *is.* Mais cette variante n'est que l'effet du temps, et il est assuré que M. Claris de Florian était de la même famille que M. François de Clary, premier président au parlement de Toulouse. Les Clary étaient alliés aux du Metge, et aux familles les plus considérées dans l'Albigeois.

L'hôtel de Clary, ayant, dans la suite, été vendu à M. Daguin, prit le nom de ce magistrat; mais il est généralement connu sous celui de *Maison de pierre*. Joignant l'hôtel de Frezals se trouvait l'enclos et l'ancienne chapelle des chevaliers de la Milice du Temple. C'est là qu'ont eu lieu les scènes fâcheuses racontées dans l'une des pièces qui forment le *Procès des Templiers*, publié par M. Michelet, sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique.

Le Couvent de la Visitation a été bâti, il y a peu d'années, sur le sol de l'ancienne maison *du Temple*, et la chapelle, qui était dédiée depuis longtemps à sainte Barbe, a été en partie détruite. Dans les fouilles qui ont eu lieu pour asseoir les fondements de la nouvelle église, on a trouvé une mosaïque antique, formée de petits cubes blancs et noirs.

Dans la même rue existe l'ancien *hôtel de Catellan*, sur lequel j'ai publié un Mémoire (1).

« Sur un terrain extrêmement étroit, Bachelier n'a pu que placer le portail de ce palais, ouvert par un arc à plein cintre; il est flanqué de quatre colonnes corinthiennes, cannelées, engagées dans le mur. Elles soutiennent un entablement et une frise à bossages, en marbres de diverses couleurs. Les colonnes formaient de chaque côté une sorte d'avant-corps, au-dessus duquel paraît une fenêtre cintrée dont le pourtour est environné d'un bandeau ou cadre décoré avec toutes les recherches de l'ornementation en honneur durant le XVIe siècle. Entre la corniche et l'accoudoir, le plein du mur est rempli par des mascarons, différents les uns des autres. La portion entre les deux fenêtres contient un autre cadre qui renferme des bossages encadrés aussi. A droite et à gauche sont deux magnifiques termes, l'un représente un homme ayant une barbe épaisse, l'autre une femme. Les torses sont modelés avec un art infini. Dans la partie supérieure sont des ornements qui environnent l'ancien écusson. Sur la corniche qui s'élève au-dessus des deux termes, on voit des vases à têtes humaines, richement décorés. Plus haut, dans le mur, sont deux tablettes de marbre noir; sur l'une on lit : *Sustine*, et sur l'autre, *Abstine*. M. de Montégut croyait voir là des inscriptions antiques. Avec un peu de réflexion, il se serait rappelé que presque toutes les maisons bâties à l'époque de la renaissance, étaient chargées de devises morales et d'ins-

(1) Voyez *Notice sur une maison du XVIe siècle*, par M. Du Mège, dans les *Mémoires de la Société Archéologique*.

criptions religieuses. L'origine de celle-ci n'était pas d'ailleurs douteuse, puisqu'on lisait au-dessous la date de 1556 (*). Tout ce que dit M. de Montégut sur cet hôtel est inexact et rempli d'erreurs.

» On sait qu'Epictecle avait pris pour devise deux mots grecs, équivalents, et que c'était dans ces deux préceptes, *supportez et abstenez-vous*, que consistait principalement sa philosophie.

» Après avoir traversé une petite cour, où l'on remarque à gauche une façade élégante, décorée de pilastres doriques, on entre dans une autre, où l'on s'est attaché il y a longtemps à substituer des formes maussades aux formes élégantes que Bachelier avait données à tout cet édifice. Mais en se retournant on peut encore admirer un des chefs-d'œuvre de cet artiste. Dans l'un des angles paraît la moitié de l'une de ces tourelles qui ornaient si bien nos vieilles constructions, et dans lesquelles on plaçait les escaliers. Celle-ci est terminée par un cul-de-lampe. C'est là que se trouvent, près des consoles, trois génies ou trois amours, tenant une guirlande, et prêts à s'envoler. Rien n'égale la pureté du dessin, l'élégance, la légèreté de l'ensemble, la grâce de l'attitude et des formes, et la joie enfantine répandue sur ces charmantes figures.

» Dans une pièce basse est une cheminée monumentale. Les deux montants sont à bossages et à consoles sur les côtés, et simples sur le devant; un ornement en entrelas, de très bon goût, forme un premier cadre qui est enveloppé par un autre, composé de légères moulures. Au-dessus est une frise que décorent des vases élégants et des trophées d'armes alternativement placés; au-dessus de la corniche, sur laquelle sont deux génies qui supportent des guirlandes de fruits, s'élève un autre membre d'architecture, un attique divisé en plusieurs portions; sur la première, qui est lisse, on lit cette sentence, gravée en beaux caractères:

Charitas nunquam exidit.

» Au-dessus est une frise d'une rare élégance, et qui rappelle en entier le style en usage sous le règne de Henri II. Les génies dont j'ai parlé sont de la hauteur de ces deux portions de l'attique, et leurs têtes paraissent porter une moulure, au-dessus de laquelle est un grand bas-relief. A droite et à gauche, deux consoles, faisant avant-corps, sont décorées de deux têtes ou mascarons; de larges feuilles en forment la chevelure et la barbe. Des consoles pareilles sont dans les retours.

» Un cadre demi-circulaire, et richement décoré, s'élève de la moulure dont j'ai parlé, jusqu'à la corniche qui termine ce monument. Mais ce cadre est coupé ou forcé de se chantourner en segment de cercle à la moitié de sa hauteur par deux médaillons circulaires. Dans le premier, à gauche, on voit une tête d'empereur, barbue et couronnée de lauriers. Le médaillon de droite renferme une tête sans barbe et diadémée. Hercule est au centre du grand bas-relief. Il est placé entre deux colonnes qu'il embrasse, et qui rappellent celles qu'il posa, l'une en Afrique,

(*) Elle subsiste encore en partie. Cette date était encore entière en 1820.

l'autre en Europe. Sa main droite tient une massue; un arc est dans sa gauche. Un carquois paraît sur son dos. Des chaînes sortent de sa bouche, et vont aboutir aux oreilles d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants qui s'avancent vers lui.

» Au-dessus du cadre est un élégant cartouche dans lequel on lit :

Hercules Gallicus.

» C'est en effet *Ogmios,* ou l'Hercule gaulois, de la bouche duquel, suivant Lucien, sortaient des chaînes d'or, tenant attachée par l'oreille une foule attentive qui, d'un air content, suivait le dieu, et ne faisait aucun effort pour se dégager de ses magnifiques liens. Un philosophe Celte disait à Lucien : « les Grecs croient que Mercure est le dieu de l'Eloquence. Suivant les Gaulois, c'est Hercule, parce qu'il surpasse Mercure en force. Nous le faisons peindre dans un âge avancé, parce que, suivant nous, l'éloquence ne montre ce qu'elle a de plus vif et de plus animé que dans la bouche des vieillards. Le rapport qu'il y a de l'oreille à la langue autorise la peinture que nous faisons de ce vieillard qui tire avec la langue les hommes attachés par l'oreille. »

On peut le remarquer en passant, les idées se sont bien modifiées dans la Gaule, depuis l'époque où Lucien écrivait. Pour avoir aujourd'hui quelque éloquence, quelque esprit, il ne faut pas compter trente ans. Passé cet âge, on n'est plus bon qu'à se faire enterrer.

La noble famille de Catellan a habité pendant longtemps cet hôtel, et l'on raconte, mais qu'on me le pardonne, ce sont encore des souvenirs de vieillards que j'ai recueillis, on raconte, dis-je, qu'à l'époque même où l'un des Catellan était doyen du parlement, un autre membre de cette famille exerçait les fonctions de président de la chambre des enquêtes, que les deux fils de celui-ci occupaient des charges de conseillers, et que le frère du président, savant jurisconsulte, et qui nous a laissé les *Arrêts notables du parlement de Toulouse*, était conseiller clerc. Cette réunion de magistrats formait une sorte de petit sénat domestique, où l'on agitait les questions les plus importantes. On sait que les lettres furent aussi cultivées avec succès dans cet hôtel, et j'ai déjà parlé de Mlle de Catellan, couronnée trois fois par

l'Académie des Jeux-Floraux. Ainsi les arts du dessin, l'éloquence, la science des lois et les charmes de la poésie, se sont réunis pour donner à cette demeure monumentale une illustration qui durerait longtemps encore parmi nous, si la triste manie d'effacer tous les souvenirs ne prédominait pas aujourd'hui dans Toulouse.

La rue où se trouvent placés tous ces monuments porte encore le nom de *Rue du Temple*, à cause du voisinage de la maison des Chevaliers de la Milice, dite du Saint-Temple de Jérusalem. Touchant en quelque sorte à celui-ci, était un grand hôtel dont la principale façade se prolongeait du côté de la rivière. C'était celui de M. Le Mazuyer, gendre de M. de Clary, et comme celui-ci, premier président du parlement. Au-delà existait le vaste couvent des religieuses de Sainte-Claire dans la ville. La porte ogivale de leur église paraît encore. Celle de leur couvent a été remplacée par une autre assez basse, flanquée de deux canons en plâtre; la place du couvent de ces saintes filles est occupée aujourd'hui par la *Fonderie royale d'artillerie*.

« Suivant, dit Catel, deux bulles du pape Innocent IVe, qui monta sur le trône pontifical, en l'an mille deux cens quarante-trois, le monastère des religieuses de Saincte Claire, qui est dans le corps de la ville, avoit esté fondé par une nommée Marie, lequel estoit basty anciennement hors de la Porte de ville neufve, et se nommoit le monastère Saincte Marie de la Porte de ville neufve, ordre Sainct Damian. Mais depuis, à cause du réglement général qui fust faict dans Tolose, par les officiers du roy et les Capitouls, que les couvents et monastères qui estoient aux fauxbourgs de Tolose seroient desmolis, afin que les Anglois qui faisoient pour lors la guerre aux François, ne s'en saisissent, ledict monastère fut transféré au lieu où il est maintenant, et pour donner moyen auxdictes religieuses de le faire rebastir, le pape Grégoire XI leur promit par sa bulle de l'an second de son pontificat de recevoir des possesseurs de biens mal acquis ou incertains, jusques à la somme de cinq cens livres, pour estre employés au bastiment dudict monastère. Comme aussi le pape Innocent VI, par autre bulle donnée l'an sixième de son pontificat, donna des indulgences à ceux qui contribueroient par leurs bienfaicts à la réédification du couvent Saincte Claire, dans la paroisse de la Dalbade. Ce couvent Saincte Claire fut jadis appellé de Sainct Danian. »

Maison de l'Inquisition.

Dans la nouvelle nomenclature des rues de Toulouse, on avait, en 1794, imposé le nom de *Rue la Guyane,* à celle *des Prêtres;* on nomma *Rue de la Tolérance* celle qui portait le nom de l'*Inquisition.*

L'église de cette ancienne maison de l'ordre de saint Dominique existe encore, ainsi que le petit monastère de ce nom.

Cet édifice est à droite en allant de la *Rue du Temple* vers l'ancienne porte Saint-Michel, et le faubourg de ce nom. Dans l'ouvrage intitulé : *Toulouse historique, monumentale et pittoresque*, on donne le dessin lithographié d'une ancienne porte ogivale et fortifiée qui existe presqu'en face de la *Maison de l'Inquisition,* à gauche.... C'est l'une des anciennes portes du palais.

La description faite de cet ancien monastère, en 1788, par M. l'abbé Magi, et publiée deux ans plus tard (1), est trop fidèle pour ne pas être reproduite ici. L'aspect des lieux est d'ailleurs le même, sauf le portail qui a souffert quelques dégradations (2).

« Cette maison, adossée à la partie intérieure du mur antique de la ville près du Château Narbonnais, se trouve aujourd'hui faire face dans la *Rue* dite *de l'Inquisition,* qui va de la porte Saint-Michel à celle de Sainte-Claire et au Salin. Elle est du côté gauche en entrant dans la ville, ou à droite en venant de celle-ci. Elle appartenait, avant saint Dominique, à Pierre Cellani qui la donna à ce saint.

» Les nouveaux frères habitèrent cette maison jusqu'au temps où ils prirent possession de l'église et du couvent de Saint-Rome; « mais ils ne l'abandonnèrent point et y érigèrent dans la suite le siége de l'inquisition. Ils ne firent bâtir l'église que nous y avons vue que vers le XVIe siècle (*), ou du moins ne fût-elle décorée qu'alors, à en juger par les tableaux

(1) *Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, tome IV, série in-4o, pag. 14 et suiv.

(2) Je donne ici le dessin de ce portail, tel qu'il existait en 1778, époque à laquelle il fut dessiné par M. L.-F.-T. Cammas, architecte.

(*) Il fallait dire du XVIIe siècle.



PORTE DE LA MAISON DE L'INQUISITION.

du plafond; ils sont bien faits..... La porte qui donne sur la rue est d'une architecture qui, quoique peu régulière, annonce qu'on avait déjà une connaissance de cet art (*). Nous y avons tous vu cette inscription : *Domus Inquisitionis.* Voici l'état actuel de cette porte : au-dessus de l'archivolte il y a un écusson en relief qui prend un peu sur les moulures, dans lequel est une colombe volante portant dans son bec une branche d'olivier. Aux cotés de cet écusson, j'ai cru lire ces deux mots écrits en lettres gothiques : TVA RVRA. — Vers le milieu de la frise sont deux autres écussons rapprochés, ayant ces mots du côté droit : *simul in unum*, et ceux-ci : *dives et pauper*, du côté gauche. Le premier écusson, est le chapé de l'ordre, blanc et noir, chargé d'un lis et d'une palme adossés et d'une étoile en chef. Au second sont les armes de France, timbrées de la couronne fermée. Dans le tympan du fronton est gravée cette légende en deux lignes : *Unus Deus, Una Fides.* — Du derrière du fronton s'élève un enfoncement pratiqué dans le mur. Le crépi de cet enfoncement est peint à fresque; le cordon est bleu. Dans le milieu il y a une croix blanche qui, n'ayant que fort peu de croisillon en haut, ressemble de loin à un T. A côté sont peints aussi deux grands vases d'où sortent des fleurs (**). A l'intrados de l'arceau il y a des étoiles; vis-à-vis de cette croix peinte, et derrière le fronton, était posé un crucifix en pierre blanche, à peu près de la même forme et grandeur, ayant à sa droite la statue en pierre de saint Dominique, tenant de la main droite un lis, et de la gauche un livre ouvert, où je n'ai pu lire que ces lettres S.....S....M....DIAM...T...O... Elles ne sont pas gravées, mais peintes. De l'autre côté était celle de saint Pierre, martyr de leur ordre. Celle-ci est tout-à-fait mutilée : il n'en reste que le tronc (***)... Ces deux statues avaient deux pieds trois pouces de proportion.

» Après une petite cour on trouve une église dont les côtés étaient décorés par de grands tableaux qui représentaient, ainsi que ceux du plafond, la vie et les miracles de saint Dominique, etc. Il ne reste que ceux du plafond (****), qu'on n'a pu tirer à cause qu'ils sont peints sur les panneaux des compartiments... On voit encore la chambre de saint

(*) Le portail est dans le style de la renaissance. Or, l'architecture avait alors fait, en imitant les anciens, des progrès immenses. Mais ne connaissait-on pas cet art avant cette époque? Le moyen-âge n'avait-il pas eu aussi son architecture? Les antiquaires que l'on nomme aujourd'hui ARCHÉOLOGUES, devraient, avant de décrire des monuments, étudier longtemps les arts dépendants du dessin.

(**) Ces vases ont été recouverts plus tard d'une peinture bleue, ainsi que le fonds. On avait voulu effacer par là des souillures faites à dessein.

(***) Cette statue était encore bien conservée lorsque le portail fut dessiné, en 1778. En comparant la description faite par M. l'abbé Magi avec le dessin que je publie, on peut reconnaître l'exactitude de celui-ci.

(****) Ils sont encore en place et au nombre de seize. Le dessin en est médiocre. Tous ces tableaux ont été peints par le frère Thomas Balthazar Montcornet, religieux Dominicain du monastère de Toulouse.

Dominique qui donne sur le corridor de l'entrée de la maison. A côté de l'église, vers le nord, étaient les chambres des autres religieux et les prisons. Il y avait aussi la *Chambre du trône* (*). J'ai vu pendant plusieurs années le public du voisinage parler avec respect de cette maison et du figuier de saint Dominique (parce qu'il l'avait planté), et qu'on dit miraculeux en ce qu'il renaît de ses racines quand le tronc est mort.

La Maison de l'Inquisition était en quelque sorte abandonnée lorsque « le pape Grégoire neufviesme ayant commis, en l'an mille cinq cent trente-trois, la charge de l'inquisition contre les hérétiques aux Frères Prescheurs, ceux dudict ordre qui furent à ce commis logèrent dans lesdictes maisons (celles que Pierre Cellani avait données à saint Dominique), esquelles l'inquisition estoit exercée, et on se souvient, dit Catel, avoir cognu un docteur en théologie, religieux dudict ordre, inquisiteur de la foy, nommé Lalane, qui logeait dans ladicte Maison de l'Inquisition. »

« Sous le règne de Louis XV, la charge d'inquisiteur était encore sur l'état du roi, et il lui était payé des gages. M. le marquis d'Aignan d'Orbessan fit supprimer cet article. « C'est apparemment à cette époque que les deux religieux (**), qui y venaient coucher tous les soirs, quittèrent tout-à-fait cet hospice, et qu'on le vendit, il y a quatorze ans environ (***), au sieur Combes, marchand épicier. »

La famille de celui-ci a généreusement rendu l'église de l'Inquisition au culte catholique.

C'est tout auprès du mur antique de la ville, et joignant autrefois les tours du *Château Narbonnais*, que l'on plaça des moulins flottants, en vertu des concessions des comtes de Toulouse, et qu'en 1182, Raymond V donna à nouveau fief, *totum illud capitium et honorem*, afin d'y établir un barrage, *unam paxeriam*, afin d'y établir à demeure des moulins: Catel dit que ce *capitium et honorem* était dans les biens de Tozet de Tolose. Mais la charte originale place ce terrain entre l'*honor* de ce même Tozet de Toulouse et celui de Raymond Capiscol, qui fut consul de cette ville, en 1180 et 1181 (1). Tozet appartenait à cette vieille famille de Toulouse, que l'on a cru pendant

(*) Ainsi nommée, parce que l'inquisiteur de la foi était un officier du roi, qu'il rendait des sentences en matière de censure ecclésiastique, et qu'il avait son tribunal particulier. C'était le lieu où il siégeait légalement.

(**) Le P. Daidé et son frère.

(***) C'est-à-dire, vers 1764.

(1) Tome Ier.

longtemps être l'une des branches la maison de nos comtes. Dans les derniers temps, on a, dans plusieurs procès, interprété autrement les termes de la charte, afin de montrer que le bienfait de la donation s'étendait jusques à un domaine appartenant au chapitre de l'église de Toulouse. Il appartenait, disait-on, au *Capiscol*, ou premier chantre du chapitre, car le mot *Capiscol* vient, à ce qu'on prétend, de *Caput chori*, le premier au chœur; mais on répondait qu'il était question de l'*honor*, c'est-à-dire du domaine ou de la terre de Tozet de Toulouse, et de l'*honor*, ou domaine, de Raymond *Capiscol*, le Capitoul de 1180 et de 1181, et l'on ajoutait qu'il n'y avait rien là d'équivoque. Depuis, les moulins ayant été emportés par les eaux, en 1350, le roi Jean chargea Bertrand, prieur de Saint-Martin-des-Champs, et réformateur général en Languedoc, de faire rebâtir cette usine. Ceux auxquels elle était inféodée n'ayant pu contribuer à son rétablissement furent évincés, et on la donna en nouveau fief à différents particuliers. C'est au midi de ce moulin qu'existe depuis longtemps un port où abordent les radeaux et les bateaux venus de l'Ariége, du Salat et de la Garonne. On le connaît, depuis le XIVe siècle au moins, sous le nom de Port-Garaud. Le territoire sur lequel il est ouvert appartenait, à ce que l'on croit, à Raymond de Garaud, Capitoul en 1339, et qui le fut encore en 1353, en 1360 et en 1369.

Un heureux hasard a conservé l'église des Cordeliers de la Petite Observance ou des Récollets.

« Ce monastère n'est pas fort ancien : car ce fut le roy Louis onzième qui en fut le premier fondateur, en l'an mille quatre cent quatre-vingt-un, laquelle fondation fut confirmée par bulle expresse du pape Sixte quatrième. Le roy ne fist faire que le bastiment, car ce fut un habitant de Tolose, nommé Jean Buisson, qui orna les chapelles, et donna audict monastère, tant les calices que autres ornements necessaires pour célébrer le divin service ; il fournict aussi leur bibliothèque de livres, et venant à mourir, il fut enterré dans ledict couvent, en l'an mille cinq

cent deux. Le cloistre a esté basti aux despens de monsieur L'Huillier, conseiller au parlement et archidiacre : dedans ce monastère ont vescu, et sont enterrés ces grands et doctes religieux de l'ordre de Sainct-François, frère Olivier Mailhard, que le pape envoya au roy Charles huictième, qui mourut en l'an mille cinq cent deux, et frère Melchior Flavin, qui a escrit de l'estat des ames des trespassés. Ce monastère fut baillé aux pères Récollects, en l'an mille six cent un, en laquelle année frère Bernard Violan, l'un des quatre qui commencèrent en France la réformation, vint à Tolose, et y mourant, fut enterré dans ledict monastère. »

Le cloître dont parle Catel n'existe plus.

Il faut placer au nombre des bienfaiteurs de cette église, l'un des membres de la noble famille de Roquette, qui existe encore si honorablement dans notre ville.

M. de Nupces, président à mortier au parlement, a été inhumé dans cette église, où l'on voit encore son épitaphe.

La famille des barons de Fourquevaux fut aussi comptée parmi celles qui eurent le titre de bienfaitrices de ce monastère.

Si l'on en croyait Noguier, la rue où se trouve le couvent des Récollets se serait prolongée au midi, et c'est là qu'auraient existé autrefois les écoles de Toulouse. Mais rien ne vient à l'appui de cette opinion. C'est seulement tout auprès de ce monastère qu'existait un vaste champ de repos où l'on a trouvé, et où l'on trouve encore, un grand nombre d'urnes et des inscriptions sépulcrales romaines. Ces champs prirent de cette circonstance le nom de *Feretra*, et là existe même encore la *Chapelle de Notre-Dame du Feretra*, qui touche à l'ancien cimetière.

Catel dit à ce sujet : « Cette église ou chapelle fut appellée du Feretra, à cause du terroir où elle estoit bastie, qui se nomme *al Feretral*. Il est fait mention de ce terroir dans l'acte de donation faite par l'évesque de Tolose Isarn, lorsque les chanoines de Sainct Estienne se firent réguliers : car, en considération de cette réformation, il donna audict chapitre toutes les terres qu'il avoit devant la porte de la ville, au lieu appellé *ad Feretrale*. Nous avons dit en parlant des Carmes, comme ils furent logés à leur première arrivée en Tolose, dans cette chapelle Nostre-Dame du Feretra, en laquelle se faisoient plusieurs miracles. J'ay remarqué

comme depuis, cette chapelle a esté tenue par des hermites : car j'ay trouvé dans un testament, faict en l'an mille trois cent quatre-vingt-sept, un legs faict *Ecclesiæ beatæ Mariæ de Feretrario et eremitariis dictæ ecclesiæ de Feretrario.* »

Nous possédons plusieurs cadastres du Capitoulat de la Dalbade. L'un fut commencé le 12 février 1477, le second porte la date de 1478, un troisième est de l'année 1541, un quatrième fut confectionné en 1571. Une analyse complète de ces vénérables documents ne peut entrer dans cet ouvrage. Remarquons cependant que l'on y trouve des indications précieuses et des noms, des dénominations locales dont le souvenir s'est aujourd'hui complétement effacé. La rue que nous avons vu porter, en 1571, le nom de *Didières* était celle de Dadières, en 1477 (*). On acquiert la certitude que la *Rue des Paradoux* tire son nom des *Pareurs* de draps qui l'habitaient en grand nombre au temps où les fabriques de Toulouse étaient nombreuses et célèbres : ces ouvriers étaient désignés par le nom de Paradors (**). La *Rue des Filetiers* avait encore des fileurs de lin durant les XVe et XVIe siècle (***). Là est la rue de *Jouts Aigues*, dont la dénomination vient, dit-on, des Juifs qui l'habitaient autrefois, et du ruisseau qui s'écoulait de cette rue vers la Dalbade (*Aquæ Judæ*). Cette étymologie n'est pas très certaine. On ne trouvait plus d'Israélites dans cette partie de la ville, en 1477, et la rue portait en langage Roman-Toulousain, le nom de *Jots Aygas*. On trouvait dans cette rue une maison appartenant à Jehan de Samata, et l'on pourrait reconnaître dans ce particulier l'un des membres de cette ancienne famille qui, selon une tradition qui paraît certaine, descend de la maison de Comminges, par Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret. Cette famille, qui entra dans le Capitoulat, en 1303, 1306, 1314, 1319 et 1324, s'établit, en 1593, à Marseille où elle est représentée aujourd'hui par M. le baron Nicolas Louis de Samatan, et Hyppolite de Samatan, son frère. Il y avait dans le second moulon de ce Capitoulat (****), la maison de Vidale, femme de Mestre Bernat de Nogaret, licencié, qui appartenait peut-être à la famille qui a produit le duc d'Epernon. La *Rue du Puits du Carme* (*****)

(*) « Molon des Filatiers du cartier devers la Dalbade, tirant vers les rues de Jots Aigues, Paradors, Polinayres et Dadières. »

(**) « Pierre Quelha, PARADOR. »

(***) C'est dans la rue des Filatiers, nº 31, qu'habite M. Joseph Roques, correspondant de l'institut, et chevalier de la Légion-d'Honneur. Elève du dernier des Rivalz, M. Roques est l'un des peintres les plus distingués qu'ait produit Toulouse. — Dessin remarquable, imagination vive et féconde, cet artiste a possédé toutes les qualités qui constituent le talent du peintre. — Le célèbre Ingres fut l'élève reconnaissant et toujours chéri de M. Roques, aujourd'hui le doyen des peintres français.

(****) « El melon devant les Carmes, comprins entre les carrières desdicts Carmes, del pos de Sainct Johan et dels Polinayres. »

(*****) Il paraît que cette rue est la même que celle des CAPELAS ou des Prêtres.

était l'une des limites du moulon dans lequel le collége de Saint-Girons était situé. Le troisième Moulon avait aussi cette rue pour limite, ainsi que celle de *Raymond Farao,* de Saint-Remesy et de Pierre Brunières. C'est à l'angle formé par les deux premières qu'existait avant l'incendie de 1463 deux maisons appartenant à un artiste nommé Jehan Bories, verrier et peintre. On voit que la dénomination de la *Rue Pharaon* devrait être autrement ortographiée. *Ramon de Farao,* qui l'habitait au XIIIe siècle, lui avait imposé son nom. Dans le moulon suivant habitait durant les dernières années du XVe siècle, *Pierre de Brunières,* conseiller au parlement, et c'est lui qui a donné son nom à une rue qui est l'une des limites de cette section (*). Dans le moulon suivant étaient les Bancs de la Salvetat, le Salin (**), et la *Rue des Tholosains* (***). Dans un autre s'élevait la tour de dame Raspaude, femme très riche, et qui possédait plusieurs maisons dans ce Capitoulat (****). Dans le sixième moulon habitait, en 1477, Bertrand Lauret, premier président du parlement de Toulouse (*****).

Les autres moulons offraient peu d'intérêt, et j'ai d'ailleurs décrit les monuments qu'ils renfermaient.

La maison qui, dans la rue Pierre Brunière, porte le n° 1, appartenait à la famille de la Roche Fontenilles. — Les la Roche, barons et marquis de Fontenilles, de Rambures, de Lomagne, de Gensac, etc., originaires de Guienne, tenaient un rang distingué parmi les anciennes races chevaleresques de cette province, dès le milieu du XIIe siècle. Ils ont donné aux armées plusieurs mestres de camp, colonels, maréchaux de camp, et un lieutenant général en la personne de Gervais, IIe du nom, de la Roche Fontenille Lomagne, marquis de Gensac, né en 1682, mort au château de Claux, près Montauban, en 1771. Cet hôtel a porté aussi le nom d'*Hôtel de Montmorency.*

VI.

Capitoulat de Saint-Barthélemy.

En suivant l'ordre administratif adopté autrefois à Toulouse, il faudrait s'occuper maintenant de l'ouest de

(*) « Le molon auquel demeure maistre Pierre de Brunières, conseiller du roy en son parlement, qui comprend la Rue de Ramon Farao, de rue Brugnière de Tholosa, de Menorettes et de la Pierre Brunière. »

(**) « Le Molon auquel sont les Bancs de la Salvetat et le Salin, comprins les rues de Ramon Farao, du Salin, des Tholosains et dame Brugayonede. »

(***) La Rue des Toulousains fait suite à la Rue du Temple, et se termine au point où commence celle de l'Inquisition.

(****) « Le melon où est une tour de dame Raspaude, comprins entre les Rues des Coteliers et de Gayta Pey, ou Puy. »

(*****) « Le Melon où demeure messire Bertrand Lauret, premier président, qui est entre les rues de Saint-Remesy, de la Pierre Brunière, du Temple et auprès de S. Jehan. »

la ville, tandis qu'en suivant une ligne naturelle, nous sommes parvenus au midi. Il aurait fallu, ensuite, de l'ouest du Capitoulat de Saint-Pierre de Cuisines, revenir à celui de Saint-Barthélemy, et de là rétrograder vers le nord, pour entrer dans le huitième Capitoulat qui est celui de Saint-Saturnin. J'ai mieux aimé suivre l'ordre le plus naturel, faire l'histoire des institutions renfermées dans le Capitoulat de Saint-Barthélemy, et de cette partie de la ville conduire le lecteur vers le canal de Languedoc, les promenades formées sur les remparts et le long des fossés, et auxquelles on avait donné le nom de *Cours;* parvenir ainsi dans le Capitoulat de Saint-Saturnin, et former le huitième chapitre par des détails sur ce que le Capitoulat de Saint-Pierre offrait de remarquable en institutions et en monuments.

Le Capitoulat de Saint-Barthélemy renfermait dans ses enclaves trente-huit îles de maisons, parmi lesquelles on ne comprenait ni le palais, ni la sénéchaussée. Vingt-quatre existaient dans la ville, et quatorze dans les faubourgs. Au temps où Catel écrivait, ce Capitoulat renfermait neuf cent quatorze maisons. C'est de la chapelle dédiée à l'apôtre saint Barthélemy que ce Capitoulat a pris son nom. Cet édifice religieux, dont presque toute la population actuelle de Toulouse a vu les ruines, existant à l'angle formé par les rues de Nazareth et du *Vieux-Raisin* ou plutôt de *Guillaume Paraire*, avait le titre de chapelle royale. C'était un prieuré qui dépendait de l'aumônerie de Saint-Etienne, suivant Catel. Blaise Roger, chanoine de la métropole, fut pourvu, en 1506, de ce prieuré, par résignation d'Astorg Julien, aumônier, et en cette qualité prieur de Saint-Barthélemy.

Il semble, ajoute Catel, « qu'il y ayt eu autrefois dans cette chapelle quelque congrégation de prestres, car j'ay treuvé dans des anciens mémoires, qu'il y eut jadis dans la paroisse Sainct Estienne cinq chapitres, celuy de Sainct Estienne, Sainct Rome, Sainct Pierre et Sainct Geraud, et

celui de Sainct Barthelemy. Maintenant ce prieuré demeure uni au chapitre Sainct Estienne, par la bulle du pape Jules second, confirmée par autre bulle de Léon dixième, contenant sécularisation des chanoines réguliers Sainct Estienne. Aujourd'huy il y a huict prestres séculiers affectés au service de ladicte chapelle, laquelle est appellée dans les anciens actes la chapelle royale, et quelques-uns disent avoir veu ce titre gravé sur la porte. On y void bien encore les armoiries de France, mais le titre n'y est plus. »

Je possède *le livre des anniversaires et fondations faictes en l'église Sainct Barthélemy de Tholose, donné à icelle église par maistre Pierre Duplex, procureur à Isoldun, en Berry, et Rollin Maquignon, procureur en parlement à Tholose.* On y trouve plusieurs testaments, plusieurs fondations très curieuses. Maître Simon Bernard y laissa une somme pour faire célébrer chaque semaine des messes dans cette église, et ordonna que deux sols tournois seraient donnés à chaque prêtre pour l'une de ces messes. Le même Simon Bernard fonda un *requiescat in pace* (1) qui devait être dit, chaque matin, sur sa tombe.

Jacquemette Maurette, femme de Simon Bernard, morte en 1546, remit une somme de 100 livres tournois au recteur de cette église, pour faire dire chaque semaine deux messes à l'autel de la chapelle de Saint-Sébastien de cette église.

En 1572, « honorable homme, sire Benoist Ouvrier, bourgeois et marchant de Thoulouze, veut et ordonne par son testament, que chascun sabmedi de la sepmaine soit dict et célébré perpétuellement et à jamais, en l'église de Monsieur de Saint Bartholomé de la présente ville, le *Salve Regina immolata* et aultres oraisons à l'honneur de Dieu et de la Benoiste Vierge. »

J'ai cru devoir rapporter tous ces faits. On en retrouverait de pareils et en grand nombre dans les registres de toutes nos églises. On y verrait des pensées, des croyances

(1) Simon Bernard mourut le 24 août, jour et fête de saint Barthélemy, l'an 1539.

auxquelles on est, en général, et malheureusement, bien étranger aujourd'hui.

Outre l'autel principal, il y en avait d'autres dédiés à sainte Geneviève, à saint Michel et à saint Sébastien, dans cette église. Catel ne lui donne que huit prêtres; il y en avait douze, et on les appelait les *Prêtres de la douzaine de Saint-Barthélemy* (1).

Dans ce Capitoulat la rue nommée, assez mal, *Rue du Vieux-Raisin*, était celle de *Guillaume Paraire*. M. Jouvin de Rochefort, dans son plan qui date de l'année 1678, donne à cette voie le nom de *Rue du Raisin;* il devait ajouter à cette dénomination le mot *Vieux*. Mais M. Jouvin qui, dans son plan, nous offre des indications que l'on ne retrouve pas ailleurs, a singulièrement négligé la nomenclature de nos rues. D'autres plans, et entr'autres celui de Dezauche, publié en 1789, sont à ce sujet bien préférables. Il a donné la nomenclature officielle. Ainsi, en partant de la place Roaix et se dirigeant vers le palais, il trouve une rue qui prend successivement trois noms. C'est d'abord la *Rue des Eques* (*), puis celle de l'*Arc des Carmes* (**), et enfin du point où commence la *Rue de Puboyé* ou plutôt *Peboyé* (***) et d'Aussargues, jusqu'à l'église de Saint-Barthélemy, la *Rue de Guillaume Paraire*.

Ce dernier nom ne devrait pas disparaître entièrement du sol de Toulouse.

Bernard Paraire (*Bernats Paraire*), ingénieur toulousain, qui vivait au commencement du XIIIe siècle, fut, lors du siége de Toulouse par le comte de Montfort et les croisés, chargé d'aller placer les machines de guerre avec maître Garnier, et commencer le combat :

> Can tornan à la villa mandan als mesatgiers
> Quades Bernarts Paraire e maestre Garniers
> Anols trabuquets tendre e comensel chapliers.

(1) C'est presqu'en face de l'église de Saint-Barthélemy qu'existe l'ancien hôtel David d'Escalonne, possédé aujourd'hui par M. le comte de Montbel, ancien maire de Toulouse, membre de la chambre des députés, et depuis, comme je l'ai dit, successivement ministre de l'instruction publique, de l'intérieur et des finances.

(*) Carrière de las Equas.

(**) Cette voie publique portait ce nom, parce que les Carmes, possédant le côté gauche de cette rue, en face de leur couvent, avaient jeté un arc au-dessus de la voie pour entrer dans cette maison sans traverser la rue.

(***) Depuis d'Aussargues; Peboyer a été dit par contraction : c'est Pierre Boyer. Ce nom paraît dix fois dans les listes Capitulaires, et c'est peut-être l'un des magistrats municipaux qui l'ont porté, qui l'avait donné à cette rue. Le nom d'Aussargues vient de l'hôtel de la noble maison de Saint-Félix, encore existante, et qui possédait la terre d'Aussargues.

Rue des Eques, rue des Chevaux. On donne encore ce nom aux chevaux maigres qu'on emploie, dans les cours reculés du Lauraguais, à piétiner la gerbe pour la dépiquer

Lorsque l'armée française menaça la ville, Bernard Paraire va encore mettre les machines en batterie :

> E qu'en Bernatz Paraire e maestre Garniers
> Anols trabuquets tendra car ne son costumers (*).

La famille de Paraire s'est honorablement perpétuée dans Toulouse pendant plusieurs siècles; Guillaume Vital Paraire fut Capitoul, en 1269; Raymond Paraire, en 1292; un second Bernard Paraire remplit les mêmes fonctions en 1302; Raymond II Paraire, en 1340; Bertrand de Paraire, qui florissait au XV[e] siècle, fut professeur à notre Université et l'un des plus habiles théologiens de l'ordre des Augustins. M. Jean Paraire, marchand, fut Capitoul, en 1679; il n'est pas assuré qu'il fût de la même famille.

Eglise de Saint-Michel.

Au midi de la *Porte du Château* existaient, durant le XIII[e] siècle, plusieurs habitations, ainsi que le Couvent des Carmes et celui des Trinitaires (1). Là était aussi, et vers le milieu de la place actuelle de Saint-Michel, un cimetière : c'était celui des paroissiens de la Daurade. Tout-à-coup le chapitre de la cathédrale fait apporter des matériaux, creuser des fondements dans ce lieu, et l'on annonce qu'une chapelle votive, dédiée à saint Michel, va s'élever sur ce sol consacré par de nombreuses sépultures. Les habitants de la paroisse de la Dalbade conçoivent les plus vives alarmes; les membres de l'Œuvre, agissant pour leurs paroissiens qui craignent d'être privés du droit de sépulture dans ce lieu, forment opposition, jettent trois pierres, suivant la coutume, défendant ainsi de passer outre (2). La construction de la nouvelle église est suspendue; mais enfin le prévôt et le chapitre de

(*) Canso dels Heretgès d'Albegès, vers 7559 et 9424.

(1) Quod cum esset in actu construendi de novo quædam ecclesia infra magnum cimeterium Barii Castri Narbonensis cui nomen impositum Beati Michaëlis, in parochia vero beati Stephani sedis Tolosæ.

(2) Occasione cujus novæ constructionis..... ponendo impedimentum in constructione dictæ novæ ecclesiæ beati Michaelis, *projecisset tres lapides*, prout moris, et in novi operis nuntiatione, seu fieri consuetum de nuntiando novum opus.... et quod in dicta ecclesia beati Michaelis non procederitus in constructione ejusdem.

Saint-Etienne ayant donné l'assurance qu'ils ne voulaient point enlever aux paroissiens de la Dalbade leur droit de sépulture dans ce cimetière, les membres de l'œuvre vinrent sur le lieu, levèrent les oppositions, et consentirent à la construction de la nouvelle église. Ceci eut lieu le 30 juillet 1331.

Cet édifice religieux est demeuré dans l'état de simple chapelle votive pendant près de deux cents années. Trente ans après cette construction, les Trinitaires demandèrent au chapitre, comme je l'ai déjà dit, l'église de Saint-Victor, située dans la ville, leur promettant de démolir entièrement celle qu'ils avaient dans le faubourg du Château (1); et pour engager le chapitre à leur accorder l'église de Saint-Victor, dans l'acte fait à ce sujet, ils ajoutent que le revenu de ce même chapitre en augmentera, et que les oblations qu'ils perçoivent iront toutes à cette chapelle qui est hors des murs. L'église de Saint-Michel est demeurée dans cet état jusqu'au 13 janvier 1525, époque où l'on voit que les habitants du *Faubourg Saint-Michel du Château Narbonnais* présentèrent à l'archevêque un placet pour obtenir des fonds baptismaux, le sacrement des ordres, c'est-à-dire, la sainte onction, la sainte Eucharistie, et la messe paroissiale dans cette église et toutes les autres choses relatives à une église paroissiale (2). Le chapitre approuve cette érection sans préjudice cependant de ses droits, consentant que l'archevêque pourvut au bien des ames, comme il le jugerait à propos (3).

(1) Et nihilominùs promittunt quod numquam erit ecclesia, oratorium in loco eorum, etc.....

(2) Respectu petitionis et supplicationis per habitatores suburbis S. Michaelis Castri Narbonensis porrectæ Reverend. Domino Archiepiscopo Tolosæ pro obtinentis in ipsa ecclesia Fontibus Baptismalibus, ordinibus sacris necessariis, et Sacro Sancta Eucharistia ac missa parochiali et aliis quæ ad parochialem ecclesiam spectant.....

(3) Respondendum Domino quod capitulum consensit, salvis juribus illius et sine diminutione illorum.

Dans la suite, l'église de Saint-Michel devint une annexe de celle de Saint-Etienne ; plus tard elle fut érigée en paroisse. Elle était desservie, en 1790, par un curé, deux vicaires et quinze prêtres consorcistes.

La loi rendue par l'assemblée constituante relativement aux paroisses de la ville de Toulouse, donne à celle-ci la propriété de l'église de Saint-Michel. Mais cependant cet édifice a été vendu, démoli, transformé en partie en place publique, et nous avons vu, il y a moins de deux ans, des ossements amoncelés, retirés du sol que l'on nivelait, devenir le jouet des enfants et celui des plus vils animaux.... Ces ossements, c'étaient ceux des paroissiens de la Dalbade qui s'étaient opposés d'abord à la construction de l'église de Saint-Michel, en jetant, suivant l'usage, trois pierres sur le terrain où ils voulaient conserver leur droit de sépulture. L'autorité ecclésiastique que l'on supposait si tyrannique, s'arrêta devant cette opposition, et s'engagea à respecter les droits des paroissiens de la Dalbade. De nos jours, un décret rendu par l'assemblée nationale et sanctionné par le roi, a été violé avec audace, et parmi les magistrats de cette époque, nul ne s'est opposé à cette spoliation odieuse (1).

(1) C'est presqu'en face de l'église de Saint-Michel qu'habitait et qu'habite encore une de ces humbles familles d'artistes, où le talent et l'amour du travail est héréditaire. Elle porte le nom de Castex, et a été et est encore distinguée sous d'honorables rapports : l'un d'entr'eux fut l'élève de M. Garipuy, astronome et fondateur de l'Observatoire, qui l'initia à la science, et sous la direction duquel il devint un habile constructeur d'instruments de mathématiques. Le frère de celui-ci, doué d'un esprit vif et original, et qui a fait quelques jolies chansons en langue du pays, entra dans l'école des Arts et s'y distingua dans la classe de sculpture, où il remporta le grand prix. A Paris, il devint *médailliste*, et parmi les esquisses de sculpture qui furent, en l'an III, présentées au concours pour la statue de la liberté, le juri étant composé de vingt-cinq personnes, il obtint vingt-trois suffrages ; et reçut un prix de 2,500 livres. Lors du départ de Napoléon pour l'Orient, il fut nommé sculpteur de l'expédition, et plus tard, membre de l'institut d'Egypte, et collaborateur du grand ouvrage publié sur cette contrée. On a de lui, à

C'est dans cette grande rue du faubourg Saint-Michel que fut commis, en 1790, un crime atroce. On voulait alors planter partout ce que l'on nommait *les Arbres de la Liberté*. Le peuple allait dans les forêts de l'état où dans celles des particuliers : les plus hauts chênes, les peupliers les plus élevés étaient abattus, transportés dans les lieux où l'on voulait élever ces sortes de fétiches révolutionnaires, et jamais le prix de l'arbre, ainsi enlevé, n'était offert au propriétaire. Encouragés par de nombreux exemples, une centaine d'hommes égarés se transportent dans la forêt voisine ; les hâches se lèvent, un jeune chêne allait bientôt tomber ; en ce moment, le garde de cette forêt se présente, il remplit le devoir qui lui est imposé ; il défend aux malfaiteurs d'accomplir l'acte qu'ils ont commencé, mais il est bientôt environné, garrotté et conduit vers la ville. Parvenu à peu près à la moitié du faubourg, le peuple l'environne. Le fameux *Çà ira* se fait entendre, la corde d'un reverbère est descendue, on la passe autour du cou du malheureux garde. Mais Douziech, général de la garde nationale accourt, il coupe avec son sabre la corde dont les assassins allaient se servir ; mais ses efforts sont inutiles : il est entouré, désarmé et entraîné au loin. Le malheureux garde est de nouveau suspendu au reverbère et *lancé dans l'éternité*....

Des souvenirs plus doux rappelleront le souvenir de quelques-unes des habitations du faubourg Saint-Michel. C'est dans l'une d'elles que Mme la comtesse de B*** avait établi un théâtre de société. Dans la grande rue est mort naguère un officier supérieur (1), qui avait conquis tous

Toulouse, une excellente copie du zodiaque de Denderah, et il serait à désirer que cet objet fût placé dans la galerie Egyptienne du Musée ; il y rappellerait une glorieuse conquête, et le nom d'un artiste Toulousain, d'un talent incontestable, recevrait une consécration durable.

(1) M. le colonel Dupuy, membre de l'Académie des sciences, et de la société archéologique.

ses grades sur les champs de bataille, et qui avait formé des collections minéralogiques dignes d'être consultées, et qui montraient et ses connaissances et son amour pour l'histoire naturelle. Tout auprès, dans une maison où se trouvent, dit-on, aujourd'hui de nombreuses et belles séries d'objets d'art, est mort, il y a environ quatre ans, le successeur de Laharpe au lycée Thélusson, M. Mazoyer (1), que sa tragédie de *Thésée* annonça au monde littéraire, et qui s'arracha trop tôt à la culture des lettres pour n'être simplement qu'utile à son pays. C'est dans la grande *Rue des Récollets* qu'habite aujourd'hui M. Pagès (de l'Ariége), ancien député, membre de l'Académie des Sciences de Toulouse, et l'un de nos premiers écrivains politiques.

EGLISE, ET PLUS TARD HOSPICE DE SAINTE-CATHERINE DU FAUBOURG.

Une petite rue qui débouche dans celle de Saint-Michel est appelée *Rue de Sainte-Catherine ;* c'est tout ce qui rappelle l'ancienne chapelle et l'hospice de ce nom. Ce fut jadis une cure dépendante de l'abbaye de Longages. L'abbesse en nommait le ministre ou curé. Le chapitre de Saint-Etienne avait donné cette église aux religieuses de Longages, moyennant une rente de vingt sols toulsas. Par un acte passé le 23 mars 1203, le chapitre permit aux religieuses d'avoir là un cimetière dans lequel ne pourraient être inhumés cependant que les pélerins et les religieux de l'ordre auquel l'abbaye de Longages appartenait. « Depuis, dit Catel, cette église a été délaissée, et j'ai remarqué qu'en l'an 1528 on en fit un hôpital, appelé dans les titres, en langage du pays, l'*Hospital des roignous de la roigne de Naples*.

La nomenclature révolutionnaire n'a pas été, en 1794,

(1) Intendant en retraite, chevalier de Saint-Louis, de Charles III, et de la Légion-d'Honneur.

moins ridicule, moins stupide dans le faubourg Saint-Michel que dans toutes les autres parties de la ville. Ce quartier fut nommé *Faubourg du Triomphe ;* on eut ainsi la *Place* et la *Porte du Triomphe;* la *Rue des Récollets* devint la *Rue Redoutable*, la *Rue des Menuisiers* fut la *Rue Inébranlable*, la *Rue de Monluc*, qui rappelait les souvenirs d'un homme célèbre, ne fut plus que la *Rue Puigcerda*, et le *Port Garaud* reçut l'appellation de *Port de l'Urgence* (1)!..

Chateau Narbonnais.

En rentrant dans l'intérieur de la ville, le monument le plus remarquable était, sans aucun doute, le *Palais*, nommé très anciennement le *Château Narbonnais*.

Il faut mettre au rang des fables qui n'ont pas même le charme des détails, la prétendue fondation de cet édi-

(1) Voyez Notes et Preuves. En 1840, l'Académie royale de Metz avait mis au concours cette question : *Recherches sur l'étymologie des rues, places, ponts, etc., de la ville de Metz*. Dans le volume publié par cette Académie, en 1845, on trouve, page 102, une *Chronique de quelques rues de Metz*, et on lit dans ce Mémoire, page 105 : « N'y a-t-il pas quelqu'inconvénient à changer, sans nécessité, les noms des rues et des places qui sont généralement connues sous d'anciennes dénominations? à quoi bon, par exemple, avoir substitué, à notre vieille *Place Saint-Jacques*, une *Place d'Austerlitz*? et avoir implanté à Metz une place Friedland? Quel rapport y a-t-il entre certaines rues de Metz et la ville d'Alger? Ces noms, bien qu'ils aient été dictés par un noble sentiment de patriotisme, n'en sont pas moins impropres et ridicules.» Ne pourrait-on pas faire l'application de ces judicieuses remarques à la ville de Toulouse? Pourquoi tant de dénominations nouvelles qui rappellent des faits qui sont relatifs à la France en général et non à cette ville en particulier? L'histoire de la vieille Toulouse fournirait aux administrateurs cent noms glorieux. Pourquoi ne pas avoir la *Place des Rois de Toulouse, la Place des Comtes de Toulouse, les Rues d'Alaric, de Louis-le-Débonnaire, du Comte Raymond, du Duc Eudes, etc., etc.?* Pourquoi, en prenant des noms modernes, ne pas avoir la *Rue de Damiette*, où des généraux et des soldats Toulousains vainquirent les Turcs en l'an VII? Pourquoi ne pas avoir une *Rue de Lonato*, afin de rappeler la bravoure des Toulousains à cette bataille? Pourquoi souffrir surtout qu'un nouveau faubourg prenne le nom de *Bonnefoi*, tandis que le sol sur lequel il est bâti fit partie du champ glorieux de bataille du 10 avril 1814?

fice par un roi de Toulouse nommé Aquarius Beletus; mais ce qui paraît hors de doute, c'est l'origine romaine de ce palais, et, suivant les détails donnés par Noguier, on pourrait croire que, de même qu'à Bordeaux et en d'autres lieux, on avait réparé ce château en se servant de pierres tirées d'autres édifices.

Noguier, qui écrivait en 1549, dit en parlant du Château Narbonnais : « Entre autres choses ce chasteau avoit deux grosses tours, l'une regardant le midi, l'autre le septentrion; lesquelles démolissant ont été trouvées par dedans fabriquées de terre ferme, de terre cuite, de cailloux ensemble joints à force de chaux vive... et de grosses pierres de taille, qui avoient plutost apparence de dépouilles, reliques et vestiges de ruine d'autres bastiments que d'avoir été fait à propos. Leur entre-deux étoit de même que le demeurant, et tellement rempli que le tout sembloit une plate-forme d'une grande forteresse, comme l'avons vu et le tenons de Nicolas Bachelier, souverain architecte, homme de grand engin et littérature en ce bel art d'architecture duquel endroit il a ennobli l'age de nos neveux, laissant les mémoires de ses excellens ouvrages et édifices magnifiques et somptuosités d'admirable industrie et proportions.... lequel, mis au nombre des citadins Tolosains, eut des messieurs du parlement, la charge d'employer sa vue et son avis au fait de la ruine du chasteau de peu de jours faite pour raison de la pesanteur des grandes pierres, de quoi les murailles d'icelui étoient construites, n'étant d'aucun mortier ni ciment assemblées, mais seulement l'une à l'autre cramponnées, et de toutes parts ainsi jointes et rangées à la règle, que nulle chose (fors l'antiquité et rougure du temps) ne pouvoit empirer : pourquoi le démolissement s'en est ensuivi, doutant plus grande chûte, danger et scandale; lequel démolissement fut fait sous la conduite de cet excellent ouvrier.

» Les murailles de ce chasteau excédoient l'ouvrage de tout engin humain, estant de merveilleux artifices dressées de gros cailloux enchassés dans le contour des pierres de taille.....

» Faisant la démolition de ces deux tours (ou plate-forme), on y trouva un portail de singulier artifice et naïve excellence....

» Sa porte étoit mi-enterrée, ayant d'ouverture dix pams et plus, et de largeur semblable mesure. Sur icelle porte se montroient quatre arcs en forme d'arcade ou d'architrave, sur laquelle aussi y avoit une grandile, afin de soutenir un trophée tiré en ronde-bosse et de bonne grâce. — Ce trophée avoit la tige d'un arbre avec ses racines qui apparoissoit jusques à demi, ayant le reste emmantelé ou couvert de quelques couvertures de dépouilles jusques au sommet, lequel étoit un terme couronné d'une triomphante couronne de laurier ou d'olivier, semblant tenir les deux bouts du manteau pliés et attachés à monceaux. Près de chaque bout du pli du manteau, en voyait fiché un pavois évidentant du muffle de lion (ressemblant à

gargoules) au milieu, et quant et quant se faisoient voir de chaque part trois divers et vieux harnois, sortans leurs pointes et ferremens dessous lesdits parois, parmi lesquels on apercevoit facilement un trident.

» Contre la tige de ce trophée étoient posées sur le grandile deux effigies d'hommes captivés, ou d'un homme et d'une femme vaincus. »

Ce long passage prouve que l'origine du Château Narbonnais remontait à l'époque romaine. Catel confirme cette opinion : « Nous pouvons remarquer, dit-il, tant par la structure de ce bastiment qui étoit basty de grands quartiers de pierres cramponnés avec des lames de fer et de plomb que par son portail, et par les statues romaines *que j'ay veu* tirer de ce bastiment, parfaitement bien taillées, que ce palais a esté basty par les Romains.... »

On croit, et ceci ne paraît pas douteux, que le *Château Narbonnais,* après avoir servi d'habitation aux magistrats romains, devint le palais des trois dynasties des rois de Toulouse, et plus tard celui des ducs d'Aquitaine et des comtes de cette ville.

En rappelant ici les noms de ces hôtes, je retracerai, en quelque sorte, toutes les illustrations du Château Narbonnais, et le lecteur, en parcourant une simple note chronologique, comprendra toute la grandeur, toute l'importance de l'histoire de cette ville, depuis la première apparition des Wisigoths, en 412, jusqu'à la réunion du comté à la couronne, en 1271.

A l'instant où l'empire romain croulait de toutes parts, ce personnage si malheureusement connu dans l'histoire de cette époque, Attalus, détermina, dit-on, Ataulphe, ou Ataulfe, à passer en Gaule avec les Wisigoths, dont il était le chef. Il quitta la Toscane où il était campé, traversa les Alpes et rencontra inopinément Jovin, qui avait usurpé la pourpre impériale. Ataulfe venait au secours de cet ambitieux, et cependant il ne put s'accorder avec lui. Bientôt, d'ailleurs, les intrigues de Dardanus, préfet du prétoire des Gaules, et, encore plus, l'influence de Placidie, le déterminèrent à prendre les intérêts d'Honorius.

Sœur de ce dernier, Placidie, emmenée de Rome par Alaric, était prisonnière d'Ataulfe. Celui-ci voulait l'épou-

ser, mais il n'osait encore se déclarer. Une convention fut conclue entre Honorius et lui : l'empereur dut fournir des vivres aux Wisigoths, et Ataulfe dut combattre et vaincre Jovin, et renvoyer Placidie à son frère.

Le roi Wisigoth remplit la première partie de ce traité. Il livra d'abord à Dardanus le frère de Jovin, Sébastien, qu'il surprit dans Narbonne; puis, poursuivant le premier, il l'assiégea dans Valence, le prit et l'envoya rejoindre Jovin à Narbonne, mais il ne rendit point Placidie. Il tenta de s'emparer de Marseille, et n'ayant pu y réussir, il passa le Rhône, entra dans la première Narbonnaise, en prit la capitale, et occupa ensuite Toulouse et la Novempopulanie tout entière.

Il ne fit en quelque sorte que passer dans cette ville : on était alors dans l'automne de l'année 412.

Forcé, plus tard, de capituler dans Narbonne, Ataulfe se retira en Espagne. Assassiné dans Barcelonne, il eut pour successeur Sigerikh, qui fut poignardé sept jours après son intronisation.

Wallia monta ensuite sur le trône : il traita avec les Romains, il renvoya Placidie à son père; il obtint pour lui et pour les Wisigoths la propriété de la seconde Aquitaine, avec quelques autres villes et pays adjacents. Wallia vint en Gaule en 418; il n'entra en possession que l'année suivante. Bordeaux et presque toute la Novempopulanie furent livrés à ce chef, qui, au Midi, étendit ses frontières jusqu'au-delà de Carcassonne. Toulouse devint la capitale du nouvel état.

Le fondateur du royaume de Toulouse mourut en 419. Théodoric Ier lui succéda. Il fut élu par les grands de l'état.

Après avoir combattu pour les Romains, il voulut s'agrandir du côté du Rhône, et fut vaincu par les troupes impériales. En 430, un traité de paix, conclu avec Valentinien III, lui assura la possession de tous les pays

cédés à Wallia. En 435, Théodoric assiégea Narbonne; repoussé, vaincu par le comte Littorius qui commandait les troupes romaines, il vint chercher un asile dans Toulouse. Il fit tous les préparatifs d'une vigoureuse défense, mais il ne voulut point négliger les moyens d'obtenir la paix. Il envoya, pour la demander au général romain, le saint évêque Orentius, que toute la Novempopulanie révère encore; mais Littorius, qui se prosternait devant les autels des anciennes divinités de l'empire, n'eut aucun respect pour le caractère sacerdotal dont l'ambassadeur du roi des Wisigoths était revêtu. Il repoussa avec hauteur les propositions de Théodoric; celui-ci, digne descendant de la race héroïque des Balthes, et, « selon des indices certains, petit-fils du grand Alaric (1), » ne désespéra point de l'avenir. Mais avant de remettre à son épée le soin de repousser l'ennemi, il eut recours à la pénitence, à la prière, et se signala par divers actes d'humilité chrétienne (2). La chapelle que M. de Montégut et quelques autres ont donné aux rois Wisigoths, près des tours du Château Narbonnais, et du côté où l'on construisit depuis la sénéchaussée, aurait vu alors Théodoric prosterné au pied de l'autel, tandis que dans le camp romain, Littorius interrogeait les entrailles des victimes, et croyait sur la foi des augures entrer victorieux dans Toulouse (3), à la tête des troupes romaines et des Huns qu'il avait appelé près de lui.

Une bataille eut lieu sous les murs de la ville. On combattait de part et d'autre avec acharnement, et la victoire flottait incertaine entre les légions des deux partis, lors-

(1) M. Fauriel, hist. de la Gaule méridionale, I, p. 179.

(2) Salvian. De Gub., VII., 10.

(3) Dum Aetii gloriam superare appetit, dumque auspicem responsis et dæmonum significationibus fidit, pugnam cum Gothis imprudenter consuerit. — *Prosper. Aquit*, chron. en 437.

que, tout-à-coup, Littorius, entraîné par son ardeur, s'élance dans les rangs pressés des Wisigoths. Ils l'environnent, il se défend en vain : il doit se rendre et bientôt son armée est dissipée, et les aigles impériales, captives cette fois, sont portées en triomphe dans le Château Narbonnais, ce palais des rois de Toulouse.

Il paraît qu'Aétius, qui avait pris le commandement, demanda la paix à Théodoric, et que celui-ci exigea la cession de tout le territoire qui, des environs de la forteresse de Carcassonne, s'étendait jusqu'au Rhône. Aétius ne crut pas devoir accepter ces conditions, et il semblait que la guerre allait donner au roi de Toulouse ce qu'il n'avait pu obtenir par un traité : ces soldats, pour s'emparer de ce vaste territoire, ne devaient point songer à combattre, mais seulement à marcher (1). Tout-à-coup un négociateur paraît aux portes de Toulouse. C'est l'Arvene Avitus, devenu préfet des Gaules, depuis la défaite et la mort de Littorius.

Marcus Mancilius Avitus connaissait personnellement Théodoric, et en était aimé. On ne pouvait choisir un négociateur plus habile. Cependant, dit avec beaucoup de raison un auteur moderne (2), si Théodoric ne profita pas des faveurs de la fortune, s'il ne recula pas alors jusqu'au Rhône les frontières du royaume de Toulouse, c'est que sans doute il y vit des obstacles. « Du reste, il suffisait à la gloire du petit-fils d'Alaric de sortir non vaincu d'une guerre contre Aétius, et d'avoir affermi l'existence de son petit royaume. Il paraît certain qu'à dater de cette époque, la portion de la Gaule occupée par les Wisigoths en était la plus paisible et la plus heureuse. La masse de la population gallo-romaine, déchargée du

(1) .... Nec erat pugnare necesse
Sed migrare Getis..... *Sidon. Apol. Panegiric. Avit.*

(2) M. Fauriel, *ibid.*, p. 199.

fardeau des impôts dont elle était partout ailleurs écrasée, en pleine et sûre jouissance de l'ordre civil et du régime municipal institué par les lois romaines, préférait hautement le gouvernement des Wisigoths à celui de l'empire..... »

L'invasion d'Attila vint porter le trouble dans les Gaules : Aétius accourut; mais son armée était trop faible pour oser tenter une attaque contre l'armée barbare. Il fallait évidemment implorer Théodoric, mais celui-ci avait des intérêts opposés à ceux des Romains. Cependant Avitus, envoyé de nouveau vers lui, assura à la cause de l'empire le puissant secours des Wisigoths, et Théodoric quitta pour toujours le Château Narbonnais, sa somptueuse demeure.

On combattit dans les Champs Catalauniques : Attila fut repoussé, mais Théodoric Ier mourut sur le champ de bataille. Le lendemain on chercha le corps du roi de Toulouse, on le trouva sous un monceau d'autres cadavres; « les funérailles qu'on lui fit furent dignes d'un petit-fils d'Alaric; il fut emporté à la vue des Huns par des groupes nombreux de ses braves, dont les uns pleuraient et frémissaient à la fois, et dont les autres chantaient les exploits héroïques de la race des Balthes, d'une voix où éclatait encore leur courroux guerrier (1).

Thorismund, ou Thorismond, l'aîné des fils de Théodoric, revint promptement à Toulouse, et ceignit la couronne dans le Château Narbonnais, en présence de ses cinq frères. Deux seulement avaient atteint l'âge viril, et regardaient d'un œil d'envie le diadème qu'ils auraient voulu pouvoir placer sur leur front.

Thorismund sentit, comme son père, le besoin d'étendre jusqu'au Rhône la puissance des Wisigoths; il mar-

(1) Jornand. XLI.

cha vers cette partie de la Gaule, et assiégea la ville d'Arles, cette *Rome des Gaules* (1). Cette ville aurait peut-être ouvert ses portes au roi de Toulouse, mais Tonance Féréole, préfet des Gaules, s'était renfermé dans cette ville. Son éloquence, ses présents apaisèrent la violente haine que Thorismund portait aux Romains; il leva le siége et revint à Toulouse. Peu de temps après, Théodoric et Frédéric, ses frères, formèrent contre lui une conjuration dont le succès seul justifia l'audace. Retiré dans son appartement et presque seul, malade depuis quelques jours, le roi venait d'être saigné. Un fidèle serviteur accourt lui annoncer que des assassins s'approchent. Ils entrent, en effet; le prince oppose une résistance désespérée, mais tombe baigné dans son sang, et Théodoric, son frère, monte sur le trône qu'il vient de souiller par le plus noir attentat.

L'histoire ne reproche à ce nouvel hôte du Château Narbonnais que le crime qui lui avait donné la couronne. Il montra, pendant tout son règne, toute la magnanimité d'un souverain, toutes les qualités d'un grand homme. Sidonius Apollinaris, qui avait connu particulièrement ce roi, nous en a laissé un portrait intéressant. « Il avait, dit-il, la taille au-dessus de la médiocre, le teint blanc et relevé d'un beau coloris qui n'était chez lui que l'effet de la pudeur et de la modestie, et jamais de la colère et de l'emportement. Ses cheveux étaient frisés, ses sourcils épais; quand il fermait les yeux, les cils de ses paupières tombaient jusqu'à la moitié des joues; il avait le nez aquilin, les oreilles couvertes, selon l'habitude de la nation, par les tresses flottantes de sa chevelure, les lèvres déliées, la bouche petite, les dents blanches et bien rangées, la barbe épaisse, et qu'on avait

(1) *Gallula Roma Arelas,....*

soin de lui arracher jusqu'au bas du menton. Enfin, la juste proportion de tous ces membres formait un corps des mieux faits et des plus robustes. » Selon le même auteur, les qualités de l'esprit répondaient parfaitement à celles du corps; il conserva tant qu'il le put la paix avec les Romains. Lorsqu'après le meurtre d'Aétius et l'assassinat de Valentinien III, Petrone Maxime fut monté sur le trône impérial, lorsque celui-ci même fut égorgé et que Genseric fut entré dans Rome à la tête de ses Wandales, Avitus, que le dernier empereur avait envoyé à Toulouse, y fut salué du titre d'Auguste par Théodoric II, et par tous les seigneurs Gallo-Romains et Wisigoths que l'on avait réuni dans le palais du roi de Toulouse. Tel était alors l'abaissement de l'empire, que les Césars devaient recevoir la couronne impériale des mains des barbares, ennemis naturels du nom Romain.

Sous le règne d'Avitus, les Wisigoths devaient être regardés comme les plus fidèles alliés de l'empire. Reconnu comme empereur d'Occident à Rome, et aussi par Marcien, empereur d'Orient, Avitus pouvait concevoir de nobles projets pour l'avenir; mais, dépouillé de la pourpre par Ricimer, l'un de ses généraux, et seulement après quatorze mois de règne, il entra dans les ordres sacrés, et fut ordonné évêque de Plaisance.

Dégagé de ses liens avec l'empire, par la déposition d'Avitus, Thorismund attaqua les Suèves établis en Espagne, et que déjà il avait vaincus. Il les soumit à son autorité, leur laissant seulement, sous le titre de roi, un prince sans pouvoir réel. Ses nombreuses armées, assemblées, d'abord, près des murs du *Château Narbonnais*, s'emparèrent de la Bétique et de cette grande province qui porte le nom d'Andalousie; elles conquirent aussi toute la Lusitanie. Ainsi la plus grande partie des peuples de la Péninsule était soumise à son autorité; mais Narbonne

manquait à cette portion de royaume qui s'étendait en deçà des Pyrénées. Thorismund s'en rendit maître, et l'empereur Sévère II, qui vivait alors, fut forcé de lui céder par un traité ce qu'il avait conquis par les armes.

Un fratricide lui avait donné le trône de Toulouse, un crime pareil lui ravit le fruit de celui qu'il avait commis.

A peine âgé de dix-huit ans, Euric ceignit le diadème. Doué d'un vaste génie, d'une volonté ferme, d'un caractère indomptable, d'une valeur à toute épreuve, ce prince semblait destiné à devenir le chef de l'un des plus puissants états de l'Europe. L'empereur Anthémius voulut en vain arrêter le cours des entreprises de ce jeune monarque. Euric commença par s'assurer d'abord de la possession de toutes les provinces transpyrénéennes qui n'étaient soumises qu'en partie. Il amassa des trésors, il disciplina des armées. L'Espagne tout entière fut bientôt en son pouvoir, et c'est dans le *Château Narbonnais* qu'il recevait les hommages des peuples de cette riche portion de l'Europe. Mais ce n'était pas assez pour lui, il lui fallait toutes les provinces de la Gaule jusqu'à la Loire, et il sut les conquérir ; alors Toulouse fut la capitale d'un royaume dont les frontières étaient dessinées, par la Loire dans toute l'étendue de son cours, par le Rhône et par les deux mers qui pressent les Pyrénées, et qui baignent tout le littoral de la Péninsule hispanique. Certes, ce palais, ce *Château Narbonnais*, demeure des rois de Toulouse, devait avoir alors une grande célébrité ; c'était là que venaient les ambassadeurs des rois Francs et Burgundes, des Wandales, des Goths de l'Italie; c'est dans ce palais que les empereurs d'Occident, tremblant sur leur avenir, envoyaient leurs ambassadeurs ; c'est là que les Césars de Byzance faisaient de riches présents au descendant d'Alaric; et un seul mot de ce prince, prononcé dans cette enceinte, pouvait ébranler les états voisins et causer la chûte des dynasties qui

cherchaient à s'établir sur les ruines de la puissance romaine. Arien fanatique, et persécuteur du catholicisme, ce roi de Toulouse mourut, en 484, après avoir régné dix-huit années, et à l'instant où il formait les plus grands desseins pour l'agrandissement de sa puissance et pour la destruction de la foi catholique. Alaric, son fils, lui succéda; il avait vu Euric ajouter, au titre de conquérant, celui de législateur ; car ce prince avait en effet ordonné de réunir et de présenter les diverses coutumes de sa nation sous une forme régulière, et nous avons encore le Code Wisigothique écrit alors, et qui est l'un des monuments les plus curieux du moyen-âge.

Ces lois n'étaient point destinées aux Gallo-Romains, aux anciens habitants du pays ; ceux-ci avaient conservé la législation et les libertés qu'ils tenaient des anciens possesseurs de la Gaule. Les Wisigoths, comme tous les autres barbares du Nord, respectèrent les institutions des peuples vaincus, ou soumis. Ils n'étaient, en quelque sorte, que campés sur le sol qui leur avait été cédé, et ils laissaient aux anciens habitants une sorte d'indépendance légale. Alaric voulut faire pour ses sujets Gallo-Romains, ce que son père avait fait pour les Wisigoths. Il ne s'agissait point d'écrire des lois, il fallait seulement abréger et commenter le Code Théodosien. Ce code, publié en Occident, sous l'empire de Valentinien III, faisait le fonds de toute la jurisprudence de cette époque; mais quelques-unes de ses lois paraissaient obscures; Alaric voulut qu'elles fussent commentées par les plus habiles jurisconsultes romains, et il paraît que la ville d'Aire, située dans la Novempopulanie, est la cité où ce travail fut terminé.

Vaincu et tué à Vouglé, en l'année 507, Alaric fut le dernier roi Wisigoth de Toulouse. Des ducs eurent ensuite le gouvernement de cette ville pour les rois Francs. Ce furent Abundantius, Launebolde, Didier, Austrovalde et

Serenus. Ces gouverneurs généraux de l'Aquitaine Neustrienne, habitèrent sans doute le *Château Narbonnais*.

En 629, Caribert, frère de Dagobert, n'ayant point reçu après la mort de Clotaire II sa part de l'héritage commun, excita des troubles, s'empara de Toulouse, et voulut y fonder la seconde dynastie des rois de cette ville. Reconnu par Dagobert, il eut sous sa domination toute cette partie de la France qui est située entre la Loire, le Rhône, les Pyrénées et l'Océan; mais il ne jouit que pendant moins de deux ans du nouveau royaume de Toulouse, ou d'Aquitaine. Son fils Hilpéric, ou Chilpéric, mourut aussi en 631, et le *Château Narbonnais*, qui avait recouvré ses pompes royales, se couvrit de deuil, en recevant de nouveau des ducs français. Venerandus, Sadragisile, et quelques autres, administrèrent le pays au nom d'un souverain que l'on considérait comme entièrement étranger. Ce ne fut que vers l'an 637 que Boggis et Bertrand, autres fils de Caribert, rentrèrent en possession d'une partie des domaines de leur père, mais seulement avec le titre de ducs d'Aquitaine.

On a contesté, et l'on conteste encore, la descendance Mérovingienne de la dynastie ducale de Toulouse, sans s'apercevoir que les titres sur lesquels cette dépendance est fondée n'ayant pu et ne pouvant être utiles à personne, personne n'avait intérêt à les supposer.

Au milieu des incertitudes qui obscurcissent quelques pages de notre histoire, le nom d'un héros, digne de tous les hommages, apparaît environné de la double auréole de la victoire et du malheur : c'est Eudes, ou Eudon, duc d'Aquitaine, et selon les historiens, fils de Boggis. Il eut en Charles-Martel un ennemi redoutable, un persécuteur constant; mais Dieu lui réservait un éclatant triomphe au pied des murs de la capitale de son duché, et des tours qui défendaient l'antique palais de nos rois.

Depuis plusieurs années l'Espagne obéissait aux Arabes qui, des bords lointains du Guadalete, étaient parvenus sur l'extrême frontière de la Gaule. Ils avaient même tenté plusieurs fois de traverser l'*Albortat*, ou les montagnes qui nous séparent de la Péninsule. La première incursion qu'ils avaient faite fut dirigée par le Vali el-Haur-Ben-Abd-el-Rhaman, et les *Agareniens*, comme on le disait alors, s'établirent dans la Septimanie. El-Samah-Ben-Abd-el-Melek fut le successeur d'El-Haur. Toulouse était alors la position militaire la plus importante du sud-ouest de la Gaule; placée au centre de l'isthme, au nœud des routes tracées vers l'intérieur de la Gaule, elle devait puissamment influer sur les destinées de celle-ci. Ce fut donc vers Toulouse qu'El-Samah dirigea son armée, moins nombreuse sans doute que ne l'ont dit les auteurs contemporains, mais cependant extrêmement redoutable. Toulouse fut assiégée. Eudon était absent, et il accourut à la tête d'une armée valeureuse. Dans un combat long et meurtrier, les Arabes furent complétement vaincus; et, si l'on en croyait leurs historiens, l'islamisme n'aurait jamais éprouvé une plus grande perte. Le jour qui l'éclaira fut, dans l'avenir, considéré comme un jour funeste. Les écrivains orientaux n'en parlent jamais sans le signaler par une épithète lamentable, et, comme l'a remarqué M. Fauriel, le meilleur de ces historiens, Ibn-Hayan, semble annoncer que de son temps, c'est-à-dire quatre ou cinq siècles après l'événement, cette défaite était encore le sujet d'une commémoration solennelle.

Hunauld, successeur d'Eudon, abdiqua en 545. Waiffre, son fils, coupable aux yeux des Carlovingiens, parce qu'il était le chef de la dynastie Mérovingienne, régnant encore dans le Midi de la Gaule, fut l'objet d'une persécution systématique et cruelle, et il mourut assassiné par les émissaires de Pépin.

On doit croire que dans la suite le *Château Narbonnais* fut habité par des ducs ou gouverneurs, envoyés par les monarques Carlovingiens.

Louis, fils de Charlemagne, né dans l'Agenais, fut, bien jeune encore, couronné roi d'Aquitaine, à Rome. Ce royaume était formé alors des deux provinces ecclésiastiques de Bourges et de Bordeaux, du Toulousain et de la Novempopulanie, ou Gascogne. Louis étendit aussi sa domination sur la Septimanie ou Gothie, et sur les conquêtes faites par les Français au-delà des Pyrénées; ainsi le nouveau royaume, dont Toulouse devint la capitale, fut borné par la Loire, l'Ebre, le Rhône et les deux mers.

C'est en l'année 781 que Louis fut couronné roi d'Aquitaine ou de Toulouse. Conduit, à l'âge de trois ans, dans cette ville, il y fut élevé, et il y reçut l'instruction religieuse qui lui mérita dans la suite le surnom de *Pieux*. Habitant le *Château Narbonnais*, il y régla tout ce qui était relatif aux finances et aux domaines de ses états; il y tint la Diette de Toulouse, et il y célébra son mariage avec la reine Ermengarde, en l'année 797. C'est là qu'il donna diverses chartes pour la fondation ou le rétablissement de plusieurs monastères; c'est là qu'il appela d'abord auprès de lui saint Benoît d'Aniane, dont les conseils lui furent si salutaires; c'est de là qu'il partit pour aller soumettre Barcelonne et une grande partie de la Marche d'Espagne. Il fit, suivant un historien, le bonheur et les délices des peuples d'Aquitaine par la sagesse de sa conduite, et la douceur de son gouvernement. Il avait surtout un si grand amour pour la justice que, non content de la faire rendre exactement, il se faisait un devoir de l'administrer lui-même trois fois chaque semaine. Son palais était l'asile de la bienfaisance, de la piété, de toutes les vertus. Associé à l'empire par son père, et, bientôt, seul empereur lui-

même, il donna le trône d'Aquitaine à Pépin Ier, son second fils, et le *Château Narbonnais* vit se perpétuer la troisième dynastie des rois de Toulouse. Louis avait régné spécialement sur l'Aquitaine pendant trente-sept années, moins en souverain qu'en bon père. Mais les princes qui lui succédèrent ne possédèrent point ses vertus. Pépin Ier se révolta souvent contre l'empereur, et même une fois il le dépouilla de ses états. Pour le punir, Louis donna le royaume d'Aquitaine à Charles-le-Chauve. Cependant Pépin remonta sur le trône. Sous lui le royaume d'Aquitaine, ou de Toulouse, s'accrut sensiblement. Ses états étaient limités par la Loire, depuis sa source, jusqu'à son embouchure dans la mer, par l'Océan, les Pyrénées et la Septimanie. Il habita souvent Toulouse, et il rassembla, dans son palais, la diète générale du royaume. Plus tard, il dépouilla plusieurs monastères, et il en fonda quelques autres. Son fils, qui habita aussi le *Château Narbonnais*, mais plus rarement, fut d'abord privé de la succession au royaume d'Aquitaine, par l'empereur, son aïeul; mais il parvint cependant à conserver le titre de roi. Dans sa vie, toujours aventureuse, toujours agitée, il combattit souvent contre Charles-le-Chauve, qui prit le titre de roi d'Aquitaine, et, pour lui résister, il se ligua avec les Sarrasins et les Bretons contre cet empereur. Ce dernier fut reconnu roi d'Aquitaine, et dépouilla ainsi entièrement Pépin II. Ce dernier, rappelé quelquefois par les Aquitains, et presque toujours chassé par eux, traita avec les Normands, et vint avec eux assiéger Toulouse. Arrêté et emprisonné à Senlis, il y mourut. Ensuite Charles-le-Chauve, assiégeant Toulouse, en 849, chargea Héribert, abbé de Fontenelle ou de Saint-Wandrille, qui servait à la tête des vassaux de son abbaye, et un seigneur, nommé Odon, de l'attaque de la Porte Narbonnaise qui touchait au palais des rois Wisigoths, « et ce fut à la valeur et à la

bonne conduite du premier, que ce prince fut redevable de la prise de Toulouse. » Par les ordres de l'abbé, ses vassaux ayant ramassé une grande quantité de matières combustibles, l'appliquèrent à la porte et y mirent le feu, qui en consuma la plus grande partie, et offrit ainsi une large brèche aux assiégeants. Cette opération annonça la reddition de la place. Depuis, Charles-le-Chauve disposa du royaume de Toulouse en faveur de Charles, son fils. Il en disposa encore, après la mort de ce dernier, et le donna à Louis-le-Bègue, son autre fils. Là se termina la domination des rois de Toulouse de la troisième dynastie.

La division de l'Aquitaine en deux duchés ou gouvernements, « déjà commencée après la mort de Louis-le-Débonnaire, avait été entièrement consommée par le traité fait en 845, entre Pépin II et Charles-le-Chauve. » Le duché de Toulouse fut, à ce que l'on croit, donné à Guillaume, fils de Bernard, duc de Septimanie; et les comtes de Toulouse, successeurs de Guillaume, continuèrent à prendre le titre de ducs ou de princes d'Aquitaine, jusques vers la fin du Xe siècle (1).

Depuis, nos comtes souverains établirent leur séjour dans le *Château Narbonnais*. Là, tout rappelait de terribles et de glorieux souvenirs, et nos comtes surent, pendant quatre siècles, ajouter de nouvelles illustrations à celles qui consacraient cette demeure. Raymond IV, si connu sous le nom de Comte de Saint-Gilles, en sortit pour aller délivrer les saints lieux, vaincre à Ascalon, et mourir sur la cendre, comme un saint confesseur de la foi. Bertrand, son fils, abandonna aussi ce palais pour aller fonder en Orient la dynastie des comtes de Tripoli. Alphonse, né dans la Palestine, baptisé dans le Jourdain, arriva, encore enfant, des terres étrangères; mais le

(1) Dom de Vic et dom Vaissete, *Histoire Générale de Languedoc*, I.

palais de ses aïeux était alors envahi par le comte de Poitiers, et ce furent les Toulousains qui lui en ouvrirent les portes, après l'avoir arraché à la persécution de ses ennemis. Reconnaissant envers ses vassaux, prince digne d'être aimé, Alphonse Jourdain les combla de bienfaits, et lorsqu'il partit pour aller mourir, comme ses pères, dans les lieux voisins du Saint Tombeau, il laissa aux Toulousains un gage de son amour, en consacrant dans plusieurs chartes leurs franchises et leurs libertés.

Raymond V naquit dans le *Château Narbonnais*. Il l'habita avec sa femme Constance, sœur de Louis-le-Jeune, et ce fut dans ce même château qu'il reçut son beau-frère, alors que celui-ci vint défendre Toulouse contre les rois d'Angleterre et d'Ecosse, et les petits princes qui s'étaient ligués pour mettre un terme à la puissance de nos comtes. Alors, la noble bannière de France, teinte d'azur, et semée de fleurs de lis d'or sans nombre, brilla victorieuse près de la bannière de pourpre, de nos comtes. Dans la suite, Raymond VI voulant, à tout prix, se réconcilier avec le Saint-Siége, livra le *Château Narbonnais* aux légats du pape, et fut demander un asile à la famille de Roaix, aussi distinguée par ses illustrations chevaleresques que par ses richesses. Raymond VII rentra dans cette demeure, après avoir reconquis avec gloire les anciens domaines de ses pères. Alphonse II et Jeanne, en qui finirent nos comtes souverains, ne s'y arrêtèrent que momentanément, et, depuis, le vieil édifice demeura désert, ou occupé seulement par des chefs d'un rang inférieur, par des hommes qui ne comprirent point ce que c'était que ce vieux palais romain, où se pressaient tant de souvenirs, et où l'on trouvait encore les traces de quatre familles souveraines.

J'aurais pu dire que le comte de Montfort avait habité aussi cette forteresse; et que c'est là aussi qu'il avait établi le siége de sa tyrannie. Mais la mémoire des crimes de

cet homme, malheureusement célèbre, est empreinte dans un grand nombre de pages de ce livre, et j'ai trop souvent redit, peut-être, tout ce que nos pères avaient souffert pour la sainte cause de l'honneur et de la fidélité.

Les vieilles murailles de ce palais se couvrirent de guirlandes et reprirent un éclat depuis longtemps oublié, lorsque Charles VI vint à Toulouse. Ce prince demeura un mois dans la vieille forteresse, et, depuis, quelques autres grands personnages sont venus visiter cette enceinte renversée en grande partie, en 1556. Le parlement y fut établi dès l'an 1440. Cinquante-deux ans après, on y bâtit la grande salle des audiences, et l'on plaça au-dessus de la porte cette inscription, en vers français, que j'ai retirée des ruines :

Regnant le roy de grand renom,
Charles huictiesme de ce nom,
Ce lieu fut faict et mis à fin.
Lors fut nay le noble Dauphin,
Veille sainct Denis glorieux,
Mil quatre cens nonante deux.

On a vu comment le duc de Fitz-James et le comte de Périgord ont exécuté les ordres des ministres dans ce palais, et la noble résistance du parlement, en 1763 et en 1788.

J'ai dit ailleurs (1) que les rois François I[er] et Charles IX avaient tenu leurs lits de justice dans ce même palais.

J'ai dit aussi comment l'on a, sous nos yeux, démoli la *Tour de l'aigle*, cet admirable reste du *Château Narbonnais*.

Peut-être pourrait-on ajouter encore à cet article, en rappelant ici les jugements les plus singuliers, rendus dans le palais de Toulouse. Cependant je crois pouvoir en être dispensé. Déjà l'on a vu l'indication des principaux procès jugés par les diverses chambres du parlement. D'ailleurs on

(1) Tome III.

sait que, dans tout ce qui est relatif à la justice criminelle, ce parlement fut constamment sévère, sans avoir égard à la qualité des personnes, et punissant avec la même sévérité et le gentilhomme et le paysan. Il condamne aux galères le baron d'Entragues pour ses crimes. Ses trois fils qui, selon Dom Vaissete (1), volaient sur les grands chemins, eurent, en 1604, par arrêt du parlement la tête tranchée.... Villefort, outré de ce que le comte d'Apchier avait, aux états particuliers de Gévaudan, obtenu la préséance sur son frère, l'avait attaqué dans l'église cathédrale de Mende, et blessé à mort; il fut arrêté cette même année, conduit à Toulouse, et condamné par le parlement à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté sur la place de Saint-George. Les deux frères Luquisses, convaincus de trahison, subirent aussi, la même année, ce dernier supplice. Un ouvrage spécial pourrait seul faire connaître tout ce que l'on pourrait recueillir à cet égard. Quant aux causes civiles, le *Journal du palais* existe, et peut donner d'importantes notions aux jurisconsultes. J'avoue toutefois qu'il n'aurait pas été sans intérêt, sous le rapport littéraire, de faire connaître, par des extraits, le genre d'éloquence de notre ancien barreau pendant les quatre siècles de son existence. Mais on sent combien un tel travail exigerait de temps et d'espace; au XV[e] siècle, on trouverait une sécheresse de style extraordinaire, un mélange constant de phrases latines et de phrases françaises; jamais les mouvements de l'éloquence, et bien souvent les pensées mesquines des procureurs de ce temps : là aussi on trouverait des détails qui choqueraient les convenances, ou qui insulteraient à la pudeur de notre langage, car alors chaque chose était nommée par son nom. Au

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome V, ancienne édition; ou tome IX, nouvelle édition, par M. le chevalier Al. Du Mège.

XVIe siècle, la célébrité du barreau de Toulouse s'agrandit. On voit aussi que les avocats étudient les grands modèles, mais ce n'est point pour les imiter dans ce qu'ils ont d'admirable, c'est seulement pour en citer des fragments. Un plaidoyer n'était alors, en général, qu'une série de passages, copiés dans les anciens auteurs, et chaque action publique de nos avocats se présentait, hérissée de grec et de latin. On voit que ces hommes d'étude travaillaient leurs causes, lisaient tous les livres, et s'efforçaient de rattacher aux procès dont ils s'étaient chargés, fût-ce les plus minimes, de longues tirades de vers grecs, puisés dans l'Iliade, des fragments de Cicéron, des passages des plus beaux psaumes, le tout mêlé de quelques lignes de la *Novelle* de Justinien, des œuvres morales de Plutarque et des écrits de Minutius Félix, de Tertullien et de Saint-Hieronyme. Pendant une partie du XVIIe siècle, le goût ne changea point. Les avocats, pleins de science, érudits, à toute épreuve, et que l'on remarquerait maintenant, même à l'Institut, citaient sans cesse les anciens auteurs, les écrits et les commentaires de tous les jurisconsultes, les ouvrages faits en Espagne et en Italie, sur les matières de droit. On est surpris alors que l'on examine l'un de ses plaidoyers, de voir tant d'instruction, de reconnaître tant d'esprit, tant d'à-propos, dans les citations qui, ainsi que je l'ai dit, hérissent les discours. Alors il arrive que l'on reconnaît que ce barreau n'ignorait rien, et qu'il savait traiter, avec autant de profondeur, et les matières ecclésiastiques, et le droit public, et les matières domaniales, et les questions scientifiques même. Il arrive aussi que l'on admire les magistrats de ce temps, tous capables d'entendre et d'apprécier de si doctes harangues, et l'on voit que, bien que les charges fussent vénales, ceux qui les occupaient s'en étaient rendus dignes, et par des études sérieuses, et par des travaux que l'on ne pourrait guère plus comprendre

aujourd'hui que dans les séances de l'Académie des belles-lettres de l'Institut (1).

Au XVIII[e] siècle tout changea; ce luxe d'érudition qui brille dans les plaidoyers prononcés durant les deux siècles précédents, disparaît en entier. Point de mouvements oratoires, point d'excursions dans le domaine de l'antiquité. Il n'y a, dans les discours des avocats, qu'une discussion froide et décolorée; les procureurs ont proscrit l'éloquence, et ce n'est que vers 1750, et même plus tard, que les Lacroix, les Taverne, les Verny, les Jamme, et quelques autres, rappellent, ainsi que je l'ai dit, les plus beaux jours du barreau, et unissent à une science, qui n'est pas douteuse, une éloquence entraînante et tous les charmes de l'art de bien dire.

Des travaux entrepris en 1845, pour établir, presque en face de l'un des côtés du Palais de Justice, un édifice pour le Tribunal de première instance, ont fait découvrir d'immenses ruines. Les fondements du Château Narbonnais ont été mis à nu. Rien de plus grandiose, de plus fort que ces épaisses murailles. On a trouvé dans les déblais un grand nombre de blocs en pierre qui avaient été retenus entr'eux par des crampons de fer et de bronze. Ces fondements s'unissent à des substructions ornées de

(1) Il fallait en effet connaître, non-seulement les lois romaines, mais les commentateurs. On devait savoir toutes les subtilités du droit civil et du droit canonique, et n'être étranger, ni aux lois générales de la province, ni à celles de toute la France. Nul n'achetait une charge, sans être assuré de la remplir avec distinction. Aussi, les légistes, les arrêtistes étaient-ils nombreux dans ce parlement, où le zèle, où la science des Papus était justement devenue proverbiale, où l'on écoutait, comme des décisions irréfragables, celles de Bastard, où l'on admirait la sagacité de Pegueyrolle (*), les profondes connaissances des Segla, des Sauveterre, des Catellan, et l'esprit incisif de Montégut, de d'Aguin et de d'Orbessan.

(*) J'ai en cet instant sous les yeux un recueil manuscrit des rapports, des discours de M. de Pegueyrolle, qui fut membre de l'Académie des Jeux-Floraux.

pilastres et que recouvrent d'ignobles échappes, du côté de la *Rue de l'Inquisition*. J'avais, il y a peu d'années, signalé ces ruines comme romaines; mais la Société à laquelle j'adressai un mémoire à ce sujet, en jugea autrement. Aujourd'hui les immenses fouilles qui ont eu lieu et les découvertes qu'elles ont amené, ont justifié mes opinions; mais tout ce qui a été retrouvé est détruit, ou va l'être.

La *Porte du Château* était connue dans les derniers temps sous le nom de porte Saint-Michel. Elle était à peu près dans l'axe de la rue dite de l'Inquisition, et avait pris le nom de porte du Château, parce qu'autrefois elle donnait entrée dans cette forteresse, et que plus tard elle touchait à ce qui restait encore de cet édifice. Elle fut abattue en 1787, lorsque, d'après les projets de l'architecte Raymond, l'on avait décidé d'établir sur le sol d'une partie du palais une place publique, et dans l'axe de la grande route de Montpellier un arc de triomphe qui devait remplacer la porte que l'on détruisait. Catel dit : « La porte du chasteau est le plus souvent appellée, *Porta Castri Narbonensis*, et ce d'autant qu'elle est tout contre le Chasteau Narbonnais, d'autres fois *Porta Narbonensis*, parce que c'est la porte pour aller à la ville de Narbonne. Il y avoit en ladicte porte une recluse, comme en la pluspart des autres, laquelle est appellée dans un acte de l'an mille trois cens et six, *Reclusa Portæ Narbonensis*. »

Il y avait aussi tout auprès de la porte du château, mais en dessous, une maison de lépreux qui est nommée, dans un ancien acte de l'an 1306, *Miscellaria Castri Narbonensis*. Catel avait vu une donation faite par un Raymond, comte de Toulouse, donation faite par les frères et sœurs de la maison des lépreux de la porte Narbonnaise, *fratribus et sororibus domus miscellariæ portæ Narbonensis*. La même année, que Catel n'indique point, les lépreux firent à Raymond, comte de Toulouse,

le don de quelques biens qu'ils possédaient près de la porte Narbonnaise.

On parvenait, avant la révolution, par plusieurs portes, dans l'enclos du palais; l'une d'entr'elles, faite en forme d'arc de triomphe, et ornée de colonnes doriques cannelées et de bossages, donnait sur la place de la Monnaie, et n'a été démolie que depuis peu d'années. On voyait naguère encore à droite et à gauche, adossées aux maisons, deux des colonnes de cette porte, bâtie par ordre du premier président Nicolas de Verdun, qui voulait faire reconstruire, sous un nouveau plan, tout l'ancien Palais de Justice.

L'enclos du palais était privilégié. Une foule d'ouvriers, tenant boutique, l'habitaient, sans être sujets à payer au fisc des droits de maîtrise, et d'être obligés à faire ce qu'on appelait un *chef-d'œuvre.* Ils étaient là sous la protection spéciale de M. le doyen du parlement. Celui-ci, qui retirait un petit revenu de la location de ces boutiques, avait en outre le droit d'accorder la *maîtrise* à chacun des ouvriers habitués dans le palais. Ces derniers pouvaient ensuite s'établir dans toute autre partie de la ville, sans être sujets à payer aucun droit.

Hôtel de la Monnaie.

Cet édifice donnait son nom à la place qui s'étendait entre lui et le palais. Il nous reste un grand nombre de chartes des comtes de Toulouse, relatives à la monnaie de cette ville; et antérieurement à ces princes, des pièces frappées sous les règnes des quelques rois Wisigoths, de Louis-le-Débonnaire, de l'un des Pépin, roi d'Aquitaine, et des premiers rois de la troisième race, indiquent que Toulouse a eu constamment un hôtel ou une fabrication de monnaie; *les Tolzas* ou sous Toulousains étaient même sous les Valois une sorte de monnaie particulière à Tou-

louse. J'ai fait connaître (1) la juridiction particulière de la monnaie de Toulouse avant la révolution. Il y avait en outre un nombre d'employés ou d'ouvriers (officiers) attachés à l'établissement. Après l'*essayeur* et le *graveur*, ils formaient quatre classes : celle des *monnoyeurs*, était présidée par un doyen et par un prévôt; celle des *ajusteurs*, avait aussi pour chefs un doyen et un prévôt. Il existait aussi un officier, sous le titre de *recuchon des ajusteurs*, et un certain nombre de *tailleresses*. La lettre M était la marque ordinaire des pièces frappées à Toulouse. L'hôtel de la monnaie est actuellement transformé en caserne!!..

Conciergerie. — Chancellerie.

Je parle ailleurs de la conciergerie du palais (2), et j'ai montré que cette prison, excessivement resserrée, n'aurait pu contenir le grand nombre de prisonniers que, suivant des écrivains dont la bonne foi est suspecte, l'on y aurait renfermés à l'époque de la Saint-Barthélemy. Tout auprès de la conciergerie était l'édifice flanqué de deux tours que l'on nommait la chancellerie. Elle fut établie par des lettres-patentes de Charles VII, données à Montpellier, le 18 avril 1437. Ces lettres ordonnaient que, comme il y aurait un parlement dans le Languedoc, il y aurait aussi un scel pour les lettres expédiées par ce parlement, et les lettres de justice pour les habitants de cette province. « J'ai remarqué, dit Catel, que c'estoit anciennement un prélat qui en avoit la charge, et croy-je que Pierre Dumoulin, archevesque de Tolose, qui mourut en l'an 1451, avoit eu la charge des sceaux, car il est appelé dans l'inscription de son tombeau *Linguæ Occitanæ regius vicecancellaruis.* Je treuve aussi dans nos registres, qu'en l'an 1508, l'éves-

(1) Tome III.
(2) Voy. *Notes et Preuves.*

que de Montauban estoit conseiller et garde des sceaux. »

On voit par là que l'auteur de la nouvelle *Histoire de Toulouse* n'avait pas lu Catel, car s'il l'avait fait, il n'aurait pas dit qu'il ignorait quelles étaient les fonctions de cette charge (1) de vice-chancelier que remplissait Pierre Dumoulin.

La Trésorerie.

Cet édifice, percé de fenêtres dont les meneaux sont en croix, et que couronne une ligne de mâchicoulis, que surmontaient, en 1790 encore, d'élégants créneaux, et qui forme l'un des côtés de la *Place du Salin*, est l'ancienne trésorerie. Cet hôtel appartenait au roi, et Louis XI vint y loger, en 1463. Ce fut en se mettant à l'une des fenêtres de cet édifice qu'il aperçut le malheureux boulanger de la Rue de la Cesquière que l'on conduisait au supplice avec sa femme, et c'est de là qu'il leur accorda leur grâce. Au temps où Catel écrivait, le trésorier du domaine était logé dans cet hôtel.

« C'est, dit l'auteur des *Mémoires de l'Histoire de Languedoc*, le lieu où étaient conservés les titres du roi, comme achats, pactes de mariage, hommages et recognaissance des devoirs qui luy sont dus. Dans ladicte thrésorerie sont jugés les procès concernant le domaine, au jugement duquel on avoit accoustumé d'appeller un des messieurs les présidents de la cour, et deux des conseillers, ainsi qu'il est dit dans les lettres-patentes du roi François, données à Fontainebleau, le troisième décembre mille cinq cent quarante et un.

» Mais depuis, le nombre des thrésoriers de France ayant esté augmenté, il fut ordonné qu'ils s'assembleroient deux fois la semaine à leur bureau, pour juger les affaires concernant le domaine, qui faict que cette maison peut estre appellée la thrésorerie, de ce que les thrésoriers généraux y tiennent leur bureau. »

La *Rue de Comminges* tire son nom, et du château du comte de Comminges qui y existait, et du pont en bois qui y traversait la Garonne, et qui mettait le Comminges en communication avec le Languedoc.

(1) Tom. III, page 269.

Près de là on trouve la *Rue de l'Homme Armé.* A l'angle d'une maison est, dans une niche, la figure en pierre d'un homme, nu et barbu, de l'un de ces prétendus *sauvages* que l'on a si souvent représentés, durant le XVe siècle. Il tient une branche d'arbre ou une massue, et telle est l'origine de la dénomination de cette rue.

La *Rue de Latomi* prit son nom de celui du célèbre président Jehan de Latomi. Sur la place de son hôtel, s'élève celui de la famille de d'Aldéguier, ancienne dans le pays, et recommandable sous tous les rapports. Cette rue a pris depuis le nom de *Darquier*, parce que le savant astronome de ce nom y avait et sa maison et son observatoire.

Couvent des Carmes-Déchaussés.

Cette institution religieuse était une des moins anciennes de la ville de Toulouse.

L'édifice décoré aujourd'hui de quatre colonnes cannelées, supportant un fronton, et qui a été transformé en école de médecine, était autrefois un monastère des Carmes-Déchaussés. Catel raconte de la manière suivante la fondation de ce couvent :

« L'an 1622, dit-il, le père Bernard de Saint-Joseph qui estoit l'aîné de la maison des comtes de Bailhac, en Quercy, et le père Séraphin de Saint-François, ayant esté élus prieur et sous-prieur du convent des pères de cet ordre, à Avignon, estant à Lyon, reçurent commandement de leur provincial, de s'acheminer en la ville de Tolose, où le roi devoit arriver, afin de tascher d'y établir un convent de leur ordre. Ils y arrivèrent doncques, le 26 juin 1622, un jour avant que Sa Majesté entrât dans la ville, et se logèrent avec les pères du tiers-ordre. Sa Majesté les ayant veus, leur donna permission d'establir un monastère de leur ordre dans la ville, par les lettres-patentes du trois juillet suivant.

» Depuis, tant le sieur archevesque que le chapitre le trouvèrent bon, et les Capitouls apportèrent aussi leur consentement audict établissement, le seize février suivant. Jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé lieu pour bastir leur convent, leur demeure ordinaire fut chez les pères du tiers-ordre, et n'en trouvant point de plus commode, ils achetèrent une maison et jardin aux fauxbourgs, près la porte Montgaillard. Une bonne partie de l'argent qui fut employé audict achat leur fut donné charitablement par

la demoiselle veuve de M. de Vezian, conseiller au parlement. Depuis ils ont basti en ce lieu une chapelle et convent dont ils prirent possession, et y fut exposé publiquement le saint sacrement, par M. l'évesque de Rieux, qui y célébra la première messe, le 3 mars 1623. »

Plusieurs religieux recommandables ont habité ce monastère. Le P. Hyacinthe Sermet, prédicateur du roi, et membre de l'Académie des sciences, était Carme-Déchaussé du couvent de Toulouse. On sait qu'il sortit de ce monastère pour haranguer les gardes nationales, et pour accélérer la marche de la révolution; on sait aussi que, devenu *évêque métropolitain du sud,* il fut persécuté en 1793 et en 1794, et que lors du concordat, il dut faire sa démission, et devenir chanoine de Saint-Denis.

Couvent des Religieux de l'Ile, et Eglise de Saint-Antoine de Lezat.

La rue qui, de la place du Salin, conduit jusqu'à l'ancien local sur lequel s'élevait le couvent des grands Carmes, portait autrefois le nom de rue, ou de *Carriera de Ramon en Pharao;* et c'est de là que vient le nom de *Rue Pharaon* qu'elle porte aujourd'hui. C'est dans cette rue que fut bâti très anciennement, sous l'invocation de saint Antoine, un prieuré dépendant de l'abbaye de Lezat. Ce prieuré était autrefois en dehors des murs, et fut transporté dans l'intérieur de la ville, alors que l'on démolit les faubourgs de celle-ci pour la mettre en défense; c'est ce qui résulte d'une transaction passée entre Centulle, prévôt de l'église Saint-Etienne de Toulouse et son chapitre, et l'abbé de Lezat, uni au prieur de cette maison. L'acte est du 12 janvier 1357. Une bulle du pape Innocent, insérée dans cette transaction, nous apprend que cette église était anciennement très somptueusement bâtie hors de la ville, près du *Château Narbonnais.* On y lit ensuite des détails curieux sur l'ancienne église du prieuré

et sur sa destruction (1). La construction de la nouvelle église étant commencée, le chapitre de Saint-Etienne s'opposa à la continuation de cette œuvre, et il fallut, comme toujours, acheter de lui la permission de bâtir en ce lieu.

On sait qu'en 1580, le roi Henri de Navarre, étant entré dans la ville de l'Ile-en-Jourdain, en chassa les religieux de l'ordre de Saint-François, qui, munis d'un sauf-conduit, vinrent au nombre de trente-six, et processionnellement, se réfugier dans Toulouse. Ils s'établirent bientôt après dans le prieuré de Saint-Antoine. Depuis ils firent reconstruire leur église sur les dessins de J.-P. Rivalz. C'est dans l'édifice qui avait précédé celui-ci que l'avocat général Daffis, assassiné par quelques hommes égarés, fut enseveli en 1584.

J'ai parlé du couvent de la Trinité, qui se trouvait situé dans les enclaves du Capitoulat de Saint-Barthélemy; mais je n'ai pas cru devoir le séparer de la description de cette partie de la ville où se trouvait la maison de Nicolas Bachelier.

Eglise de Nazareth.

Dans un arrêt donné au grand conseil, le 16 juillet 1527, on lit :

« Qu'en nettoyant les fossés de la porte de Montgaillard, on trouva une image de la Vierge et du soleil. Sans doute ceux qui firent cette découverte remarquèrent simplement le nimbe ou l'auréole placée derrière la tête de l'enfant Jésus, et les rayons de cette auréole la firent confondre avec une image du soleil. Les voisins de la porte Montgaillard s'assemblèrent pour délibérer où l'on mettrait cette image, et alors une femme

(1) Extra villam, prope Castrum Narbonense, Ecclesia prioratus Sancti Antonii de Lezato in suburbiis Tolosæ ordinis Clunia (censes) monasterio tuo immediatè subjecta, et per monachos ipsius solita gubernari, ac campanile campanæ, hospitale et quædam aliæ officinæ prioratus ejusdem, quæ infra parochiam Tolosæ ecclesiæ fondata atque constructa anni sunt ducenti quadraginta elapsi operem modicum sumptuoso fuerunt his diebus prætexta guerrarum quæ in illis partibus vigebant sicut prodolor! adhuc vigent destructa et à fundamentis demolita.

qui habitait près de cette porte offrit sa maison pour y bâtir une chapelle. On lui donna le nom de *Notre-Dame de Nazareth.* Un acte conservé dans les archives de l'église Saint-Etienne, et daté du 14 février 1465, annonce que cette église fut d'abord construite hors des murs, mais qu'elle fut abattue et rétablie dans l'intérieur de la ville, durant la seconde moitié du XV[e] siècle. En 1525, Jean Georges d'Olmières, président au parlement, voulant faire ériger cette chapelle en église collégiale, obtint des bulles à ce sujet, et en nomma pour doyen M[e] Blaise Auriol qui, sans doute, est le même que celui auquel François I[er] accorda, quelques années ensuite, le titre de *chevalier ès-lois.* Cette bulle fut, peu de temps après, fulminée par Jean de Pins, évêque de Rieux, et Barthélemy Castellan, archidiacre d'Avignon; mais le syndic du chapitre de Saint-Etienne, corps toujours prêt à s'opposer à la construction de nouvelles églises, s'éleva contre cette fulmination, prétendant que Jean Georges d'Olmières n'avait donné que cent quarante sestiers de blé en rente, s'étant d'ailleurs réservé le patronat. Cette opposition, évoquée au conseil, réussit complétement. Catel pensait que M. de Vabre avait fait bâtir la chapelle de Nazareth, telle que nous la voyons aujourd'hui, car, dit-il, son tombeau est au milieu de cet édifice. Bertrand de Lille avait établi, en 1282, un obit sur l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Nazareth, hors des murs. Vendue comme bien national, cette église n'a pas cependant été démolie, et l'on y exerce le culte catholique. Un beau vitrail circulaire la décore; sur la gauche paraît le mausolée de Dadin de Haute-Serre, jurisconsulte, qui nous a laissé plusieurs ouvrages. C'est dans cette chapelle que fut inhumé, en 1784, le P. Sérane, ancien jésuite, mort en odeur de sainteté à Toulouse (*). »

(*) On lit la lettre suivante dans le n. 18, année 1784, des AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS DE TOULOUSE ET DU HAUT-LANGUEDOC :

« M. l'abbé de Sérane était né à Perpignan, d'une famille honnête; il avoit passé ses premières années dans des colléges de la Société de Jésus; cet ordre, illustre par la multitude de grands sujets qu'il a recueillis, distingua bientôt ce jeune disciple; son goût pour l'étude et son zèle pour la religion, dans un âge presque toujours frivole, déterminèrent la société à se l'attacher, et bientôt le P. Sérane fut chargé des soins du saint ministère dans la Maison professe de Toulouse. Lors des arrêts de 1762, l'abbé de Sérane, également soumis à la volonté de Dieu et aux ordres de la justice, se consacra à l'étude des Pères de l'église. Si sa piété et son amour pour la vérité l'avaient fait regretter de tout le public, son retour causa une joie universelle, et je n'ai pas besoin de rappeller avec quelle satisfaction cette ville l'a entendu, soit dans la chaire de vérité, soit dans le tribunal de la pénitence. Qui pourrait oublier sa douceur et sa modestie? Jamais il ne parlait de lui ni de ses travaux : ceux qui l'approchaient étaient sans cesse surpris de son affabilité, de l'égalité de son caractère et de la justesse avec laquelle il saisissait les affaires qu'on le priait d'appuyer de son crédit. Il n'est plus ce respectable confrère; victime de son zèle, il est mort le 17 avril dernier, emportant avec lui l'estime universelle. J'en atteste, monsieur, la pompe funèbre qui l'accom-

Jacques de Minut, originaire de Milan, premier président du parlement de Toulouse, mort à Paris, le 6 novembre 1536, fut inhumé dans l'église de Nazareth (*), devant le maître-autel. On lisait sur sa tombe : *Cy gist le corps de feu messire Jacques de Minut, chevalier, très vertueux père de l'éloquence, seigneur et baron de Castera, conseiller du roy et son premier président au parlement de Tholose, qui trespassa le* 6 *de novembre* 1536, *à qui Dieu fasse mercy, et à Catherine Souhaut, son épouse, de cœur gentil.* Les figures de l'un et de l'autre étaient gravées sur la pierre du tombeau, et à leurs pieds on lisait : *Proh dolor! quàm fuit veritatis amantissimus et litterarum propugnator accerimus!*

On a rétréci, il y a peu de temps, cette église, en y établissant une tribune. Le beau vitrail du fond a été gâté aussi, et l'on doit regretter cette perte.

La grande rue de Nazareth était aussi connue sous le nom de *Rue de Souque d'Albigès*. C'est dans cette rue qu'habitait M. le président de d'Aspe, ancien officier de cavalerie, colonel de la seconde légion de Saint-Barthélemy, si fameuse pendant les deux premières années de la révolution.

La Sénéchaussée.

On a vu (1) ce que c'était à Toulouse que le Sénéchal, et la juridiction auquel cet office fut dans la suite attaché. L'hôtel du sénéchal ayant été vendu, fut acquis pour l'une des plus utiles, des plus nobles institutions de cette ville ; et il a fallu, pour aider aux décrets spoliateurs de la convention nationale, toute la stupidité des autorités locales. Sans cette stupidité, la société savante, à laquelle cet hôtel appartenait, le posséderait encore.

pagna jusqu'au tombeau, ou plutôt l'affluence et les larmes des citoyens de tous les états, qui paraissaient amèrement affligés. Son corps repose dans l'église de Nazareth, qu'il avait toujours affectionnée. »

(*) Et non point dans celle de Saint-Barthélemy, comme on le lit dans la Biographie Toulousaine, II, 54. Voyez à ce sujet, Lafaille, Annales, II, p. 103.

(1) Tome III.

Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres. — Observatoire.

Il faut remonter jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle pour retrouver l'origine de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de cette ville.

« En 1640, comme je l'ai dit ailleurs (1), MM. Pelisson et Vandages de Malepeire établirent à Toulouse des *Conférences Académiques* dans la maison de M. Garreja, conseiller au présidial, et poète latin et français. Ces conférences avaient lieu à l'entrée de la nuit, et les académiciens s'y rendaient à pied, sans équipage et sans suite, s'éclairant eux-mêmes, avec une petite lanterne, ce qui leur fit donner le nom de *Lanternistes* qu'ils adoptèrent ; ils prirent même pour emblème une étoile, avec ces mots : *Lucerna in nocte*. Le célèbre Pierre de Fermat faisait partie de ce corps, et comme il aimait beaucoup la poésie, il lut divers sonnets dans ces réunions littéraires. Plus tard, une partie des membres de cette société ayant cessé d'habiter Toulouse, les *Conférences Académiques* furent suspendues. En 1667, M. le président de Donneville (2) les rétablit, de concert avec M. Vandages de Malepeire. Elles eurent lieu plusieurs fois chaque semaine et sans interruption, et le nombre des académiciens fut fixé à vingt. La France était alors aux genoux du *Grand Roi;* tous les gens de lettres

(1) Extrait de l'article sur M. Martel, inséré par moi dans la *Biographie Toulousaine*, II, page 25 et seq.

(2) Jean George Garaud, seigneur de Donneville, président à mortier au parlement de Toulouse. Il légua, en 1684, sa bibliothèque aux Cordeliers de la Grande Observance, établis dans notre ville, à condition que les étudiants en droit et en théologie, qui auraient une attestation de leurs professeurs, pourraient y aller étudier deux fois par semaine; et afin de rendre son bienfait durable, il assigna pour l'entretien de cette bibliothèque, et pour des achats de nouveaux ouvrages, une rente de cent cinquante-deux livres.

répétaient ses louanges, et l'*Académie des Lanternistes* voulut lui consacrer un hommage annuel. Elle proposa un prix, qui consistait en une médaille d'or, offrant d'un côté l'emblème et la devise de la société, et de l'autre Apollon, jouant de la lyre; les mots *Apollini Tolosano* étaient gravés autour de cette image : ce prix devait être décerné à l'auteur du meilleur sonnet à la louange de *Louis-le-Grand*, sur des bouts rimés donnés. » Les journaux publiaient ces bouts rimés, et annonçaient les résultats du concours (1), en ajoutant, presque toujours, l'épithète de *célèbre* ou d'*illustre*, au nom de l'Académie; mais les *Lanternistes* sentirent bientôt que les résultats de leurs réunions seraient peu dignes d'estime, si les études auxquelles ils se livraient n'étaient empreintes d'une sorte de gravité qui, jusqu'alors, manquait à leur association. Ils avaient fortement attaqué l'ancien corps de Jeux-Floraux, qui ne s'assemblait guère qu'à l'époque des élections, ou à celle de la distribution des prix (2); il fallait montrer plus d'ardeur pour le travail, plus de goût pour les lettres, et les *Lanternistes*, après avoir publié un premier volume de leurs actes (3), en 1691, proposèrent pour sujet d'un prix d'éloquence de louer « *La modération du roi qui est prêt à sacrifier sa propre gloire au repos de l'Europe, par les offres de paix qu'il fait à ses ennemis dans le temps où ses conquêtes et ses victoires promettaient à ses armes des*

(1) Elizabeth de Monlaur, si connue sous le nom de madame Druillet, qui remporta le prix de l'églogue, que lui décerna, en 1706 et en 1710, l'Académie des Jeux-Floraux, avait obtenu aussi celui du sonnet à celle des *Lanternistes.*

(2) Martel, secrétaire des *Lanternistes*, publia à ce sujet un écrit, devenu d'une extrême rareté, et qui est intitulé : *Factum pour l'établissement d'une académie de belles-lettres dans la ville de Tolose, à messieurs les académiciens de cette ville.* In-12, sans date et sans nom d'imprimeur.

(3) *Recueil de divers discours et autres pièces d'éloquence, de prose et de vers, prononcés dans les Conférences Académiques de Toulouse,* tome I. Toulouse, J.-P. Douladoure, in-12, 1692.

progrès encore plus glorieux. Le prix fut adjugé à M. Compaing, prébendier de la cathédrale; le prix consistait en une médaille d'or, de la valeur d'environ trois cents livres. Elle avait, d'un côté, la tête du roi, avec cette inscription : *Ludovico Magno, semper invicto, Europæ pacem piè offerenti.* Le revers représentait Pallas tenant dans l'une de ses mains une corne d'abondance d'où sortaient des fruits et des épis, et de l'autre, s'appuyant sur un bouclier chargé des armes de la ville de Toulouse. Le corps de cet emblème avait pour devise : *Olim flores nunc fructus.* Au bas, et sur le piédestal qui supportait la déesse, on lisait ces mots : *Restauratores cœtum academicorum dederunt Tolosæ, kalendas julii ann. MDCXCIV* (1).

M. de Garreja n'était plus, et « MM. de Carrière, qui étaient membres de l'Académie, consacrèrent aux *Conférences* le plus bel appartement de leur maison. Dans la suite elles se tinrent chez M. l'abbé Maury, qui nous a laissé beaucoup de vers latins. L'Académie se réunit aussi pendant plusieurs années chez M. de Nolet, trésorier de France (2), dont le fils avait remporté le prix du sonnet proposé par l'Académie. M. Mazade reçut aussi, pendant quelques temps, les académiciens chez lui; mais ce fut à l'époque où les séances se tenaient chez MM. de Carrière qu'elles parurent avoir le plus d'éclat. » On commençait d'ailleurs à s'y occuper des sciences physiques et mathématiques, ce qui déplut à ceux qui ne voulaient cultiver que la poésie et l'éloquence. On distribua cependant encore, au moins jusqu'en 1704, le prix du sonnet à la louange du roi. Mais bientôt les *Conférences* cessèrent. Elles furent rétablies dans la suite par M. de Mondran, et devinrent,

(1) *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence, présentées à MM. des Conférences Académiques de Toulouse, pour le prix de l'année* MDCXCIV. Toulouse, G.-L. Colomiez, 1694, 1 vol. in-12.

(2) Descendant de ce Nolet ou Nollet, ancien Capitoul, dont nous avons retrouvé les propriétés dans le Capitoulat de la Pierre.

en 1730, une *Société royale de sciences et de belles-lettres*, transformée, comme nous le verrons bientôt, en Académie.

Les *Lanternistes* avaient joui pendant quatre-vingt-dix ans d'une grande renommée; ils comptèrent parmi eux plusieurs savants recommandables (1); leurs concours furent brillants, et les ouvrages qu'ils ont laissé sont écrits avec une élégance remarquable.

En 1729, trois membres de cette association académi-

(1) Voici les noms des *Lanternistes* depuis la formation de leur compagnie, en 1640, jusqu'à celle de la société des sciences, vers 1730 :

Azema, avocat; Dardenne, jésuite, qui avait remporté des prix aux Jeux-Floraux; Arivat, médecin; Auterive, conseiller; François Bayle, médecin; le chevalier de Beaufort, lauréat des Jeux-Floraux; Blandinières, religieux du couvent de la Merci; Caumels, prêtre; Choiseuil-Praslin, évêque de Comminges; Carrière, écuyer; Carrière, prêtre; Carrière, avocat; Caminade, conseiller au parlement; Courtial, médecin; Calvet, trésorier de France; Combes, avocat; Chaubard, conseiller au parlement; Clérac, ecclésiastique; Campistron, écuyer; Catellan, conseiller au parlement; Compaing, chanoine; Delpuech, maître ès-Jeux-Floraux; Desegaux, poète; d'Arailh, conseiller au présidial; Garaud de Donneville, président au parlement; Dumay-Cahusac, conseiller; Drulhe-Gravil, écuyer; Dupuy-Dugrez, avocat; Dechaus, écuyer; Dumas, prêtre de la Doctrine Chrétienne; Daure, ecclésiastique; Delon-Garac, conseiller; Falguières, avocat; Pierre de Fermat, conseiller au parlement; Samuel de Fermat, conseiller à la même cour; Faudry, avocat; Garreja, conseiller au parlement; l'abbé Guillemot; Guillemot, avocat; Dadin de Haute-Serre; Junquet, commissaire de marine; Lagarde; Lucas, conseiller au parlement; de Lagny, membre de l'Académie des sciences de Paris; Lafaille, ancien Capitoul; Labadie, conseiller; de La Loubère, de l'Académie française; Larrieu, avocat; le père Loubaissin; Arnaud Laborie, prêtre, secrétaire de l'Académie; Massoc père; Massoc fils; l'abbé Maury; Medon, conseiller; de Marmiesse, évêque de Couserans; Montégut, conseiller; Montaudier, avocat; Martel, avocat, secrétaire de l'Académie; Mazade, homme de lettres; Marcel, consul français; le père Maignan, religieux minime; Monlaur, trésorier de France; Menograve de Chavirand, écuyer; Nolet père, qui avait le même titre que le précédent; Nolet fils; Pelisson aîné; Pelisson cadet, de l'Académie française; Palarin, avocat; Parisot, avocat; Pechantré, médecin, avocat; Prevost, avocat; Palaprat, ancien Capitoul; Rocoles, chanoine; P. S. Regis, célèbre Cartésien; Richebourg, avocat; Sage, chimiste.

que, voyant avec peine qu'elle allait cesser d'exister, voulurent profiter des connaissances profondes de quelques-uns de ses membres, pour établir à Toulouse une académie uniquement consacrée à la culture des sciences. « A peine eurent-ils fait connaître leurs idées à ce sujet, qu'un grand nombre de citoyens, distingués par leur naissance et par leurs talents, s'empressèrent de concourir avec eux à l'exécution de ce projet. Il fallait d'abord être autorisé à s'assembler. M. le président de Resseguier (1) se chargea d'en demander la permission à M. le cardinal de Fleury, son ancien ami, et la réponse de ce ministre ayant été, non-seulement favorable, mais flatteuse et encourageante (2), le premier soin fut de s'imposer des lois d'ordre et de discipline; à l'imitation de la société royale de Londres, les nouveaux associés se partagèrent en deux classes : les uns, au nombre de trente, n'étaient assujettis à aucun travail;

(1) C'est à cet illustre magistrat que le P.' Vaniere adressait ces vers qu'on lit au XVe livre du *Prædium Rusticum :*

Hoc ego piscatu tecum autumnalia nuper
Tempora fallebam, rerum ô suavissime! fessum
A studiis et ab urbe, tuo qui rure, disertis
Sed salibus recreas magìs ingenuoque lepore.....

(2) Voici la lettre du cardinal de Fleury :

Compiègne, le 20 juillet 1730.

La ville de Toulouse, Monsieur, a toujours été la pépinière d'un grand nombre d'excellents sujets en tout genre de littérature, et je vois, par la liste de tous ceux qui se présentent pour former une Académie des sciences, qu'elle se conserve plus que jamais dans cette possession. Rien n'est plus louable que le dessein qu'ils se proposent, et je ne doute pas que l'assemblée que vous proposez ne serve à cultiver de plus en plus les sciences; mais avant que le roi vous donne des Lettres-Patentes, il sera bon que vous commenciez vos assemblées, par voir comment elles réussiront, et que vous leur donniez une forme. Sa Majesté y donne son consentement avec plaisir, et verra dans les suites le parti qu'elle aura à prendre. Il me semble que l'Académie établie à Montpellier prétend, dans ses Lettres-Patentes, qu'il n'en sera point établie d'autre dans la province. Mais ce sera une question à examiner dans son temps. Je vous supplie d'être persuadé, Monsieur, qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que je fais. Cardinal de FLEURY.

ils portaient le nom d'associés libres, et se contentaient de fournir aux dépenses nécessaires. Les autres, au nombre de quinze, en qualité d'associés ordinaires, étaient chargés de remplir, chacun à son tour, les séances de la compagnie par la lecture de quelque ouvrage. Ils étaient distingués en six classes, géométrie, astronomie, physique, anatomie, chimie et botanique; les deux anciens de chaque classe avaient chacun un élève, dans lequel ils travaillaient à se former des successeurs.

« Un établissement si utile et si honorable à la ville excita bientôt l'attention de ses administrateurs, et ils s'empressèrent de le favoriser de tout leur pouvoir. On éleva un observatoire sur une des tours du rempart, et ils contribuèrent à cette dépense. On avoit besoin d'un jardin de botanique : ils donnèrent un terrain considérable où l'on rassembla un grand nombre de plantes, tant indigènes qu'exotiques. Ce jardin étoit ouvert aux pauvres, qui alloient y chercher des remèdes dans leurs maladies, et l'on y faisoit régulièrement, en faveur des écoliers de médecine, des cours de botanique.

» Ces premiers regards de la ville sur la société naissante pouvaient animer sa confiance; mais ils ne suffisoient pas pour lui assurer une existence solide et durable. Heureusement elle comptoit parmi ses membres un homme passionné pour les sciences, et qui croyoit ne pouvoir employer sa fortune à un plus noble usage qu'à favoriser leurs progrès. Cet homme était le comte de Caraman, petit-fils du fameux Riquet. Reçu dans la société, en 1731, il conçut pour elle l'affection la plus tendre, et ne cessa de lui prodiguer ses bienfaits. Souvent elle se vit obligée de lui cacher ses besoins, pour se dérober à ses libéralités (1).

(1) Le comte de Caraman, fils de ce bienfaiteur de l'Académie, hérita des généreux sentiments de son père. Membre, comme lui, de cette

» Un confrère et un ami si généreux communiquait à tous les esprits l'ardeur dont il estoit lui-même animé. Dès 1733, la société produisit ses ouvrages aux yeux du public, dans une assemblée où se rendirent les Capitouls, et ce qu'il y avoit de plus distingué dans la ville. Depuis cette époque, elle n'a jamais manqué à l'engagement qu'elle avoit pris, de rendre compte tous les ans de ses travaux, dans des assemblées publiques.....

» En général, ce qu'il y avait de plus instruit et de plus éclairé dans la province, applaudissoit aux efforts de la société, et ne désespéroit pas de la voir bientôt érigée en Académie. Dans cette espérance quelques-uns de ses membres avoient fait un fonds de 6,000 livres qui devoit estre placé en constitution de rente pour fournir à ses dépenses. La ville, de son côté, avait assuré une somme annuelle de 1,000 livres, dont la moitié seroit consacrée à l'entretien de l'observatoire et du jardin des plantes, et le reste à un prix pour la solution de quelque question importante de mathématiques, de physique ou de littérature.

» Tout étant ainsi disposé, on croyait être au moment d'atteindre le but, lorsqu'il se présenta une difficulté. Les Lettres-Patentes de la Société de Montpellier, portent, qu'il n'en sera point établi d'autre dans la province. La manie des priviléges exclusifs s'estoit étendue jusqu'aux sciences. Mais, loin de vouloir opposer un privilége odieux, la Société de Montpellier ne vit qu'une sœur dans celle qui se formoit à Toulouse, et l'assura de sa bienveillance et de son appui.

» Cependant comme il convenoit que le titre d'Académie fut plutôt une récompense décernée au mérite qu'une grâce accordée à la faveur, le roi ne voulut écouter

société savante, il lui fit don, en 1765, d'une nombreuse collection de livres précieux.

les vœux de la compagnie qu'après qu'on lui auroit rendu compte de quelques-unes de ses productions. L'Académie des sciences de Paris fut chargée d'examiner les ouvrages, et c'est au témoignage avantageux qu'elle en rendit, que l'Académie se glorifie de devoir principalement son existence. Enfin, au mois de juin 1746, furent adressées au parlement des Lettres-Patentes, portant établissement à Toulouse d'une Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres, que Sa Majesté daigna mettre sous sa protection particulière.

» Il ne manquait plus à l'établissement de l'Académie qu'une demeure fixe. En 1756, elle résolut d'acquérir un hôtel. Celui de la Sénéchaussée, ainsi appellé parce qu'il se trouvait uni à la charge du Sénéchal, lui parut convenable, tant par sa situation, que par l'étendue, et par les jardins qui en dépendoient. M. le Sénéchal consentoit qu'il fut désuni de sa charge, et le roi vouloit bien autoriser cette désunion; mais il falloit trouver une somme de 24,000 livres pour satisfaire aux justes reprises de M. le Sénéchal, ou pour fournir aux autres frais. En peu de jours, plusieurs académiciens eurent remis en secret au trésorier différentes sommes, qui se portèrent à 12,000 livres, et la ville en accorda une pareille pour compléter le prix de l'acquisition.

» La reconnaissance anima le zèle, et l'on s'efforça, à l'envie, de répondre aux vues du roi et de la patrie. Les uns s'appliquèrent à continuer les Annales de Toulouse, emploi d'autant plus convenable, qu'il est un témoignage de la reconnaissance publique; d'autres étudièrent les plantes dans les jardins dépendants de l'hôtel de l'Académie, jardins qu'elle a formés à grands frais pour cet usage, et où l'un de ses membres faisoit chaque année un cours public de botanique. Quelques-uns élevèrent des observatoires, les pourvurent d'excellents instruments, et y cul-

tivèrent l'astronomie avec des succès dont on n'avoit point encore vu d'exemple à Toulouse. Les physiciens firent un grand nombre d'observations sur les différentes parties de la nature. Les littérateurs cherchèrent à expliquer les marbres qu'ils avoient sous les yeux; et l'un d'entr'eux (1) se chargea de donner des leçons gratuites de grec et d'hébreu, fonctions dont il s'est acquitté pendant douze ans avec honneur. Ils ne négligèrent pas non plus la connoissance des médailles. M. de Saint-Amans s'y était appliqué toute sa vie, et en avait amassé une riche collection, dont il se proposait de faire présent à l'Académie. Mais la mort ayant trompé ses vœux, la compagnie vit avec douleur qu'un si précieux trésor, qu'on l'avait accoutumé à regarder comme son propre bien, allait lui être enlevé pour jamais. Elle ne prit donc conseil que de son zèle, et anticipa sur ses revenus pour faire une si belle acquisition. Bientôt après, elle sentit l'épuisement de ses forces, et ne fut plus en état de suivre les projets utiles qu'elle avait conçus. L'impression même de ses ouvrages, qui remplissoient déjà plusieurs registres *in-folio*, fut renvoyée à des temps plus heureux, et si elle commença en 1782 ses publications, ce fut la générosité de l'un de ses membres qui lui en fournit les moyens (2). »

Les sujets de prix proposés ont souvent été traités par des hommes célèbres; Clairaut, obtint, en 1740, le prix proposé pour cette question :

Déterminer la cause physique de l'applatissement de la terre, tel qu'il a été déterminé par les opérations faites au cercle polaire, en France, et à l'équateur.

En 1765, l'Académie proposa de *donner les lois du frottement des fluides en mouvement*. Cette importante question qui, de nos jours, a été agrandie et traitée avec beaucoup de succès par divers savants, parmi

(1) Dom Pont : ce savant religieux, avait traduit tout ce qui nous reste des tragiques grecs.

(2) M. l'abbé d'Héliot légua à l'Académie une rente annuelle uniquement destinée à l'impression des Mémoires de cette société.

lesquels il faut placer en première ligne M. d'Aubuisson de Voisins, secrétaire perpétuel de l'Académie, fut, en 1765, l'objet d'un excellent Mémoire de M. l'abbé Bossut, qui obtint le prix proposé.

En 1768, une nouvelle question d'hydraulique fut traitée par M. l'abbé Bossut, d'après le programme de l'Académie. Il s'agissait de *déterminer les lois du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduits de toute espèce.* Le prix fut adjugé à M. l'abbé Bossut; cependant, comme son travail n'était pas complet, et qu'il y manquait un grand nombre d'expériences, on donna le même sujet pour l'année 1771.

En 1771, le prix fut adjugé au *Traité d'Hydrodynamique*, dont l'auteur, M. l'abbé Bossut, avait fait hommage à la compagnie.

Une autre question, proposée par l'Académie, était d'une haute portée scientifique. Pierre de Fermat, conseiller au parlement, était, au XVII[e] siècle, selon Pascal, *le premier homme du monde;* et cependant on n'avait point placé son buste dans la salle des Illustres; on n'avait pas consacré un éloge à sa mémoire... Fermat est la première gloire scientifique de Toulouse, et cependant son nom était à peine connu dans cette ville. En 1783, l'Académie proposa pour sujet de prix : *L'influence de Fermat sur son siècle, relativement aux progrès de la haute géométrie et du calcul, et l'avantage que les mathématiciens ont retiré depuis, et peuvent retirer encore de ses ouvrages.*

L'Académie a publié avant la révolution quatre volumes, recherchés aujourd'hui dans toute l'Europe. On peut diviser ses travaux en plusieurs sections : *Mathématiques pures* et *Mathématiques appliquées*, *Physique générale, Histoire naturelle*, comprenant la minéralogie, la zoologie et l'ornithologie, *Anatomie*, *Botanique*, et *Littérature*. Cette dernière portion des études de ses membres, comprenait l'interprétation des passages difficiles des anciens auteurs, l'explication des inscriptions antiques et du moyen-âge, la lecture des anciennes chartes, la numismatique, la critique et tout ce qui peut éclaircir l'histoire des temps passés. Les académiciens qui se distinguèrent le plus, dans les sciences exactes, furent MM. l'abbé Martin, depuis membre du *Conseil des Anciens ;* d'Arquier, astronome, correspondant de l'Institut, et qui a laissé plusieurs volumes d'observations ; de Garipuy, auquel on doit aussi de très bonnes observations astronomiques ; le P. Fontenilles, l'abbé de Sapte, Lespinasse, l'abbé de Rey, le marquis

de Chalvet. Dans la physique générale, MM. Vidal et de Garipuy fils, de Marcorelle ; l'abbé Martin, encore; dans les sciences naturelles, on distingua surtout MM. de Lapeyrouse, Gardeil, et spécialement dans la minéralogie M. de Lapeyrouse, qui donna aussi d'excellentes notices ornithologiques ; M. de Puymaurin se fit estimer par des travaux chimiques très remarquables et qui fixèrent sur lui les regards des savants, et entr'autres de Chaptal, qui a appartenu aussi à l'Académie; l'anatomie eut en M. Viguerie, un savant explorateur; la botanique devint une science à la portée de notre population, grâces aux recherches, aux voyages, aux leçons de Lapeyrouse, qui rassemblait tous les éléments de sa *Flore des Pyrénées* et de l'*Histoire des plantes de ces montagnes*. La littérature savante fut cultivée avec un succès remarquable, par M. le président d'Aignan d'Orbessan, qui a rassemblé dans les six volumes qu'il a publiés, toutes les dissertations qu'il avait lues dans les séances de l'Académie ; M. de Montégut eut l'excellente idée de s'occuper des antiquités de Toulouse, ce que personne n'avait fait avant lui ; MM. Dumas, Gez, de Labroquère, Floret, l'abbé Magi, le P. Hyacinthe Sermet, s'occupèrent aussi de très bons travaux et qui seront toujours consultés avec fruit. Les passions politiques, les erreurs du philosophisme ont sans doute fait insérer des erreurs dans quelques-uns des Mémoires de ces deux derniers ; mais, aujourd'hui, on peut, à l'aide d'une critique sévère, échapper à l'influence des idées qui ont malheureusement prédominé dans les écrits que ces deux académiciens ont consacré à l'histoire de l'inquisition. Il y a là des déclamations, des exagérations, dont le bon sens et la connaissance approfondie des faits doivent faire justice ; mais dans tout ce qui n'est point entaché de ces défauts, les opuscules de ces savants peuvent être lus avec autant d'intérêt que d'avantage.

Je ne puis analyser dans un livre, dont les bornes sont évidemment trop resserrées, les travaux imprimés, ou inédits, de cette foule de savants mathématiciens, de chimistes distingués, de nobles émules des Tournefort et des Linnée, de ces infatigables explorateurs des monuments de l'histoire (1); mais leurs noms appartiennent à

(1) En consultant les mémoires imprimés et les archives de cette savante société, on voit qu'en l'année 1746, époque où elle a été constituée en Académie royale, elle était composée de huit honoraires, qui furent MM. de Caraman, de Maniban, le duc de Richelieu, le Chancelier, l'archevêque de Narbonne, le Nain, l'archevêque de Toulouse, le comte de Saint-Florentin; de deux Capitouls, associés-nés, de six associés libres, savoir : de MM. le président de Riquet, l'abbé d'Héliot, professeur royal des libertés de l'église gallicane; de Nupces, président au parlement; de Pardaillan, président aux enquêtes; de Saint-Laurens, conseiller au parlement, de l'Académie des Jeux-Floraux; le marquis de Chalvet, sénéchal de Toulouse; le comte de Miron, de l'Académie des Jeux-Floraux; le comte de Fumel; de vingt associés ordinaires pour les sciences; MM. le marquis de Beauteville, Darquier, l'abbé de Raymond, Garipuy, directeur des travaux de la province; le P. Cavallery, jésuite, professeur royal de théologie; Gleises, Marcorelle, avocat au parlement; le P. Reinal, de la doctrine chrétienne, agrégé à la Faculté des arts; Carrière, chirurgien juré; Turle-Larbrepin, agrégé à la Faculté de droit; Marcassus, depuis baron de Puymaurin; Sage, apothicaire; de Bousquet, conseiller au parlement; le P. Ricaut, de la doctrine chrétienne, agrégé à la Faculté des arts; Gouazé, professeur royal en la Faculté de médecine; de Palmas, ingénieur du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis; Maynard, docteur en médecine. Ces académiciens formaient les sections de géométrie, d'astronomie, de mécanique, d'anatomie, de chirurgie, de botanique. La classe des associés ordinaires pour les inscriptions et belles-lettres, était composée de MM. de Caumels, avocat; d'Ouvrier, de l'Académie des Jeux-Floraux; de Rabaudy, viguier de Toulouse, de l'Académie des Jeux-Floraux; de Paraza, conseiller au parlement, de l'Académie des Jeux-Floraux; l'abbé de Castaing, conseiller au parlement; de Bonrepos, avocat général au parlement; l'abbé de Catellan, grand chantre de l'église de Toulouse; le président de Niquet, Soubeiran de Scopon, de l'Académie des Jeux-Floraux; de Puivert, président au parlement; d'Aignan d'Orbessan, président au parlement; de Cassand, conseiller au parlement; Lefranc (depuis marquis de Pompignan), avocat général à la cour des aides de Montauban; de Palarin, conseiller au parlement; Reboutier, agrégé à la Faculté de droit; l'abbé de Sapte, secrétaire perpétuel; Martin de Saint-Amand, trésorier. En 1782, époque de l'impression du premier volume des Mémoires de la compagnie, celle-ci se composait de MM. le

nos annales scientifiques et littéraires, et, sans doute, ils n'en seront jamais effacés.

Maréchal, duc de Richelieu; de Saint-Priest, intendant de Languedoc; Dillon, archevêque de Narbonne; le comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi; de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse; marquis de Niquet, premier président; de Bonrepos, ancien procureur général; maréchal duc de Biron, tous *Honoraires.* — De deux Capitouls *Associés nés.* — De six *Associés libres*, savoir : MM. marquis de Beauteville, de Varagne, de Gardouch, marquis de Bélesta, mestre de camp de cavalerie, de l'Académie des Jeux-Floraux, de celle de peinture, sculpture et architecture; Darquier, receveur des impositions de la généralité d'Auch, receveur principal du clergé, correspondant de l'Académie des sciences de Paris; Garipuy, ancien Capitoul, inspecteur du canal de Languedoc, pour les Etats, de l'Académie royale des arts, correspondant de l'Académie des sciences de Paris; Marcassus, baron de Puymaurin, de l'Académie royale des belles-lettres de Nîmes, de la société des arts de Montpellier; d'Aignan, marquis d'Orbessan, président honoraire au parlement, de l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse, ancien secrétaire de celle de peinture et des Académies de Volterre, de Cortone, de Pau, de l'Académie de peinture de Marseille, etc. Les *associés ordinaires* pour les sciences étaient MM. de Saget cadet, le P. Bonnefoux, supérieur général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne; l'abbé Belot, l'abbé Legris, Garipuy fils, directeur des travaux publics de Languedoc, de l'Académie royale des arts; Marcorelle, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, de Saget aîné, l'abbé Martin, professeur de philosophie au collége royal; Pouderous, docteur en médecine; Brun, maître ès-arts et en chirurgie, ci-devant professeur d'anatomie à l'école royale des arts de Toulouse; Bacquié, maître ès-arts et en chirurgie et démonstrateur aux écoles de chirurgie; Dubernard, professeur de chirurgie et de pharmacie, inspecteur des eaux minérales et médecin de l'Hôtel-Dieu; Lahens, apothicaire; Bonnet, docteur en médecine, professeur de philosophie en l'Université; Maynard, professeur en médecine, ancien Capitoul, des Académies des sciences de Florence, d'Auxerre et de Béziers; Gardeil, professeur de médecine, à l'Université, et de mathématiques au collége royal, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et de la société royale de médecine; le baron de Lapeyrouse, correspondant de l'Académie des sciences de Paris. La classe des Inscriptions et Belles-Lettres était formée de MM. Lefranc, marquis de Pompignan, premier président honoraire de la cour des aides de Montauban, de l'Académie française; Raynal, avocat au parlement; l'abbé d'Aufrery, conseiller au parlement, de l'Académie des Jeux-Floraux et de celle de Bordeaux; de Montégut, conseiller au parlement, de l'Académie des Jeux-Floraux; Labroquère, professeur en droit; de Chalvet, marquis de Merville, sénéchal de Toulouse, de l'Académie des arts; Dom d'Olive, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, de l'Académie royale de

L'influence de l'Académie sur les études scientifiques dans le Midi de la France, est un fait acquis aujour-

Nîmes ; Gouazé, professeur en droit; Jamme, avocat au parlement, de l'Académie des Jeux-Floraux; Dumas, docteur agrégé en l'Université de Paris, des Académies royales de Nîmes et de Châlons-sur-Marne, de la société des antiquités de Hesse-Cassel, professeur d'éloquence au collége royal; le P. Lombard, ex-jésuite, prêtre de la doctrine chrétienne, professeur d'éloquence au collége de l'Esquille, de l'Académie royale des belles-lettres de Montauban; Foulquier de la Bastide, conseiller au parlement, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, intendant de la Guadeloupe; l'abbé de Rey, conseiller au parlement, secrétaire perpétuel; l'abbé de Sapte, correspondant de l'Académie des sciences de Paris; Turle-Larbrepin. Il y avait quatre *Associés étrangers;* c'étaient MM. de Lalande, lecteur royal en mathématiques, etc.; de Born, chevalier du Saint Empire romain, conseiller référendaire au suprême département des mines, de l'Académie, des Curieux de la nature de Stockolm, etc.; Camper, professeur honoraire de médecine et d'anatomie, à Amsterdam. Il y avait deux adjoints, l'un M. Duffourc, professeur de géométrie et de perspective, inspecteur des travaux de la province de Languedoc; l'autre adjoint était M. Despinasse : il était entré dans la société pour y continuer cette foule d'amateurs de l'astronomie qui, depuis près d'un demi-siècle, illustraient la ville de Toulouse, soit par leurs travaux, comme les abbés de Sapte et de Rey, Garipuy, Darquier, soit en élevant des observatoires, comme entr'autres M. le président de Bonrepos. La liste académique avait subi plusieurs changements durant l'espace de temps qui s'était écoulé entre les publications des Lettres-Patentes obtenues en 1746, et la publication du premier volume des Mémoires, en 1782. Le P. Fontenilles, qui avait été reçu dans l'intervalle qui séparait les deux époques, et qui ne figura sur aucune liste, était mort avant l'année 1782, ou avait changé de résidence; il en était de même du P. Duranc, jésuite; le président de Riquet, admis en 1756, mourut en 1756; M. de Mengaud, reçu aussi après l'établissement de l'Académie, ne vivait plus en 1782. Il en était de même de Dom Pont.

En 1784, date de la publication du second volume des Mémoires de cette compagnie, on voyait parmi les nouveaux membres, comme *Honoraires,* M. l'évêque, président de la commission des travaux publics du Haut-Languedoc, et M. le baron des Etats, membre de cette commission; dans la section de mécanique, M. Gounon, secrétaire du roi, était entré à la place de M. Marcorelle, passé dans la classe des associés libres, et M. de Puymaurin fils, remplaçait feu M. de Saget, directeur des travaux de la province. Dans la section de botanique, M. Masars de Cazelles, docteur en médecine, avait remplacé feu M. Maynard, et M. Viguerie, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, M. Gardeil, devenu académicien libre. M. d'Orbessan, ayant obtenu ce dernier titre, avait été remplacé dans la classe des belles-lettres, par le P. Hyacinthe Sermet, ex-provincial des Carmes-

d'hui à l'histoire. La mort de MM. de Garipuy pouvait faire craindre que le bel observatoire qu'ils avaient cons-

Déchaussés et prédicateur ordinaire du roi; MM. Reboutier et Dumas, décédés, avaient eu pour successeurs MM. l'abbé Magi et Castillon; ce dernier était devenu secrétaire perpétuel en remplacement de M. l'abbé de Rey, devenu associé libre; M. de Marcorelle neveu était *adjoint* pour la mécanique; M. Duclos, reçu en 1751, était mort en 1752.

En 1788, lors de l'apparition du troisième volume des mémoires de l'Académie, de nouvelles élections avaient fait entrer dans ce corps, pour l'astronomie, MM. l'abbé Martin Saint-Romain, professeur de philosophie au collége royal; pour la chimie, M. Reboul; pour les inscriptions et belles-lettres, MM. le chevalier d'Espinasse, Gez, avocat au parlement, Barère de Vieuzac, avocat au parlement; et pour la chimie, comme adjoint, M. Bordes de Bailot, aussi avocat au parlement.

Enfin, en 1790, lors de la publication du quatrième volume des mémoires, M. Foulquier, intendant de la Martinique, était mort, ainsi que MM. Cayrol et de Saget, et l'Académie avait admis, parmi ses membres honoraires, M. de Cambon, premier président; et dans la classe des inscriptions et belles-lettres, MM. de Paraza et Floret.

En 1790, moins de trois ans avant la suppression de toutes les sociétés savantes, par la Convention Nationale, l'Académie des sciences de Toulouse était composée de la manière suivante :

LE ROI, PROTECTEUR.

Honoraires : MM. Dillon, archevêque de Narbonne; le comte de Caraman, lieutenant général; le cardinal de Loménie, archevêque de Sens; de Niquet, ancien premier président; de Bonrepos, ancien procureur général; M. de Ballainvilliers, intendant de la province; l'Evêque, président de la commission des travaux publics du Haut-Languedoc; le baron des Etats, membre de la même commission; M. de Cambon, premier président du parlement. Deux Capitouls *Associés nés*.

Associés libres : MM. le marquis de Belesta, Darquier Pelleport, d'Orbessan, le syndic général de la province, l'abbé de Rey, Labroquère.

Associés ordinaires pour la géométrie, MM. de Saget, directeur des travaux de la province, mort dans les premiers mois de cette année......; pour l'astronomie, l'abbé Legris, l'abbé Martin Saint-Romain; pour la mécanique, l'abbé Martin, professeur de physique, Gounon, de Puymaurin; pour l'anatomie, Brun, Bacquier, Viguerie; pour la chimie, Dubernard, Bennet, Reboul; pour la botanique, de Lapeyrouse, correspondant de l'Académie des sciences, Masars de Cazelles; pour les inscriptions et belles-lettres, MM. Raynal, avocat, de Montégut, conseiller, marquis de Chalvet, Dom d'Olive, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, Gouazé, professeur en droit, Jamme, avocat, le P. Sermet, l'abbé Magi, Gez, le chevalier d'Espinasse, Barrère de Vieuzac, le président de Paraza, Flo-

truit, et les nombreux instruments qu'ils avaient rassemblés, ne fussent des choses à jamais perdues. Tant qu'ils vécurent, ils en partagèrent la jouissance avec leurs confrères. Mais les Etats de la province qui avaient déjà accordé un secours annuel à l'Académie, apprenant que celle-ci faisait des vœux pour la conservation de l'Observatoire, prirent la résolution d'acquérir la maison de MM. de Garipuy, l'observatoire et les instruments qui y étaient renfermés, et d'en remettre la garde et la jouissance à l'Académie.

L'Académie voulut alors joindre, aux autres cours professés dans son hôtel par ses membres, des cours publics de botanique, non point bornés, comme ils l'étaient auparavant, aux simples plantes médicales, mais qui embrasseraient en entier cette science, et M. Picot de Lapeyrouse fut en quelque sorte le créateur de cette nouvelle source d'instruction. La chimie faisait en même temps des progrès sensibles dans notre province, grâce aux savantes leçons de Chaptal et aux travaux de M. de Puymaurin. Bientôt par les soins de l'Académie les états fondèrent à Toulouse une chaire de physique expérimentale, et ce fut l'un des académiciens, M. l'abbé Roger Martin, qui en devint le titulaire, et une chaire de chimie qui eut pour premier professeur le célèbre Chaptal. Si

ret, Castillon, secrétaire perpétuel; MM. Marcorelle, Bordes de Baillot, Turle-Larbrepin, trésorier adjoint.

En 1807, époque où l'Académie fut rétablie par le gouvernement impérial, il ne restait plus de l'ancien corps que MM. Dubernard, Brun, Gardeil, Labroquère, Gouazé, Legris, Picot de Lapeyrouse, Martin Saint-Romain, Martin (l'abbé), de Puymaurin, Marcorelle, ancien adjoint; Jamme. On ne comprit point dans la liste, et l'on eut tort, MM. de Gouazé, mort seulement en 1809, âgé de quatre-vingt-un ans; M. de Labroquère, mort à l'âge de quatre-vingt-onze ans, en 1816; Dom d'Olive, le savant bénédictin, mort seulement le 27 avril 1814. Les noms du P. Sermet, ancien évêque métropolitain du sud, et de Barrère de Vieuzac, ancien membre du comité de salut public, ne furent pas inscrits sur la nouvelle liste académique, et l'on conçoit parfaitement les motifs de l'exclusion de ce dernier.

l'on joint à ces institutions les sujets de prix donnés par l'Académie et les travaux historiques de ses membres, on verra de quelle utilité elle fut pour les sciences en général, et pour la province de Languedoc et la ville de Toulouse en particulier.

Rétablie en 1807, elle ne retrouva qu'un très petit nombre de ses membres qui, ayant échappé au pouvoir du temps et aux proscriptions, conservaient les traditions du passé, et pouvaient inspirer à leurs nouveaux confrères, le zèle qui présidait autrefois aux travaux de ce corps scientifique. Que l'on me permette de consigner ici un souvenir qui m'est bien cher. J'eus alors l'honneur d'entrer, n'ayant encore que dix-sept ans, dans cette savante compagnie.

L'hôtel avait été vendu par l'état, ainsi que les autres propriétés de l'Académie, et ce n'est qu'avec peine qu'elle a recouvré son médaillier et une petite partie de sa bibliothèque. Il semblait qu'on pouvait, qu'on devait demander à l'Empereur le don de la maison de Garipuy et de l'observatoire en faveur de l'Académie. On demanda ce don, seulement pour la ville; et durant plusieurs années, par l'effet du mauvais vouloir d'un magistrat, qui n'est plus, cette société n'a pas eu d'asile assuré. Aujourd'hui un nouvel observatoire étant achevé, l'ancien, devenu célèbre par les travaux des Garipuy, des de Rey, de Vidal, sera sans doute démoli.

C'est dans ce Capitoulat qu'existait une maison appartenant à Nicolas Bachelier; elle était assez près du couvent de la Trinité. M. Le Brun, architecte de la ville de Toulouse, avait dessiné, en 1742, la façade de cette maison, et j'ai reproduit cette image (1). Mais dans les notes assez nombreuses qu'accompagnent ces dessins, l'habile architecte n'a point dit dans quel lieu elle était située,

(1) Mémoires de la Société Archéologique, III.

et sans doute nous n'aurions aucune notion à cet égard, si Lambert François Thérèse Cammas n'en avait parlé en ces termes, dans un ouvrage encore inédit (1). « Il existait, à Toulouse, dit-il, à la place de la Trinité, une maison qui fut celle du fameux Bachelier. Elle était très simple, mais la porte et les croisées étaient décorées d'ornements de la plus belle exécution ; il est dommage qu'elle n'ait pas été conservée. Ils étaient encore mieux exécutés que ceux qu'on admire de cet artiste dans le cloître du Musée de Toulouse.» Le dessus de la porte était orné de trois médaillons, qui étaient le portrait de Bachelier, architecte et sculpteur, et de ses deux frères, l'un orfèvre et l'autre serrurier. « Il y avait dans cette maison un puits en fer, qui ne fut pas plus épargné, malgré la beauté des formes, mais détruit à cause de la grande quantité de matière. »

Cette maison, dont le portail était très remarquable, avait deux étages, n'ayant chacun que trois croisées. Des devises ou des sentences latines étaient, selon le goût du temps, gravées sur diverses portions de l'édifice. Ainsi un ruban qui flottait sur le côté gauche de la porte, autour du médaillon, représentant Bachelier l'orfèvre, ou l'argentier, contenait ce vers d'Horace (2), suivant lequel : l'argent est moins précieux que l'or, l'or moins que la vertu.

Vilius argentum est auro, virtutibus aurum.

Au-dessus du buste de Nicolas Bachelier, on lisait cette autre maxime, empruntée de même à Horace (3), et qui annonce que le vrai sage n'a que Dieu au-dessus de lui.

..... Sapiens uno minor est Jove.

Sous le médaillon, à droite de la porte, et qui, suivant

(1) *Recueil de dissert. et de descriptions de divers monuments.* Mss., appartenant à M. Gonin, architecte, à Toulouse.

(2) Epist., vers 52.

(3) *Ibid.*, vers 106.

la tradition, offraient les traits de Bachelier le serrurier, on lisait ces deux vers d'Horace (1), qui indiquent que chacun doit s'en tenir à la profession qu'il a apprise. Les mots étaient abrégés, et les caractères liés entr'eux, de manière à ne former qu'une seule ligne :

Optat ephippia bos piger, optat arare caballus.
Quam scit uterque, libens, censebo, exerceat artem.

Une petite cour était jointe à cette maison. Cette cour était ombragée par un figuier et une treille. Le puits était en fer, et rappelait, par sa forme élégante, l'origine du chapiteau corinthien. D'un entrelacs composé de barrettes, se croisant de manière à représenter un réseau de branches, sortaient de gracieuses feuilles d'acanthe, dont la partie supérieure composait le sommet du col, ou la margelle du puits. Trois branches d'acanthe qui s'élevaient au-dessus, se réunissaient à une assez grande hauteur, formant un dôme, au centre duquel était suspendu, intérieurement, une poulie, autour de laquelle se jouaient des oiseaux. D'autres poursuivis dans les branches montantes, par de petits amours, armés d'arcs et de flèches, paraissaient prêts à s'envoler. Rien n'égalait le fini, la délicatesse de ces sculptures en fer, chefs-d'œuvre qui, si on les avait conservés, honoreraient aujourd'hui Toulouse, et où l'on n'a vu que du métal qui ne pouvait servir qu'à d'autres usages.

Dans le mur attenant au puits, on avait encastré une pierre en forme de cartouche, sur laquelle étaient inscrits ces vers français, qui sont la paraphrase d'une partie des paroles que J.-C. adressa, suivant saint Jean (2), à la femme Samaritaine, lorsqu'il se reposa près du puits de *Sichard* :

(1) Epist. XIV, vers 42, 43.
(2) Selon saint Jean, cap. IV, ỷ. 13 et 14.

Cil qui boyra de l'eaue de ce puyts,
Soëf encore aura depuys,
Mais cil qui boyra l'eaue divine,
Tousiours et munde et crystalline,
En son cœur à jamais aura,
Source qui point ne tarira.

Dans le mur du côté droit de la cour, près du figuier, on lisait ces huit vers qui sont une paraphrase des paroles que J.-C. prononça en maudissant le figuier stérile :

Cet arbre grand, au doux fruit emmiellé,
Est le pourtraict au vif et non celé
De cil qui, des meschans bravant noise et envie,
Porte fruicts savoureulx pour l'éternelle vye...
Mais quand du froit hyver cet arbre est desséché,
Ou que son fruict sur la branche a séché,
Il dit, sans plus, qu'au pécheur condamnable,
Dieu ne donra point la vye perdurable.

Le *Couvent des Pères Trinitaires* s'étendait de la *Place de Roaix*, jusques à une maison située près de celle de Nicolas Bachelier. Ils étaient primitivement établis hors des murs, dans le *Faubourg du Château Narbonnais*, qui faisait partie de la paroisse Saint-Etienne (1). Ce monastère ayant, comme tous ceux qui existaient extérieurement, été démoli, les religieux représentèrent au Chapitre de la cathédrale, que leur église étant aussi abattue, ils souffraient de grands dommages, et ils prièrent ce Chapitre de leur donner l'église de Saint-Victor, avec promesse qu'il n'y aurait plus d'église dans le lieu où ils étaient établis, et qu'elle serait entièrement rasée. Ils ajoutèrent que le revenu du Chapitre s'accroîtrait, parce que les oblations qu'ils recevraient dans leur église, iraient, à l'avenir, dans la chapelle de Saint-Michel, qui était aussi

(1) Verum cum dicti minister et fratres qui sunt intrà parochiam ecclesiæ Tolosanæ, et fuerint centum anni sunt elapsi, et habeant eorum ecclesiam et multa ædificia ibidem existentia extrà clausuras Tolosæ et juxta seu propè Castrum Narbonense Tolosæ.

hors des murs, et qui appartenait au Chapitre (1). Celui-ci, d'après ces motifs, fit aux Pères Trinitaires la concession de l'église de Saint-Victor, par un acte passé le 24 mars 1360.

Dans la suite les Trinitaires acquirent l'ancien palais de Roaix, et y établirent leurs bâtiments claustraux.

Leur église avait reçu de Nicolas Bachelier une ornementation dans le style de la renaissance. On y admirait surtout le grand autel. Il était porté sur un soubassement à peu près de deux pieds de haut, orné d'un beau bas-relief. «Dans l'entre-colonne du milieu, qui forme un pavillon, est représentée, dit Dupuy-Dugrez, la naissance du Sauveur, dont les principales figures sont de ronde-bosse, et celle de derrière de demi-relief. Par-dessus l'entablement, il y a un autre corps de deux colonnes, avec leur architrave, frise et corniche, et sur le tout un fronton. On voit au milieu de ces colonnes un grand demi-relief qui représente le mystère de la Trinité, et le couronnement de la sainte Vierge après son assomption. Les figures de Dieu le père et de Dieu le fils y sont d'une beauté surprenante. Cet autel est d'ordre corinthien. »

L'église ou le couvent de la Trinité, acquis comme domaine national par un architecte entrepreneur, nommé Bibent, n'existe plus, et sur le sol que ces édifices religieux occupaient autrefois, on a construit une longue suite de maisons.

La rue des Filatiers est voisine de la place de la Trinité. C'est dans une maison de cette rue, maison qui porte aujourd'hui le n° 50, qu'habitait Jean Calas. Aujourd'hui on

(1) Et nihilominùs promittant quod nunquam erit ecclesia seu oratorium in loco eorum quem de presenti tenent imò funditus destruetur totum, et sic oblationes quæ eveniebant in eorum ecclesia in antea, evenient ad capellam Sancti Michaëlis extra dictas clausuras, quæ est dictorum dominorum ab cujus permutationem jus et proventus dictæ Capellæ Sancti Michaëlis potiùs augebitur.

n'y remarque plus rien d'ancien que la porte en ogive mauresque, et qui date du XVe siècle (1). Rien n'était encore changé dans cette demeure, lorsque nous écrivions, il y a deux ans, ces lignes, de sorte que l'on pouvait y suivre encore les détails donnés dans le temps sur la catastrophe qui amena le supplice de Calas. On sait que je n'ai voulu entrer dans aucune discussion, désormais inutile, sur l'innocence ou la culpabilité de cet homme. Au reste, ce que l'on sait trop peu, c'est que la première procédure fut instruite par Charles Lagane, cet ennemi constant de l'Académie des Jeux-Floraux, homme dont la dureté était proverbiale à Toulouse, et qui a même été, ce qui est remarquable, blâmé par M. d'Aldeguier, qui partageait cependant, avec une sorte de fanatisme, toutes les opinions de ce syndic de l'Hôtel-de-Ville contre l'Académie des Jeux-Floraux et contre sa noble bienfaitrice.

(1) N'oublions pas ici une anecdote que j'ai entendu raconter tout récemment par M. l'abbé Barré, ancien curé de Castelsarrasin, aumônier des Dames de Saint-Pantaléon, et qui la tenait de Mme de Montbel, dernière abbesse de ce monastère. M. le chevalier de C. (Cazals?) demeurait dans la maison placée en face de celle du malheureux huguenot. Il était fort jeune; il avait remarqué les demoiselles Calas, et fit tant, qu'il parvint à obtenir la permission d'aller en secret les voir chez elles. La fille de service l'introduisait dans la maison. Un soir cette fille accourt, et annonce en tremblant que M. Calas va venir : on cache le chevalier sous le lit. Le père entre et dit à ses filles d'aller chez leur mère. Des chaises sont disposées, et bientôt arrivent quelques amis. Calas leur dit : « Mon fils Antoine veut suivre l'exemple de son frère; il va devenir catholique. Que dois-je faire? » La majorité des assistans décide qu'il faut lui donner la mort..... Le surlendemain cet arrêt fut exécuté. Le chevalier de C... avait tout entendu ; troublé, incertain, il revint chez lui, et par délicatesse, par égard pour les demoiselles Calas, il ne dénonça point le complot. Plus tard, lorsque les *monitoires* furent publiés, guidé par le même sentiment, il ne se présenta point devant la justice. Cependant il avait encouru les censures ecclésiastiques, n'ayant point déféré aux prescriptions des *monitoires* lus dans les églises. En ce temps on croyait au pouvoir spirituel, et, à Toulouse, il y avait peu de philosophes. Le chevalier voulut être relevé de l'excommunication qu'il avait encourue : il fut à Rome pour obtenir son absolution, et ce n'est qu'assez longtemps après qu'il raconta son aventure.

L'une des rues voisines, et qui n'était pas éloignée de celle de la *Pourpointerie*, porte le nom de *Rue de Maletache*, aujourd'hui des Chapeliers. C'était là qu'habitaient autrefois les *Dégraisseurs*. Regnier, en parlant de *chausses* salies, qu'on essayerait en vain de nettoyer, s'exprime ainsi :

..... Et le fripier Martin,
Avec sa *Male-tache*, y perdroit son latin.

Autrefois on disait la *Male-tache* pour désigner le fripier, ou le dégraisseur qui ôtait les taches. Ainsi, on lit dans la satire de Sigogne contre le pourpoint d'un courtisan :

Maintefois ce maistre bravache
Eust appellé la *Male-tache*,
Pour ce vieux chiffon dégraisser.....

Et dans la satire de la Ronce sur les bas de soie d'un courtisan :

Elles te firent mainte tache
Où le crieur de *Male-tache*
A bien perdu tout son latin.

Ainsi le nom de cette rue vient des fripiers ou dégraisseurs, nommés vulgairement *Male-tache*.

Cette partie de la ville recevra sans doute un jour un nom plus honorable : c'est en effet à l'angle que forme cette rue avec celle des Filatiers, qu'est né le lieutenant général, baron Pelet, pair de France, et directeur général de la guerre, l'un des officiers les plus distingués de notre époque, et qui, par ses travaux, par ses actions, avait mérité l'estime de l'Empereur. On sait que son *Histoire de la campagne de* 1809 l'a placé très haut, parmi les écrivains militaires. Si la paix de l'Europe avait de nouveau été troublée, nul doute que d'éclatants succès auraient valu, à M. le baron Pelet, la plus haute récompense à laquelle puisse espérer un général, dévoué à son pays, et élevé à la grande école de Napoléon.

COUVENT ET ÉGLISE DES CARMES.

Parmi les monuments dont la ville de Toulouse doit à jamais regretter la perte, il faut placer au premier rang le monastère et l'église des Carmes. Je n'ai point vu cet édifice, alors qu'on en bannit les religieux qui en étaient légalement les possesseurs. L'époque de ma naissance est postérieure à ces temps de spoliations et d'erreurs ; mais j'ai vu, en 1804, le magnifique portail de leur église, déjà mutilé en partie, mais admirable encore, et le seul en ce genre qui existât à Toulouse; j'ai vu leur admirable cloître, et je n'oublirai jamais les longues colonnades en marbre qui en formaient le pourtour, et les tombeaux, les peintures à fresque qui en décoraient les murs, et je dois déposer ici l'expression de mes regrets (1).

Mais avant de décrire ce monument, d'après les notes que j'ai recueillies, enfant encore, et plus tard, en 1808, il faut rapporter ici ce que dit Catel sur cet établissement religieux : rien ne pourrait suppléer aujourd'hui à ces notions importantes.

« Les religieux Carmes, dit cet auteur, eurent anciennement leur habitation hors la ville, au faubourg du Chasteau Narbonnais, et en la chapelle que l'on appelle aujourd'hui *Nostre-Dame du Feretra ;* mais voyant qu'ils estoient fort éloignés de la ville, et que les habitués d'icelle n'y pouvoient

(1) Le décret rendu par l'assemblée nationale, le 29 août 1791, donnait à la ville de Toulouse l'église, le cloître et les chapelles des Grands-Carmes, et y établissait une paroisse sous le titre de Saint-Exupère; ce décret, sollicité par les autorités de la ville et du département, doit honorer celles-ci, car elles tendaient à assurer à la ville une vaste propriété, et à conserver un beau monument (*). Sous le consulat et sous l'empire, on perdit jusqu'à la trace de ce décret. *On acheta,* à l'état, ce qui appartenait à la ville; mais cette fois c'était pour détruire ou démolir, *sans en rien conserver,* ces magnifiques bâtiments, pour faire une place publique; et le maire en fonctions en 1808 (M. Bellegarde), s'applaudit d'avoir obtenu de l'Empereur la remise de ce qui était encore dû pour l'acquisition de cet édifice, qui appartenait cependant à la ville, d'après un décret, sanctionné par le roi, et non abrogé.

(*) Voyez Notes et Preuves.

aller qu'avec incommodité, désirant d'ailleurs lesdicts habitans de leur costé, de retirer ces bons Pères dans la ville, tant à cause de la grande dévotion ou miracles qui se faisoient en ce lieu, que pour la distance du chemin, qui estoit aussi rendu fort souvent incommode par le desbordement de la rivière, cela donna sujet ausdicts habitans d'acheter des Juifs quelques maisons, avec le congé néanmoins et permission du comte Raimond, pour y bastir le monastère qui se voit aujourd'huy au cœur de la ville, et au lieu le plus fréquenté du peuple, ainsi que nous pouvons recueillir de divers actes qui sont dans les archifs dudict monastère, mesmes de la licence donnée aux Juifs de vendre leurs maisons, par Raimond-le-Jeune, comte de Tolose, père de la comtesse Jeanne, en date du 11 juin 1242. Cette permission ayant esté donnée ausdits Juifs, six habitans de Tolose achetèrent les maisons qu'ils avaient à la rue, communément appellée de *Joux-Aigues*, pour y bastir un convent, aux fins d'y transférer lesdicts Carmes. Voicy les noms desdicts habitants : Arnaud Gascon, Frenayri, du Puys-Clos, Arnaud Germier, Pierre, appelé Vaditeur, Arnaud Calvet, et un nommé Pelhé ; ce que nous apprenons d'une bulle du Pape Clément, par laquelle il approuve le dessein des susdicts habitans.

» Pour obtenir du Sainct-Siége cette permission, lesdicts habitans de Tolose firent faire une attestation et certificat en l'an mille deux cent soixante-quatre, par les Capitouls de Tolose, l'archidiacre de Villemur, official de l'evesque de Tolose, et par l'evesque d'Ayre, et abbé de la Grace-Dieu, et par un du Temple, et un de l'Hospital de Hierusalem, laquelle est scellée, tant du scel de la ville que des autres attestans, par laquelle est tesmoigné comme les pères Carmes estoient anciennement au faubourg, le subject pourquoi on vouloit les transférer dans la ville, et plusieurs autres choses concernant ledict monastère. »

Cet acte, assez curieux, porte, entr'autres choses, que les fondateurs du nouveau monastère tenaient beaucoup à voir répéter les louanges de la sainte Vierge sur le sol même où depuis longtemps les Juifs perfides avaient blasphémé contre elle et contre le fruit divin qu'elle avait porté. Les fondateurs étaient animés par le désir de voir des hommes orthodoxes confirmer, dans ce même lieu, les vérités du christianisme, et réfuter les rites judaïques (*).

« Je croy, ajoute Catel, que ce monastère avec son église furent bientost bastis, car j'ai vu des lettres de Raimond, évêque de Tolose, données à Balma, le jour de la feste de sainct Remy, 1270, par lesquelles il donne toute licence à tous évesques et archevesques, de consacrer ladicte église, s'ils en sont requis par lesdicts religieux.

» Je ne veux pas icy obmettre ce qu'a remarqué Benedicti sur le chapi-

(*) ...Ut per eos beatissima Virgo Maria Salvatoris Domini nostri Jesu Christi mater, cui virginis profitentur se specialiter dedicatos in eo loco laudabiliter exaltabitur, honoraretur et laudaretur devotè, in quo fuerat per Judæos perfidos longo tempore blasphemata beatissima Virgo præfata mater inclyti et gloriosissimi fructûs ventris sui.....

tre *Rainutius*, et sur les mots : *Ex uxorem nomine Adelassiam*, en la décision seconde, qu'un fils d'un viguier, qu'il ne nomme point, fit bastir ce grand portail, orné de tant d'images de sainets, relevées en pierre, et fait en l'an 1266; et ce qui le meut à le bastir, est que le jour de la Transfiguration de Nostre Seigneur, forcené de rage, il voulut mettre le feu audict monastère, dequoy il fut puny de Dieu en ceste façon; c'est que son visage vint tout difforme; mais depuis recognoissant sa faute, il fit vœu à Dieu que s'il pouvoit guérir et estre remis au premier estat, il bastirait un beau portail à ladicte église... »

Le viguier de Toulouse, en 1266, était, à ce qu'il paraît assuré, Guillaume de Nantolet, qui eut pour successeur, en 1271, Pierre de Recoux. Ce serait donc, si l'on adoptait le récit de Benoît, le fils de ce Guillaume de Nantolet qui aurait fait bâtir le beau portail de l'église des Carmes. On était, en 1266, occupé à la construction de ce monastère, et rien ne pouvait arriver plus à propos, que le don fait alors par le fils du viguier de Toulouse.

La commission chargée de détruire toutes les images, d'effacer tous les souvenirs historiques et religieux, fit briser une portion des bas-reliefs et de l'ornementation du portail de l'église des Carmes; mais les figures des douze apôtres, et celles des soixante et douze disciples qui y étaient placées dans des niches, surmontées de dais extrêmement gracieux, ne furent point détruites. Ce furent les hommes en place durant le consulat et les premières années de l'empire, qui firent disparaître cette longue série de statues que l'on viendrait admirer dans le Musée, si, en démolissant le couvent, l'on avait su les respecter.

Le cloître était d'une vaste étendue, les colonnes du pourtour supportaient des ogives tréflées, dessinées avec la plus grande pureté. Dans les galeries, larges et remarquables par leur étendue, on voyait, çà et là, des inscriptions sépulcrales et des tombeaux. Parmi ces monuments on distinguait ceux de Pierre de Cuguran et de Guillaume Jean de Montastruc. J'ai vu les ossements du dernier, et

des médecins anatomistes annoncèrent en les examinant que ce particulier était sujet à une énorme claudication.

Non loin de ce tombeau existait, auprès de l'entrée de la chapelle de Notre-Dame d'Espérance, une peinture à fresque, représentant le roi Charles VI, à cheval et en prières, et le duc de Tourraine, le duc de Bourbon, Pierre de Navarre, Henri de Bar, Olivier de Clisson, tous égarés comme lui dans la forêt de Bouconne, à quelques lieues de Toulouse. De l'angle voisin de cette peinture, on voyait se développer les galeries supérieures de ce même cloître, éclairées par des fenêtres ogivales, ornées par de petites colonnes; l'ensemble offrait l'aspect le plus pittoresque et le plus digne d'intérêt. J'ai pu conserver une portion de la fresque représentant Charles VI.

Le couvent des Carmes était environné sur trois de ses faces, par la *Rue de l'Arc des Carmes*, par *celle du Crucifix,* que l'on nommait aussi la *Rue du Provençal,* la troisième était celle de *Notre-Dame de Mont-Carmel.* C'était de ce côté que s'ouvrait la porte lattérale de la chapelle bâtie en l'honneur de la Vierge, par M. de Vandages de Malepeyre. L'intérieur de cet édifice était entièrement revêtu en marbre, et de belles sculptures modernes, ainsi que des tableaux remarquables, en formaient la décoration.

Aujourd'hui, comme je l'ai dit, il n'existe plus de traces du magnifique couvent des Carmes. Une fontaine et quelques arbres remplacent ce vaste monument. Lors de sa destruction, l'auteur de cet ouvrage avait proposé, de conserver, même en les déplaçant, les galeries du cloître inférieur, et de celui qui lui était superposé; on y aurait établi, ainsi que dans le préau, un marché. Le magnifique portail de l'église, transporté aussi, aurait servi d'entrée du côté de la *Rue Pharaon,* à ce bazar ouvert, dans ces longues faces extérieures, par des arcs ogives. On aurait obtenu par ce moyen, et avec une dépense de moins de

quarante mille francs, un monument unique en France; un vaste marché couvert qu'aurait environné, sur ses côtés, une allée formée des arbres qui réussissent le mieux dans ce climat. Il y aurait eu ainsi, au milieu des destructions du XVIIIe siècle, un monument, approprié, comme on le veut maintenant, aux usages civils, et offrant toutes les conditions que doit avoir un objet de ce genre, des formes pittoresques, un ensemble grandiose, et le charme des souvenirs (1).

C'est dans la maison placée à l'angle de la rue du Crucifix, et de celle dite du Vieux-Raisin, qu'existait la maison de M. de Montégut, conseiller au parlement et victime de la révolution, ainsi que son fils. Le côté de cette maison, qui fait face à la place dite d'Orléans, a été rebâtie depuis peu de temps. Celle qui se trouve dans la rue du Vieux-Raisin, où de Bertrand Parayré conserve encore sa petite porte, décorée de croissants; elle date de l'époque où, à l'imitation de Henri II, on mêlait partout ce symbole des amours du monarque et de Diane de Poitiers; et l'on peut dire, en voyant ce vieux portail et quelques autres dans Toulouse, ce qu'un poète a dit d'Anet:

Les croissants de Diane y sont encore tracés.

C'est aussi dans la *Rue du Provençal* qu'habitait M. l'abbé Magi, membre de l'Académie des Sciences et de celle des Jeux-Floraux, et auquel on doit plusieurs Mémoires très intéressants.

J'ai déjà dit que la rue placée en face du portail qui se prolonge jusques à la place du Salin, était la *Rue d'en Pharao*. La prolongation de celle *de l'Arc des Carmes* for-

(1) Il faut être juste. Les hommes de la révolution, en détruisant l'église et le couvent des Carmes, n'ont fait cependant que suivre les projets conçus bien avant 1789. On se rappelle encore, qu'après avoir déblayé le terrain, on devait y élever une salle de spectacle, précédée d'une vaste place et de quelques fontaines....

mait celle dite du *Vieux-Raisin*, terminée vers la place du Salin, par l'église de Saint-Barthélemy. La *Rue d'Aussargues*, que l'on peut considérer comme une prolongation tortueuse de celle du Crucifix, prenait, ainsi qu'on l'a vu, son nom de M. de Saint-Félix, seigneur d'Aussargues, qui y possédait autrefois un hôtel.

Le palais placé à l'angle des rues d'Aussargues et du Vieux-Raisin, a été bâti par Nicolas Bachelier, pour un célèbre avocat, devenu, plus tard, conseiller au parlement de Toulouse. Une galerie placée sur le devant de la rue joint les deux ailes de ce palais. Cette galerie est soutenue intérieurement par des arceaux qui reposent sur des colonnes. Cette galerie est voûtée, et à chacune de ses extrémités il existe un bas-relief, sculpté par Bachelier lui-même; à gauche, c'est Orphée, attirant près de lui les animaux les plus féroces; au-dessus sont des figures emblématiques du Commerce et de l'Agriculture. A droite, au-dessus d'admirables figures qui supportaient un écusson, paraît un guerrier assis et couronné par la Victoire. Des cariatides, d'un travail excellent, décorent, de ce côté, les fenêtres. Les montants de celles du côté gauche ont aussi des cariatides. On y remarque surtout la tête de la vieille que Bachelier faisait poser toutes les fois qu'il voulait offrir l'image de la décrépitude.

Au fond, et de ce côté, s'offre une tour octogone. Il existe peu d'ornementation aussi bien entendue que celle de la porte de cette tour. C'est dans l'intérieur que se trouve l'escalier qui conduit aux appartements. Dans l'un d'entr'eux existe encore une cheminée admirable par ses formes, et aussi par la délicatesse des sculptures qui la décorent. Ce palais fut construit pour *Accurse Maynier*, et l'inscription suivante, qu'on lit encore sur les frises de deux fenêtres ouvertes du côté de la *Rue d'Aussargues*, indique parfaitement cette origine :

Togati Maynerii ædes lingua constructe floret.

« On pourrait croire que c'est à cette inscription que le maréchal de Montluc faisait allusion, alors, qu'exprimant la peine qu'il éprouvait en voyant une notable partie de la jeunesse se livrer à l'étude de la jurisprudence, il s'écriait : « Que pleust à Dieu que le roy voulust faire parler de lui pour jamais, et laisser mémoire de sa prudence, qui seroit à jamais louée ; c'est qu'il fit brusler tous les livres de loix, suivant lesquels sa justice juge, et faire une justice toute nouvelle, juste et saincte......, et que les procès ne puissent durer plus de deux ans. Si le roi faisait cela, il se pourroit vanter d'avoir un monde de soldats, qui seroient forcez de prendre les armes, puisqu'ils n'auroient que faire au palais ; car, ostez cette vocation, à quoy voulez-vous qu'un bon cœur noble et généreux s'adonne, sinon aux armes ? qui accroist la puissance et l'estendue du grand seigneur ? Rien que cela. Il ne songe qu'aux armes. O combien de braves capitaines sortiroient de ce royaume ! Je crois que les deux tiers s'amusent en ces palais et plaidoyeries. Et cependant, encore qu'ils aient naturellement bon cœur, avec le temps s'apoltronissent. Combien le royaume seroit formidable aux estrangers ? Combien seroit-il riche et opulent ? Car toute la ruine de la noblesse ne vient que des mauvais conseils que les advocats donnent aux parties. Il me souvient avoir leu en une fenestre d'une maison à Toulouse, qu'un advocat des plus fameux de la cour, qui se nommait Mainery, avoit faict un escriteau, où il y avait tels mots :

Faux conseils et mauvaises testes,
M'ont faict bastir ces fenestres.

» Et puis qu'eux-mêmes le mettent par escrit, je le puis bien dire. »

Si on ne peut douter que Montluc a voulu parler de l'avocat Maynier (*Togati Maynerii* de l'inscription), il est bien évident qu'il aura assez mal traduit l'inscription, en donnant une tournure épigrammatique aux paroles par lesquelles cet avocat avait voulu seulement apprendre à la postérité, que son heureuse éloquence lui avait valu la fortune nécessaire pour faire bâtir ce palais. Cependant, comme Montluc était un homme grave, on ne peut guère le soupçonner d'avoir inventé ces deux méchans vers ; alors ils seraient l'ouvrage de quelque ennemi de Maynier, car on ne peut penser que cet avocat, qui se donne des louanges dans l'inscription qu'on voit encore du côté de la rue d'Aussargues, eût voulu les démentir lui-même, ou les parodier, sur une autre façade de son hôtel.

C'est apparemment après avoir admiré le bas-relief qui représente, dans le palais Maynier, le roi François I[er], couronné par la Victoire, qu'Aynard a fait ce dixain encore conservé :

« Le voyla bien nostre roy coronné
Par la Victoire, et d'elle guerdonné ;

Il s'agit [illegible] Berenguier, [illegible] d'Accurse Maynier

Il est assis sur le trosne de gloire,
Comme empereur en la chaire d'ivoire;
Là, en sa main, haulsée contre mont,
Hache de guerre il tient : ainsy semont,
Ses ennemys qu'ils ayent la mémoire
De sa valeur; et puys, du chapeau de laurier
Du roy, tombe une feuille au front de Bachelier
Qui gentiment a taillé cette histoire. »

Parmi les édifices publics de ce Capitoulat, l'un des moins remarquables de tous est celui auquel se rattachent de tristes souvenirs. C'est la prison dite des *Hauts-Murats*. Elle était située dans l'enclos du *Château Narbonnais*, et destinée aux prisonniers qui n'étaient pas accusés d'avoir commis de grands délits.

On a cru que ce nom de *Hauts-Murats* n'était que la corruption des mots romans *en murats*, en latin, *immurati*, que l'on donnait à ceux qui étaient renfermés dans ces prisons pour crime d'hérésie, parce que ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle, étaient réellement *enmurés* dans leurs cachots, et que l'on connaît différents jugements qui condamnent des hérétiques à être pour toujours enfermés dans ces prisons; d'autres devaient fournir des matériaux pour la construction de ces tristes demeures. Le 11 des calendes de juin 1241, le chevalier Raymond Arnaud de Villeneuve, fut condamné à fournir trois mille tuiles, dix muids de chaux, et cent saumées de sable, pour construire les prisons des hérétiques, et *dabit tria millia lateres planos, et decem modios calcis, et centum saumatas arena ad hereticorum carceres construendam*. On trouve quelquefois dans les sentences de l'inquisition que les hérétiques sont condamnés à être enfermés dans un cachot pour le reste de leurs jours. *In muro perpetuo, et ibi perpetuò commorari*. C'est depuis l'an 1235 que la prison des Hauts-Murats était affectée aux hérétiques.

« Catel dit qu'il a vu deux anciens registres des sentences prononcées à

Carcassonne, par frère Bernard Guido, inquisiteur de la foy, religieux de l'ordre de Sainct-Dominique, dans lesquels il y avait plusieurs sentences données contre ceux qui sentoient mal de la foy, ou qui avoient communiqué avec eux, par lesquelles ils demeuroient condamnés aux prisons perpétuelles, et quelquefois à temps, esquelles sentences autrefois il estoit dit, qu'on leur bailloit la ville pour prison, ou qu'ils demeureroient en prison, jusques à ce que par le juge fut autrement ordonné. Et c'est peut-estre la considération pour laquelle un habitant de Tolose ayant esté condamné pour crime d'hérésie, au mois d'aoust mille cinq cent trente-deux, entre autres choses, fut ordonné que sa maison seroit vendue, et l'argent qui en proviendrait employé à la réparation des prisons des Hauts-Murats. »

Plusieurs places et quelques rues portent des noms dont l'origine doit être connue. La place du Salin fut ainsi appelée, à cause des magasins de sel qui y existaient autrefois; elle eut une triste célébrité à cause des exécutions qui l'ensanglantèrent quelquefois. Je n'essaierai point de raconter tant de catastrophes fatales. Là sans doute périrent de grands criminels; mais là aussi furent immolés, par suite de ces erreurs que la justice humaine ne saurait éviter, et des innocents, et des hommes qui n'avaient point mérité les sentences cruelles prononcées contre eux par des juges implacables ou prévenus. C'est là en effet que périt Vanini, dont les doctrines dangereuses devaient, sans doute, être réprouvées, mais qu'il fallait bannir, et non point livrer au bourreau.

La *Rue de Latomi* a pris, comme je l'ai dit, son nom du président Jean de Latomi, qui a laissé des mémoires encore inédits, et qui jouissait d'une grande estime dans Toulouse. J'ai déjà parlé plusieurs fois de ce magistrat; son hôtel est possédé aujourd'hui par M. le conseiller d'Aldéguier. L'astronome d'Arquier, qui habitait dans cette rue, et qui y avait établi un observatoire, illustré par des travaux remarquables, a fait oublier l'ancien nom de Latomi, et aujourd'hui cette rue porte le nom de *Rue d'Arquier*.

C'est tout auprès de la demi-lune, non revêtue, qui fut élevée devant l'ancienne sénéchaussée et la prison des Hauts-Murats, que fut élevé le manége.

LE MANÉGE OU L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION.

Forest la nomme *Académie pour l'éducation des Gentilshommes*. Créée par lettres-patentes du roi, sous la protection du grand écuyer de France, le chef de cette institution devait être nommé par le roi. L'académie était d'ailleurs pensionnée par la province et par la ville. On y apprenait à monter à cheval, à faire des armes, et tous les exercices convenables à la noblesse, selon les idées du temps; on y joignait l'étude des mathématiques.

« L'origine de cette institution remonte au 24 février 1616. Ce jour, le conseil de ville érigea un manége dans Toulouse, nomma le sieur Dabard pour écuyer, et lui assigna une pension de 300 livres ; « mais il fut bientôt après dépossédé par M. de Cerac, qui obtint une commission du roi. En 1640, M. de Vitrac fut nommé écuyer par les Etats de la Province, qui lui accordèrent une pension de 400 livres, pour montrer le manége et tous les exercices du corps aux jeunes gens : on lui donna un local sur l'esplanade (*) et les deux tours adjacentes. M. de Barthe succéda à ce dernier en 1646; mais les malheurs du temps ne permirent plus à la ville de payer cette pension.

» En 1663, M. de Barthe, qui avait été appelé à Montpellier, par le maréchal de Schomberg, offrit de revenir à Toulouse, si la province voulait lui accorder une pension de 1,000 livres, ce qui eut lieu. Son fils lui succéda en 1674; mais la pension ayant été supprimée de nouveau, il obtint un arrêt du conseil qui le rétablit à la mort de M. de Vitrac. En 1726, cette place passa sur la tête de M. le baron de Villeneuve. Sur la démission de celui-ci, la ville la donna à M. Fraîche, en conservant néanmoins la survivance à M. de Villeneuve fils, dans le cas que le sieur Fraîche vînt à prédécéder (**). »

VII.

Capitoulat de Saint-Saturnin.

Les dehors de la ville étaient, en général, il y a environ cent cinquante années, ou déserts, ou entrecoupés seulement de rares habitations et de vastes jardins. Une longue ceinture de murailles, flanquées de tours, quel-

(*) C'est-à-dire, près de la porte Montgaillard, à droite, en sortant de la ville.

(**) En 1770, le sieur Fraîche était à la tête de cette école. M. de Berdoulat était écuyer en survivance, avec exercice.

ques amoncellements de terre, en forme de demi-lunes, à l'est de la ville, et, au loin, les combles élevés des vieilles habitations apparaissant au milieu des tours des monastères et des églises, le long des murs et sur les remparts, de magnifiques plantations, tel était l'aspect de Toulouse. Mais lorsque Riquet eut créé le Canal de Languedoc, une grande activité se manifesta, et des habitations pressées s'élevèrent près du port de Saint-Etienne. Plus tard, M. de Mondran ayant fait exécuter la belle promenade en étoile, à laquelle on donne le nom d'*Esplanade*, les parties les plus remarquables de la ville semblèrent réunies par ces admirables lignes de verdure, qui s'étendaient de la porte du Château jusqu'auprès de celle de Saint-Pierre. En suivant les traces encore apparentes de cette disposition, on arrive dans l'ancien Capitoulat de Saint-Saturnin.

Cette importante partie de la ville renfermait trente îles de maisons, savoir : vingt-huit dans la ville, et deux dans les faubourgs. Les maisons bâties dans l'intérieur de cette portion du Capitoulat qui était dans la ville, s'élevait, en 1620, à cinq cent quarante-deux, *intrà muros*, et trente-huit dans le faubourg.

C'est l'église de Saint-Saturnin qui donnait son nom à ce Capitoulat. On sait que les fondements de cet édifice furent jetés par saint Silve, et que le monument fut terminé par saint Exupère, autre saint évêque que Toulouse révère encore. Sans doute l'architecture romane, dégénérée, fut employée dans cette construction, et ses formes, encore majestueuses, furent aperçues au loin, car la ville se terminait alors à la ligne tracée par les murs de l'enceinte, et ceux-ci ne dépassaient pas, au nord, la moitié de la place actuelle du Capitole.

En 721, les Arabes assiégèrent Toulouse, et sans doute, leurs hordes fanatiques ne respectèrent pas le temple de l'apôtre de Toulouse. On croit que, dès la fin du

IVe siècle, un monastère était bâti près de cet édifice; mais, bien qu'il y eût dans Toulouse, dès les temps de saint Exupère, des moines bien connus par leurs vertus et leur science profonde, on n'a point cependant de preuves de l'existence d'un monastère près de la basilique de Saint-Saturnin que vers le IXe siècle. Déjà, sans doute, Louis-le-Pieux, en faveur duquel Charlemagne avait relevé le trône d'Aquitaine, voulut réparer les ravages causés par la guerre dans ce temple vénéré. Ce prince, devenu le bienfaiteur des monastères de ses états, n'aura pas, sans doute, oublié, soit pendant son long séjour à Toulouse, soit plus tard, l'église et le couvent de Saint-Saturnin. On a cru même que lui seul avait fait à ce monastère les dons précieux que l'on y voyait autrefois, tels que la belle pierre gravée, enlevée par ordre de François Ier, l'Evangélistaire de Charlemagne, et surtout ces nombreuses reliques que le monde catholique a toujours enviées à Toulouse. Si Louis, d'abord roi d'Aquitaine, a voulu effacer les traces de l'invasion arabe, il aura fait sans doute reconstruire une grande portion de la basilique de Saint-Saturnin, et alors on expliquerait pourquoi l'on trouvait, et pourquoi l'on trouve encore, çà et là, dans l'édifice existant, des figures, des bas-reliefs placés, sans à-propos, sans ordre, et indiquant par là même qu'ils appartiennent à un monument antérieur à celui qui fut construit pendant les dernières années du XIe siècle, et terminé pendant les premières du siècle suivant.

Si l'on n'attribue pas à Louis-le-Pieux la réparation, ou même la reconstruction entière de l'église de Saint-Saturnin, il faut chercher, parmi ses successeurs sur le trône d'Aquitaine, celui de ces princes qui aurait pu donner cette marque d'une religieuse munificence.

Pépin Ier, son fils et son successeur dans le royaume de Toulouse, dépouilla souvent des monastères, mais il

leur restitua le prix de ses spoliations. Quelquefois aussi il dota des abbayes, mais l'histoire n'en donne point la nomenclature, et l'on ignore si la basilique et le monastère de Saint-Saturnin eurent quelque part à ses bienfaits.

Pépin II, fils du précédent, et comme lui, roi d'Aquitaine, ne sut que ravager les provinces situées en deçà de la Loire. Oubliant les grandes actions de ses pères, on le vit se liguer avec les Sarrasins et les Bretons contre Charles-le-Chauve; puni de cette sorte de crime, par les ennuis d'une longue prison, il ne brisa ses fers que pour conclure un traité avec les Normands; et, secondé par leurs bandes dévastatrices et cruelles, il vint mettre le siége devant Toulouse. Ce n'est point à lui que l'on attribuera, ou la reconstruction, ou la réparation du monastère de Saint-Saturnin. Il ne nous reste d'ailleurs de lui que deux diplômes relatifs aux établissements religieux: ce sont ceux qu'il accorda, en 845, en faveur des abbayes de Moissac, et de Saint-Chaffre en Velai.

La même année, les Normands remontèrent la Garonne, et ravagèrent les environs de Toulouse.

Charles-le-Chauve était, dès l'année 840, reconnu comme seul roi d'Aquitaine, en vertu du traité conclu entre lui et Lothaire. Warin était alors duc de Toulouse, et dévoué à Charles. Egfrid, qui prend vers le même temps le titre de comte de Toulouse, n'était probablement que le lieutenant de ce duc.

En 843 et 844, Charles-le-Chauve assiégea Toulouse, et prit son quartier dans le monastère de Saint-Saturnin, situé hors la ville; il y donna des chartes en faveur de quelques autres établissements religieux, et on y rédigea sous ses yeux un capitulaire en faveur des ecclésiastiques de la Septimanie. Il leva le siége de cette ville vers la fin de l'année 844; mais avant de partir, il confirma le monastère de Saint-Saturnin dans la possession de ses biens. Le

11 mai suivant, il avait de nouveau déployé ses tentes devant Toulouse, et, de même que durant le premier siége, il était logé dans le monastère de Saint-Saturnin. Ce fut là que, selon les annales de Metz et celles de Fuldes, il tua lui-même le fameux Bernard, duc de Septimanie. Ce meurtre ne valut pas à Charles la possession de Toulouse, et il dut encore lever le siége de cette ville, laissant, plus tard, l'entière possession de l'Aquitaine, sauf le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois, à Pépin II. Mais, en 845, Charles-le-Chauve voulut de nouveau devenir possesseur de ce royaume. En 849, étant, à ce que l'on croit, encore logé dans le monastère de Saint-Saturnin, il assiégea Toulouse, et s'en rendit maître.

Ce prince, qui avait toujours témoigné beaucoup d'attachement aux monastères, pourrait bien avoir fourni les sommes nécessaires pour réparer celui de Saint-Saturnin. Mais aucune charte ne le prouve.

Ce qui est cependant hors de doute, c'est que, sous la domination des Carlovingiens, l'église de Saint-Saturnin fut reconstruite, en grande partie, et ce fut apparemment après ces siéges multipliés, qui avaient porté le ravage autour de Toulouse.

Il est à croire que cette église Carlovingienne fut décorée avec magnificence.

Plus tard, au XIe siècle, cette église fut entièrement rebâtie, et l'on a cru que ce fut alors que, changeant toute son ancienne disposition, et toute son ornementation, on jeta au hasard, soit dans les murs, soit dans l'intérieur, soit au-dessus des portes, les nombreux bas-reliefs qui la décoraient.

Une révolution avait eu lieu dans le monastère de Saint-Saturnin. Des clercs, des chanoines, avaient pris la place des anciens religieux qui desservaient autrefois l'église

dédiée à l'apôtre de Toulouse. Ils embrassèrent la règle de saint Augustin, et lui étaient déjà soumis en l'an 1076. Isarn, évêque de Toulouse, voulut, vers le même temps, placer les chanoines de cette église sous son autorité; n'ayant pu y réussir, il passa un concordat avec Hunaud, abbé de Moissac, et avec saint Hugues, abbé de Cluni, par lequel il leur céda l'église de Saint-Saturnin pour y établir des moines, se réservant, tant en son nom qu'en celui de son chapitre, la quatrième partie des offrandes, la clé du sépulcre du saint martyr, celle de l'autel de saint Asciscle, et le domaine sur les revenus de l'œuvre, jusqu'à ce que le bâtiment de l'église de Saint-Saturnin fût achevé.

Le comte Guillaume secondait l'évêque Isarn, et par conséquent l'introduction des moines dans l'église de Saint-Saturnin, et, sur le refus que firent les chanoines de céder la place, il les chassa de sa propre autorité. Une action de ce genre ne pouvait demeurer impunie. Le Pape témoigna toute son indignation. Ses légats désapprouvèrent la conduite de Guillaume, et il fallut enfin restituer l'église de Saint-Saturnin aux chanoines : ceux-ci en étaient encore possesseurs en 1789. Gouvernés par un prévôt jusques vers l'an 1119, ils eurent alors un abbé régulier qui fut sécularisé, avec eux, en 1526.

Parmi les chanoines rentrés en possession de l'ancien monastère et de l'église de Saint-Saturnin, on remarqua surtout Raymond. Suivant les Bollandistes, cet homme vénérable, plus remarquable par ses vertus que par sa naissance, naquit à Toulouse, et fut mis par ses parents dans l'église de Saint-Saturnin, où il fit l'office de chantre ou de choriste. Il quitta quelque temps après l'état ecclésiastique pour se marier, et ayant perdu sa femme, il s'adonna entièrement aux œuvres de charité et de miséricorde qu'il exerça même envers les Juifs. Il fonda entr'autres un

hôpital pour l'entretien de trente pauvres, fit construire un pont pour la commodité publique, vers l'embouchure du Lhers dans la Garonne, et employa la meilleure partie de ses revenus, pendant plusieurs années, à la construction de l'église de Saint-Saturnin.

Suivant l'auteur de la vie de Raymond, ce saint personnage ne commença de contribuer à la construction de l'église de Saint-Saturnin, que lorsque le chœur était déjà fini. Il ajoute : qu'il conduisit le reste du bâtiment, depuis les fondements jusqu'au-dessus des fenêtres. Ainsi s'explique la différence que l'on remarquait surtout dans l'appareil de la maçonnerie, avant que le mauvais goût, triomphant dans Toulouse, on eut, il y a environ trente ans, récrépi tous les murs de cette basilique, sauf l'apside ou le chevet.

Mais qui donc avait fait bâtir le chœur ? Ce furent, il ne faut pas en douter, les comtes de Toulouse, et Guillaume IX, duc d'Aquitaine, et comte de Poitiers, et Philippe, sa femme, fille de Guillaume IV, l'un de nos comtes.

Ce fut en ce temps, c'est-à-dire, à la fin du XI[e] siècle, que disparut complétement l'église Carlovingienne. L'architecture romane était alors dans tout son éclat, et elle voulut laisser dans Toulouse l'un de ses plus beaux monuments. Elle dessina une église à cinq nefs; elle en décora les transepts avec une grande élégance, et le chevet fut l'un des plus remarquables que l'on eut encore élevés. En 1060, cette apside était terminée. En 1096, l'édifice allait bientôt être achevé, et cette année, Urbain II vint le consacrer.

A une époque, bien plus rapprochée de nous, quoique très ancienne, on voulut consacrer le souvenir de ceux qui avaient construit cette église, et l'on y plaça plusieurs statues d'hommes et de femmes, représentant, ce que l'on nommait, *Les Bienfaiteurs*. Ces statues subsistent encore,

et quelques-unes d'entr'elles sont, à ce qu'il paraît, celles des comtes et des comtesses de Toulouse qui ont aidé à la construction de ce vaste édifice.

La principale porte de l'église Carlovingienne était décorée d'un grand nombre de sculptures. Là se trouvaient les deux grandes figures en marbre que l'on voit encore aujourd'hui dans l'apside. Là aussi se trouvaient cette figure de Jésus-Christ, accompagnée des quatre symboles des évangélistes, et environnée des séraphins et des anges qui sont aujourd'hui placés avec elle dans le mur intérieur du chevet de l'église. Là aussi existaient les figures d'Antonius, roi prétendu de Toulouse, et de la princesse Austris, et celles de saint Martial et de saint Saturnin, et encore le zodiaque, ou plutôt le calendrier fait selon le système de Jules César, et dont le principal fragment est aujourd'hui conservé dans le Musée de Toulouse.

L'église actuelle étant du XIe et des premières années du XIIe siècle, il en résulte évidemment que toutes les sculptures, placées çà et là dans l'édifice, et sans avoir aucun rapport d'ornementation ou d'ensemble avec lui, ont fait partie d'un édifice antérieurement existant, et c'est celui que je nomme *Carlovingien*.

Vers la fin du XIIIe siècle, et au commencement du XIVe, on voulut élever deux clochers des deux côtés de la principale porte, et alors on opéra dans toute la maçonnerie de cette portion de l'édifice, un changement bien indiqué encore par des indices de constructions plus modernes, par des courbes ogivales dessinées tout auprès des pleins cintres, ou les inscrivant même dans leur développement. Mais le projet de construction de ces clochers fut abandonné, et sur les énormes piliers que l'on créa en ce temps, on jeta quatre arcs qui durent soutenir le clocher existant encore aujourd'hui (1).

(1) Ce clocher a, de hauteur, 255 pieds, ou un peu plus de 83 mètres.

En ce même temps l'on construisit les cryptes ou *Martyriæ* qui existent encore aujourd'hui. Au nord et à l'ouest de l'église était l'abbaye, ou l'ancien monastère; là était le cloître, cet admirable monument formé par une colonnade en marbre, dont les chapiteaux étaient sculptés avec un art infini. Autour de l'apside s'étendait, et le cimetière des nobles, et le cimetière de la paroisse. Sur les portes monumentales de cet édifice, on lisait :

Non est in toto sanctior orbe locus.

Et sur la porte des cryptes :

Hic sunt vigiles qui custodiunt civitatem.

Là, en effet, on conservait, dans des châsses précieuses les reliques de six apôtres, et celles d'une foule de vierges, de martyrs et de confesseurs de la foi. L'église de Saint-Saturnin était visitée chaque année par une foule de pélerins accourus de toutes les parties du monde catholique, et la ville voyait, dans les restes précieux qu'elle gardait dans ces catacombes, ses protecteurs et ses défenseurs les plus puissants.

C'est de l'église de Saint-Saturnin que sortirent Raymond IV de Saint-Gilles, et Elvire, sa femme, alors qu'ils partirent pour l'Orient, suivis de cent mille de leurs sujets. Ce fut de là que partit aussi le comte Bertrand, alors qu'il s'achemina, lui aussi, vers la Palestine.

Alphonse Jourdain vint y prier, le jour où il quitta Toulouse pour aller mourir à Césarée.

Le *Bon Connétable* Duguesclin entendit la messe dans cette église, avant d'aller, à la tête de quatre cents Toulousains, combattre Pierre-le-Cruel, bien au-delà des Pyrénées.

Louis-le-Jeune, roi de France, visita l'église de Saint-Saturnin, alors qu'il vint à Toulouse, au secours de Raymond V, son beau-frère.

Charles IV, autre roi de France, s'agenouilla, en 1324, devant les châsses des martyrs, conservées dans la basilique de Saint-Saturnin.

Charles VI imita cet exemple en 1389.

Dans ses divers voyages dans la Langue-d'Oc, Charles VII visita aussi l'église de Saint-Saturnin.

François I[er], prisonnier et très gravement malade à Madrid, fit un vœu, pour sa délivrance et pour sa guérison, aux saints dont les précieux restes sont vénérés dans l'église de Saint-Saturnin. Il visita lui-même les cryptes de cette église, en 1533.

Trente ans plus tard, Charles IX, venu à Toulouse, entra aussi dans les catacombes de Saint-Saturnin.

Louis XIII et Louis XIV sont entrés de même dans l'église de Saint-Saturnin, ainsi qu'une foule d'autres princes, parmi lesquels on doit distinguer les petits-fils de Louis XIV, qui venaient d'accompagner Philippe V, à l'instant où il allait prendre possession de la couronne des Espagnes. MONSIEUR, comte de Provence, et depuis roi, est entré aussi dans cette église.

Lorsque Louis XIII vint à Toulouse, en 1621, on avait placé toutes les châsses, tous les reliquaires de l'abbaye sur une estrade richement décorée; au-dessus on avait mis un tableau où l'on voyait, d'un côté, Cépion (1), faisant enlever l'or jeté par les Tectosages dans le lac sacré de Toulouse; dans le bas, le peintre avait représenté Charlemagne faisant construire l'église de Saint-Saturnin, sur le sol où le lac existait autrefois; et là

(1) Le nom de Cépion est encore en horreur dans Toulouse, après plus de dix-neuf siècles; aussi l'on ne peut donner à personne une épithète plus injurieuse que celle de Cépion. — Pour annoncer qu'un homme est méchant ou avare, on dit : *Acos un Cepioun!* Cette injure s'adresse aussi aux femmes, et l'on dit, pour indiquer brièvement les mauvaises qualités d'une personne du sexe : *Acos uno Cepioun !...*

aussi était le sonnet suivant, composé par Goudelin :

Sur ce sol où jadis le peuple Tectosage
Offrit d'immenses dons à ses dieûx protecteurs,
Un roy, fils de l'église, et gloire de nostre âge,
Vient honorer du Christ les humbles serviteurs.
Ainsy qu'un Cépion, effroy de ce rivage,
Il ne faict point ravir, par des profanateurs,
Ces monuments pieux, nostre sainct héritage,
Mais, dévôt, il se joint à leurs adorateurs.
Menacés trop souvent de misères publiques,
Nos ayeux ont tousiours, dans ces vieilles reliques,
Retrouvé les sauveurs de leur grande cité.
De l'hérésie en vain gronde l'affreux tonnerre;
Et Tolose vous dict avec la vérité :
Sire, il n'est point de lieu plus sacré sur la terre.

On sait que le monastère de Saint-Saturnin a été, depuis sa réforme, gouverné par des prévôts ou prieurs. Le premier connu est Pierre qui vivait en 1098. Nous avons encore l'épitaphe en vers léonins de Munion, successeur du précédent. Saint-Raymond Ier fut le troisième prieur de Saint-Saturnin ; en 1104, il fut élevé sur le siége épiscopal de Balbastre, en Espagne. — Raymond Guillaume, que l'on place à la tête de toutes les listes des abbés de Saint-Saturnin, mourut vers l'an 1139. — Hugues Ier, successeur immédiat du précédent, vivait encore en 1168. — Pons de Montpezat envoya l'un de ses chanoines dans la Palestine pour y recueillir des reliques. Déjà abbé en 1176, il mourut en 1183. — Guillaume de Comtés, aussi abbé de Saint-Saturnin, mourut le 5 janvier de l'an 1212. — Jourdain, abbé, se trouva l'un des hommes les plus importants du comté de Toulouse, à l'époque de la croisade dirigée contre les Albigeois. Ce fut lui que l'on appela, à l'instant où, non loin de l'église de Saint-Saturnin, Raymond VI tomba frappé par une attaque d'apoplexie. Il mourut en 1233. — Bernard de Gentiac vint ensuite, suivant la *Gallia Christiana ;* il fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame du Salut. Arnaud de Villemur vivait encore en 1269. — Son successeur Sanctius de Aiseada, ou de Assada, mourut en 1301. — Raymond Athon, qui lui succéda, institua le monastère des chanoinesses de Saint-Saturnin sous la règle de saint Augustin. Il fut appelé, en 1318, au siége de Mirepoix qui venait d'être institué. — Pierre le Tissier succéda au précédent. Vice-chancelier de l'église romaine et légat du Saint-Siége, il fut fait cardinal sous le titre de Saint-Etienne au Mont-Cœlius, et mourut en 1330. — Amélius de Lautrec fut accusé d'hérésie, mais il se disculpa pleinement, et fut élevé, l'an 1327, sur le siége épiscopal de Castres. — Hugues II. — Jean de Nogaret, professeur en droit canon, mort l'an 1361. — Ranulfe de Vasinhac mourut l'an 1375, et fut, ainsi que le précédent, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Salut. — Pierre Vital de Blasin. — Antoine Bruyère de Chalabre. — Aymeric Natalis, qui fut élevé,

plus tard, à l'évêché de Condom. — Bernard d'Aurival, mort en 1412. — Foulques de la Rouère, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, et docteur en droit canon. — Jean de Jaunhac succéda au précédent; à la même époque, un recteur de Saint-Saturnin portait le même nom de famille. C'était Antoine de Jaunhac, *rector de San Sarni de Tholosa.* Il remporta le prix de la violette, l'an 1456. On peut croire qu'il était le frère, ou le très proche parent de l'abbé que je viens de nommer. — Bernard de Rosergio, déjà abbé en 1468; évêque de Bazas, en 1448, et de Montauban, en 1452, il fut appelé au siége archiépiscopal de Toulouse. — Le cardinal Jean Jofredy, évêque d'Arras. — Gilles Duval. — Laurent Lallemant, évêque et prince de Grenoble. — Laurent Lallemant, neveu du précédent. — Jean Baptiste de Simiane. — François de Simiane, neveu du précédent. — François de Joyeuse, cardinal, doyen du sacré collége et archevêque de Toulouse. — Louis de Nogaret de la Valette qui fut à la fois abbé de Saint-Saturnin, archevêque de Toulouse, cardinal de la sainte église romaine, et lieutenant général des armées du roi. Ce fut lui qui donna la permission nécessaire pour que le corps du duc de Montmorency demeurât en dépôt dans son église abbatiale. — Jean Coeffier Rusé d'Effiat fut son successeur. Ce fut lui, dit-on, qui, pour placer un orgue dans son église, fit construire le porche intérieur, et gâta ainsi très sensiblement l'architecture de cette basilique. — Henri de Rosset de Ceilles de Roscoel vint ensuite. François Henri de Fleurigny, chancelier de l'église de Bourges, lui succéda sur le trône abbatial, et on lui attribue les badigeonnages qui ont détruit les peintures des cryptes ou *martyriæ.* — François de Valbonne Lara, issu des vicomtes de Narbonne, ferme la liste des abbés de Saint-Saturnin (*).

Aujourd'hui cette majestueuse basilique est isolée, ou va bientôt l'être complétement. Certes, si, sous le vain prétexte de réparations, on n'avait pas arraché toutes les colonnes qui décoraient les fenêtres à l'aspect du nord; si, dans toute la longueur du monument, un vilain récrépissage ne déguisait point la couleur que le temps lui avait donné, et n'empêchait point de voir l'appareil des matériaux, il résulterait, peut-être, de cette disposition un grand effet pittoresque. Mais dans l'état actuel des choses, il faudrait cacher plutôt que montrer ces longs murs blanchis, et qui, privés de toute décoration, n'offrent qu'un aspect froid et sans vie. Qui le croirait? On

(*) C'est sous ces derniers abbés que l'église de Saint-Saturnin a été dégradée par une ornementation d'assez mauvais goût, bien que les détails soient très remarquables : dans le nombre se trouve un grand bas-relief en plomb représentant le martyre de Saint-Saturnin.

avait résolu d'abattre aussi le *Collége de Saint-Raymond*, cette construction si élégante, si pittoresque, et qui retrace l'image de l'un de ces admirables manoirs féodaux bâtis vers la fin du XVe siècle! C'est aussi, dit-on, pour dégager l'église de Saint-Saturnin que l'on allait naguère commettre cet acte de vandalisme. Un heureux hasard, et le besoin de loger, je crois, trente chevaux, voilà tout ce qui a fait suspendre indéfiniment l'effet de cette déplorable résolution. M. de Montalembert a dit, dans sa *Lettre à M. Victor Hugo*, que Toulouse est la capitale du vandalisme. Veut-on justifier cette assertion?...

On sait que tout ce qui a été dit sur l'existence d'un amas d'eau sous la basilique de Saint-Saturnin est absurde, et que les recherches qui ont eu lieu à ce sujet n'ont fait reconnaître que l'existence d'un puits, dont le col s'élève jusqu'à la hauteur des dalles, et qui communiquait aussi avec le cloître, dont un espace de quelques mètres le sépare.

L'Église du Taur.

Catel dit que l'église, appelée *du Taur*, « a prins son commencement et son nom de ce que le taureau qui traînait le corps de sainct Saturnin, ayant rompu les cordes auxquelles on l'avoit attaché, laissa le corps du martyr où depuis il fut ensevely, et sur lequel fut à suite bastie l'esglise du Taur, laquelle a eu son commencement de la dévotion du peuple fidèle de Tolose, qui alloit rendre ses vœux sur le sépulcre dudit saint martyr : ce qui donna sujet à sainct Hilaire, évesque de Tolose, de faire bastir un couvert de bois, en forme de chapelle, pour la commodité des chrestiens qui alloient prier Dieu en ce lieu. Longtemps après, Launebolde, duc de Tolose, fit bastir au mesme lieu une belle esglise, des bastimens duquel parle Fortunatus, ancien poète, au poëme qu'il a escrit, il y a plus de mille ans : *de Launebolde qui ædificavit ecclesiam Sancti Saturnini Tolosæ*, lequel poème, comme nous avons montré ailleurs, se rapporte à l'esglise du Taur, et non à celle de Sainct Saturnin qui estoit longtemps auparavant bastie. Car bien que ceste église soit consacrée aujourd'huy à la Saincte Vierge, toutefois elle a été au commencement bastie sous l'invocation de Sainct Saturnin; c'est pourquoy elle est appellée dans les anciens actes *ecclesia Sancti Saturnini de Tauro*, et n'y a pas plus de cent ans qu'elle est dédiée à la Vierge. »

C'est, comme je l'ai dit (*), dans l'église de Saint-Bernard et non dans celle du Taur, comme Catel l'a avancé, que les moines de Cadouin déposèrent le précieux suaire conservé pendant longtemps dans leur couvent.

La façade et le clocher de l'église du Taur offrent dans leur simplicité un effet aussi simple que majestueux. Dans l'intérieur une décoration où le style de la renaissance domine, déguise un peu les anciennes formes. Cette décoration formée de boiseries dorées, dans lesquelles on a introduit des peintures, date du règne de Henri IV, et ne manque pas d'élégance.

C'est dans cette église que furent inhumés deux peintres dont on n'honore pas assez aujourd'hui la mémoire dans Toulouse. Cependant, J. P. Rivalz, l'ami de Nicolas Poussin, le maître de Raymond Lafage, Antoine Rivalz, le créateur de l'école de Toulouse, devraient avoir, dans cette église où leurs cendres reposent, une marque du souvenir de leurs concitoyens, un monument commémoratif de leurs travaux.

Religieux de Sainte-Croix ou de Saint-Orens, et plus tard, les Filles du Bon Pasteur.

Le monastère des religieux de Sainte-Croix ayant cessé d'exister depuis plus d'un siècle, on ne peut guère rappeler son histoire qu'en copiant le texte de Catel, le seul de nos écrivains qui ait recherché avec quelque soin les origines des couvents qui subsistaient encore au commencement du XVIIe siècle.

« Nous apprenons d'un acte, dit-il, l'approbation ou confirmation faite en l'an 1265, par frère Alard, prieur du monastère de Sainte-Croix du Clair-Lieu, près de Hoyden, au diocèse de Liége, comme des religieux de Sainte-Croix, estant venus audit temps dans la ville de Tolose pour y demeurer, l'abbé de Saint-Sernin leur auroit baillé en fief certaines terres situées hors le bourg ou faubourg de la porte Posonville, avec permission d'y pouvoir bastir une église et un monastère pour leur logement, et d'avoir une cloche pour sonner les heures, et un cimetière pour eux tant seulement avec pouvoir d'administrer les sacremens aux religieux, et que deux d'iceux seroient tenus de se trouver aux processions qui se feroient les jours solennels. Le couvent et l'église ayant esté bastis survindrent les guerres des Anglais contre les Français, ce qui fut cause que tant le séneschal et officiers du roy, que les Capitouls firent une ordonnance en l'an 1356, par laquelle il fut ordonné que les faubourgs de ladite ville seroient desmolis et razés, de peur que les Anglais, ennemis du roy et de l'estat, ne s'y logeassent pour nuire à ceux de la ville; ce fut en ce temps que leur collége fut desmoly comme le reste des monastères et esglises qui estoient basties dans ledit faubourg. Dès-lors, lesdits religieux, taschant de se loger dans la ville, achetèrent une maison de maistre Vital Guillaume, rue de la place de maistre Vital Guillaume, qui est dans la paroisse de Sainct Sernin, et aussitost requirent Hugues, abbé de Sainct Sernin, de leur permettre de loger

(*) Tome I, p. 113.

dans sa paroisse, ce qu'ils ne purent obtenir de luy, sans lui donner la moitié du jardin qu'ils avoient à Posonville. Mais d'autant que lesdits religieux estoient pauvres et n'avoient moyen de faire amortir les biens qu'ils avoient acquis, Jean, comte d'Armagnac, alors lieutenant général pour le roy, en Languedoc, leur octroya ses lettres d'amortissement de l'an 1356, et leur quitta la finance qui estoit due à raison de ce droict. Ces religieux sont appelés de *Sainct Orens*, d'autant que la ville ayant faict abattre leur église, leur fit bailler une petite chapelle qui estoit bastie sous l'invocation de Sainct Orens, archevesque d'Aux, auquel les Tolosains avoient une particulière dévotion pour s'être employé pour eux, et pour le roy Goth envers Littorius qui commandoit à l'armée des Romains; ainsi que nous dirons en escrivant ce que les Wisigoths ont faict en Languedoc. Lesdits religieux estant dans ladite chapelle, le prieur du monastère, Sainct Orens d'Aux, leur fit part des reliques qu'il avoit dudit sainct, ainsi qu'on lit dans un cartel qui est dans le monastère de ladite ville d'Aux, dont voycy les parolles : L'an mille trois cens cinquante-quatre, et le douzième juillet, *Font bailliadas las reliquaires de Sant Orens d'Aux, au couvent de Santo Croux à Toulouso, et font bailladas en la maniero que ce countenc et es el cartomen del monasteri.* Alphonse, frère de sainct Louys, et comte de Tolose, donna en l'an mille deux cens soixante-quatre au prieur, convent et frères de cet ordre, demeurant à Tolose, six livres de rente à prendre sur les biens de Raimond Calvet, confisquez à cause d'hérésie. »

Les religieux de Sainte-Croix n'existaient plus à Toulouse lorsqu'une inondation, qui eut lieu en 1727, détruisit le *Couvent des Filles du Bon Pasteur* dans le faubourg de Saint-Cyprien; on établit alors leur communauté dans le couvent de Saint-Orens. Ce monastère est transformé en salpétrière.

Couvent de la Visitation.

L'archiépiscopat de M. de Montchal fut signalé par la fondation de deux nouveaux monastères, le *Refuge* et la *Visitation.* Ce dernier couvent fut bâti avec luxe non loin de la porte Matabiau. On en voit encore le portail décoré de pilastres doriques qui supportent un fronton. C'est à peu près tout ce qui reste des bâtiments possédés autrefois par les religieuses de la Visitation, et c'est aussi un monument de cette époque de deuil et de sang, à laquelle l'histoire de France n'a rien à comparer. Le monastère dont nous nous occupons à présent a été, en effet, transformé en prison, et là, pendant quinze mois, trois à quatre cents détenus appartenant à toutes les classes de la société, furent en proie à tous les genres de privations et menacés même un jour de ne plus recevoir d'aliments (*). C'est de là que sortirent pour être conduits à l'échafaud MM. de Boucheporn et d'Escalonne; c'est de là que partirent pour la capitale, où Fouquier-Tinville et ses bourreaux les attendaient, cinquante-trois magistrats du parlement de Toulouse..... Une peinture à fresque, par Despax, décorait le fond de l'église de

(*) Voir le Tableau des prisons de Toulouse, par M. Pescayre.

la Visitation. Les murs étaient décorés de tableaux dus au pinceau du même artiste et représentant plusieurs épisodes de la vie de Mme de Chantal.

Couvent des Carmélites.

Catel raconte ainsi la formation des carmélites de Toulouse :

« Plusieurs jeunes demoiselles, de cette ville de Tolose, désirant entrer en religion, se rendirent dans le monastère qui est aujourd'huy tenu par les religieuses du tiers ordre, dans lequel elles vescurent quelque temps sans faire vœu solennel, n'y professer aucune règle, jusques à tant qu'elles firent entr'elles résolution de prendre l'ordre des carmélites réformées par saincte Thérèse : pour parvenir à leur dessein, elles prièrent monsieur l'évesque d'Ayre pour lors administrateur ordonné par notre saint père le Pape, d'appeller en Tolose des religieuses carmélites pour y establir un monastère de leur dit ordre, afin qu'elles peussent avec elles professer ladite règle. Ledit sieur évesque obtint bientost après des supérieures dudit ordre qu'elles envoyeroient dans Tolose six religieuses pour y establir ledit monastère, lesquelles partirent de Bourdeaux et se rendirent à Tolose le troisième juin mil six cens seize. L'une des six religieuses qui furent envoyées de Bourdeaux, fut mère Elisabeth des Anges, qui estoit l'une des six, que la reyne-mère avoit fait appeller du royaume d'Espagne pour establir ledit ordre tant en la ville de Paris, que autres villes de la France. Après qu'elles furent arrivées, le sieur évesque d'Ayre ne voulut point donner l'habit à celles qui s'estoient assemblées, que premièrement il ne se treuvat quelque fondateur de ladite maison. M. de Rességuier, conseiller au parlement, voyant qu'il avoit cinq filles qui désiroient se rendre religieuses, s'en rendit fondateur sous l'espérance qu'il avoit de les mettre dans ledit monastère, et M. de Rudelle, chanoine théologal de Sainct Estienne, pour lors vicaire général de monsieur le cardinal de la Valette, archevesque de Tolose, les reçut et leur donna l'habit le vingt-cinquième juin mil six cens seize. Cela faict, elles demeurèrent dans ledit monastère des religieuses du tiers ordre, jusques à ce que celuy qu'elles faisoient bastir fut achevé, et après le monastère se treuvant en estat, elles se rendirent un jour, grand matin, toutes voylées dans l'église Sainct Sernin, aux chapelles où sont les corps saincts, où elles demeurèrent enfermées jusques à ce que monsieur l'évesque de Pamiers fust prest à commencer l'office au grand autel du chœur, et lors elles vindrent par la petite porte, par laquelle on monte au sépulchre Sainct Saturnin, et parurent avec leurs voiles devant le grand autel de ladite église où elles entendirent la messe et prédication dudit sieur évesque, lequel après avoir faict l'office print le Saint-Sacrement de l'autel et les conduisit en procession jusques à leur monastère nouvellement basti dans ladite paroisse de Sainct Saturnin, ce qui fut faict au mois d'aoust mil six cens vingt-cinq, auquel lieu elles sont à présent, menant une vie pleine de sainctété et de dévotion. »

Ce fut ainsi sous l'archiépiscopat de M. de Monchal, en 1616, que fut

fondé le monastère des Carmélites. Il touchait à celui de la Visitation, et son église, devenue aujourd'hui la chapelle du séminaire diocésain, était peinte en entier par Despax (*). Avant d'être en possession du monastère bâti exprès pour elles, les religieuses Carmélites habitaient, comme le dit Catel, le couvent du Tiers-Ordre ou des Tiercerettes. Ce ne fut qu'en 1625 qu'elles prirent possession de leur maison. M. de Cambolas, chanoine de Saint-Saturnin, et auteur de quelques ouvrages ascétiques, était l'un des bienfaiteurs du couvent de la Visitation, et son cœur fut placé dans l'une des chapelles. Il en a été retiré depuis, et est aujourd'hui conservé dans la basilique de Saint-Saturnin.

Pendant les plus mauvais jours de la révolution, le couvent des Carmélites fut transformé en prison. On y renferma tous ceux qui, après avoir adopté les principes du changement immense qui venait d'avoir lieu, s'arrêtèrent devant les conséquences du bouleversement général, et qui, après avoir applaudi aux premiers excès commis de 1789 à 1793, parurent effrayés, ne prévoyant que trop tard les conséquences de tant d'erreurs et de tant de crimes. On les nomma *Modérés, Girondins*, *Fédéralistes,* et leur sang dut aussi couler sur les échafauds. Cependant la plupart d'entr'eux avaient adopté les formes républicaines, et s'étaient soumis à toutes les cérémonies de ce que l'on nommait le *Culte de la Raison* et les *maximes des Sans Culottes.* Ils avaient planté un *arbre de liberté* dans le préau du cloître. Un autre s'élevait au milieu du jardin. Là, parodiant ou imitant ce qui se passait au dehors, ils chantaient cet hymne barbare que l'on appelait le *Çà ira ;* ils dansaient la *Carmagnole* autour de leurs *arbres de liberté.* Mais les dominateurs de l'époque ne se laissèrent point attendrir par ses prétendues démonstrations de patriotisme. Garnaut, Dario, Virebent, Douziech, général des gardes nationales du département, et Sévènes, son aide de camp, furent enlevés de cette prison et condamnés à mort. Plus tard, l'église des Carmélites servit de caserne aux insurgés de l'an VII, faits prisonniers par les républicains, et l'on en retira onze infortunés qui furent condamnés et ensuite fusillés au pied de la tour de Rigaud.

Providentes.

Les *Dames de la Providence* occupaient tout auprès du *Couvent de la Visitation* un petit monastère, peu ancien, qui n'a pas encore perdu ses formes extérieures. Cette maison fut fondée en 1673, par M. Mercadier qui la destina à des écoles publiques d'éducation. Nous avons vu la chapelle de cette maison devenue l'auditoire de la justice de paix du canton nord de la ville.

Abbaye des Chanoinesses ou Dames de Saint-Saturnin.

Les dames de Saint-Saturnin avaient un monastère bien plus étendu. Si

(*) Ces peintures ont été restaurées avec beaucoup de succès par M. Julia père, de Toulouse, artiste recommandable par ses talents et son instruction, et qui est membre de la société archéologique.

aujourd'hui l'on jette un regard dans l'intérieur de la maison d'arrêt, on aperçoit une porte ogivale : c'est celle de l'ancienne église des *Chanoinesses de Saint-Saturnin.* Je citerai, pour mieux faire connaître l'origine de cette institution religieuse, les quelques lignes que Catel lui a consacré : « L'historien Bertrand qui a escrit les Gestes Tolosaines, a remarqué au chapitre qu'il a faict des docteurs de l'ordre de Sainct François, comme frère Vital Dufour, Tolosain, de l'ordre de Sainct François, évesque de Bazas et cardinal, bastit et fonda le monastère des dames chanoinesses de Sainct Sernin. Et se void encore aujourd'huy un sainct François taillé à une des clefs de la voûte de ladite église. J'ay apprins par quelques mémoires que ce monastère estoit au commencement pour des filles repenties, non qu'elles eussent mal vécu, mais ce furent des filles de bonne maison, lesquelles par humilité se rendirent dans ledit monastère, sous le titre et nom des filles repenties ; mais depuis Raimond Aton, abbé de Sainct Sernin, bailla le voile à trente-six desdites religieuses, et voulut qu'elles fussent appellées chanoinesses de Sainct Sernin, lequel Bernard Raimond Aton, abbé, vivoit en l'an mil trois cent un, mil trois cent quatorze, et mil trois cent trente-quatre. »

Ce monastère des religieuses ou Chanoinesses de Saint-Saturnin, fut transformé en prison pendant les années 1793 et 1794. Les femmes soupçonnées de ne pas aimer la révolution y furent renfermées, et ma plume ne peut retracer les infamies dont quelques gardiens de cette maison se rendirent coupables. Mélange atroce de cynisme et de cruauté, leur infâme conduite devait être sévèrement punie, lorsque la France serait délivrée du joug de ses oppresseurs. Les tribunaux condamnèrent en effet plusieurs de ces gardiens à des peines infamantes, mais une amnistie fut proclamée, et ces misérables purent jouir de l'impunité accordée à leurs crimes.

Bénédictins réformés, ou Séminaire de Saint-Louis.

Bien avant l'introduction de la réforme dans le monastère de la Daurade, la congrégation de Saint-Maur avait une maison dans Toulouse ; nous lisons à ce sujet dans les *Mémoires de l'histoire de Languedoc* : « L'an mil six cens vingt-deux, et le jour de sainct André, le révérend père Rollon avec cinq autres pères bénédictins réformés de la congrégation de sainct Maur vinrent en Tolose, à la prière et sollicitations de plusieurs notables habitans de ladite ville, zélés au restablissement de l'ordre Sainct Benoist, pour y ériger un séminaire de leur ordre, à quoy M. le cardinal de la Valette, pour lors archevesque de Tolose, fut si favorable qu'il n'y presta pas seulement son consentement comme archevesque, mais encor leur donna la somme de huict mille livres pour acheter une maison, et attendant qu'ils en eussent trouvé la commodité, il les logea dans l'archevesché où ils ont demeuré jusqu'à ce qu'ils ont acheté une maison qu'ils possèdent à présent (*) en la paroisse de Sainct Sernin, entre les colléges de Périgord et de Magalonne, qu'on appelle aujourd'hui le *Séminaire Sainct Louys*, et en laquelle ils com-

(*) Vers 1626.

mencèrent à faire publiquement le divin service le troisième novembre 1623. Ce séminaire demeure confirmé par divers arrests du parlement qui ont ordonné que les religieux dudit ordre du ressort qui se voudront remettre dans iceluy, jouiront de leurs places monachales, offices et bénéfices, comme s'ils estoient présens aux monastères où ils estoient fondez, duquel revenu ils sont entretenus. Les religieux dudit séminaire s'estant augmentez, le P. Rollon en a conduit une colonie à Sainct Sevin (Savin) de Bigorre ; ce monastère leur a esté octroyé par le sieur abbé pour y loger les religieux réformez dudit ordre...... »

Religieuses de Sainte-Catherine de Sienne.

Presque toutes les institutions pieuses ou utiles ont, dans cette ville, été fondées par des personnes riches qui ont consacré leur fortune à de bonnes œuvres. « Le monastère de Saincte Catherine de Sienne où sont, dit Catel, les religieuses de l'ordre réformé de sainct Dominique, a pris son commencement et a esté fondé par les dames et damoiselles qui estoient de la congrégation de Saincte Catherine, et particulièrement par madamoiselle de Costa, femme de M. Bourret, conseiller en la cour ; car ce fut elle, conjointement avec son mary, qui acheta en l'an mil six cent trois, la maison et jardin d'un procureur, située en la paroisse du Taur, Capitoulat de Sainct Sernin, et rue de Villeneufve, en laquelle ils firent bastir une petite chapelle et dortoir et autres offices nécessaires, et les firent orner et meubler des ornemens et meubles nécessaires, et lesdits mariés et les autres damoiselles commencèrent alors à donner des biens pour y nourrir et entretenir les religieuses, à quoy aussi plusieurs autres personnes de la ville contribuèrent charitablement. Le monastère et église estant bastis le vingt-uniesme de novembre, jour et feste de la Présentation de Nostre Dame, lesdites dames s'y enfermèrent après avoir reçu la bénédiction du révérend père Jacques de la Palu, prieur des religieux dudit Sainct Dominique. Entre les damoiselles qui s'enfermèrent dans ledit monastère fut ladite damoiselle d'Acosta, femme audit sieur Bourret, ce qu'elle fit avec permission et licence de son dit mary, lequel quelque temps après, s'enferma dans la maison des pères jésuites. Ladite damoiselle de Bourret n'a pas esté seulement la fondatrice, mais aussi la première religieuse dudict convent ; car tant elle que sa mère, vefve de monsieur Costa, conseiller au parlement, et docteur régent en l'Université de Tolose, et trois de ses sœurs et filles dudit sieur de Costa avec damoiselle d'Aussonne, fille aisnée du sieur d'Aussonne, président aux requestes, et autres qui n'estoient de la ville, en nombre de douze, receurent l'habit de ladite dévote religion, par les mains de monsieur le vicaire général, hors le siége vacant, le huictiesme jour du mois de may mil six cent onze. Et l'année finie, firent leur profession entre les mains dudit sieur vicaire général, ainsi que sa saincteté l'avoit ordonné par sa bulle, pour la première fois tant seulement. Depuis et incontinent après, ladite de Bourret fut éleue du commun consentement de toutes lesdites religieuses pour

leur supérieure et première prieure dudit monastère où elle vescut dix ans, ayant veu, avant que mourir, le monastère cloistré, basti et renté. La grande église toutes fois n'estoit pas bastie de son temps. Et pendant sa charge elle donna l'habit à dix-neuf religieuses qu'elle vit toutes professes, desquelles les dernières furent mesdamoiselles de Catel, filles de monsieur de Catel, président aux requestes, mon frère.

» L'an mil six cent dix-huict, madamoiselle de Senaux, femme à monsieur de Garrival, conseiller au parlement de Tolose, se rendit aussi religieuse dudit monastère, avec la licence et permission dudit sieur de Garrival, son mary, lequel s'enferma le mesme jour dans les Chartreux. Et incontinent après la grande église fut bastie et ornée de plusieurs beaux ornemens et vases d'argent pour le service de l'autel, aux dépens desdits sieurs de Garrival et de Senaux. Ce monastère de Saincte Catherine a esté fondé à l'exemple des pères de Sainct Dominique réformez à Tolose, pour observer exactement ce qui est de la religion et réforme de Sainct Dominique, jeusnant et priant Dieu tous les jours et nuicts pour les nécessitez de l'église, réformation de tous les ordres de religieux et religieuses, extirpation des hérésies, pour nostre saint père le Pape, pour le roy et archevesque, et pour tous les magistrats de la ville de Tolose, et habitants d'icelle, à quoy leur fondation les oblige particulièrement. »

C'est au milieu de toutes ces institutions religieuses, près de la porte Matabiau, et en face de l'ancienne salpétrière, qu'existe encore l'élégante demeure du peintre Laquette, élève du chevalier Rivalz, qui avait un talent vrai, une facilité merveilleuse. Il peignait sur les voitures, sur les chaises à porteur, des jeunes enfants, et des scènes champêtres que l'on a souvent attribué à Boucher.

Hôpital de Saint-Jacques du Bourg.

Le grand nombre de pélerins qui venaient visiter autrefois les reliques conservées dans la basilique de Saint-Saturnin, nécessita la création d'un hospice particulier pour eux. Là ils étaient reçus tant en santé qu'en maladie. Les soins les plus affectueux, les secours les plus efficaces leur étaient prodigués; mais, comme sous prétexe de pélerinage, des marchands accouraient de toutes parts à Toulouse, on ne recevait point dans l'hospice de Saint-Jacques les personnes venues pour d'autres motifs que pour satisfaire leur piété. Cet hospice n'a pas toujours été dans le même lieu, ainsi que Catel nous l'apprend. « L'hospital Sainct Jacques du bourg a esté basti pour loger les pélerins de Sainct Jacques qui passoient par cette ville. Je croy qu'il estoit autrefois ailleurs; car monsieur l'abbé de Sainct Sernin le fit changer et transférer au lieu où il est maintenant ainsi qu'il apert de ceste ancienne inscription, laquelle se trouve escrite sur la porte de la chapelle dudit hospital, au-dessus des armoiries dudit sieur abbé escrite en langue du pays. *L'an MCCCCXXI foc mudat aques hospital de Sant Iamme aici, de voler de mossen Folc de Royera de la diocese de Lemoties, abat de Sant Serni.* »

Collége de Saint-Bernard.

La famille de Capdenier a été l'une des plus riches et des plus puissantes de Toulouse, durant le XIII[e] et une partie du XIV[e] siècle. Son nom se trouve même mêlé à des légendes populaires. Jean de Capdenier fut Capitoul en 1202; Pons de Capdenier le fut en 1225; Bertrand de Capdenier eut aussi le titre de consul en 1342; Jean de Capdenier eut le même titre en 1362, en 1371 et en 1379; Pons de Capdenier fit, par son testament de l'an 1228, plusieurs legs pieux. On remarque dans le nombre le don de sa maison et de ses biens pour faire dans Toulouse un hospice destiné aux religieux de l'ordre de Cîteaux, et particulièrement pour ceux de l'abbaye de Grand-Selve. Les moines de ce monastère instituèrent en collége de théologie cette maison, et y firent bâtir une chapelle en 1335. C'est dans ce collége que l'on envoyait les novices de l'ordre de Cîteaux. Un incendie en dévora les bâtiments à l'époque où Charles VI vint à Toulouse. L'abbé de Grand-Selve fit rebâtir cet hospice, qui depuis a été encore reconstruit en entier (*).

Collége de Périgord.

En voyant assez près de la place de Saint-Saturnin un grand édifice n'offrant aucune forme architecturale, et fraîchement badigeonné, on ne se doute guère que ses murs furent jadis ceux de la demeure d'un homme qui, par ses richesses, et surtout par son attachement aux erreurs de la secte des Albigeois, avait acquis une grande célébrité. C'est cependant un reste assez considérable du palais de Pierre Maurand, l'un des hommes qui, au commencement du XIII[e] siècle, embrassa avec le plus d'ardeur les opinions des sectaires, et auquel la crainte seule arracha une abjuration que son cœur n'avait pas dictée. On voyait encore, il n'y a pas vingt ans, à l'angle de la rue de Saint-Saturnin et de celle des Carmélites, *la tour de Maurand*, dont les fenêtres géminées et ornées de colonilles offraient l'aspect le plus pittoresque. Les murs de cette tour existent encore, mais ils ne dépassent point la toiture de la maison voisine, et les fenêtres ont disparu. Elle fait partie des bâtiments du Séminaire diocésain. Le cardinal de Taleyrand, de la famille des comtes de Périgord, jeta les premiers fondements de cette institution qui a duré jusqu'à nos jours sous le nom de *Collége de Périgord.* La mort ne lui permit point d'achever cet établissement. Ce fut le pape Grégoire XI qui y mit la dernière main par une bulle donnée à Avignon. « Ce souverain pontife, suivant la volonté du cardinal fondateur, ordonna qu'il y auroit un collége à perpétuité dans Tolose appellé de Périgord, dans lequel seroient nourris et entretenus vingt pauvres escoliers clercs de bonne vie et mœurs, dix desquels estudieroient en droict civil,

(*) Cet ancien collége, situé en face de l'apside de Saint-Saturnin, a été vendu comme domaine national, et, en 1791, une manufacture de faïence y a été établie. A celle-là en a succédé une autre de porcelaine, transférée maintenant à Valentine, près de Saint-Gaudens.

et les autres dix en canon, lesquels avant qu'entrer dans ledict collége seroient bien instruits en la grammaire et autres arts libéraux, duquel nombre, dix seroient du diocèse de Périgueux, et les autres dix de Périgueux ou d'ailleurs. Il ordonna aussi qu'entre ces vingt escoliers, il y auroit quatre prestres qui seroient nourris et entretenus dans ledit collége, dont les places seroient perpétuelles et qu'ils auroient charge de célébrer l'office, et dire les messes en la chapelle qui y seroit bastie et dédiée à Sainct Fronton, évesque de Périgueux. Dans le mesme collége devoient aussi estre nourris sept serviteurs pour servir lesdits escoliers. Il est aussi porté par la mesme fondation que, advenant la vocation d'une des places dudit collége, il y sera pourveu par le comte de Périgord que sera pour lors, lequel sera tenu de remplir ladite place de personne capable six mois après la vacation, et qu'après le décès des exécuteurs testamentaires, le chancelier de l'Université de Tolose avec deux des plus anciens escoliers dudit collége y pourvoiront; ainsi qu'il est plus amplement porté par ladite bulle qui est dans les archifs dudit collége. » En 1790, le collége de Périgord était composé de vingt boursiers, dont dix étudiants en droit civil, et dix en droit canon. Il y avait de plus quatre prêtres que l'on nommait *perpétuels*, parce qu'ils n'étaient jamais remplacés qu'après leur décès, ou leur démission. Ils devaient desservir la chapelle, qui était dédiée à Saint-Fronton.

C'était le roi qui nommait aux places de ce collége.

Collége de Maguelonne.

J'ai parlé de l'habitation que la famille de Palais possédait dans Toulouse; elle était peu éloignée de celle des Maurand, et dans la même rue. Ce fut dans leur ancienne demeure que le cardinal Audouin, évêque de Maguelonne, et depuis d'Ostie, fonda un collége pour dix pauvres étudiants en droit et un prêtre. Ce fut le cardinal de Sainte-Sabine qui fut chargé d'accomplir cette fondation. On obtint du roi l'amortissement nécessaire. Le Saint-Siége permit, en 1370, de rédiger des statuts pour la direction de ce collége. Plus tard, Dominique de Florence, archevêque de Toulouse, réforma ces statuts.

On a démoli, depuis peu de mois, le vieux bâtiment de l'ancien collége de Maguelonne. Une maison bourgeoise l'a remplacé. Naguère encore on voyait des deux côtés du vaste carré, occupé par cet édifice, de hauts murs noircis par le temps, percés de fenêtres en croix, et

couronnés de créneaux. Aujourd'hui tout a disparu, et dans un siècle, on ignorerait peut-être complétement dans Toulouse l'existence de cette ancienne institution, si quelques écrits n'en conservaient pas la mémoire (1).

La Rue du Taur (2), dans laquelle se trouve, d'un côté, la porte du collége de l'Esquille, de l'autre, les colléges de Périgord et de Maguelonne, offre encore quelques souvenirs à l'homme instruit. C'est dans la maison qui porte aujourd'hui le nº 91, et dont la tour très remarquable subsiste encore, que le comte Raymond VI fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Cette maison était celle de Hugues Jean, et le comte venait de manger des figues dans le jardin de ce particulier.

C'est du haut de la tour de Périgord que les protestants dirigeaient le feu de leur artillerie contre l'église de Saint-Saturnin. C'est assez près de ce point qu'existait la maison du Capitoul Brun Lassalle, « où les coups de cailloux et arquebusades ne cessaient de pleuvoir sur les catholiques. L'escarmouche dura l'espace de six heures, avec grande perte de gens d'une part et d'autre, jusqu'à ce que la maison dudit Brun, et celles contiguës furent réduites en cendres. » Un peu plus loin existait la Maison des Repenties, dont je m'occuperai bientôt. A droite était l'hôtel Caylus, appartenant à une famille qui, pendant plusieurs siècles, a fourni des officiers distingués à nos armées, et entr'autres le marquis de Caylus, commandant du Roussillon. La

(1) Un magasin de sel ayant été établi dans ce collége, le peuple, oubliant le nom de Maguelonne, désignait cet édifice sous le nom de *Couletge de la sal.*

(2) Cette rue prenait le nom de *Rue Mejane*, au point où commence aujourd'hui la petite *Rue du Sénéchal*, ou *du Taur* (anciennement *Montoyol*), et gardait ce nom jusques à la *Tour de Périgord*, où commençait la rue de ce nom, nommée aussi *Rue des Carmélites.* Une ruelle ouverte à droite, avant la *Rue Périgord*, et qui longeait la maison de Palais, portait le nom de *Rue Cante Couyoul.*

famille de l'Estang, bien connue par les magistrats qu'elle a donnés, et entr'autres, par le célèbre président de ce nom, avait aussi sa demeure dans cette rue. En face de l'église du Taur, était l'hôpital de cette paroisse. Plus loin, en s'avançant vers la porterie, et à gauche, était la maison du juge-mage, si l'on en croit du moins toutes les anciennes traditions. A droite s'ouvrait la rue des Lois, *Carriera de las Leys*, si étrangement nommée *Rue de Codrus*, en 1794. Presqu'en face de l'habitation du juge-mage était celle du docteur Larrey, ancien directeur de l'école de médecine de Toulouse, chevalier de la Légion-d'Honneur, et membre de l'Académie des sciences. C'est là qu'il accueillit et qu'il forma son neveu, devenu depuis le baron Larrey, l'un des hommes qui ont le plus illustré les annales de la chirurgie française. Le docteur Auguste Larrey, cousin du baron, membre de l'Académie des sciences, et auteur de plusieurs Mémoires intéressants, habite dans cette maison. A l'angle de la *Rue des Lois*, paraissait une maison très ancienne, flanquée de tourelles. Sa porte était ogivale. Au-dessus de celle-ci existait une fenêtre divisée en quatre portions par des meneaux en pierre, sculptés avec quelque recherche. En dehors des pierres angulaires se projettait une tête barbue, peinte et ayant la bouche ouverte. C'était, disait-on, la représentation de celle d'un Juif qui, entré dans une église voisine, aurait dérobé du tabernacle l'hostie consacrée, et l'aurait placée dans sa bouche. Mais cette hostie, que l'on avait représentée en effet sur la langue du Juif, se serait en quelque sorte transformée en une lame de feu qui, brûlant le sacrilége, lui aurait arraché des cris perçants, en faisant ainsi connaître son crime. Telle était la légende populaire, il y a cinquante ans, et les vieillards, en passant devant cette maison, qui appartenait, dans les derniers temps, à un honorable conseiller au présidial, disaient : *Aquiou lou cap del Jousiu!* Voilà la tête du Juif!....

La *Maison du Refuge*, que j'ai mentionnée, était destinée aux filles pénitentes qui, après avoir scandalisé la Société par leur inconduite, éprouvaient le besoin des consolations que donne toujours la religion alors qu'un remords sincère s'empare des ames.

Saint-Quentin.

Une rue assez tortueuse, et qui de celles des Lois, du Taur et de l'Orme Sec conduisait vers le couvent de Saint-Romain, était connue sous le nom de la Porterie, et dans les anciens actes on la désignait par les mots *Porta Arietis.* C'est dans cette rue que s'établit d'abord Henri Mayer, cet allemand qui, selon toute apparence, fut le premier, ou second imprimeur établi à Toulouse. C'est là aussi qu'habitait Jean Grandjean, qui imprimait, ou faisait imprimer, avant 1500, et dont la boutique était, suivant ses livres, *in vico Portæ Arietis*, ou *al canton de la Porterie.* Dans cette rue se trouvait la chapelle de Saint-Quentin. Les Capitouls s'y assemblèrent plusieurs fois, ainsi qu'ils le firent à Saint-Pierre-de-Cuisines et ailleurs. Le peuple aimait beaucoup cette vieille chapelle, et c'est avec regret qu'il l'a vu abattre, il y a déjà longtemps. Sur la façade existait une pierre, percée d'un trou rond, qui, selon la tradition, avait le privilége de guérir de plusieurs maux; on la nommait *la peyro del batedis.* Il paraît que cette chapelle avait été bâtie avec des débris antiques. C'est du moins ce que Catel fait entendre, car il paraîtrait qu'il y avait là, suivant ses expressions, « des pierres entaillées de figures mises sans aucun ordre dans les murs. »

Un romancier (*) a montré le fameux troubadour Pierre Vidal entrant dans cette chapelle, accompagné de sa femme, nièce de l'empereur d'Orient, et d'un pompeux cortége, composé de tout ce que Toulouse renfermait de seigneurs, de chevaliers et de dames. On sait que Pierre Vidal fut malheureux, et dans ses amours, et dans son expédition militaire contre Byzance. Il revint à Toulouse accompagné de Théodora, cette nièce de l'empereur d'Orient, qui lui avait apporté en dot de prétendus droits à la couronne des Césars. Le romancier dont je parlais tout à l'heure a recueilli des traditions encore vivantes, il y a moins de trente ans, et sur Théodora, et sur Pierre Vidal. Voici comment il raconte la fin du troubadour et de la noble dame, ensevelis tous les deux dans la chapelle de Saint-Quentin :

« Les débris de la fortune de Théodora lui avaient fourni les moyens de construire un palais adossé aux murs de la ville. Elle déploya dans l'intérieur tout le luxe oriental, et dans la principale salle, elle étala le labarum, la couronne précieuse ornée de pierreries, le sceptre impérial, et la

(*) Pierre Vidal, ou le Troubadour empereur.

sphère d'azur, surmontée d'une croix en or, témoignage de sa noble origine, souvenir des courts instants de son règne, sur la flotille, et dans l'étroite enceinte de la Porte dorée. Mais lorsqu'elle perdit Pierre Vidal, elle ne voulut plus revoir ses marques glorieuses : elle les fit placer dans le cercueil du troubadour, et nos vieillards se rappellent encore de les avoir vu retirer, en 1793, du tombeau de Pierre Vidal, monument qui fut élevé dans la chapelle de Saint-Quentin, sur la place même où un trône avait été élevé pour le glorieux poète.

» Si vous me demandez à présent la place fixe qu'occupait le palais de Théodora, je vous dirai : « Non loin de notre Capitole, une rue, dirigée à peu près de l'est à l'ouest, l'indique encore. C'est la *Rue de la Vidale*. Le peuple avait ainsi désignée, du nom de son mari, la noble et courageuse fille des Comnènes. C'est là qu'elle vécut longtemps, aimée, honorée parmi nous. C'est là qu'elle éleva ses fils dont les descendants vivent encore, inconnus dans Toulouse; c'est de cette rue étroite, qu'un jour un magnifique cercueil, environné de prêtres et de religieux, sortit et fut porté dans l'église de Saint-Quentin, où Théodora vint rejoindre le troubadour couronné, Pierre Vidal, cet homme de génie, qui n'a pas eu même l'honneur d'un buste dans le Capitole, où tant de médiocrités jouissent en paix des honneurs de l'apothéose. »

Le Sénéchal.

J'ai déjà mentionné le Sénéchal, et le Présidial de Toulouse. « Anciennement, dit Catel, tant le Séneschal que le Viguier avoient leur auditoire et lieu pour rendre la justice dans le Palais ou *Chasteau Narbonois*, ainsi qu'escrit Guillaume de la Perriere, dans son *Histoire des comtes de Foix ;* mais le parlement ayant été establi dans ledict chasteau, et la chambre de MM. tenant les requestes érigée, le lieu ne se trouvant point assez capable pour tenir toutes lesdictes justices, et loger leurs prisonniers, tant ledict Viguier, Séneschal que juge d'appeaux furent contraints à prendre une nouvelle place pour rendre la justice et tenir leurs prisonniers. J'ay treuvé dans les mémoires d'un homme curieux, qui vivoit pour lors, en quel temps fut faicte cette translation. Voicy ce qui est marqué dans lesdicts mémoires : « — La cour de messeigneurs et vénérables personnes messeigneurs les juges d'appeaux de la ville et séneschaussée de Tolose, ont esté menez, à la tour Montlaur, à Mirabel, vis-à-vis des religieuses de Sainct-Saturnin, l'an mil cinq cent cinquante et un, estant juge monsieur Cassaigne, et vénérable homme, monsieur maistre de Antiqua Mareta, demeurant l'adversement de la cour, juge-mage et séneschal de Tolose. » — Et quelques feuillets après : — « Le dix-huict juillet mil cinq cent cinquante-quatre, fit la cour du Séneschal son entrée au nouveau consistoire, à la paroisse du Taur, dans la tour de Montlaur, vis-à-vis des chanoinesses de Saint-Saturnin, et y dict la messe M. maistre de Caseneufve, dit la Roaysse, chanoine de ladicte église. » Nous apre-

nons de cela pourquoy le Séneschal et ses prisons sont appellés de Mirabel, d'autant que ledict Séneschal et ses prisons sont situées à la rue de Mirabel. »

On lit encore l'inscription suivante au-dessus de l'une des portes de cet édifice : *L'an mil cinq cent quatre-vingt-dix-huict, régant très chrestien prince Henri quatriesme, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, les réparations de ce siége ont esté faictes estant juge-maige de cette ville de Tholose, Messire François de Clari, conseiller du roy, en son conseil privé, maistre des requestes ordinaires de son hôtel; estants Capitouls de ladicte ville, noble Andrieux; Jean de Ferrières, docteur; François Touzin, bourgeois; Massonnier, bourgeois; Augustin de Cabanac, docteur et avocat en la cour; Jean de Garra, bourgeois; Michel Grégoire, docteur et avocat en la cour; Louis de Pauillac, procureur au sénéchal.*

Ce fut dans le palais du Sénéchal que fut installé, au bruit des huées et des sifflets, la cour du grand Baillage, après la révolution judiciaire du 8 mai 1788. Il fallut environner alors cet édifice de nombreuses troupes, et l'indignation publique ne put être alors contenue que par la terreur. Chaque jour des inscriptions infamantes (1), des placards insultants, couvraient les murs de ce palais. Dans la suite la *Société des amis de la constitution*, et plus tard celle des Jacobins, y siégèrent. Chabot, Paganel, Dartigoite, Chaudron-Rousseau, haranguaient là les *Montagnards;* là était une galerie réservée pour ces fameux orateurs; et c'est là aussi que l'un d'eux, à cette époque, terminait tous ses discours par ces mots affreux : « *Et je demande que la guillotine demeure en permanence, afin qu'il soit fait justice des ennemis du peuple......*

C'est dans la rue ouverte presqu'en face du palais du Sénéchal qu'existait la maison d'Antoine Rivalz.

(1) Voici l'une de ces inscriptions, qui peint bien l'époque où elle fut faite; on y faisait allusion aux draperies fleurdelisées sur lesquelles les juges étaient assis :

« Ci préside maître Jean-Fesse,
Assisté de quelques marauts,
Qui devraient avoir sur le dos
La fleur qu'ils ont sous la fesse. »

La *Place de la Visitation*, quoique peu ancienne, avait comme les autres, un puits et un ormeau.

« La *Place d'Arnaud-Bernard* estoit anciennement un pré qui appartenoit à Arnaud-Bernard, comme on lit dans les anciens cadastres, d'où est venu aussi le nom de la *Porte d'Arnaud-Bernard*. Cette porte, ajoute Catel, est appellée dans quelques titres la *Porte de Montauban*. Il est faict mention, dans un titre de l'an 1306, de la recluse *Portæ Arnaldi Bernardi*. C'estoit anciennement une porte du bourg. »

C'est par la porte d'Arnaud-Bernard que François Ier, Charles IX et Louis XIII sont entrés dans Toulouse. En 1621, à l'instant où ce dernier franchissait le seuil de cette porte, assez étroite, un poète s'approche de lui; c'était Goudelin. Il mit un genou en terre, et présenta au roi le sonnet que voici (1) :

La ville de Tolose au Roy.

Aux temps passés trois fois la royale couronne
Orna mon front chesnu de ses rayons brillants;
Trois familles de roys, aussy justes que grands,
Dans mon vaste pourpris ont eslevé leur trône.

Vous, sire, que la gloire à jamais environne,
Après avoir frappé cent monstres renaissants,
Vous venez pour guérir mes maux les plus pressants,
Et, joyeux, tout mon peuple au bonheur s'abandonne.

Restez dedans ces murs; mille soins généreux,
En préparant icy d'autres faits valeureux
De la rébellion destruiront l'espérance.

Faites qu'en l'avenir on grave sur l'airain :
« Tholose a recouvré son puissant souverain,
Et le roy de Tholose est le roy de la France. »

Louis XIII lut le sonnet, sourit et continua son chemin vers la *Rue Royale*, qui, malgré ses sinuosités, avait été décorée avec une magnificence inconnue jusqu'alors dans Toulouse.

(1) Ce sonnet, imprimé sur une feuille volante, est très rare aujourd'hui.

La porte Arnaud-Bernard était couverte par un vaste ravelin, dont la porte particulière était à l'ouest. La tour qui n'a été démolie qu'en 1826, et qu'il aurait fallu conserver comme un précieux monument, était très élevée. Des mâchicoulis en défendaient l'approche. La herse existait encore en 1814.

La porte de *Posonville*, murée depuis longtemps, mais qui existait encore en 1814, était aussi l'une des portes de l'ancien bourg. Au moment où l'armée française, commandée par le prince qui, peu de temps après, régna sous le nom de Louis VIII, vint assiéger Toulouse, on couvrit par une barbacane cette porte, que l'auteur de la *Canso des Eretgès* nomme Pozanvile.

El bos nUcs de la Mota firens et refirens,
Bertrans de Pestilhac fort be e ardidamens
Tenen la Barbacana Pozanvila suffrens.

C'est sans doute la même porte que l'auteur de la chronique en prose romane nomme la *Porto de Puymilano*. « Il y avait près de là une maladrerie, ou maison de lépreux, qui est appellée dans un titre de l'an 1306, *misellaria de Posonvilano*, comme aussi, ajoute Catel, il y avoit un faubourg qui est appellé *Barrium de Posonvilano*, où se tenaient anciennement les religieuses de Saincte-Croix. Cette porte est appellée dans les anciens titres *Porta Podii Milani.* »

La *Porte de Matabiau* était aussi l'une des portes du bourg. On construisit une barbacane devant elle pour la mettre à l'abri des attaques des croisés. Ce furent, dit le poète, auteur de la *Canso dels Eretgès*, Pelfort, le preux, Ratier de Caussade, Ratier de Bosne et Jean Martin, qui se chargèrent de la défense de la barbacane de Matabiau :

Pelfort ques pros e savis e adreits e plazens,
En Raters de Caussada mals e bos e punhens,
En els Ratiers de Bosna Johans Martis fazens
Tenon la barbacana Matabou finamens.

Le peuple croyait généralement que le taureau qui avait traîné saint Saturnin, lors de son martyre, jusqu'au lieu où existe l'église du Taur, s'étant échappé ensuite, ne fut atteint et tué que vers le lieu où plus tard il y eut une porte qui, de cette circonstance, prit le nom de *Matabiau.* Mais Catel, sans même rapporter cette tradition, dit « qu'il y avoit anciennement une famille dans Tolose, qui s'appeloit *Matebiou,* et en latin, *de Matabove,* de laquelle est souvent parlé dans les anciens instruments, et je croy qu'elle a donné le nom à ceste porte, en laquelle il y avoit une Recluse, et une Maladrerie, comme nous apprenons d'une quittance de l'an 1306, où il est parlé de *Reclusa portæ Matabovis, et missellaria portæ Matabovis.* »

Vers le point où l'enceinte romaine de Toulouse se détourne brusquement à l'ouest, en traversant l'Hôtel-de-Ville actuel et la place du Capitole, était autrefois, en dehors de l'enceinte, un espace qui portait le nom de Villeneuve, soit, comme tout l'annonce, que la famille de ce nom y ait possédé une demeure, soit que la réunion de quelques habitations de ce côté indiquât en quelque sorte une nouvelle ville. C'est près de là, comme je crois l'avoir dit, et apparemment sur le sol occupé en grande partie aujourd'hui par l'Hôtel-de-Ville, qu'existait, au commencement du XIIIe siècle, le *Palais Commun* du peuple de Toulouse, demeure où se rassemblaient les citoyens :

Al mati a lalba cant pres a lesclarzir
Lai fora a Vilanova los an mandat venir.

L'assemblée se forme là, et il y en a assez dans la *Maison Commune :*

Pla a lalbor del dia can pares la clartatz
Lai de dins la Maizo Cominal nac assats
Dels milhors de la vila.....

Plus tard on indique une nouvelle assemblée à Villeneuve :

Tot dreit à Vilanova on sol cosselh triats.....

Il y eut ensuite sur ce point une barbacane qui devait couvrir la porte, et l'on voit que Bertrand de Toulouse et Hugues d'Alfar sont chargés de la défendre:

> En Bertrands de Tholoza en Ucs d'Alfar garnens
> Son de la barbacana Vilanova establens.....

Une rue portait aussi le nom de Villeneuve : c'était celle qui longe l'Hôtel-de-Ville dans toute sa profondeur. Elle aboutissait évidemment à la *Porte de Villeneuve;* une rue voisine est nommée *Rue Porte-Nove*, et il ne faut pas la confondre avec l'autre. Ce fut par la *Porte de Villeneuve*, surtout, que les protestants passèrent, en fuyant de l'Hôtel-de-Ville, en 1562, et l'on sait que cette porte, nommée en ce temps *Porte du Ministre*, fut murée pendant longtemps. Catel dit : « La *Porte de Villeneufve* est distinguée de la *Porte Neufve*, car la porte de Villeneufve estoit une porte du bourg, et j'ai trouvé dans un même acte, la *Porte Neufve* et la *Porte de Villeneufve*. A cette porte il y avoit anciennement une recluse qui s'appeloit *Reclusa Portæ Villanovæ*, de laquelle est faict mention dans ledict acte de l'an 1306. Je crois qu'on l'appeloit la *Porte de Villeneufve*, parce que ce fut l'endroit par où l'on commença de croistre la ville, lorsqu'on résolut de l'agrandir. »

Les divers passages tirés de la *Canso dels Heretgès*, et que j'ai cités, indiquent que ce nom était donné au commencement du XIIIe siècle, à cette partie de la ville, où l'on voit encore la *Rue de Villeneuve*, et que c'est là qu'existait la *Maizo Cominal*, ou l'Hôtel-de-Ville.

On sait que ce fut dans le champ qui touchait à cette porte que les protestants établirent un temple, « sur le bord du fossé de la ville, vis-à-vis la porte de Villeneuve, dit Lafaille.... Ce temple basti tout de bois estoit fort spacieux et ouvert des côtés, afin que ceux qui n'y pourroient pas entrer y pussent voir. Le champ sur lequel il avoit esté basti, leur avoit esté donné par les Capitouls, ajoute

Lafaille, à cause de la proximité de la maison de ville, qui leur donnait le moyen de les secourir plus promptement en cas d'insulte. Au reste, quoy qu'en ayent voulu dire les calvinistes, il est constant que de tous temps, et avant que Calvin fust au monde, ce champ s'estoit appellé le *Champ d'Enfer*. Il ne faut donc pas estre surpris si les catholiques les plus retenus d'alors, tiroient de la rencontre de ce nom, une espèce de preuve prophétique, si l'on peut ainsi parler, contre la religion prétendue réformée. »

VIII.

Capitoulat de Saint-Pierre.

Suivant l'ordre administratif, ce Capitoulat était le sixième ; mais, d'après l'ordre topographique que j'ai suivi, il forme la dernière section de la ville, et c'est par lui et par une notice sur l'Université, que doivent se terminer la description de nos monuments et l'histoire de nos institutions.

En dehors des limites tracées par l'enceinte romaine, qui défendait Toulouse, dans un lieu où la vue ne se reposait d'un côté, que sur les murs de la ville, de l'autre, que sur les tours du château du Basacle, possédé, selon toute apparence, par la puissante famille des Villeneuve, existait un prieuré dédié à saint Pierre. On dit qu'il fut fondé par Guillaume, comte de Toulouse, et Almodis, sa mère. Ce qui est certain, c'est qu'ils firent don, en l'année 1067, à Dieu, à l'abbaye de Saint-Pierre de Moissac, et à l'abbé Durand, de la terre abbatiale de Saint-Pierre de Cuisines *(de coquinis)*, exemptant pour toujours les habitants de cette terre du cens ou redevance qu'ils pourraient faire au comte, « pour raison, dit Catel, des cuirs qu'on y blanchit; comme aussi il leur donna la faculté de pouvoir faire cuire leur pain dans les fours qu'ils pourroient

faire bastir, sans estre tenus de le faire cuire dans les fours du comte, ce qui peut être cause, ajoute Catel, que cette terre a esté nommée *de coquinis*, à raison de la faculté que les tenanciers avoient de faire cuire leur pain, sans payer aucun droict. La pluspart desquels terroirs sont aujourd'huy comprins dans les murailles de la ville. J'ay remarqué qu'autrefois, la pluspart des actes les plus solennels se faisoient dans ladicte église de Sainct Pierre, et que lorsque le comte vouloit assembler la communauté de la ville, soit pour recevoir leur serment de fidélité, ou bien pour confirmer leurs priviléges, ces actes se faisoient dans ladicte église, comme l'on peut recueillir des actes des années 1188, 1194 et 1222, qui sont dans les archives de la maison de ville. »

Catel, tout en mentionnant nos vieux édifices, n'en décrit aucun, de sorte que son travail topographique est privé de tout ce qui pouvait lui donner quelque intérêt, quelque animation. Il y avait beaucoup à dire sur l'église de Saint-Pierrre; mais il s'est borné aux quelques lignes que je viens de rapporter. Comment, après les actes de vandalisme qui se sont succédés pendant cinquante années, retrouver encore ce qui pouvait augmenter pour l'avenir l'importance historique de cette église?

Un décret rendu en 1791, et sanctionné par le roi, détruisit la paroisse de Saint-Pierre. Le territoire qui la composait forma une nouvelle circonscription religieuse, sous le titre de paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin. Le titre paroissial fut donné à la belle église des Dominicains, et celui d'oratoire à l'église ou chapelle des Chartreux. On ne parla point dans le nouvel arrangement de la vieille église de Saint-Pierre.

Le couvent des Chartreux et cette vieille église furent convertis en parc d'artillerie. Les voûtes de Saint-Pierre furent abattues; on divisa l'édifice en deux étages. Dans

la partie inférieure, on plaça des affûts, des chariots; la partie supérieure devint une salle d'armes.

Il ne reste aujourd'hui que les murs de cet édifice, et son portail à plein cintre, décoré de colonnes en marbre et de chapiteaux historiés.

D'autres salles d'armes étant construites, il est probable que ce qui reste de cet édifice sera démoli.

Cependant cette vieille église est tout-à-fait en dehors de la ligne qui trace les limites du parc d'artillerie. C'est un point avancé dont la conservation n'est nullement utile à l'établissement.

Comme monument auquel se rattachent de nombreux souvenirs historiques, cette église devrait être rendue à la ville, si injustement dépouillée de la propriété d'une foule d'autres édifices que les lois des assemblées nationales lui avaient donnés.

A droite, avant d'entrer dans l'église, et sur un mur assez élevé, paraît, derrière une arcature, et supporté par de petites colonnes, un tombeau en marbre.

La position qu'il occupe indique qu'il renferme les restes d'un personnage considérable, peut-être de l'un des bienfaiteurs ou des fondateurs de l'église de Saint-Pierre.

Si l'on ignorait que Guillaume IV avait transféré la sépulture de sa famille, du monastère de Saint-Saturnin dans celui de la Daurade, on pourrait conjecturer que ce tombeau est celui de ce prince, qui fonda, comme on l'a vu, le prieuré de Saint-Pierre, et qui en fit don à la célèbre abbaye de Moissac.

Il est certain néanmoins, qu'autrefois, ce tombeau, placé près de l'entrée de l'ancien cimetière, était désigné sous le nom de *Toumbel de Guilhem*.

Mais il y a eu dans les enclaves de cette paroisse, durant le XIVe siècle, un Guillaume, justement célèbre : c'est Guillaume Molinier, chancelier de la *Très gaie compagnie*

des Sept Troubadours de Toulouse, et auteur de ces traités de poésie et de grammaire, que nous conservons encore, et qui portent les titres de *Leys d'Amors* et de *Flors del Gay-Saber*. Il demeurait en effet dans la rue de Valadas (1), voisine de l'église de Saint-Pierre, et il date ses lettres :

De l'ostal nostre *de Valadas*.....

A une assez grande distance, à l'ouest de l'église de Saint-Pierre, existait le Château du Badacle. Suivant Catel, « le nom de *Badaclum*, que porte ce lieu dans les anciens actes, vient de ce que peut-être il y avait en cet endroit un petit gué, car ce mot latin *vadum*, signifie un gué, et *vadaclum* peut être expliqué par un petit gué. »

On a vu (2) qu'il y avait au commencement du XIII[e] siècle un pont nouvellement établi dans cet endroit, et qui assurait une communication entre le bourg de Saint-Pierre et celui de Saint-Cyprien. Le prieur du monastère de la Daurade, qui se prétendait possesseur du cours de la Garonne, depuis la Mothe-Saint-Hilaire, jusqu'à Saint-Michel du Château, ou à l'embouchure de la rivière du Touch, dans ce fleuve, avait permis de bâtir des moulins, près du Château du Badacle, *Castrum Badacli* ou *de Badaclo*. Les Capitouls ou Consuls de Toulouse achetèrent ce château le huitième jour de l'entrée du mois de mars de l'an mille deux cent quatre, depuis l'Incarnation du Seigneur, à Arnaud Guilabert et Gentille, sa femme; et cette vente fut faite en vertu du conseil et de la volonté de Pons de Villeneuve, et de dame Alamanda, sa femme, qui l'ont ap-

(1) Ce nom vient apparemment des fossés, *valats* ou *balats*, qui, de ce côté, séparaient l'ancienne ville du bourg. On sait que le mur de la ville est celui qui sépare les maisons de la Rue Pargaminières, du couvent des religieuses de *Notre-Dame du Sac*, et qu'il n'est pas très éloigné. On donnait le nom de *Valadats*, dit M. de Rochegude (*Glossaire Occitanien*, p. 321), à un terrain muni, garni, entouré de fossés.

(2) Tom. I.

prouvée totalement, qui l'ont concédée, et ont voulu qu'elle se fît, et malgré tout droit ou titre qu'ils aient ou qu'ils doivent avoir dans le susdit château et dans le lieu où il est, soit dans l'édifice que l'on y voit, soit dans les autres dépendances, ils l'ont totalement affranchi et en ont fait l'abandon aux Consuls de Toulouse, et à l'université des hommes et des femmes de la ville de Toulouse et du faubourg, tant présents que futurs, et cela sans nulle retenue que Pons et sa femme n'ont faite en aucune manière (1).

Ce consentement, qui termine l'acte de vente, est très remarquable, et l'on doit s'étonner que Catel, qui a vu cet acte, conservé dans les archives de la ville, et qui a eu bien soin de rapporter la phrase qui indique que les Consuls acquirent le Château du Badacle avec le lieu où il était situé, et les édifices qui y existaient, et tout l'espace entre le Château et le bien de Guillaume Olivier (2), n'ait pas dit un mot du consentement accordé par Pons de Villeneuve et sa femme, à cette transmission de propriété. Il est évident par les termes mêmes de l'acte que Pons était seigneur de ce Château, bâti par ses ancêtres, ou par lui, que le domaine utile en était passé à Arnaud Guilabert et à sa femme, et qu'il s'était seulement réservé la seigneurie, la suzeraineté, si l'on peut s'exprimer ainsi, et que de même que le comte de Toulouse n'aurait pu ven-

(1) Hæc venditio fuit facta cum concilio et voluntate Poncii de Vilanova et dominæ Alamandæ, uxoris ejus, qui hoc totum laudaverunt et concesserunt et fieri voluerunt; et si aliquod jus vel rationem habeant vel habere debeant in prædicto castro et in loco in quo est, sive in pertinenti edificio, sive in aliis quæ predicta sunt, illud totum absolverunt et demiserunt Tolosanis consulibus et universis hominibus, et feminis Tolosæ urbis et suburbii præsentibus et futuris; et hoc sine aliquâ retentione quam Poncius de Vilanova, nec uxor ejus ibi nullo modo non fecerunt.....

(2) Castrum de Badaclo cum loco in quo est, et cum omnibus ædificiis et bastimentis quæ ibi sunt, vel ibi pertinent, et totam illam curtem quæ est inter prædictum Castrum et honorem Guillelmi Oleiveri cum omni pertinenti ædificio et porta civitatis quæ est ejusdem usque ad flumen Garumnæ.

dre son domaine à un autre seigneur, sans que cela fût approuvé par le roi, de même Guilabert ne pouvait céder le Château du Badacle, sans, comme on disait alors, le conseil et le consentement des seigneurs, qui étaient, en 1204, Pons de Villeneuve et sa femme.

On a cru, d'après cet acte, et avec assez de vraisemblance, que les Villeneuve avaient autrefois leur palais, ou château, dans le local du Badacle, et qu'ils avaient fait bâtir cette forteresse.

C'était, en effet, un château très fort, et qui défendait parfaitement la ville du côté où il était bâti. Le pont lui-même avait de ce côté une tête presque inexpugnable. On a cru, et l'on croit encore, que le dicton populaire du XVIe siècle, en mettant le Badacle au nombre des objets les plus remarquables de Toulouse,

> La Belo Paulo, Sant Sarni,
> Le Bazacle et Mateli.

voulait désigner les moulins établis en ce lieu; c'est peut-être une erreur. Le Château du Badacle, qu'il ne faut pas confondre avec l'usine établie près de lui, était alors une sorte de merveille. De très hauts murs crénelés, flanqués de tours rapprochées, et que couronnaient une ligne de mâchicoulis et de créneaux; une porte fortifiée, et sa vaste enceinte extérieure qui formait le ravelin de la porte de la ville, ayant à l'est sa porte particulière, et défendue à l'ouest par deux *boulevards* ou bastions, le tout se prolongeant de 275 mètres, dans la campagne (1), devait composer un ensemble aussi pittoresque que majestueux. C'était la plus grande masse de bâtiments existant à Toulouse, et il ne faut pas s'étonner si les habitants le placèrent au nombre des merveilles de leur ville.

(1) Voir le *Plan de la ville de Tolose, divisé en huict Capitoulats, et levé en 1678, par M. Jouvin de Rochefort, trésorier de France.*

Eglise de Saint-Julien.

Catel dit que « Sainct Julien est un prieuré dépendant de l'abbaye de Sainct Sernin. » Voilà toutes les notions qu'il a recueillies sur cette maison religieuse.

A l'angle formé par la rencontre des *Rues des Vigourouses* et des Puits Creusés, existait encore, en 1790, une très ancienne église, à laquelle se trouvaient joints les bâtiments peu cousidérables d'un petit monastère ou prieuré.

Cet établissement religieux a eu, pendant longtemps, une grande célébrité dans Toulouse. A certains jours fixes, toute la population allait prier dans l'église de Saint-Julien. En 1438, le nombre des Capitoulats ayant été réduit à huit, le septième fut celui de Saint-Pierre de Cuisines et de Saint-Julien (*Partita Sancti Petri de Coquinis, et Sancti Juliani*). Cette église, qui donnait ainsi son nom à une notable portion de la ville, a été vendue comme domaine national et démolie. Les tombes qu'elle renfermait, et parmi lesquelles on en voyaient plusieurs décorées de bas-reliefs, et d'autres sur lesquelles étaient couchées des statues sépulcrales, ont été brisées. Une très petite place, quelques chétives habitations et des jardins existent sur ce sol, autrefois consacré par la religion et par des Tombeaux.

Chapelle et Hospice de Sainte-Radegonde.

Tout auprès du prieuré de Saint-Julien était la chapelle et l'ancien hospice de Sainte-Radegonde. « Elle est appellée *Hospital* dans l'acte de la fondation, et fut bastie du temps des comtes, en l'année 1184, par un nommé *Bernadas Mandatarius*, qui donna à l'église Sainct Pierre de Cluny, et à l'église Sainct-Pierre de Moyssac, et à Bertrand, abbé de Moyssac, ainsi qu'il est dict dans ladicte fondation : « *Illud Hospitale quod construxi, et ecclesiam, et domus in parochia Sancti Petri Coquinarum, et omnia bona nobilia et immobilia quæ ad opus illius hospitalis acquisivi ad honorem Dei et utilitatem pauperum*, à la charge que l'abbé de Moyssac et ses successeurs seront tenus d'y entretenir treize pauvres,

desquels les deux seront prestres et les autres clercs ou laïcs, moyennant qu'ils soient pauvres. En considération de laquelle fondation l'abbé de Moyssac agrége, tant Bertrand fondateur, que Guillelmette, sa femme, à leur congrégation, et les rendant participans de toutes leurs oraisons, et promet leur subvenir en cas de nécessité, et outre ce, tenir l'hospital en bon estat (*) »

La chapelle et l'hospice de Sainte-Radegonde n'existaient plus avant la révolution. J'ai vu seulement un reste du mur de l'église, dans lequel, et à une assez grande hauteur, une niche à plein cintre était pratiquée. On y remarquait la place d'un tombeau : c'était peut-être celui du fondateur et de sa femme. Il n'existe plus aujourd'hui aucune trace de cette pieuse institution, qu'on appelait autrefois *la Mainadière* (**). Guillaume de Puylaurens (***) parle de cet hospice dans son histoire, alors qu'il dit qu'un chevalier, nommé de *Roquecauda*, demanda à Foulques, évêque de Toulouse, pour se retirer du monde et prier en paix, la maison de l'hospice de la Mainadière : *Domum Hospitalem quæ dicitur Mainaderia.*

La *Rue de la Cadene*, qui conduit vers le *Pré du comte*, et est presque parallèle à celle des *Vigourous*, a pris son nom du lieu ou *Bourg de la Cadene*, qui faisait partie de ce que l'on nommait en général le *Bourg*, espace très vaste, qui renfermait des champs, des vignes, des châteaux. Un autre amas de maisons, voisines du *Pré Comtal*, existait entre la grande porte de l'église de Saint-Saturnin et dans la direction des bâtiments de l'Université ou des *Etudes* : c'est ce que l'on nommait le *Peyrou*, et cet amas de maisons, qui formait une sorte de bourgade particulière, est encore aujourd'hui représenté par la *Rue du Peyrou*, à l'extrémité de laquelle était une petite place avec un puits et un ormeau ; Catel dit à ce sujet : « Le *Peyrou* est un quartier de ville, derrière la grande porte de Sainct Sernin, tirant vers les Estudes, où il y avoit anciennement un couvert, sous lequel estait l'image de sainct Laurens, sur une grosse pierre, ainsi qu'il est dict dans une vieille enqueste et vue figurée où ladicte image estoit représentée. Mais depuis, ce couvert

(*) ... Ego Bertrandus prænominatus abbas, pro me, et pro successoribus meis... pro præsentibus et futuris recipio et participem facio te Bernardum Mandatorum et Guillelmam uxorem tuam in omnibus bonis temporalibus et spiritualibus et eleemosynis et orationibus domus Moissacensis, et convenio pro me, et pro meis successoribus ut subveniam vobis, et prædictis pauperibus in omnibus necessitatibus vestris, si quocumque casu de bonis prædicti hospitalis sustentari non possetis, et quòd prædictum hospitale teneam condrictum et ornatum.....

(**) En langue romane, Mainada signifie famille, gens, compagnie, domestiques. LA MAINADA DE L'OSTAL signifiait LES GENS DE LA MAISON. Si l'on a dit mainadier pour désigner un soldat, et quelquefois un brigand, c'est que les hommes d'armes étaient formés en compagnies, nommées familles, ou MAINADAS, et que les malfaiteurs de même s'associant, s'unissent et forment une sorte de confrérie, de famille ou de compagnie.

(***) HIST., cap. XXXV.

est tombé ou a esté abattu, et l'image de sainct Laurens a esté remise à un pilier qui fait coing de la rue del Peyrou, allant vers les Estudes. Il est faict mention du Peyrou dans un ancien poète du pays, nommé Bertrand de Born, que j'ay escrit à la main, depuis trois cens ans environ, qui dit que le Peyrou est près du *Pré Comtal*, en ces vers :

A Tolosa part Montagut,
Fermeral Coms son gonfaino
Al Prat Comtal costal Peyro,
Quan lay aura son trap tendut
Nos lo penrem tot enviro
Si que tres nueigs ly jayrem nut. »

La *Porte de las Croses*, murée depuis longtemps, était devenue l'habitation de l'exécuteur des jugements criminels, et le peuple la nommait, il n'y a pas encore vingt ans, la *Tour del Bourreou*. Le nom de *Crosa*, que portait cette partie du bourg, est très ancien. Le territoire du village de Saint-Pierre de Cuisines s'étendait, en 1066, *usquè ad locum qui dicitur Crosa*. L'une des douze parties de la ville et du bourg était *partida Crosarum*.

Au débouché de la rue de la Cadene, vers le nord de la ville, et en face du couvent des Tiercerettes, était la *Croix* ou *Oratoire de la Serene*, parce que la rue qui conduit de ce point à la place Arnaud-Bernard, avait pris le nom d'un logis, dit Catel, « où pendoit l'enseigne de la Sirenne, que nous appellons Serene. Cette rue est nommée, dans les anciens cadastres, la rue (carriera) *de l'Olm d'en Barthe*,» apparemment d'un particulier nommé de Barthe, qui avait un ormeau devant sa maison.

Notre-Dame de paix, ou les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, nommés vulgairement les Tierçaires.

Au delà de la porte qui, du côté de la rue Pargaminières, donne entrée dans le couvent des Dominicains, la maison placée à droite (1), et qui est surmontée d'un fronton demi-circulaire, a pour façade celle de l'ancienne église des Pères du Tiers-Ordre. Cette église était moderne. Il n'en était pas de même du couvent, peu remarquable sans doute par ses formes, mais dont les murs en brique avaient pris cette teinte vigoureuse et dorée que les peintres aiment tant à reproduire dans leurs tableaux. Catel va nous dire comment fut fondé ce monastère :

(1) No 61.

« Les Religieux du Tiers-Ordre de Sainct François sont aujourd'huy au lieu où estoient anciennement les Religieux nommés *Bequins*. Quelques-uns croyent qu'ils ont pris ce nom, parce que Barthélemi Bequin, bourgeois de Tolose, les fonda en l'année 1287, ainsi que l'on dit, car je n'ay jamais vu la fondation. J'ay bien remarqué qu'il y avoit une famille dans Tolose, nommée de Bequin, de laquelle il est souvent parlé dans les vieux titres (*). Il n'y avoit pas seulement un convent de religieux qui se nommoient Bequins, dans Tolose, mais encore j'ay trouvé qu'il y avoit deux maisons de religieuses qu'on nommoit Bequines, l'une desquelles estoit près du convent des Frères Prescheurs, et l'autre près des Mineurs de Tolose. A ces deux maisons, un nommé Raymond Bouche, habitant de Tolose, fit des légats, en l'an 1387, et les religieuses qui reçoivent et font quittance desdits légats, sont, l'une *Beatrix Bequina*, et l'autre *Soror Joanna Bequina* (**).

» Frère Bernard Guido, qui a escrit la vie des papes, a noté que Jean XXII (auquel il dédia sa chronique), en l'an 1325, condamna solennellement certain livre qu'il appelle *Postille*, composé par frère Pierre Jean, jadis religieux de Saint-François de Serignac, diocèse de Beziers, comme estant plein d'erreurs. Cette *Postille*, ou commentaire, donna naissance à une mauvaise secte de ceux qui sont communément appellés Bequins et frères du tiers-ordre de Saint-François, qui avoient suivi cette mauvaise doctrine, plusieurs desquels furent condamnés......... tant de la province de Narbonne et de là le Rhosne, qu'en quelques endroits de la province de Tolose... Ce sont les mots de Bernard Guidon que je n'ai fait que traduire mot à mot. Je ne pense pas toutefois que cette secte eust jeté ses racines dans Tolose; car nous voyons par le susdit testament, comme soixante-deux ans après cet ordre fleurissoit grandement dans ladicte ville, puisqu'il y en avoit trois maisons.

» La dévotion de ces pères s'estant avec le temps relaschée, et estant leur maison entièrement anéantie, frère Vincent, religieux dudict ordre, homme docte, éloquent et de bonne vie, s'estant muni des lettres du roy Henry quatrième, d'heureuse mémoire, vint en ladicte ville, en l'an mille six cent huict, restablit cet ordre, et le remit en tel point que c'est aujourd'huy une des plus réglées maisons qui soit en Tolose, en laquelle y a maintenant trente-sept religieux menant une vie fort exemplaire. »

Ce fut lors de cette réforme que l'on construisit l'église, transformée au-

(*) Il est digne de remarque que Catel semble ignorer que la famille de Bequin avait produit plusieurs Consuls ou Capitouls de Toulouse. Ainsi Etienne Bequin était Capitoul en 1264. En 1269 et en 1274, Jean Bequin exerça les fonctions de la magistrature municipale; Mathieu Bequin était consul en 1270; Guillaume Bequin, en 1338, était aussi Capitoul; enfin, en 1284, Barthelemy Bequin, celui-là même que cite Catel, comme fondateur du couvent des Bequins, était Capitoul, et il le fut encore en 1316.

(**) Le mot Bequines indique seulement ici que les sœurs nommées font partie de l'ordre ou de la congrégation des Bequines.

jourd'hui en maison bourgeoise, et qui existe, comme je l'ai dit, dans la Rue Pargaminières. C'est là que fut établi l'atelier du peintre de marines Wallaër, et c'est là qu'habita, plus tard, le savant numismate Ainsworth.

Cette rue a pris son nom des parchemins que l'on y fabriquait. On a vu que le comte Guillaume IV exempta de tous droits les ouvriers qui blanchissaient les cuirs dans cette sorte de bourgade qui se forma autour du prieuré de Saint-Pierre. On joignit à cette industrie celle de la fabrication des parchemins qui n'y était pas entièrement abandonnée encore, il y a trente ans. Le mot *Pergami* signifie parchemin, en roman : on a dit aussi *Pargami* et même *Pergam*; de là vient le nom de *Pargaminières,* donné à la rue où s'étaient établis les parcheminiers de notre ville.

C'est dans une maison de cette rue, contiguë à l'angle de la *Rue de Notre-Dame du Sac*, que naquit, suivant le P. Hyacinthe Sermet, le célèbre poète Pierre Goudelin, avocat. Il était fils de Raimond Goudelin, chirurgien, et d'Anne de Landes; il était l'aîné de deux frères, dont l'un s'appelait Jean Jacques, et dont l'autre était noble Antoine Goudelin, écuyer, capitaine pour le roi en Boulonnais. La postérité des deux frères, établie loin de Toulouse, n'était pas encore éteinte il y a vingt ans (*). (Voyez ce qui est relatif à ce poète, page 127 de ce volume.)

(*) Qu'il me soit permis de protester ici, avec tous les amis du pays, contre les calomnies répandues sur le poète aimable qui a su continuer avec tant de génie l'ère des troubadours. On a mis sur son compte, on a ILLUSTRÉ, pour me servir d'une expression à la mode, des anecdotes qui n'ont pas même le mérite de la vraisemblance. On a fait de Goudelin un bouffon sans délicatesse, et c'était un homme grave, un littérateur plein de goût, un jurisconsulte profond; c'était l'ami de tous les magistrats du parlement, de tous les hommes puissants de son époque. Chaste, il a chanté les amours avec cette délicatesse, avec ce sentiment naïf que l'on retrouve dans presque tous les poètes du Midi. Gai, mais avec réserve, il a célébré les charmes de l'amitié et des innocentes réunions, où l'on ne savait ni conspirer ni médire. Il parut quelquefois dans les fêtes données par l'infortuné duc de Montmorency, mais sous un déguisement qui empêchait de le reconnaître. Jamais on ne l'a vu dans ces orgies scandaleuses où de misérables récits lui ont fait jouer un rôle si actif. Il aurait acquis une charge au parlement, si la mort de mademoiselle de..... n'avait dérangé tous ses projets et ceux de ses amis. Alors il supprima une grande partie des vers qu'il avait faits pour LIRIS; il cessa même et pendant longtemps d'écrire, et son neveu, qui reçut, comme héritage, les vers inédits du grand poète, exauça la prière de celui-ci en ne les publiant point. Il y avait, de son temps, un méchant versificateur qui, en 1651, publia chez Colomiez, in-8°, un mince recueil de sonnets et de chansons bachiques, sous ce titre : LE NOUVEL GOUDOULI. C'est à ce personnage, dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous, que MM. l'abbé Bertrand, Maillot, Cammas, de Puymaurin, de Lapeyrouse, Hyacinthe Sermet, rapportaient les anecdotes que l'on a osé attribuer à Pierre Goudelin. Tous ces hommes si estimés parlaient avec vénération des mœurs du poète, et avec indignation de son obscur pseudonyme,

On voit encore dans la rue de Pargaminières une maison bâtie à l'époque de la renaissance, mais dont l'ornementation a été complétement mutilée, et où l'on a détruit, pour mieux la badigeonner, les deux médaillons placés au-dessus de l'arc de la grande porte (*).

La maison qui forme l'un des angles de la rue de la Bastide, qui débouche dans celle de Pargaminières, était celle de M. Rigaud, professeur en droit, à l'université, et premier maire de Toulouse, en 1790.

C'est dans la même rue, ou plutôt dans celle des Tierçaires, qui la précède, qu'habitait M. Derrey (**), l'un des successeurs de M. Rigaud, dans la mairie de Toulouse, et qui, arrêté comme fédéraliste, fut conduit à Paris, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, le 29 juin 1793.

A cinquante pas de la maison de M. Derrey existait le portail ogival du couvent des Dominicains; c'est là que l'illustre et infortuné Duranti fut présenté au peuple, et assassiné.

Presqu'en face de ce lieu souillé par le crime, une maison, dont la base était en briques, le premier étage en pans de bois et en torchis, et dont les fenêtres en croix, annonçaient l'ancienneté, avait pendant longtemps été possédée par l'une des plus honorables familles de Toulouse. C'était en effet l'*Hôtel de Cambolas*. Là, parmi plusieurs magistrats recommandables par leur savoir et leurs vertus, on distingua surtout Jean de Cambolas, président au parlement de Toulouse, et l'un des plus profonds jurisconsultes du XVIIe siècle (***). François de Cambolas, son fils, chanoine de Saint-Saturnin, publia plusieurs ouvrages ascétiques, et fut l'un des bienfaiteurs du couvent des Carmélites et de celui de Notre-Dame. Sa vie fut celle d'un homme doué de toutes les vertus, et sa mort, celle d'un saint confesseur de la foi. La descendance de Jean de Cambolas existe encore honorablement dans Toulouse, mais elle a été chassée de l'héritage de ses pères, proscrite pendant longtemps, et comme l'un des bergers de Virgile, elle a pu dire :

> Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva;
> Nos patriam fugimus....

Couvent des Tiercerettes ou des religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François. — Monastères de Saint-Louis et de Sainte-Elizabeth.

On a vu (****) que, dès le XIVe siècle, il y avait dans Toulouse des religieuses du Tiers-Ordre; mais leur maison n'existait plus, lorsqu'en

(*) Elle est indiquée sous le n° 49.

(**) Cette maison porte le n° 78.

(***) On lui doit un ouvrage plusieurs fois imprimé, et qui est intitulé : Décisions notables sur diverses questions de droit jugées par le parlement de Toulouse.

(****) Supra.

1610, une nouvelle institution renouvela le souvenir des *Bequines*, qui tiraient leur nom, à ce qu'il paraît, de Barthélemy Bequin, leur fondateur. « Le monastère de Sainct Louys et Sainncte Elisabeth, dans la ville de Tolose, doit, dit Catel, le commencement à feuë de bonne mémoire Ysabeau de Rouillon et Françoise de Berthelier, sa fille, toutes deux de la ville de l'Isle, au comté de Venice (*), près Avignon; dès l'année 1610, elles obtinrent un bref du Sainct Père pour pouvoir establir un monastère de filles du Tiers-Ordre Sainct François, dans Tolose, lequel bref fut confirmé par lettres-patentes du roy, du moys de juillet 1610, et fulminé par M. l'évesque de Montauban, le 5 mai 1612. Ce qu'ayant esté faict, M. de Nesmond, premier président en la cour de parlement de Bourdeaux, prit le soin de fournir entièrement à la dépense du bastiment dudict couvent, dans le Capitolat de Sainct Pierre de Cuysines, bastiment qui cousta bien soixante mille livres. Comme les filles furent prestes à prendre l'habit, plusieurs empêchemens survindrent, et pour les faire cesser, MMmes de Rouillon et de Berthelier, sa fille, furent contrainctes d'aller poursuivre l'affaire à Paris. Pendant lequel temps, les mères Carmélites estant venues dans Tolose pour y establir un monastère de leur ordre, furent logées dans celui-ci. Enfin, après plusieurs poursuites, une transaction intervint entre le sieur premier président et lesdictes de Rouillon et de Berthelier, avec lesdictes Carmélites, par laquelle icelles Carmélites promirent de quitter le monastère audict sieur Nesmond, qui outre ce avoient obtenu des lettres du roy portant déclaration comme Sa Majesté entendoit qu'elles jouyssent dudict monastère. Pendant ce temps ladicte de Rouillon mourut à Paris, et sa fille Françoise, après son décès, estant retournée à Tolose, en ceste année 1625, et les mères Carmélites s'estant logées aussi à un monastère qu'elles avoient fait bastir dans le Capitolat Sainct Sernin, au mois d'aoust 1625, Mme la présidente de Nesmond, conjoinctement fondatrice dudict convent avec feu le sieur de Nesmond, son mary, fut mise en possession de ce monastère par le vicaire général de l'archevesché de Tolose, avec ladicte de Berthelier, et autres filles, lequel monastère fut doté par cette dame, par acte public; à suite de quoy, au mois de septembre et le jour de l'Exaltation de la Saincte Croix de cette année 1625, les filles prindrent l'habit du Tiers-Ordre, et y font maintenant leur noviciat sous la direction de l'ordinaire. »

Le *Monastère des filles du Tiers-Ordre de Saint-François* a été entièrement démoli. Des jardins et une foule de petites maisons en occupent la place. J'ai lu, sur la porte principale de cet édifice, peu de temps avant sa destruction, l'inscription suivante :

D. O. M.

La puissance de Dieu a passé par dessus,
La puissance des hommes, se servant de
Messire André de Nesmond, chevalier,

(*) Le comtat Venaissin.

Conseiller du roy en ses conseils d'estat et
Privé, premier président au parlement
De Bordeaux, et de madame Olive d'Asti,
Sa femme, pour soutiens, et pour pourvoir
Aux nécessités, ayant esté fondateurs
De cette maison, et défenseurs et protecteurs;
Dieu s'estant servy de la feue mère
Isabeau pour diriger ce monastère.
Le X oct. MDCXXXIX.

Monastère de Sainte-Eulalie, ou de la Merci.

A l'extrémité de la place d'Arnaud-Bernard, et à gauche, à une très petite distance de la porte de la ville, existait l'un des monastères de l'ordre qui se consacrait tout entier à la rédemption des captifs. Avant la destruction de nos faubourgs, en 1356, le couvent de Sainte-Eulalie était situé hors de la ville et des murailles du bourg. Mais ayant été détruit, frère de Barellis, Toulousain, et général de l'ordre de la Mercy, le fit rebâtir dans la ville (*). Depuis, ce monastère était devenu célèbre par les saints personnages qui l'avaient habité. Presque toutes les années ils ramenaient des esclaves chrétiens, rachetés par eux, sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie Mineure. Le zèle dont ils étaient animés leur faisait braver tous les dangers; leur charité triomphait de tous les obstacles, et ils ne songeaient plus à leurs fatigues alors qu'ils pouvaient rendre à leurs familles, à l'église, à la patrie, les infortunés dont ils avaient brisé les fers. Presque chaque année ils en ramenaient un grand nombre, et partout l'arrivée de ces chrétiens, arrachés au pouvoir des sectateurs de l'Islam, était considérée comme une fête solennelle.

(*) Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la chronique de F. Bernard de Vergas, chapitre 8, où, parlant de Pons de Barellis, il dit : « Sed magister generalis, qui in patria non sua hæc operabatur, nativi soli non immemor, Tolosæ, ubi natus fuit majora effecit : ante omnia cum conventus ejus civitatis antiquior esset extra urbem et hominum frequentiam, ac magna ex parte vi armorum à militibus esset diruptus, aliam de novo intrà civitatem pulchra nimis et eleganti temporis illius architectura fundavit. In cujus ædificatione ingentia principum et nobilium dona ac suorum parentum (qui ditissimi erant), necnon Christi fidelium eleemosinæ ac dona impensa fuerunt. Deinde pro eo plures perpetuos emit reditus et acquisivit omnia hospitia dicta de Platea Arnabudi (Arnaud-Bernard) Tolosæ. »

On trouve ensuite l'état des biens qu'il donna au monastère de Toulouse, et il finit par ces mots : « Pro splendore et magnificentia ejusdem monasterii; quatuor instituit capellanias, volens quòd eis deservirent quatuor nostri ordinis religiosi, patria Tolosani, ac dignitati sacerdotes pro quorum habitatione quatuor facit extruere solemnes et magnificas cameras cum suis hortis et aliis necessariis et opportunis officinis, in quo conventu optimè religionis disciplina vigebat, litterarum et scientiarum ludus exercebatur et nobilissimi novitii ejus religionis fœtus alabantur. »

En 1785, dans les premiers jours de juillet, on annonça que la frégate du roi *la Minerve*, commandée par M. le chevalier de Ligondès, venait de déposer au Lazareth de Marseille trois cent seize esclaves, nouvellement rachetés. Aussitôt les intendants reçurent du roi l'ordre de leur procurer tout ce qui pourrait leur être nécessaire pendant le voyage. A Toulouse les deux Maisons de la Rédemption disposèrent leurs cloîtres en chambres commodes, et qui furent meublées avec soin. Le 5 septembre, les esclaves rachetés à Alger entrèrent à Toulouse, en chantant des cantiques, précédés de la croix des religieux de la Trinité et de celle des religieux de la Merci, et conduits par les PP. Camusat, ministre des chanoines de la Sainte-Trinité, de l'Hôtel-Dieu de Lisieux; Chevillard, vicaire général de la congrégation de la Merci, de Paris; et *Hazera*, définiteur général de la même congrégation, à Toulouse... Les uns furent logés dans le monastère de la Trinité, les autres dans celui de la Merci. Leurs chambres étaient ornées de tableaux, de festons et de guirlandes. Le 7 et le 8, ils parcoururent en procession les différentes parties de la ville. De jeunes garçons, vêtus en anges, les menaient liés par des chaînes d'argent. Ensuite venaient les religieux des deux ordres, la *Confrérie de la rédemption des captifs*, et les députés du commerce. Vêtus proprement, et en gens de mer, les esclaves rachetés furent l'objet de la curiosité, et, encore plus, de la générosité publique.

On ne peut concevoir une juste idée de l'immense bienfait du rachat des captifs, à cette époque déjà reculée. Les régences barbaresques d'Alger, de Tunis, de Tripoli, et les corsaires de Larrache et de Tanger faisaient constamment la guerre aux chrétiens. Presque toutes les puissances payaient un tribut à ces régences pour voir leur pavillon respecté. Charles-Quint avait échoué dans sa grande expédition en Afrique. Louis XIV n'avait que suspendu les hostilités des Algériens; depuis peu d'années les Espagnols avaient vainement tenté un coup de main sur Alger, *la bien gardée*, l'ordre de Malte était trop faible pour combattre partout les pirates; c'était donc un grand acte de dévouement que celui de ces religieux qui consacraient et leurs revenus et le produit des aumônes qu'ils recueillaient, au rachat des captifs. Le père Hazera, qui, en 1785, ramenait, comme on l'a vu, des terres lointaines, les malheureux qui, sans ses compagnons, sans lui, n'auraient jamais revu le sol de leur patrie, devait être récompensé de tant de fatigues, de tant de dévouement, de tant de périls, et les bourreaux de 1794 tressèrent pour lui la couronne du martyr.....

Il ne reste rien aujourd'hui du couvent de la Merci; les dernières pierres des fondements de cet édifice ont été arrachées.....

Le Couvent des Pères Minimes de Saint-François-de-Paule.

Les annales de l'Hôtel-de-Ville rapportaient qu'en l'année 1392, sous l'archiépiscopat de Pierre de Saint-Martial, on construisit une nouvelle

église hors de la porte Arnaud-Bernard, *in circio Sancti Quitini.* Elle fut placée sous l'invocation de saint Roch. Le 18 du mois de mai de l'an 1503, Laurens Lallemand, évêque de Grenoble et abbé de Saint-Saturnin de Toulouse, jeta près de cette chapelle les fondements d'un monastère de Minimes de Saint-François-de-Paule. Tous les habitants consentirent à cette fondation, et la chapelle fut donnée à saint François lui-même, par des Lettres-Patentes de Louis XII. L'institution fut acceptée par les religieux de l'ordre, en vertu des pouvoirs qu'ils reçurent pour celle de Saint-François-de-Paule.

Dans la suite, et à cause de la chapelle de Saint-Roch, devenue l'église du monastère, les religieux qui l'habitaient furent nommés, en langue du pays : *les Rouquets.*

Ce couvent fut souvent menacé par les huguenots de Montauban qui, quelquefois, essayèrent de le surprendre. Les rois de France s'arrêtaient dans ce monastère avant de faire leur entrée solennelle dans la ville; ils y écoutaient les harangues des différentes corporations; ils y recevaient les hommages de tous les tribunaux, de toutes les communautés.

Plusieurs savants religieux ont habité ce monastère; l'un d'entr'eux, le P. Raymond Maignan, né à Toulouse, en 1601, fut compté au nombre des meilleurs physiciens et des plus grands géomètres de son époque. Il professa à Rome, à la Trinité du Mont, et excita l'envie de Kircher. Sa *Perspectiva horaria* lui valut l'estime de tous les savants. Son *Cursus Philosophicus*, imprimé d'abord à Toulouse, contredit une partie des opinions de Descartes. Son ouvrage intitulé : *Sacra Philosophia, sive Cutis supernaturalis*, souleva contre lui bien des haines; mais il sut vaincre ses ennemis par le succès de beaucoup d'autres écrits remarquables. Les études théologiques n'étaient pour lui qu'une sorte de délassement, qu'une halte au milieu d'une longue marche. Il fut l'ami de Digbi, de Fermat, de Lachambre, de Regis, de Riccioli, de Bayle même..... Louis XIV vint le visiter dans sa cellule, et fut étonné du grand nombre d'instruments et de machines qui remplissaient la modeste demeure du savant religieux. Ce monarque désira que le père Maignan vînt à Paris, mais celui-ci demanda avec tant d'ardeur la permission de vivre et de mourir dans sa retraite, que Louis ne voulut pas que l'on troublât la paix de cet homme de bien.

La révolution a transformé le monastère des Minimes en domaine national. Le 10 avril 1814, on y logea un bataillon du trentième régiment qui, avec sa valeur accoutumée, repoussa toutes les attaques de l'ennemi..... Ce monastère, changé en usine, doit être bientôt démoli. Déjà les murs d'enceinte ou des jardins ont disparu, déjà la chapelle de Saint-François-de-Paule a été en partie détruite. Les nombreux habitants du faubourg voisin, privés d'oratoire, ont demandé, naguère, que la ville rachetât celui-ci.

Le Couvent des Capucins.

A l'angle de la *Rue de las Croses*, ou des *Puits Creusés*, du côté opposé aux *Bâtimens des Etudes*, existaient autrefois deux colléges de boursiers,

c'étaient ceux de Verdale et de *Montlezun*, fondés par les familles de ce nom, pour de pauvres étudiants et des prêtres. Un jour le premier président Duranti, homme dont la piété était active, voyant qu'il y avait des capucins à Paris, à Lyon et dans quelques autres villes, « eut désir, selon Catel, de procurer qu'en Tolose il y eut un convent de cet ordre, et pour parvenir à ce qu'il souhaitoit, il envoya à Rome maistre Estienne Roquety, prestre et prébendier en l'église métropolitaine Sainct Estienne, homme fort dévot et affectionné auxdits religieux, avec adresse à M. de Foix, archevesque de Tolose, qui estoit alors à Rome, comme ambassadeur du roy Henry III, lequel il priait par ses lettres qu'il luy plut favoriser ses desseins, c'est-à-dire de faire en sorte qu'il y eut un convent de capucins à Tolose. L'affaire fut poursuivie si bien à propos, qu'en l'an 1581, on donna charge au père Thomas Thurin, gardien du convent de Lyon, de s'en venir en la ville de Tolose, où estant arrivé il prescha en l'église Sainct Estienne, et gaigna tellement le cœur des habitans, qu'ils délibérèrent de les prier d'arrester en cette ville, et à ces fins ils achetèrent, des aumosnes qui leur furent faites, mesme par ledit Roquety qui leur donna cinq ou six cents escus, le *Collége de Verdale* qui appartenoit aux pères Minimes, ensemble le *Collége de Montlezun* et quelques jardins y joignant. Ce fait ils abaissèrent le bastiment du collége et le mirent en la forme que sont les maisons de leur ordre et de la chapelle du collége; ensuite de la salle, ils firent une petite église sous l'invocation de Nostre Dame et des saints martyrs Hippolyte et Cassian, desquels saints ils trouvèrent quelques reliques dans la chapelle du collége. Aussitost qu'ils se furent arrestés en Tolose, ledit Roquety et un sien neveu prindrent l'habit de l'ordre. Depuis, et en l'an 1593, leur église fut agrandie, ensemble le convent, le grand réfectoire, dortoir et infirmerie. »

Peu d'années avant la révolution, l'église fut rebâtie, ainsi que le couvent. Celui-ci a été entièrement démoli, et le sol qu'il couvrait, et les jardins du monastère forment aujourd'hui la grande cour de l'école d'artillerie; l'église est demeurée debout, et c'est là qu'existent et les laboratoires et la bibliothèque de l'école.

Le frère Ange de Joyeuse était dans ce couvent lorsqu'après la mort de son frère, vaincu à Villemur, et noyé dans le Tarn, il en fut en quelque sorte arraché de vive force et nommé chef de l'armée de la Ligue dans le Languedoc.

Ce couvent a eu dans les derniers temps pour gardien, le P. Chabot, devenu depuis trop célèbre par ses mauvaises mœurs, ses votes coupables, et ses missions révolutionnaires; là demeura aussi durant quelques mois, le P. Venance Dougados, poète aimable, que la *Quête du bled*, l'*Ennui* et quelques autres pièces avaient fait avantageusement connaître, et qui, embrassant avec trop d'ardeur les principes de la révolution, périt comme Chabot, mais n'ayant du moins à se reprocher que des erreurs et non des crimes.

Couvent des Chartreux.

On a vu que les protestants, en attaquant les jésuites à Pamiers, en chassant les cordeliers de Saint-Antoine de Lille en Jourdain, avaient nécessité en quelque sorte l'établissement de ces divers religieux dans Toulouse; ce fut aussi les violences commises par eux à Castres, qui déterminèrent l'établissement des Chartreux dans notre ville.

« Les hérétiques s'estant saisis de la ville de Castres, en Albigeois, ils n'oublièrent pas d'attaquer le couvent des Chartreux qui estoit à une demi-lieue de leur ville, et le prirent par force le 9 septembre 1567. Ceste maison de Chartreux estoit communément appellée Nostre Dame de Beauvoir, à Castres. Ayant prins ledit couvent, ils pillèrent tout ce qui estoit dedans, tuèrent quelques religieux et serviteurs, et desmolirent non-seulement l'église et la maison, mais encore partie de leur grande closture, et employèrent les matériaux aux fortifications de leur ville. Ceste maison ayant esté ainsi désolée, les religieux qui purent s'évader, se voyant dénués de toutes leurs commodités, se réfugièrent dans la ville de Tolose, où, après avoir demeuré quelques années, ils achetèrent de la ville et chapitre de Moyssac, au moyen des bienfaicts qu'ils avoient receus des habitans, un collége appartenant audit monastère, proche de Sainct Pierre de Cuisines, dans lequel ils commencèrent à célébrer les saincts offices. Leur intention avoit tousiours esté de transférer leur couvent et revenus qu'ils avoient à Castres dans Tolose, ou ès environs d'icelle; c'est pourquoy se trouvant un petit nombre, ils ménagèrent si bien et firent telle réserve de leurs revenus, que, de leurs espargnes, ils assemblèrent une bonne somme d'argent pour employer au bastiment de leur couvent, lequel ils commencèrent à bastir en l'an mille six cent deux par l'industrie et prudence de Dom Antoine de Sainct Paul, natif de Tolose, et religieux profés de la grande chartreuse, lequel fut, à cause de son expérience particulièrement choisi par le chapitre général, tenu dans la grande chartreuse pour prendre garde et avoir la direction du bastiment. Ayant ce dessein, il le communiqua aux Capitouls et au conseil de la maison de ville, lesquels l'eurent très agréable, et pour l'acheminer comme ils désiroient, la ville leur accorda certaines petites rues avec l'immunité et exemption telle que contient une inscription qu'ils ont mise dans leur cloistre (*).

(*) Voici cette inscription :

Pietati ac memoriæ
Quod Christianæ Reip. bene vertat
A. Rest. sal. M. D. C. II. Henri IIII.
Christianissimo. Invictissimo. Gall. et Nav.

» Ce bastiment ayant esté commencé de l'argent provenu de leur espargne, fut continué au moyen des donations qui furent faites audit convent par des enfans de bonnes maisons, qui se rendirent religieux de cet ordre, et entr'autres par dom Guillaume Daffis, fils de Tolose, et dom Bruno Pelletier, natif de Paris. La première pierre du fondement fut béniste par Mgr Jean Daffis, évesque de Lombez, et posée par Mgr Nicolas de Verdun, lors premier président de Tolose, au mois de mai 1607. L'église estant achevée, fut consacrée le 20 mars 1612, par Mgr le cardinal de Sourdys, archevesque de Bourdeaux. Le prieur de Sainct Pierre de Cuysines s'estant opposé audit bastiment, comme seigneur direct de la place où le convent a esté basti, en fut démis par arrest donné à la Grande Chambre sur mon rapport; mais depuis pour oster tout sujet de débat et contestations, le prieuré de Sainct Pierre de Cuysines, dans la paroisse duquel le convent est situé, et lequel dépendoit de l'abbaye de Moyssac, fut permuté avec autre bénéfice appartenant aux Chartreux et uni à leur convent, ce qui fut autorisé par la bulle du pape Paul V, du mois d'avril 1617. »

Plus tard de grands changements furent opérés dans les locaux du monastère.

L'église de Saint-Pierre conserva le titre paroissial, et fut médiocrement entretenue.

Le cimetière adjacent demeura encore la propriété de la paroisse.

La chapelle du couvent de Montlezun et la salle voisine qui formèrent d'abord l'église des Chartreux, n'en furent plus que le vestibule.

Un beau portail décoré de quatre colonnes corinthiennes cannelées, et encastrées dans le mur, et orné de trois statues, fut élevé du côté de la rue, et donna de ce côté un aspect monumental au monastère.

Durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, de grands travaux furent exécutés dans l'église des Chartreux.

Cédant eux aussi à la mode, ils voulurent un autel à la romaine, sous un dôme décoré avec une grande richesse; l'architecte L. T. Cammas fut chargé de la disposition et de l'ornementation de l'édifice.

Principe. Capitol. vero Jo. Del-
Puech. Burg. Jo. Combes, doc. domino.
Descontes. Jo. de Lagorrée.
Burg. Joanni Duplanté. doct. Vit.
De Confort. doct. Ant. de Durand.
Doctore, Domino de Labastide. Cepet.
Bazus. et. Vilariès. Philip. Capele procur.
In senatus. Jo. Arn. de Tiffaut, doctore.
Cartusianorum hæc religione
Codes cum perpetua subsidiorum
Immunitate comitiis approbantibus
Piorumque omnium Desiderantibus
In votis feliciter inchoata est.
M. DC. II.

Un concours fut ouvert pour la composition du groupe d'anges ou d'*adorateurs*, comme on disait alors, qui devaient être placés sur l'autel.

Le sculpteur Montreuil représenta un ange dans l'attitude de la douleur, et pleurant sur une urne destinée à renfermer la sainte Eucharistie, tandis qu'un autre couronnait cette urne de fleurs; il n'y avait point de parallélisme, point de balancement dans ces deux figures. L'esquisse de Montreuil ne fut pas adoptée.

F. Lucas fit deux anges plaçant une couronne sur le tabernacle, et en rapport dans leurs attitudes; il fut chargé de les exécuter en marbre, ce qu'il fit avec l'aide de Vigan, son élève; le style de ces figures est tourmenté, les draperies sont lourdes, le dessin peu correct; cependant l'ensemble ne déplaît pas, et le luxe des ornements modelés par Montreuil, et la richesse des marbres, font oublier les défauts de détail.

En 1791, un décret transporta le titre paroissial de Saint-Pierre dans l'église monumentale des Dominicains; l'église des Chartreux dut être conservée comme oratoire.

Cette décision déplut au curé constitutionnel; il intrigua près de quelques-uns de ces rares partisans, qui demandèrent que le titre paroissial fût donné à l'église des Chartreux et que celle des Dominicains ne fut plus que l'oratoire de la paroisse.

Un nouveau décret rendu en mai 1792, sanctionna cette demande fatale, car elle fut la cause réelle de l'abandon et de la dévastation de l'église des Dominicains, dont la ville a conservé sans doute la propriété, mais que l'Etat, ignorant l'importance monumentale de cet édifice, et en jouissant comme usufruitier, a laissé souiller, profaner et mutiler de la manière la plus déplorable; ce qui n'aurait pas sans doute eu lieu sans le décret rendu en 1792 par l'assemblée législative.

L'église des Chartreux a elle-même été souvent menacée, comme trop voisine du parc d'artillerie, qui occupe tout le vaste espace de l'ancien monastère.

Une grande partie de l'ancien cloître a été démoli sans aucune utilité pour l'arsenal.

Ainsi on retrouve partout les traces de l'esprit d'*appropriation* et de destruction même, esprit auquel les autorités de Toulouse opposèrent d'abord, une résistance légale, qui ne fut point continuée, ce qui a causé la ruine de nos plus précieux monuments.

Les filles de la congrégation de l'enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Jeanne de Juliard naquit à Toulouse, en 1629, de Denis de Juliard, président au parlement, et de Jeanne de Puymisson, femme d'une haute vertu. Recommandable par sa naissance, ses qualités, sa beauté peu commune, Jeanne de Juliard épousa le 13 décembre 1646, M. de Turles de Mondonville, fils d'un conseiller au parlement, et qui fut lui-même pourvu d'un

semblable office. Il mourut six ans après dans la maison de M. de Juliard où il fut assisté par l'abbé de Ciron, homme célèbre par ses bonnes œuvres et par sa piété.

Mme de Mondonville, détachée par ce mariage de tous les liens qui la retenaient dans le monde, crut devoir employer sa fortune à fonder un établissement utile.

Elle communiqua ses idées à ce sujet à l'abbé de Ciron, qui était devenu son directeur. Elle prit dans sa maison plusieurs demoiselles vertueuses: elle ouvrit des écoles gratuites pour les jeunes filles, et surtout pour les nouvelles converties. Elle faisait distribuer des aliments et du bouillon aux pauvres qui se présentaient chez elle; elle visitait ceux que la maladie retenait dans leurs lits, et leur prodiguait des secours et des consolations.

Le célèbre archevêque M. de Marca voyait avec satisfaction le bien que faisait Mme de Mondonville : tout le monde en était édifié. Il ne manquait à son œuvre que l'assurance de la continuité.

Alors fut conçu le dessein de l'établissement d'une congrégation de filles, destinée au soulagement des pauvres; M. de Marca partit pour Paris, mais en laissant à l'abbé Dufour, son vicaire général, l'ordre de favoriser les pensées toutes pieuses, toutes charitables de Mme de Mondonville. Une ordonnance rendue le 25 mai 1661, chargea l'abbé de Ciron du soin de dresser les statuts, réglements ou constitutions de la congrégation nouvelle. Ces statuts présentés par la dame de Mondonville et les demoiselles Isabeau de Belleville, Françoise de Chambert, Jeanne Donadieu, Marie d'Ortis et Françoise de Costes furent présentées à l'ordinaire et approuvées le 5 mars 1662.

L'établissement des *Filles de l'Enfance* était dans une maison de la paroisse Saint-Pierre, près de la *Rue de Labastide.*

Un bref apostolique, donné par le pape Alexandre VII, approuva l'institut et ses constitutions. Ce bref porte la date du 6 novembre 1662.

Des ennemis redoutables s'élevèrent bientôt contre cette Congrégation. La soumission aux puissances hiérarchiques et le choix d'un confesseur dans le clergé séculier, à l'exclusion de toute sorte de religieux, tels furent les motifs de la haine que quelques hommes manifestèrent d'abord contre l'institut naissant; et M. de Marca étant passé sur le siége archiépiscopal de Paris, trois grands vicaires, en l'absence de l'abbé de Ciron, qui était le quatrième, rendirent le 4 juillet 1663 une ordonnance qui défendait à la dame de Mondonville de continuer ses exercices, à peine d'excommunication.

Le 18 août de la même année, les grands vicaires rétractèrent leur ordonnance.

La dame de Mondonville présenta, pour ne plus être troublée dans ses pieux exercices, une requête. Le 31 août de la même année, un arrêt du conseil autorisa les réglements et statuts de la congrégation, et la fondatrice les fit enregistrer.

Louis XIV donna, au mois d'octobre 1663, des lettres-patentes approbatives de l'institut et de ses constitutions.

Le triomphe de Mme de Mondonville était complet; des maisons pareilles

à celle de Toulouse furent fondées par elle à Aix, à Saint-Félix, et dans d'autres villes; mais on prétendit que l'on suivait dans son institut les maximes de l'école de Port-Royal, et dès-lors la proscription de cette œuvre fut décidée. On présenta au roi Mme de Mondonville, comme attachée aux principes du Jansénisme, comme une ennemie de S. M., comme une femme audacieuse et coupable, et une lettre de cachet la relégua dans un couvent de Coutances, où, privée d'écrire et de parler à aucune personne du dehors, elle mourut saintement en 1703. — Mais ce n'était pas assez: l'institut n'était plus, il fallait le calomnier, il fallait flétrir la mémoire de sa fondatrice. Un avocat d'Avignon, nommé Reboulet, se chargea de ce soin. Il publia, en 1734, un ouvrage en deux volumes, intitulé : *Histoire de la Congrégation des filles de l'enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, établie à Toulouse en 1662, et supprimée par ordre de la cour, en* 1686. Là tout est faux, les événements, les noms, les principes; c'est un roman absurde, un pamphlet dégoûtant. Mais, comme il pouvait séduire ceux qui ne connaissaient point l'institut, l'abbé de Juillard, prévôt de l'église métropolitaine de Toulouse, et neveu de Mme de Mondonville, publia une réfutation complète du libelle composé par Reboulet (*). Il fit plus, il obtint le 25 mai 1735 un arrêt qui condamna au feu cet écrit, qui n'a pas même le mérite du style, et qui n'est qu'un amas d'absurdités révoltantes, de faits controuvés et de dégoûtantes calomnies.

C'est sur une partie du sol possédé autrefois par la Congrégation de l'Enfance de Jésus que fut bâtie une loge de Francs-maçons, et que celle des *Cœurs Réunis* et son chapitre s'assemblaient, plusieurs années avant la révolution. Là aussi se réunissaient les *Chevaliers Kadochs*, ou Templiers modernes, du rit de Montpellier. On voit encore au-dessus de la porte un compas, une équerre et d'autres attributs maçonniques.

Séminaire des Irlandais.

Cet établissement fut fondé en 1660 par la reine Anne d'Autriche, pour douze prêtres de cette nation, destinés à faire des missions dans leur pays. M. l'archevêque était le premier supérieur de la maison; dans les derniers temps, M. l'abbé de Mac Karty en était le supérieur immédiat. Il était situé à l'angle formé par la rue de Valadas et celle de Labastide.

Séminaire de l'Oratoire.

Il était dirigé par les prêtres de la congrégation dite de l'Oratoire.

(*) Mémoire pour messire Guillaume de Juilliard, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église métropolitaine de Toulouse, sur la plainte par lui portée au sujet d'un libelle diffamatoire, publié contre la mémoire de feue madame de Mondonville, sa tante, sous le titre d'Histoire de la Congrégation de l'Enfance; in-folio, 1735.

Séminaire de Saint-Charles.

Ce magnifique établissement, fondé par M. l'abbé Calvet, est aujourd'hui transformé en caserne.....

Les prêtres séculiers de Saint-Lazare, institués par Saint-Vincent de Paul, avaient la direction du Séminaire de la Mission, fondé en 1707, par M. de Colbert, archevêque de Toulouse.

Les Cordeliers, ou les Religieux de la grande observance.

Catel rapporte de la manière suivante l'origine et les progrès de l'ordre de Saint-François dans Toulouse :

« Frère François de Gonzague, religieux et ministre général de l'ordre de Sainct François, au livre qu'il a dédié au pape Sixte cinquième, *De origine Seraphicæ Religionis Franciscanæ, ejusque progressibus,* a remarqué que le convent de Sainct François de Tolose fut commencé l'an 1222, plusieurs contribuans à ce bastiment, car la maison de Faudoas en fit bastir une partie ; messire Pierre de Foix, de l'ordre de Sainct François et cardinal, fit bastir la grande église, et frère Jean de Teissandière, évesque de Rieux, religieux du mesme ordre, fournit la dépense qui fut nécessaire pour le surplus. Dans cette maison ont grandement fleury les estudes tant de philosophie que théologie, et d'icelle sont sortis frère Vital de Furno, évesque de Bazas, et plusieurs auteurs excellens en leur profession et cardinaux. Le bienheureux père Antoine de Padoue, pendant sa vie, a rendu ce lieu grandement recommandable, tant par ses leçons et prédications, qu'après sa mort par ses miracles. Dans cette mesme église il y a une chapelle bastie sous son invocation. Ce monastère fut longuement tenu par les pères conventuels dudit ordre, au nombre de plus de cent ; toutesfois, en l'an 1552, il fut baillé à ceux du mesme ordre, appellés de l'observance. La ville de Tolose ayant esté en partie saisie en l'an 1562 par les hérétiques, cette maison tomba en leurs mains, lesquels brûlèrent une partie d'icelle. Dans la sacristie dudit convent, il y a une espine de la couronne de Nostre Seigneur et partie de la main, le manteau, l'habit, et quelques ornemens épiscopaux de Sainct Louys, religieux dudit ordre, évesque de Tolose. C'est ce qu'en a escrit Gonzague au susdit livre. J'ay veu un mémoire escrit dans un livre qui est dans ledit convent de Sainct François, remarquant ce qui y est arrivé de plus notable, entr'autres choses comme l'an 1522, et un jour de mercredy, troisième décembre, la veille de Saincte Barbe, fut reformé et mis en bonne et régulière observance, le convent de la grande Observance de Tolose, par frère Alexandre Russeti, commissaire apostolique, et messire Pierre de Sainct André, premier président de Tolose, et frère Arnaud de Sainct Félix, ministre provincial; au mesme livre est remarqué comme le grand autel fut fait, incontinent après la réformation aux frais et dépens de noble Denys de Belvese, sieur de la Bastide, lequel le fit peindre d'or

et d'azur. Il donna de plus les chandeliers, deux anges de laiton et le pupitre de l'épître, et incontinent après il fit élever son sépulchre dans ledit lieu au milieu du chœur, ainsi qu'on le void maintenant, et partout fit mettre ses armoiries. Depuis M. Jean de Curia, docteur en théologie, évesque de Syrie, de l'ordre de Sainct François des Conventuels, docteur régent en l'église cathédrale de Sainct Estienne, consacra ledit grand autel, en l'an 1533, à l'honneur de la Vierge, sainct François et sainct Louis, évesque de Tolose, et la porte et chapelles qui sont aux deux costés de l'entrée de la porte du chœur, furent faictes en l'année 1535, par Nicolas Bachelier, maistre architecte aux dépens de sire Raimond Lo Fort, dit Rodes, et de M. Jean Pelissié qui y aida aussi d'une partie; et le crucifix, Nostre Dame et Sainct Jean furent faicts à Alby aux dépens de M. Jean Barriel. »

Le couvent des Cordeliers couvrait une grande surface. Son église était l'une des plus vastes, des plus belles de Toulouse. Le grand cloître était formé par un grand nombre de colonnes en marbre et accouplées, qui supportaient des ogives élancées. Des peintures à fresque en recouvraient les murs; les peintures représentaient les diverses circonstances de la vie de saint François, *les fins de l'homme, et les béatitudes.* Dans le préau, des fleurs mêlaient leurs teintes, tantôt douces, tantôt éclatantes, à la verdure éternelle des buis, qui y dessinaient de gracieux contours. Un vaste jardin s'étendait jusqu'à la rue des Etudes et aux murs du collége de Narbonne.

Deux bibliothèques existaient dans ce monastère. La première, dont le local était vaste et beau, fut uniquement destinée aux religieux. Une bulle d'Innocent X, datée de l'an 1648, était affichée sur la porte. Elle enjoignait, sous peine d'excommunication, au supérieur de la maison, de ne point permettre qu'on détachât ou que l'on emportât, sous aucun prétexte, quelqu'un des livres qui y étaient conservés ; elle lui défendait en outre d'y laisser entrer plus de quatre personnes à la fois.

La défense de *détacher* les livres provenait d'un usage généralement suivi autrefois dans les couvents. Les livres, placés sur des pupitres, y tenaient par des chaînettes, alors qu'ils étaient extrêmement rares ; on prenait cette précaution pour qu'ils ne fussent pas enlevés. Ainsi, dans la bibliothèque des Cordeliers de Toulouse, on voyait encore plusieurs centaines de volumes placés sur des pupitres et enchaînés (*).

La salle de la bibliothèque était ornée de plusieurs beaux tableaux peints

(*) Ces livres portaient le nom de LIBRI CATENATI. Cornelius Plembius, poète latin, d'Amsterdam, a parlé de ces livres enchaînés, dans des vers qui devraient être inscrits dans toutes les bibliothèques, et dont le sens est à peu près celui-ci : « Vous que l'amour des bonnes lettres amène en ce lieu, ouvrez et fermez la porte sans bruit ; que vos pas tumultueux ne troublent point les muses dans leur sanctuaire ; si vous apercevez sur ces bancs un ami, saluez-le par un geste et sans lui adresser la parole ; ici les morts seuls parlent aux hommes d'étude ; asseyez-vous devant un livre, et ne le quittez que lorsque vous serez meilleur et plus instruit.... Ne soyez pas surpris de voir nos livres attachés avec des chaînes, comme s'ils voulaient s'échapper : ainsi le veut l'ordre : il faut bien empêcher qu'un voleur

par Antoine Rivalz. Ces tableaux ont naguère été rejetés dans les églises de la banlieue.

Ce monastère renfermait une autre bibliothèque.

En 1684, Jean George de Garaud, seigneur de Donneville, président à mortier au parlement de Toulouse, légua sa bibliothèque aux pères Cordeliers, à condition que les jeunes étudiants, en droit civil et en théologie, qui auraient une attestation de leurs professeurs, pourraient y aller étudier deux fois par semaine; et afin de rendre son bienfait durable, il assigna, pour l'entretien et pour l'achat de nouveaux ouvrages, un contrat de 152 livres de rente. Cette bibliothèque, considérablement accrue par la sage économie de ceux auxquels l'administration en était confiée, était ouverte au public trois fois par semaine. Le R. P. Lagarde en a été le dernier bibliothécaire.

La pharmacie du couvent des Cordeliers était célèbre dans tout le Midi de la France. Sur la porte, Rivalz avait peint avec talent, avec vérité, l'un des garçons employés à piler les drogues dans cette pharmacie, et cette image excitait l'hilarité de tous ceux qui la voyaient.

C'est le frère Modeste qui a rempli en dernier lieu les fonctions de pharmacien des Cordeliers. Il suppléait le père apothicaire en titre, presque toujours malade. Ayant fait de bonnes études médicales, il était souvent consulté et toujours avec fruit. Les plus habiles médecins de cette époque, MM. Mazars, Dubernard, Dastarat, avaient pour lui la plus grande estime; Chaptal et Puymaurin appréciaient beaucoup ses connaissances chimiques.

Au-dessus de la porte de la grande église, on lisait, et on lit peut-être encore, mais avec quelque difficulté, cette inscription :

..... Donec fluctus marinos e bibat, et totum testudo
Per ambulet orbem.

Des peintures à fresque décoraient l'intérieur de ce portail.

Le passage que j'ai tiré des mémoires de Catel, constate que MM. Raimond Lo Fort et Pélissié, avaient fait exécuter par Bachelier les sculptures qui décoraient l'entrée du chœur de l'église des Cordeliers, ou le jubé; mais on n'y trouve point les détails artistiques que l'on pourrait y désirer; heu-

perfide ne s'en rende maître..... En feuilletant nos livres, n'allez point les souiller d'une encre profane; ne déshonorez pas ainsi ces doctes pages :

Quisquis vir intras litteras doctus bonas,
Tumultuosa ne move foves manu,
Nec turbulantio fac solcescismum pede,
Mensis molestus. Deinde si quem pepperis
Nutuque nuto; nec capesce fabulas.
Hic occupatos alloquuntur mortui,
Mox lector acquiesse libro sedulus,
A quo magis surgas bonus quam doctior,
Si sat sapis; si non, fero, sic doctior.....
Mirares vincti cur Catenis codices
Stent. . . . .

reusement Dupuy-Dugrez les a donnés, mais d'une manière trop peu étendue, sans doute; les voici :

« Je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il y a de fort belles sculptures de Bachelier, dans l'église des pères Cordeliers. On y distingue, sur tout le reste, un grand demi-relief de la naissance du Sauveur, et cette pièce est incomparable pour le dessin, l'expression et l'ordonnance, et les figures y sont grandes comme le naturel. Ce n'est pas que tout ce qui est de lui n'y soit fort beau, et particulièrement les basses-tailles qui sont sur les trois portes ; il est vrai que celle qui est dans l'attique du milieu, où la sépulture du Sauveur est représentée, est merveilleuse et d'une expression extraordinaire (*). Les petites figures des évangélistes et des premiers pères de l'église, qu'on voit dans des niches aux deux grands pilastres isolés, où est attachée la balustrade, sont encore merveilleuses. Du reste, les deux larrons de la passion de Jésus-Christ, cloués en croix, grands comme nature, ne sont pas de lui, suivant que j'ay appris des connaisseurs; ils sont de bois ou de stuc, et pourtant de fort bonne main. Pour ce qui est des ouvrages de Bachelier, ils sont de pierre. »

Une inscription, dont les caractères indiquent le XIII[e] siècle, annonce que la chapelle de Saint-Jacques dans l'église des Cordeliers, a été construite aux frais d'un marchand de bois, nommé Arnaud Martin; un autre marchand nommé Garcie, ou Guillaume Pons, a fait bâtir, dans la même église, la chapelle de Saint-Barthélemy. Une inscription de la même époque constate ce fait.

De nombreux mausolées s'élevaient çà et là le long des piliers, et dans l'intérieur des chapelles. Près du grand autel, du côté de l'évangile, était le tombeau du fameux Etienne Duranti. Sa statue en marbre blanc couvrait la partie supérieure de ce monument. Au-dessous, on lisait cette inscription :

Joannes. Stephanus. Durantius, hic.
Situs. est. Tholosæ. natus. senatorio.
Ordine. primum. causarum. actor. nobilis.
Deinde. fisci. patronus. postremo. amplis.
Simi. ordinis princeps fuit. in. eo. gradu.
Stetit. dum. res. stetit. Gallica. cecidit.
Cadente. regno. illius. casum. luxerunt.
Omnes. boni. et civitas. facta. paulo. tran-
Quillior. honorem. habuit. mortuo. quem.
Potuit. maximum. vixit. anno LV. obiit.
Anno MDLXXXIX. quarto. idus. februarii.

De l'autre côté de l'autel était le mausolée de M. de Donneville; de magnifiques vitraux couvraient les longues et nombreuses fenêtres lancéolées de l'église des Cordeliers.

(*) En 1834, j'ai retrouvé parmi des ruines entassées près des murs de l'église de Saint-Saturnin, une portion de cet admirable bas-relief, mais étrangement mutilé. On le voit aujourd'hui dans le petit cloître du couvent des Augustins, dans la Galerie de la Renaissance.

Le sol de l'église était recouvert de larges dalles, toutes inscrites, toutes rappellant les noms de ceux qui reposaient au-dessous d'elles. Magistrats, chevaliers, simples légistes, races chevaleresques et familles plébéiennes, tout était là, attendant le jour de la renaissance, le signal d'une éternité bienheureuse. Prosternées sur ces pierres sépulcrales, les générations vivantes priaient pour les générations éteintes, espérant que celles qui leur succéderaient rempliraient aussi ce pieux devoir envers elles.... Aujourd'hui il n'y a plus dans cette enceinte, ni dalles inscrites, ni mausolées; les hymnes sacrés n'y retentissent plus. La magnifique église des Cordeliers est un magasin militaire, et l'on ne peut plus parcourir ce lieu consacré autrefois par les plus touchants et les plus nobles souvenirs.

Avant la révolution, on montrait avec respect les cellules habitées autrefois par de saints religieux dont on conservait précieusement la mémoire. Le frère Mathieu Viste était l'un de ceux dont on aimait le plus à s'entretenir. On le suivait partout dans ce vaste monastère, dans chaque chapelle, à chaque autel, et partout on racontait de touchantes anecdotes sur son humilité, sur sa patience, sa foi et ses autres vertus. La ville entière avait conçu pour lui la vénération la plus profonde, et elle en donna la preuve la plus authentique, car le frère Viste, étant tombé malade en faisant un pélerinage en Provence, les Capitouls de Toulouse écrivirent aux magistrats municipaux de Marseille pour les prier d'avoir bien soin de ce vénérable religieux.

En arrière, et touchant à l'apside de la grande église des Cordeliers, une autre église apparaissait, riche de toutes les recherches de l'ornementation, dont l'architecture s'était embellie à la fin du XIV[e] siècle. C'était la *Chapelle de Rieux*, on lui donnait ce nom, parce que Jean de la Teissanderie, évêque de Rieux, l'avait bâtie. Deux lignes de statues en pierre, chacune d'elle couronnée par un dais pyramidal, régnaient des deux côtés. C'étaient saint Paul tenant un livre et une épée; saint Jean, l'agneau chargé de l'étendard de la rédemption; saint Pierre, pressant dans ses mains les clefs, symboles de sa puissance. C'était aussi saint Louis de Sicile, vêtu de l'habit de saint François, et n'étant reconnaissable qu'à la crosse et à la mitre qui indiquaient sa dignité. Le pavé était aussi formé par des pierres sépulcrales; chacune d'elles offrait une inscription, quelquefois des signes héraldiques. Là gissaient plusieurs membres de la famille de Campistron, des conseillers au présidial, et aussi de simples ouvriers. A la droite de l'autel principal, sous un monument richement formé par des colonnilles qui supportaient une voûte ogivale, était couchée la statue en marbre de Jean de la Teissanderie (*), chef-d'œuvre de la sculpture à l'époque où elle fut faite, et qui

(*) Cette statue, retirée des ruines, est conservée dans la GALERIE DES TOMBEAUX qui fait partie du MUSÉE DES ANTIQUES DE TOULOUSE.

Là sont aussi quelques-unes des statues qui décoraient l'église ou CHAPELLE DE RIEUX, et que j'ai conservées.

A l'instant où je trace ces lignes, on fait disparaître les derniers restes de ce monument religieux; parmi les pierres sculptées dont j'ai demandé l'achat et le



montre quel était l'état de l'art à Toulouse, à cette époque déjà reculée.

Le caveau des Cordeliers était célèbre dans toute l'Europe. On y conservait un assez grand nombre de corps desséchés qui avaient résisté à la destruction, à laquelle sont sujets tous les êtres organisés.

Ce caveau n'existe plus. Voici la description qu'en a tracée, en 1784, M. de Puymaurin.

« Le caveau des Cordeliers, à prendre du sol de la rue qui borde l'église et le monastère, est situé à la profondeur de dix pieds six pouces; — c'est une petite chapelle souterraine de la forme d'un ovale allongé, dont la voûte est portée dans son milieu par un pilier gothique. La longueur de cette chapelle est de dix-huit pieds, sa largeur de douze, et sa hauteur de six pieds six pouces. On y arrive par un corridor voûté de même longueur et de même hauteur, mais qui n'a que cinq pieds de large. — On descend du cloître, dans ce corridor par un escalier tournant, construit en pierre de taille, très étroit, où l'on a de la peine à passer. Cet escalier a quinze marches. La situation de ce caveau, basse, enfoncée et inaccessible à l'air extérieur par toute autre ouverture que celle de l'escalier, fait que l'on y respire avec quelque peine, que l'on y ressent presque toujours une odeur désagréable, et qu'il serait peut-être dangereux d'y rester longtemps. »

Ce n'était point ce caveau qui avait l'avantage de conserver intacts les corps morts. Ce n'était qu'un dépôt, un ossuaire, dans lequel on transportait les momies qu'on avait retirées de quelques tombeaux de l'église et du cloître qui avaient seuls le privilége de les garantir de la dissolution ordinaire. On portait au clocher les corps trouvés entiers à l'ouverture des fosses : on les y laissait quelque temps, et quand ils étaient parfaitement desséchés, on les déposait autour des murs du caveau. Ces corps étaient ceux des citoyens de tout sexe à qui ces tombeaux appartenaient. Les corps des religieux que l'on ensevelissait dans un caveau, qui n'était destiné que pour eux, ne jouissaient pas de l'avantage d'être conservés entiers.

« Ces corps, ou momies, car on peut leur donner ce nom, dit encore M. de Puymaurin, sont rangés debout et adossés au mur. La charpente osseuse et la peau qui les recouvre, sont parfaitement conservées, et leur permettent de se soutenir dans cette position.

» A l'un des bouts du caveau est un tas très considérable des débris des corps que le temps et divers accidents ont détruits. On remarque dans ce tas un grand nombre de membres entiers, des bras, des jambes, des têtes parfaitement conservées, et qui mériteraient d'occuper une place dans les collections anatomiques.

» Parmi les divers corps que l'on conserve au caveau des Cordeliers, on fait remarquer ceux d'un écolier tué d'un coup d'épée en combat singulier, et de Paule de Viguier, surnommé la *Belle Paule*, à raison de sa rare beauté. Cet écolier, en recevant le coup, porta, par un mouvement naturel, la main sur sa blessure; elle a toujours depuis gardé cette position. On l'en

transport au Musée, il faut distinguer quelques dais, du travail le plus délicat et les consoles sculptées et peintes qui supportaient les statues.

retire avec effort, et elle y revient dès qu'on la laisse libre. Quant au corps de la *Belle Paule*, on peut, avec Lafaille, douter que ce soit effectivement celui de cette belle et vertueuse fille. Il n'a d'ailleurs rien d'intéressant que de montrer par le contraste de son état actuel, combien il est frivole de s'enorgueillir de ces agréments extérieurs qui dépérissent par l'âge, que le temps flétrit, et qui n'excitent plus après la mort que l'horreur et l'effroi. L'expression que l'ame donne aux divers muscles et jusqu'aux fibres les plus délicates, dans cet instant déchirant où elle est forcée de se séparer du corps, reste empreinte sur toutes les faces de ces momies. Il n'est rien, ce me semble, de plus philosophique et de plus moral que cet assemblage de morts qui en présentent à la fois toutes les variétés. L'effroi, la douleur, le désespoir, l'espérance, le calme, la confiance, forment les nuances qui les distinguent; les traits de la plupart sont tourmentés et hideux; mais il en est dont l'expression tranquille et douce fait naître l'idée consolante que notre dissolution n'est pas pour tous un moment affreux de douleur et d'effroi.

» J'ai pesé plusieurs de ces corps, ajoute M. de Puymaurin; le plus grand, de cinq pieds quatre pouces, a pesé douze livres, poids de marc; la pesanteur moyenne des autres a été de dix livres (*). »

Vigneul Marville raconte qu'un médecin étant descendu, par un simple motif de curiosité dans le caveau des Cordeliers, faillit mourir d'attendrissement et d'effroi, à l'aspect du corps de son père, mort depuis trente ans, et dont il reconnut les traits......

On racontait mystérieusement autrefois une sinistre aventure, dont le caveau des Cordeliers aurait, il y a environ trois siècles, été le théâtre. Cette anecdote écrite en latin et imprimée en 1560, a été rapportée par plusieurs écrivains (**).

(*) M. de Puymaurin dit (Mémoires de l'Académie de Toulouse, III, p. 120) que l'on croyait que la chaux qui a servi à la construction de l'église, bâtie vers le milieu du XVe siècle, a été éteinte sur le terrain où les tombeaux qui avaient le privilége de conserver les corps étaient placés. Plus loin, il remarque, en parlant des momies de l'église de Saint-Nicolas de Toulouse, que les corps étaient enterrés dans un terrain sablonneux. M. Gillet de Laumont (Mémoires de la Société Royale des Sciences de Lille, année 1841, première partie, p. 291) dit que l'opinion qui faisait dépendre la momification des corps dans le couvent des Cordeliers, à savoir qu'elle s'était opérée au moyen de la chaux déposée dans les caveaux, lors de la construction de l'église, ne paraît pas très probable; car la chaux à l'état caustique, en contact avec les corps, en aurait bientôt saponifié et détruit toutes les parties charnues, et si cette chaux était déjà révivifiée à l'état de carbonate, elle ne pouvait agir que comme corps absorbant, ce que le sable sec par ses interstices capillaires aurait pu faire aussi bien. M. Gillet de Laumont ajoute que son père s'était assuré de la nature arenacée du sol de l'église des Cordeliers où les corps se momifiaient. Mais comment expliquer les anomalies que présente ce sol, puisque, comme on l'a vu, le caveau destiné aux religieux ne conservait pas leurs corps, et que dans les autres tombes quelques corps n'étaient qu'à moitié conservés, et d'autres étaient complétement détruits?

(**) Et entr'autres, par Lavallée, Voyage dans les départements.

Deux étudiants, arrivés depuis peu à Toulouse, étaient descendus ensemble dans le caveau, et cette visite avait produit sur leur ame des sentiments bien opposés ; l'un ne voyait qu'une occasion de proclamer la sagesse de ce principe d'Horace : « Jouis du jour présent sans compter sur le lendemain (*). » — L'autre était en proie à une terreur profonde. Il dit à son compagnon qu'il fallait avoir un grand courage pour supporter la vue de ces morts enveloppés de leurs blancs suaires, et rangés le long des murs, dans des attitudes qui paraissaient souvent menaçantes. Il ajouta qu'il ne supposait pas à son interlocuteur assez de courage pour descendre seul, pendant la nuit, dans le caveau. L'autre s'offensa de la mauvaise opinion que l'on avait de son intrépidité, et paria qu'il réaliserait ce que l'autre révoquait en doute. Le pari étant accepté, il fut convenu que le courageux étudiant descendrait seul, et qu'il enfoncerait à telle place que l'on désigna, un clou dont il serait porteur, afin que l'on put vérifier s'il avait exactement rempli toutes les conditions du pari. Ce traité fait et devenu presque public par sa singularité, voilà que pendant le reste du jour, l'imagination du parieur travaille, les chimères s'accumulent dans sa tête, l'épouvante s'empare de toutes ses facultés; mais l'impérieuse vanité l'emporte. Que dirait-on de lui s'il reculait au moment où il faut faire preuve de courage ? D'ailleurs, les religieux sont prévenus, toute l'Université, toute la ville connaît le défi. Minuit sonne : c'est l'heure choisie ; c'est d'ailleurs celle où, selon les croyances de cette époque, les morts sortent de leurs tombeaux. Une foule considérable se presse dans le couvent. On munit l'étudiant d'une lanterne sourde, d'un clou, d'un marteau et des clefs du caveau. Les chemins lui sont ouverts ; il part, il traverse les cloîtres, il ne peut entrer au milieu de ces vastes et funèbres édifices sans que la terreur ne vienne encore exalter ses idées. Il arrive à l'escalier fatal, le descend ; il ouvre la porte du sépulcre, s'avance au milieu de ces tristes dépouilles, et le clou est placé... Cependant une heure se passe, deux heures s'écoulent, il ne paraît point..... L'inquiétude s'empare de ceux que la curiosité avait rassemblés ; on se décide, on se transporte dans le caveau, on trouve le malheureux jeune homme : il était mort !.... Comment ? par quel accident ? L'imagination frappée avait tout fait. Il portait comme presque tous les étudiants une longue robe ; en posant le clou il l'avait, par mégarde, enfoncé dans un pan de cette robe. On présuma qu'ayant voulu se retirer, il s'était senti retenu, et que, dans son effroi, devenu d'autant plus grand, qu'il avait été longuement préparé, il n'avait pas eu assez de présence d'esprit pour examiner la cause physique de l'obstacle qu'éprouvait sa retraite. Ses cris d'effroi, affaiblis par la crainte, avaient vainement été répétés par les voûtes du sépulcre. Epouvanté, il avait cru voir ces cadavres desséchés, et dressés autour de lui, s'avancer, et le presser dans leurs bras glacés..... Il avait cessé de vivre, victime, non de son audace prétendue, mais des préjugés de son enfance et des craintes qu'inspirait la vue des tristes restes de l'humanité et ce séjour des morts, où il ne devait cependant trouver que des ossements, des cendres, le silence et l'obscurité.

(*) .... Carpe diem, quam minimum credula postero.

Notice historique sur l'Université et les Collèges de Toulouse. — Conclusion.

Avant l'invasion des domaines de Raymond VI, la capitale du comté avait, dans chacun de ses monastères, des écoles où l'on enseignait les lettres et la théologie. Il y avait aussi des *Légistes* à Toulouse, mais la science des lois était-elle professée dans cette ville ? C'est ce que l'on ne peut affirmer. On ne peut avancer, non plus que l'enseignement de la médecine y fut établi, du moins d'une manière fixe et convenable. Placentin avait apporté à Montpellier, durant le XIIe siècle, la connaissance approfondie du droit romain, et il est probable que de toutes les villes du Midi on s'acheminait vers Montpellier, pour aller entendre cet illustre maître, ou ses successeurs ; on dit que, dès l'an 1180, des médecins Arabes formaient aux connaissances médicales les élèves qui se pressaient autour d'eux dans la même ville.

L'Université de Toulouse ne fut point, pour cette capitale du Midi, une institution nationale, une création volontaire, ce fut l'une des conditions imposées au comte Raymond VII, par le traité de paix de 1229, conclu entre ce Prince et la reine Blanche de Castille, régente de France. Par ce traité, Raymond prit l'engagement de donner quatre mille marcs d'argent, pour entretenir, pendant dix ans, quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres ès-arts, et deux régents de grammaire, qui professeraient à Toulouse.

Ce fut bien moins dans l'intérêt des sciences, comme elles existaient alors, et surtout bien moins dans celui des habitants du Midi, que l'Université de Toulouse fut créée : ce fut seulement pour empêcher, par les études théologiques, la renaissance de l'hérésie ; et saint Louis, en ajoutant encore à cette institution, et le pape Grégoire, en la confirmant, ne voulurent atteindre que le but religieux qu'ils s'étaient proposé.

En 1237, le Pape se plaignit au roi de ce que le comte ne payait pas l'honoraire dû aux régents de l'Université de Toulouse. Mais peu de temps après, ces *Maîtres* écrivirent au légat, pour lui annoncer qu'ils avaient reçu leurs appointements (*). Cette lettre est très intéressante, car elle fait connaître les premiers professeurs qui ont paru dans l'Université de Toulouse.

Une bulle du pape Innocent IV, donnée à Lyon, le 13 des calendes d'octobre de l'année 1245, stipule une foule de conditions en faveur de notre Université, et ce souverain Pontife adressa la bulle au comte, aux consuls et à

(*) Venerabili et semper reverendo patri in Christo, D. Guidoni, D. G. Sorano, episcopo, apostolicæ sedis legato, magister Luppus, magister P. de Monte-Laudario, M. Xantonensis, actores, procuratores seu syndici ab universitate magistrorum Tolosæ, et magister Sicardus, canonicus Narbonensis, et magister G. Arnaldi, archidiaconus Lantarensis, de eadem universitate magistri salutem et reverentiam debitam et devotam. Paternitati vestræ præsentibus duximus intimandum, nos recepisse nomine universitatis et nostra, in pecunia numerata D. libras Morlanenses ab illustri viro R. D. G. comiti et Tolosano, pro toto salario, quod nobis et universitati debebatur, usque ad instans proximum festum Paschæ.....

tout le peuple de Toulouse (*). Le commencement de cette bulle peut paraître singulier à ceux qui ne connaissent ni le style des chancelleries à cette époque, ni les idées dominantes alors (**). La lettre du Pape peut paraître aussi assez étrange, mais ce sont encore les mêmes idées, et c'est le même style. Les priviléges de l'université en formèrent bientôt une sorte d'état particulier, dans ce qu'on appelait la *République tolosaine*, et les priviléges de celle-ci, toujours en désaccord avec ceux de la première, devaient amener de nouveaux différends, et même de longs malheurs.

Dès l'année 1241, l'enseignement de la médecine avait lieu à Toulouse. C'était Loup Ispan qui la professait.

En 1329, l'Université de Toulouse, qui était extrêmement déchue de son premier éclat, fut réformée par le pape Jean XXII, qui y avait étudié. Il chargea de cette réformation les cardinaux Pierre, évêque de Palestrine, et Gaucelin, évêque d'Albano. Ces deux commissaires dressèrent les statuts qui devaient régir désormais cette institution, et le Pape ordonna à Guillaume de Laudun, archevêque de Toulouse, de les publier, par une bulle du 21 juillet 1329. « Suivant ces nouveaux statuts, dit Dom Vaissete, les danses, les banquets, les comédiens, les histrions, etc., sont interdits aux écoliers lorsqu'ils prennent leurs degrés. Le prix des repas qu'ils donnent en cette occasion est réglé à quinze francs de monnaie courante. Il leur est défendu de tenir des enfants sur les fonts de baptême, et ordonné de porter des habits uniformes, dont le prix est fixé; ces vêtements sont des chappes à manches, comme à Paris, et non des habits ronds et courts, *non redondillos curtos*.

» Il y avait déjà eu d'autres statuts pour la réformation de l'Université de Toulouse; mais ils avaient été mal observés, comme ceux-ci furent mal gardés à leur tour, ce qui donna lieu dans la suite à plusieurs autres réformations. Les plus anciens de ces statuts sont ceux qui furent dressés en 1309, par les lecteurs (ou professeurs), des Dominicains, des Franciscains et des Carmes, élus arbitres par les maîtres, les bacheliers et les écoliers des arts qui étaient en dispute touchant l'heure et la manière de faire les leçons. Pierre de Verdale, chanoine de Carcassonne, docteur régent en décrets, ou en droit canonique, et recteur de l'Université, en publia d'autres l'année suivante. Il est marqué dans ceux que Bernard de Latour, prieur de Rabastens, de l'ordre de Cluni, docteur régent en décrets, et recteur de l'Université, publia, en 1314, que les professeurs, les licenciés et les bacheliers, devoient porter des chappes rondes à manches et la barrette (*Biretum*) sur la tête. La forme des habits que les écoliers devoient porter dans les écoles et dans la ville y est aussi réglée. Ces habits, qui ne devoient pas coûter

(1) Innocentius, et dilectis filiis nobili viro comiti, consulibus et universo populo Tolosano.....

(2) Innocentius episcopus, etc.... dilectis filiis suis universis magistris, et scholaribus Tolosanis S. et A. B. in civitate Tolosana, domui David factus est fons patens et vene vitæ, scientia salutaris, ad quos aquas sitientes confugiunt, haurientes cum gaudio de fontibus salvatoris, ut cum Rachele camelos gibbosos, quosque videlicet peccatores gibbo peccamium onerosos....

plus de vingt à vingt-cinq sols tournois, étoient une tunique ouverte, une soubreveste fermée, un corset sans manches, un capuchon, des mitaines, des brodequins, etc. Les seuls maîtres en théologie et en décret pouvaient porter des habits d'un plus haut prix. Les chanoines réguliers de la cathédrale de Saint-Etienne, et de la collégiale de Saint-Saturnin, et les moines Bénédictins de la Daurade et de Saint-Pierre-de-Cuisines, avoient la liberté de porter les habits qui leur étoient propres dans leurs maisons et dans l'étendue de trente maisons du voisinage. Le nom des docteurs régents de l'Université de Toulouse, est rapporté dans les statuts, et il y est marqué entr'autres que Bertrand de Saint-Genez, licencié en l'un et l'autre droit, y lisait pour Guillaume de Montlezun (*de Monte Lauduno*, ou de *Monte Lugduno*), docteur en décrets. Il est fait mention de ce docteur dans une des vies originales du pape Benoît XII, et il est nommé parmi les plus fameux professeurs de son temps. « A Toulouse florissait alors, est-il dit dans cette vie, Guillaume de Montlezun, abbé du Moûtier-Neuf de Poitiers, très excellent docteur en décrets, qui composa un commentaire sur les *Clémentines* et un *Sacramentaire.* — En 1324, Barthélemy Fléchier (*Flexerii*), maître ès-arts et recteur de l'Université de Toulouse; fit divers réglements pour modérer les fêtes, les jeux et les banquets excessifs que les écoliers faisaient lorsqu'ils prenaient quelque grade. Il fut statué que ce jour-là, le licencié ne pourrait se faire accompagner que par deux trompettes et un tambour, en allant à l'église ou en revenant chez lui.

» En 1328, il y avait six docteurs régents en décrets, et autant ès-lois, dans l'Université de Toulouse; deux maîtres ou professeurs ès-arts, deux en grammaire, et un ès-arts et en grammaire; Arnaud de Foix étoit l'un des professeurs ès-droits; tous ces professeurs, quatre autres docteurs, qui se qualifiaient *conseillers de l'Université;* Dom Roderic, abbé de Valladolid; Dom Berenger, abbé de Saint-Michel de Flavarit, et un grand nombre d'écoliers et de *nobles étudiants*, présentèrent une requête à Pierre de Murinasio, chanoine du monastère de Saint-Antoine en Viennois, docteur régent en décrets, et recteur de l'Université, pour régler le salaire des bedeaux. Parmi les *nobles étudiants*, qui signèrent cette requête, on voit les noms de Robert de Foix (frère du comte de Foix), de Pierre Raymond d'Astarac, Gaillard de Durfort, Montardin de Galardon, Etienne d'Apchon, Bernard Hugues de Cardaillac, Gaillard de Farges, Rostaing de Laudun, Pons de Gourdon, Pierre de Cazet, Pons Amelins de Penne, Jean des Prez, Sicard de Montaut, Gerard de Prestin, Bertrand du Puy, Pierre de Spons, Blaise de Luna, Bernard de Latour, etc. Tel était l'état florissant de l'Université de Toulouse, sous Jean XXII. »

Quelque brillante que fût alors cette institution, elle n'avait pas cependant les sympathies des habitants de cette ville. Que l'on se représente, en effet, plusieurs milliers d'étudiants, accourus des diverses provinces du royaume, et même des pays étrangers, organisés en sections particulières, selon leur patrie, placés sous l'autorité de syndics pris dans chaque *nation*, et gouvernés par un recteur, qui croyait ne relever que du

Pape et du roi de France; que l'on ajoute à cela les droits que les étudiants *nobles* croyaient avoir aux respects, et l'impunité qui, suivant eux, devait en être la conséquence; le caractère sacré dont les clercs se croyaient revêtus, l'insolence de ceux qui, sortis des rangs du peuple, pensaient que le moyen d'acquérir l'estime consistait dans l'indépendance des manières; que l'on ajoute à cela les mauvaises mœurs du plus grand nombre, et l'on aura un tableau vrai de ce qu'était l'Université de Toulouse durant le XIVe et le XVe siècle. Sans doute, alors, il y avait de nombreuses, et je dirai même, de saintes exceptions. Pénétrés des vérités de la religion catholique, convaincus de la nécessité des études consciencieuses, plus de trois mille élèves préparaient leur avenir, en dédaignant les vaines joies du monde, en ne recherchant qu'une instruction solide. C'est ainsi que se formèrent, dans notre Université, des hommes qui, depuis, ont ceint la tiare pontificale, gouverné l'église romaine, comme cardinaux, ou des diocèses, comme évêques, qui ont éclairé les questions les plus difficiles comme professeurs, et rendu la justice comme magistrats. Mais c'était le plus petit nombre; et les autres mettaient sans cesse en péril l'honneur et la vie des citoyens. J'ai raconté (*) l'assassinat commis par Bérenger, la condamnation du coupable, et les suites déplorables de cette affaire. Les priviléges de l'Université furent invoqués en cette occasion, et durent triompher; priviléges odieux et constamment attentatoires aux franchises, aux coutumes, aux libertés du pays.... Alors on s'aperçut, sans doute, mais trop tard, qu'en imposant cette institution à une ville libre, ses ennemis avaient dit, sans doute, comme autrefois Brennus : *Malheur! cent fois malheur aux vaincus!*

Il fallut, pour que les priviléges de l'Université fussent suspendus, que ce corps se mit en opposition avec le fisc : cela eut lieu en 1392. Les suppôts de l'Université prétendirent qu'ils étaient exempts de payer les impôts, de contribuer aux charges de l'état. On voulut les contraindre à obéir aux lois; ils répondirent aux sommations des agents du trésor par une sentence d'excommunication, et pour combler la mesure, l'Université suspendit ses exercices, en vertu, disait-elle, de ses priviléges. Alors seulement le Conseil crut devoir agir avec rigueur. L'effet des priviléges invoqués par l'Université fut suspendu; il en fut de même pour la sauvegarde que le roi avait accordé aux étudiants, et cette suspension fut publiée dans tous les quartiers de la ville, mais ce triomphe de la justice ne fut que momentané. Le recteur, le chancelier et les écoliers en appelèrent au roi, et lui envoyèrent des députés, et le roi, par des lettres, en date du 17 octobre 1392, pardonna le passé, et ordonna qu'à l'avenir le chancelier, le recteur, tous les écoliers, *qui étudiaient véritablement,* seraient exempts de payer les aides pour les revenus de leurs bénéfices, et pour toutes les choses qu'ils achetaient pour les besoins de la vie.

L'Université de Toulouse se mit plus tard en opposition avec le roi lui-même. Elle prit le parti de Pierre de Lune, nommé Souverain Pontife,

(*) Tom. II, pages 40, 45, 46 et suiv.

sous le nom de Benoît XIII, et qui, malgré les instances de la cour, persista dans le refus d'abdiquer cette dignité. Les Universités de Toulouse et de Montpellier le reconnurent, tandis que celle de Paris s'élevait contre cet usurpateur de la puissance papale. L'Université de Toulouse fut plus loin encore. Elle écrivit une lettre au roi en faveur de Benoît XIII, mais les efforts qu'elle fit ne tournèrent qu'à sa confusion, car par un arrêt rendu le 10 juillet 1406, le parlement ordonne que « la lettre apportée par Guignon Flandrin, soit-disant, messager de Toulouse, doit être considérée comme injurieuse et diffamatoire, du roi et de Sa Majesté royale, de ceux de son sang, de son conseil, du clergé de France et de l'Université de Paris, et comme telle sera despécée en pièces en la cour du palais, et ses semblables à Toulouse, et sur le pont d'Avignon, et sera fait commandement à son de trompe par tous les baillages, sénéchaussées et jugeries royaux de ce royaume; quelquesconque ayant la copie ou double d'icelle qu'il l'apporte ou l'envoie à la cour dedans trois mois après ladite publication, sur peine de cent marcs d'argent, et de quauques ne se pourra mesfaire envers le roi et sa dite cour. »

Cet arrêt ne rendit point les suppôts de l'Université de Toulouse plus sages, et ils entrèrent d'une façon déplorable dans les troubles qui eurent lieu dans cette ville, relativement à la succession de Pierre de Saint-Martial à l'archevêché de Toulouse. On prit les armes, le sang coula dans l'église de Saint-Etienne. Les écoliers se fortifièrent dans les couvents des Jacobins et des Cordeliers, coururent toute la ville, ayant à leur tête Pierre de Cardonne, protonotaire du Pape, blessèrent différents officiers de la ville, et menacèrent de tuer les principaux habitants de Toulouse, et de mettre le feu à cette grande cité.

Ces temps de troubles et d'erreurs cessèrent enfin. On sentit qu'une Université ne devait être qu'une institution scientifique et littéraire. De nombreux colléges furent fondés pour fournir aux écoliers pauvres des moyens d'instruction, et les études fleurirent pendant plus de deux siècles encore. Peu de temps avant les troubles amenés par l'hérésie, il y avait dans Toulouse dix mille étudiants accourus de toutes les parties de l'Europe, si l'on en croit Minut, qui écrivait vers ce temps à Toulouse, et qui nous a laissé des détails si intéressants sur ce pays.

Ce serait peut-être ici le cas d'examiner la question si souvent controversée du refus qu'aurait éprouvé le célèbre Cujas dans un concours ouvert pour l'obtention d'une chaire dans cette Université;

Remarquons d'abord que le parlement exerçait une haute surveillance sur l'Université;

Ajoutons que l'on voulait forcer la ville à fournir les fonds destinés aux appointements des professeurs.

Remarquons aussi que Cujas n'avait pas acquis la célébrité dont il a joui dans la suite.

Aucun témoignage contemporain, aucun registre public ne constate que Jacques Cujas ait échoué dans un concours ouvert, pour l'obtention d'une chaire de droit.

Cujas n'a jamais écrit qu'il avait éprouvé un tel échec à Toulouse.

Mais pourquoi n'a-t-il pas eu les honneurs du professorat dans sa ville natale ?

Deux réponses peuvent être faites à cette question. La première, c'est que, d'après les registres de l'Université, Cujas était absent de Toulouse à l'époque où eut lieu la dispute de la chaire adjugée à Forcadel. La seconde, c'est que cette absence ne provenait point de la crainte d'échouer dans le concours qui allait avoir lieu, mais seulement de ce qu'il avait trouvé que les émoluments offerts aux professeurs de l'Université étaient excessivement faibles.

Vincent Cabot, recteur de l'Université, dit, dans un discours prononcé devant un conseil de ville, le 4 juillet 1598, que « l'Université se perdant, comme elle ne peut longtemps subsister, les habitans de cette ville seront contraints d'envoyer leurs enfans estudier aux autres Universités, et par ainsi, outre cette incommodité qui n'est pas petite, il adviendra aussi que les autres villes de ce royaume donneront loix à cette ville, lesquelles la recevoient d'elle; que, faute de moyens de pourvoir aux précepteurs de bonnes lettres, pour les jeunes enfans, se perdront pareillement. *Qu'on se ressouvienne,* ajoute-t-il, *que deux des premiers hommes de ce temps, faisant profession de droit, MMes Cujas et Grégoire, enfants de cette ville,* NE SE SONT ARRESTÉS EN CETTE UNIVERSITÉ, POUR LE PEU D'ÉMOLUMENTS, et que l'un d'eux y étant régent, la quitta pour aller à Pont-à-Mousson, Université de nouveau fondée par le duc de Lorraine, où il avait mille escus de gaiges. » Ce document, dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute, et dont on doit la connaissance à M. Belhomme, a placé la question sur un nouveau terrain, et repoussé pour toujours les arguments entassés, dans l'unique dessein de flétrir et Toulouse, et son université.

La ville de Toulouse ne devait point fournir aux émoluments des professeurs. Aussi Cabot parla-t-il devant elle pour obtenir, dorénavant, des magistrats municipaux quelques secours pour l'Université. Il s'adressa aux Etats de la Province pour qu'ils fissent aussi quelque chose en faveur de cette institution. Cujas avait déjà trouvé, à Cahors, des appointements bien plus élevés que ceux qu'il aurait pu recevoir à Toulouse, et il fit ce que beaucoup d'autres ont fait à la même époque, il profita des avantages qui lui furent offerts, et, bientôt, de la grande réputation que ses enseignements et ses livres lui méritèrent. Tout ce qui se rattache à cette question a été traité avec talent et avec zèle par un professeur de notre faculté de droit (*), et je dois renvoyer à ses écrits pour tout ce qui se rapporte à la biographie du célèbre jurisconsulte toulousain.

N'oublions pas de rappeler ici le souvenir et les travaux de Jean d'Alerio, général de l'ordre des Carmes, l'un des plus grands théologiens du XIVe siècle, et aussi l'un de ceux qui, dans notre Université, contribua le plus à faire triompher la philosophie d'Aristote; de Geraud de Donatio, qui, à la même époque, illustra l'ordre des Dominicains, et l'Université et

(*) M. Benech dans son ouvrage intitulé : CUJAS ET TOULOUSE.

Toulouse, sa patrie, par ses travaux théologiques; Simon de Berenguier, issu d'une famille qui a donné des magistrats municipaux à Toulouse, et que le couvent des ermites de Saint-Augustin plaçait au nombre des meilleurs écrivains et des plus subtils théologiens sortis de son enceinte; Bertrand de Pastoris, de Toulouse, qui appartenait au même monastère, et qui professa avec un égal succès la théologie et la philosophie; Guillaume Petri, fils d'un Capitoul, et savant religieux qui honora l'ordre des Dominicains par la manière dont il professa la philosophie dans l'Université de Toulouse, et par son talent et ses vertus qui lui méritèrent la pourpre romaine; on lui dut l'agrandissement des bâtiments dépendants de l'église des Dominicains de Toulouse, et la fondation de cinq autres monastères, et ses écrits le placent au rang des plus grands théologiens de son époque. Arnaud Ruffi, d'une maison noble de Toulouse, et qui entra onze fois dans le capitoulat, fut l'un des plus savants et des plus vertueux professeurs que l'ordre de Saint-Augustin ait produit; je citerai aussi Guillaume de Rupé, ou de la Roche, profond commentateur des saintes écritures, et dont les nombreux ouvrages étaient conservés dans la bibliothèque du couvent des Carmes; Arnaud Santio, né à Toulouse, savant écrivain qui, à l'âge où l'on ne donne que des espérances, excita l'enthousiasme des moines du même ordre, dans lequel il avait fait profession, et qui, étant mort, n'étant encore que Bachelier, fut cependant déclaré licencié; Martin Corbennis, aussi religieux Augustin, qui mérita toute l'estime de son archevêque, Bernard de Rosergio, et celle de l'Université par ses savants traités théologiques; Bertrand Paraire, sorti d'une très ancienne famille de Toulouse, et qui appartenait aussi à l'ordre des Augustins, professeur renommé, et écrivain digne d'estime; François Ponisson, Toulousain, qui prit l'habit des Frères Prêcheurs, fut l'un des professeurs de l'Université les plus renommés durant le XVIe siècle, et aussi l'un des auteurs qui publia le plus de livres ascétiques; Antonin Cloche, d'abord supérieur, puis général des Dominicains, et savant professeur de théologie, pendant le XVIIe siècle; Raymond Mailhat, du couvent des Frères Prêcheurs de Toulouse, et dont le *Cours de philosophie* a été réimprimé quelquefois; Antoine Massoulier, qui fit aussi profession dans le couvent des Dominicains de Toulouse, ville où il était né, assistant du général de l'ordre, dont les leçons formèrent un grand nombre d'élèves distingués, dont les écrits ont obtenu des succès non contestés, et qui fut l'un des plus savants interprètes de saint Thomas; Raymond Maignan, né aussi dans Toulouse, et qui ne fut pas seulement un grand mathématicien, et l'un de ceux qui ont créé les sciences physiques, mais aussi un profond théologien et un philosophe estimé; Joseph Saguens, successeur et éditeur du précédent; et une foule d'autres dont les ouvrages furent longtemps consultés, et le seraient encore, si la frivolité, l'irreligion ou l'indifférence, n'avaient pas banni depuis longtemps les plus sérieuses études.

Il ne faut point passer sous silence quel fut quelquefois le dévouement d'une partie de ceux qui reçurent des leçons dans l'Université de Toulouse;

pour aider à l'instruction des étudiants, ils ouvrirent en dehors des enseignements officiels, si l'on peut s'exprimer ainsi, des cours particuliers qui eurent un grand éclat, et, dans le nombre de ces professeurs volontaires, il faut citer Jacques d'Euze, qui fut pape sous le nom de Jean XXII, et Jacques Fournier, qui ceignit la tiare pontificale, sous celui de Benoît XII. Là étudièrent aussi, Innocent VI et Urbain V, et une foule d'ecclésiastiques devenus depuis évêques, douze cardinaux et une foule d'hommes recommandables par une science incontestée et des vertus dont rien n'a pu ternir l'éclat.

Les autres facultés, et entr'autres celle de droit canon, ou *de décrets*, comme on disait autrefois, ont eu aussi des professeurs célèbres. Etienne Aufrery fut l'un des plus connus, et ses traités ont pendant longtemps été cités comme des chefs-d'œuvre en ce genre. Il faudrait placer ici cent noms, tous recommandables, tous honorés, s'il était possible de faire avec assez de détails l'histoire de l'Université de Toulouse.

L'étude du droit civil avait donné à notre ville une renommée, qui dure encore, et que soutiennent des savants estimés qui y professent encore. Nulle part, en effet, on ne trouve une succession de professeurs plus habiles, plus attachés à l'étude, et pendant longtemps, ne retirant de leurs places presqu'aucune autre rétribution que celle offerte par leurs élèves. Ce sont ces professeurs que Minut nomme dans son langage pittoresque et animé, *doctes et résolus jurisconsultes,* qui attirèrent auprès d'eux, durant le XVIe siècle, ces *dix mille escholiers* dont parle le même auteur, *escholiers* venus de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de toutes les provinces de France. Si les limites qui me sont imposées n'étaient pas trop resserrées, combien de noms illustres viendraient se grouper dans ces pages, depuis surtout l'époque où François Ier accorda la *ceinture de chevalerie* à ceux qui avaient professé pendant vingt ans dans cette Université, jusqu'à celle où Furgole y reçut les leçons qui donnèrent à la science du droit l'un des hommes qui l'ont le plus illustrée, et qui, parmi nous, ferme la liste si nombreuse de nos arrêtistes et des plus savants commentateurs des lois (*). Si l'espace ne me manquait pas, je citerais avec tous les éloges qu'ils méritent, Coras, Mansencal, Pibrac, Ferrier, Maran de Hauteserre, Boutaric, Bastard, Cazaveteri, François, Vedel et Soulatgé.

Commencée par Lupus, continuée par Sebonde, par Sanchez, et par quelques autres savants professeurs, l'étude des sciences médicales a été constamment remarquable dans Toulouse. Lorsque des préjugés, trop répandus, furent vaincus, lorsque les sciences chirurgicales et pharmaceutiques purent être professées dans notre Université, le nombre, déjà considérable des élèves, s'accrut d'une manière sensible ; des hommes, devenus depuis célèbres, y commencèrent leurs investigations : Portal, Peyrilhe, Jean Viguerie, Frizac, et quelques autres en sortirent, et ce sont les leçons de ceux qui

(*) Qui ne sait que les leçons, toujours si remarquables, de M. Ruffat, dont la mort récente excite encore tous les regrets, ont aussi consacré dans la nouvelle école de droit de Toulouse, des traditions précieuses, qui, par les soins de quelques habiles professeurs, la rattachent encore à notre vieille et glorieuse Université.

étudièrent dans cette Faculté qui ont donné, plus tard, à la chirurgie et le professeur Delpech, et le baron Larrey (*).

On voyait, dans la salle des assemblées de la Faculté de médecine, les portraits de plusieurs professeurs célèbres; ceux de Lupus, Raymond de Sebonde, Auger Ferrier, Sanchès, surnommé le *sceptique*, étaient placés aux quatre angles comme les principales colonnes de la Faculté.

Il n'y eut, lors de la création de l'Université, et depuis jusqu'au commencement du XVII[e] siècle, que deux professeurs en médecine. Henri IV voulut qu'à l'instar des Facultés de Paris et de Montpellier, il y eût à Toulouse des leçons publiques de chirurgie et de pharmacie. En 1705, la charge de conseiller-médecin ordinaire de la ville de Toulouse, fut érigée en une quatrième chaire qui prit le nom d'*Anatomie-chirurgie ;* la troisième était celle de *Pharmacie et chimie.* Louis XV en créa une cinquième en 1773. Ce fut celle de *Médecine-pratique.* Les professeurs pourvus des deux chaires de la première création, expliquaient les *Institutes de médecine.* Celui qui voulait obtenir le titre de bachelier trouvait dans cette Faculté l'enseignement de toutes les parties de l'art de guérir pendant le cours des études, fixé à trois ans. On y faisait ausssi des cours de botanique, mais c'était le zèle des professeurs qui suppléait au défaut de fonds pour une chaire de cette espèce, dont la suite des membres de l'Académie des sciences donnèrent des leçons de botanique, dans leur jardin situé à l'extrémité de la rue de Saint-Bernard, et en face des Escoussières.

(*) Il y avait à Toulouse, bien avant la révolution, le Collége de chirurgie, et c'est là qu'on donnait des lettres de Maitre. Il y eut aussi, ce qui valait encore mieux, une Ecole royale de chirurgie, érigée par Louis XV. L'amphithéâtre de cette école était dans l'une des grosses tours du rempart, sur le point même où existent aujourd'hui les bains Dutemps. C'est au-dessus de la porte de cet établissement que fut placée, en 1680, la fameuse inscription qui commençait par ce vers :

Hic locus est ubi mors Gaudet succurure vitæ.....

La ville avait, peu de temps avant la révolution, fondé seize prix dans cette école, et leur distribution avait lieu le 9 septembre de chaque année. Les professeurs étaient au nombre de six : c'étaient, en 1790, MM. Cazabon, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, professeur royal pour les principes ; Becane, P. R. pour les maladies des os; Bosc, P. R. pour l'anatomie; Villar, P. R. pour les opérations, accoucheur pensionné par la ville pour les pauvres femmes; Frizac, P. R. pour la matière médico-chirurgicale; Bacquier, P. R. pour les accouchements, membre de l'Académie des sciences.

Le parlement avait pensé, avec raison, qu'il fallait encore quelque chose de plus, et il avait, par un arrêt, établi une Société académique de chirurgie, à laquelle il accorda l'homologation de ses réglements. En 1790, cette société était ainsi composée : MM. Carrière, président; Villar, professeur, secrétaire; Comon, commissaire pour les extraits; Bosc, professeur, trésorier; Becane, professeur; Lamarque, Lacoste, Bacquier, professeurs; Frizac, professeur; Barrau, Bégué, Carrère, Morere, Pourcet, Ducasse, Laparre, adjoints; Larrey, chirurgien de l'hôpital de la Grave, depuis directeur de l'école de médecine de Toulouse.

Il y avait, en 1790, quinze Maitres Chirurgiens à Toulouse.

En 1774, l'administration municipale voyant que le local des écoles était trop resserré, à cause des nombreux élèves qui accouraient dans cette ville, surtout de l'Armagnac, de la Bigorre, du Comminges, et du comté de Foix, fit l'aquisition de la maison qui avait appartenu au poète Maynard, et elle y fit construire un amphithéâtre qui servait aux démonstrations de l'anatomie et de la chimie. Il y avait aussi une bibliothèque ouverte tous les jeudis aux étudiants. La Faculté, composée des cinq professeurs et des docteurs agrégés, s'assemblait le premier dimanche de chaque mois pour conférer sur les maladies courantes : elle donnait tous les jeudis, dans l'une de ses salles, des consultations gratuites aux pauvres. On y distribuait en outre, et gratis, des remèdes.

Le nombre des professeurs, successivement augmenté, était de vingt-deux, et de quatre agrégés en 1790.

Dans les cérémonies publiques on distinguait les différentes Facultés par les houpes des bonnets; celle du recteur était en or; celle des professeurs en théologie, blanche; celle des canonistes, verte; celle des professeurs en droit, rouge; celle des professeurs en médecine, violette; et celle des professeurs aux arts, bleue.

Tous les professeurs en droit conservaient le droit de prendre, après vingt ans d'exercice, le titre de *Comtes-ès-lois*. On inhumait ces professeurs avec l'épée, la ceinture, les éperons dorés, le collier et l'anneau où était leur cachet, ou leurs armes (*).

Une partie des documents qui pouvait servir à l'histoire de l'Université de Toulouse, a disparu. Il serait sans doute intéressant, en suivant un ordre chronologique, de montrer cette longue série de professeurs qui ont paru avec plus ou moins d'éclat dans cette institution, en suivant les progrès des sciences, et j'essaierai, dans une suite de mémoires, de les faire connaître, par leurs enseignements, leurs écrits, et leur biographie. On y retrouvera des noms illustres, des travaux qui ont longtemps joui d'une estime méritée, et qui ont puissamment influé sur les destinées de la patrie.

(*) En 1790, l'Université de Toulouse était organisée de la manière suivante :

Professeurs en théologie perpétuels : MM. l'abbé Barthe, l'abbé Pijon, l'abbé Laroque. — Professeurs conventuels : le R. P. Roignan, dominicain ; le R. P. Glise, dominicain; Dom Létang, de l'ordre de Cîteaux : le R. P. Calvet, carme ; le R. P. Descamps, cordelier; le R. P. Cardonel, augustin.

Professeurs en droit : MM. Brian, Delort, pour le droit français; Ruffat, Gouazé, de l'Académie des sciences; Labroquère, Rigaud, de la même Académie.

Professeurs en médecine : MM. Dubernard, Gardeil, de l'Académie des sciences, Arrazat, Dubor, Perrolle.

Professeurs aux arts : MM. l'abbé Caussanel, Benet, docteur en médecine, de l'Académie des sciences.

Professeurs agrégés aux arts : MM. l'abbé Martin Saint-Romain, de l'Académie des sciences; le R. P. Rouaix, doctrinaire; le R. P. Laromiguère, depuis membre de l'institut.

Agrégés en droit : MM. Turle-Larbrepin, Pérès, Daram, Maynard, Fouqué, Bec, Loubers, Gausserand.

Les couvents des Cordeliers, des Carmes, des Augustins, des Dominicains, auront leur part de gloire dans cette appréciation de l'Université de Toulouse. On y verra la philosophie et la théologie professées par des religieux, élevés bien au-dessus de leurs contemporains, et environnés d'une foule attentive, et qui ne recherchait d'autres plaisirs que ceux que procure l'étude. En suivant les diverses phases de l'instruction publique dans l'Université de Toulouse, surtout durant le XVII[e] siècle, on remarquera peut-être, et il faut bien l'avouer, une opposition trop systématique aux innovations utiles et un attachement trop absolu aux anciennes coutumes. Le gouvernement veut-il accroître l'une des branches les plus importantes de l'instruction publique, en joignant l'étude de la chirurgie et de la pharmacie à celle de la médecine? Aussitôt l'Université s'oppose à la volonté du monarque. Par un édit, en date du mois d'août 1604, le roi érige une régence de chirurgie et de pharmacie; l'Université prétend que cette chaire ne doit point être agrégée à son corps, que les leçons nouvelles ne seront suivies que par des *compagnons de boutique, qu'il n'y a rien de plus vil que la pharmacie et la chirurgie*, qu'il n'en faut point d'autres preuves que le sujet qu'elles traitent, et la qualité de ceux qui les exercent, qui sont gens mécaniques qui travaillent de leurs mains (*).

Il fallut plaider devant le parlement pour obtenir l'exécution de la volonté royale, et un arrêt ordonna enfin que Queyratz, nommé par Henri IV pour professer la médecine et la chirurgie, serait reçu parmi les docteurs régents de la Faculté de médecine.

Cette Faculté avait, comme je l'ai dit, ses écoles dans la rue des Lois, et sur le sol même de la maison du poète Maynard qui y avait inscrit sur la porte de son cabinet, ces mots : *Secessui et otio.*

C'est à l'angle formé par la rencontre des deux rues des Tierçaires et des Cordeliers, qu'existait la Faculté de théologie, et la rue qui longeait ce bâtiment, de la porte de l'église des Cordeliers, jusques vis-à-vis la porte de l'ancien collége de Foix, est nommée dans les anciens actes *Carriera Scholarum decretorum ante Fratres Minores.* « Je n'ay point remarqué qu'il y eut anciennement une salle où les professeurs du roy leussent la théologie, et je croy qu'on la lisoit tant dans Sainct Estienne, Sainct Sernin, la Daurade, que autres convens. J'ay remarqué dans un acte du vingt-quatrième février mille quatre cent quarante-un, comme monsieur Hugues Annolli print possession audit temps de la chaire doctorale de la Daurade et qu'après luy, Jean Arnaldi en fut professeur. Le mesme acte faict mention de frère Hugues Nigri, de l'ordre de Sainct Dominique, inquisiteur de la foy au royaume de France, régent des écoles de Sainct Estienne; de frère Jean Martel, de l'ordre des Mineurs, régent des escoles de Sainct Sernin; de Phelip Arnaud, régent des escoles des Cordeliers; de Gailhard Roques, régent des escoles des Carmes, et de Jacques Carpentier, régent des escoles des frères Prédicateurs. Les escoles de Sainct Sernin estoient jadis où sont maintenant les escoles de théologie; car nous

(*) V. Plaidoyers de M[e] Jacques de Puymisson, p. 299.

apprenons, d'un ancien acte que Jacques Porconis, chanoine infirmier de Sainct Sernin, acheta une place près des escoles de décret, et y fist bastir des escoles, lesquelles depuis il légua au chapitre de Sainct Sernin, à la charge de faire dire une messe tous les ans pour luy; lesquelles escoles furent depuis baillées par le chapitre à nouveau fief à deux docteurs régens, l'un nommé Ferrery, et l'autre de Loupiac.

» Nous apprenons, tant des armoiries de la ville, que de la vieille inscription qui se trouve sur l'une des anciennes portes desdites escoles de théologie, que ce sont les Capitouls qui les firent bastir en l'an mille trois cent vingt-sept, comme appert de ladite inscription que voicy :

Collegium nobilibus patribus
Nuper institutum.
Anno bis decies septem ter sæcula quinque
Nobiliumque decus extulit ordo patrum. »

Aujourd'hui, la salle de l'école de théologie est devenue le temple de la religion prétendue réformée.

Les locaux occupés maintenant par la Faculté de droit, étaient ceux où l'on avait bâti les trois salles dans lesquelles on professait le droit civil et le droit canon. Catel dit, avec vérité, que « les professeurs n'eurent pendant longtemps aucuns appointements payés par le public; mais seulement quelques droits sur les escoliers estudiants en droict canon et civil, qui estoient anciennement en si grand nombre, que quand ils n'eussent donné que fort peu à leurs docteurs, ils avoient de quoi s'entretenir honorablement avec les commodités qu'ils retiroient des degrez. Depuis, le roi Charles IX recognoissant, comme ils étoient nécessaires à l'état et le bien qu'ils fesoient à la chrétienneté, assigna des gages à prendre sur ses salins. Et tout ainsi que les professeurs n'avoient point de gages, de mesme n'avoient-ils point de salles publiques pour interpréter le droit..... J'ai bien noté que l'on lisoit anciennement les Institutes au lieu où est maintenant la salle de la médecine, et que messire Bernard du Rozier, archevesque de Tolose, qui estoit docteur régent, a lu les Institutes dans ladite salle : depuis, la ville reconnoissant ce défaut de salles publiques, en l'Université, pour interpréter le droit civil et canon, fit bastir en l'an 1518, ces trois grandes salles que nous appelons aujourd'hui les études, dans lesquelles les professeurs tant en droict civil que canon font leurs lectures, et à ces fins fist imposer la somme de deux mille livres, lesquelles escoles ou salles furent achevées de bastir et garnies de bancs et pupitres, ainsi qu'il est noté dans les annales de la maison de ville. »

Plusieurs colléges étaient agrégés à l'Université. J'ai déjà parlé de l'ancien collége des Jésuites, devenu collége Royal, et de ceux de Saint-Martial, de Périgord, de Mirepoix et de Maguelome.

Collége de Narbonne.

Cette institution littéraire était placée à l'angle formée par la rue des Lois et par celle des Études. Il fut fondé, en 1342, en l'honneur de la Vierge

et de saint Trophime, par Gausbert, archevêque de Narbonne. Douze écoliers étudiant à l'Université de Toulouse, parmi lesquels se trouvaient deux chanoines de l'église d'Arles, qui n'auraient point d'autres bénéfices des terres dépendant du temporel de l'archevêque d'Arles, et deux de la paroisse de Saint-Pierre d'Avezat, en laquelle le fondateur était né. Les six autres pouvaient être pris partout, mais il fallait qu'ils fussent pauvres, de bonnes mœurs, et adonnés à l'étude. Deux d'entr'eux devaient être prêtres et être chargés de dire la messe dans la chapelle du collége. Il laissa pour leur entretien plusieurs domaines, et une chapelle, des maisons et des jardins dans la rue de Valade, et au carrefour appelé de *Cuisines*. Dans la suite, la plupart des titres s'étant perdus, on ne trouva plus de revenus que pour l'entretien d'un prêtre. En 1790, le sort de ce collége s'étant amélioré, il y avait deux boursiers et deux prêtres.

Collége de Papillon.

A l'extrémité de la rue du Peyrou, et en face de l'église de Saint-Saturnin, existait le collége de Papillon; il fut fondé le 14 mars 1532, par Pierre de Papillon, prêtre et prébendé de l'église abbatiale de Saint-Saturnin, né dans les enclaves du diocèse de Bourges, et dans le lieu que le testament nomme de *Colubrio;* il donna sa maison avec ses jardins et d'autres biens, pour former le collége dans lequel devaient vivre deux prêtres, nés dans la même communauté que le fondateur; il en fallait encore deux autres nés dans le diocèse de Bourges. Il suffisait pour les trois autres d'être Français.

Le Collége de Secondat.

Cette institution était due à Jacques de Secondat, prêtre, chanoine de l'église de Saint-Etienne, et vicaire général. Ce fut le 10 novembre 1554, que la fondation de ce collége eut lieu. Là, devaient être entretenus, pendant cinq années, cinq écoliers en théologie et un prêtre; ce dernier devant être perpétuel et chargé de l'administration des biens. Le fondateur réserva pour son héritier et les siens le titre de *patron*. Le collége de Secondat occupait une grande portion du côté gauche de la place qui porte aujourd'hui le nom de l'Ecole d'Artillerie (*).

Collége de Saint-Raymond.

Cette construction si pittoresque, qui touche en quelque sorte à l'église de Saint-Saturnin, et que l'on a transformée en caserne et en écurie, portait autrefois le nom d'hôpital Saint-Raymond. C'est pourquoi, dit Catel, la collation des places de ce collége appartenait anciennement à celui qui était aumônier de l'abbaye de Saint-Sernin, mais la réunion de l'aumônerie au chapitre fut la cause que l'institution des places de ce collége

(*) Là étaient aussi quelques corroyeurs ou tanneurs, nommés Unaires, et quelquefois Hunaypes, en Roman Toulousain.

appartînt, soit au chapitre en corps, soit aux chanoines semainiers. Ce collége fut nommé de Saint-Raymond, parce qu'il fut fondé par le chanoine de ce nom, auquel on doit en partie la construction de l'église de Saint-Saturnin. Mais il n'acheva point cet édifice, et ce qui en existait ayant été détruit par un incendie, M. de Saint-André, évêque de Carcassonne, le fit rebâtir, sur la place qu'il occupe aujourd'hui. Saint-Raymond avait fait cette institution pour treize pauvres écoliers. L'évêque de Carcassonne en ajouta trois, et Jean Bonhomme, curé de Saint-Michel de Lanes et de Fornez, ajouta, par son testament du 17 avril 1518, deux places de collégiats, prêtres, qui seraient tenus de dire, alternativement tous les jours, une messe, dans la chapelle du collége. En 1752, il n'y avait que dix collégiats et un prêtre. En 1790, il y avait huit boursiers et deux prêtres.

Collége de Sainte-Catherine.

A la place occupée aujourd'hui dans la *Rue des Balances*, par les maisons qui portent les n°s 66, 68, existaient, il n'y a que peu d'années encore, les bâtiments de l'église de Sainte-Catherine. L'église offrait, du côté de l'apside, des formes remarquables. Une partie des bâtiments du collége dataient de l'époque de la renaissance, et des fenêtres environnées de délicieux ornements, éclairaient le principal appartement. Ce collége fut fondé par le cardinal de Pampelune, neveu d'Innocent VI. Il le dota, en 1382, de plusieurs domaines et de sa maison, où devaient loger les collégiats, dont le nombre fut fixé à vingt boursiers, et auxquels on ajouta quatre prêtres.

Collége de Foix.

Une grosse tour carrée, flanquée aux angles de quatre tourelles, et de l'aspect le plus majestueux, quelques bâtiments secondaires et une église, formaient ce que l'on appelait le Collége de Foix, et aussi le *Collége de la Vache*, parce que les girouettes étaient formées par des vaches, qui faisaient partie des armes de Bearn. Ce que Catel dit sur ce collége me paraît excessivement curieux, et je crois devoir le rapporter ici : « Bertrand Helie, au livre troisième de son histoire des comtes de Foix, et maistre Guillaume Laperrière, en ses annales de Foix, ont remarqué, comme Pierre, cardinal de Foix, de l'ordre de Sainct François, fils d'Archambaud, comte de Foix, et d'Isabeau, fonda et bastit, en l'an mille quatre cent cinquante et sept, ce beau et grand collége de Foix, qui est dans Tolose, dans lequel il voulut que vingt-cinq pauvres escholiers de bonnes mœurs et bien instruicts aux lettres humaines fussent nourris pour estudier, tant en droit civil que canon, desquels trois seraient du comté de Foix et ville de Pamiers et Bearn, neuf de Marsan, Nébousan, Narbonne, Villemur, Lautrec, Castelbon et autres vicomtés appartenant à la maison de Foix, ou de chacun de ces comtés ou villes; deux de la séneschaussée de Bigorre, et les autres de quelque endroit que ce fût, à la charge qu'ils fussent nés de légitime mariage, et âgés de moins de dix-huit ans. Il leur donna de

grands biens et de notable valeur, et ordonna qu'ils éliroient, tous les ans, un desdicts collégiats pour prieur, pour avoir le gouvernement et administration des biens par luy donnés, à condition que son administration finie, il en rendroit compte dans deux mois après, devant les autres collégiats. Il ne se contenta pas de faire ce grand bastiment dudict collége, mais il leur laissa des statuts et règlemens, grandement utiles et profitables, contenant l'ordre dans lequel ils devoient vivre; et afin qu'ils peussent plus commodément faire progrez en leurs estudes, il fut dressé dans ledict collége deux belles bibliothèques, l'une desquelles on voit encore, remplie d'un grand nombre d'anciens manuscripts, recherchés curieusement, et à grands frais. Cette bibliothèque est si belle, qu'il n'y en a guères de mieux garnies en France, et les plus sçavans et curieux hommes, venant à Tolose, n'oublient pas de l'aller visiter. J'y ay veu, en ma jeunesse, messieurs de Pithou et de L'Escale, deux des sçavans personnages de l'Europe, qui prindrent grand plaisir à la voir. L'autre bibliothèque qui est dans le même collége, est pleine de livres imprimés. Ledict seigneur cardinal, venant à décéder, laissa audict collége et à la chapelle y bastie, sous le nom de Sainct Hierosme, et de Sainct François, toutes les reliques des saincts, qu'il avoit ramassées, estant cardinal et légat, tant en Espagne, Avignon, Provence, que Dauphiné. Il laissa aussi pour patron dudict collége, pour conférer lesdictes places, son héritier, le comte de Foix, qui pour lors vivoit, et ses successeurs, auquel héritier il donna ces titres : *prince de Navarre, comte de Foix, seigneur de Béarn, comte de Bigorre, vicomte de Castelbon, Marsan, Gabardan, Villemur et Nébousan, vicomte et seigneur de Narbonne, et pair de France.* »

La collection des manuscrits de la bibliothèque de Foix demeura intacte jusqu'à l'époque du règne de Louis XIV. Alors quelques hommes puissants obtinrent, pour en faire, disaient-ils, hommage au grand roi, de magnifiques manuscrits à vignettes, et d'autres plus précieux peut-être, et qui forment une grande partie de ce que l'on nomme *le fonds de Colbert*, à la bibliothèque du roi. Mais ce n'était pas assez, il fallait dépouiller en entier le collége de ses richesses littéraires. On fit entendre au chef de l'établissement que le roi pourrait bien supprimer celui-ci, et sous l'empire de la peur, on obtint de lui, au prix de 40 *sols*, ou de 2 *francs pièce*, deux cent quatre-vingt-deux manuscrits. Ce fut M. Henri d'Aguesseau, intendant de la province, qui s'empara ainsi de tous ces objets. Son reçu, conservé en original dans les archives provinciales de Toulouse, est un monument de cette spoliation (*).

(*) Voici la copie du certificat de M. l'intendant; l'original a été retrouvé par M. Belhomme :

Henry d'Aguesseau, chevalier, conseiller du roy en ses conseils, maistre des requestes ordinaires de son hostel, président au grand conseil, intendant de justice, police et finances de la province de Languedoc.

Nous certifions à messieurs les prieur et collégiats du collége de Foix, que leur ayant fait sçavoir que le roy désiroit avoir les vieux manuscripts qu'ils

Sous le règne de Louis XV, on voulut détruire le collége de Foix, en suspendant le remplacement des boursiers. Il fut rétabli par des lettres-patentes du mois de janvier 1781. Mais comme les pensées philosophiques avaient envahi le ministère, les quatre places de prêtres furent supprimées, ou plutôt on les donna à quatre étudiants laïques. Deux eurent cependant la permission d'étudier en théologie. Les six bourses ubiquistes furent réservées aux habitants du ressort du parlement de Toulouse. Les aspirants devaient avoir fait deux ans de philosophie. La jouissance des bourses devait durer cinq ans. Le collége fournissait les frais de l'inscription et des grades, jusqu'à celui de docteur, pour ceux qui voulaient le prendre. Les boursiers, reçus avocats, assistaient aux audiences du sénéchal et du présidial. Les juristes étaient vêtus, logés, nourris, en santé et en maladie, dans le collége.

Les théologiens étaient placés dans le séminaire de Toulouse, désigné par leur évêque. Leurs pensions étaient payées par le collége. Un maître et un sous-maître laïques devaient veiller sur les mœurs et sur les études. Un maître et un sous-maître ecclésiastiques devaient s'occuper de l'instruction religieuse des boursiers, et acquitter les fondations. Le roi s'était réservé la nomination aux places de boursiers, conformément à l'acte primitif de la fondation.

La chapelle du collége de Foix a été divisée en deux étages. Dans sa partie supérieure, une loge de francs-maçons, celle de l'*Encyclopédie*, a tenu pendant longtemps ses séances. La tour et les autres bâtiments sont occupés aujourd'hui par les Dames de la Compassion, et l'on ne doit pas s'en plaindre. La charité chrétienne a remplacé dans ce lieu les études, un peu légères, que l'on y faisait autrefois.

Collége de l'Esquille.

Catel dit qu'il existait autrefois dans Toulouse une *Rue* appelée *des Quatorze Ecoles*, et que le lieu où fut bâti le collége de l'Esquille est appelé dans les anciens actes, *Collegium studii*. En 1552, les Capitouls demandèrent au roi la suppression des colléges de Saint-Girons, Montlezun, Verdale, Saint-Exupère, le Temple, etc., et la réunion de leurs biens à ceux des deux colléges conservés. L'un d'entr'eux, celui de l'Esquille, fut reconstruit en grande partie, en 1561, et devint l'une des plus célè-

avoient dans leur bibliothèque, en les payant raisonnablement, ils nous ont remis deux cent quatre-vingt-onze livres manuscripts en vieille lettre gothique tous en mauvais estat, la pluspart imparfaits, pour lesquels nous leur avons payé comptant cinq cent quatre-vingt-deux livres, à quarante solz pièce, pour estre cette somme employée à l'achapt de livres imprimés qui puissent servir à l'usage dudict collége.

Fait à Thoulouze, le vingt-troisiesme aoust 1680.

Signé, d'Aguesseau. — Et plus bas,
Pour mon dit sieur,
De Chasidor.

bres institutions du Midi de la France. De très savants professeurs y furent appelés pour donner des leçons, et une foule d'hommes, devenus plus tard la gloire de la province, reçurent dans ce collége tous les bienfaits d'une éducation scientifique et littéraire. La ville et le parlement protégeaient spécialement cet institut. En 1593, Antoine Ortet voulut assurer à jamais aux écoliers les plus distingués des récompenses annuelles. Le collége de rhétorique et poésie française, institué par *feue dame Clémence,* comme le disent nos vieux registres, excitait une heureuse émulation parmi les jeunes gens qui avaient terminé leurs études, et qui entraient dans le monde. Antoine Ortet fonda des jeux de poésie et d'éloquence latine dans le collége de l'Esquille. Son testament, daté du 20 août 1593, porte qu'il institue la ville son héritière universelle....... « à la charge de faire dresser un jeu de prix au collége de l'Esquille pour l'éloquence latine, tant en prose qu'en vers, et qui sera réitéré chaque année à perpétuité..... délaissant les circonstances du temps, lieu, juges, personnes, et autres formalités nécessaires, à la discrétion des Capitouls, le tout à l'honneur de cette ville, profit et avancement de la jeunesse; voulant le testateur, que, pour la prose, on donne à l'orateur un beau bonnet carré, ou de plus belle forme s'il s'en trouve, jusqu'au prix de deux ou trois écus, et pour la poésie, au poète, un bonnet de velours, garni de beaux cordons et panaches, jusqu'à la valeur de cinq à six écus, comme il plaira auxdits exécuteurs, auxquels il donne la domination sur lesdits jeux. » La ville fit graver une inscription latine pour éterniser le souvenir de cette institution; la voici :

« *Anno* CIƆIƆIII, *rege Lud. XIII, Joanne Berterio senatus principe clarissimo ; Franciscus Faxino, Bertrandus Michaelis, Joannes de Lespinasse, Franciscus Naute, Joannes Galien, Leonardus Bastardus, Franciscus Sabaleti de Roqueplane, et Petrus Bosc, octoviri Capitol. Præmia quæ Antonius Ortetius, rhetoribus Squillanis testamento effecit, primi distribuerunt et quos statuit juveniles eloquentiæ latinæ ludos instituerunt.* »

Il était sans doute inutile de faire mention, et du premier président Berthier, et des huit capitouls dans une inscription, qui devait être uniquement destinée à perpétuer le souvenir des jeux d'éloquence et de poésie; mais les Capitouls voulaient avoir leur part de gloire dans cette institution, dont ils n'étaient cependant que les conservateurs. Ils n'auraient pas sans doute été les détracteurs de Clémence Isaure, si on avait voulu les associer à la renommée de cette illustre Toulousaine. Le baron Picot de Lapeyrouse, naturaliste célèbre, doit être compté au nombre de ceux qui ont obtenu les prix fondés par Antoine Ortet (*).

On avait cessé, depuis longtemps, de donner aux élèves, qui obtenaient des prix dans les jeux de poésie et d'éloquence latine, des bonnets, plus ou moins décorés; c'étaient des livres qu'ils recevaient, et le choix en était toujours excellent. Outre la distribution qui avait lieu à la fin de l'année classique, il y en avait une autre chaque mois, et ainsi l'émulation était constamment excitée, les progrès constatés, encouragés, proclamés.

(*) Biographie toulousaine, II. p. 115-116, article par M. Du Mège.

Les six places gratuites, fondées dans le *Collége de Saint-Girons*, en 1429, par M. Balagué, pour six jeunes écoliers, natifs de la ville de Saint-Girons, en Couserans, avaient été réunies au collége de l'Esquille ; le parlement avait fixé la durée de ces places à cinq ans, et l'année classique était de dix mois (*).

Après avoir eu un grand nombre de professeurs, connus dans toute l'Europe par leurs savants écrits, le *Collége de l'Esquille* fut mis sous la direction des Pères de la Doctrine Chrétienne, et les études y furent constamment fortes et profondes. La révolution de 1789 trouva quelques admirateurs parmi les religieux de cette maison : quelques-uns se marièrent; d'autres ont, dans des harangues chaleureuses, exalté les sentiments de leurs auditeurs, tranformant la chaire de vérité en tribune aux harangues ; j'en citerai un exemple en finissant.

La mort venait de frapper Mirabeau ; les partisans de la révolution, qui ne prévoyaient point les insultes que leurs amis, et eux-mêmes, prodigueraient, deux ans plus tard, au député de la Provence, étaient consternés. Ils avaient pris le deuil ; et partout des fêtes funéraires étaient célébrées en l'honneur de cet homme, dont les cendres devaient bientôt être arrachées du Panthéon. Le 14 juillet 1791, la *Société des Amis de la Constitution* se réunit dans la belle église des Cordeliers pour laquelle commençait l'ère des profanations et des souillures. Là on avait placé sur une estrade le buste de Mirabeau ; la Société s'y rendit, accompagnée des *jeunes amis de la constitution.* Les administrateurs du département et du district, et les officiers municipaux, suivis des quatorze légions de la garde nationale, les tribunaux et le *Clergé constitutionnel*, prirent place, soit dans l'enceinte, soit autour de l'édifice ; et lorsque l'assemblée fut formée, le P. Roger, doctrinaire, professeur d'éloquence au collége de l'Esquille, monta dans la chaire, et prononça *l'Eloge de Mirabeau......* L'éloge de Mirabeau, dans une église, en présence du clergé, en présence d'un évêque !..... Rien ne peint mieux cette époque, rien ne saurait nous faire mieux connaître le désordre des esprits, et le peu de logique des partisans de la révolution.

Quel fut le premier nom qui sortit, accompagné d'une épithète sonore, de la bouche de l'orateur? celui de Voltaire !..... l'ennemi de la religion, le nom du poète qui a sali l'une des plus nobles, des plus pures gloires de la France, fut prononcé dans un temple catholique, dans la même chaire où saint Antoine de Padoue, Thomas Illiricus, Albin de Cerès, et cent autres, avaient combattu les erreurs et fait triompher la vérité..... Le P. Roger compara Mirabeau à Voltaire : et en disant quels furent les pressentiments des philosophes lors de la fête célébrée en l'honneur du vieillard de Ferney, il s'écria : « Les gens de lettres et les favoris des arts pleuraient sur la perte prochaine de leur protecteur ; enfants de la liberté, nous gémissons sur la perte de son héros. Ils célébraient la mémoire d'un père ; nous consacrons notre piété filiale envers le génie créateur qui nous conçut dans sa vaste pensée, et qui nous confia la

(*) Il y avait dans ce collége un pensionnat très nombreux, et divisé en deux classes. — Le R. P. Roaix, recteur du collége, était PRINCIPAL de ce pensionnat.

propagation et la défense de notre sainte constitution. Si j'étends encore la comparaison, j'y trouve une différence cruelle, et qui doit ajouter à notre douleur. Voltaire, lorsqu'on lui rendoit ces honneurs, avoit parcouru une carrière aussi longue que brillante; il approchait du terme de la vie, mais il jouissait encore de sa gloire; il ne nous reste de notre héros qu'un marbre inanimé, et c'est dans la vigueur de l'âge qu'il nous a été impitoyablement ravi! Combien nos regrets doivent-ils être plus amers! Quelle affreuse calamité! La France a perdu son libérateur, l'Europe son flambeau, le genre humain son ami. La patrie, les nations, l'humanité, tout doit être sensible à la perte du grand Mirabeau!...... »

C'est ainsi que nos orateurs préparaient, par l'emphase et le faux éclat du style, par la bizarrerie des conceptions, par l'exagération calculée des idées les plus incohérentes, cette époque prochaine, où des déclamateurs sans génie, excités par des passions désorganisatrices, devaient saper les dernières bases de la religion et de la morale publique.

Ici se terminent mes notes historiques sur les Institutions de la ville de Toulouse. J'ai recherché, d'abord, dans des Prolégomènes, indispensables peut-être, les origines et les premiers temps de cette métropole des Volkes Tectosages. La position primitive de *Tolosa*, le lieu où, plus tard, elle fut rebâtie, sa forme et son étendue durant la domination romaine, pendant le moyen-âge, et jusqu'à l'époque de la révolution française, ont dû m'occuper aussi. Les mœurs, les coutumes, l'esprit de la haute société et du peuple de Toulouse, les fêtes religieuses et les cérémonies publiques, sont venues ensuite, et comme un complément nécessaire de ce travail.

Toutes ces choses ont disparu pour toujours, et appartiennent à l'histoire, qui ne se compose pas uniquement d'une série chronologique d'événements, quelquefois incertains, mais aussi de tableaux de mœurs, de scènes de familles, de descriptions de monuments. C'est ainsi que les annales d'un peuple réflètent vraiment son image, que l'on fait renaître, en quelque sorte, les temps qui ne sont plus, que l'on donne une nouvelle existence aux générations descendues depuis longtemps dans la tombe. A ces esquisses rapides, mais fidèles, qui seront complétées

dans un plus grand travail, si un jour je cède aux instances de mes nombreux amis, en publiant l'*Histoire politique de Toulouse*, j'ai cru devoir ajouter la preuve, que nulle ville de France, peut-être, ne fournissait, alors, autant de généraux, autant d'officiers de tous grades; et cette statistique doit acquérir un intérêt d'autant plus grand, qu'elle retrace l'état militaire de cette ville peu de mois avant l'époque où se sont formés, dans son sein, les nombreux et braves bataillons qui ont acquis tant de gloire en Espagne, en Egypte et en Italie.

Le tableau du régime municipal de Toulouse m'occupe ensuite. J'ai cru devoir, avec les hommes les plus savants de ce siècle, faire remonter nos libertés locales jusqu'au temps des Romains; j'ai cru que ces libertés, respectées par les Wisigoths et les Francs, accrues et garanties par nos Comtes, successivement attaquées, mais toujours défendues, et quelquefois avec succès, avaient donné à la ville de Toulouse une physionomie particulière, et qu'il fallait essayer d'en saisir tous les traits. J'ai cru aussi que nos Comtes n'étaient guère, pour nous, que ce qu'étaient à la même époque, les Doges, les Podestats, les Gonfaloniers des républiques de l'Italie. De là ressort cette vérité : c'est que, tributaire, si l'on veut, d'un prince étranger, car c'est ainsi que nous considérions le roi de France, la *République Tolosaine,* ainsi qu'on le disait au XVIe siècle, n'a cessé d'exister qu'alors que toutes ses anciennes institutions ont disparu, brisées par les foudres révolutionnaires, ou englouties par le torrent des idées nouvelles.

L'histoire du Consulat, ou Capitoulat de Toulouse, a dû former, à cause de son importance, près de la moitié de cet ouvrage.

L'église, fondée par Saturnin, n'avait pas encore d'annaliste. Je n'ai pas eu l'audace d'écrire son histoire : j'ai

seulement groupés en ordre, et les faits principaux, et les noms les plus célèbres.

Mais cette église n'a pas toujours été protégée par l'état, et j'ai raconté sa longue proscription, depuis l'année 1790 jusqu'au jour du rétablissement du culte de nos pères. Les détails que j'ai recueillis et sur les malheurs des prêtres, et sur la profanation des temples, manquaient à nos annales, bien que quelques auteurs aient essayé d'écrire l'histoire de Toulouse, mais avec un déplorable esprit de dénigrement et d'opposition irreligieuse, causes immédiates de leur silence sur les faits les plus importants.

Une cour de justice, célèbre depuis la seconde moitié du XVe siècle, et qui a exercé une grande influence politique, a dû m'occuper spécialement. Le Parlement fut l'une des plus grandes, des plus nobles institutions de Toulouse. Une foule de grands hommes d'état, de jurisconsultes fameux, lui ont donné une illustration qui ne doit pas s'effacer de la mémoire des hommes. L'histoire de cette institution n'est pas sans doute faite encore; mais je l'ai esquissée à grands traits, et, à ce travail tout nouveau, j'ai pu ajouter la longue nomenclature, inédite encore, de la plupart des magistrats de cette cour souveraine.

Les colléges, les monastères, n'avaient pas eu d'historien. Catel seul avait commencé un bon travail à ce sujet; mais si Catel recherche les origines, il ne les trouve pas toujours, et ne décrit jamais. Il fallait, en conservant tout ce qu'il a fait de bon, ne pas adopter ses préjugés, ses erreurs, et ne rien négliger pour compléter le tableau de nos institutions, de nos origines et de nos monuments.

C'est ce que j'ai tenté dans le dernier volume de cet ouvrage.

Ce livre ne contient pas l'histoire de Toulouse, ainsi qu'on l'entendait autrefois, mais il fait connaître tout ce qui se rattache à cette histoire, tout ce qui doit entrer dans

sa composition, tout ce qui peut l'éclairer, l'illustrer, tout ce qui peut la rendre digne des méditations d'un sage et du génie d'un grand écrivain.

Je ne crois pas avoir avancé un paradoxe, en disant, ou en faisant entendre, que la ville, nommée *Tolosa* aux temps antiques, et *Tholose* au moyen-âge, n'existe plus.

Presque tous les monuments élevés sous la domination romaine ont péri, non point comme Lafaille et quelques autres l'ont dit, par un effet de la haine que les Wisigoths auraient porté aux Romains, mais bien par l'incurie des magistrats de cette ville, et par celle de Lafaille lui-même.

Cette incurie s'est prolongée jusques aux temps de la renaissance et même jusqu'en 1820.

Ainsi, pour mettre en défense le *Château de Saint-Michel*, les Capitouls firent sauter, par l'effet de la mine, l'amphithéâtre qui existait tout auprès de ce château ;

Ainsi, sous le vain prétexte que des malfaiteurs pouvaient se cacher dans l'aquéduc romain, qui portait les eaux du château de l'Ardenne dans la ville, cet aquéduc fut renversé ;

Ainsi, lorsque l'on put craindre pour la solidité des constructions du *Château Narbonnais*, on fit démolir celui-ci, au lieu de le réparer. On ne conserva même, ni la porte en forme d'arc de triomphe qui y donnait entrée, ni les autres sculptures qui y furent découvertes, et l'historien Catel ne sut pas conserver les statues que, plus tard, il en vit retirer, ni l'inscription romaine, contenant un sénatus-consulte, et qu'il indique sans la rapporter ;

Ainsi, lorsque l'on découvrit dans le lit de la rivière, le temple dont parlent Dupuy-Dugrez, Lafaille et de Montégut, on laissa enlever les tables de bronze inscrites que l'on y retrouva, on permit aux bateliers de détacher les blocs de marbre qui le formaient, et Lafaille, syndic de la ville, et auteur des annales de celle-ci, fit jeter dans

les fondements du quai voisin de la Daurade, les sculptures et les blocs retirés de cet ancien édifice;

Ainsi, lorsque l'église de Sainte-Marie *Fabricata*, ou de la Daurade, construite comme je le crois, durant le Ve siècle, menaça ruine, au lieu de l'étayer, au lieu de la conserver, on se hâta de la démolir, privant de cette manière la religion, l'histoire et les arts d'un monument aussi précieux que les plus précieux monuments de Ravenne;

Ainsi, lorsqu'en 1812, on retrouva, sur le sol et dans les piliers de l'église de Saint-Jacques, les restes d'un antique monument romain dont les colonnes étaient encore debout, on ne voulut point, malgré mes demandes réitérées, conserver ces belles ruines, et les colonnes furent abattues;

Enfin, en 1820 et plus tard encore, on a renversé, détruit, ce qui restait des murs romains de la vieille *Tolosa*, et *la Tour de l'Aigle*, cette portion si entière, si remarquable de l'ancien *Château Narbonnais*, a disparu pour compléter je ne sais qu'elle salle du nouveau Palais de Justice.....

Ainsi, l'on vient d'arracher, ou de faire sauter par l'effet de la mine, les derniers fondements de ce même *Château Narbonnais*.....

Il est donc assuré qu'il ne reste plus rien de la *Tolosa*, des temps antiques.

La *Tholose du moyen-âge* a de même disparu presque entièrement.

L'enceinte fortifiée, ses tours et ses portes que l'artiste ne pouvait contempler sans éprouver le besoin de les dessiner, et dont parle avec enthousiasme l'illustre Valenciennes, tout cela a disparu, tout cela a été remplacé par des habitations modernes;

Les dernières pierres des fondements de l'église de Saint-Michel ont été arrachées;

Une place publique existe aux lieux où l'on voyait, il y a moins de quarante ans, l'admirable portail de l'église des Carmes, l'immense et magnifique cloître de ces religieux, la somptueuse chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel;

L'église de Saint-Jean et sa tour, sur laquelle on avait vu flotter la bannière des croisés, a servi à l'agrandissement d'un hôtel, et si les ossements des chevaliers hospitaliers ont trouvé une sépulture, on ne le doit qu'au zèle d'un particulier, obscur, dédaigné, mais qui se console parce qu'il sait qu'il remplit une mission honorable, celle de conserver les vieilles gloires de la patrie;

Le cloître de la Daurade, le plus ancien, le plus beau de tous ceux qui existaient encore en 1812, a été détruit à cette époque par ordre du gouvernement impérial. Et si quelques-uns de ces débris ont été conservés, c'est le même particulier qui les a arrachés à la destruction;

L'ancienne église de Saint-Sauveur, à laquelle se rattachaient tant de souvenirs historiques et pieux, a été vendue, comme domaine national, et l'on connaît à peine le point où s'élevaient ses murs et l'enceinte de son cimetière, rempli de tombeaux en marbre, qui dataient des premiers siècles du christianisme;

Le cloître de Saint-Etienne, ce monument si digne d'admiration, et où la sculpture et la peinture avaient, durant sept siècles, rivalisé d'efforts; le cloître de Saint-Etienne, où tant de générations furent inhumées, où on éleva tant de tombeaux, où l'on plaça tant de statues funéraires sur le marbre des sépulcres; le cloître de Saint-Etienne, d'abord mutilé par les hommes de la terreur, a été entièrement détruit par ceux du consulat et de l'empire...., et s'il en reste quelque souvenir, quelque monument, c'est à cet homme, que l'on se garde bien de nommer, qu'on le doit encore;

La tombe de Fermat a été renversée, ainsi que la chapelle où elle existait;

A l'exception d'une seule, les églises de toutes les confréries de Pénitents et celles de Saint-Aubin, Saint-Julien, Sainte-Catherine, n'existent plus;

L'église des Religieux Trinitaires où l'on conservait encore quelques chefs-d'œuvre de Bachelier, celle de l'ordre des Feuillans et des dames de Saint-Jean de Jérusalem, les monastères de la Merci, du Tiers-Ordre et des Tiercerettes, et le couvent des Capucins, ont été démolis; celui des Minimes est menacé d'un sort pareil.....

Le donjon et les gracieuses tourelles du Capitole, la salle du Grand Consistoire, où tant d'événements politiques se sont accomplis, où tant de fêtes littéraires et artistiques ont été célébrées, n'ont pu trouver grâce devant de nouveaux projets, ou ce que l'on nomme de nos jours des *appropriations* nécessaires. Les livres d'or du Capitole, où se trouvaient inscrits tous les faits relatifs à la vieille *République Tolosaine*, ont, dans un moment d'erreur, été horriblement mutilés;

Les monuments de la renaissance, ces maisons si délicatement ornées, et où chaque pierre rappelle le nom et le ciseau de Bachelier, ces demeures que tant de magistrats célèbres, par leur science, par leur intégrité, par leur courage, avaient élevées ou seulement habitées, tombent aujourd'hui sous l'effort de ce que l'on nomme l'*alignement de la ville*, ou les besoins de l'appropriation moderne et du *confort* des particuliers;

Ces reliquaires, ces châsses, ces ornements précieux qui formaient les trésors de nos églises, furent, il y a moins de cinquante ans, livrés au creuset, ou échangés depuis contre des objets bizarres et n'ayant aucune valeur artistique. Un maire de Toulouse osa même, en 1811, et, à ce que l'on croit, sans y être autorisé par la cité, offrir

à Napoléon le livre de prières de Charlemagne, l'*Evangélistaire* que Godescal avait tracé pour le fondateur du nouvel empire d'Occident.

Enfin, malgré les lois rendues par l'assemblée constituante et l'assemblée législative, les magnifiques églises des Cordeliers et des Jacobins, propriétés incommutables de la ville, sont depuis longtemps transformées, l'une, il faut bien le dire, en magasin de fourrages, et l'autre en écurie !!.....

Personne ne se rappelait de ces lois, de ces décrets; il a fallu que le même particulier, indiqué plus haut, réclamât près des autorités et dans les journaux, pour que l'on puisse aujourd'hui concevoir l'espérance que tant de profanations auront enfin un terme.

On voit que la *Tholose* du moyen-âge n'existe plus.

J'ai voulu dire ce que cette ville fut autrefois. J'ai recherché les traces de ses monuments et les documents authentiques de ses institutions, perdues au milieu des tempêtes. Ainsi, le voyageur amené autrefois, par l'amour des lettres et des arts, sur les côtes de l'Attique, disait avec attendrissement : « C'est là que s'assemblait l'Aréopage ; voilà le sol où existait autrefois la ville de Thésée ; voilà celui où s'élevait la ville d'Adrien, » et, riche de souvenirs, il reconstruisait, par la pensée, tous les édifices d'Athènes; il redonnait l'être à toutes les institutions de cette grande cité. Mais, bientôt, assis sur un marbre arraché aux Propylées par les dominateurs de la Grèce, il n'exprimait plus que des regrets pour tant de gloires éclipsées, pour tant de nobles institutions qu'il ne devait pas voir renaître un jour.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

	Pages.
Préface	I à XI
Notions préliminaires	1
Capitoulat de la Daurade	91
Capitoulat du Pont-Vieux	229
Capitoulat de Saint-Etienne	255
Capitoulat de la Pierre	440
Capitoulat de la Dalbade	463
Capitoulat de Saint-Barthélemy	486
Capitoulat de Saint-Saturnin	557
Capitoulat de Saint-Pierre	588
Notice sur l'Université de Toulouse	618

FIN DE LA TABLE.



